

Boston Public Library
Boston, MA 02116

No. *KK28.561*

1946-51



**E184
.F8S58**

1946-1951

Années

1946 et 1947

BULLETIN

DE LA



*1 dol cent
par 1755*

Société historique

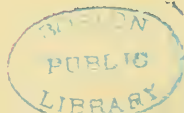
II

Franco-Américaine

APR 25 1948

1363

BOSTON, MASSACHUSETTS



LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE FRANCO-AMÉRICAINE

présente son Bulletin pour les années 1946 et 1947. Ce Bulletin contient des mémoires originaux et le compte rendu des séances tenues au cours de 1946 et de 1947.

La Société historique franco-américaine est affiliée,
à titre de section, à

L'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE fondé par le chanoine Lionel Groulx

Elle tient deux réunions par année à Boston. Le montant de la cotisation est de \$5.00.

Toute personne, homme ou femme, peut devenir membre de la société. Ce Bulletin se vend \$0.50. On peut se le procurer chez le trésorier, M. le juge Arthur-L. Eno, 45, rue Merrimack, Lowell, Mass.

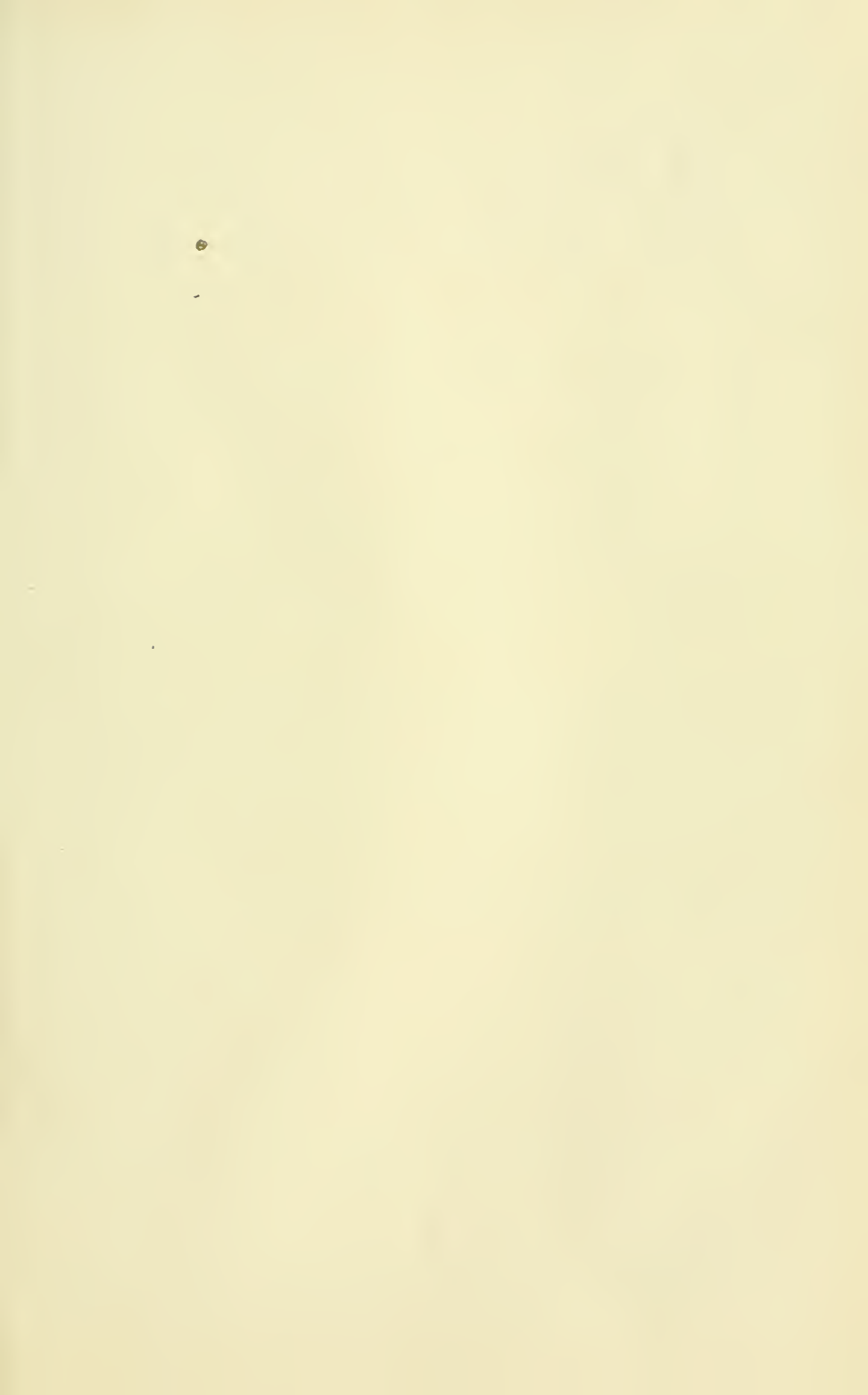
THE FRANCO-AMERICAN HISTORICAL SOCIETY

presents its Bulletin for 1946-1947. It contains historical articles and the reports of the meetings held during 1946 and 1947.

The Franco-American Historical Society forms
a section of the

INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE founded by Canon Lionel Groulx

The Society meets twice a year in Boston. Fees are \$5.00. This Bulletin sells for \$0.50, and can be obtained from the Treasurer, Judge Arthur-L. Eno, 45 Merrimack St., Lowell, Mass.



MEMOIRES ORIGINAUX

UNE INCROYABLE ET VERIDIQUE HISTOIRE
L'AFFAIRE CAZEAU, 1776-1893

par Corinne Rocheleau Rouleau*

On est trop porté à considérer les études historiques en général comme une série de catacombes où, d'étage en étage, on ne remue que des cendres et des vieux os. Il me semble qu'on ferait mieux de considérer l'histoire des différents pays comme autant d'anciennes demeures ancestrales où, dans un cadre plus ou moins bien conservé, on coudoie encore aujourd'hui les descendants des anciens maîtres. L'histoire est aussi un film inépuisable que l'on peut dérouler à volonté, mais qui nous présente, selon que l'appareil projecteur est plus ou moins précis et bien ajusté, une image très variable: tantôt un défilé de personnages bien vivants dans un cadre vraisemblable, et tantôt une série de caricatures s'agitant sur un fond indécis.

L'historien intègre doit être, lorsqu'il le faut, de tous les temps et de tous les pays; il doit tout examiner avec la même sincérité, peser tout sur une seule et même balance dont les deux plateaux sont réservés, l'un aux documents authentiques et l'autre aux faits probants. Si l'historien y ajoute autre chose, il lui arrive alors de faire des histoires, ou de l'histoire romancée, mais ce n'est plus de l'histoire tout court.

L'affaire que je vous présente est basée entièrement sur des documents officiels et des faits à l'appui, faits tirés de sources non moins authentiques que les innombrables papiers timbrés que j'ai consultés.

* Mme Rouleau est bien connue des lecteurs de notre *Bulletin*, qui a déjà publié d'intéressants articles de sa plume. Cette étude sur Cazeau est tirée de documents entièrement inédits, que personne n'avait consultés avant elle. Sur ce personnage, Mme Rouleau a aussi prononcé une conférence devant les membres de la Société historique de Montréal, le 30 avril 1947.

Américaine de naissance mais d'ascendance française, je me suis sentie attirée par les faits des Français sur notre continent nord-américain, où, au temps des colonies, on vit surgir d'abord une Nouvelle-France immense, une Nouvelle-Espagne moins grande et puis une Colonie Britannique qui les absorba, sauf le Mexique, pour se scinder finalement en deux grands pays, les Etats-Unis et le Canada. Depuis ma jeunesse, j'ai pris un extrême plaisir à regarder par les fenêtres de l'histoire, en ouvrant quelques-unes moi-même afin de voir plus clairement ce que nos ancêtres ont fait sur ce grand continent où, depuis quatre siècles, nous marchons comme des rois.

Les annales canadiennes ne disent pas grand'chose de Cazeau. Celui qui en parle le plus et le mieux est ce chercheur inlassable que fut Benjamin Sulte, et encore se trompe-t-il sur plusieurs points, comme se trompa aussi Aegidius Fauteux. Les deux affirment que les Etats-Unis se montrèrent indifférents et mesquins à l'égard de Cazeau. Or, il en fut tout autrement.

Cazeau perdit toute sa fortune personnelle, qui avait été importante, en voulant aider la cause américaine; par la suite, en réclamant ses justes droits pendant plus de trente ans, il voulut toujours imposer ses propres conditions aux Américains, parmi lesquels, jusqu'au bout, il trouva de puissants amis, dont quatre furent présidents. Et le Congrès américain, après avoir offert à Cazeau, en à-compte, plus de 2400 acres de terre, qu'il refusa, le Congrès, dis-je, vota à ses héritiers, par deux fois, des sommes d'argent considérables. Et si Cazeau lui-même n'en profita guère, si ses héritiers n'en eurent à la fin que le quart, cela est dû à un enchaînement de circonstances uniques dans les annales de l'Amérique, et surtout à une affaire d'escroquerie de grande envergure où les membres du Congrès américain furent effrontément trompés et le Trésor des Etats-Unis fraudé de manière insigne.

Benjamin Sulte et Aegidius Fauteux ont mentionné l'affaire Cazeau de manière superficielle; ils n'y ont pas vu clair parce que presque tous les documents qui se rattachent à cette cause sont encore à Washington.

Un jour, il y a une quinzaine d'années, cherchant autre chose à l'Imprimerie Nationale de Washington où mon mari, feu Wilfrid Rouleau, avait été pendant de longues années Chef de traduction française et espagnole, je tournais les pages d'un énorme catalogue où l'on avait porté d'année en année les différentes publications du gouvernement: livres, fascicules, mémoires, etc. Parmi les noms français, assez nombreux, y revenant une année après l'autre, celui de François Cazeau y figurait avec persistance. Je demandai à M. Rouleau ce que cela pouvait bien être. Il me procura plusieurs des imprimés en question et c'en fut assez pour nous engager tous les deux dans l'affaire Cazeau. Elle menaçait de nous conduire loin, mais M. Rouleau, né, lui aussi, chercheur et grand amateur d'histoire, me guida dans mes recherches, non seulement à l'Imprimerie Nationale, mais surtout à la Bibliothèque du Congrès, division des manuscrits, puis à la Trésorerie et de là dans diverses cours fédérales dont il connaissait les réserves en manuscrits. Mais toujours il me manquait des pièces importantes et l'affaire Cazeau

dormait dans mes casiers. Quelques années se passèrent et le Gouvernement américain ayant institué les Archives Nationales, un de mes neveux, Charles Rocheleau, y entra comme assistant-archiviste, faisant partie de l'équipe initiale qui classa les accumulations d'imprimés et de manuscrits qu'on se mit à déverser de toutes parts dans l'imposante bâtisse de marbre près du Capitole où se trouvent maintenant les Archives. Et par mon neveu je fis d'autres découvertes. Enfin, en ces dernières années, un érudit, M. Jean-Jacques Lefebvre, secrétaire de la Société Historique de Montréal, m'a fourni, lui aussi, quelques notes importantes. Cela ne veut pas dire que j'ai, même aujourd'hui, le dossier complet de mon "Affaire Cazeau". Cette Affaire dura plus de cent ans. Elle occupa un bon nombre d'avocats. Computez la quantité de paperasses que des hommes de loi peuvent entasser autour de n'importe quelle cause dans l'espace d'un siècle... N'importe! S'il me reste encore des lacunes à combler dans l'histoire de Cazeau et de sa famille, j'ai pu reconstituer presque en entier la surprenante odyssée de Cazeau lui-même. J'entre donc dans la matière de mon récit.

* * * * *

François Cazeau, fils de Léonard Cazeau et d'Anne Aupetit, était originaire de la paroisse de Saint-Cibar, dans la ville d'Angoulême, en France, où il naquit en 1734. Je ne sais rien sur sa première jeunesse, ni sur sa famille, sauf que sa mère et quelques autres parents vivaient encore en province lorsqu'il se rendit en France pour la deuxième fois en 1787. Je ne pourrais pas non plus vous le décrire au physique. Était-il petit ou grand de taille? Maigre ou rondet? Pâle ou haut en couleurs? Blond ou brun ou roux? Avait-il le nez fait comme tout le monde? Voilà des points sur lesquels les centaines de papiers qui le nomment gardent un silence absolu. Mais son caractère s'y affirme partout, du commencement à la fin. Très intelligent, hardi, entreprenant, Cazeau était également doué de beaucoup d'indépendance et de décision, d'un grand sens des affaires et d'une persévérance que rien ne rebutait. Il semble avoir eu en même temps les défauts de ses qualités, c'est-à-dire que son courage et son optimisme naturels le portèrent à jouer gros jeu avec le destin, et que, au long des années les moins heureuses de sa vie, sa ténacité se mua en une obstination qui le servit plus ou moins bien. Il devait en plus posséder un fonds de distinction et de charme personnel, ou avoir été doté de beaucoup de persuasion, parce qu'il sut, partout et toujours, se trouver d'excellents amis, se créer de bonnes relations, parmi les personnes les plus influentes qu'il connut et auxquelles il inspirait une évidente estime.

Cazeau dut venir au Canada avec quelque régiment français, car on affirme qu'il fit toute la campagne pour la défense du Canada. Sitôt la guerre finie, en 1759, il épousa une canadienne, Marguerite Vallée, qui devait lui donner six enfants. Aegidius Fauteux pense qu'il se maria deux fois, mais tel n'est pas le cas: il n'eut qu'une seule épouse, qu'il appelle dans ses lettres tantôt sa chère femme et tantôt sa chère Reine; mais c'est toujours la même, Marguerite Vallée. Il convient de dire ici que malgré la guerre et les autres vicissitudes qui tinrent les époux séparés pendant une douzaine d'années, leur constance n'est pas mise

en doute et pas une ligne dans les très nombreux papiers qui sont passés sous mes yeux dans cette affaire ne jette une ombre sur la vie honnête de François Cazeau.

Après la Conquête du Canada et son mariage, Cazeau s'établit à Montréal. Il avait alors vingt-cinq ans et devait posséder quelque capital, car deux ans après il figure dans les permis de traite accordés à Montréal, en 1761: c'est d'abord dans "l'engagement de J. B. Beaufils et Antoine Lalanne dit Latreille au Sieur Cazeau (François) pour aller au poste de Michelimakinac" et puis dans l'engagement de Joseph Poitevin et J. B. Séraphin pour se rendre au même poste et y faire pour le compte de Cazeau la traite des fourrures.

En 1763 on enregistre le "bordereau" du Sieur Cazeau, négociant, résidant à Montréal, bordereau no 2454, pour la somme de 19,777 livres. Un "bordereau" était l'énoncé de quelque obligation française encore détenue par un habitant du Canada après la Guerre de Sept Ans. En vertu d'un arrangement entre les gouvernements anglais et français, ces obligations, après l'enregistrement au Canada, étaient envoyées en Europe pour remboursement de la dette.

La même année 1763, peut-être pour activer le paiement de cette somme, Cazeau se rendit en France. On rapporte que durant ce séjour en son pays natal, il fut reçu par le Ministre des Affaires étrangères, M. de Choiseul, qui lui demanda de continuer à servir la France en Amérique. Cela est possible et bien dans le caractère de Choiseul, mais ce point n'est pas prouvé et je le donne sous toute réserve. Ce qui est certain, c'est que Cazeau devint très prospère au Canada au cours des quinze années qui suivirent. Il était associé à la maison John Reeves, Berthelet et Reeves, de Montréal. Une de ses filles, plus tard, épousa un Reeves. Il conduisait aussi diverses entreprises pour son propre compte, en plus de la traite des fourrures, et possédait de belles propriétés.

En 1770, Cazeau obtint droit de banalité sur deux lieues de la seigneurie de La Salle; en 1774, il était receveur des rentes pour le seigneur René Cartier, de la seigneurie de La Salle, à Saint-Philippe de Laprairie. Et cette même année il achetait, du sieur Simonnet, un fief, toujours dans cette même seigneurie de La Salle, ainsi qu'une terre sur la petite Rivière Saint-Pierre; en 1777, il achetait du sieur Chauvin une terre au ruisseau de la Saline. Et il avait une propriété à Lachine. On fait très souvent mention de son moulin à farine à la rivière La Tortue, où il possédait aussi une maison, une scierie et une tonnellerie. Enfin, il était propriétaire d'une seigneurie à Lacolle et d'une résidence à Montréal. Le nom de Cazeau apparaît plus d'une fois sur les listes des citoyens les plus en vue de la région à cette époque: époque difficile et inquiète, où le feu couvait encore sous la cendre. Une autre guerre devait bientôt enflammer de nouveau tous les esprits.

Après une couple de siècles où deux races, deux langues et deux religions s'étaient constamment affrontées en Amérique, l'Angleterre pouvait enfin prétendre à la suprématie sur notre continent. Mais à peine avait-elle établi une paix relative chez ses nouveaux sujets de sang français, d'abord par la force des armes, puis par le présent en douceur

de l'“Acte de Québec”, qu'elle vit ses propres fils des colonies anglaises au sud du Canada, irrités par les extorsions et les injustices de Londres, s'insurger en masse contre leur mère-patrie. Ce nouveau conflit, qui influa si fortement sur le destin de l'Amérique, changea aussi complètement la vie de la famille Cazeau.

Les treize colonies américaines venaient de s'ériger en république et les mêmes parlementaires qui, une couple d'années plus tôt, avaient commis l'insigne bêtise de désapprouver publiquement l'octroi de l'“Acte de Québec,” maintenant plus avertis ou plus conciliants, invitèrent les Canadiens-français à se joindre à eux pour secouer définitivement le joug de l'Angleterre. Mais se méfiant tantôt de leurs anciens ennemis, les Anglais, tantôt de leurs nouveaux amis, les Américains, les Canadiens-français se partagèrent, non pas tant entre les deux camps qu'en deux factions distinctes: la première, sans collaborer beaucoup à la défense des positions anglaises, restait passive, ne demandant qu'à être laissée tranquille; l'autre, espérant toujours que les Anglais seraient boutés hors de l'Amérique, prenait partie pour la cause des “rebels américains”, comme on les appelait alors. Cazeau se rangea parmi ceux-ci, bien que, dans une pareille aventure, il eût plus à perdre qu'à gagner.

Des milliers de Canadiens-français eurent le même courage ou ne demandaient pas mieux que d'en faire autant. Voilà un fait qu'on ne mentionne pas souvent; on préfère insister sur la loyauté des Canadiens-français d'alors envers la Couronne britannique. C'est pourtant un fait parfaitement établi par des documents officiels dans les archives du Canada que cette loyauté était chose plus ou moins précaire. Ouvrez par exemple le “Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour l'année 1927” et vous y trouverez consigné en entier le compte-rendu d'une tournée faite dans le district de Québec sur ordre du gouverneur-général Carleton en 1776. Les commissaires chargés de faire cette tournée d'inspection étaient trois citoyens d'excellente réputation, restés fidèles au Roi d'Angleterre: Messieurs Baby, Taschereau et Williams, et c'est dans le Journal tenu et signé par ces messieurs, nullement favorable à la cause américaine, que sont consignés les faits suivants, avec bien d'autres:

“La Pointe-Lévis” était généralement séditionnaire, active en faveur des “rebels”; à “Saint-François-du-Sud,” la moitié des hommes assistaient à l'assemblée de la Pointe-Lévis en faveur des Américains; tandis qu'à “Beaumont, Saint-Michel, Cap-Saint-Ignace, Rivière-Ouelle, Château-Richer, Bécancour, Gentilly,” les habitants ont montré “beaucoup d'affection pour les rebels et leur ont aidé volontiers.” A la Pointe-aux-Trembles, Batiscan, Grondines, au Cap-de-la-Madeleine, à Champlain, Terrebonne, Berthier, “on travailla non seulement sans résistance, mais avec affection pour les rebels.” Il serait trop long de nommer tous les villages où se fit cette enquête officielle et les nombreux officiers de milice que Messieurs Baby, Taschereau et Williams, nantis de pouvoirs par le gouverneur Carleton, durent démettre de leurs charges parce que ces officiers persistaient à mener les idées et les miliciens tambours battants pour la cause américaine.

Cela inquiéta assez les gouvernants anglais pour les porter à se montrer plus conciliants envers leurs nouveaux sujets. A cet effet, on

se garda bien de forcer les Canadiens-français à servir avec les troupes anglaises contre les Américains, surtout lorsqu'on apprit que la France se joindrait à la cause américaine. Londres jugea que le mieux à faire était de laisser en paix les sujets de sang français, pourvu qu'ils se montrassent suffisamment neutres. Je n'ai pas à vous faire ici le résumé de la participation des Canadiens-français dans cette guerre, mais seulement le rôle qu'y joua François Cazeau, lequel, resté très français de cœur et de sympathies, et connaissant un peu la part que la France se préparait à prendre dans ce conflit, se mit, comme il le pensait, au service de la France en Amérique.

Aussi, lorsque le Congrès Continental, siégeant à Philadelphie en 1774, eut adressé sa fameuse "Lettre aux habitants de la Province de Québec", traduite et imprimée en français par Fleury Mesplets, résidant alors à Philadelphie, cette invite, comme nombre d'autres proclamations destinées surtout aux Canadiens-français, fut envoyée à Cazeau, qui vit à sa diffusion dans toute la région de Montréal, où elle fut distribuée de porte en porte. Le général américain Schuyler, en charge des armées du Nord, affirma plus tard sous serment qu'il avait envoyé ces imprimés directement à François Cazeau à Montréal. Et le gouverneur Haldimand, en ordonnant l'arrestation de Cazeau, dira à son tour avoir eu les preuves des rapports de Cazeau avec Schuyler. Mais j'anticipe un peu.

Avant, pendant et après l'invasion du Canada par les troupes américaines, Cazeau leur servit de fournisseur. Et lorsque les Américains prirent Montréal, cependant que le général Montgomery occupait le Château de Ramezay, son aide-de-camp, le lieutenant Van Renselaer, ainsi que le major Gansvoort et le chirurgien McCrea furent reçus dans la famille de Cazeau. L'année suivante, il en hébergea d'autres. Le général Benedict Arnold invita alors Cazeau par lettre à aider le colonel Biddle et son régiment américain en route pour Les Cèdres et Ticonderoga (Carillon), où il y avait parmi les troupes américaines un régiment canadien-français commandé alors par le colonel Antil et plus tard par Hazen. Cazeau leur envoya du drap, des vivres, des fournitures qu'on lui paya \$2400.00 en papier-monnaie continental, argent qui n'avait cours que dans les Etats en rébellion, où il était déjà déprécié. Homme d'affaires averti, Cazeau savait qu'il ne pourrait s'en servir de longtemps; cependant il l'accepta, car j'ai déjà dit qu'il était moins et plus qu'un simple profiteur de guerre: il visait surtout à la revanche de la France et à l'indépendance de l'Amérique. Bibaud, dans son "Histoire du Canada" dit que "Cazeau avait employé son immense fortune à servir les Américains, croyant en même temps servir la France, son pays natal..." Poursuivant cette idée maîtresse, Cazeau donna l'ordre à son commis en chef, Robert Keith, de vendre ses marchandises aux Indiens et aux Canadiens-français à un prix de perte, afin de gagner leur confiance et leur amitié pour lui-même et la cause américaine.

Bientôt, la situation au Canada changea. L'Angleterre se mit à y expédier des renforts militaires très considérables, cependant que la France tardait à envoyer ceux qu'elle avait promis aux Américains. Ces derniers, cernés, décimés par la maladie, battus à Québec, se retirèrent de Montréal et du Canada pour se replier autour du Lac Champlain.

Entretiens, Cazeau, qui avait plusieurs moulins à farine, avait rempli ses greniers avec 12,000 minots de blé qu'il fit préparer pour les troupes américaines. Puis en 1777 il acheta trois grands bateaux qu'il fit charger de provisions et de fournitures — vêtements, farine, vin, fromage, etc. — le tout destiné aux troupes continentales du fort de Ticonderoga. Mais les Anglais surgirent en forces supérieures, assiégèrent et prirent Carillon, saccageant tout et coulant les bateaux de Cazeau en route sur le lac. Ce fut pour lui le commencement de la débâcle. Sans doute, la seule perte de ces bateaux et de leur riche cargaison n'aurait pas ruiné le négociant montréalais, mais l'atmosphère était chargée de menaces pour les amis des "rebels". Une fois les Américains partis du Canada, en 1776, ceux qui les avaient reçus et aidés se trouvèrent en fort mauvaise posture vis-à-vis les Anglais, qui attendaient le bon moment de sévir contre les chefs de ceux qu'ils appelaient tous des traîtres.

Par la suite, plusieurs des plus respectables citoyens de Montréal, appelés à rendre témoignage, affirmèrent qu'après le départ des Américains le Commissaire de la police de Montréal envoya bien des fois chez Cazeau des officiers et soldats anglais pour s'y loger à l'aise et que ces derniers ne se gênèrent pas pour faire toutes sortes de dégâts à la propriété, au point que la santé de Madame Cazeau en fut sérieusement atteinte. Enfin, après avoir fait subir bien des ennuis et des indignités aux partisans des "rebels" américains, les Anglais mirent ces partisans sous arrêt. Mais seulement en 1780. Le premier mandat d'arrestation émis fut contre Cazeau: avril 1780:

"Instruction fut donnée de demander au shérif Grey de l'arrêter et de s'emparer de ses papiers, mais qu'on ne devrait garder que ceux ayant trait à la politique. Son Excellence (Lord Haldiman) désire que vous ayiez particulièrement soin d'agir avec modération afin de ne laisser aussi peu que possible prise à la censure"... Cazeau partit pour Québec avant la visite du shérif et on ne trouva dans sa maison aucun documents sauf de vieux papiers sans importance. Deux magistrats assistaient à la visite domiciliaire et Madame Cazeau se déclara satisfaite de la manière dont on avait fait les recherches."

Et le gouverneur Haldimand, écrivant à un ami à Londres, disait:

"Another gentleman of France put out of the way of mischief for a time was François Cazeau, a man of means with many friends, whose seizure was to be given at least the semblance of Legality."

Mais ce "gentleman of France" n'avait pas attendu qu'on vint le coffrer. Espérant probablement rendre les choses moins pénibles pour sa femme et ses enfants, Cazeau devança l'exécution du mandat d'arrestation en partant pour Québec, où il se constitua prisonnier. Le "Provost-Marshal" de Québec avait déjà reçu une communication impérative du lieutenant-gouverneur Cramahé, écrivant au nom du gouverneur Haldimand ce qui suit:

“Vous êtes par la présente enjoint de recevoir et d’héberger, sous bonne garde, François Cazeau de Montréal et Charles Hay de Québec, accusés de “haute trahison”. Défense de les laisser communiquer entr’eux ou avec qui que ce soit en dehors de la prison, et ceci en dépit de tout ordre contraire sauf un autre ordre de ma part à cet effet. La présente est pour vous servir de mandat. Fait et signé à Québec, ce 10 avril, 1780. Par ordre de Son Excellence.

H. T. Cramahé.”

Ils furent incarcérés au Couvent des Récollets, face au Château Saint-Louis, où résidait le gouverneur Haldimand. François Cazeau y fut par tous considéré comme un des principaux prisonniers d’Etat. Dix jours après leur arrivée à Québec, peut-être pour imprimer à la chose un plus grand “semblant de légalité”, le nom de Cazeau, déjà emprisonné, figure sur un ordre émis à Montréal (15 avril 1780) pour l’arrestation de dix-huit montréalais. Noms d’individus plus ou moins reluisants, comme Pierre Ducalvet, un homme qui ne manquait pas de talents, mais hargneux, vindicatif, porté à exagérer toujours; Fleury Mesplets, buveur et imprévoyant, qui était venu ouvrir une imprimerie à Montréal et devait y fonder le premier journal; et Valentin Jotard et Pierre de Sales Laterrière, qui aimaient un peu trop à faire la fête. Tous les quatre se trouvaient aussi à la prison de Québec sous la garde du R.P. de Bérrey. Ducalvet, qui d’ordinaire trempait sa plume dans le fiel, a écrit beaucoup de mal de la prison des Récollets et de son gardien-en-chef. Par contre, Sir James-M. Lemoine affirmait devant la Société Royale du Canada, en 1888, que le régime n’y fut pas trop sévère, chaque prisonnier militaire y ayant sa chambre particulière et la permission de recevoir parents et amis le jour comme le soir. Il est certain aussi que Cazeau écrivait beaucoup de lettres. Voilà qui ne s’accorde guère avec l’injonction de Cramahé, mais peut-être cet ordre fut-il adouci par la suite.

Je ne sais pas si le fils aîné de Cazeau, également nommé François, fut emprisonné à Québec en même temps que son père. Il y passa certainement quelque temps, tous les documents disant que le père et le fils s’évadèrent ensemble. Cazeau y resta environ un an et demi, je crois, c’est-à-dire depuis avril 1780, jusqu’à l’automne de l’année suivante.

Durant ce temps il écrivait à sa femme, sa “chère Reine”, lui disant de marquer la réception de chaque lettre parce qu’il ne manquait pas de lui écrire par chaque poste; il lui explique quelques affaires qu’il a laissées en suspens, lui parle d’un procès qu’elle doit poursuivre, lui donne maints conseils et cherche à lui inspirer confiance en l’avenir; et puis il commente les nouvelles, ou plutôt les rumeurs alors courantes à Québec, presque toutes sans fondements. Cela servait à l’occuper un peu, car il ne semble pas avoir fréquenté Mesplets, Jotard et de Sales Laterrière, qui étaient aussi, comme je l’ai dit, sous le toit de cette prison et y menaient joyeuse vie. Par sa position et son caractère, Cazeau leur était supérieur; par ses goûts et ses habitudes, il ne leur ressemblait en rien. Quant au nom de Ducalvet, il n’apparaît que deux ou trois fois dans les papiers si nombreux dont j’ai copie: la première fois, dans

Brymner, qui cite une lettre d'un nommé Heurtebise Gagné, lequel, écrivant de Montréal à Cazeau emprisonné à Québec, dit que Ducalvet, inquiet et voulant changer de logis, en parla à Madame Cazeau qui lui offrit une chambre chez elle et que Gagné l'avait vu dans la famille Cazeau; une autre fois, bien des années plus tard, Cazeau, à Paris, dit qu'il a aidé le fils de Ducalvet, ce dernier ayant péri en mer. Quant aux autres conspirateurs arrêtés vers le même temps que Cazeau, leurs noms n'apparaissent pas du tout dans ma collection, où pourtant tant d'autres noms surgissent et reviennent.

Mais le simple fait d'avoir joué un rôle actif dans la grande conspiration pour se libérer de la chaîne anglaise, livrait Cazeau à la merci des gouvernants et des ennemis personnels, envieux ou autres, que ses longs succès pouvaient lui avoir créés. Quantité de gens furent questionnés. Un nommé Trudel, de Châteauguay et un Indien de Caughnawaga déclarèrent que Cazeau leur avait envoyé un certain James Kenney, qu'ils devaient guider de l'autre côté chez les Américains; puis d'autres personnes viennent révéler les quantités de farine que les moulins de Cazeau avaient envoyées aux troupes continentales. Et les procès de Cazeau ne vont pas très bien, et Madame Cazeau ne s'entend pas trop aux affaires. Enfin, à l'automne de 1780, les biens-fonds de Cazeau sont vendus publiquement par le shérif. Ils sont adjugés à un nommé Bouthillier, Madame Cazeau et ses enfants étant immédiatement mis à la porte. Comme ils n'avaient pas d'autre asile, Bouthillier, peut-être un ami de la famille, pris de compassion, loua à ses frais une maison à Lachine et y fit conduire la famille de Cazeau, laquelle fut dépossédée non seulement de la maison qui l'abritait mais de presque tout ce qui la faisait vivre largement, la plus grande partie des magasins, moulins et terres de Cazeau se trouvant dans le district de Montréal. Comment Madame Cazeau et ses enfants se tirèrent d'affaire dans les années qui suivirent, je ne saurais dire. Ils avaient peut-être quelque argent en réserve; il est certain qu'ils avaient d'excellentes relations. Les enfants de Cazeau, par la suite, se montrèrent instruits et ils semblent s'être "bien mariés", comme on dit.

Cazeau lui-même ne se décourage pas. Le coup est dur, mais il espère se relever. Son fils et lui, dans leur prison, s'occupent à préparer leur évasion. Fauteux affirme que Cazeau écrivit de la prison de Québec en 1782, et Sulte dit qu'il fut relâché avec une douzaine d'autres après que la paix fut faite. Ces deux annalistes doivent s'être trompés. La paix ne fut faite qu'en 1783 et des documents officiels montrent que la première pétition de Cazeau fut présentée au Congrès Continental, à Philadelphie, aux premiers jours de janvier 1782, plus d'un an avant la fin de la guerre, et le "Journal of the Continental Congress" en accuse réception:

"The Committee of the Week Report,

That the Memorial of Francis Cazeau, late of Montreal, requesting pay for supplies he furnished our Troops while in Canada, and for the services done and losses sustained in consequence of his attachment to the interest of the United States, be referred to a Special Committee."

Il est apparent que Cazeau était à Philadelphie, où le Congrès siégeait alors, et avant de s'y rendre, il avait dû s'enfuir de prison et faire son chemin à travers bois et champs jusqu'à Albany, ce qui est une distance de quelques centaines de milles; puis d'Albany, se rendre par étapes, en diligence, à New-York et enfin à Philadelphie. Des documents, tant canadiens qu'américains, disent que les deux Cazeau, père et fils, s'évadèrent ensemble. Pour faire un pareil trajet, préparer sa pétition et réussir à la présenter aux législateurs au commencement de janvier 1782, il a dû s'enfuir de Québec avec son fils pas plus tard qu'à l'automne de 1781.

Dans la mention de cette première pétition, on ne rapporte la demande d'aucune somme spécifique, mais peu après, d'autres documents indiquent que l'indemnité demandée fut d'environ \$22,000.00. Le comité spécial chargé de l'affaire met du temps à se prononcer; alors, Cazeau obtient des plus hauts officiers qu'il a connus des dépositions assermentées, toutes favorables à sa cause, entr'autres celles des colonels Gansvoort, Antil et Biddle. Ce dernier était quartier-maître général des armées américaines, bien en mesure par conséquent de connaître les services que Cazeau avait pu rendre.

Enfin, le comité spécial du Congrès se prononça sur le mémoire de Cazeau (6 février 1783). Parlant au nom de ses collègues du Comité, Alexander Hamilton reconnaît que Cazeau a servi la cause de l'indépendance américaine, sans pouvoir dire, toutefois, jusqu'où ont été les services rendus et les pertes subies. On lui accorde sur-le-champ un à-compte.

"It appears from respectable testimony that Mr. Cazeau, a man of influence and property in Canada, has been ruined by his attachment to the American cause. The Committee, however, are of opinion that as it is impossible now to judge of the eventual circumstances of Mr. Cazeau and of the precise extent of his services and sacrifices, Congress ought not at present to take up the general consideration of his case, but that policy and justice require, as far as the situation of public affairs will permit, some relief of his distresses, they therefore advise that the Superintendent of Finance be directed to advance him one thousand dollars on account." ¹

Ce n'est pas ce qu'espérait Cazeau, mais c'est quelque chose, un assez bon commencement. On a reconnu publiquement qu'il a servi la cause américaine, on désire en savoir davantage et on lui offre un à-compte de mille dollars, dont il a grand besoin. Il accepte cet à-compte.

Pendant que ceci se passe à Philadelphie, en ce mois de février 1783, à Londres, la paix étant alors décidée mais non encore ratifiée, Lord Townshend, ignorant toujours l'évasion de Cazeau, écrit de Londres au gouverneur Haldimand, pour lui dire qu'on ferait bien de relâcher Hay, Cazeau, Ducalvet et Pillion, afin "d'aider à rétablir la cordialité entre les sujets anglais et la population des Etats-Unis." Les portes des Récollets s'ouvrent donc pour ce qui y restait de prisonniers politi-

1. Journal of the Continental Congress, 6 février 1783.

ques; quant à Cazeau, aux Etats-Unis depuis plus d'un an, il songeait maintenant à rentrer au Canada, au moins provisoirement.

Il attendait l'arrêt définitif sur sa demande d'indemnité. Mais le Congrès, accablé de réclamations de toutes sortes et averti que le Trésor est presque à sec après des années de guerre, délibère longuement, avance prudemment. Cazeau écrit alors au Président du Congrès, disant qu'il a l'intention de se rendre avec son fils à la frontière canadienne pour y rencontrer sa femme et ses autres enfants et aviser aux moyens à prendre pour sauver quelques bribes de sa fortune engloutie. ¹ En même temps, espérant plus qu'une rencontre aux frontières, il demande au général Schuyler, en charge de l'armée du nord, d'intercéder en sa faveur auprès du gouverneur Haldimand. Schuyler écrit de Saratoga demandant au gouverneur du Canada de permettre à Cazeau de retourner temporairement au Canada pour y revoir sa famille. Haldimand répond (le 30 juin 1783) à Schuyler, accordant la permission demandée.

Il est étrange que nul autre document, nulle lettre dans ma collection ne mentionne ce retour de Cazeau en son pays adoptif: ce fut la dernière fois, apparemment, qu'il remit le pied au Canada. Cependant, il dut certainement y aller, en ayant obtenu la permission. Et puis une poignée de certificats exécutés au Canada durant les deux mois suivants, dont plusieurs signés par d'anciens amis et employés, attestant les activités de Cazeau en faveur des Américains, semblent prouver que Cazeau s'occupa lui-même à recueillir des témoignages qui le serviraient auprès du Congrès. Enfin, après cette époque, il n'est plus question de son fils aîné, le jeune François, alors âgé de 21 ans. Il dut rester définitivement au Canada, parce que dans son contrat de mariage, neuf ans plus tard (1792) avec Ellen Sanford, il est qualifié de marchand à Saint-Eustache.

Après quelques trois mois passés dans sa famille au Canada, Cazeau, père, dut encore une fois s'arracher des bras de sa femme et de ses enfants et, seul, reprendre la route de l'exil. A en juger par les papiers que j'ai examinés, il ne devait plus jamais revoir sa femme, et un seul de ses enfants, le deuxième, Charles-Louis, put le relancer dans

1. To His Excellency Boudinot
President of the United States in Congress Assembled.

Sir:

Permit me the liberty of informing your Excellency that as the only happiness I can at present give to my family is by returning to their embrace, I am determined to go near the frontiers of Canada and to advise Mrs. Cazeau of my being there in order that she, and my son Charles (should he be at liberty) may come to me in the woods where we shall confer on the means of our reunion and endeavor to clean the remains of my scattered fortune at the same time relying firmly on the justice & liberality of your Excellency and the honorable United States in Congress Assembled to reimburse the losses I have sustained in support of the cause of American Liberty. I have the honor to be with the greatest respect,

Your Excellency's

Ver'y ob't and humble serv't

(signed) FRS. CAZEAU

Philadelphia, May 31st, 1783.

(Letter in the Manuscript Division of the Library of Congress at Washington. In the Papers of the Continental Congress, No 78, VI, folio 183.)

les années qui suivirent. J'ai dit que François Cazeau père, dut passer trois mois au Canada parce que, de juin à septembre, il se procura des certificats de gens qui demeuraient dans les environs de Montréal ou sur la route du retour à Philadelphie. Si Cazeau n'arrivait pas aux Etats-Unis, cette fois, en fugitif, il n'y rentrait pas, non plus, en richard ni en seigneur. Cependant, il avait dû sauver quelques débris de sa grande fortune, et il avait intenté un procès à Montréal à René Cartier, seigneur de La Salle, procès qui devait se terminer l'année suivante en faveur de Cazeau, qui y gagna 13,000 chelins.

Et pendant que nous y sommes, parlons-en, de "la belle argent." Dans l'affaire Cazeau, on en voit de toutes les sortes et de toutes les valeurs. C'est d'abord 19,000 livres françaises, puis 1,000 livres cours de la Province, puis 2,400 dollars en papier-monnaie continental, puis 1000 dollars américains, puis 13,000 chelins, puis 5,000 dollars, puis 22,000 dollars, puis 200,000 piastres, puis 60,000 dollars, puis un million de francs français, puis quelques livres anglaises, et enfin, après d'autres fluctuations comme celles de la Bourse, on encaisse \$42,000.00 sonnants, et pour finir, 24,000 autres dollars. Et j'en passe. C'est pour dire que les Américains d'aujourd'hui n'ont pas inventé ces combines: les financiers de tous les temps et de tous les pays s'y sont adonnés, même les Français passés par Montréal.

Revenu aux Etats-Unis, Cazeau dut s'activer, car l'année suivante un Comité du Congrès fait un rapport en tous points favorable à Cazeau, recommandant le règlement de ses comptes et demandant à l'intendant des Finances, Robert Morris, de lui faire immédiatement une avance de \$5,000.00 et de lui payer le reste en certificats du gouvernement. Ce rapport fut rédigé et écrit par James Monroe, qui devait plus tard être ambassadeur en France, puis président des Etats-Unis. Dans cette réclamation en suspens, Cazeau demandait d'être remboursé pour des fournitures, avances et pertes, de 1777 à 1780. Ses réclamations semblent raisonnables et bien appuyées par les faits, comme par les attestations assermentées d'un grand nombre de gens.

Cazeau réclame pour 8,000 minots de blé; pour trois bateaux et leurs cargaisons de vins, liqueurs, thé, fromage et vêtements; pour la solde de Jean-Baptiste, Indien de Caughnawaga et d'un autre Indien Onneyout, envoyés comme "expresses" avec des informations au général Schuyler, Indiens que Schuyler fit mener devant le Congrès; et puis pour les dépenses de Kenney ainsi que de son guide Trudel, et pour diverses autres dépenses et avances faites pour le compte de l'armée américaine. Si le Congrès avait pu solder sur l'heure le compte de Cazeau, ce dernier se serait probablement montré satisfait. Cela aurait aussi sauvé beaucoup d'argent aux Américains et épargné énormément de tracas aux messieurs du Congrès pendant quatre-vingts ans.

Malheureusement pour Cazeau, le Congrès siégeant alors à Baltimore se voyait accablé de demandes d'indemnité et de remboursements de toutes sortes, alors que la toute nouvelle république américaine, au sortir de la guerre, se trouvait presque ruinée. A la Trésorerie, le Vérificateur des comptes objecte que les réclamations de Cazeau ne sont pas appuyées par des preuves positives. Le "Comptroller" abonde dans le même sens et le Surintendant des Finances, Morris, se range de leur

côté. L'affaire s'arrête (avril 1784). En mai, le Congrès renvoie à plus tard la cause de Cazeau. Et en juin, ce dernier, qui avait écrit à Morris personnellement, le priant de consentir au règlement de son affaire, reçoit du Surintendant des Finances la réponse suivante, aussi inflexible que brève: "My duty to the United States prohibits my compliance with your request." Morris devait se montrer insensible dans bien d'autres occasions et pour bien d'autres gens. Il y était plus ou moins forcé, comme il l'a dit, par son devoir envers les Etats-Unis, nation encore toute nouvelle, très appauvrie par la guerre, plus riche en territoire qu'en argent ou en autres ressources développées. Surtout: les Etats-Unis, en ce temps-là, comptaient moins de cinq millions d'habitants. Et les demandes de secours, d'indemnité, affluaient pour submerger les ressources. ¹

Afin de résoudre ce problème, au moins en partie, on nomma des enquêteurs et des arbitres pour le règlement des disputes quant aux fournitures de guerre. Un certain John D. Mercier fut chargé d'enquêter sur celles des Canadiens qui avaient agi comme fournisseurs des armées américaines. Mercier était canadien lui-même. Dans quelque rapport officiel, il se permet de critiquer les revendications de Cazeau, et celui-ci répondit, dans une "Communication" adressée au président du Congrès. La riposte est verte et me semble convainquante. J'ai lu la pièce originale en manuscrit, écrite de la main de Cazeau. La voici en partie:

"Quant à la singulière objection (faite par Mercier) de n'être pas muni d'aucun ordre des généraux américains, ne pourrais-je pas lui demander (à Mercier) s'il croit que le général Benedict Arnold se fut engagé par devant notaire?

Le sieur Mercier veut insinuer que les dites cargaisons (des bateaux) n'étaient pas destinées aux armées américaines. Pourrais-je demander au sieur Mercier où est-ce qu'il croit qu'allaient ces denrées, puisqu'elles avaient déjà dépassé tous les postes anglais lorsque le major Brown s'en empara et les déclara de bonne prise? Est-il possible qu'un homme de bonne foi puisse se persuader que ces marchandises allassent ailleurs que chez les américains?

Mercier objecte qu'il me croit trop prudent pour avoir exposé tant de bien de cette manière... A combien d'autres hommes ne pourrait-on pas faire cette objection, hommes illustres ou simples particuliers... qui ont non seulement sacrifié leurs biens mais même leurs vies pour le salut de l'Amérique.

L'honorable Congrès a passé deux Résolutions en ma faveur... après 14 mois de réflexion; mon Mémoire et ses preuves ont sans doute, pendant ce temps, été scrupuleusement examinés, elles ont dû être assez convaincantes, puisqu'elles ont été admises... Le

1. Je ne mentionnerai que les requêtes faites vers cette même époque par les généraux de la Fayette, Clinton et Hazen en faveur des "Canadiens réfugiés"; par les Ursulines de Trois-Rivières et par des particuliers tels que le lieutenant Jacques Jolibois, Jean Ménard dit Brindamour, et le major Laurent Olivier, qui avait "femme et enfants emmenées avec lui du Canada."

Congrès a pesé, dans sa Sagesse, la nature des circonstances, la possibilité des preuves, mon caractère et mon existence au Canada. Il a entendu les témoignages les plus respectables sur ces différents points soumis à sa décision et m'a déferé le serment comme un moyen de fortifier ces preuves... Quelles preuves, quelles affirmations contraires le sieur Mercier peut-il m'opposer?

Mr Morris m'objecte qu'il ne voit pas que j'ai donné aucune preuve de zèle pour les États-Unis. Mr Morris n'est pas aussi clairvoyant que les hommes responsables qui par leurs dépositions assermentées ont déterminé le Congrès à admettre mes preuves et mon serment, contre lesquels le sieur Mercier n'a pas seulement le droit de s'élever.

C'est donc du tribunal auguste que votre Excellence préside... que j'attends les moyens de pouvoir appeler ma femme et mes enfants au milieu d'un peuple libre, pour lequel j'ai exposé ma fortune et ma vie..."

Cette lettre fut écrite en janvier 1785, à New-York, où le Congrès américain allait se rassembler, car il n'y avait pas encore de ville établie comme capitale permanente, la ville de Washington n'étant pas encore construite. En 1785 Cazeau, devinant qu'il aurait beaucoup d'opposition à vaincre, recueillit d'autres témoignages de personnes influentes et bien renseignées sur la part qu'il avait prise dans le récent conflit. En mai, un comité recommande qu'on soumette à nouvel examen le cas Cazeau; en juin, ce comité fait son rapport; en août, le Congrès, sans se montrer autrement défavorable à Cazeau, décide qu'on ne devrait pas régler son cas particulier avant d'avoir adopté un plan général en ce qui regarde les réclamations des autres Canadiens ayant servi la cause américaine. On projette déjà de leur octroyer des terres à même le domaine public, dans l'État de New-York, et on demande à Cazeau d'envoyer à William Barber, commissaire des comptes de cet État, une lettre expliquant exactement ce qu'il a fait pour aider la cause américaine. Cazeau s'exécute.

Il demeurerait alors à Philadelphie, où s'étaient réfugiés un certain nombre d'autres Canadiens, et en cette même année 1785, il envoya au Congrès une pétition, non pas pour lui-même, mais en sa qualité d'exécuteur testamentaire d'un ami décédé, le capitaine Augustin Florat de Florimont. Il n'y a pas de place ici pour l'histoire de ce dernier, assez intéressante. Je dirai seulement que le capitaine Florat de Florimont, né en France, était dans le corps de génie d'un régiment à la Guadeloupe en 1776. Obtenant de ses supérieurs la permission de servir la cause américaine, il vint aux États-Unis, et présenta ses lettres de créance au général Washington, qui l'envoya rejoindre le régiment de Hazen. Il servit au maintien des fortifications de Ticonderoga (Carillon) sous l'ingénieur-en-chef Pélassier. En 1781, se trouvant à Philadelphie et gravement malade, il avait fait son testament, nommant François Cazeau son exécuteur testamentaire. Les témoins avaient été un américain du nom de J.-J. Lee, et deux prêtres français, Robert Molyneux et M. Thévenet, sulpicien. Donc, quand le capitaine Florat mourut, quatre ans plus tard, Cazeau demandait au Congrès ce qui restait dû de la solde de cet officier, afin de régler les comptes du dit capitaine.

Ce qui n'empêche nullement Cazeau de batailler pour ses droits à lui. L'année suivante, 1786, sa cause apparaît cinq fois différentes, d'une manière ou d'une autre, dans les registres officiels, mais sans que cela l'avance beaucoup. Le pays ne se relève que lentement de sa dépression et les législateurs ont une multitude de choses à instaurer dans la nouvelle république. Le Congrès a été en pérégrinations perpétuelles pendant les dix premières années de son existence, s'assemblant à Philadelphie, Baltimore, Lancaster, York, Princeton, Annapolis et Trenton. On ne pouvait pas trimballer partout et toujours les nombreux casiers de fiches et de dossiers du gouvernement, sur lesquels il fallait monter bonne garde; les membres du Congrès changeaient d'année en année et les nouveaux ne connaissant pas l'affaire Cazeau, c'était à recommencer chaque fois. Inlassablement, Cazeau recommençait; toujours il trouvait des amis influents. Presque à chaque session il présentait un mémoire. Il le fit donc maintenant à New-York, où les législateurs devaient siéger quatre ans dans un nouvel Hôtel-de-ville construit d'après les plans d'un ingénieur français, Pierre-Charles l'Enfant, le même qui, bientôt, dresserait si largement et minutieusement les plans de la capitale permanente, l'incomparablement belle ville de Washington.

Mais dans l'automne de cette même année 1786, Cazeau, fatigué de voir sa cause traîner depuis quatre ans, quittait New-York pour aller en France demander l'appui des pouvoirs de son pays d'origine. Un enchaînement de circonstances imprévues devait l'y retenir quinze ans.

* * * * *

En France, Cazeau retrouve quelques membres de sa famille, entr'autres sa vieille mère et un frère qui demeurent quelque part en province, sur une propriété nommée "Bourbeaux." Deux neveux portant le nom de Cazeau sont officiers aux Indes françaises.

François Cazeau a bien besoin d'argent. Il active un procès intenté contre André-François Odelin, de la Rivière la Tortue, près de Montréal, pour rentrer dans une créance de 9,000 livres signée dix ans auparavant. Mais Odelin, désirant se tirer d'affaire à bon marché, voudrait bien désavouer maintenant sa créance et sa signature. Le procès se complique du fait que les papiers ont dû se promener de Montréal à Londres, puis à Paris, où les choses vont mal dans les cours de justice comme à la Cour de Versailles et partout ailleurs, car la Révolution française gronde. Je ne sais pas comment finit ce procès-là.

Cazeau écrit de longues lettres à sa femme, sa chère "Reine", lui décrit maints aspects de la France bouleversée, puis revient à ses affaires personnelles. Il s'est fait des amis, entr'autres Carra, de la Bibliothèque du Roy, qui l'aide à rédiger et faire imprimer des requêtes expliquant les réclamations qu'il adresse au gouvernement américain et demandant l'appui du gouvernement français dans son affaire. Carra écrit à Jefferson, ministre américain à Paris et un autre futur président des États-Unis, demandant une audience pour Cazeau et disant que le général marquis de La Fayette a pris connaissance de la cause. On s'entend pour que l'affaire soit suspendue au moins temporairement, cependant que Jefferson demande au Congrès de lui envoyer en France copie du

dossier Cazeau. Le Congrès se rend à la demande de Jefferson. Cazeau, de son côté, engage à Paris comme son fondé de pouvoir J.-J. Brissot de Warville, qui partait pour l'Amérique. Je n'ai rien trouvé au sujet de ce que Brissot de Warville a pu faire pour Cazeau aux États-Unis. Bien d'autres démarches durent l'occuper; ce futur membre de la Convention devait mourir peu après sous le couteau de la guillotine.

En 1792, cependant, l'Assemblée Nationale de France prend le temps de s'occuper de l'affaire de Cazeau et trouve qu'il est en droit dans ses réclamations; le Comité Diplomatique du Commerce et de l'Industrie va jusqu'à recommander qu'on accorde à Cazeau, qui a servi la France, une indemnité de 125,000 livres et l'appui du gouvernement français auprès du Congrès américain. L'Assemblée Nationale passe un décret à cet effet le 8 septembre 1792. Cazeau va-t-il enfin gagner sa cause, au moins en partie? Non, pas encore, pas plus en France qu'en Amérique. On est à la veille de la Convention, prélude de la Révolution. Quinze jours après ce beau décret de l'Assemblée Nationale en faveur de Cazeau, la monarchie française tombe et tout le gouvernement avec elle. La République surgit, avec tout un monde nouveau en France.

Comme les malheurs ne semblent jamais aller seuls, une autre épreuve et plus intime atteint Cazeau: en cette année de 1792, Madame Cazeau, sa "chère Reine", meurt au Canada.

Cazeau a près de soixante ans. Depuis dix ans il lutte contre la mauvaise fortune et il sent le besoin de se faire aider. Il engage comme son fondé de pouvoir aux États-Unis Clement Biddle, alors de passage à Paris, qu'il a connu comme officier en Amérique. Biddle, réputé un des meilleurs avocats américains, s'en retourne aux États-Unis, cependant que le règne de la Terreur commence en France. On guillotine le plus grand et le plus généreux des amis des États-Unis, Louis XVI. La reine Marie-Antoinette suivra bientôt, ainsi que l'amiral comte d'Estaing, qui avait commandé la plus puissante des escadres françaises dans les eaux américaines durant la guerre de l'Indépendance. Tant d'autres parmi ce qu'il y a de meilleur en France vont être sacrifiés... Et pendant que le reste du monde regarde avec effroi ce qui se passe là, les enfants de Cazeau, en Amérique, tremblent pour la sécurité de leur père. Alors, pendant que tous ceux qui pouvaient quitter la France se hâtaient de le faire, le deuxième fils de Cazeau, le docteur Charles-Louis Cazeau, qui pratiqua la médecine à Varennes, traverse l'Atlantique et va trouver son père au milieu de la tourmente. Mais Cazeau avait dû se tenir coi, pendant quelque temps, ou trouver un refuge en province, car après avoir vu son père le docteur revint seul au Canada.

La Terreur a des répercussions jusqu'en Amérique, où la Convention avait déjà froissé les esprits par bien des maladresses. Biddle, n'ayant eu aucun succès dans la cause de Cazeau, remet à celui-ci les pouvoirs qu'il en a reçus. Cazeau investit alors de ces pouvoirs James Swan, marchand de Boston faisant des affaires considérables en France. Quelque temps après être rentré en Amérique, Swan écrit à Cazeau qu'il ferait bien d'attendre la réunion des hauts commissaires de France et des États-Unis. Un peu plus tard, une pétition leur est présentée à Paris; mais ces messieurs jugent bon de renvoyer le cas au Congrès américain. L'affaire est finalement remise au Secrétaire d'État américain,

lequel la classe dans ses fiches, la situation entre les deux pays étant de plus en plus mauvaise. Le Directoire se montre hostile aux Etats-Unis et le ministre américain à Paris, Monroe, un futur président qui avait encore intercédé pour Cazeau, est rappelé en Amérique par le premier président, Washington.

Il est tout de même épatant, notre Cazeau, de poursuivre son affaire par des temps pareils et de trouver des gens éminents pour la patronner. C'est alors, par toute l'Europe, la période des grandes campagnes militaires; le général Bonaparte commence à s'affirmer. On bataille de tous les côtés, et en politique le Directoire fait charivari. Mais François Cazeau ne se laisse pas arrêter pour si peu: il en a vu bien d'autres. Il continue sa campagne à lui et se trouve d'autres amis. Le 1er Pluviose, An 4 de la République, Charles Delacroix, ministre des Relations intérieures de la France, écrit au ministre français près les Etats-Unis, de soutenir les réclamations de Cazeau; le 1er Floréal, An 4, lettre du même au même, sur le même sujet, ainsi qu'une lettre adressée par Delacroix à la République française pour l'inviter à intervenir en faveur de Cazeau. Mais encore une fois et juste à ce moment, le gouvernement français tombe. Le Directoire est aboli. Bonaparte devient Premier Consul et arrange les choses pour le mieux avec les Etats-Unis. Cependant ce n'est pas encore une ère de quiétude et de paix en Europe: loin de là! Bonaparte s'y promène comme sur le pont d'un navire, commandant à la mer et aux flots. A-t-on vraiment le temps, à pareille heure, de s'occuper de l'affaire d'un simple particulier, au sujet d'une guerre d'avant-hier, quand des guerres nouvelles surgissent de tribord à babord?... D'ailleurs, les gouvernants qui s'étaient intéressés à Cazeau ne sont plus au pouvoir.

Au Canada, les enfants de Cazeau pensent qu'il est plus que temps de relancer leur père, lequel se fait vieux et qu'aucun d'eux n'a revu depuis huit ans. Ils veulent sans doute aussi, le mettre au courant d'un bill nouvellement passé par le Congrès américain pour allouer des terres à même le domaine public à certains réfugiés canadiens ayant servi les Etats-Unis. La liste des premiers et principaux bénéficiaires a déjà été rendue publique dans un Acte du Congrès, le 18 février 1801. Elle comprend 46 noms. Le troisième est celui de François Cazeau. On lui attribue 2240 acres de terre dans l'Etat de New-York. Parmi les autres bénéficiaires, trois seulement ont droit à en recevoir autant que lui; personne n'en peut recevoir davantage. Cet Acte n'a été promulgué qu'après une longue et sérieuse enquête: il faut croire que ceux qui furent finalement nommés ont bien mérité ce qui leur est alloué. Il est aussi à noter que John D. Mercier, également nommé sur cette liste, le même qui critiquait, quelques années auparavant, les revendications de Cazeau, ne reçoit ici qu'environ un tiers autant que Cazeau... Mais croyez-vous que notre Cazeau acceptera le domaine qu'on lui offre? Attendons un peu.

Donc, le docteur Charles-Louis Cazeau, en cette année 1801, quitte de nouveau le Canada, s'embarque à New-York sur un paquebot à voiles et se rend encore une fois auprès de son père en France. Quelques mois après, les deux reviennent en Amérique; le docteur Cazeau retourne au Canada, et son père se rend à Washington, la ville fédérale à peine

ébauchée mais qui n'en est pas moins devenue depuis l'année précédente la capitale permanente des Etats-Unis. Et là Cazeau recommence ses pétitions au Congrès. Il n'a pas changé ses réclamations, sauf pour y ajouter l'intérêt qui s'accumule, mais il ne démord en rien, veut être payé en entier et en espèces sonnantes. On a dû certainement lui parler des terres allouées, lui expliquer qu'il pourrait accepter ces terres en à-compte: mais ce n'est pas 2240 acres de terre qu'il veut, même en à-compte, c'est \$22,671.70, avec l'intérêt à 6%. Et après avoir remué ciel et terre sur deux continents pendant ces longues années, sa détermination est coulée dans le bronze.

Le personnel du Congrès a grandement changé depuis neuf ans. Et si les choses vont mieux en Amérique, ce n'est pas encore le golconde, tant s'en faut, et le recensement qu'on vient de faire montre que la population, se chiffrant à environ cinq millions d'âmes, compte là-dessus huit cent mille esclaves, ce qui ne laisse guère plus de quatre millions d'Américains pour finir de payer la guerre et développer la moitié du continent. Mais les Etats-Unis, pauvres en argent, sont riches en terres; on peut en offrir de bonnes; alors, avant de mettre le Trésor à sac, on veut savoir si les bénéficiaires de ces terres les accepteront. Le Congrès rejette donc la nouvelle pétition de Cazeau. Peu de temps après, les terres allouées sont publiquement adjugées. Cazeau ne réclame pas la sienne.

Après vingt ans de persévérantes démarches, François Cazeau n'avait pas réussi dans ses revendications, souvent fortement appuyées mais que les incessantes guerres, l'instabilité des gouvernements et autres événements fortuits avaient jusqu'ici fait échouer. N'aurait-il pas, alors, agi plus sagement en acceptant ce domaine qui lui était offert tout près du Canada? (Je crois que c'était dans la région du lac Champlain). D'autres réfugiés acceptèrent des allocations semblables mais bien moins considérables et, à la longue, s'en trouvèrent bien. Cazeau, en refusant, s'attira l'hostilité des législateurs qu'il ne connaissait pas — le personnel du Congrès s'étant presque renouvelé en entier durant son long séjour en France — législateurs qui, de leur côté, ignoraient presque tout de Cazeau et de sa cause. Il ajouta quand même sa nouvelle pétition à toutes celles dont le Congrès était alors surchargé. Elle fut rejetée par le Sénat comme par la Chambre.

A ses amis, Cazeau alléguait subséquemment qu'il n'avait pas bien compris que ces terres, qu'on lui allouait, pourraient être acceptées en à-compte, lui permettant de revendiquer, plus tard, le reste de la dette due. Voilà qui est difficile à croire. Versé dans les affaires comme il l'était, et rendu à Washington avant la distribution de ces terres, Cazeau devait être renseigné. Vieillissant, buté dans son idée, il restait, comme il l'avait dit, d'ailleurs, "bien décidé à mourir avant que d'abandonner une si juste cause." Encore une fois il perdait la partie telle qu'il voulait absolument la jouer. Tout restait à recommencer.

Le plus étonnant, c'est qu'il recommence toujours. Il est presque septuagénaire, il n'a plus guère de santé, il est seul, il est pauvre, mais il lui reste encore l'énergie, le talent de se trouver des amis haut-placés et de s'en servir. Cette fois, il va droit au président des Etats-Unis, James Monroe, lequel, ainsi que nous l'avons déjà vu, avait de tout

temps été en faveur de sa cause. Le Président l'envoie à des sénateurs de ses amis, (Davies, Giles, Smith, Randolph), qui se chargent de préparer eux-mêmes et de présenter à leurs collègues du Congrès une nouvelle pétition récapitulant clairement la cause. Quelques mois après, c'est-à-dire en mars 1802, ces Messieurs présentent la motion en faveur de Cazeau, l'appuyant avec zèle. Elle ne passe pas. Une autre pétition est renvoyée à la session suivante, mais lorsqu'on la présente alors pour être lue, il ne se trouve là personne intéressé à cette cause, car le pauvre Cazeau, abattu, est retourné en France. Encore une fois, il avait manqué de jouer un atout.

Pendant les trois années suivantes, on n'enregistre plus rien, que je sache, dans cette affaire, chose assez extraordinaire, étant donné la persistance de Cazeau. Mais la France et toute l'Europe, menées en laisse par Napoléon Bonaparte, s'agite autour de lui. Cazeau attend une heure plus favorable. Elle lui semble venir à Paris, le 12 Vendémiaire, An 14, (octobre 1805), alors qu'il remet un nombre important de titres et documents à Duplanty, de New-York, agent des frères Dupont de Nemours. Duplanty signe un reçu où tous ces papiers sont dûment désignés, énumérés; il s'engage à les remettre, à New-York, soit au docteur Charles-Louis Cazeau, soit à Victor Dupont (qui avait été aide-de-camp de Lafayette) au cas où ce dernier agirait comme fondé de pouvoir de Cazeau.

Il faut croire que ces papiers sont recueillis par le fils de Cazeau, car, l'année suivante, le docteur se rend à Washington et tente un nouvel appel en faveur de son père. Il ne réussit pas et, réclamant ses papiers, retourne au Canada.

A Paris, Cazeau, en dernier ressort, veut se faire appuyer encore une fois par le gouvernement français. Mais on y a d'autres chats à fouetter. On est maintenant en plein Empire et Napoléon Premier a l'Europe presque entière à ses pieds; il est au plus fort de ses campagnes et de ses victoires: du haut en bas de l'échelle gouvernementale on est très affairé. L'on répète au pauvre Cazeau un vieux refrain: qu'il s'adresse encore aux États-Unis et le Ministre de France à Washington appuiera ses revendications.

Les différents personnages, tant américains que français, auxquels Cazeau s'est confié depuis vingt-cinq ans qu'il poursuit sa cause se sont montrés, à tout prendre, dignes de confiance. Il est vrai que Cazeau, naturellement perspicace, avait su, jusqu'ici, les bien choisir. Mais par une sorte de fatalité, voici que lorsqu'il rentre en France, vieillissant, malade, à bout d'expédients comme de ressources, il se confie à la plus vilaine engeance, un de ses propres compatriotes, homme rusé, sournois, absolument dénué de principes qui, sans perdre de temps, trame une fraude audacieuse autant qu'éhontée.

Cet homme s'appelle François Corbeaux, nom prédestiné. Il habite Paris, se dit gentilhomme et affirme avoir des relations avec certains fonctionnaires haut-placés, entr'autres celui qu'on nomme le premier-président d'Herbelot. Comment se fait-il que Cazeau, d'ordinaire si avisé, fasse si vite confiance à Corbeaux? Plus tard, trop tard, il s'informerait auprès dudit président d'Herbelot, lequel répondra qu'en effet il connaît le Sieur Corbeaux, "mais sous de très mauvais rapports." En

attendant, Corbeaux s'insinue, s'impose, capte la confiance de celui qu'il se propose de trahir et finit par se faire nommer le fondé de pouvoir de Cazeau, qui lui cède plus d'autorité qu'il n'en avait jamais conféré aux autres.

Corbeaux est plein d'astuce. Faisant d'abord croire à Cazeau que ses réclamations sont trop modérées, il prend la facture si longtemps officielle et s'empresse de la majorer, n'y allant pas de main morte. Elle n'avait jamais dépassé une soixantaine de mille dollars, mais voici qu'il la porte à \$2,800,000.00, ou, en valeurs françaises, à quinze millions de francs. Et à Cazeau, privé de ressources, Corbeaux promet une avance immédiate de 1,200,000 francs. Cette audacieuse majoration de la note éblouit le vieux Cazeau, qui consent à laisser Corbeaux rédiger un contrat et une procuration qui seront par la suite comme des filets pour retenir dans leurs liens Cazeau et ses héritiers.

Il y a quelques années, j'ai eu entre les mains les originaux de ces instruments faits à Paris en 1807. Cazeau affirma que Corbeaux les rédigea, les écrivit de sa main. Effectivement, ils sont du commencement à la fin de la même écriture que la signature de Corbeaux: fine, claire et parfaitement lisible. La procuration est très longue; le contrat subsidiaire est plus court. Par ces instruments, les affaires et les papiers de Cazeau passent entre les mains de Corbeaux, qui s'engage à poursuivre la liquidation des créances de Cazeau sur le gouvernement des Etats-Unis, moyennant le prix de forfait d'un million deux-cent-mille francs que Corbeaux est censé payer sur-le-champ à Cazeau. De son côté, Cazeau cède à Corbeaux pour toujours, les trois-quarts de tous ses intérêts dans les dites créances, ne se réservant que le quart de tout ce qu'il revendique depuis vingt-cinq ans. Cependant, il a un geste de prudence, un seul: dans cette assignation presque universelle, une clause stipule que Cazeau rentrera dans tous ses droits et que Corbeaux perdra tous ses privilèges si le dit Sieur Corbeaux n'a pas fait de démarches sérieuses, n'a obtenu aucun résultat au cours des deux sessions exécutives du Congrès des Etats-Unis, à partir de la première session qui s'ouvrira après la date de la signature dudit contrat.

Les instruments fatidiques sont signés à Paris le 30 novembre 1807, et le même jour, les deux signataires se présentent au Consulat américain pour faire enregistrer la procuration faite en triple. Des trois originaux de cette procuration, Cazeau en garde un, Corbeaux emporte la deuxième et la troisième reste dans les archives du Consulat.

Les mois s'écoulaient. A Paris, Corbeaux ne paye pas un seul franc du million et plus qu'il a juré passer à Cazeau et il ne fait rien pour activer sa cause cependant qu'à Washington le Congrès se rassemble et se dissout. Alors Cazeau, aidé par un de ses fidèles amis — il en aura d'excellents jusqu'à la fin — inquiet, désabusé encore une fois, vieux, malade, mais prêt à lutter, comme il l'a déjà dit, "jusqu'à la mort", Cazeau s'adresse aux tribunaux de Paris afin de rentrer dans les droits

et les documents dont il s'est imprudemment dépouillé. ¹ Il a le désagrément supplémentaire de se faire dire par un homme de loi qu'il ne doit pas s'étonner de la tournure que son affaire a prise, l'ayant confiée

1. Letter from Cazeau to Madame Reeves & his other children, 1808.

Madame Jean Reeves, marchand
Faubourg St Laurent
Montreal Canada—
par New York

Paris 30 octobre 1808

Jenai pas Reçu mes chers enfans devos nouvelles de puis trois ans. a quoi penser vous votre devoir et vos intérêts exige de veiller plus Soigneusement à mon existence. Je nai point encore fini mes afaire de puis 9 ans que jai revetu Charles de mes pouvoirs il na pas avancé de la moindre chose. je suis donc obligé d'avoir recours aux étrangers pour les mettre à la tête de mes afaire enconsequence jai prit le party de charger le général mason de George town de suivre la liquidation de mes réclamations au Congres qui ne sont pas moins de trois millions de dollard avec tous les intérêts. Pour parvenir plus tot a une prompte liquidation jai chargé également Mons'r Oerthling — rue de la Magdelene fxbourg honoré No 14 de la poursuite de mes afaire, il fera toutes les avance nécessaires il a de grand moyen de fortune et d'autre que je ne puis dire

Jaurai desirez qui me fit une avance dargent je ne sçai si le fera avant d'avoir reçu des nouvelles de mon fondé de pouvoirs. Jeme trouve dans ce moment dans un grand besoin a la sortie dune grande maladie qui ma duré pres de deux ans jai garde la fievre intermétante la jaunisse lydropsie pendant 18 mois devenu si faible quil me falais deux personne toujours autour de moi qui ne mon jamais abandonné il na pas été de même des medecins deux on renonsé et le troisième ma guéry. Je doit de grande recompense a celle qui mont servi et fait les avance de tout ce que j'ai eu besoin.

Apresent jeme porte assez bien mais jai grand besoin de me ménager. jeme propose daller le printemps prochain à la campagne pour changer d'air.

Il y a un an j'avais donné des pouvoirs a un Francis Cerbeau il les avaz écrit Luimême de maniere qui se seraz emparé des trois quart de ma fortune en me faisant entendre ce qui n'était pas. Par sa manière d'agir, je le crois un des plus faux et des plus dangereux quil y ait dans Paris. Je lai traduit devant le Tribunal criminel. La faire nest pas encore jugé, je dois faire entendre mes temoins sitot quil en sera requis. Il fait paraître quil ma donné 1.200.000 francs et je nai pas recu un sou de Lui ce que je peut prouver au moyen de quoi le sous seing privé sera annullé et lui condanné au gallerre; je vous donnerez avis de ce qui en sera

Commen se porte tous mes chers petis enfans donné moi de leurs nouvelle et des progres qui font dans leur education et de ceux qui son dans le Commerce je suis fâché de ne pas leur faire du Bien plustot; je ne sçai pas les nom de ceux de Cazeau qui me sont egallement aussi chers. Ce serai un bonheur bien grand pour moi si javaz le plaisir de les voir. Embrassé les tous pour moi.

Donné moi des nouvelles de tous nos parent et amis de la Rivière St Pierre et de la (illisible) bien entendu de Montreal et du (illisible) Lami Colin et sa femille.

Je vous souhaite tous de La Santé et la prosperité.

Je suis et serez toute ma vie votre Bon et tendre Pere je vous en assure
(signé) Frs Cazeau

donnez moi de vos lettres
adresse

Rue de Verneuïl No 21, fx bourg St Germain
à Paris.

à un individu d'aussi mauvaise réputation que Corbeaux. ¹ Cependant on fait les démarches nécessaires pour que cet oiseau de malheur rende ce qu'il a pris par ruse.

Mais Corbeaux avait prévu de pareilles mesures. Dès le début il avait dressé son plan d'opération. Longtemps avant d'être cité en cour de justice et sommé de rendre les papiers de Cazeau, et pendant qu'il les avait encore tous en sa possession, même le duplicata de la procuration lui conférant des pouvoirs si étendus. Corbeaux était retourné seul au Consulat américain où se trouvait, comme on sait, le triplicata dudit instrument, et s'en était fait faire une copie assermentée, chose qu'on pouvait avoir sur demande aussi longtemps qu'un document restait dans les fiches du Consulat.

Or donc, lorsque le tribunal de Paris eut donné gain de cause à Cazeau, ce dernier devient possesseur des trois instruments si importants: l'original de la procuration, qu'il a gardé, le duplicata qu'avait Corbeaux, obligé de remettre tous les papiers de Cazeau, et le triplicata qu'on avait déposé au Consulat. Mais Corbeaux, à l'insu de tous, possède encore la "copie assermentée" qu'il s'était fait faire longtemps avant, copie ornée du sceau du consulat américain. Puis Corbeaux quitte Paris et va se terrer quelque part, attendant la fin du vieux Cazeau, qui, maintenant, le servira mieux mort que vivant.

Et notre Cazeau, que fera-t-il? Il ne mourra pas tout de suite. Il luttera encore cinq ans. La mort seule le désarmera. Il aura un autre fondé de pouvoir, le général Mason, avocat réputé de Washington, mais qui a déjà trop d'affaires en main pour pousser activement celle de Cazeau. Alors, à Paris, Oerthling, le fidèle ami du vieux Cazeau, intervient encore. Il obtient que Joel Barlow, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, sortant de charge, agisse comme agent de Cazeau. Homme brillant et généreux, Barlow jouit de beaucoup d'influence à Washington et il s'intéresse vivement et sans tarder à la cause de Cazeau; mais ce

1. Letter of Grandjean to Oerthling, 1809.

Monsieur le President d'herbelot a assuré son neveu que le Sr Corbeau avait quitté Paris. C'est un point important dont il faut s'assurer. Il paraît qu'il le connaît beaucoup, mais sous de très mauvais rapports. Il est le beau-frère d'un substitut du procureur impérial près des directeurs de jury et l'allié du magistrat de sureté auquel on s'était adressé.

Vous ne devez plus vous étonner de la tournure qu'a prise cette affaire, mais je vais tâcher de reprendre cette affaire en sous-oeuvre. d'abord tâcher si le Sr Corbeau est encore à Paris.

Mr Lefael doit faire une nouvelle démarche auprès du premier Président. nous verrons ce qui en résultera et si nous avons l'espoir de réussir je me mettrai en oeuvre pour presser tout le monde.

Daigner agréer l'hommage des sentiments d'amitié

De votre dévoué serviteur

Grandjean

ce 17 août 1809

à Monsieur

Monsieur Oerthling
Propriétaire

rue de la Magdeleine

no 14 Faubourg St Honoré

dernier est poursuivi par la malchance: Barlow meurt peu de temps après son retour aux États-Unis. Le général Mason reste en possession des pouvoirs et des papiers. Et puis, aux lenteurs de Mason vient maintenant s'ajouter une guerre nouvelle: celle de 1812 entre les États-Unis et l'Angleterre. Les communications sont ralenties, parfois même arrêtées sur mer et sur terre. Pendant trois ans encore l'affaire Cazeau reste en suspens.

Cazeau est maintenant octogénaire. Les années, en passant, ne lui ont apporté que guerres, déboires et maladies. Il fléchit, mais reste en possession de toutes ses facultés mentales. Il écrit aux siens en Amérique et son écriture reste claire et lisible, quoique un peu tremblante; ses lettres, son langage sont corrects et dignes et il ne se plaint pas trop, quoiqu'il semble penser que son fils Charles aurait pu entreprendre d'autres démarches en sa faveur. Pourtant, le docteur Cazeau, en des années et des pays très agités, avait laissé son foyer et l'exercice de sa profession pour traverser deux fois l'Atlantique et se rendre plusieurs fois à Washington, alors que les communications étaient lentes et pénibles, qu'on voyageait par mer en voilier et par terre en diligence ou à dos de cheval. Et aux dépenses amenées par tous ses déplacements prolongés, s'ajoutaient les honoraires perpétuels des avocats. Cela semble prouver que les enfants de Cazeau au Canada firent tout ce qu'ils purent pour leur père.

Les gestes ultimes inscrits dans les annales de François Cazeau sont d'abord la procuration qu'il envoie, au commencement de l'année 1815, à John Reeves, un de ses petits-fils au Canada, lequel devient son huitième et dernier fondé de pouvoir; puis deux billets qu'il signe en faveur des dames Cajou et Gontié, qui semblent avoir été deux excellentes femmes de très modeste condition, lesquelles avaient pris soin de lui pendant une douzaine d'années.

Puis, le 11 mai 1815, Cazeau meurt à Paris, à l'âge de 81 ans. Il avait passé presque la moitié de sa vie en déraciné, allant et venant entre l'Amérique et l'Europe; et quoiqu'il meurt en France, son pays natal, il meurt presque seul, loin de ce qui lui reste de famille; ses enfants n'apprennent son décès que plusieurs mois après.

François Cazeau avait eu six enfants: trois fils, François, Charles-Louis et Pierre, et trois filles, Marguerite (Mme John-Jesse Reeves, Sr), Elizabeth et Marie-Barbe. Trois au moins survivent à la mort de leur père: Charles, Pierre et Elizabeth, ainsi que plusieurs petits-enfants. L'affaire Cazeau continuera.

Entre temps John-Jesse Reeves, fils, investi des pouvoirs de son grand-père, part pour le rejoindre à Paris. Il va premièrement à Washington et confère avec le général Mason, l'avocat de Cazeau, Mason et Reeves ignorant tous deux que Cazeau est mort depuis déjà quelques mois. Puis Reeves s'embarque pour la France, où il apprend que son grand-père est décédé au mois de mai. Il y reste le temps d'arranger comme il peut les affaires en France, recueille tous les documents et autres papiers de son aïeul, puis revient en Amérique. Rentré au Canada à l'automne, Reeves confère avec les autres héritiers. La famille n'est pas riche et elle sait d'expérience ce que coûteront de nouveaux voyages, de nouvelles revendications judiciaires. On décide d'attendre, pour

continuer, d'avoir les fonds nécessaires.

Pour Corbeaux, en France, c'est l'heure propice. Depuis six ans il attendait, veillait, était renseigné. Il sait que Cazeau est mort, mais prudemment, il reste coi jusqu'à ce que John Reeves ait quitté la France. Alors il s'abouche avec un autre coquin du nom de James Grubb, employé au Consulat américain à Londres. Ils en viennent à une entente et le printemps suivant, Corbeaux traverse la Manche, va relancer Grubb à Londres, et les deux finissent de machiner leur complot. Corbeaux, qui se dit l'agent de feu François Cazeau, lui passe de manière officielle des pouvoirs qu'il n'a plus, ainsi que toutes les informations qu'il a, et divers papiers, entr'autres la copie attestée de la procuration faite au consulat américain de Paris, du contrat original entre Cazeau et Corbeau huit ans auparavant: copie qui devient la cheville ouvrière de l'affaire Cazeau, à partir de cette date, 6 mai 1816. Trois jours plus tard, Grubb transmet à Josephus-B. Stewart ses nouveaux pouvoirs et tous les papiers qui lui avaient été passés par Corbeaux. Grubb ne jouissait pas d'une bonne réputation à Londres: de fait, il devait être congédié du Consulat peu après, mais Stewart, également employé du consulat américain à Londres, n'avait rien fait jusque-là pour se faire mésestimer; il pouvait donc quitter Londres sans être soupçonné du personnel consulaire, quoiqu'on le sût presque toujours à court d'argent. Effectivement, quelques semaines après, Stewart obtient un congé, quitte Londres pour l'Amérique, et se rend tout droit à Washington.

Dans la Capitale américaine, en sa qualité d'employé du service consulaire, Stewart est bien reçu, se présente à divers personnages influents et se fait passer pour l'agent et le fondé de pouvoir des héritiers de feu François Cazeau, décédé quatorze ou quinze mois plus tôt. Il a la liberté de fouiller les anciens dossiers de la cause Cazeau, et, ainsi minutieusement documenté, il prépare une nouvelle pétition, écrit des lettres remplies de faussetés mais qui ont l'air plausibles et prépare sa monumentale tricherie avec grande adresse. L'enjeu est gros: s'il réussit, il y gagnera une fortune; s'il perd il sera pris et goûtera de la prison.

Mais qui avertira les héritiers? On le croit leur agent, leur ami; le Canada est loin, très loin; on met des jours et des jours à y arriver; il n'y a encore ni télégraphie ni téléphone, ni chemin de fer; la poste est lente et le général Mason, dernier avocat de Cazeau, est absent, malade ou endormi. La bravade de Stewart a toutes les chances de réussir.

Alors, à la fin de janvier 1818, Stewart joue gros atout. Il présente une pétition au Congrès, se dit le représentant de tous les héritiers de feu François Cazeau; et la semaine suivante, plein de cran et d'assurance, il est au Capitole et son Mémoire est un si savant mélange de vrai et de faux que les membres du Congrès s'y laissent prendre. Stewart, sans broncher, affirme que Corbeaux est l'oncle des héritiers et il ne se trouve personne pour le contredire, tous les membres de la famille Cazeau étant loin et dans une parfaite ignorance de ce qui se passe à Washington. Stewart laisse entendre que les deux consulats américains de Paris et de Londres l'appuient et encore une fois il ne se trouve personne à Washington pour le nier. Et puis il demande sans sourciller, "au nom des héritiers de Cazeau" la somme de \$42,737.93. Ce qui se trouve être les trois-quarts des revendications que Cazeau ferait s'il était là: les

trois-quarts passés à Corbeaux, dont Stewart dit avoir acquis les droits. Le Congrès ignore que ces droits de Corbeaux ont été depuis longtemps révoqués. Comme Stewart affirme agir pour les héritiers, posant en bienfaiteur de la famille Cazeau, les honorables membres du Congrès sont bien aise de clore une affaire qui traîne depuis si longtemps, d'autant plus qu'il y a maintenant un peu plus d'argent dans le Trésor des Etats-Unis.

Le croirait-on? Stewart a gain de cause!

L'affaire se poursuivait depuis trente-cinq ans. Combien de fois Cazeau lui-même, ou son fils, ou ses avocats, avaient-ils déjà plaidé devant le Congrès, non pas toujours en vain, mais sans que, jamais, toutes les circonstances leur eussent été favorables à la fois. Et voici qu'un imposteur se présente devant l'auguste assemblée et par son histoire savamment tissée de vérités et de mensonges, prédispose tous les honorables membres de la Chambre et du Sénat à indemniser la famille d'un bienfaiteur de la République!

On adjuge à Stewart, "pour les héritiers de Francis Cazeau" l'exacte somme qu'il a demandée: \$42,737.93, somme dont la réelle valeur était alors bien des fois ce qu'elle serait aujourd'hui.

Cependant, un accroc s'annonce. Lorsque Stewart se présente à la Trésorerie des Etats-Unis pour recevoir le gros lot, le "Comptroller", le juge Anderson, n'estime pas suffisants les papiers qu'on lui présente, surtout vu l'absence de tous les héritiers. Devant la copie du mandat de Cazeau à Corbeaux, copie passée à Grubb et ensuite à Stewart, Anderson demande où sont les originaux des documents. Il hésite à payer une telle somme sur des preuves aussi minces. Mais à la fin, devant le bill et l'ordre du Congrès, le sang-froid de Stewart et son apparente véridicité, le "Comptroller" du Trésor s'exécute. L'escroc de grande envergure reçoit, toujours "pour les héritiers de François Cazeau", les \$42,737.93 qu'on leur a votés. C'est en février 1817.

Stewart alors n'a rien de plus pressé que de quitter Washington. Mais au lieu de se rendre au Canada, il s'embarque sur le premier voilier en partance pour l'Europe, où tout en se réservant la part du lion, il partage avec Grubb — déjà chassé du consulat de Londres pour inconduite — le produit de leur escroquerie. Quant au troisième larron, Corbeaux, il ne reçoit absolument rien: voleur volé.

Quelque temps après le passage du bill en faveur des héritiers de François Cazeau, la famille Cazeau apprend la grande fraude commise à ses dépens. John-Jesse Reeves part en toute hâte pour Washington, mais y arrive trop tard: le gros lot a déjà été payé à Stewart, qui a déguerpi depuis assez longtemps. Reeves met alors la cause des héritiers fraudés entre les mains d'un excellent avocat de Washington, le général Walter Jones, et retourne au Canada conférer avec les autres héritiers.

Au printemps suivant, 1818, le docteur Charles-Louis Cazeau se rend encore une fois dans la Capitale américaine. Il a tous les papiers de son père et montre les pièces authentiques à divers membres du Congrès et aux officiers de la Trésorerie. Il prouve que les pouvoirs de Corbeaux avaient été révoqués, que Stewart a trompé le Congrès du

commencement à la fin. La fraude est reconnue, admise. Le juge Anderson, de la Trésorerie, déclare au médecin que lui, Cazeau, peut très bien, au nom des héritiers fraudés, intenter une nouvelle poursuite au gouvernement américain. C'est ce qu'il fait. Il prépare une nouvelle pétition, un nouveau "mémorial" demandant que réparation soit faite aux héritiers lésés dans leurs droits. J'ai vu les originaux de ces documents, rédigés en excellent anglais, écrits d'une écriture belle et lisible: celle du docteur Cazeau lui-même. Malheureusement, ces revendications restent sans résultats. A un moment donné, lorsque Stewart se présenta, les deux Chambres du Congrès s'étaient entendues sur l'affaire Cazeau; on avait agi de bonne foi, payé sans tergiverser. Et voici que les honorables membres apprennent qu'on leur a joué un vilain tour, le plus monumental de la sorte dans toute leur histoire! Irrités, rendus méfiants, ils ne sont pas d'humeur à reprendre l'affaire tout de suite. Le docteur Cazeau confie alors la cause à un nouvel avocat, Mr Dawson, et reprend le chemin du Canada. Dix-huit autres années s'écouleront avant que les héritiers rentrent dans une partie de leurs droits.

Quant à Stewart, son nom revient encore, deux ans seulement après son retentissant coup de théâtre. D'après William Smith, avocat et petit-fils de François Cazeau, Stewart aurait écrit à la famille Cazeau, demandant s'ils ne pourraient arriver à un "arrangement". Cette lettre aurait été écrite en décembre 1819, de Jamesville, Comté d'Onondaga, New-York. Je n'ai pas vu cette lettre. S'il est vrai que Stewart relança la famille qu'il avait fraudée, il est étrange qu'on ne l'ait pas poursuivi. Et en 1821, un certain Henry Myer, de New-York, se rend à Montréal avec une procuration de Corbeaux, qui, de la France, aspire, lui aussi à un accommodement avec les héritiers de Cazeau. Il est évident que ce Myer ne connaît pas grand'chose de la cause et n'est que l'instrument de Corbeaux, lequel veut se venger de Stewart, qui ne lui a pas donné un "rouge liard" de la somme escamotée grâce à la fameuse copie que l'on sait, la précieuse copie de Corbeaux. N'obtenant aucune concession de la famille Cazeau, Myer se retire en proférant des menaces qu'il ne peut exécuter.

Il serait fastidieux de recommencer à suivre tous les méandres de la loi dans cette affaire à nulle autre pareille, une cause qui semble avoir été faite tout exprès pour encourager ou décourager les avocats. J'abrège donc autant que possible.

La cause reste en suspens pendant les sept années qui suivent l'escroquerie de Stewart. Et le docteur Charles Cazeau étant mort en 1823, son neveu, William Smith, avocat de Saint-Eustache, reprend l'affaire en 1825. Il n'eut pas de succès, mais fit une excellente chose en retenant Jacob Bigelow, de Washington, qui devint l'avocat permanent de la famille Cazeau. Pendant plus de trente ans, Bigelow s'occupera de cette affaire, la fera marcher de différentes manières, recommencera au besoin et sans se lasser. Et il finira par obtenir que les héritiers soient en partie remboursés de leurs pertes. Et, par les efforts intelligents de Bigelow, c'est encore tout une galerie de portraits d'hommes célèbres qu'on trouve encadrés dans les annales de l'affaire Cazeau.

Prudent homme de loi, sagace, il désire parer à toute éventualité, en s'assurant que les héritiers de Cazeau sont gens honorables, et qu'il

n'y a pas eu de compromis ni d'arrangement entre eux et Stewart ou Corbeaux; que les membres de cette famille n'ont jamais été riches, tout en ayant joui de l'estime de leurs contemporains les plus éminents. J'ai donc trouvé parmi les documents du dossier Cazeau dans une des cours de justice de Washington, des documents exécutés à cet effet au Canada en 1833. Les héritiers de François Cazeau sont représentés par sa fille: Elizabeth Cazeau,
 ses petits-enfants:
 Alexander-Amian Reeves,
 Marguerite-Elizabeth-Victorine Reeves,
 Henry-Benjamin Reeves,
 Mary-Elizabeth Cazeau Routier,
 Marguerite Cazeau Smith
 et William Smith.
 aussi Jean-Baptiste Routier, époux de Mary-Elizabeth Cazeau Routier.

L'avocat William Smith n'y apparaît pas parce qu'il était mort l'année précédente, victime de l'épidémie de typhus à Montréal. Et puis viennent témoigner des amis de la famille:

Ensuite

Louis Papineau,
 Gabriel Franchère,
 Jacob de Witte, membre du Parlement Provincial du Bas-Canada,
 Olivier Berthelet, également membre de ce parlement,
 Joseph Quiblier, supérieur des Messieurs de Saint-Sulpice,
 Horatio Gates, consul des Etats-Unis à Montréal,
 Jacques Viger, maire de Montréal.

Ces certificats furent signés pardevant des notaires tels que François Coyteux, A. E. Lefebvre de Bellefeuille et Austin Cuvillier, ce dernier ayant été quelques années auparavant délégué par les Canadiens auprès du Parlement Impérial à Londres. J'ai vu les originaux de ces documents, avec leurs belles signatures. Elle ne fait pas trop mauvaise figure, n'est-ce pas la famille Cazeau? Mais ce n'est pas encore tout.

Vers ce même temps, Bigelow s'adjoindra Francis-Scott Key. Ce nom vous dit-il quelque chose?... Key n'est pas seulement un avocat de première force, il est aussi l'auteur de l'hymne national des Etats-Unis, "The Star-Spangled Banner," qu'il avait composé une vingtaine d'années plus tôt.

La cause ne va pas vite, mais elle n'arrête pas. Les démarches, petites et grandes, sont enregistrées au dossier. Et en 1836, par ordre du Sénat des Etats-Unis, tout le dossier de cette cause, qui dure depuis cinquante-huit ans, est entièrement revu par le "Sollicitor of the Treasury" (l'avocat-conseil de la Trésorerie), Maxy, qui se prononce en faveur des héritiers. Et puis l'affaire reprend le chemin de la Chambre, du Sénat, tantôt passant ici, tantôt rejetée là, ou bien renvoyée à un comité, une cour spéciale.

En 1838, Francis-Scott Key fait un excellent plaidoyer s'exprimant dans un langage clair et châtié, et mettant cela sur papier avec une écriture comme gravée au burin. Ce plaidoyer n'eut pas de résultat immédiat, mais Bigelow fera tout servir, à la fin. En 1844, il rouvre la

cause, rappelle tout ce qu'il y a de mieux. Il plaide. On écoute. On délibère. Et enfin, pour la deuxième fois en plus de soixante ans, on tombe d'accord.

Les membres du Congrès reconnaissent que Stewart a roulé leurs devanciers au Congrès, tout comme il a fraudé les héritiers de Cazeau. Cependant, ils ne se croient pas tenus de payer encore aujourd'hui ce qui avait déjà été payé de bonne foi. Et puis, que faisait donc l'avocat de la famille Cazeau pendant que l'ineffable Stewart jouait son acte pendant plusieurs mois, en 1817, en plein Washington? . . . Stewart avait escamoté les trois-quarts de la réclamation originale de Cazeau, les trois-quarts assignés à Corbeaux et sur copie de l'assignation, réclamés par Stewart au nom des héritiers. Restait le quatrième quart de ladite réclamation originale faite par Cazeau et reconnue par le Congrès. Alors, on finira l'affaire une fois pour toutes: on payera le quart de la dite facture originale, avec l'intérêt depuis 1817. Ce qui revient encore à \$27,352.32. Bigelow présente les papiers requis, les vrais, à la Trésorerie, qui verse cette somme à Bigelow pour les héritiers. Et cette fois les héritiers de Cazeau verront la couleur de leur argent.

Puis les honorables Membres du Congrès de conclure avec fermeté:

"Resolved:

That no further allowance should be made by Congress upon the claims of the representatives of Francis Cazeau, deceased."

On ne peut guère les blâmer de vouloir mettre le point final à cette affaire: le Congrès des États-Unis en était saisi depuis soixante-deux ans.

Mais les héritiers, eux, sont d'avis qu'ils ont droit à la totalité de la somme réclamée en premier lieu par leur aïeul et détournée en majeure partie par Stewart. Ils réclament donc encore plus de quarante-huit mille dollars. Et pendant plus de trente autres années la cause Cazeau revient devant le Congrès avec la régularité du calendrier. Elle enregistre des hausses et des baisses et les documents s'entassent au dossier. Le fidèle Jacob Bigelow meurt de vieillesse et est succédé par son fils George Bigelow et un autre avocat. Ce n'est qu'en 1876 que l'affaire Cazeau semble définitivement classée.

Mais dans la famille Cazeau, les générations aussi se sont succédées, chacune ayant connaissance de l'histoire mouvementée de l'aïeul et de ses réclamations. Sa cause les intrigue. Et puis, songez un peu à l'intérêt que rapporterait, après cent ans, une seule des sommes, n'importe laquelle, mentionnée dans ce procès de famille!

En 1893, le penchant atavique de plaider se manifeste activement chez les descendants de la quatrième ou cinquième génération. Imbus de cette ambition, et animés du même goût très sûr dont leurs ancêtres avaient fait preuve dans le choix de leurs avocats, les descendants de François Cazeau, en 1893 choisissent comme leur aviseur légal maître Honoré Mercier, premier du nom, et lui demandent de rouvrir la cause Cazeau.

Devant ce qu'on lui en dit, et encore plus ce qu'il en ignore, l'honorable M. Mercier se trouve bien embarrassé. En juin 1893, il écrit à un ami de Washington, le Major Edmond Mallet — qui devint plus tard un ami de mon mari — pour lui demander quelques éclaircissements sur cette affaire. Maître Mercier dit qu'il représente tous les héritiers de François Cazeau. Il écrit encore au Major Mallet en juillet. Le 14 août, Mallet reçoit une troisième lettre de Mercier. Dans cette missive, le dernier avocat des Cazeau ne semble guère avancé: il pense "qu'il s'agit d'une succession probablement dans la lune." C'est le dernier document de ma collection.

Je ne saurais dire s'il poussa plus loin cette affaire. J'aurais aimé connaître un peu plus la famille Cazeau d'autrefois et d'aujourd'hui. A cette fin, je me suis adressée aux petits-fils de l'honorable M. Mercier, avocats eux aussi. Mais on m'a répondu que les dossiers de leur grand-père avaient été en partie consumés dans une incendie et que c'était chose aussi difficile que délicate que de faire des recherches dans ce qui en restait.

L'Affaire Cazeau est-elle vraiment finie? Il faudrait être sibylle pour se prononcer... Mais cette affaire fut certainement ce que les avocats appellent "un bon procès." Une chose faite exprès pour imprimer un mouvement perpétuel. Il peut se ralentir, mais reste susceptible de se remettre en branle. La preuve, c'est que deux siècles se sont passés depuis que François Cazeau débarquait en Amérique, et voici que, grâce à son procès, il vit encore!

* * * * *

Les copies de documents officiels, de lettres, notes et autres papiers sur l'Affaire Cazeau que j'ai dans mes casiers se chiffrent à quelques centaines. Indiquer l'exacte provenance de toutes mes informations sur cette affaire aurait dépassé le cadre de cet article, déjà long. Je me contenterai d'ajouter que je conserve soigneusement tous ces papiers, en indiquant la provenance générale:

La Bibliothèque du Congrès de Washington, Division des Manuscrits.
(The Journals of the Continental Congress,)

(The Papers of the Continental Congress,)

Les Archives Nationales, Washington,

La Trésorerie, Washington,

Différentes Cours de Justice à Washington,

Les différents Rapports de l'Archiviste de la Prov. de Québec.

Les Rapports de Douglas Brymner sur les Archives Canadiennes.

The Haldimand Papers.

LES FRANCO-AMERICAINS et le "MELTING POT"

par le Dr Ulysse Forget*
(de Warren, Rhode Island)

"We Americans are the children of the crucible. The Crucible does not do its work unless it turns out those cast into it in one national mould; and that must be the mould established by Washington and his fellows when they made us into a nation. We must be Americans; and nothing else. Yet the events of the past three years bring us face to face with the question whether in the present century we are to continue as a separate nation at all or whether we are to become merely a huge polyglot boarding-house and counting-house, in which dollar-hunters of twenty different nationalities scramble for gain, while each really pays his soul-allegiance to some foreign power." ("New York Times", 10 septembre 1917.)

Cet extrait d'un discours de Théodore Roosevelt, président des Etats-Unis de 1901 à 1909, peut être interprété de différentes manières. Lui-même, qui a prêché toute sa vie le nationalisme à outrance, désirait ardemment voir tous les immigrants passer par le creuset de l'américanisme. Nous-mêmes, comme Français et catholiques, prétendons que nous serons de bons et loyaux citoyens, en autant que nous resterons ce que nous sommes: Français et catholiques. Cette prétention est bien soutenue par ce qui s'est passé au Canada depuis la conquête. Si nos ancêtres s'étaient laissés "britanniser" en 1760, de quelle manière leurs descendants se seraient-ils conduits en 1775, en 1792, en 1812 et en 1837? Quelle influence ce changement aurait-il eue sur la conduite et la conscience de chacun? Que d'autres plus avisés que moi répondent à ces questions.

Il y a quelque temps, feu M. Edouard-Zotique Massicotte, le distingué archiviste et historien de Montréal, me demandait: "Aux Etats-Unis, le français se perd-il plus vite dans les grandes villes que dans les petits centres?" Comment répondre correctement à cette question? Les conditions dans lesquelles vivent nos compatriotes, sont bien différentes d'une ville à l'autre. On croirait qu'il est plus facile de s'éloigner du français dans une petite ville, où le nombre restreint peut s'engloutir plus vite dans la marée montante. Par contre, il semble que dans certaines grandes villes, le "creuset" de l'américanisme va tout fondre.

Faisant de la généalogie en amateur, j'ai été surpris de voir le nombre de mariages que les Franco-Américains contractent avec des conjoints de nationalité étrangère. D'un autre côté, les mariages mixtes et le divorce m'ont apparu comme une vraie menace. Un jour, bien au hasard, je trouve dans la page des avis légaux du "Providence Journal" du 12 novembre 1945, une liste d'applications pour divorce: sur dix-sept demandes, six provenaient de Franco-Américains.

* Le Dr Ulysse Forget a déjà publié plusieurs travaux d'histoire. Il est membre de la Société généalogique canadienne-française et conseiller de la Société historique franco-américaine.

Sans prétendre régler la question, j'ai pensé qu'une enquête dans quelques villes pourraient révéler des surprises. Pour cela, on doit tenir compte tout particulièrement de la cellule nationale qui est la famille. Si le père et la mère parlent français au foyer et sont catholiques, les avantages que leurs enfants en retireront sont très grands. Si l'un des conjoints est de nationalité étrangère, les enfants ne parleront qu'une langue. Enfin, dans les mariages mixtes, surtout quand la mère est protestante, c'en est fait et de la langue et de la religion.

Un facteur omis dans la classification des mariages, c'est l'âge des conjoints. Il y a certainement un grand nombre de gens de toutes les catégories, qui se sont mariés à un âge trop avancé pour avoir des enfants. Leur formation étant déjà faite, ces gens sont ce qu'ils seront plus tard. Qu'ils soient mariés à une femme de nationalité étrangère ou non, très souvent ils ont déjà laissé leur marque pour l'avancement des nôtres. Souvent aussi ces mariages tardifs relèvent la moyenne des résultats en faveur de notre élément.

Théodore Roosevelt ne voulait pas que le pays devint une "polyglot boarding house." La connaissance des langues est un précieux avoir pour un peuple. On en a connu l'importance dans les deux grandes guerres. Un nombre considérable de nos Franco-Américains servirent d'interprètes sans aucun entraînement préalable, dès leur arrivée en France, parce qu'ils connaissaient déjà la langue du pays. Au lendemain de la victoire de Bretagne, un de mes amis fut placé comme téléphoniste à Caen, et on le garda à ce poste jusqu'à la fin des hostilités. On peut multiplier ces exemples à volonté. C'est donc dire que nos jeunes bilingues ont rendu à l'armée des Etats-Unis des services considérables. D'ailleurs, ne voit-on pas ici, au pays même, des familles riches avoir des tuteurs privés pour enseigner le français à leurs enfants? C'est une marque de culture supérieure. Un des exemples les plus frappants fut le cas de Franklin-D. Roosevelt, président des Etats-Unis de 1932 à 1945. Pour lui, la connaissance du français fut une aide indispensable dans sa longue carrière politique. Il pouvait ainsi s'entretenir directement avec les représentants des autres pays, parce que les diplomates étrangers parlent presque tous le français. Comme il est facile pour nous, non de conquérir une langue, mais de la garder jalousement comme un héritage précieux pour la transmettre ensuite à nos enfants!

La grande auxiliaire du clergé pour la conservation de la langue française aux Etats-Unis, fut sans contredit l'école paroissiale. Malheureusement, par la force des circonstances, nos écoles franco-américaines sont restées plus catholiques que françaises. Il faut d'abord se conformer aux programmes de l'Etat, enseigner le français ensuite. Mais voilà qu'une grande difficulté barre le chemin de la religieuse enseignante: un grand nombre d'enfants se présentent à l'école paroissiale, ne possédant pas ou très peu de français. Il arrive donc que dans certaines écoles, le catéchisme est enseigné en anglais. Dans d'autres, on l'enseigne en français, mais les explications sont données en anglais. Ailleurs, les classes sont divisées en deux: une partie des enfants apprennent le catéchisme en anglais, les autres l'apprennent en français.

Nos petits Franco-Américains pensent en anglais. Avant même d'aller à l'école, leurs compagnons de jeux sont souvent des petits anglo-

phones. Dès qu'ils sortent de la maison, ils n'entendent que de l'anglais. Les histoires qu'on leur lit sont souvent écrites en anglais. Quand ils sont assez grands pour regarder un journal, ne fût-ce que pour voir les photographies ou les caricatures, c'est encore le journal anglais qui est le plus facilement accessible. Nos enfants grandissent donc dans une ambiance anglaise et ce n'est qu'à force de persévérance qu'ils apprendront à parler le français, pourvu que nous nous fassions un devoir de le parler nous-mêmes, à la maison. Hélas! Qui d'entre nous peut jeter la première pierre?

Les Canadiens-Français ont commencé à émigrer au Massachusetts vers le milieu du siècle dernier. Francis Forget-Dépatis fait enregistrer la naissance d'un fils, à Spencer, le 9 octobre 1847. Mais ce n'est que vers 1875 que les noms canadiens-français apparaissent nombreux dans les registres.

Pour avoir une idée plus juste des familles étudiées, je les ai partagées en quatre groupes: 1° des débuts à 1900. 2° de 1901 à 1920. 3° de 1920 à 1930. 4° de 1931 à 1943. Ces familles sont les suivantes: Bessette, Brassard, Choquette, Deblois, Dépatis, Forget, Grégoire, Letendre, Loiselle. Chacune nous donne une moyenne de 150 à 250 mariages. Une autre centaine de mariages nous viennent des Bouvier, des Massicotte et des Pontbriand. Ces gens sont originaires de toutes les parties du Rhode Island et du Massachusetts, sans distinction d'endroit. (Voir Tableau I).

D'autres familles ont été groupées sans distinction de nom, mais dans des villes choisies arbitrairement et que voici. Trois petites villes: Warren, R. I., Lincoln, R. I., West Warwick, R. I. Trois grandes villes: Woonsocket, R. I., Fall River, Mass. et Lowell, Mass. Pour les villes, j'ai pris une année qui pût correspondre avec chaque période déjà mentionnée. 1° L'année 1900 pour la première période; 2° 1920 nous conduit après la première guerre mondiale; 3° 1939 nous donne la fin de la période de paix; 4° enfin 1943 nous place en pleine période de guerre.

Dans la première période, il faut noter l'absence du divorce. Nos compatriotes sentaient probablement le besoin de se serrer les coudes. Il y eut bien quelques mariages mixtes, mais à cette époque les moyens de communication étaient encore limités et l'Eglise s'est montrée tolérante. Un grand nombre de ces mariages furent bénis dans la suite. Ceci est prouvé en comparant la date de certains mariages dans les registres civils avec celle des registres des paroisses. On trouve ainsi des mariages bénis plusieurs années après les dates trouvées dans les registres civils. Ce n'est qu'en 1908 que l'Eglise a légiféré sur le mariage et s'est montrée plus sévère. D'ailleurs, nos prêtres travaillent encore sans cesse à légitimer les mariages mixtes, surtout quand la mauvaise foi et le divorce ne viennent pas les arrêter dans leurs efforts.

J'ai aussi trouvé des actes signés par des "Ministers of the Gospel", où le ministre porte un nom français. Une enquête a révélé que les conjoints venaient de paroisses où il y avait eu des troubles religieux. Dans un cas particulier, les conjoints venaient de Marieville dans la Province de Québec. Ces gens étaient donc perdus pour la cause de l'Eglise avant même d'arriver au pays.

Dans les périodes qui suivent, bien que le pourcentage ne soit pas le même pour chaque ville, il y a une tendance marquée vers l'américanisation. Les mariages entre conjoints de nationalités différentes augmentent. On connaît mieux l'adresse du ministre protestant et celle du Juge de Paix. On a trouvé le chemin du tribunal de divorce. Enfin, la "perle" de toutes ces recherches, c'est l'unique mariage par le rabbin.

Certains mariages sont de classification difficile. Dans ces cas j'ai toujours donné le bénéfice du doute aux Franco-Américains. En voici un exemple: West Springfield, Mass., le 27 mai 1925. Alexander-J. Richardson, fils de William Richardson et de Rose Ethier, épouse Georgianna Dépatis, fille de Louis Dépatis et d'Almita Rivard. Ce mariage fut classifié parmi les Franco-Américains, parce que la mère de l'époux est franco-américaine. Parmi les mariages contractés en présence du ministre protestant, les divorcés sont peu nombreux. C'est le contraire pour les mariages contractés chez le Juge de Paix. L'un des conjoints est souvent un divorcé, quand ils ne le sont pas tous les deux. Dans les mariages contractés en dehors de l'Eglise, je n'ai pas fait de distinction de nationalité, même quand les deux conjoints sont franco-américains, ce qui arrive assez souvent.

La guerre a saboté un grand nombre de familles. Il ne faut pas en être surpris, quand on songe que plus de quinze millions de nos jeunes étaient sous les armes. Quinze autres millions de citoyens auraient aussi été déplacés pour s'occuper de travaux essentiels à la guerre. En plus, les femmes tenaient une place importante dans les usines de guerre. Cette promiscuité des deux sexes n'était pas toujours de nature à renforcer la morale. Cela explique le petit nombre de mariages en 1943, et le plus grand nombre de mariages mixtes.

Il ne faut pas croire que les Franco-Américains tiennent le monopole de cette situation. En lisant les registres, on voit que tous les groupes catholiques souffrent du même mal. Voici ce qu'en disait l'évêque de Providence: "Declaring that two-thirds of 800,000 returned married servicemen will end up divorced, the Most Reverend Francis P. Keough, Bishop of Providence, warned the graduates of St-Xavier's Academy yesterday, not to marry any of the war's marital casualties. Don't take damaged goods; if a man's been married before, let him go. If you marry a divorced man you put yourself out of the Church, and the chances are you'll take your children with you". ("Providence Journal", 7 juin 1946.)

Voici maintenant un bref aperçu des villes étudiées.

Warren, Rhode Island

(Voir Tableau II)

Warren est une petite ville industrielle, essentiellement cosmopolite. Elle est située sur les bords de la baie Narragansett, à 15 milles au sud-est de Providence. La paroisse Saint-Jean-Baptiste compte plus de 600 familles franco-américaines. Il y a une belle école paroissiale construite en 1926. La fréquentation scolaire est de 250 enfants. Les Polonais et les Italiens ont leur église respective. Les Irlandais et les Portugais font partie de St-Mary. Les principales industries sont: le coton, le rayon, la soie, les fermoirs éclairs, le caoutchouc (fils élastiques, tuiles

à plancher, supports pour les pieds, etc.), les mouchoirs, les rideaux, la culture et le commerce des huîtres, etc. L'été, les plages environnantes attirent un grand nombre de touristes. Il y a aussi plus d'une cinquantaine de fermiers qui s'occupent de la production du lait, des oeufs et des légumes.

Lincoln, Rhode Island

(Voir Tableau III)

Lincoln est une municipalité située au sud de Woonsocket, bornée à l'Est par la rivière Blackstone. Il s'y trouve deux centres franco-américains: Albion et Manville. Les filatures de coton y forment l'industrie principale. On y a aussi exploité la pierre à chaux d'une façon intermittente.

La paroisse d'Albion a son école paroissiale qui comptait 96 élèves en 1943. Manville est plus considérable. Une année, il y avait jusqu'à 325 enfants à l'école paroissiale. Comparons le tableau des mariages de Lincoln, R. I. avec les autres et nous concluons sans difficulté que, jusqu'ici, la population est demeurée essentiellement française. On rapporte même le cas d'un ancien curé de Manville qui conseillait aux enfants de l'école paroissiale de parler anglais entre eux. Ailleurs, c'est le contraire, il faut sans cesse leur répéter de parler français, s'ils ne veulent pas l'oublier.

Il n'y a pas d'autre paroisse catholique dans Lincoln. Toutefois, à l'Eglise de Manville, on dit une messe le dimanche, où l'on prêche en anglais.

West Warwick, Rhode Island

(Voir Tableau IV)

La ville de West Warwick est située à 15 milles au sud de Providence, R. I. Elle apparaît pour la première fois dans le bottin de l'Etat, en 1916. C'est une division de Warwick. Une énorme filature de coton donne de l'ouvrage à la population ouvrière.

La paroisse Saint-Jean-Baptiste est la paroisse mère. En 1943, 555 enfants ont fréquenté l'école paroissiale. Les autres paroisses franco-américaines sont: Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Christ-Roi et Saint-Joseph qui ont eu une fréquentation scolaire respective de 235, 191 et 84, en 1943. Il y a aussi deux paroisses irlandaises.

Pour l'avancement social des nôtres, le club "Frontenac" fut fondé il y a quelques années.

Woonsocket, Rhode Island

(Voir Tableau V)

La ville de Woonsocket est située au nord de l'Etat du Rhode Island et touche au Massachusetts. Elle est traversée par la rivière Blackstone, dont les bords escarpés lui donnent l'aspect d'un immense cirque. Ses grandes filatures de laine la rendent prospère. Il y a aussi des filatures de coton et de soie. Ici comme ailleurs, la petite industrie joue un rôle important dans la prospérité de la ville.

Voici les paroisses franco-américaines: Saint-Louis-de-Gonzague, Sainte-Anne, Sainte-Famille, Saint-Joseph, Notre-Dame-des-Victoires,

Précieux-Sang. Elles sont toutes sous la direction du clergé séculier. Chacune possède son école paroissiale. 2356 enfants ont fréquenté ces écoles en 1943. De plus, 923 garçons et filles ont fréquenté les deux écoles supérieures. Il y a aussi deux paroisses irlandaises, une italienne, une polonaise et une syrienne.

Woonsocket est une ville française. Comparons sa population avec celle de Lowell et de Fall River. Bien que sa population soit près du tiers des autres, le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles paroissiales sont aussi nombreux. Comme Fall River, elle a six paroisses franco-américaines.

Depuis 1936, grâce à la bienveillance de Son Excellence Mgr. Francis-P. Keough, évêque de Providence, grâce aussi au dévouement inlassable de M. l'abbé Etienne Grenier, curé de la paroisse Sainte-Famille, les Pères Jésuites de Montréal viennent tous les étés prêcher des retraites fermées. L'Association des Anciens Retraitants compte plus de 6,000 membres des deux sexes.

Le Club Marquette s'occupe aussi, depuis plus de dix ans de l'avancement social des nôtres. Le Dr Armand Picard, dentiste, le Dr Auray Fontaine, M. Lauré Lussier, Secrétaire général de la Société Jacques-Cartier et quelques autres sont l'âme dirigeante de l'entreprise depuis sa fondation. Une règle entre autres est strictement observée: "On ne parle pas l'anglais dans les salles du club."

Lowell, Massachusetts (Voir Tableau VI)

La ville de Lowell est située dans la vallée de la rivière Merrimac, au nord-est de l'Etat du Massachusetts. La grande industrie de la ville fut les filatures de coton. Depuis la grande crise de 1930, le travail du coton a beaucoup baissé, mais, bien que la ville possède encore de grandes filatures, différentes petites industries continuent de la rendre prospère.

Les Oblats ont charge des quatre paroisses franco-américaines: Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Louis et Sainte-Jeanne d'Arc. Chaque paroisse possède son école paroissiale. Il y avait une fréquentation scolaire de 2818 en 1943. La paroisse Saint-Louis possède aussi une école supérieure pour les filles. Soixante-quinze jeunes filles y suivirent les cours en 1943. Autres écoles supérieures: l'Académie Saint-Joseph qui comptait 104 garçons en 1943, et l'Académie du même nom pour les filles, qui avait 170 élèves.

"L'Etoile" est le porte-parole des Franco-Américains de Lowell. Ce journal fut fondé par le Cercle Canadien. Autrefois quotidien, il est publié maintenant trois fois par semaine. Sa circulation est de 4,500.

Les catholiques des autres nationalités sont ainsi répartis dans sept paroisses irlandaises, une portugaise, une polonaise et une lithuanienne.

Pour l'avancement social des Franco-Américains, il y a plusieurs clubs dont voici les noms: Association Catholique (1,000 membres), le club des Citoyens Américains (400 membres), le club Lafayette (300

membres), le club Social de Pawtucketville (450 membres), le club Social de Centralville (500 membres), le cercle Saint-Louis (150 membres), le club Passe-Temps (400 membres), le club Coureur des Bois (100 membres), et le club Chanteclerc (100 membres).

Fall River, Massachusetts

(Voir Tableau VII)

La ville de Fall River est située sur les bords de la baie Mount-Hope, à l'embouchure de la rivière Taunton, au sud-est de l'Etat du Massachusetts. Le coton fut l'industrie par excellence de la ville jusqu'à la crise de 1930; mais il s'y trouve encore de grandes filatures. Différentes petites industries sont venues combler le vide causé par la fermeture de quelques usines. Bâtie sur une colline abrupte, la ville ressemble à un immense amphithéâtre dont les rues formeraient les gradins.

Les Pères Dominicains ont charge de la paroisse Sainte-Anne. Les autres paroisses franco-américaines sont: Saint-Sacrement, Saint-Roch, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Mathieu. Elles sont sous la direction du clergé séculier. Chaque paroisse possède son école paroissiale. La fréquentation scolaire était de 2924 en 1943. L'école supérieure Prévost comptait 162 élèves, la même année. Les Soeurs Jésus-Marie de Québec ont aussi la charge d'une école supérieure privée. Les autres paroisses catholiques de la ville sont réparties comme suit: 9 paroisses irlandaises, 7 portugaises, 2 polonaises, une italienne et une maronite.

Dans la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, les Soeurs Grises de Québec ont la direction de l'orphelinat Saint-Joseph, qui loge plus de 400 enfants des deux sexes.

Un des rares quotidiens français du pays est publié à Fall River et à New Bedford par M. Louis-P. Clapin, qui en est le propriétaire. Ce porte-parole de nos compatriotes fut fondé il y a 62 ans. Il s'appelle "L'Indépendant." "Au mois d'avril 1885, "Le C^{ast}or", sixième journal de Fall River, passa aux mains de MM. Antoine Houde et Cie. Ils changèrent le nom du journal, pour l'appeler "L'Indépendant". Le premier numéro parut le 27 mars 1885. Le septième journal de Fall River ne pouvait manquer d'envisager l'avenir avec calme et sans crainte, car un SEPTIEME est généralement un privilégié de la fortune, s'il faut en croire un axiome fort en vogue parmi nos populations." (M. Philippe-A. Lajoie, rédacteur en chef, "L'Indépendant", 27 mars 1945, numéro des Noces de diamant). Aujourd'hui, la circulation du journal dépasse 6,000 exemplaires.

Pour l'avancement social des Franco-Américains, il y a une société de secours mutuels: L'Union Canadienne Saint-Jean-Baptiste de Bowen-ville. Il y a aussi le club Calumet, qui compte plus de 500 membres, l'Alliance Franco-Américaine, fondée il y a quelques années par le Dr Benoit-W. Garneau. Avec son auxiliaire, cette société compte plus de 800 membres. Parmi les autres clubs les plus importants sont: le Club des Patriotes.

TABLEAU I

Mariages des Bessette, Bouvier, Brassard, Choquette, Deblois, Dépatis, Forget, Grégoire, Letendre, Loisel, Massicotte et Pontbriand.

Périodes	De 1875 à 1900	De 1901 à 1920	De 1921 à 1930	De 1931 à 1943
Nombre de mariages	264	507	368	637
Mariages où les 2 conjoints sont Franco-Américains:	210	393	258	336
Mariages où l'un des conjoints est de nationalité étrangère:				
Anglais américains	14	14	10	22
Anglais britanniques			1	
Allemands	2	6	1	6
Belges	1		1	
Irlandais	22	55	37	101
Italiens			7	16
Juifs		1		
Polonais		1	4	26
Portugais		1	3	1
Suédois		1	1	
Mariages en dehors de l'Eglise:				
Aux différentes églises protestantes	11	26	19	57
Idem: l'un des conjoints est divorcé		1	4	12
Mariés par le Juge de Paix	4	8	22	58
Pourcentage de mariages entre Franco-Américains	80%	77.52%	70.10%	52.74%
Pourcentage de mariages où l'un des conjoints est de nationalité étrangère	20%	22.48%	29.90%	47.26%
Pourcentage de mariages en dehors de l'Eglise	5.60%	6.90%	12.23%	19.93%

TABLEAU II
Mariages à Warren, R. I.

Année	1900	1920	1939	1943
Population	5.108	7.841	8.158	?
Nombre total de mariages	56	84	89	97
Mariages où les 2 conjoints sont Franco-Américains	12	17	10	12
Mariages de Francos avec conjoint de nationalité étrangère:				16
Anglais américains	1	4	4	2
Grec				1
Irlandais	1	1	3	4
Italiens			4	5
Polonais			6	2
Portugais				2
Anglais britanniques			2	
Mariages en dehors de l'Eglise:				
Aux différentes églises protestantes		5	1	4
Idem: l'un des conjoints est divorcé		1	1	2
Mariés par le Juge de Paix			2	3
Pourcentage de mariages où figurent les Francos	23.21%	32.14%	37.08%	38.14%
Chez les Francos: pourcentage de mariages entre eux	92.30%	62.96%	30.30%	32.43%
Pourcentage où l'un des conjoints est de nationalité étrangère	7.70%	37.04%	69.70%	67.57%
Pourcentage de mariages en dehors de l'Eglise	0%	22.22%	12.12%	24.32%
Nombre total de mariages intéressant les Franco-Américains	14	30	33	53

TABLEAU III
Mariages à Lincoln, R. I.

Année	1900	1920	1939	1943
Population	8.937	9.543	10.577	?
Nombre de mariages	70	103	67	54
Mariages où les 2 conjoints sont Franco-Américains	36	67	41	25
Mariages de Francos avec conjoints de nationalité étrangère:				
Anglais américains				2
Belges		1		1
Irlandais		3		1
Italiens			3	
Mariages à l'église protestante		2		2
Aucun mariage de divorcé ou devant le Juge de Paix				
Pourcentage de mariages où figurent les Franco-Américains	51.42%	70.87%	65.67%	57.40%
Chez les Francos:				
Pourcentage de mariages entre eux	100%	91.98%	93.18%	80.63%
Pourcentage de mariages où l'un des conjoints est de nationalité étrangère	0%	8.02%	6.82%	19.37%
Pourcentage de mariages en dehors de l'Eglise	0%	2.72%	0.0%	6.38%
Nombre total de mariages intéressant les Franco-Américains	36	73	44	31

TABLEAU IV
Mariages à West Warwick, R. I.

Année	1900	1920	1939	1943
Population	21.316	15.461	18.188	?
Nombre de mariages	210	242	177	169
Mariages où les 2 conjoints sont Franco-Américains	64	91	58	37
Mariages de Francos avec conjoints de nationalité étrangère:				
Allemands			1	1
Anglais américains		4	6	8
Belges		1		
Ecossois		1		1
Grecs				1
Irlandais	6	12	8	14
Italiens		2	11	5
Polonais			4	3
Portugais			4	11
Suédois		2		
Mariages en dehors de l'Eglise:				
Aux différentes églises protestantes	2	8	6	3
Idem: l'un des conjoints est divorcé		2	1	6
Aucun mariage par le Juge de Paix				
Pourcentage de mariages où figurent les Franco-Américains	24.28%	50.00%	50.38%	54.43%
Chez les Francos:				
Pourcentage de mariages entre eux	88.88%	74.60%	59.59%	40.21%
Pourcentage de mariages où l'un des conjoints est de nationalité étrangère	11.12%	25.40%	40.41%	59.79%
Pourcentage de mariages en dehors de l'Eglise	2.44%	8.19%	7.07%	9.75%
Nombre total de mariages intéressant les Franco-Américains	72	123	99	90

TABLEAU V
Mariages à Woonsocket, R. I.

Année	1900	1920	1939	1943
Population	28.204	43.496	49.303	?
Nombre total de mariages	269	627	462	372
Mariages où les 2 conjoints sont Franco-Américains	163	334	241	164
Mariages de Francos avec conjoints de nationalité étrangère:				
Autrichiens		1	4	2
Allemands		2	1	
Anglais américains	4	3	2	10
Anglais britanniques	1	3	4	2
Belges	1	5	3	1
Danois		1		1
Ecosais			2	
Français	1	9	1	1
Grecs		1	1	1
Juif				1
Italiens		4	13	21
Irlandais	8	43	29	19
Polonais		2	11	3
Portugais			2	
Suédois	1			3
Suisse				1
Syriens			2	
Mariages en dehors de l'Eglise:				
Aux différentes églises protestantes	8	8	14	9
Idem: un des conjoints est divorcé	2	5	13	14
Mariés par le Juge de Paix			6	14
Pourcentage de mariages où figurent les Francos	70.24%	67.14%	76.17%	73.65%
Chez les Francos				
Pourcentage de mariages entre eux	86.25%	79.36%	68.46%	59.85%
Pourcentage de mariages où l'un des conjoints est de nationalité étrangère	13.75%	20.64%	21.30%	24.81%
Pourcentage de mariages en dehors de l'Eglise	5.29%	3.08%	9.37%	13.50%
Nombre total de mariages intéressant les Franco-Américains:	189	412	349	267

TABLEAU VI
Mariages à Lowell, Mass.

Année	1900	1920	1939	1943
Population	94.969	112.759	101.389	?
Nombre de mariages	1.136	1.432	1.129	905
Mariages où les 2 conjoints sont Franco-Américains	261	296	215	153
Mariages de Francos avec conjoints de nationalité étrangère:				
Anglais américains		14	14	18
Anglais britanniques				1
Allemands	1		2	
Belge		1		
Espagnol		1		
Français	4			
Grec	1			
Irlandais	21	69	65	63
Italiens		1	9	15
Polonais		3	23	13
Portugais			9	2
Mariages en dehors de l'Eglise:				
Aux différentes églises protestantes	27	37	31	19
Idem: l'un des conjoints est divorcé		7	9	7
Marié par un rabbin			1	
Mariés par le Juge de Paix	7	14	39	53
Pourcentage de mariages où figurent les Francos	28.35%	30.94%	36.93%	38.00%
Chez les Francos				
Pourcentage de mariages entre eux	81.05%	67.04%	51.56%	34.48%
Pourcentage de mariages où l'un des conjoints est de nationalité étrangère	18.95%	32.06%	48.44%	65.52%
Pourcentage de mariages en dehors de l'Eglise	10.55%	13.10%	18.94%	22.97%
Nombre total de mariages intéressant les Franco-Américains	322	443	417	344

TABLEAU VII
Mariages à Fall River, Mass.

Année	1900	1920	1939	1943
Population	104.863	120.485	115.428	?
Nombre de mariages	1139	1514	1454	1268
Mariages où les 2 conjoints sont Franco-Américains	320	347	230	166
Mariages de Francos avec conjoints de nationalité étrangère:				
Anglais américains	4	22	15	32
Anglais britanniques	3	2	3	
Allemands				1
Ecossois				1
Français	1	1		
Irlandais	25	74	60	54
Italiens	3	1	14	11
Juifs				2
Polonais	1	4	25	8
Portugais	3	7	36	56
Suédois			1	
Mariages en dehors de l'Eglise:				
Aux différentes églises protestantes	20	31	28	25
Idem: l'un des conjoints est divorcé	1	7	18	19
Mariés par le Juge de Paix	0	10	14	29
Pourcentage de mariages où figurent les Francos	33.45%	33.60%	30.54%	31.86%
Chez les Francos				
Pourcentage de mariages entre eux	84.20%	68.04%	51.80%	41.09%
Pourcentage de mariages où l'un des conjoints est de nationalité étrangère	17.80%	31.96%	48.20%	58.91%
Pourcentage de mariages en dehors de l'Eglise	6.59%	9.41%	13.50%	18.07%
Nombre total de mariages intéressant les Franco-Américains	381	506	444	404

TABLEAU VIII
Recherches au New-Hampshire

	Avant			
	1900	1900-20	1920-39	1940-45
Mariages de Franco-Américains entre eux	19	50	27	
Mariages de Franco - Américains avec catholiques de nationalité étrangère	6	8	6	
Mariages par le ministre protestant	0	0	3	
Mariages devant le Juge de Paix	2	1	6	
Pourcentage des mariages de Fran- cos entre eux	70%	84.8%	64.3%	
Pourcentage de mariages Francos avec catholiques de nationalité étrangère	22.2%	13.5%	14.3%	
Mariages par le ministre protestant	0	0	7.1%	
Pourcentage des mariages devant le Juge de Paix	7.8%	1.7%	14.3%	
Franco-Américains divorcés	2	0	1	

Cette étude comprend 128 mariages de Forget, Deblois et Grégoire au New Hampshire des débuts de l'immigration canadienne à 1940.

TABLEAU IX
Recherches dans l'Etat de New-York

	Avant			
	1900	1900-20	1920-39	1939-46
Mariages de Franco-Américains entre eux	61	37	35	15
Mariages de Franco - Américains avec catholiques de nationalité étrangère	11	27	39	15
Mariages par le ministre protestant	21	19	22	16
Mariages devant le Juge de Paix	2	10	15	4
Pourcentage des mariages de Fran- cos entre eux	64.2%	39.8%	31.5%	30%
Pourcentage de mariages Francos avec catholiques de nationalité étrangère	10.5%	29%	35.1%	30%
Pourcentage de mariages par le mi- nistre protestant	21.1%	20.4%	20%	32%
Pourcentage des mariages devant le Juge de Paix	3.2%	10.8%	13.5%	8%
Franco-Américains divorcés	0	2	10	2

Cette étude comprend 349 mariages de Deblois, Despatis, Forget et Grégoire dans l'Etat de New-York, des débuts de l'immigration canadienne à 1946. Les actes du New-Hampshire et de New-York ne sont pas inclus dans le cadre général de cet article.

Si nous faisons une revue des mariages étudiés, il y a 6,949 mariages où figurent les Franco-Américains, dont voici le détail: 4,549 mariages où les deux conjoints sont Franco-Américains, soit 65.45%; 1,582 mariages où l'un des conjoints est de nationalité étrangère, soit 22.75%; 403 mariages contractés devant un ministre, soit 5.79%; 132 mariages contractés devant un ministre: l'un des conjoints est divorcé, soit 1.89%; 283 mariages contractés devant un Juge de Paix. Souvent l'un des conjoints est divorcé quand ils ne le sont pas tous les deux. Soit 4.12%.

La trop courte esquisse historique de chaque ville ne fait pas justice aux Franco-Américains. Il faut être sur place, pour avoir une idée des sacrifices énormes consentis par nos compatriotes dans l'édification de ces monuments à l'Eglise d'abord et à la race ensuite. Quel sort l'avenir nous réserve-t-il? Le présent travail ne nous donne qu'une bien faible idée de la réalité. Ce serait une tâche de bénédictin que de vouloir compléter ces recherches. Je présente mes trouvailles, faites en marge de mes études généalogiques, sans tirer de conclusion. Ceci est du domaine des philosophes et des historiens; mais combien de temps faudra-t-il encore pour que nos enfants soient engloutis dans le "melting pot" de l'américanisme?

Théodore Roosevelt voyait clair, quand il disait dans un discours à l'Exposition de Jamestown, le 26 avril 1907: "The newcomers are soon absorbed into our eager national life, and are radically and profoundly changed thereby, the rapidity of their assimilation being marvellous. But each group of newcomers, as it adds its blood to the life, also changes it somewhat, and this change and growth and development have gone on steadily, generation by generation, throughout three centuries."

Je veux terminer par une note optimiste. "La célébration du Soixantenaire d'un journal publié en langue française aux Etats-Unis est une occasion opportune pour rappeler l'essence et l'évolution franco-américaine, qui ressemble sous plus d'un aspect à ce que l'on a si bien appelé "le Miracle du Québec."

"Fragment détaché d'un bloc ethnique qui, en butte à des puissants éléments de destruction, sut réaliser le prodige non seulement de survivre, mais de grandir, les Franco-Américains n'ont survécu aux Etats-Unis en tant que tels, que par leur loyauté à des principes dont le reniement aurait été pour eux le germe de la dissolution."

"Il y aura bientôt un siècle que les nôtres, forcés de s'expatrier du Canada pour des raisons d'ordre purement économiques, commencèrent à passer aux Etats-Unis, la plupart avec l'arrière-pensée de retourner au pays natal après avoir gagné quelque argent pour raffermir leur patrimoine amoindri. Mais la Providence avait d'autres desseins. De ces émigrants, contraints par la nécessité de se détacher de tout ce qui avait tenu aux fibres les plus profondes de leur être, elle fit des pionniers: les pionniers d'un mouvement qui devait répéter en pays américain le miracle de la survivance catholique et française une première fois ac-

compli par nos anciens dans la Nouvelle-France devenue terre britannique par le caprice de la politique et de la guerre."

"La Providence avait décidé que la semence privilégiée jetée par Elle dans le sol du Nouveau-Monde, ne devait pas confiner sa fécondité aux limites de la vieille province française. Et ses desseins, que l'on a bien raison d'appeler insondables, ont eu leur réalisation. Le Semeur avait déposé le froment dans une terre difficile, mais la moisson fut néanmoins vigoureuse et abondante. Avec le passage des ans, une partie de la semence renouvelée tomba sur le sol pierreux de l'assimilation inintelligente, où elle se dessécha et se perdit."

"L'établissement permanent et distinct d'un groupe ethnique nouveau, dans un pays comme celui-ci au siècle dernier, dépendait de plusieurs facteurs dont l'absence d'un seul pouvait amener la dissolution du noyau humain et son effacement à plus ou moins brève échéance. En ce qui concerne les Canadiens-Français venus s'établir en Nouvelle-Angleterre, ces facteurs de cohésion furent — et resteront — la paroisse, l'école, la société et le journal." (Philippe A. Lajoie, "Soixante années de survivance", "L'Indépendant", 27 mars 1945, Numéro souvenir du Soixantième anniversaire).

Je dois une dette de reconnaissance à l'honorable Frederick-W. Cook, Secrétaire de l'Etat du Massachusetts, et au Dr. Edward-A. McLaughlin, directeur du Rhode Island Department of Health, pour la liberté d'action qu'ils m'ont laissée lors de mes différentes visites aux archives de leur Etat respectif. Je remercie également M. Louis-P. Clapin, éditeur de "L'Indépendant" de Fall River, Mass., M. Philippe-A. Lajoie, rédacteur en chef du même journal, et M. le juge Arthur-L. Eno de Lowell, Mass., pour les renseignements gracieusement obtenus.

LES CANADIENS [-FRANÇAIS] ET LA REVOLUTION AMERICAINE

par Jean-Jacques Lefebvre *

Quand j'eus la témérité d'accepter de donner une étude au "Bulletin de la Société historique franco-américaine", je songeai, à tout hasard, à ce sujet, "les Canadiens [-Français] et la Révolution américaine". C'était non seulement une imprudence, c'était également un aveu d'inattention à la bibliographie du sujet, qui est assez vaste, en elle-même, pour effrayer l'essayiste le plus persévérant ¹.

Nos hommes politiques d'aujourd'hui des deux côtés de la 45^e aiment à faire état de la parfaite entente politique et économique, qui règne entre nos deux pays depuis au delà d'un siècle. Ce qui est, pour le moins, un abus de figure de langage. Pour un Canadien, il serait peu séant de faire voir à quel point le pays nordique n'est, aux points de vue géographique, économique, politique et militaire, qu'une sorte de suffixe, si l'on peut dire, à la puissante République dont la lourde épée vient, une fois encore, de faire peser la balance du côté du droit et de la liberté.

Si, d'un côté, il serait puéril et naïf de prétendre donner en exemple au monde la parfaite harmonie politique et militaire qui existe entre le colosse américain et . . . la première des petites nations, par ailleurs, pour cadrer avec les programmes d'enseignement de l'histoire universellement préconisés de nos jours aux Nations-Unies, comme dans les congrès internationaux, il n'est que juste d'autre part, de rechercher plutôt à faire revivre les courants profonds qui, jadis, rapprochaient les nations et les peuples, que divisaient, en apparence, les intérêts des dynasties au pouvoir et les conflits de doctrines religieuses.

Trop souvent nos manuels d'histoire, sinon nos traités, ont monté en épingle des escarmouches de frontière, des coups de mains de flibustiers, des expéditions de partisans tolérées, au lieu de faire ressortir les points de contacts créés par la vie économique, les périls communs d'un continent inexploré, de la menace indienne.

En dépit de quelques explosions individuelles périodiques de mécontentement les uns des autres et qui sont comme le sel de la vie démocratique, la parfaite sympathie, latente le plus souvent entre Américains et Canadiens, date de loin et remonte bien haut comme le constatait l'un des plus profonds observateurs qui aient étudié la civilisation du continent ². En peut-on avoir expression plus solennelle et plus éloquente

* M. Jean-Jacques Lefebvre a publié un grand nombre de travaux historiques. Il est, depuis plusieurs années, secrétaire de la Société historique de Montréal et il a été conservateur de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Il a quitté ce poste pour succéder à M. E.-Z. Massicotte à la direction des Archives judiciaires de Montréal.

1—Je donne en appendice une bibliographie préparée par Mlle Marguerite Mercier, de la Bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal.

2—André Siegfried, "Les Etats-Unis d'Amérique".

que dans l'article 11 de la constitution ³, qu'élaborait provisoirement en 1777 la Confédération continentale des Colonies-Unies, moins de deux années après l'échec de leur invasion de la province du nord?

Les Américains tiennent à bon droit que la Révolution de 1774 est l'un des plus grands faits de l'histoire du monde. Sans elle, celle de 1789, en Europe, en fut peut-être différée. Dans l'histoire de la civilisation occidentale, les dates d'une importance équivalente s'arrêtent à 1914, 1917, 1934, 1939, 1941 et 1945, avec la suprême victoire de l'homme sur les éléments, par la dissociation de l'énergie nucléaire, mise d'abord au service des armes victorieuses.

Pour le petit peuple de langue française de la vallée du Saint-Laurent, 1774, 1775, 1776 furent en un sens, aussi, les années les plus importantes de son histoire peut-être. Des essayistes ⁴ ont fait dater la naissance de la nationalité canadienne-française de cette époque, des professeurs d'Oxford ⁵ et d'universités américaines ⁶ en ont fait depuis le sujet de thèses savantes. Des historiens canadiens, de langue française, pour la plupart, ont vu des décrets providentiels dans la tournure que prirent alors les événements. D'autres, épousant les sentiments royalistes de l'époque, se sont réjouis à n'en plus finir de la victoire des puissances établies. Les plus récentes études sur le sujet ont quasi épuisé la matière. Je réfère ici le lecteur, en particulier, à M. Gustave Lanctot, éditeur principal de la publication "les Canadiens et leurs voisins du sud", dans la série des "Relations du Canada avec les Etats-Unis", publication de la Carnegie Endowment for International Peace, dirigée par M. Shotwell et à la thèse d'un jeune prêtre, "Québec et l'Eglise aux Etats-Unis sous Mgr Briand et Mgr Plessis", le P. Laval Laurent, qui se noya avant même d'avoir vu son ouvrage imprimé. Enfin, une publication à retenir et qui n'a pas eu toute la diffusion qu'elle aurait dû recevoir, est le "Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams, 1776", extrait de la collection Baby, autrefois en dépôt à la Bibliothèque Saint-Sulpice, et aujourd'hui à l'Université de Montréal et que l'ancien bibliothécaire et président de la Société historique de Montréal, Aegidius Fauteux, a publié dans le "Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour l'année 1927-1928" ^{6a}. Cette publication sera largement utilisée dans le cadre restreint donné à la présente étude.

Les phases de l'invasion américaine du Canada en 1775 et son échec final, la courte épopée des hardis coups de mains d'Ethan Allan, l'incroyable odyssee d'Arnold et de ses troupes le long de la Kennebec et de la Chaudière, dans les savanes du Maine et de la Beauce, la mort héroïque du brave Montgomery sous les murs de Québec dans la nuit

3—Cité par Laval Laurent, "Québec et l'Eglise aux Etats-Unis sous Mgr Briand et Mgr Plessis", Montréal, Librairie St-François, 1945, pp. 64-65. "Art. 11. Canada acceding to this confederation, and joining in the measures of the United States, shall be admitted into and entitled to all the advantages of this union;....."

4—Wilfrid Bovey, "The French Canadians Today", Toronto, 1938.

5—R. Coupland, "The Quebec Act", Oxford Clarendon Press, 1925.

6—Charles H. Metzger, "The Quebec Act", N.Y., U.S. Catholic Historical Society, 1936.

6a—Québec, L'Imprimeur du roi, 1928, pp. 431-499.

du 31 décembre 1775, l'épidémie de variole ravageant les troupes des apôtres de la liberté, la fausse position et la détresse des Wooster, Sullivan et Thompson avec les débris des troupes d'Arnold et Montgomery, l'échec de la mission du prince des diplomates américains du temps, Benjamin Franklin, des congressistes Chase et Carroll, et de l'ancien élève du séminaire de Québec et futur évêque de Baltimore, John Carroll, sont choses trop familières pour l'étudiant de l'histoire du continent au 18^e siècle pour y revenir ici.

De même, les perplexités, les incertitudes, les prouesses et les hésitations du gouverneur Carleton, cherchant à rallier à la cause de la métropole ses compagnons d'armes d'hier et les "nouveaux sujets" du roi, qu'une politique, vacillante jusque-là, n'avait pas peu contribué à désaffaiblir de son nouveau souverain, sont des faits que la légende autant que l'histoire ont rapportés. Mais il est un autre aspect de ces événements que, jusqu'à aujourd'hui, on a trop mis sous le boisseau, par un intérêt loyaliste posthume, qui cadre mal avec les intérêts de la critique ou de la vérité historique.

Pour le Canadien de 1774-1775 — et par Canadien il faut toujours entendre, ici, Canadien-Français — le problème qui s'est posé dans toute son acuité fut presque le même que celui de tant de peuples d'Europe depuis 1940, soit la fidélité à la constitution et l'ancien ordre établis, ou la sympathie pour l'idéologie de l'occupant et de l'envahisseur.

Il est vrai que la plus grande faiblesse qu'eurent les pères de la République fut de recourir au machiavélisme en adressant aux alliés qu'ils sollicitaient chez les Canadiens une invite à entrer dans la bataille du jour pour les libertés civiles et politiques, et de reprouver, dans une autre adresse, la liberté religieuse que le gouvernement de Grande-Bretagne venait d'octroyer à ses nouveaux sujets. Cependant, de nombreux esprits au Canada, dans le temps, travaillés par tout autre chose qu'un intérêt matériel immédiat, donnèrent à plein dans l'idéologie politique de liberté, qui se faisait laborieusement jour à l'époque. Si, comme l'ont établi nombre d'historiens canadiens, les classes supérieures, clergé, noblesse et bourgeoisie, crurent devoir opter pour l'ordre établi, en y engageant l'avenir de la nationalité, il reste visible que, dans le peuple, le sentiment courant était, dans sa grande majorité, favorable aux insurgés.

L'évêque Briand, en particulier, le reconnaît implicitement maintes et maintes fois dans les condamnations ⁷ qu'il fulmina à l'époque contre les sympathisants des "rebelles". Afin de ne pas refaire pour la centième fois ce récit, nous nous limiterons, surtout, ce jour, à l'aide de ce document si révélateur mis à jour par Aegidius Fauteux, à rappeler le nom des humbles qui, un peu partout dans la province, prirent fait et cause, pour ce qui parut à nos aïeux le parti de la démocratie et de la liberté politique.

Ces hommes risquèrent souvent leur honneur, leurs biens, leur liberté, bref payèrent de leur personne contre les pouvoirs établis, en dépit de la loi martiale. Un Canadien-Français sur trois vit aujourd'hui

7—"Inventaire de sa correspondance", R.A.P.Q., 1929-30, pp. 109-115.

aux Etats-Unis et il se peut que les Franco-Américains reconnaissent des leurs parmi eux. Il n'est que juste que leurs noms soient consignés dans ce conservatoire des traditions françaises qu'est la "Revue historique franco-américaine".

Thomas Walker à Montréal, James Livingston à Chambly, Moses Hazen ⁸, à Saint-Jean, Iberville aujourd'hui, Pierre Ayot, Clément Gosselin, Germain Dionne, dans le bas du fleuve, furent les chefs de file, les artisans de la collaboration active et militaire des Canadiens aux campagnes des Yankees dans la province en 1776.

Pendant que nobles et bourgeois allaient à la défense du fort de St-Jean [-sur-Richelieu] assiégé par Montgomery, le marchand James Livingston, de Chambly, avait réussi à lever deux compagnies de Canadiens qu'il faisait commander par les capitaines Loiseau et Lieber et qui portèrent secours à Montgomery, à Saint-Jean et à Québec. Le marchand Thomas Walker de Montréal avec James Price, avaient-ils été là les principaux prophètes des doctrines nouvelles? L'une des premières délégations à se présenter au général américain, qui venait de recevoir les clés de la bonne ville de Montréal, en novembre 1775, fut celle des trois faubourgs de la ville, qui vinrent offrir leur entière collaboration aux troupes d'invasion dans l'oeuvre de libération politique.

Les documents sont malheureusement beaucoup moins nombreux, plus épars et imprécis en ce qui concerne le nombre et les noms des collaborateurs des Yankees pour la région — le gouvernement, comme l'on disait à l'époque — de Montréal, en cette période troublée ⁹.

Des noms nous sont cependant parvenus, comme ceux de François Cazeau, le marchand de Montréal et seigneur de Lacolle ¹⁰, le huguenot Pierre du Calvet, Augustin Loiseau, forgeron de la rivière de Chambly, capitaine du bataillon de Livingston, Brindamour, Jacques Robichaud, capitaines du même bataillon, les lieutenants Laurent Olivier, François Monty, Pierre Boileau, Germain Dionne, l'enseigne Louis Gosselin, Merlet, capitaine de la paroisse du Chicot (Ile-Dupas), Louis Doré ¹¹, capitaine de l'armée du continent, Antoine Paulin ¹², capitaine au Régiment de Hazen, Larose, capitaine de milice de la Rivière-du-Loup-en-Haut, (Louiseville), Laframboise, capitaine de milice de Trois-Rivières, Charles Lonval, lieutenant, Pierre Baby, enseigne, le capitaine Saint-

8—V. Le juge Philippe Demers, "le Général Hazen, seigneur de Bleury-Sud", Montréal, Beauchemin, 1927, 18 pp. Hazen avait épousé une Canadienne-Française, Charlotte Dagneau de la Saussaye.

9—V. le major Edmond Mallet, "Bulletin des Recherches historiques", octobre 1897, pp. 156-157.

T. Saint-Pierre, "B.R.H.", juillet 1900, p. 211.

Abbé [H.-A.] Verreault, "l'Invasion du Canada", Montréal, E. Senécal, 1873.

10—V. Madame Corinne Rocheleau Rouleau, conférence à la Société historique de Montréal, 30 avril 1947. Voir plus haut.

11—Témoignage au contrat de mariage de Clément Gosselin et Charlotte Ouimet, F. Racicot, 12 janvier 1787. A cet acte, Gosselin a la qualité de major et, détail inédit, sauf erreur, chevalier de l'Ordre des Cincinnati.

12—A. Peltier Reed, "Memoirs of Antoine Paulin", Los Angeles, 1940. Note du Dr Gabriel Nadeau.

Pierre, de la banlieue de Trois-Rivières, maintenus en leur fonction par élection en l'hiver 1776, Lieber [probablement le sculpteur], capitaine du bataillon de Livingston, Rainville, probablement de Laprairie, Charles Brisset, de Chambly, Pélissier, le maître de forge de Trois-Rivières, Lacouture, courrier, Charland et Ménard, courriers, Lisotte, de Charlesbourg et de Montréal, sont quelques noms qui ressortent des mémoires annotés par l'abbé Verreau.

Mais il est beaucoup plus intéressant de noter que des paroisses entières firent comme la grève sur le tas, ainsi que l'on dirait de nos jours. A Terrebonne, alors que le seigneur Lacorne de Saint-Luc proclamait l'ordre de mobilisation et parlait en maître, menaçant de faire piller les habitants récalcitrants, il provoque un rassemblement des quatre ou cinq paroisses autour pour attendre les troupes du roi, qui ne se présentent pas. Varennes fait la sourde oreille. Saint-Philippe-de-Laprairie arrête les fuyards du fort de Saint-Jean pour les Bostonnais.

Dans le clergé, le P. Floquet, le seul jésuite qui reste à Montréal, reçoit le P. John Carroll, donne l'absolution à des Canadiens, partisans du Congrès, et est interdit pour six mois. Le sulpicien Huet de la Valinière, desservant de l'Assomption, où intrigue Thomas Walker, est déplacé de sa cure. Carpentier, de Chambly, est blâmé de son Ordinaire pour ses "étourderies". Enfin, le plus célèbre, l'abbé Pierre Gibaut, missionnaire de Michillimakinac et des postes du Mississipi, contribue par ses équivoques à faire passer ces forts aux armées du continent ^{12a}.

Pour la région de Québec, nous avons heureusement ce mémoire édité par Aegidius Fauteux en 1929, "le Journal de MM. Baby, Tascheureau et Williams de 1776". Analysons et résumons ce document vraiment unique, "miroir où se reflète avec une netteté saisissante, comme le qualifie Fauteux, l'état d'âme de la population du Bas-Canada en 1775".

Les trois officiers délégués par le gouverneur du temps avaient pour mission d'aller punir, au lendemain du départ des Américains, les anciens officiers de la colonie accusés de collaboration dans le district de Québec. Le journal lui-même dit: "que cette mission est pour l'examen des personnes qui ont assisté ou aidé les "rebelle . . ." Commencée le 22 mai 1776, la tournée s'achève à la fin de juillet de la même année.

A la Vieille-Lorette, près Québec, les commissaires Baby, Tascheureau et Williams notent pour mauvais sujets les Plamondon, père et fils, arpenteurs, le grand [sic] Pierre Drolet, qui a conseillé de ne pas admettre d'officier du gouvernement, le fermier Garneau, grand partisan des "rebelle", et qui engagea ses confrères au pillage.

Quant aux miliciens de la paroisse voisine, la Jeune-Lorette, ils sont seulement accusés d'avoir fourni du bois et des fascines aux "rebelle".

A Charlesbourg, le boulanger du village, François Breton, est accusé d'avoir assisté les "rebelle" par tous les moyens, d'avoir tenté d'établir une compagnie de miliciens. Jacques Allard s'est fait commisionné capitaine par les "rebelle" et a exécuté leurs ordres. Son gendre,

12a—Laval Laurent, "Québec" . . . op. cit., pp. 97-101.

François Falardeau porte plainte contre son curé aux "rebelles". De même, le fils de Louis-Joseph Jobin a servi et pris les armes. Quatre autres sont accusés de semblables délits. Au plus grand nombre on reproche encore d'avoir fourni du bois de chauffage et des fascines.

A Beauport, le lieutenant de milice Jean Vallée et l'enseigne André Marcoux voient leur commission révoquée "pour s'être soumis par crainte aux ordres des "rebelles". Pierre Parent y est nommé capitaine [de milice] par le Congrès. Giroux, Binet, Dupras, Galarneau, Maheux, Marcoux, Vallée, Gauthier, L'Arche et Garneau sont également accusés de collaboration à des titres divers. Ici apparaît pour la première fois le nom de l'"officier des rebelles" Reigné de Roussy, qui fait prêter serment aux Canadiens et l'enquête conclut que le plus grand nombre des habitants de la paroisse a assisté en différentes manières les "rebelles".

A l'Ange-Gardien, le lieutenant Louis Goulet et l'enseigne Charles Cantin sont cassés de leur grade dans la milice "pour avoir servi les "rebelles" avec affection". Nicolas Lecomte, capitaine [de milice] pour les "rebelles" a agi avec dureté dans ses commandements pendant tout l'hiver. Quand il comparait devant les commissaires de Carleton au printemps de 1776, il admet avoir depuis brûlé sa commission.

Au Château-Richer, le capitaine Eustache Bacon voit sa commission cassée pour avoir servi les "rebelles". De même, le sieur Zacharie Cloutier. Et aucun habitant de la paroisse n'est trouvé digne d'être revêtu d'une commission du roi. Au Château-Richer encore, Pierre Gravel, Charles Taillon et Jean Trépanier tiennent des discours séditieux. Toute la paroisse monte la garde pour les "rebelles".

A Sainte-Anne [-de-Beaupré], cassation de Bonaventure Lessard pour avoir commandé en sa qualité de capitaine pour les "rebelles", "paraissant y avoir été forcé". Cassation de Jean Paré, nommé capitaine l'automne précédent par Carleton et qui n'a jamais voulu accepter cette commission.

A Saint-Féréol, les collaborateurs étaient: Augustin Lacroix, Chrétien Giguère, Augustin Simard. Caron du Plaquet Chevalier, le cantinier du village, écrivait les réponses au Congrès pour le capitaine précité, Bonaventure Lessard, et mettait en circulation des bruits fantastiques. Déjà la propagande!

A Saint-Joachim, L'Espérance est proclamé capitaine pour les "rebelles", prêche la rébellion partout, fait traduire l'abbé Gravé et le curé Corbin au camp des "rebelles". Pierre Allaire reçoit la qualité de major et a le commandement des gardes et des transports. Ces collaborateurs désarment leurs co-paroissiens, qui avaient le désir de se joindre aux loyalistes. Les nommés Mercier et Gravel sont également accusés d'avoir servi les "rebelles".

A l'Ile-d'Orléans, paroisse Ste-Famille, Basile Beauché-Morancy, commissionné capitaine par les "rebelles", est obligé de livrer aux commissaires royaux sa commission, qu'on fait brûler publiquement, en présence de toute l'assemblée. C'est par les intrigues de son gendre, J.-B. Grandchamp-Cornellier, que Beauché-Morancy avait été nommé

capitaine. L'officier du Congrès, Reigné de Roussy ¹³ apparaît encore comme le commandant, là, des "rebelles" qui trouvent des sympathies chez Joseph Lereau [Lheureux], Prémont et Drouin-Lemaine, lequel avait décliné une offre de commission de la part du gouvernement l'automne dernier.

A Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Jean Plante, Joseph Belouin et Jean Labbé voient leur commission, octroyée l'automne précédent, cassée. Louis Pépin-Major est accusé d'avoir accepté une commission des "rebelles" par crainte et faiblesse en lieu et place de Jean Asselin, qui l'avait sollicitée et dont la paroisse ne voulut pas. Ce dernier, avec Jean Marceau, Jean Labbé précité, Augustin Marceau, Michel Hémon furent "les plus mauvais sujets de la paroisse" et s'opposèrent aux ordres du gouvernement.

A Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, sont cassés de leur grade, le capitaine Joseph Blouin, Laurent Genest-Labarre, capitaine en second, le lieutenant Laurent Thivierge, l'enseigne Guillaume Audy-Lapointe pour avoir monté la garde pour les "rebelles". Le capitaine Jean Hémon et le lieutenant Joseph Plante commissionnés par les "rebelles" sont déclarés indignes et incapables de jamais posséder aucune charge au service du roi et il est enjoint aux habitants de la paroisse de ne jamais les recevoir en aucune assemblée.

Etienne Dallaire, âgé de 68 ans, avait d'abord pris une commission des "rebelles", mais s'en était démis en faveur de Jean Hémon, dont le frère Louis [Hémon] a porté beaucoup de farine au camp des "rebelles".

Pierre Gagné, Jean-Marie Thivierge, Antoine Gobeil, . . . "les plus mauvais sujets de la paroisse", à la tête d'un parti de vingt-cinq hommes, se transportèrent au bout de l'Île pour s'opposer aux ordres du gouvernement. Tout le monde de la paroisse, le plus grand nombre de bonne volonté, ont monté la garde pour les "rebelles".

A Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, le capitaine Marc Dufresne, le lieutenant Guillaume Simard, l'enseigne Antoine Chabot sont révoqués, le sieur Dufresne pour avoir crié à la porte de l'église que ceux qui n'obéiraient pas aux ordres du Congrès seraient pillés. Joseph Fortier, Laurent Audette-Lapointe, Louis Coulombe, Ignace Sivadier étaient des principaux dans la rébellion.

A Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, dont la paroisse était dirigée par Mgr d'Esgly, le capitaine François Leclair et l'enseigne Michel Montigny sont révoqués. Montigny est particulièrement inculpé d'avoir détourné les habitants de suivre les conseils de soumission du curé, Mgr d'Esgly. François Chabot, Pierre Chaurest, Joseph Langlois, Gabriel Langlais, J.-B. Nolin s'opposèrent à l'installation des officiers nommés par le gouvernement. Louis Ferland, Louis Duval, Charles Paulet, François Montigny, Joseph Paradis, Chatigny, Beaulieu, Nolet, Louis Leclair,

13—Probablement le lieutenant-colonel, plus tard, du 2^e bataillon d'infanterie de N. Y.

V. T. Saint-Pierre, "les Canadiens et la guerre de l'Indépendance", B.R.H., Québec, juillet 1900, p. 212.

Jean Leclair, Louis Aubin, Isaac Goudreau sont notés pour s'être toujours montrés partisans des "rebelles".

Les femmes entrent ici sous l'action. La femme d'Augustin Chabot ¹⁴, surnommée la reine de Hongrie, a perverti par ses discours, en courant les maisons d'un bout à l'autre, presque tous les habitants. Cette femme, qui a beaucoup de langue, a fait sensation dans leurs esprits. . .

En quittant l'Ile-d'Orléans, les commissaires se transportent à Sainte-Foye. Là, ils cassent aux gages le capitaine François Traversy, qui, commissionné par le gouverneur Murray, avait refusé une nouvelle commission l'automne précédent. Kostka Hamel y est accusé d'avoir invité les garçons de la paroisse de prendre les armes pour les "rebelles" au lendemain de l'action du 31 décembre, (l'assaut de Québec où Montgomery perdit la vie). Le capitaine Guillaume Larose est cassé aux gages pour avoir servi les "rebelles". Louis Routhier, A. Petitclerc et Prisque Lapointe ont toujours parlé contre l'intérêt du roi.

A Saint-Augustin-de-Portneuf, le capitaine Augustin Gingras, aussi commissionné par Murray, refuse de servir sous Carleton, mais s'exécute pour les "rebelles", sans y engager les habitants. François Côté, reconnu comme capitaine du village quoique sans commission, exécute les ordres des "rebelles", "avec zèle et affection". Personne dans la paroisse n'a pris les armes mais tous ont servi les "rebelles" sans opposition.

A la Pointe-aux-Trembles [de Québec], le capitaine pour les "rebelles", Maurice Desdevens a fait piller les royalistes, en a fait emprisonner, et a excité les habitants à prendre les armes. Pignan fait saisir pour 1800 francs de rhum appartenant au sieur de Tonnacour. Les femmes de Joseph et de Jean Goulet sont allées de porte en porte noircir ceux qui engageaient les jeunes gens à marcher pour le roi. Autres "collaborateurs": Joseph Martin, Romain Dubuc, Augustin Vézina.

Aux Ecureuils, Pierre Langlois, nommé capitaine par les "rebelles" menace de faire piller ceux qui ne veulent pas le reconnaître. Tous les habitants de la paroisse exécutent des transports pour les "rebelles".

Au Cap-Santé, le capitaine Joseph-Etienne Pagé est révoqué pour avoir servi les "rebelles" pendant tout l'hiver. François Germain a tenu des conseils séditieux. Les habitants n'ont pas pris les armes mais ont exécuté tous les ordres des "rebelles" sans opposition.

A Deschambault sont cassés aux gages le capitaine Nicolas Paquin, le lieutenant Pierre-Joseph Arcand, l'enseigne Joseph Gauthier, pour avoir servi les "rebelles".

Philippe Baronnet, qui sert, pour la paroisse, d'officier pour les "rebelles" a déjà remis sa commission à un officier du roi. Les habitants ont exécuté des transports pour des "rebelles", "le plus grand nombre avec affection".

A Grondines, le capitaine Louis Trottier, commissionné par Murray en mars 1764 et de nouveau par Carleton en juillet 1775, est révoqué.

14—Était-ce Marguerite Noël, mariée en 1764? V. Michel Forgues, "Généalogie des familles de l'Ile d'Orléans", Arch. du Can., Ottawa, 1906, p. 72. V. plus loin, une autre "reine de Hongrie", la veuve Gaboury, de St-Valier.

La paroisse a fait, sans résistance, toutes les corvées commandées par les "rebelles".

A Sainte-Anne [de-la-Pérade], le capitaine Louis Gouin est admonesté pour avoir servi, en sa qualité, pour les "rebelles". Il aurait été cassé si l'automne auparavant il n'avait été pillé, désarmé et incendié à plusieurs occasions et s'il n'était monté à Montréal à la tête d'une vingtaine de jeunes gens pour aller contre les "rebelles".

Où l'on voit les cas de conscience qui devaient se poser à ces pauvres gens, recevant tantôt des ordres du roi, tantôt des ordres des troupes d'occupation. Joseph Lanouette, capitaine pour les "rebelles", Pierre Baribeau, lieutenant pour les "rebelles", Pierre Pigué, Campagnat, "qui a le plus contribué à corrompre la paroisse", Rampené, J.-B. Leduc et Deveau sont les collaborateurs.

A Batiscan, Alexis Marchand, capitaine, Pierre Frigon, lieutenant, Pierre Saint-Cyr, enseigne, Claude Carignan, lieutenant, servirent tous les "rebelles". La paroisse a fait des transports pour les "rebelles" sans résistance.

A Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le capitaine Antoine Lacourcière, le lieutenant J.-B. Chateaufort, l'enseigne François Trudel, commissionnés par Carleton, ont fait exécuter les ordres des "rebelles", pendant tout l'hiver, avec les mêmes menaces qui leur avaient été faites. Le capitaine Lacourcière est inculpé particulièrement d'avoir rendu sa commission au "prétendu" commandant des Trois-Rivières [Goforth¹⁵], puis d'avoir tenu chez lui une assemblée pour l'élection de nouveaux officiers de milice, laquelle assemblée les a tous continués chacun dans leur charge respective.

C'était déjà la démocratie en action, accordée par les Yankees aux provinciaux de Québec et que Carleton avait déjà refusée aux montréalais¹⁶.

A Champlain, le capitaine Chovel d'Orvillier, le lieutenant Jean Grammont, qui avaient été commissionnés par Carleton l'automne précédent, sont révoqués, pour avoir servi, en leur qualité, pour les "rebelles" "par crainte et faiblesse". Grosville Beaudouin est inculpé d'avoir été nommé enseigne par élection de la paroisse et Jean Chartier, d'avoir servi comme sergent pour les "rebelles". Le marchand Beaudouin a tenu de mauvais conseils, refusé de reconnaître l'autorité de l'évêque et de son vicaire général pour la reconstruction du presbytère. Toute la paroisse a obéi aux ordres des "rebelles" sans opposition.

Au Cap-de-la-Madeleine, le capitaine J.-B. Lacroix, le lieutenant Crevier Bellerive, l'enseigne Jacques Lacroix, bien que commissionnés par Carleton, sont accusés d'avoir fait exécuter les ordres des "rebelles", "sans opposition". De même, le sergent Joseph Vivier. Tous consentirent à remettre leur commission et à se laisser réélire en leur charge respective par la paroisse. Dorval père et le bailli Michel Dorval tiennent de mauvais discours contre le gouvernement et insinuent que l'évêque de Québec et son grand-vicaire des Trois-Rivières sont payés

15—Verreau, "Invasion . . ." op. cit., pp. 183, 200.

16—Abbé Verreau, "Invasion . . ." op. cit., p. 37.

pour prêcher pour le roi. Joseph Bonnier y est aussi un partisan des "rebelles".

A Bécancour, le capitaine Joseph Feuilloteau, le lieutenant Antoine Désilets, l'enseigne François Tourigny, les sergents Charles Provencher et Laurent Tourigny, le capitaine Pierre Cormier-Perot, le lieutenant François Bourque, l'enseigne Michel Bergeron, Timothée Leprince, de la compagnie des Acadiens, sont cassés et contraints de remettre la commission qu'ils avaient acceptée des "rebelles". Le "prétendu" capitaine Joseph Levasseur, élu par assemblée de paroisse, est un "mauvais sujet qui remplit ses fonctions avec menaces, zèle et vigilance".

A Gentilly, la paroisse refusa de recevoir les officiers du gouvernement à l'automne précédent. A l'hiver, elle élisait Charles Chandonnet, capitaine, Louis Normandin, lieutenant, Joseph Courville, enseigne, Joseph Tourigny et Joseph Giroire (Girouard) sergents. Les commissaires les déclarent indignes de jamais recevoir de charge du gouvernement. Michel et Jean Laroche ont suivi les "rebelles" au camp de Québec, J.-B., fils de François Carignan a fait partie de la compagnie d'Ethan Allen. Le capitaine des "rebelles" Charles Chandonnet décline une commission du roi. Quatorze voitures de la paroisse ont porté des effets devant Québec.

A Saint-Pierre-les-Becquets sont cassés le capitaine Pierre Viola, le lieutenant Guillaume Bertrand, l'enseigne Antoine Trottier, qui avaient été commissionnés par le roi l'automne précédent. Le capitaine Augustin Brisson, le lieutenant Joseph Mailhot, l'enseigne Augustin Trottier, les sergents J.-B. Lafond, Louis Grondin et J.-B. Tousignan, qui avaient été élus par la paroisse sont déclarés indignes de ne jamais recevoir une fonction du gouvernement. Des habitants de cette paroisse déposèrent contre leur curé, qui leur refusait les sacrements. Neuf autres, sous la conduite du "soi-disant" capitaine Charles Brisset, de Chambly, se rendirent piller le sieur Louis Gouin à Sainte-Anne [de-la-Pérade]. Les commissaires donnent le nom de vingt-quatre insoumis ¹⁷.

A Saint-Jean-Deschaillons, Nicolas Mailhot est cassé pour avoir négligé de s'être fait reconnaître par la paroisse à la suite de la commission qu'il avait reçue l'été précédent du commissaire Lécuyer, de Québec. Valentin Mailhot et J.-B. Tousignan collaborent avec leurs voisins des Becquets.

A Lotbinière, les baillis J.-B. Hamel et J.-B. Beaudet sont révoqués. Ignace Lemay déclina une commission par le roi. La paroisse ne voulut pas accepter d'officiers du gouvernement. Joseph et Michel Beaudet portent des provisions au camp des "rebelles".

A Sainte-Croix [-de-Lotbinière], le capitaine Joseph Duquet est cassé pour avoir refusé de faire reconnaître sa commission du roi et pour avoir servi les "rebelles" en faisant faire ses commandements par son sergent, Louis Hamel, comme de raccommoder les chemins, fournir des chevaux pour le transport de pièces de canons.

A Saint-Nicolas [de-Lévis] le capitaine Louis-Jacques Rousseau accepta de Benedict Arnold une commission de capitaine et est déclaré

par les commissaires indigne de ne jamais recevoir aucune charge du gouvernement.

A la Pointe-Lévy ¹⁸, le capitaine Lambert fait avertir le camp des "rebelles" que deux royalistes sont parvenus à s'échapper et il s'en empare. Denis Fréchet, au sortir d'un prône touchant l'obéissance envers le Prince, dit hautement "que veut dire notre curé, de quoi se mêle-t-il, ne le voilà-t-il pas devenu anglais lui-même?"

A Saint-Henri [-de-Lévis], les baillis François Morin, Louis Busière et Louis Paradis sont cassés pour avoir fait exécuter les ordres des "rebelles", et commander la fabrication d'échelles pour les faire porter à la Pointe-Lévy [Lévis]. Ils y ont également fait transporter les madiers du moulin du seigneur. Les commissaires énumèrent ¹⁹ huit habitants de la paroisse qui combattirent à l'action chez le meunier Michel Blais, de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud. La paroisse a confectionné deux cents échelles pour la Pointe-Lévy [Lévis] et presque tous ont assisté les "rebelles" avec beaucoup d'affection.

Dans la Beauce, par où étaient passées les troupes d'Arnold, à Sainte-Marie, le capitaine Etienne Parent ²⁰, qui avait reçu sa commission l'année précédente par l'un des commissaires, M. Taschereau, est cassé pour avoir prévenu trois espions des "rebelles" de se sauver alors que son devoir était de les faire arrêter. Cet officier aurait été corrompu par sa femme, qui a de tout temps semé la zizanie dans la paroisse, dit mille impertinences des curés et des honnêtes gens et n'a cessé de tenir des discours séditieux. Le fils du capitaine Parent, Jacques, avec son beau-père, Louis Marcoux, s'entremirent auprès des Bostonnais pour leur porter l'invitation des habitants de la Pointe-Lévy. Un sieur Dumergue, "écrivain" (greffier) y fait également le jeu des Bostonnais. Le domaine et le moulin du seigneur Taschereau sont pillés et on fait une vente publique de tous ses instruments aratoires. Le plus grand nombre des habitants de la paroisse en profitent. Une vingtaine d'autres habitants ²¹ sont signalés comme mauvais sujets.

A Saint-Joseph-de-Beauce, le capitaine François Lessard, le lieutenant François Lessard, fils, l'enseigne Louis Paré sont cassés aux gages. L'enseigne Louis Paré a lu tous les manifestes envoyés par les "rebelles", que les habitants ont subi avec affection en leur fournissant des canots. François Nadeau, meunier de la paroisse, au service des de La Gorgendière, grand amateur [sic] des "rebelles", leur donna tout le blé et l'argent qu'il avait par procuration. Le capitaine François Lessard a tenu la même conduite. Une douzaine d'autres habitants sont notés comme mauvais sujets, dont Louis Paré, Prisque Cloutier, Prisque Doyon, François Nadeau, père, Joseph Champagne, Gervais Houle. L'esprit de la paroisse a toujours incliné en faveur des "rebelles".

18—V. J.-Edmond Roy, "Histoire de la seigneurie de Lauzon," Lévis, 1900, t. III, chap. 4, 5 et 6, pp. 46-82.

19—"Journal . . ." op. cit., p. 41.

20—Il s'agit apparemment de l'arpenteur Etienne Parent, marié en 1730 à Geneviève Lefebvre. V. Tanguay, "Dictionnaire généalogique" . . . t. VI, p. 236.

21—"Journal . . ." op. cit., p. 43.

A la Pointe-Lévy — Lévis aujourd'hui — le capitaine Joseph Lambert est cassé pour avoir servi les "rebelles" en sa qualité, jusqu'à leur dérouté, avec tant de zèle et affection que ses coparoissiens même, "presque tous mauvais sujets", le blâment hautement. Le capitaine Joseph Samson a été fait commandant de la compagnie d'en bas, pour les "rebelles" par l'élection de cette même compagnie et J.-B. Bégin, créé lieutenant de Joseph Lambert, par la même autorité. Dans l'assemblée tumultueuse qui se tint l'automne précédent à Lévis, les plus mutins et les plus séditeux furent: Augustin Hallé, père, F. Carrier, B. Lecours, Charles Guay, Ambroise Lecours, Ignace Couture, J. Guay, fils.

Le capitaine Pierre Ayot y commanda une compagnie pendant six semaines. Cette compagnie monta la garde et travailla à la batterie. Dix jeunes gens de Pointe-Lévy en firent partie. Quatorze autres, se sont trouvés à l'engagement de la Rivière-du-Sud chez le meunier Michel Blais. Ignace Couture courut les campagnes pour procurer des vivres aux "rebelles". Plusieurs habitants confectionnèrent 2000 fascines pour leurs batteries. Presque tous montèrent la garde pour s'opposer aux démarches de la garnison de Québec. La paroisse a été généralement séditeuse et affectionnée au parti des "rebelles".

A Beaumont, le capitaine Joseph Couture-Bellerive est cassé, pour avoir fait exécuter par ses sujets des corvées pour les "rebelles". Une douzaine d'habitants exécutèrent des coups de mains pour s'emparer de fuyards royalistes.

A Saint-Charles-de-Bellechasse, le capitaine Louis-Bernard Gonthier, commissionné l'année précédente, est cassé pour avoir commandé les habitants à monter la garde à Beaumont. François Leclair, Joseph Gosselin, Jean Gosselin ont été le plus opposés au gouvernement. François Leclair lut à la porte de l'église la lettre du Congrès aux Canadiens. Poliquin, Jolin, Lepage, Chatilly ont été au service des rebelles, presque tous ont été à l'assemblée séditeuse de la Pointe-Lévy, monter la garde à Beaumont et ont vendu leurs denrées aux "rebelles".

A Saint-Michel-de-Bellechasse, J.-B. Roy, premier bailli et commissionné capitaine en juin précédent, est révoqué pour avoir exécuté les ordres des "rebelles", fait faire des feux en forme de signaux et les avoir fait garder par des habitants en armes. Les habitants s'emparèrent du presbytère et en firent leur corps de garde. Noël Racine, père, y est noté comme l'un des plus "fameux rebelles" de la paroisse, laquelle a été généralement opposée aux ordres du roi. Six habitants participèrent à l'engagement de la Rivière-du-Sud.

A Saint-Vallier, le capitaine Pierre Bouchard, le lieutenant Jean Vallier-Boutin, sont cassés, le premier pour avoir admis que sa maison fut utilisée comme corps de garde et commandé trois feux pour servir de signaux quand les vaisseaux du roi montaient. A l'instigation du capitaine Clément Gosselin, la paroisse tint une élection où Louis Beaugis fut élu capitaine, Langevin, lieutenant et Julien Mercier, enseigne. Une autre "reine de Hongrie", la veuve Gaboury, cette fois, présidait chez elle à des assemblées pour tenter de soulever les esprits en faveur des "rebelles". Pour mieux parvenir à son but, elle distribuait des spiritueux. Louis Beaugis, Pierre Lepage, Julien Mercier, Joseph Corriveau, François Richard et son fils ont été des plus opiniâtres contre le parti

du roi. Jean Bazin et Taillon se sont saisis du sieur Germain Blondeau et l'ont conduit prisonnier chez le capitaine Louis Beaugis, de même les sieurs Blondin et Chasson. Une douzaine d'habitants participent à l'engagement chez Michel Blais à la Rivière du Sud contre les miliciens du roi commandés par M. de Beaujeu. Une demi-douzaine d'autres font des transports. Le plus grand nombre des habitants assistent à l'assemblée séditieuse de la Pointe-Lévy, font des feux pour signaler l'arrivée des vaisseaux du roi et les font garder par des sentinelles en armes et portent des denrées au camp des "rebelle" de la Pointe-Lévy.

A Berthier [-en-bas], le premier bailli, Joseph Morency est noté pour l'un des plus mauvais sujets. Il assiste à l'assemblée de la Pointe-Lévy pour s'opposer au gouvernement, il commande une garde pour s'opposer à un corps de royalistes qui se formait. Il ne permet pas au chirurgien Duberger de finir le pansement qu'il est à faire à l'aumônier des troupes du roi Bailly de Messein, blessé à l'affaire de la Rivière-du-Sud, et qu'il traite "très audacieusement". Par ordre de Clément Gosselin, la paroisse nomme pour capitaine François Chrétien, Joseph Morency, son lieutenant. Notés pour mauvais sujets: J.-B. Blais, Augustin Blais, Griffard, Joseph Lacharité, etc.

A Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, le capitaine Pierre Morin est cassé pour avoir fait afficher un ordre des "rebelle" à la porte de l'église, venant de Clément Gosselin et avoir commandé aux habitants, sous peine d'être brûlés ou pillés, de marcher contre les détachements du roi à Saint-Pierre ²². Le lieutenant Joseph Gervais est également cassé pour avoir refusé d'accepter sa commission du roi. Noël Laplanche, Moïse Morin, Pierre Buteau participèrent à l'assemblée présidée par Clément Gosselin où furent nommés capitaine, Pierre Buteau, enseigne, Joseph Dumas. Une demi-douzaine d'habitants arrêtent, les armes à la main, des vivres destinés à Québec et les portent au camp des "rebelle". Trois douzaines d'autres marchent contre le détachement du roi à l'engagement de Saint-Pierre du Sud chez Michel Blais. La moitié de la paroisse s'était rendue à l'assemblée séditieuse de la Pointe-Lévy, monta la garde et se rendit vendre ses denrées aux "rebelle" jusqu'à Sainte-Foye.

A Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, le lieutenant Louis Fontaine a été vu en armes le soir de l'action chez Michel Blais. Le capitaine Jean Blanchet, le lieutenant Augustin Morin, l'enseigne Jean Desein Saint-Pierre, nommés par élection de la paroisse dans une assemblée présidée par Clément Gosselin, sont déclarés indignes d'être engagés désormais par le gouvernement. Les commissaires dénombrent ceux qui ont été le plus opposés au gouvernement, ceux qui ont fait saisir du blé pour le porter aux "rebelle", ceux qui ont combattu la milice du roi et ceux qui ont été à la solde des "rebelle". Michel Blais ²³, père, et Michel Blais, fils, ont été pillés. Le capitaine [Pierre] Ayotte, des Côtes d'En

22—V. récit de cette Affaire, J.-Edmond Roy, "Histoire . . . de Lauzon", op. cit., III, pp. 60-62.

23—Azarie Couillard-Després, "Histoire des Seigneurs de la Rivière-du-Sud", St-Hyacinthe, 1912, pp. 345-7.

Bas, pria le capitaine Michel Blais d'annoncer à la porte de l'église que ceux qui voudraient s'engager pour le Congrès eussent à se présenter et celui-ci s'exécuta d'un ton si ironique qu'il ne se présenta personne. Il y eut seulement neuf familles de cette paroisse vraiment affidées au gouvernement.

A Saint-Thomas [-de-Montmagny], sont cassés le capitaine Joseph Côté, qui avait été commissionné par le roi, Joseph Lemonde, "so-disant" colonel ²⁴, J.-B. Picard, Joseph Boulanger, Victor Ollivier, officiers, Thomas Fournier, Antoine Lamarre, sous-officiers, le capitaine Louis Thibault, établi à l'élection de la paroisse. Le capitaine Joseph Côté a paru zélé à rendre service aux "rebelles". Les plus séditieux à soulever les habitants, à commander la garde, à nuire à la milice du roi et à assister les "rebelles" en leur pouvoir, sont les précités, le colonel Lemonde et ses officiers et sous-officiers. Le notaire Lévesque [Nicolas-Charles, 1772-1795] dénonce les effets qui se trouvent au presbytère du curé, où les "rebelles" s'emparent de trois barriques de vin. Six habitants ont été à la solde des "rebelles", douze étaient à l'engagement chez Michel Blais et le plus grand nombre ont monté la garde, pour empêcher les provisions d'arriver à Québec.

Au Cap-St-Ignace, le capitaine Augustin Bernier est cassé pour ses conseils séditieux, sa vigilance à exécuter, d'ordre des "rebelles", les corvées, publications, assemblées chez lui. Il prêta un serment de fidélité aux "rebelles" à la demande de Clément Gosselin. Lebrun [J.-B.] ²⁵, avocat, fit saisir le blé du seigneur Duchesnay, de Saint-Roch. Le fils du capitaine Benony Bernier a commandé les "rebelles" par ordre de son père. Les mauvais sujets sont, outre les Bernier, René Fortin, Fréreau, J.-B. Dion, Philippe Fortin et Denis Fortin.

A l'Islet, le capitaine François-Xavier Caron est cassé pour avoir remis sa commission à Clément Gosselin, qui le fait reconnaître en cette qualité dans une assemblée de paroisse. L'esprit de neutralité est celui qui a le plus régné en cette paroisse. Une demi-douzaine d'habitants s'engagent pour les rebelles.

A Saint-Jean-Port-Joli — la patrie des Aubert de Gaspé — le capitaine Guillaume Fournier, le lieutenant Louis Fournier, l'enseigne François Leclair sont cassés aux gages pour avoir fait exécuter les ordres des "rebelles". A une assemblée tenue par ordre de Clément Gosselin, la paroisse nomma le capitaine Julien Chouinard "fameux, zélé rebelle", Joseph Desrosiers, Jean Legouis et Laurent Caron, sous-officiers.

A Saint-Roch [-des-Aulnais], le capitaine François Pelletier, le lieutenant Joseph Ouellet, l'enseigne Jacques Pelletier, les sergents Basile Saint-Pierre et Pierre Dubé, commissionnés par le roi l'année précédente, sont cassés aux gages, le capitaine Pelletier pour avoir opté aux ordres de Clément Gosselin et Pierre Ayot. Il a fait commander cinq voitures à la demande de Lebrun, avocat, pour faire transporter le blé volé au moulin Duchesnay. Les deux Pelletier et un Richard se sont

24—V. J.-Edmond Roy, "Histoire . . . de Lauzon", op. cit., p. 57.

25—V. J.-Edmond Roy, "l'Ancien barreau du Canada", Montréal, Théoret, 1897, pp. 38-41, 73.

engagés au camp des "rebelles". D'ordre de Clément Gosselin, la paroisse a fait des feux pour servir de signaux. Louis Gauvin et Joseph Ouellet sont les plus affectionnés au parti des "rebelles".

A Sainte-Anne [-de-la-Pocatière], le capitaine Augustin Roy-Lauzier est réformé à cause de sa faiblesse pour les "rebelles". De même sont déclarés indignes et incapables de posséder d'emploi sous le gouvernement, l'enseigne J.-B. Pelletier, Germain Dionne [le beau-père de Clément Gosselin, capitaine pour les "rebelles"], le lieutenant Joseph Soucy, l'enseigne Jean Saint-Jean, les sous-officiers, C. Lagacé, F. Chrétien, E. Boulay, P. Quimper.

"Germain Dionne, Clément Gosselin sont deux fameux rebels qui ont aidé et assisté les ennemis du gouvernement de tout leur pouvoir. Ils ont soulevé des esprits, engagé du monde pour le service du congrès, baffoué et menacé les royalistes.

"Le dit sieur Clément Gosselin ne s'est pas contenté d'une telle conduite seulement dans cette paroisse, il a parcouru toutes les autres jusqu'à la Pointe Lévy, prêchant la rebelion partout, excitant à piller le petit nombre des zélés serviteurs du Roy et à les faire arrêter; lisant lui-même aux portes des églises et forçant quelque fois les officiers du Roy à lire les ordres et proclamations des rebels. "Il passait pour officier ambulante du congrès et en cette qualité recrutait et établissait quelques fois des officiers.

"Ce fameux scélérat ainsi que Germain Dionne n'ont point paru depuis la déroute des rebels ^{25a}.

"Le nômé [sic] Joseph Dionne, notaire, a commandé une assemblée pour inviter les gens de cette paroisse à s'engager pour le congrès.

"Il a servi de greffier dans les interrogatoires faites par Germain Dionne son neveu et Clément Gosselin, gendre de Germain Dionne à l'occasion de l'évasion de Mrs Riverin Blondin et Ferré.

"Louis Gosselin Langlois munier Le bonhomme Pasquet Chs. Lagacé	}	sont du nombre des plus séditeux et des plus affidés aux rebels.
--	---	---

25a—V. sur Clément Gosselin, l'étude définitive de son descendant, Ernest Monty, "Le major Clément Gosselin", Mémoires, Société généalogique canadienne-française, Montréal. 1948, III, 18-38.

“Voici les noms de ceux qui se sont engagés au service des rebelles sur le nombre desquels quelques-uns étaient à l'action passé à St Pierre:

Les deux fils du bonhomme Pasquet	Augustin Fournier
Les 3 fils de la veuve Pierre Deschaine	Frans Ayot
Le fils de Germain Dionne	Louis Langlois
Bazil Lagacé	Louis Gosselin
Antoine Chrétien	Louis Morau
Germain Duplessi fils	Gervais
Le fils d'Augustin Dionne	Le fils de Joseph Dionne
Gagné	Le petit Jean Bohay ²⁶

Le plus grand nombre des habitants de la paroisse [de la Pocatière] ont été affectionnés pour les “rebelles”.

A la Rivière-Ouelle, le capitaine François Gagnon, le lieutenant Joseph Beaulieu, l'enseigne Nicolas Beaulieu, l'aide-major Pierre Boucher sont révoqués. Le capitaine Gagnon, pour avoir exécuté tous les ordres des “rebelles” et leur avoir écrit qu'il était lui et ses officiers capables de servir, et ses subordonnés, pour avoir exécuté ses ordres. Énumération de douze habitants de la paroisse qui ont été au service des “rebelles”. Basile Dubé, commissionné par les “rebelles”, les a assistés de tout son pouvoir, a soulevé les esprits, bafoué les royalistes, pris l'inspection des feux servant de signaux jusqu'à Rimouski, engagé quinze à vingt jeunes gens pour la navigation.

A Kamouraska ^{26a}, le capitaine Alexandre Dionne, le lieutenant Joseph Boucher, l'enseigne Nadeau, officiers de la 1ère compagnie commissionnée par Carleton, le capitaine Benjamin Michaud, le lieutenant Michel Lainé, officiers de la 2ème compagnie, sont révoqués. Le capitaine Alexandre Dionne, pour avoir eu la faiblesse d'exécuter les ordres de Basile Dubé, de même que ses subalternes. Le capitaine Benjamin Michaud pour avoir fait garder les feux de son district, fait passer des lettres, de même que son lieutenant Lainé.

“Le capitaine [Pierre] Ayot commissionné ²⁷ pour le service du Congrès a été l'un des plus “fameux rebelles” de la province. Il a aidé et assisté les ennemis du gouvernement de tout son pouvoir...”

26—“Journal de MM. Baby . . .” op. cit., pp. 68-69.

26a—Texte non publié par Fauteux, ajouté en manuscrit à l'exemplaire de la Bibliothèque Saint-Sulpice.

Texte non publié de Fauteux. V. aussi

27—J.-Edmond Roy, “Histoire . . . de Lauzon”, op. cit., III, pp. 58-59.

Un Pierre Ayotte, comme il signe, dit “Aillot”, dans le corps de l'ace, domicilié à Chambly, fils de Guillaume A. et de feu Marie Anne Levasseur, de Kamouraska, épouse à Chambly, le 19 janvier 1779, Marie Monty, veuve de Joseph Boileau. Peut-être, est-ce là notre personnage?

Suit une énumération d'une vingtaine d'habitants qui se sont engagés aux "rebelles".

Et le Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams s'arrête à l'inspection de St-Michel [-de-Bellechasse], sans notes ²⁸.

Cette énumération a peut-être été longue. Elle a de l'intérêt à plus d'un titre. Elle nous fait comme assister aux ordres contradictoires et aux pressions que doivent subir tous ceux qui, en pays occupés, occupent la moindre responsabilité, civile et militaire. La plupart de ces braves gens, incités sans doute par une propagande fort active, prirent parti pour ce qu'ils pouvaient croire une orientation nouvelle de leur vie sociale — on ne parlait pas encore de politique dans la colonie des bords du Saint-Laurent. Les événements leur donnèrent tort. Le châtement fut quelquefois terrible ²⁹. Mais en se résignant, forcément, à leur sort de vaincus, ils transmirent à leurs descendants l'esprit de lutte et de revendication, qui devait finir par amener au pays, quelque soixante-quinze ans plus tard, (1848) le plein épanouissement des libertés constitutionnelles, juridiques et parlementaires, sans quoi il n'est pas de démocratie politique véritable.

28—J.-Edmond Roy, "Histoire . . . de Lauzon", op. cit., III, p. 65.

29—J.-Edmond Roy, "Histoire . . . de Lauzon", op. cit., III, pp. 67, 70-73, Verreau, "Invasion du Canada, Journal de Sanguinet", op. cit., pp. 145-146, 155.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DU CANADA

GUERRE DE 1775

Compilation par Marguerite Mercier
de la
Bibliothèque Saint-Sulpice, Montréal

- The Address of the People of Great-Britain to the Inhabitants of America. London, 1775.
- ALLEN (Colonel Ethan). — A Narrative of Colonel Ethan Allen's Captivity containing his Voyages and Travels. New York, 1930. Illus.
- ALLEN (Col. Ethan).—A Narrative of Col. Allen's captivity, written by himself. 4th ed. Burlington, 1846.
- An authentic Narrative of Facts relating to the exchange of prisoners taken at the Cedars. . . London, Printed for T. Cadell in the Strand, 1777. 50p.
- BABY (F.).—Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams, 1776. Publié par Aegidius FAUTEUX. Québec, 1929. 71p.
- BADEAUX (Jean-Baptiste).—Journal des opérations de l'Armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-76. Montréal, E. Senécal, 1871. 43p.
- [BARBE-MARBOIS (François, Mis de)].—Complot d'Arnold et de Sir Henry Clinton contre les Etats-Unis d'Amérique et contre le Général Washington, Septembre 1780. Paris, 1816. ill. 2 portr. carte.
- BURGOYNE (Lt.-Gen. John).—A Letter from Lieut. Gen. Burgoyne to his Constituents, upon his late resignation; with the correspondences between the Secretaries of War and him, relative to his return to America. 6th ed. London, 1779.
- BURGOYNE (Lt.-Gen. John).—The Substance of General Burgoyne's Speeches, on Mr. Vyner's Motion, on the 26th of May; and upon Mr. Hartley's Motion, on the 28th of May, 1778. With an appendix, containing General Washington's Letter to General Burgoyne, &c. London, 1778.
- BURKE (Edmond).—A Letter from Edmund Burke, Esq. . . . to John Farr and John Harris, Esqs. on the affairs of America. London, 1777. (In Burke's Works, v. 2).

- [BURKE (Edmund)].—Observations on a late state of the nation . . . 4th ed. London, 1769. (In Burke's Works, v. 2).
- BURKE (Edmund).—Speech of Edmund Burke, Esq. on American Taxation, April, 19, 1774. 4th ed. London, 1775. (In Burke's Works, v. 3).
- BURKE (Edmund).—Speech of Edmund Burke, Esq. on moving his resolutions for conciliation with the colonies, March 22, 1775. 3rd ed. London, 1778. (In Burke's Works, v. 3).
- CARROLL (Charles).—Journal . . . during his visit to Canada in 1776. . . Baltimore, 1845. portr.
- CARON (Ivanhoë).—Les Canadiens Français et l'Invasion américaine de 1774-1775. (Mémoires de la Société Royale du Canada. 3e série, section I. Vol. XXIII, Ottawa, 1929).
- CASTONNET DES FOSSES (H.).—La Fayette et ses compagnons en Amérique. Angers, 1888.
- Centenaire de l'assaut de Québec par les Américains, 31 décembre 1775. Compte-rendu de la Séance solennelle donnée par l'Institut Canadien de Québec, le 30 décembre 1875. . . Québec, A. Côté et Cie, 1876. 118p.
- CODMAN (John).—Arnold's Expedition to Quebec. 2nd Special Edition with added Matter and Illustrations. Edited by William ABBATT. London, The Macmillan Company, 1903. xvi-371p. front. (portr.) illus. pl. (h.t.) portr. maps. 29cm.
- CREVECOEUR (St. John de).—Lettres d'un cultivateur américain, écrites . . . depuis l'année 1770 jusqu'à 1781. Paris, 1784. 2v.
- CURWEN (S.).—The Journal and Letters of . . . an American in England, from 1775 to 1783. 4th ed. Boston, 1864. portr.
- DAWSON (S. E.).—The Massacre at the Cedars. N.p.n.d.
- DE PEYSTER (Arent Schuyler).—Appendix, explanatory notes, &c. . . to "Miscellanies by an officer" Col. Arent Schuyler de Peyster, British Army, 1774-1813. New York, 1888.
- DE PEYSTER (Arent Schuyler).—Miscellanies, by an officer. . . 1774-1813. New York, 1888.
- DUANE (W.).—Canada and the Continental Congress. Philadelphia, 1850.
- DURHAM (J. H.).—Carleton Island in the Revolution: The Old Fort and its builders. Syracuse, 1889. illus.
- An Examination into the conduct of the present administration, from the year 1774 to the year 1778, and a plan of accommodation with America. London, 1778.
- FAUTEUX, Aegidius, v BABY, Journal . . . etc.

- FONBLANQUE (E. B. de).—Political and military episodes in the latter half of the eighteenth century derived from the life and correspondence of the Right Hon. John Burgoyne. . . London, 1876. illus. portr. maps.
- HALDIMAND, Collection. Rapports des Archives du Canada pour 1888 et 1889. Ottawa, 1889 et 1890.
- HASKELL (Caleb).—Caleb Haskell's Diary, May 5, 1775—May 30, 1776. A Revolutionary Soldier's Record before Boston and with Arnold's Quebec Expedition. Newbury, 1881.
- HAZLITT (William).—The Eloquence of the British Senate being a selection of the best speeches of the most distinguished English, Irish and Scotch parliamentary speakers. . . by William HAZLITT. Brooklyn, 1810. 2v.
- HENRY (J. J.).—An accurate and interesting account of the hardships and sufferings of that band of heroes, who traversed the wilderness in the campaign against Quebec in 1775. Lancaster, 1812.
- HILLARD D'AUBERTEUIL (M. R.).—Essais historiques et politiques sur les Anglo-Américains. Bruxelles, 1781-82. 2v.
- HINES (Ezra Dodge).—Arnold's march from Cambridge to Quebec. Salem, Mass., 1898.
- HUOT (L. O.).—Le Siège du Fort de St. Jean en 1775. Saint-Jean, P.Y., 1889.
- INVASION DU CANADA: Collection de Mémoires recueillis et annotés, par M. l'abbé VERREAU. . . Montréal, 1873. 3v. en 1.
- JEFFREY (J.).—Journal kept in Quebec in 1775. (In Historical Collections of the Essex Institute, April 1914, No. 2, vol. L, p. 97-150).
- JONES (Charles Henry).—History of the Campaign for the Conquest of Canada in 1776, from the death of Montgomery to the retreat of the British army under Sir Guy Carleton. Philadelphia, Porter & Coates, 1882. xiv-234p. front. illus. pl.(h. t.) 25cm. Appendix.
- Journal of the principal occurrences during the Siege of Quebec by the American Revolutionists. . . in 1775-6. . . London, 1824.
- Journal of the Proceedings of the Congress, held at Philadelphia, September 5th, 1774. . . London, 1775.
- LAMB (R.).—An Original and authentic Journal of occurrences during the late American War, from its commencement to the year 1783. Dublin, 1809.
- LANCTOT (Gustave).—Le Québec et la Révolution américaine. Ottawa, 1941. 21p. 25cm. (Mémoires de la Société Royale du Canada, troisième série, tome XXXV, section 1).

- [LE BOUCHER (O.-J.)].—Histoire de la dernière guerre entre la Grande-Bretagne, et les États-Unis de l'Amérique, la France, l'Espagne et la Hollande, depuis son commencement en 1775, jusqu'à sa fin en 1783. Paris, 1787. cartes. tables.
- LEMOINE (Sir J. M.).—The Assault of Brigadier-General Richard Montgomery and Colonel Benedict Arnold on Quebec in 1775... (In Mémoires de la Société Royale du Canada. 2e série, 1899-1900, Section 11, vol. V. Ottawa, 1899).
- A Letter to Lieut. Gen. Burgoyne on his Letter to his Constituents. London, 1779.
- [LONGCHAMPS (Abbé P. de)].—Histoire impartiale des événements militaires et politiques de la dernière guerre, dans les quatre parties du monde. Paris, 1785. 3v.
- LOVELL (Edward J.).—The Hessians and the other German auxiliaries of Great Britain in the Revolution War. New York, 1884.
- McALPINE (John).—Genuine narrative and concise memoirs of... J. McAlpine... 1773. Greenock, 1780.
- March to Quebec: Journals of the members of Arnold's expedition. New York, 1938. front. (portr.) map.
- MEIGS (R. J.).—Journal of the Expedition against Quebec, under command of Col. Benedict Arnold, in the year 1775. New York, 1864. portr.
- MELVIN (J.).—The Journal of James Melvin, Private Soldier in Arnold's Expedition against Quebec in the year 1775... Portland, 1902.
- Narration authentique de l'échange des prisonniers faits aux Cèdres pendant la guerre américaine de 1775, traduit de l'anglais par MARCEL ETHIER. Montréal, 1873.
- PAUSCH (Captain Georges).—Journal of Captain Pausch, Chief of the Hanau Artillery during the Burgoyne Campaign. Translated and Annotated by William L. STONE. Introduction by Edward J. LOWELL. Albany, N.Y., Joel Munsell's Sons, 1886. vi-185p. front. (portr.) illus. 23cm. (Munsell's Historical Series, No. 14).
- PRICE (David).—Observations on the nature of civil liberty, the principles of Government, and the justice and policy of the war with America... New ed. London, 1776.
- RAMWAY (David).—Histoire de la révolution d'Amérique, par rapport à la Caroline méridionale... traduite de l'anglais [par LEFORT]. Paris, 1787. 2v. cartes. plans.
- A Reply to Lieutenant General Burgoyne's Letter to his Constituents. London, 1779.

- ROBERTS (Kenneth). Comp.—March to Quebec: Journal of the Members of Arnold's expedition. Compiled and Annotated by KENNETH ROBERTS During the Writing of Arundel. New York, Double day, Doran & Company, Inc., 1938. xiv-657p. front. (portr.) 20.5cm.
- SENDER (I.).—The Journal . . . on a secret expedition against Quebec, under the Command of Col. Benedict Arnold, in September, 1775. Philadelphia, 1846.
- SMITH (J. H.).—Our struggle for the fourteenth colony: Canada and the American Revolution. New York, 1907. 2v. illus. maps.
- SMITH (Justin H.).—Arnold's march from Cambridge to Quebec: A Critical study, together with a reprint of Arnold's Journal. London, 1903.
- SOULES (F.).—Histoire des troubles de l'Amérique anglaise. . . Paris, 1787. 4v.
- STEVENS (J. A.).—The Burgoyne Campaign: An address delivered on the battle-field on the one hundredth Celebration of the battle of Bemis Heights, September 19, 1877. New York, 1877.
- STONE (E. M.).—The Invasion of Canada in 1775: including the Journal of Captain Simeon Thayer, describing the perils and sufferings of the Army under Colonel Benedict Arnold in its march through the wilderness to Quebec, with notes and appendix. Providence, 1867.
- STONE (W. L.).—The Campaign of Lieut. Gen. John Burgoyne, and the expedition of Lieut. Col. Barry St. Leger. Albany, 1877. illus. portr.
- STONE (W. L.).—Memoir of the Centennial Celebration of Burgoyne's Surrender, held at Schuylerville, N.Y. . . . on the 17th of October, 1877. Albany, 1878. illus.
- A Supplement to the state of the expedition from Canada, containing General Burgoyne's orders, respecting the principal movements, and operations of the army to the raising of the Siege of Ticonderoga. London, 1780.
- TOPHAM (Colonel J.).—The Expedition against Quebec, 1775, Captain Topham's Journal. (In Second Record Book of the Society of Sons of the Revolution in the State of Rhode Island. Newport, 1902.)
- TURCÔTTE (Louis-P.).—Invasion du Canada et Siège de Québec en 1775-76. Québec, 1876.
- WASHINGTON (G.).—Official Letters to the Honorable American Congress, written, during the War Between the United Colonies and Great Britain. London, 1795. 2v.
- VERREAU, H.-A.—Invasion du Canada, collection de Mémoires, Montréal, Senécal, 1873.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES ¹

- ALLAIRE, le major Pierre, 55
 ALLAN, Ethan, 51, 59
 ALLARD, le capitaine Jacques, 54
 ALLE, Augustin, (le père), 61
 ARCAND, le lieutenant Pierre-Joseph, 57
 ARNOLD, Benedict, 51, 52, 59, 60
 ASSELIN, Jean, 56
 AUBERT de GASPE, 63
 AUBIN, Louis, 57
 AUDETTE-LAPOINTE, Laurent, 56
 AUDY-LAPOINTE, Guillaume, 56
 AYOT, François, 65
 AYOT, Guillaume, 65
 AYOT, le capitaine Pierre, 53, 61, 62, 63, 65
 BABY, 51, 54, 59, 65, 66
 BABY, Pierre, 53
 BACON, le capitaine Eustache, 55
 BAILLY [de MESSEIN], Messire, 62
 BARIBEAU, le lieutenant Pierre, 58
 BARONNET, Ph., 57
 BAZIN, Jean, 62
 BEAUCHE-MORANCY, le capitaine Basile, 55
 BEAUDET, le bailli J.-B., 59
 BEAUDET, Joseph, 59
 BEAUDET, Michel, 59
 BEAUDOIN, Grosville, 58
 BEAUGIS, le capitaine Louis, 61, 62
 BEAUJEU, M. de, 62
 BEAULIEU, le lieutenant Joseph, 65
 BEAULIEU, Nicolas, 65
 BEGIN, le lieutenant J.-B., 61
 BELOUIN, Joseph, 56
 BELLERIVE, v. Crevier
 BERGERON, Michel, 59
 BERNIER, le capitaine Augustin, 63
 BERNIER, Benony, 63
 BERTRAND, le lieutenant Guillaume, 59
 BINET, 55
 BLAIS, Augustin, 62
 BLAIS, J.-B., 62
 BLAIS, Michel (le père), 60-63
 BLAIS, Michel (le fils), 62
 BLANCHET, le capitaine Jean, 62
 BLONDEAU, Germain, 62
 BLONDIN, 62
 BLONDIN, Riverin, 64
 BLOUIN, le capitaine Joseph, 56
 BOHAY, Jean, 65
 BOILEAU, Joseph, 65
 BOILEAU, le lieutenant Pierre, 53
 BONNIER, Joseph, 59
 BOUCHARD, le capitaine Pierre, 61
 BOUCHER, le lieutenant Joseph, 65
 BOUCHER, l'aide-major Pierre, 65
 BOULANGER, Joseph, officier, 63
 BOULAY, E., 64
 BOURQUE, le lieutenant François, 59
 BOVEY, Wilfrid, 51
 BRETON, François, 54
 BRIAND, Mgr, 51, 52
 BRINDAMOUR, le capitaine, 53
 BRISET, le capitaine Charles, 54, 59
 BRISSON, le capitaine Augustin, 59
 BUSSIÈRE, le bailli Louis, 60
 BUTEAU, le capitaine Pierre, 62
 CALVET, Pierre du, 53
 CAMPAGNAT, 58
 CANTIN, Charles, 55
 CARIGNAN, le lieutenant Claude, 58
 CARIGNAN, François, 59
 CARIGNAN, J.-B., 59
 CARLETON, 52, 55, 57, 58, 65
 CARON du PLAQUET CHEVALIER, 55
 CARON, le capitaine François-Xavier, 63
 CARON, Laurent, 63
 CARPENTIER, le P., 54
 CARRIERE, F., 61
 CARROLL, [Charles], 52
 CARROLL, John, 52, 54
 CAZEAU, François (seigneur de La-colle), 53
 CHABOT, Antoine, 56
 CHABOT, Augustin, 57
 CHABOT, François, 56
 CHAMPAGNE, Joseph, 60

- CHANDONNET, le capitaine Charles, 59
 CHARLAND, 54
 CHARTIER, le lieutenant Jean, 58
 CHASE, 52
 CHASSON, 62
 CHATEAUNEUF, le lieutenant J.-B., 58
 CHATIGNY, 56
 CHATILLY, 61
 CHAUREST, Pierre, 56
 CHOREL D'ORVILLIER, le capitaine, 58
 CHOUINARD, le capitaine Julien, 63
 CHRETIEN, Antoine, 65
 CHRETIEN, F. 64
 CHRETIEN, le capitaine François, 62
 CLOUTIER, Prisque, 60
 CLOUTIER, ZACHARIE, 55
 CORBIN, le curé, 55
 CORMIER-PEROT, le capitaine Pierre, 59
 CORRIVEAU, Joseph, 61
 COTE, le capitaine François, 57
 COTE, le capitaine Joseph, 63
 COUILLARD-DESPRES, l'abbé, 62
 COULOMBE, Louis, 56
 COUPLAND, R., 51
 COURVILLE, Joseph, 59
 COUTURE, Ignace, 61
 COUTURE-BELLERIVE, le capitaine Joseph, 61
 CREVIER, BELLERIVE, le lieutenant, 58
 DAGNEAU de LA SAUSSAYE, Charlotte, 53
 DALLAIRE, Etienne, 56
 DEMERS, le juge Philippe, 53
 DESCHAINÉ, veuve Pierre, 65
 DESDEVENS, le capitaine Maurice, 57
 DESEIN-SAINT-PIERRE, Jean, 62
 DESILETS, le lieutenant Antoine, 59
 DESROSIERS, Joseph, 63
 DEVEAU, 58
 DION, J.-B., 63
 DIONNE, Augustin, 65
 DIONNE, le capitaine Alexandre, 65
 DIONNE, le lieutenant Germain, 53, 64, 65
 DIONNE, Joseph, notaire, 64, 65
 DORE, le capitaine Louis, 53
 DORVAL, le père, 58
 DORVAL, le bailli Michel, 58
 DOYON, Prisque, 60
 DROLET, Pierre, 54
 DROUIN-LEMAINE, 56
 DUBE, Basile, 65
 DUBE, Pierre, 63
 DUBERGER, le chirurgien, 62
 DUBUC, Romain, '7
 DUCHESNAY, le seigneur, 63
 DUFRESNE, le capitaine Marc, 56
 DUMAS, Joseph, 62
 DUMERGUE, le sieur, 60
 DUPLESSIS, Germain (le fils), 65
 DUPRAS, 55
 DUQUET, le capitaine Joseph, 59
 DUVAL, Louis, 56
 ESGLY, Mgr d', 56
 FALARDEAU, François, 55
 FAUTEUX, Aegidius, 51, 52, 54, 65
 FERLAND, Louis, 56
 FERRE, 64
 FEUILLETEAU, le capitaine Joseph, 59
 FLOQUET, le P., 54
 FONTAINE, le lieutenant Louis, 62
 FORGUES, Michel, 57
 FORTIER, Joseph, 56
 FORTIN, Denis, 63
 FORTIN, Philippe, 63
 FORTIN, René, 63
 FOURNIER, Augustin, 65
 FOURNIER, le capitaine Guillaume, 63
 FOURNIER, le lieutenant Louis, 63
 FOURNIER, Thomas, 63
 FRANKLIN, Benjamin, 52
 FRECHET, Denis, 60
 FREGEAU, 63
 FRIGON, le lieutenant Pierre, 58
 GABOURY, la veuve, 57, 61
 GAGNE, 65
 GAGNE, Pierre, 56
 GAGNON, le capitaine François, 65
 GALARNEAU, 55
 GARNEAU, 55
 GARNEAU, le fermier, 54
 GAUTHIER, 55
 GAUTHIER, Joseph, 57
 GAUVIN, Louis, 64

- GENEST-LABARRE, le capitaine Laurent, 56
- GERMAIN, François, 57
- GERVAIS, 65
- GERVAIS, le lieutenant Joseph, 62
- GIBAUT, l'abbé Pierre, 54
- GIGUERE, Chrétien, 55
- GINGRAS, le capitaine Augustin, 57
- GIROIRE (GIROUARD), Joseph, 59
- GIROUX, 55
- GOBEIL, Antoine, 56
- GOFORTH, 58
- GONTHIER, le capitaine Louis-Bernard, 61
- GOSELIN, Clément, 53, 61-64
- GOSELIN, Jean, 61
- GOSELIN, Joseph, 61
- GOSELIN, Louis, 53, 64, 65
- GOUDREAU, Isaac, 57
- GOUIN, le capitaine Louis, 58, 59
- GOULET, Jean, 57
- GOULET, Joseph, 57
- GOULET, le capitaine Louis, 55
- GRAMMONT, le lieutenant Jean, 58
- GRANDCHAMP-CORNEILLIER, J.-B., 55
- GRAVE, l'abbé, 55
- GRAVEL, 55
- GRAVEL, Pierre, 55
- GRIFFARD, 62
- GRONDIN, le sergent Louis, 59
- GUAY, Charles, 61
- GUAY, J. (le fils), 61
- HALLE, v. ALLE
- HAMEL, le bailli J.-B., 59
- HAMEL, Kostka, 57
- HAMEL, le sergent Louis, 59
- HAZEN, le général Moses (seigneur de Bleury-Sud), 53
- HEMON, le capitaine Jean, 56
- HEMON, Louis, 56
- HEMON, Michel, 56
- HOULE, Gervais, 60
- HUET de LA VALINIERE, 54
- JOBIN, Louis-Joseph, 55
- JOLIN, 61
- LABBE, Jean, 56
- LACHARITE, Joseph, 62
- LACORNE de SAINT-LUC, le seigneur, 54
- LACOURCIERE, le capitaine Antoine, 58
- LACOUTURE, 54
- LACROIX, Augustin, 55
- LACROIX, le capitaine J.-B., 58
- LACROIX, Jacques, 58
- LAFOND, J.-B., 59
- LAFRAMBOISE, le capitaine, 53
- LAGACE, Bazil, 65
- GAGACE, C., 64
- GAGACE, Charles, 64
- LA GORGENDIERE, les de, 60
- LAINE, le lieutenant Michel, 65
- LAMARRE, Antoine, 63
- LAMBERT, le capitaine Joseph, 60, 61
- LANCTOT, Gustave, 51
- LANGEVIN, le lieutenant, 61
- LANGLAIS, Gabriel, 56
- LANGLOIS, le meunier, 64
- LANGLOIS, Joseph, 56
- LANGLOIS, Louis 65
- LANGLOIS, le capitaine Pierre, 57
- LANOUILLE, le capitaine Joseph, 58
- LAPLANCHE, Noël, 62
- LAPOINTE, Prisque, 57
- L'ARCHE, 55
- LAROCHE, Jean, 59
- LAROCHE, Michel, 59
- LAROSE, le capitaine, 53
- LAROSE, le capitaine Guillaume, 57
- LAURENT, LAVAL, 51, 54
- LA VALINIERE, v. HUET
- LEBRUN, J.-B., (avocat), 63
- LECLAIR, François, 61
- LECLAIR, le capitaine François, 56
- LECLAIR, François, 63
- LECLAIR, Jean, 57
- LECLAIR, Louis, 56
- LECOMTE, le capitaine Nicolas, 55
- LECOURS, Ambroise, 61
- LECOURS, B., 61
- LECUYER, le commissaire, 59
- LEDUC, J.-B., 58
- LEFEBVRE, Geneviève, 60
- LEGOUIS, Jean, 63
- LEMAY, Ignace, 59
- LEMONDE, le colonel Joseph, 63
- LEPAGE, 61
- LEPAGE, Pierre, 61
- LEPRINCE, Timothée, 59

- LEREAU (L'HEUREUX), Joseph, 56
 LESPERANCE, le capitaine, 55
 LESSARD, le capitaine Bonaventure, 55
 LESSARD, le capitaine François, 60
 LESSARD, le lt François, 60
 LEVASSEUR, M.-A., 65
 LEVASSEUR, le capitaine Joseph, 59
 LEVESQUE, Nicolas-Charles, 63
 LIEBER, le capitaine, 53, 54
 LISOTTE, 54
 LIVINGSTON, James, 53, 54
 LOISEAU, le capitaine Augustin, 53
 LONVAL, le lieutenant Charles, 53
 MAHEUX, 55
 MAILHOT, le lieutenant Joseph, 59
 MAILHOT, Nicolas, 59
 MAILHOT, Valentin, 59
 MALLET, le major Edmond, 53
 MARCEAU, Augustin, 56
 MARCEAU, Jean, 56
 MARCHAND, le capitaine Alexis, 58
 MARCOUX, André, 55
 MARCOUX, Louis, 60
 MARTIN, Joseph, 57
 MASSICOTE, E.-Z., 50
 MENARD, 54
 MERCIER, 55
 MERCIER, Julien, 61
 MERCIER, Marguerite, 50
 MERLET, le capitaine, 53
 METZGER, Charles-H., 51
 MICHAUD, le capitaine Benjamin, 65
 MONTGOMERY, 51-53
 MONTIGNY, François, 56
 MONTIGNY, Michel, 56
 MONTY, Ernest, 64
 MONTY, le lieutenant François, 53
 MONTY, Marie Boileau, 65
 MOREAU, Louis, 65
 MORENCY, le lieutenant Joseph, 62
 MORIN, le lieutenant Augustin, 62
 MORIN, le bailli Français, 60
 MORIN, Moïse, 62
 MORIN, le capitaine Pierre, 62
 MURRAY, le gouverneur, 57
 NADEAU, 65
 NADEAU, François, 60
 NADEAU, Dr Gabriel, 53
 NOEL, Marguerite, 57
 NOLET, 56
 NOLIN, J.-B., 56
 NORMANDIN, le lieutenant Louis, 59
 OLIVIER, le lieutenant Laurent, 53
 OLLIVIER, Victor, officier, 63
 ORVILLIER d', v. CHOREL
 OUELLET, le lieutenant Joseph, 63, 64
 OUIMET, Charlotte, 53
 PAGE, le capitaine Joseph-Etienne, 57
 PAQUIN, le capitaine Nicolas, 51
 PARADIS, Joseph, 56
 PARADIS, le bailli Louis, 60
 PARE, le capitaine Jean, 55
 PARE, Louis, 60
 PARENT, le capitaine Etienne, 60
 PARENT, Jacques, 60
 PARENT, le capitaine Pierre, 65
 PASQUET, le bonhomme, 64, 65
 PAULET, Charles, 56
 PAULIN, le capitaine Antoine, 53
 PELISSIER, 54
 PELLETIER, le capitaine François, 63
 PELLETIER, J.-B., 64
 PELLETIER, Jacques, 63
 PEPIN-MAJOR, Louis, 56
 PETITCLERC, A., 57
 PICARD, J.-B., officier, 63
 PIGNAN, 57
 PIGUE, Pierre, 58
 PLAMONDON, les (père et fils), 54
 PLANTE, Jean, 56
 PLANTE, le lieutenant Joseph, 56
 PLAQUET CHEVALIER, v. Caron
 PLESSIS, Mgr, 51
 POLIQUIN, 61
 PREMONT, 56
 PRICE, James, 53
 PROVENCHER, Charles, 59
 QUIMPER, P., 64
 RACICOT, F., 53
 RACINE, Noël (le père), 61
 RAINVILLE, 54
 RAMPENE, 58
 REED, A. Peltier, 53
 REIGNE DU ROUSSY, le lt-colonel, 55, 56
 RICHARD, 63
 RICHARD, François, 61
 ROBICHAUD, le capitaine Jacques, 53
 ROCHELEAU-ROULEAU, Corinne, 53

- ROUSSEAU, le capitaine Louis-Jacques, 59
 ROUTHIER, Louis, 57
 ROY, le capitaine et premier bailli, J.-B., 61
 ROY, J.-Edmond, 60, 62, 63, 65, 66
 ROY-LAUZIER, le capitaine Augustin, 64
 SAINT-CYR, Pierre, 58
 SAINT-JEAN, Jean, 64
 SAINT-PIERRE, le capitaine, 53
 SAINT-PIERRE, Basile, 63
 SAINT-PIERRE, T., 56
 SAMSON, le capitaine Joseph, 61
 SHOTWELL, 51
 SIEGFRIED, André, 50
 SIMARD, Augustin, 55
 SIMARD, le lieutenant Guillaume, 56
 SIVADIER, Ignace, 56
 SOUCY, le lieutenant Joseph, 64
 SULLIVAN, 52
 TAILLON, 62
 TAILLON, Charles, 55
 TANGUAY, 60
 TASCHEREAU, 51, 54, 59, 60
 THIBAULT, le capitaine Louis, 63
 THIVIERGE, Jean-Marie, 56
 THIVIERGE, le lieutenant Laurent, 56
 THOMPSON, 52
 TONNANCOUR, le sieur de, 57
 TOURIGNY, François, 59
 TOURIGNY, Joseph, 59
 TOURIGNY, Laurent, 59
 TOUSIGNAN, J.-B., 59
 TOUSIGNAN, J.-B., 59
 TRAVERSY, le capitaine François, 57
 TREPANIER, Jean, 55
 TROTTIER, Antoine, 59
 TROTTIER, Augustin, 59
 TROTTIER, Louis, 57
 TRUDEL, François, 58
 VALLEE, le lieutenant Jean, 55
 VALLIER-BOUTIN, le lieutenant Jean, 61
 VERREAU, l'abbé H.-A., 54, 58, 66
 VEZINA, Augustin, 57
 VIOLA, le capitaine Pierre, 59
 VIVIER, le sergent Joseph, 58
 WALKER, Thomas, 53, 54
 WILLIAMS, 51, 54, 59, 65, 66
 WOOSTER, le général, 52

APPRECIATION

par Lienne Tétrault*
(de Putnam, Connecticut)

Soeur Marie-Carmel Therriault, S.M., docteur ès lettres, faisait paraître en 1946 un ouvrage qui avait pour titre: "La Littérature française de Nouvelle-Angleterre".** A la fin de la lecture de ce livre on se demande si le sujet vaut bien tout le travail, les recherches et les ennuis que comporte toute thèse et surtout celle-ci. Si seule la valeur de nos écrivains était en jeu! Ce qu'il faut voir dans ce travail c'est le désir intense de cueillir là où elles sont tombées les miettes qui nous ont été laissées ou qui nous arrivent lentement maintenant. C'est une manifestation nouvelle de notre élément; c'est en quelque sorte un inventaire de "notre succession" et qui mettrait en face l'avoir et la perte. Notre fonds, notre stock, dans cette entreprise, est-il suffisant et le fait-on valoir convenablement? Devons-nous continuer les lignes établies ou faudrait-il ajouter quelque chose de nouveau. Quoi? L'éducation? Enfin le travail de Soeur Marie-Carmel est arrivé à point.

Il est dit dans la préface que "le travail de Soeur Marie-Carmel se recommande par son excellence et son originalité" et qu'il "lui a coûté de longues recherches et beaucoup de labeur". Parfaitement. Par ailleurs tous les candidats qui entreprennent d'écrire une thèse n'ont pas toujours le fonds de connaissances qui leur permettent d'organiser leur travail et aussi et surtout l'expression facile qui émane d'une langue bien nourrie. Une étudiante doublée d'une religieuse s'attache au labeur sans relâche et réussit à lui faire rendre son meilleur fruit; voilà Soeur Marie-Carmel.

D'abord l'auteur a travaillé sous la direction d'un Français... mais un Français qui connaît les Canadiens et les Franco-Américains. M. Viatte habite Québec depuis plusieurs années et s'est intéressé à tout ce qui nous concerne. Il est sympathique sans 'patronage'; mais il a su exiger le meilleur de son élève. Ainsi assise il était tout indiqué que l'oeuvre de Soeur Marie-Carmel serait un travail de perfection.

Quoique presque toutes les thèses ou articles écrits sur une phase ou une autre du "sujet des sujets", les Franco-Américains, débutent par un chapitre ou deux sur leurs "origines", la plupart parlent des Acadiens et de leur apport très sommairement. Heureusement notre auteur tout en recueillant ce qui a été dit souvent, mais moins bien, par les autres faiseurs de thèses, s'étend longuement sur l'émigration acadienne; sur la souffrance et le déportement inique de cette population qui n'avait fait de mal à personne. Voilà bien un point d'originalité.

* Mlle Tétrault est docteur de l'Université de Paris. Elle a écrit un livre, paru à Marseille en 1935, qui a pour titre: "Le Rôle de la presse dans l'évolution du peuple franco-américain de la Nouvelle-Angleterre".

** Un vol., 325 pages. Chez Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal.

En parcourant l'ouvrage de Soeur Marie-Carmel on est souvent arrêté par une idée ou un commentaire. Dans une thèse l'auteur n'est pas appelé à commenter ou à dire sa pensée propre mais plutôt de rapporter ce qui a été écrit du sujet qu'il traite. Souvent les auteurs avaient fait de la "petite histoire" en "prenant leur bien où ils le trouvaient sans changer beaucoup au texte". Mais Soeur Marie-Carmel ne se contente pas toujours de rapporter: elle y met du sien. Ici et là parmi ses commentaires nous trouvons des points à relever, des questions à poser et à discuter avec l'auteur. Par exemple à la page 41 elle dit: "Ils auraient dû se garder dès leur arrivée de l'emploi de vocables anglais". Bien sûr. Mais quoi! Ils étaient de pauvres terriens ne possédant qu'un vocabulaire français très limité. Et qu'avaient-ils à lire en français? Et avait-on encouragé le peuple à lire au Québec? "A être quelque chose?" Dans le pays nouveau qui pouvait les aider à trouver le mot convenable? D'ailleurs, n'étant pas Anglo-Saxons, il était naturel d'apprendre ou d'essayer d'apprendre une autre langue; de nouveaux mots . . . mais en les francisant. Ce qui est peut-être mieux que ce que font nos cousins Français.

Que devons-nous penser de ces écrivains français qui bourrent leurs livres de mots anglais par pur plaisir, car eux ne manquent pas de connaissances et de vocabulaire, et à tel point qu'il faut connaître les deux langues pour les comprendre. Marc Chadourne dans "La Clé perdue", (page 36 de la "Revue de Paris" de janvier 1947), dans cinq lignes, trouve moyen de se servir d'autant de mots anglais; cottages; bungalows; keepsake (des bungalows genre keepsake, qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire?); beyond the track (sic) (qui n'est pas tout à fait ça non plus); living-room; very asiatic; Christmas pageant; Christmas Carrols (2 r) etc. et encore et encore. C'est une espèce de gageure où l'auteur se plaît à faire passer ce qu'il sait de la langue américaine. Est-ce à dire que Marc Chadourne ne sait pas le français? Il veut épater le bourgeois tandis que nos gens, sachant peu ou pas du tout la langue française et de "lettres n'ayant . . ." rien, parlent ainsi par nécessité. Une amie française de Boston n'en faisait jamais d'autres; "Je joompe dans un taxi et je dis au driver, "allons, vite. Let's go!" Vous pensez: "driver" quand le mot chauffeur est de sa maison!

Les Franco-Américains sont peut-être plus tenaces que les Français en ceci. On ira chercher un mot anglais et on lui donnera une petite tournure française qui chatouille; j'ai ouatché; elle weaveait; il l'avait buttonholé etc. etc.

Mais que faire, on se demande? Voilà. Si un écrivain franco-américain arrive difficilement à trouver le temps de se perfectionner, comment plus difficile cela ne doit-il pas être pour le simple citoyen qui sait à peine lire.

Et de cette tirade sur la langue nous passons tout naturellement à "l'affaire" Alliance Française. A la page 73 l'auteur constate que "d'une façon générale, il y a beaucoup plus d'Américains ou d'Anglo-Canadiens que de Franco-Américains ou Canadiens-Français parmi les membres." Bien sûr. D'abord l'Alliance, c'est la coqueluche des Américains; cela les distingue, et de "façon générale" les membres se recrutent sur-

tout dans les familles riches et qui ont quelque loisir. Ils deviennent en quelque sorte "patrons" de la culture et de tout ce que représente la langue française. C'est tout comme se jeter corps et âme dans la protection des arts. On voit des millionnaires qui collectionnent des objets d'art, peintures et autres. La langue et la littérature française remplacent les peintures ou les bibelots; c'est un bon exemple à donner à sa ville. Par ailleurs, c'était bien l'idée des Français de s'attacher autant de personnes de cette classe que possible car leur cause en profitait. Nous qui comprenions déjà la langue, "qu'allions-nous faire dans cette galère"? Et les Franco-Américains ne tiennent pas à devenir membres d'une organisation qui souvent s'abîme dans le snobisme. Longtemps avant l'Alliance, les Français avaient leurs conférences et applaudissaient le conférencier chaleureusement. A Southbridge, lorsque le conférencier était Français, il y avait toujours un ou deux Américains qui se faufilaient dans la salle pour entendre du Parisian French. Ils étaient toujours étonnés de voir que les Franco-Américains comprenaient au point de rire au bon endroit.

La question se pose maintenant: sommes-nous rendus au point où l'Alliance nous serait tout à fait utile? Dans certains endroits, ainsi que le souligne Soeur Marie-Carmel, l'élément franco-américain a remplacé ces familles à l'aise dont nous avons parlé plus haut; dans ces villes les Franco-Américains dirigent l'Alliance. L'Alliance peut conserver ce qui nous reste de notre héritage français. C'est dans un groupe comme celui-là qu'il faudrait discuter la thèse de Soeur Marie-Carmel.

Nous avons trouvé tant de choses amusantes et différentes dans cette thèse qu'il faudrait écrire trop longuement pour les passer toutes en revue: tant de questions à poser aussi. Par exemple, on pourrait demander pourquoi l'histoire de "Jack and the Beanstalk" viendrait des pays de langue anglaise. Est-ce à dire que les pays de langue anglaise ont produit des auteurs qui brodent ou fardent la vérité?

Tout doucement et avec le geste d'un grand seigneur l'auteur donne l'accolade aux poètes franco-américains. Plus de M. Dantin, Dr. Roy etc.; mais simplement Dantin, Girouard, Roy, Dion. Ainsi l'auteur ouvre la porte à nos poètes et il n'en tient qu'à eux de pénétrer dans cette demeure d'intellectuels, le Parnasse.

Soeur Marie-Carmel voit juste et a un goût excellent, il va sans dire; mais ses notes prouvent non seulement ce bon goût mais aussi son pouvoir d'organisation. Examinez ces notes: ce sont de petits bijoux qui font ressortir comme une fleur la valeur de la page.

Les "anciens" se souviendront sans doute de l'incident suivant. Il y avait un curieux de type du nom de Louis Bonin (nous n'avons pas l'intention d'en faire un poète, croyez bien) qui passait de porte en porte et offrait son oeuvre, un petit livret de 29 pages et qui portait le titre de "Le Petit Livre de Trois Voyageurs". Il en était l'auteur. Prix 30 centimes. Willimantic, Conn. 1878. Cet homme était d'un sérieux! Enfin il en avait disposé de 500 qu'il avait fait imprimer à ses dépens, va sans dire. Soeur Marie-Carmel se plaint de ce que nous n'avons pas d'auteurs ou peu qui aient écrit pour amuser et faire rire. Louis Bonin

n'est ni auteur ni comique; c'est-à-dire, il n'avait pas l'intention de faire rire, mais nous ne pouvons faire autrement.

Donc on laissait Louis Bonin vivre dans son rêve; on lui payait 30 "centimes" pour lui faire plaisir. Cette oeuvre de Louis Bonin n'est pas de la littérature et n'a pas sa place parmi les écrits de nos auteurs franco-américains; mais cet épisode nous a fait changer d'opinion au sujet du caractère franco-américain. Nous citions dans notre thèse "La Justice" de Holyoke du 24 janvier 1935. Aujourd'hui il nous semble que le Canadien aussi bien que le Franco-Américain est généreux et charitable... autant que son voisin. Lorsqu'on voit quelqu'un dans la détresse ou frappé de maladie, on accourt. Nos gens ne sont pas politiques; ils ne savent pas faire valoir leur travail et le monde souvent ne sait pas ce qu'ils font pour le prochain ni ce qu'ils donnent. Assez souvent la jalousie se trouve là où l'instruction bornée est venue gâter le naturel. Et, en fin de compte, est-ce que la jalousie ne se trouve pas surtout chez les gens de profession de toutes les nationalités?... Voyez les médecins; les professeurs, etc.

Nous avons voulu parler du cas de Bonin parce qu'il nous semble que c'est une marque que nous nous entr'aidons, quoiqu'en dise "La Justice" ou Soeur Marie-Carmel à la page 125. N'était-il pas charitable d'aider ce pauvre hère à continuer son rêve? Il y avait bien un peu de malice, mais le sel est nécessaire à la vie.

Inutile de passer plus de temps sur ces différents points de discussion, car il faudrait en passer davantage à louer l'oeuvre de Soeur Marie-Carmel. L'auteur soupèse le travail de chaque écrivain, cite les commentaires et les critiques de tous ceux qui ont de l'autorité et termine en donnant une appréciation juste de chaque auteur. Elle constate la pauvreté de la littérature franco-américaine et aussi que nous n'avons pas d'écrivains professionnels. Peut-être surgira-t-il maintenant de jeunes écrivains qui nous donneront des ouvrages d'imagination, puisque Hollywood a su reconnaître le roman d'une jeune Canadienne-Française.

Cette thèse est un livre auquel nous retournerons souvent, car elle déborde de renseignements précieux. Mais en plus, ce qui n'est pas toujours le cas, c'est une thèse qui se lit facilement et avec plaisir. Il faudrait que Soeur Marie-Carmel se remit à la tâche et nous donnât un autre ouvrage. Celui-là sur un sujet de la petite histoire.

RAPPORTS DES REUNIONS

Réunion du Bureau, 31 mars 1946, au presbytère Sainte-Marie de Marlboro. Présidence de Me Eugène-L. Jalbert, vice-président de la Société.

Sont présents: MM. Eugène-L. Jalbert, vice-président; le juge Arthur-L. Eno, trésorier; Gabriel Nadeau, secrétaire; Wilfrid Beaulieu, secrétaire adjoint; Wilfrid-R. Delaney, Antoine Dumouchel, Louis-P. Clapin, Rodolphe Carrier, Joseph Lussier et Antoine Clément, conseillers.

La réunion générale est fixée au 22 mai et Mgr Georges Chevrot, de Paris, prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, sera le conférencier. Les archives de la Société ont été jusqu'ici conservées dans des cahiers, des boîtes et des cartons. Il est décidé d'en faire le classement et de les déposer dans un classeur de métal.

Réunion générale, 22 mai 1946, à l'hôtel Vendôme de Boston. Présidence du Dr Ubalde Paquin, président de la Société.

Nombre des membres et des invités présents: 121. Invités d'honneur: M. Albert Chambon, consul de France, Mme Chambon et M. Louis-J.-A. Mercier.

Présentation du conférencier par Me Eugène-L. Jalbert.

Conférence de Mgr Georges Chevrot sur le "Renouveau catholique en France". (Voir appendice I).

Remerciement du conférencier par l'abbé Adrien Verrette. (L'allocution de M. Verrette a paru dans la "Vie franco-américaine", 1946, 283-285).

M. l'abbé William-E. Drapeau, curé de Lynn, prononce l'éloge de l'abbé Charles-A. Cordier, décédé en janvier 1946. M. Joseph Lussier prononce celui du Dr Joseph-N. Roy de Webster, Mass., décédé le 17 mars 1946, et celui de l'avocat Téléspore Leboeuf, de Webster aussi, décédé le 18 avril 1946. (Voir appendices II et III).

Mgr Chevrot et M. Albert Chambon sont élus membres honoraires de la Société.

Sont élus membres titulaires:

- M. J.-Edmond Boucher, 42, rue Sargent, Cambridge, Mass.
- M. le Dr O.-E. Caron, 51, rue Zellwood, Nashua, N.-H.
- M. l'abbé J.-H. Cormier, 10, rue Bridge, Rochester, N.-H.
- M. Maxime Daigle, 235, rue River, Waltham, Mass.
- M. l'abbé Arthur-J. Dufour, 378, rue Notre-Dame, Manchester, N.-H.
- M. l'abbé Eugène Dumas, Ashland, New-Hampshire.
- M. le Dr Maurice-H. Dumas, 22, rue Raymond, Nashua, N.-H.
- M. le Dr Ulysse Forget, 600, rue Main, Warren, R.-I.
- M. l'abbé Albert Gagnon, 76, rue Whitney, Nashua, N.-H.
- M. Arthur-W. Hérroux, 27, rue Ledge, Central Falls, R.-I.
- M. Charles Lamontagne, 121, rue Lafayette, Salem, Mass.
- M. le Dr Zénon Lavoie, 1061, rue Elm, Manchester, N.-H.
- M. Louis-G. Leblanc, 67, rue Summit, Waltham, Mass.
- Le R. P. Armand Morrissette, O.M.I., 725, rue Merrimack, Lowell.
- M. Robert-J. Tousignant, rue Lakeview, Lowell, Mass.
- M. l'abbé Antonio-J. Vigeant, 221, rue West Sixth, Lowell.

Réunion du Bureau, automne 1946.

Il n'y a pas eu de réunion du Bureau.

Réunion générale, 27 novembre 1946, à l'hôtel Vendôme de Boston. Présidence du Dr Ubalde Paquin, président de la Société.

Nombre des membres et des invités présents: 149. Invités d'honneur: M. Henry-Wadsworth-Longfellow Dana, petit-fils du poète Longfellow, Mlle Cécile Saint-Jorre, de Montréal, petite-fille du poète Pamphile Lemay, M. Albert Chambon, consul de France, et Mme Chambon.

Conférence du Frère Antoine Bernard, C.S.V., sur "Longfellow et son Evangéline, 1847-1947". (Cette conférence a paru dans "Vie française", février 1947, 268-283).

Allocutions de M. Dana, de Mlle Cécile Saint-Jorre et du Dr Georges Boucher, ancien vice-président de la Société. M. Boucher a parlé du poète Lemay qu'il a bien connu. (Voir appendice IV).

Le Frère Bernard et M. Dana sont élus membres honoraires.

Sont élus membres titulaires:

- M. William Arsenault, 16, rue Clay, Cambridge, Mass.
- M. Camille Beaulieu, 19, rue Haskell, Cambridge, Mass.
- Le R. P. Wilfrid Bouvier, S.J., Boston College, Chestnut Hill, Boston.
- Le T.R.P. Raymond-M. Burgess, O.P., 818, rue Middle, Fall River, Mass.
- M. l'abbé René Constant, Villa Augustina, Goffstown, N.-H.
- M. Oscar-A. Côté, 39, rue Grand, Worcester, Mass.
- Le T.R.P. Wilfrid Dufault, A.A., Collège de l'Assomption, Worcester.
- Le Dr Frédéric-E. Dupré, 8, rue Germain, Worcester, Mass.
- Me Laurie-A. Ebacher, 177, rue Elm, Amesbury, Mass.
- M. Roland-N. Fontaine, 42, rue Larchmont, Dorchester, Mass.
- M. Valmore-H. Forcier, C. P. 294, Danielson, Conn.
- M. Paul-E. Fortin, 253, rue Central, Manchester, N.-H.
- M. René-G. Fortin, 253, rue Central, Manchester, N.-H.
- M. l'abbé Lionel-F. Goddu, Manchaug, Mass.
- M. le Dr Sylvio-J. Hébert, 103, rue Alder, Waltham, Mass.
- M. Gérard-L. Laroche, 12, avenue Notre-Dame, Cambridge, Mass.
- M. Hervé-J. Lemieux, 87, rue Capitol, Pawtucket, R.-I.
- M. René-J. Marcou, 930, rue Beacon, Newton Center, Mass.
- M. Charles-A. McGee, 6, rue Kilby, Worcester, Mass.
- M. Lorenzo de Nevers, 595, rue Social, Woonsocket, R.-I.
- Le R. P. Eugène Noury, O.M.I., Hudson, New-Hampshire.
- M. J.-Oscar Rocheleau, 246, rue May, Worcester, Mass.
- M. l'abbé Léon Sauvageau, Leominster, Mass.
- M. Jean-Nil Varin, 33, rue Orient, Worcester, Mass.

Avant les élections du Bureau le Dr Ubalde Paquin fait part à l'assemblée de sa décision d'abandonner la présidence de la Société. (Voir appendice V). Après les élections le Bureau pour 1946-1947 se trouve constitué ainsi:

- Me Eugène-L. Jalbert, président
- M. Joseph Lussier, vice-président
- M. le juge Arthur-L. Eno, trésorier

Le Dr Gabriel Nadeau, secrétaire
 M. Wilfrid Beaulieu, secrétaire adjoint
 M. Wilfrid-J. Mathieu, conseiller pour trois ans
 M. Hector Cormier, conseiller pour trois ans
 M. Dolard Hamel, conseiller pour trois ans
 Le Dr Wilfrid-R. Delaney, conseiller pour deux ans
 M. Louis-P. Clapin, conseiller pour deux ans
 M. l'abbé Adrien Verrette, conseiller pour deux ans
 M. Rodolphe Carrier, conseiller pour un an
 Le Dr Antoine Dumouchel, conseiller pour un an
 Le Dr Arthur-J.-B. Falcon, conseiller pour un an

Réunion du Bureau, 30 mars 1947, à l'Association Canado-Américaine, Manchester, New-Hampshire. Présidence de Me Eugène-L. Jalbert, président de la Société.

Sont présents: MM. Eugène-L. Jalbert, président; le juge Arthur-L. Eno, trésorier; Gabriel Nadeau, secrétaire; Wilfrid Beaulieu, secrétaire adjoint; Adrien Verrette, Wilfrid-J. Mathieu, Antoine Dumouchel, conseillers. M. Adolphe Robert, président général de l'Association canado-américaine, assiste à la réunion à titre d'hôte.

La réunion générale est fixée au 30 avril et le conférencier sera Mgr Joseph Guérin, de Paris, prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal.

En reconnaissance des longs services rendus à la Société par le Dr Ubalde Paquin, ancien président, il est décidé de lui décerner la Grande Médaille de la Société lors de la prochaine réunion.

Après la séance les membres sont les invités de M. Adolphe Robert et de M. le juge Emile Lemelin à un souper au Manchester Country Club.

Réunion générale, 30 avril 1947, à l'hôtel Somerset de Boston. Présidence de Me Eugène-L. Jalbert, président de la Société.

Nombre des membres et des invités présents: 142. Invité d'honneur: M. Albert Chambon, consul de France.

Présentation du conférencier par Me Eugène-L. Jalbert.

Conférence de Mgr Joseph Guérin sur un "Carême à Vienne en 1946". (Voir appendice VI).

Remerciement du conférencier par le P. Léon Loranger, O.M.I.

Présentation de la Grande Médaille de la Société au Dr Ubalde Paquin par le président, Me Eugène-L. Jalbert, et d'une gerbe de roses à Mme Paquin. (Voir appendice VII).

Eloge de l'abbé Philias-L. Jalbert, décédé le 24 novembre 1946, par le T. R. P. Thomas-M. Landry, O.P., et celui de M. Antonio-N. Roy, décédé en mars 1947, par le Dr Omer-E. Boivin. (Voir appendices VIII et IX).

Mgr Joseph Guérin est élu membre d'honneur de la Société.

Sont élus membres titulaires:

M. Edgar-J. Brouillet, 69, rue Echo, Brockton, Mass.

M. l'abbé Armand Dumont, 200, rue High, Somersworth, N.-H.

M. Ulric-J. Gauthier, 254, Providence Road, Farnumville, Mass.

M. Edgar-A. Langlois, 1060, avenue Lansdale, Central Falls, R.-I.

M. le Dr Léonard-J. Leblanc, 382, Massasoit Road, Worcester, Mass.

M. le Dr Albert-L. Ménard, 81, rue Laurel, Leominster, Mass.

M. Richard Roy, 1140, avenue Lansdale, Central Falls, R.-I.

M. le juge Elias-F. Shamon, 294, rue Washington, Boston, Mass.

Réunion du Bureau, 28 septembre 1947, chez M. l'abbé F.-X. Larivière, à Marlboro. Présidence de Me Eugène-L. Jalbert.

Sont présents: MM. Eugène-L. Jalbert, président; Arthur-L. Eno, trésorier; Gabriel Nadeau, secrétaire; Wilfrid-J. Mathieu, Dolard Hamel, Hector Cormier, Wilfrid-R. Delaney, Louis-P. Clapin et Antoine Dumouchel, conseillers.

M. Antoine Clément, ancien secrétaire de la Société, est autorisé à faire paraître sous les auspices de la Société, un ouvrage qui aura pour titre: "Vingt-cinq ans de journalisme ou Mon grand reportage pour la petite histoire franco-américaine".

Le Bureau décide d'accorder à Mme Corinne Rocheleau Rouleau, femme de lettres, la Grande Médaille de la Société pour l'ensemble de ses travaux historiques et littéraires. Cette médaille lui sera présentée à la prochaine réunion générale.

Il est décidé aussi que les femmes pourront désormais faire partie de la Société à titre de membres titulaires. Enfin, que la cotisation, qui reste à \$5.00, ne donnera plus droit aux deux dîners annuels.

Réunion générale, 11 novembre 1947, à l'hôtel Statler de Boston. Présidence de Me Eugène-L. Jalbert.

Nombre des membres et des invités présents: 128. Invités d'honneur: M. René Cérises, attaché, représentant le consul de France, Mme Cérises, Mme Corinne Rocheleau Rouleau et M. William-N. Locke.

Présentation de la Grande Médaille à Mme Corinne Rocheleau Rouleau par le président. (Voir appendice X).

Éloge de M. Euclide-C. Paquette, décédé en septembre 1947, par M. Wilfrid-J. Mathieu, et celui de M. le juge Adonat-J. Demers, décédé le 8 octobre 1947, par M. l'avocat Valmore-M. Carignan. (Voir appendices XI et XII).

Conférence de M. Luc Lacoursière, professeur de l'Université Laval, sur "Le Folklore, patrimoine traditionnel". (Cette conférence paraîtra dans la prochaine livraison du Bulletin).

Remerciement du conférencier par M. William-N. Locke, professeur de langues romanes au Massachusetts Institute of Technology.

M. Lacoursière est élu membre honoraire de la Société.

Sont élus membres titulaires:

- Le Frère Alexandre, F.I.C., 555, avenue Eastern, Fall River, Mass.
M. William-E. Aubuchon, 179, rue Clarendon, Fitchburg, Mass.
M. le Dr R.-J. Cournoyer, 40, rue Cherry, Spencer, Mass.
M. Joseph-L.-A. Genest, 15, avenue Bellingham, Everett, Mass.
Mme Joseph-L.-A. Genest, 15, avenue Bellingham, Everett, Mass.
M. Paul-A. Giroux, Briggs Road, Westport, Mass.
M. Louis-M. Janelle, Second National Bank Bldg., Nashua, N.-H.
M. René-Janson La Palme, 48, rue Fairfield, Brockton, Mass.
M. Jean-Baptiste Lemay, 110, rue Madison, Fitchburg, Mass.
M. le Dr Adrien-J. Lévesque, 14, rue Chester, Nashua, N.-H.
Mlle Elise Rocheleau, 483, avenue Park, Worcester, Mass.
M. Edmond-J. Tousignant, 117, rue Pine, Fitchburg, Mass.

Avant les élections M. Joseph Lussier fait part à l'assemblée de sa décision de quitter la vice-présidence de la Société. Le Bureau pour 1947-1948 est constitué ainsi:

- Me Eugène-L. Jalbert, président
Le Dr Antoine Dumouchel, vice-président
M. le juge Arthur-L. Eno, trésorier
Le Dr Gabriel Nadeau, secrétaire
M. Wilfrid Beaulieu, secrétaire adjoint
Le Dr Ulysse Forget, conseiller pour trois ans
Me Valmore-M. Carignan, conseiller pour trois ans
M. le juge Alfred-J. Chrétien, conseiller pour trois ans
M. Wilfrid-J. Mathieu, conseiller pour deux ans
M. Hector Cormier, conseiller pour deux ans
M. Dolard Hamel, conseiller pour deux ans
M. l'abbé Adrien Verrette, conseiller pour un an
M. Louis-P. Clapin, conseiller pour un an
Le Dr Wilfrid-R. Delaney, conseiller pour un an
-

APPENDICES

I

Le Renouveau catholique en France

(Réunion du 22 mai 1946. Compte rendu de la conférence de Mgr Georges Chevrot par M. Antoine Clément. "L'Etoile", Lowell, 23 mai 1946).

Mgr Chevrot parla de l'état du catholicisme dans son cher pays de France, qu'il ne prenait pas pour un pays déchristianisé à son départ le 21 février dernier. Il cita Pie XII, qui dit que la France "était nécessaire au monde" et Pie XI, qui rappelait à un ambassadeur que les manifestations religieuses de son pays ne valaient pas le catholicisme éclairé d'un grand nombre de la France. Il raconta ensuite des faits et des souvenirs, moins pessimistes que les inquiétudes que certains pourraient avoir, sur un renouveau certain de vie spirituelle et religieuse, en témoin sincère et averti.

Après les débuts douloureux du siècle, les travaux des catholiques ont continué sans découragement, et jamais en 40 ans a-t-on vu un revirement aussi rapide.

L'histoire nous a fait ce que nous sommes et nous n'y pouvons rien, dit le conférencier. Il attribua la déchristianisation partielle de son pays à quatre siècles de laïcisme avec propagande intellectuelle et antichrétienne. Ensuite le scandale du 19^e siècle dans les pays industriels européens a été que l'on n'a pas suivi l'enseignement des encycliques ouvrières et que les réformes se sont laissées trop attendre. Et par suite de l'alliance apparente des catholiques avec le capitalisme athée, l'Eglise a partagé la haine contre l'état social. De là la douleur que tant d'enfants du peuple sont restés éloignés de l'Eglise. Aujourd'hui l'état social est relevé, pas totalement cependant. Et les élections penchent du côté de ceux qui promettent le plus de réformes.

Une 3^e cause de déchristianisation, plus particulière à la France, ce fut l'opposition entre catholiques et républicains. Il fallut que Léon XIII ramenât le peuple au bon sens en lui disant que la République n'était pas anti-religieuse. Il montra que les lois scolaires de 1880 et les lois religieuses de 1903 et 1905 ont été une riposte politique à une offre de la situation républicaine. Il parla ensuite de la régression de la cause.

L'Eglise reprit son ascendant en 1914 après la suspension des lois anti-religieuses au retour des Pères chassés pour défendre la patrie. Il montra par les événements la place reprise par l'Eglise dans la nation en mentionnant en particulier la construction des églises par le cardinal Verdier et son manifeste en faveur de l'arbitrage sur les questions ouvrières.

Pour faire opposition au rationalisme, il fit voir le rôle des catholiques en littérature et dans le monde scientifique.

Il fit rapport que des milliers travaillaient maintenant à leur perfectionnement chrétien et donna des exemples d'action catholique vivante chez la jeunesse et toutes les classes de la Société. Il termina en disant que l'humanité aspirait à son unité sur le plan religieux comme

sur les autres. Jamais le christianisme n'a été plus répandu et c'est la tâche de tous les chrétiens de travailler à étendre ce royaume de Dieu. Et les humains jamais ne s'inclinent devant leurs frères que s'ils sont témoins de leur charité.

II

Eloge de l'abbé Charles-A. Cordier par M. l'abbé William-E. Drapeau.

(Réunion du 22 mai 1946)

La Société Historique a perdu au mois de janvier dernier un de ses membres distingués dans la personne de M. l'abbé Charles-A. Cordier. A notre dernière réunion, c'est lui qui avait l'honneur de bénir notre table; la Divine Providence par ce beau geste lui fournissait l'occasion de faire ses adieux à la Société sans lui faire connaître sa mort prochaine.

Le Père Cordier était intéressé au travail de la Société depuis bon nombre d'années; comme invité il avait assisté souvent aux réunions et, en 1935, répondant aux instances d'un ami, il demanda son admission comme membre de la Société. Après son admission son intérêt n'a fait qu'augmenter, et il fut du nombre des bienfaiteurs qui ont rendu possible la publication de "Les Quarante Ans de la Société Historique."

Il naquit à Poët-Laval en France en l'an 1877. Après avoir complété ses études classiques en France, il se rendit à Constantinople et ensuite à Jérusalem pour étudier la philosophie et la théologie. Il fut ordonné prêtre à Jérusalem le 1er mai 1904. Il était membre de la Congrégation des Augustiniens de l'Assomption, et dès le mois d'octobre après son ordination il devenait professeur au Collège de l'Assomption à Worcester. Pendant quatre années il a travaillé là à la formation et à l'enseignement des jeunes. Aussi, comme tous les autres Pères, il laissait le Collège, les fins de semaine, pour aller prêcher main-forte aux prêtres de la Nouvelle-Angleterre. C'est ainsi qu'il apprit à connaître et à aimer le ministère paroissial; ainsi, il acquit la conviction que son travail devait être plutôt pour le soin des âmes que pour l'enseignement, et il fit alors les démarches nécessaires pour passer au clergé séculier. Pendant 10 ans il fut vicaire en la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Lynn. En 1919 il était nommé curé de la paroisse Saint-Antoine de Shirley. Son séjour à Shirley devait durer jusqu'à 1931, lorsqu'il fut nommé curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Brockton; enfin en 1940 il fut promu à la cure de la paroisse Saint-Louis-de-France à Lowell.

Son séjour à Lowell ne devait durer que 5 ans, car le poids des années était devenu plus lourd et avait ralenti ses pas; c'est pourquoi il avait résolu de quitter sa cure au mois de janvier pour prendre un repos bien mérité. Deux jours après avoir remis la charge de la paroisse à son successeur, l'Ange de la Mort venait le frapper au volant de son auto. Il rêvait depuis longtemps de retourner aussitôt que possible dans son beau pays de Provence, mais Dieu a voulu plutôt l'appeler à Lui et lui accorder le repos éternel.

Le Père Cordier fut en tout temps un gentilhomme, doux et paisible, portant toujours avec fierté la livrée du Christ. Il était littérateur plus qu'orateur; il ne refusait pas d'adresser la parole, mais il a toujours préféré confier ses pensées à la plume. Dans ses moments de loisir il aimait à composer de fines poésies pour amuser et égayer, mais il n'a jamais voulu devenir poète de métier, car il avait consacré tous ses talents à Dieu et il devait les employer pour Le servir. Il aimait à faire des jeux de mots, et les accompagnait toujours de son rire sonore en se frappant les mains, mais toujours il était charitable et ne disait rien pour déplaire.

Le Père Cordier a vécu et travaillé ici pendant 42 ans. Certains hommes viennent s'établir aux Etats-Unis, et leur grande ambition de devenir citoyens leur fait oublier leur rôle dans la formation de la nation américaine. Le Père Cordier a mieux compris son rôle; il n'était pas venu parmi nous pour angliciser. Partout il a voulu être l'exemple et répandre la belle culture française, la culture du temps où la France était le centre de toute culture et était reconnue comme "la fille aînée de l'Eglise." Le 17 avril dernier, Notre Saint Père le Pape Pie XII, adressait la parole à un groupe de journalistes français réunis au Vatican, et dans son discours il disait ceci: "Répandre sur le monde la vérité, la justice, la bonté, l'amour dans la lumière, telle est la noble mission de la vraie France." Ces paroles s'appliquent bien au Père Cordier, car c'est ce qu'il a fait partout où il est passé. Pour tout ce qu'il a été et pour tout ce qu'il a fait parmi nous, puisse le bon Dieu lui accorder la récompense éternelle.

III

Eloges du Dr Joseph-N. Roy et de l'avocat Télesphore Leboeuf par M. Joseph Lussier.

(Réunion du 22 mai 1946)

On me demande de faire l'apologie de deux membres de notre Société qu'une mort cruelle a fait disparaître de nos rangs depuis notre dernière réunion, le docteur Joseph-N. Roy et l'avocat Télesphore Leboeuf, de Webster, Mass. Les deux furent des amis de toute leur vie, les deux furent mes amis de longue date, bien qu'à des degrés différents. Il me faudra nécessairement faire deux chapitres de ma double tâche mais je serai bref et irai au point, comme les deux confrères furent toute leur vie des hommes d'action qui en firent les plus belles figures non seulement dans leur ville, mais dans toute la Nouvelle-Angleterre.

Le docteur Roy, issu d'une famille à l'aise, est né à l'Isle-Verte, Canada, le 18 juin 1872. Il fit ses études classiques au séminaire de Rimouski et suivit les cours de médecine à l'université Laval de Québec, obtenant son doctorat de cette institution en 1897. Le Dr Roy, comme plusieurs professionnels du temps, vint plus tard aux Etats-Unis et compléta ses études médicales à l'université de Baltimore, dont il recevait son diplôme en 1902.

Après une courte période passée à Harrisville, R. I., le Dr Roy allait s'établir à Webster, Mass., où il devait exercer sa profession pendant plus de quarante ans. Citoyen modèle et médecin dévoué, il jouissait d'une grande popularité chez ses concitoyens, particulièrement au sein de la population de langue française. Symbole du médecin de famille d'autrefois, la vie du patient était la seule considération à laquelle il dévouait sa science et son expérience médicales. Il s'intéressa à l'activité sociale de sa ville et aux sociétés fraternelles. Un des fondateurs de la Webster National Bank, il en fut le directeur au début et le président pendant plus de dix ans. Membre de l'Association médicale des Etats-Unis et de l'Association des médecins franco-américains du Rhode Island, il faisait à sa mort partie du personnel médical de la Webster District Hospital.

Epoux dévoué, père de famille consacré à ses devoirs, une mort soudaine survenue le 17 mars 1946, laissa dans le deuil son épouse malade, deux filles et un fils.

* * * * *

Télesphore Leboeuf est né à Webster, Mass., le 18 août 1880. Ses parents, Melchior et Noémi Leboeuf, arrivés aux Etats-Unis au temps de l'immigration intense, venaient comme tant d'autres chercher ici une vie meilleure et n'étaient pas fortunés. Regardant déjà loin dans l'avenir, le jeune Leboeuf commença dès l'âge de quatorze ans à pourvoir à son instruction. Après l'école, il travaillait comme commis dans les magasins; plus tard, suivant les cours de droit à l'université de Boston, il voyageait chaque jour et après l'arrivée du train, au lieu de souper, il faisait les cours du soir pour préparer à la naturalisation les nouveaux arrivés du Canada.

Il débuta seul dans la pratique de sa profession, dans laquelle il acquit bientôt la confiance des gens qui ont foi au "self-made man". A partir de ce moment jusqu'à sa mort, il fut l'esclave de sa profession dont il gravit les échelons l'un après l'autre jusqu'au premier rang du barreau de l'Etat. Possesseur absolu des secrets de la loi et de la jurisprudence, ses plaidoiries sobres et éloquentes étaient écoutées devant tous les tribunaux du Commonwealth, depuis les cours inférieures jusqu'à la Cour Suprême. Financier avisé dont la scrupuleuse probité était universellement connue, c'est lui que le gouvernement de Washington, dont il ne partageait cependant pas la politique, choisit pour rétablir l'ordre dans les banques de son district, lors des révolutions bancaires décrétées par le New Deal. Généreux pour les siens et pour toutes les bonnes causes, sa bourse et son coeur étaient ouverts à tous les besoins.

Télesphore Leboeuf n'était jamais indifférent aux intérêts de la race; il fut chef suprême des Forestiers Franco-Américains; estimé de la population, il était depuis quinze ans modérateur de sa municipalité et président de la Croix-Rouge; en 1924 il fut membre du collège Electoral du Massachusetts et, en 1917, il fut élu délégué à la Convention Constitutionnelle. Il était très actif dans les cercles civiques et les sociétés fraternelles de Webster; il était membre du Club Gagnon, de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, de l'Association Canado-Américaine, du Normandy Club, président du Webster War Memorial Committee, et

membre de plusieurs autres comités civiques. Orateur disert et éloquent, avec la même scrupuleuse perfection dans les deux langues, on l'invitait de partout pour les célébrations nationales et autres occasions de quelque importance, au Canada comme aux États-Unis. Fils, époux et père modèle, Téléphore Leboeuf laisse sa mère, âgée de 92 ans, objet de sa filiale sollicitude, cinq enfants qui l'adoraient, un frère estimé et une femme aimante dont le cœur ulcéré se cicatrisera difficilement.

* * * * *

Le Dr Roy est mort, âgé de 73 ans, le 17 mars 1946, alors qu'il était président de la Webster National Bank; l'avocat Leboeuf est mort subitement âgé de 65 ans, le 18 avril 1946, au cours d'une assemblée spéciale convoquée pour l'élire président de la même institution comme successeur de son ami le Dr Roy.

Ces deux décès tragiques sont une perte irréparable pour leur ville et creusent un vide sensible dans les rangs de la Société Historique et de l'élément franco-américain.

IV

Le Centenaire d'Évangéline

(Réunion du 27 novembre 1946)

Au cours de l'allocution qu'il prononça après la conférence du Frère Antoine Bernard, M. Henry-Wadsworth-Longfellow Dana lut la lettre suivante du poète Pamphile Lemay au poète Longfellow:

H. W. Longfellow, Esq.

Monsieur,

Permettez à un jeune poète de vous présenter, avec le volume qui accompagne cette lettre, l'hommage qu'il doit à votre remarquable talent.

J'ai lu avec un vif plaisir la plupart des heureuses inspirations de Votre Muse, et j'ai senti vibrer dans mon âme une corde douce et sensible comme celle de votre lyre. Le feu qui vous animait quand vous avez écrit *Évangéline* a passé dans mon âme, et je me suis efforcé de tracer les infortunes de cette mélancolique héroïne et de la faire connaître aux femmes de mon pays. Je ne me flatte point d'avoir égalé mon modèle; ce n'était pas chose facile; mais je puis être resté au-dessous, et encore avoir écrit un charmant livre.

J'ai bien aimé aussi la légende de l'"Orgueilleux Robert" — "l'heure des Enfants", ce charmant et vrai tableau de famille et "la Lassitude", cette plainte touchante de l'homme qui s'incline vers la tombe et qui a bien le droit de donner un petit conseil aux frais bambins qui sortent à peine du berceau. Je n'ai qu'un regret c'est de ne point connaître l'homme qui a écrit de si belles choses . . .

J'espère, monsieur, que vous accueillerez avec bienveillance cet hommage de

Votre Serviteur,

L. Pamphile Lemay

Ste. Emmélie de Lotbinière

9 Septembre 1865

Mlle Cécile Saint-Jorre lut la réponse du poète Longfellow à son grand-père Pamphile Lemay:

Cambridge, near Boston, Oct. 27, 1865.

Dear Sir,

Some time ago I had the honor of receiving your kindly letter, and the beautiful volume of poems which accompanied it. I should have written sooner to thank you, but have been prevented by an unusual amount both of occupations and of interruptions.

Allow me to congratulate you on the appearance of your volume and on the many felicities of thought and expression it contains, and the unmistakable evidence it bears of poetic talent, and deep sympathy with nature. More especially let me thank you for that portion of your work which is devoted to "Evangeline". I feel under great obligations to you for this mark of your regard; not only that you have chosen this poem for translation, but that you have performed the always difficult task with so much ability and success.

There is only one thing that I demure at, namely your making my Evangeline die:

"Elle avait terminé sa malheureuse vie".

However, I shall not quarrel with you about that. My object is not to criticize, but to thank you, and to tell you how much gratified I am by the honor you have done me.

Hoping that the success of your book will more than meet your warmest anticipations, I remain,

Dear Sir,

Your obt. ser't.

Henry W. Longfellow.

V

Les Adieux du Dr Ubalde Paquin

(Réunion du 27 novembre 1946)

Mesdames, Messieurs:

C'est pour moi, le chant du cygne. C'est la dernière fois que j'ai l'honneur et le plaisir de présider les réunions de la Société Historique franco-américaine. Je vais remettre sur des épaules plus jeunes et plus habiles peut-être, la direction de notre Société.

La Société Historique est dans un bel état de santé tant pour son prestige et ses finances que pour le nombre de ses membres.

Je remercie profondément tous les membres de l'aide qu'ils m'ont donnée durant ma présidence et je remercie de même le bureau de direction de l'appui qu'il m'a apporté et tout particulièrement M. le Juge Eno et M. Antoine Clément.

Je souhaite à la Société Historique de continuer à marcher dans la voie du progrès.

VI

Un Carême à Vienne en 1946

(Réunion du 30 avril 1947. Compte rendu de la conférence de Mgr Joseph Guérin par M. Antoine Clément. "L'Etoile", Lowell, 1 mai 1947).

Mgr Guérin raconta ses impressions de son carême de Vienne en 1946. On ne parlait que de guerre alors et on lui disait qu'il aurait la chance d'être déporté en Sibérie. Seule la diplomatie pontificale savait la vérité, car Mgr Ronco de la nonciature lui dit qu'il reviendrait.

Passant par la Suisse et le Tyrol, le prédicateur a semblé entrer dans un monde nouveau en pénétrant en Autriche. Il fallait ses papiers en règle où on descend du convoi. Il n'y a pas de temps pour les Russes et l'examen aux frontières met toujours le convoi en retard régulier de 5 à 7 heures. Pour les Russes, qui débordent de leur zone et font enclaver jusqu'à 120 à 140 kilomètres à l'ouest de Vienne, le temps n'a pas de valeur et la vie humaine pas plus.

A Vienne, il y a 3500 immeubles démolis, les débris sont dans les rues. On ne se presse pas à les enlever. La cathédrale St-Etienne a été fort touchée par les bombardements et l'Opéra est effondré. Le ravitaillement est effroyable. On a eu de la salade deux fois en 43 jours et on s'aperçoit alors comme le manque de légumes est pénible. Les Viennois avaient eu de la viande deux fois en sept mois. On se fie sur les provisions des Alliés et on souffre atrocement de la faim comme dans tous les pays d'Europe où l'on s'est battu, et la mortalité infantile est rendue de 24 à 27 pour cent. Et ici le conférencier dit un merci pour la générosité américaine pour ceux qui souffrent, pour vos petits-fils et vos petites-filles de chez nous.

Sur 2,000,000 d'habitants, il en reste 1,400,000; des 222,000 Juifs déportés, 12,000 sont revenus. Deux millions d'Autrichiens sur 7,000,000 sont morts. Les amputés et les aveugles dans les rues sont nombreux et pénibles à voir. Et les Viennois sont élégants, ils chantent encore, tellement ils aiment la musique. Ils accueillent avec respect le prêtre catholique français. J'y ai fait 53 conférences en 37 jours. La France y est tant aimée et on parle sa langue avec élégance, comme d'ailleurs en Nouvelle-Angleterre où j'ai la joie de retrouver une France plus belle, plus pure, et plus vivante que celle de chez nous. Jamais nous ne pourrions assez vous féliciter et vous remercier d'être restés vous-mêmes.

Ici le conférencier raconta la beauté de Vienne, l'élégance avec laquelle on portait nos toilettes de Paris, la splendeur de sa musique dans les offices religieux de la Semaine Sainte, la libération de la capitale par les Russes, la parade de l'anniversaire de la libération, le savoir russe à l'armée qu'il constata quand il voulut visiter la rive opposée du Danube, l'insécurité de circuler en civil la nuit parce que les déserteurs de l'armée russe se multipliaient après constatation que l'ouvrier viennois vivait mieux que l'ouvrier russe.

Du communisme, il dit que c'est du champignon vénéneux qui a poussé sur le fumier de l'égoïsme. Il est né des injustices du capitalisme.

Il faut changer l'orientation de notre civilisation, qui ne doit être ni capitaliste matérialiste, ni communiste matérialiste athée.

C'est une erreur de tout baser sur le profit, car c'est la mise en valeur de l'homme qu'il faut rechercher. Il n'est pas question de surproduction ici-bas et on ne doit pas détruire des stocks en un pays quelconque tandis que d'autres hommes ailleurs meurent de faim. Nous sommes tous solidaires. Du même bateau à bord duquel nous voguons tous, nul ne peut espérer se sauver seul à la nage en cas de naufrage. L'incendie qui s'allume sur un point du globe gagne le monde tout entier.

Dans la formule à rechercher pour notre civilisation nouvelle, il faut que dans les problèmes techniques, l'homme reste le maître de ses inventions et le roi de la machine qui doit être pour lui un adoucissement de ses fatigues.

On doit ensuite rechercher une conciliation entre l'autorité indispensable et la liberté. Par son sens inné de l'ordre et de la mesure, sa passion de la liberté, conquise au prix de sacrifices inouïs, la France qui a tant souffert peut trouver une solution à ce problème de conciliation.

En face de la guerre à tous les 20 ans, par son sens de l'ordre et de l'universel, la France peut contribuer à empêcher ce renouvellement de conflits. Par de sincères efforts, on cherche au moyen d'organismes internationaux à rétablir l'ordre dans le monde. Chaque nation est intéressée à la paix mondiale qui est un bien commun. La France, par ses élites, ses découvreurs, peut trouver les solutions au mal de l'enfantement de notre civilisation nouvelle.

Parlant du communisme qu'il a connu, le conférencier dit comment les fusillés d'entre eux sont morts en chrétiens et en héros pour la patrie pendant la guerre et dit que ceux de son pays sont moins marxistes qu'avant guerre et qu'on a surtout voté communiste parce qu'on avait le ventre creux.

Il raconta comment mourut un journaliste anticlérical, un lieutenant de vaisseau très chrétien et un jeune routier d'Alsace partant à l'attaque, et dit avec un ami de l'aumônerie allemande qu'un pays qui a de tels héros et de tels saints que la France ne mourra jamais.

VII

La Grande Médaille de la Société au Dr Ubalde Paquin (Réunion du 30 avril 1947)

Allocution du président, Me Eugène-L. Jalbert:

Mesdames, Messieurs:

Ma présence à cette table n'est pas, je crois, sans rappeler à votre mémoire qu'à notre dernière réunion nous avons tous le vif regret d'entendre le Docteur Paquin décliner l'honneur d'une réélection à la présidence, poste qu'il avait occupé durant quelque treize ou quatorze ans.

Il y a laissé l'empreinte des qualités les plus hautes, tant de l'esprit que du cœur. Sans vouloir méconnaître les mérites de ceux qui furent ses collègues, je crois pouvoir affirmer que notre Société lui doit, pour une large part, les progrès remarquables qu'elle a remportés au cours des récentes années.

Aussi bien, vous m'en voudriez, j'en suis sûr, si je ne profitais de cette première occasion qui m'est donnée pour lui exprimer, avec les regrets que nous éprouvons de le voir descendre de la présidence, nos vœux ardents pour que sa santé continue de s'améliorer et qu'elle lui permette de jouir de nos réunions futures avec le même entrain et la même gaieté des beaux jours d'autrefois.

Il convient aussi, je pense, de manifester d'autre façon les sentiments que je viens d'exprimer à notre ancien président. Notre Société a établi, comme vous le savez, une forme visible et tangible qu'elle emploie, aux heures solennelles, lorsqu'elle veut récompenser quelqu'un qui a bien mérité d'elle. Je fais allusion à sa Médaille. Cette Grande Médaille le docteur Paquin a eu lui-même le plaisir de la décerner à certains personnages que notre Société voulait honorer.

Cette Médaille nous désirons la lui offrir ce soir comme gage de notre vive appréciation et de notre profonde gratitude pour les services nombreux qu'il nous a rendus. Nous espérons qu'il ressentira à la recevoir une satisfaction au moins égale à celle que nous éprouvons tous à la lui remettre.

* * * * *

Réponse du Dr Ubalde Paquin :

Mesdames, Messieurs :

J'étais loin de penser, quand nous avons décidé de faire frapper nos deux médailles, la grande et la petite, qu'un bon jour notre grande médaille du mérite me serait offerte.

J'aime à vous le dire, cette grande médaille, vous me l'offrez par surcroît.

Quand j'ai fait partie de la Société Historique pour la première fois, il y a déjà quelque quarante ans, j'ai été vivement frappé par son but, à savoir : faire ressortir l'apport de la France dans la civilisation américaine, et j'ai suivi depuis, avec intérêt, la réalisation de ce but.

J'ai toujours assisté à nos réunions avec beaucoup de plaisir, parce qu'elles m'ont fourni l'occasion de rencontrer des compatriotes venus de tous les coins de la Nouvelle-Angleterre, pour pouvoir échanger avec eux un sourire, une chaude poignée de mains ou une vive repartie.

J'ai certainement joui à présider nos agapes où, de la table d'honneur, j'ai pu admirer l'élégance de nos convives et le charme et la grâce de nos dames.

Le progrès de notre Société, je le dois d'abord à vous Mesdames et Messieurs, pour votre zèle à recruter de nouveaux membres et pour votre assiduité à assister à nos réunions, et je le dois aussi aux conseillers dont vous m'avez entouré, tout spécialement à M. le Juge Eno et à mon bon ami Antoine Clément.

Le plaisir que j'ai ressenti comme président de la Société Historique a rétribué au centuple mes efforts pour la faire progresser.

Comme vous voyez, cette grande médaille, vous me l'offrez par surcroît, et je vous en remercie profondément.

Je conserverai toujours de cette réunion un bien vif souvenir.

VIII

Eloge de l'abbé Philius-L. Jalbert par le T. R. P.

Thomas-M. Landry, O.P.

(Réunion du 30 avril 1947)

La Société Historique Franco-Américaine a perdu, à Fall-River, Mass., en moins d'un an, deux de ses membres les plus distingués: M. Antonio-N. Roy et M. l'abbé Philius-L. Jalbert, ptre, curé de la grande paroisse Notre-Dame de Lourdes. Dans quelques minutes, M. le docteur Omer-E. Boivin retracera la carrière rapide et mouvementée de ce grand laïque catholique et franco-américain que fut M. Roy et que tous à Fall-River appelaient familièrement de son prénom "Antonio". Permettez-moi, pour l'instant, de rappeler à votre pieux souvenir, mais à grands traits seulement, la figure originale et pittoresque de l'éminent prêtre que fut parmi nous M. l'abbé Philius-L. Jalbert.

M. Jalbert est décédé subitement à Fall-River, en son presbytère, au cours de la nuit 24-25 novembre 1946, à l'âge de 63 ans. Décès brusque et prématuré, venu à la suite d'une crise cardiaque, hâté sans aucun doute par au delà de trente ans d'excessif et incessant labeur. Après coup, ceux qui l'ont vu à l'oeuvre, ne s'étonnent plus du caractère foudroyant de la mort qui a ravi M. Jalbert à leur estime, à leur respect et à leur très vive affection. Ce pauvre M. Jalbert s'était tellement dépensé, tellement multiplié, tellement donné à tout et à tous, qu'il n'est plus surprenant que son coeur ait enfin subitement cédé.

Pour nous, Catholiques franco-américains du diocèse et de la ville de Fall-River, cette disparition soudaine de M. l'abbé Jalbert, a vite pris, selon le mot de M. Philippe-Armand Lajoie, "les proportions d'une calamité". Il comptait, en effet, parmi les membres les plus influents et les plus écoutés de notre clergé. Et cette influence auprès des nôtres, et auprès de ceux qui ne sont pas des nôtres, M. Jalbert se l'était acquise de façon indiscutable par au moins 38 bonnes années de continuel labeur apostoliques et de gros ministère sacerdotal.

M. l'abbé Jalbert aurait pu faire sa vie au Canada, dans la Province de Québec où il est né le 22 juin 1883 et où il a reçu toute sa première formation. Mais, jeune encore, il entendit, comme beaucoup d'autres, l'appel de ses compatriotes émigrés en foule — nous sommes en 1904 — dans les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre. Il vint donc parmi nous, s'incardinant au diocèse de Fall-River que l'on était en train de constituer. Quelques années de théologie à l'Université de Louvain, en Belgique, et M. Jalbert est fait prêtre le 12 juillet 1908. De juillet 1908

à novembre 1923, cela veut dire pendant 15 ans, M. Jalbert exercera les fonctions de vicaire à New-Bedford, Fall-River, Attleboro et North-Attleboro, dans l'Etat du Mass. Au mois de novembre 1923, à l'âge de 40 ans, il devient curé de la paroisse St-Georges de Westport. Durant les 24 dernières années de sa vie, de 1923 à 1947, M. Jalbert remplira cet office du curé: successivement à St-Georges de Westport, St-Joseph d'Attleboro, St-Jean-Baptiste et, depuis le mois d'avril 1945, Notre-Dame-de-Lourdes de Fall-River.

Voilà les grandes étapes d'une belle et féconde carrière. Ce qu'il faudrait ajouter, c'est que partout où il a passé, M. Jalbert s'est montré le même: prêtre extrêmement religieux, entièrement voué aux intérêts de l'Eglise et des âmes, adonné sans retour à l'administration des sacrements et à la sainte prédication; homme parfaitement équilibré, doué d'un jugement sûr, d'un caractère ferme, souple et droit, d'un cœur d'or ainsi que d'une aptitude naturelle très marquée pour l'action, pour l'action simple et vigoureuse, qui va toujours droit au but proposé. Ces admirables qualités d'esprit et de cœur, il les mit sans jamais compter au service de toutes nos grandes causes. De celles-ci, il se fit le champion sa vie durant, avec un entrain, une verve et une façon même qui pouvait aller des accents les plus relevés, les plus sublimes, jusqu'aux images — s'il le croyait utile, bienfaisant ou nécessaire — jusqu'aux images les plus drues et les plus fortes du terroir.

M. Jalbert fut non seulement un prêtre à tout jamais consacré aux oeuvres de son ministère proprement sacerdotal; il fut en même temps, et parce que prêtre, un apôtre passionné de notre survivance franco-américaine. Rien de ce qui touche de près ou de loin au maintien et au progrès de nos institutions et de notre peuple ne le laissait indifférent. Il était du nombre de ceux auxquels il n'est pas nécessaire d'expliquer nos raisons d'être et de demeurer franco-américains. D'emblée il avait compris et d'emblée il agissait en conséquence. Nos paroisses, nos maisons d'enseignements primaire et supérieur, nos sociétés nationales, notre presse, tout, absolument tout bénéficiait chez nous de son appui et de ses encouragements, sans parti-pris, sans étroitesse de vues, sans distinction démesurée, malgré les attaches très particulières qu'il avait et qu'il conserva toujours à l'une de nos grandes mutuelles.

Cette liaison spéciale, que je viens de signaler, lui fournit même une occasion et un moyen uniques de travailler au relèvement et à l'amélioration du sort des nôtres. Directeur, pendant plus de 25 ans, de la Caisse de l'Ecolier de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, il ne cessa, sous cet égide, pour le bénéfice de cette Société et par son entremise, de faire éclore et de suivre en leurs efflorescences progressives, une multitude de vocations d'élite pour le clergé et pour les professions laïques, et de contribuer par le fait même avec une suprême efficacité à la survie méthodique, cohérente et raisonnée de notre cher peuple franco-américain. Avec la disparition de M. Jalbert, l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique a perdu un très grand et très fidèle serviteur; mais notre jeunesse a perdu du même coup un maître-conseiller et un maître-éducateur, et notre peuple, un chef religieux et patriote comme, hélas! il n'en a peut-être pas eu beaucoup!

Messieurs, je termine en vous priant de m'excuser si j'ai abusé de votre bonté. Je ne puis vous laisser toutefois sans déposer une fois de plus sur la tombe de M. l'abbé Philias-L. Jalbert, en votre nom comme au mien, l'hommage ému de notre estime, de notre respect et de notre affection sincères. Devant les membres de cette Société Historique Franco-Américaine dont il fut longtemps le conseiller et plus d'une fois le bienfaiteur, je formule le voeu qu'un jour l'un de vous se charge d'écrire la biographie de ce prêtre éminent. Enfin, je reprends, à mon propre compte cette fois, la belle prière faite pendant les obsèques du regretté disparu en l'Eglise Notre-Dame de Fall-River par M. l'abbé Adrien-E. Gauthier au cours de l'oraison funèbre qu'il prononçait devant les restes inanimés du confrère et de l'ami de toujours: "Que le divin Maître fasse sortir de nos familles demeurées chrétiennes d'autres (Pères) Jalbert qui continueront dans l'Eglise l'oeuvre que les anciens, qui s'en vont les uns après les autres, ont tant travaillé à maintenir et à embellir pour la plus grande gloire de Dieu!"

Paix à la grande âme de M. Jalbert et que son souvenir vive longtemps parmi nous!

IX

Eloge de M. Antonio-N. Roy par le Dr Omer-E. Boivin

(Réunion du 30 avril 1947)

Monsieur le président de La Société Historique Franco-Américaine a bien voulu m'honorer, en me chargeant de l'éloge de l'un de nos membres disparus. Je lui suis doublement reconnaissant, d'abord du privilège qu'il m'accorde ainsi de faire revivre pendant quelques instants devant vous la figure sympathique de M. Antonio Roy, et au surplus, de l'occasion qui m'est offerte de rendre un hommage public à la mémoire d'un compatriote, auquel je fus uni durant de longues années par les liens d'une sincère amitié.

Je voudrais trouver une pensée, une image qui ferait comprendre à mes auditeurs l'immensité du vide créé par la disparition soudaine et tragique d'un homme dont la vitalité débordante s'était prodiguée sur tant de points, mais je n'arrive qu'à cette conclusion, qui a quelque chose de consolant: Bien que l'ami Antonio Roy ait quitté nos rangs, où il figura honorablement, il restera à jamais au milieu de nous par le culte du souvenir.

Celui que je rappelle ce soir à votre pensée, nous a été enlevé brusquement et de façon dramatique durant un accident de route. La plupart d'entre vous connaissez les détails de cette tragédie. En revenant de New-Bedford où il était allé dans l'intérêt de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, sa voiture glissa sur le pavé glacé, frappa un poteau et fut trouvée renversée. L'occupant avait été broyé sur son siège.

Né à Fall-River, le 31 juillet 1898, il fit ses études à l'école paroissiale Notre-Dame de Lourdes et ensuite à l'école St-Antoine de New-

Bedford. Pendant la première Guerre Mondiale, il fit vingt-trois mois de service militaire dont sept furent passés outre-mer sur la ligne de bataille. Le 1er juin 1920, il épousa Mlle Léontine Cloutier. Son mariage fut béni de quatre enfants: une fille et trois fils.

Il dirigea pendant plusieurs années le commerce de la Compagnie A. N. Roy Paper Supplies. Il fut Président de la Succursale No. 19 des Artisans Canadiens-Français, membre de notre belle Société Historique Franco-Américaine depuis octobre 1939, du conseil Laurier de L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, de la Ligue Civique, du club Calumet, du club Canadien, des Elks et des Vétérans de Guerre Mondiale. On le comptait au nombre du personnel organisateur de L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique.

Doué de talents naturels pour l'organisation, Antonio Roy s'enrôla dans plusieurs milieux mutualistes où il ne tarda pas à exercer son influence. Ses qualités, qu'il développait de jour en jour dans ces différentes sphères sociales, furent vite reconnues.

En septembre 1938, il était promu au poste d'organisateur régulier de la région sud-est du Massachusetts pour l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Depuis, il s'est fait remarquer par son zèle et ses succès. Par son excellent travail de recrutement, il s'assura la haute estime des officiers généraux de cette société mutuelle.

C'était un Franco-Américain dans l'âme. Bon catholique, citoyen intègre, époux modèle, père dévoué, patriote ardent, homme de devoir, voilà, en quelques traits, le portrait moral de l'homme que fut Antonio Roy.

Les membres des sociétés à l'avancement desquelles il a consacré sa force et ses talents, ceux qui ont eu le privilège de le connaître personnellement, lui offrent par mon humble voix le tribut de leur pieux souvenir.

X

La Grande Médaille de la Société à Mme C. Rocheleau Rouleau

(Réunion du 11 novembre 1947)

Mme Corinne Rocheleau Rouleau est née à Worcester, Mass. Elle fit ses études au Canada et aux Etats-Unis et découvrit de bonne heure sa vocation pour les lettres. Ses premiers écrits virent le jour dans la Revue canadienne: "Idylle abénaquise", "les Beautés de la statistique", "Trois Bostonnais en Acadie". En 1915 elle publiait à Worcester "Françaises d'Amérique", série de tableaux mettant en scène les principales héroïnes de la Nouvelle-France. Puis furent livrés au public: "Les Lettres de Corinne" et un grand nombre d'articles de journaux. En 1927 "Hors de sa prison", biographie d'une jeune sourde-muette, aveugle et infirme, lui valut des éloges de toutes parts. Plus tard, à Washington où elle était attachée à l'un des grands services administratifs, elle publia, en collaboration avec Rebecca Mack, "Those in the Dark Silence" et "Normality for the Handicapped".

Elle profita de son séjour dans la capitale américaine pour compiler les archives se rapportant à l'expansion française aux États-Unis et accumuler une vaste documentation sur ce sujet. Mêlant la littérature à l'histoire, elle a fait paraître au cours des derniers vingt ans un nombre considérable de travaux dans diverses revues du Canada et des États-Unis. La bibliographie complète de ses écrits formerait un livre à elle seule. Son dernier ouvrage, un roman intitulé "Laurentian Heritage", paru à Toronto, va être bientôt traduit en français.

Mme Rouleau avait épousé M. Wilfrid Rouleau, qui fut l'ami intime du major Edmond Mallet de Washington et sauva sa bibliothèque de la dispersion. Grâce aux efforts de M. Rouleau, cette bibliothèque, acquise par l'Union Saint-Jean-Baptiste et connue sous le nom de Bibliothèque Mallet, repose à Woonsocket où elle est à la disposition des chercheurs.

Mme Corinne R. Rouleau est en quelque sorte la Willa Cather de nos lettres et son oeuvre fait honneur aux Franco-Américains aussi bien qu'aux Canadiens-Français. La Société historique franco-américaine lui décerne sa Grande Médaille pour l'ensemble de ses travaux historiques et littéraires.

La Grande Médaille de la Société, appelée aussi Médaille Grand Prix, avait été décernée auparavant aux personnes suivantes:

Jean-Charlemagne Bracq

Mgr Camille Roy

S. E. le cardinal Rodrigue Villeneuve

M. Jean Garand, inventeur du fusil Garand

M. le Dr Ubalde Paquin.

XI

Eloge de M. Euclide-C. Paquette par M. Wilfrid-J. Mathieu

(Réunion du 11 novembre 1947)

M. Euclide-C. Paquette naquit le 28 juin 1894. Il fréquenta l'école paroissiale Sainte-Anne de Marlboro, Mass. et le Collège Sainte-Croix de Farnham, Québec, et fut diplômé du Marlboro Business College en 1909.

En juillet 1929, il acceptait à Boston, Mass. un emploi de la compagnie de chemin de fer Boston & Maine où il était encore employé lors de son décès.

Sa carrière fut surtout celle d'un mutualiste et date de 1930 alors qu'il devint membre de la Cour 1817 du "Catholic Order of Foresters".

Dès ce moment, il se montra enthousiaste et très actif et comme résultat le "Catholic Order of Foresters" le choisit comme son chef-ranger pour l'état du Massachusetts et son représentant au New England Fraternal Congress.

En 1943, il avait déjà déployé tant d'activités et fait preuve de tant d'intérêt pour le New England Fraternal Congress qu'il en fut choisi troisième Vice-Président. Deux ans plus tard, il devenait le premier Vice-Président et au moment de sa mort, il était sur le point d'être élu

président. Pour avoir été à même d'apprécier le dévouement et l'intérêt qu'il lui a manifestés, il n'est pas exagéré de dire que le New England Fraternal Congress a perdu en lui un de ses plus puissants appuis.

Membre de la Société Historique depuis 1945, il assistait à presque toutes ses réunions. Euclide Paquette était le type du parfait gentil-homme. Bon jaseur, toujours gai, il aimait les siens et par-dessus tout, il était un excellent paroissien de Sainte-Marie de Marlboro, Mass.

Au nom de la Société Historique, je dépose sur sa tombe récemment fermée, le tribut de nos regrets et l'hommage de notre pieux souvenir.

Que la terre lui soit légère!

XII

Eloge du juge Adonat-J. Demers par Me Valmore-M. Carignan

(Réunion du 11 novembre 1947)

Je suis heureux que l'on m'ait demandé de faire l'éloge du juge Adonat-J. Demers, membre de cette Société. Cela me permettra de rendre hommage à l'un de mes meilleurs amis de toujours. Je regrette seulement d'être obligé de me limiter. La vie du juge Demers a été si bien remplie, si active, que je ne pourrais rendre justice à sa mémoire qu'en vous la détaillant. Mais, faute de temps, il ne m'est pas permis d'y songer. Je vous tracerai donc le portrait de cet homme, mon ami, votre ami, devenu un grand Franco-Américain, en m'arrêtant seulement aux grandes étapes de sa vie.

Adonat-J. Demers naquit à Woonsocket le 7 octobre 1895. Il fréquenta les écoles paroissiales du Précieux-Sang de Woonsocket, d'abord le Couvent Jésus-Marie, puis le petit Collège du Sacré-Coeur. Il fit son cours secondaire à l'Académie La Salle, de Providence. Ensuite il étudia la philosophie et les lettres sous des maîtres privés. Ses études classiques terminées, il entre au Boston University Law School, d'où il sortit diplômé en 1919 avec le degré de bachelier en droit.

Admis au barreau du Massachusetts, en juin 1919, il ouvrit un bureau à Fitchburg, où plus tard il servit en qualité d'assistant-greffier de la cour de district.

Il revint à Woonsocket, sa ville natale, en 1923 et s'associa alors avec l'avocat Ovila Lambert. En 1927 il s'associa avec les avocats Eugène-L. Jalbert, votre président et Valmore-M. Carignan, votre humble serviteur. Cette association professionnelle dura jusqu'à sa mort, le 8 octobre 1947.

De 1929 à 1935 il fut greffier de la cour du 12^e district du Rhode-Island. En 1930 il fut candidat à la mairie de Woonsocket. En 1943 il devint juge de la cour des Tutelles de Woonsocket, poste qu'il occupa encore avec honneur lors de son décès.

Le juge Adonat-J. Demers était un patriote jusque dans la moelle des os. Depuis 1921, à titre de conseiller-général, il servit l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique avec un dévouement si désintéressé, qu'en 1927,

étant président du Comité des fêtes de la dédicace des nouveaux quartiers généraux de la société, il dut, à la suite de ce surcroît de travail, se mettre au repos, repos qui dura pendant plus de neuf mois.

Le juge Demers était un homme d'un caractère gai, charitable et dévoué, épousant toutes les nobles causes et toujours prêt à rendre service au groupe franco-américain et aux oeuvres paroissiales. C'est pour cela qu'on l'appelait à porter la parole dans la plupart des centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre et jusqu'à New-York, Détroit, Montréal. S'il s'agissait d'un banquet, d'une réception, d'une présentation de cadeau ou d'une organisation quelconque, on le trouvait presque toujours à la tête du mouvement.

Le juge Demers dut ses succès à son propre travail. Il n'était pas né dans l'opulence. Au cours de ses études, il dut travailler dans ses moments libres pour apporter quelques sous à sa mère dans le besoin. C'est ainsi qu'on le vit à cette époque au bureau de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique aider tantôt à l'expédition de la revue, tantôt au service de la comptabilité ou d'autre département de la Société.

N'ayant pu, faute de ressources, fréquenter les grands collèges, il s'appliqua à perfectionner lui-même son éducation. Il y réussit à tel point que, depuis longtemps, le juge Demers parlait un anglais à faire envie à un gradué d'Oxford et un français impeccable. Il tendait toujours vers la perfection. Sur le banc, ses décisions sages et bien rédigées étaient fort goûtées des avocats. Et plus d'un disait déjà: "Un jour on le verra gravir plus haut les échelons de la magistrature!"

On peut dire du juge Demers qu'il a passé sa vie à rendre service à ceux qui l'entouraient et à tout le groupe franco-américain. Il a toujours eu à coeur l'intérêt de sa religion, de sa famille, de son pays, de sa profession et de ses compatriotes. En effet, il était profondément religieux: il faisait partie de l'organisation des retraitants et communiait fréquemment. Le dimanche précédant sa mort il avait encore pieusement reçu la Sainte Eucharistie.

Avec sa longue expérience des hommes et des choses, le juge Demers était l'un des piliers des Franco-Américains du Rhode-Island et même de toute la Nouvelle-Angleterre.

Mais, hélas! l'homme propose et Dieu dispose. Alors qu'il se dirigeait vers l'aéroport de Hillsgrove, à la rencontre de l'un de ses fils attendu de New-York, une ambulance, ô ironie des choses, surgit soudain au carré de deux routes et frappe son automobile à la renverse. On le relève mourant; son épouse, de même. Son fils Arthur, âgé de douze ans, projeté sur le pavé est tué instantanément. On relève son autre fils Paul, lui sans connaissance. Fort heureusement, ce dernier n'est que légèrement blessé. Quelques heures après l'accident, madame Demers rendait son âme à Dieu et trois heures plus tard, le juge Demers allait lui-même retrouver au paradis celle qui avait été sa fidèle compagne pendant vingt-six ans.

Les funérailles du juge Demers, de sa femme et de son fils furent marquées au coin d'une sympathie rarement manifestée, même pour les grands du jour. Le gouverneur John-O. Pastore de l'Etat du Rhode-Island, le juge Albéric-A. Archambault de la cour supérieure du Rhode-

Island, le juge Raoul Beaudreau, de la cour supérieure du Massachusetts, le maire Ernest-E. Dupré de Woonsocket, et plusieurs autres sommités de l'État, ainsi que des délégations de presque toutes les sociétés, y assistaient. Le sanctuaire de l'église Ste-Famille pouvait à peine contenir le grand nombre de prêtres venus de partout pour rendre un dernier hommage au distingué disparu. C'était le plus bel hommage que l'on pouvait rendre à la mémoire du juge Adonat-J. Demers.

Ce soir, nous pleurons un ami et un membre fidèle et dévoué de la Société Historique Franco-Américaine. Dans cette pensée de regret, je me plais en votre nom, à associer le souvenir ému de son épouse et de son jeune fils, en priant le Très-Haut de se pencher sur ces trois âmes chrétiennes avec bonté et miséricorde.

LE CINQUANTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ APPEL DU PRÉSIDENT

La Société historique franco-américaine a été fondée le 4 septembre 1899; elle aura donc 50 ans d'existence cet automne. Ce demi-siècle en fait l'une des sociétés historiques les plus vieilles, non seulement du Canada mais des États-Unis. Il convient de célébrer dignement cet anniversaire et de le marquer par des fêtes appropriées.

Les Franco-Américains touchent à un point critique de leur histoire. Menacés de partout dans leurs traditions les plus chères, dans ce qui les rattache le plus intimement à leur passé, ils ont besoin de ne pas perdre confiance en eux-mêmes, de continuer à croire à leur culture. Notre société n'a pas pour objet propre la Survivance; mais d'une manière détournée elle peut lui aider en tirant de notre patrimoine historique des leçons de fierté. Nos fondateurs se proposaient de mettre en lumière la part exacte qui revient à la race française dans l'évolution et la formation du continent américain. La société peut se flatter, je crois, de n'avoir pas trahi leurs intentions et d'avoir toujours tendu vers ce but si élevé.

Mais pour remplir son oeuvre la Société historique doit compter sur le dévouement de ses membres. Ses cadres ne sont jamais remplis, en ce sens qu'elle peut toujours recevoir de nouveaux membres dans son sein. Et plus elle sera nombreuse, plus efficacement se fera sentir son action. Je fais donc appel à tous pour qu'à l'occasion des fêtes de cet automne l'actif de la société soit doublé, triplé même. Que chacun se fasse un devoir de nous amener autant de nouveaux membres qu'il pourra, et cela dès la réunion du printemps, en mai prochain. Ce sera non seulement la meilleure manière de célébrer notre jubilé, mais la meilleure aussi d'assurer l'existence de la société et la continuité de son oeuvre.

Le Président,

Eugène-L. JALBERT

TABLE DES MATIERES

Mémoires originaux:

L'affaire Cazeau, 1776-1893	3
Les Franco-Américains et le "melting pot"	32
Les Canadiens [-Français] et la Révolution américaine	50
La Littérature française de Nouvelle-Angleterre	77

Rapports des réunions	81
-----------------------------	----

Appendices:

I Conférence de Mgr Georges Chevrot	86
II Eloge de l'abbé Charles-A. Cordier	87
III Eloges du Dr J.-N. Roy et de Me T. Leboeuf	88
IV Centenaire d'Evangéline	90
V Adieux du Dr Ubalde Paquin	91
VI Conférence de Mgr Joseph Guérin	92
VII La Grande Médaille au Dr Ubalde Paquin	93
VIII Eloge de l'abbé Philiass-L. Jalbert	95
IX Eloge de M. Antonio-N. Roy	97
X La Grande Médaille à Mme C. Rocheleau Rouleau	98
XI Eloge de M. Euclide-C. Paquette	99
XII Eloge du juge Adonat-J. Demers	100

Le Cinquantenaire de la Société	103
---------------------------------------	-----

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE FRANCO-AMÉRICAINE

offre en vente les ouvrages suivants, qu'on peut se procurer chez le Trésorier, M. le juge Arthur-L. Eno, 45, rue Merrimack, Lowell, Mass.:

"Les Quarante Ans de la Société historique franco-américaine, 1899-1940", compilation des travaux de la Société depuis sa fondation, par M. Antoine Clément, ancien secrétaire. \$5.00 l'exemplaire.

"Le Catéchisme d'Histoire franco-américaine", par M. Josaphat Benoit, maire de Manchester, New-Hampshire.

Troisième édition, \$0.10 l'exemplaire.

Le présent Bulletin et celui de 1944-1945, à \$0.50 l'exemplaire.

THE FRANCO-AMERICAN HISTORICAL SOCIETY

offers the following publications which can be obtained from the Treasurer, Judge Arthur-L. Eno, 45 Merrimack St., Lowell, Mass.:

"Les Quarante Ans de la Société historique franco-américaine, 1899-1940", a compilation, made by Mr. Antoine Clément, former Secretary of the Society. Price: \$5.00 per copy.

"Le Catéchisme d'histoire franco-américaine", by Mr. Josaphat Benoit, mayor of Manchester, N. H. Price: \$0.10 per copy.

The Bulletins of the Society, for 1944-45, and for 1946-47. Price: \$0.50 per copy.

Société Historique Franco-Américaine

Fondée le 4 septembre 1899

BUREAU

1948-1949

PRESIDENT D'HONNEUR

Gilbert Chinard—Professeur à l'Université de Princeton, N.-J.

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Pierre-Georges Roy—Archiviste et historien—Québec
L'abbé Adrien Verrette—Historien—Plymouth, N.-H.

PRESIDENT

Eugène-L. Jalbert—Conseiller juridique de l'Union Saint-Jean-Baptiste
d'Amérique—Woonsocket, R.-I.

VICE-PRESIDENT

Le Dr Antoine Dumouchel—Médecin-chirurgien—North-Adams, Mass.

TRESORIER

Arthur-L. Eno—Juge de la Cour de District de Lowell, 45, rue Merrimack,
Lowell, Mass.

SECRETAIRE

Le Dr Gabriel Nadeau—Sanatorium, Rutland, Mass.

SECRETAIRE ADJOINT

Le Dr Roland Cartier—Assistant surintendant du Sanatorium d'Etat de
North-Reading, Mass.

CONSEILLERS

—pour 3 ans—

L'abbé F.-X. Larivière—Marlboro, Mass.
Le Dr Benoit Garneau—Fall River, Mass.
William Arsenault—Cambridge, Mass.

—pour 2 ans—

Le Juge Alfred-J. Chrétien—Manchester, N.-H.
Valmore-M. Carignan—Avocat—Woonsocket, R.-I.
Le Dr Ulysse Forget—Warren, R.-I.

—pour 1 an—

Dolard Hamel—Worcester, Mass.
Hector-E. Cormier—Brockton, Mass.
Wilfrid-J. Mathieu—Manchester, N.-H.

Années

1948 et 1949

BULLETIN

DE LA



Société historique

Franco-Américaine

DEC 26 1950

BOSTON, MASSACHUSETTS

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE FRANCO-AMÉRICAINE

présente son Bulletin pour les années 1948 et 1949. Ce Bulletin contient le compte rendu des séances tenues au cours de 1948 et de 1949 et des documents d'archives.

La Société historique franco-américaine est affiliée,
à titre de section, à

L'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE fondé par le chanoine Lionel Groulx

Elle tient deux réunions par année à Boston. Le montant de la cotisation est de \$5.00.

Toute personne, homme ou femme, peut devenir membre de la société. Ce Bulletin se vend \$0.50. On peut se le procurer chez le trésorier, M. Antoine Clément, 195 West Sixth, Lowell, Mass.

THE FRANCO-AMERICAN HISTORICAL SOCIETY

presents its Bulletin for 1948-1949. It contains historical articles and the reports of the meetings held during 1948 and 1949.

The Franco-American Historical Society forms
a section of the

INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE founded by Canon Lionel Groulx

The Society meets twice a year in Boston. Fees are \$5.00. This Bulletin sells for \$0.50, and can be obtained from the Treasurer, Mr. Antoine Clément, 195 West Sixth, Lowell, Mass.

BULLETIN

de la

Société historique Franco-Américaine

pour les années 1948 et 1949



BOSTON
Massachusetts

1950

LE FOLKLORE, PATRIMOINE TRADITIONNEL*

Par LUC LACOURCIÈRE
(Professeur à l'Université Laval)

Permettez-moi d'abord de vous dire combien je suis sensible à l'invitation que vous m'avez faite de vous parler de folklore. Plus qu'un hommage personnel, j'y vois la très haute considération dans laquelle votre Société historique, bientôt mi-séculaire, tient l'humble science du peuple.

C'est avec empressement que j'ai saisi cette aimable occasion que m'offrait votre Société. Elle me permet de vous parler du pays d'où vous êtes issus, de ses gens qui furent et restent vos frères, de quelques-unes de leurs traditions qui se sont épanouies avec mille grâces et variantes, et que vous-mêmes avez à coeur de conserver ici. L'objet de cette rapide pérégrination à laquelle je vous invite à travers le Canada français, c'est donc la rencontre de son peuple divers, c'est l'examen sommaire de ses innombrables coutumes et l'appréciation de leur valeur culturelle.

Mais, qu'est-ce au juste que le folklore? C'est un mot jeune, mais qui n'en désigne pas moins des réalités vieilles comme le monde, contemporaines des tout premiers chants humains. Etymologiquement, il signifie: la science du peuple. Il définit, dans le domaine de l'anthropologie, un point de vue très particulier. Tandis que l'ethnologie et l'ethnographie ont pour objet l'histoire des races humaines, de leurs origines et transformations, de leurs progrès matériel et social, le folklore, comme science, a pour but précis: les traditions populaires.

Il désigne, en outre, ces traditions elles-mêmes, c'est-à-dire ce patrimoine de croyances, de moeurs et d'usages que les générations se

* Conférence prononcée à Boston, devant la Société Historique Franco-Américaine, le 11 novembre 1947.

transmettent avec la vie, ce rituel qui ordonne toutes les manifestations du génie d'un peuple, le cérémonial de ses travaux et de ses fêtes, le style particulier de ses amours, de ses joies et de ses malheurs. Le folklore est ce lien mystérieux entre les points extrêmes de la durée d'un peuple. Dans la succession des individus, il est le continu, le permanent; il exprime, dans la diversité des œuvres et des mœurs le caractère spécifique ou encore la tonalité générale. Il est comparable, au fond de chaque génération, à quelque démon socratique qui inspire, excite et dirige. Son mystère est d'être anonyme. Il parle et chante, pleure et danse, et par lui c'est la voix de l'âme collective qui s'exprime. Il est le frère de la langue, comme elle, libre, spontané, un peu rustre, plein de sel et de franchise, méprisé de bien des doctes et très naturellement dédaigneux de toutes écoles et académies.

Le folklore français est riche comme la race elle-même et sédimentaire, je veux dire composé dans son fonds d'éléments celtés, nordiques et méditerranéens; il s'est transformé de siècle en siècle avec le peuple et les conditions de vie. Le climat, le sol, le caractère des provinces ou des régions n'ont cessé de le modifier perpétuellement. Les vicissitudes politiques et militaires, si elles n'ont pas toujours atteint les profondeurs de l'âme populaire, ont influé elles aussi sur son originalité. Si bien qu'on pourrait dire, après Valéry, que les folklores, hélas! comme les civilisations sont mortels. Il n'est pas un folkloriste de France ou d'ailleurs qui n'ait déploré cette sorte de réduction à l'uniformité que les inventions modernes ont fait subir aux coutumes et croyances. Ce n'est pas que l'âme soit changée dans son fonds, mais elle est soumise depuis au delà d'un siècle à d'implacables nouveautés. Les mœurs, les goûts sont en constantes et rapides évolutions. Le peuple, autrefois très compartimenté, puisait en lui-même et dans son passé ses élixirs et l'aliment de ses besoins poétiques. Il est maintenant devenu passif; et notre monde actuel, un vaste et morne auditoire. Le cinéma, le journal et la radio lui font trop souvent violence, lui imposent désormais leurs jeux et leurs histrions. Où trouver, dans une occupation si despotique des loisirs, la chance de chanter par soi-même, de s'exprimer soi-même? et quelle crainte ne devons-nous pas éprouver, au milieu de tant de musique et de paroles mécaniques, que le génie du peuple ne soit seul à demeurer muet? Les folklores, autrefois si admirablement variés, si substantiels, si savoureux et juteux, comme ces plats d'ancestrale bombance, ne sont de plus en plus que des choses isolées, rares, lointaines, reléguées aux confins de notre civilisation. Tant et si bien que ce qui faisait les délices de nos pères dans l'Ordre de Bon Temps ne sera plus bientôt qu'objet de musée et matière des anthropologues.

A étudier le folklore français, cependant, on demeure étonné de tant de sève, de cette prodigalité de fleurs et de fruits de toute succulence. Le génie de nos pères pousse sans contrainte. C'est la vigne folle, exubérante; au moyen âge, elle envahit tout: chaumières et châteaux, portiques et parvis des cathédrales. Elle verse à profusion "le gentil vin pineau" qui donne à tous, écrivains, jongleurs, architectes, ouvriers et paysans: chansons, belles images et joyeux dicts. Elle meut tout, autant la langue, la pierre et les bras que les âmes.

Nous avons en Amérique une preuve de cette fécondité. Quelques milliers de paysans venus de France transportent ici, pêle-mêle avec leurs pioches, haches et charrues un répertoire tel que nous sommes loin d'en connaître encore toute la richesse. Le folklore canadien a, comme le peuple, sa généalogie très précise. Nous savons les dates et les lieux de sa transplantation. Il émigre, avec nos pères, au XVII^e siècle, des provinces françaises de l'ouest, les plus pittoresques et remuantes, celles que nous pourrions appeler les provinces cathédrales.

Il n'entre pas dans mon propos de faire de l'ethnologie. Je déduis, cependant, de ces colons capables de quitter l'ancien monde pour l'aventure, qu'ils n'étaient pas les moins vivants, ni les moins hasardeux du pays de France. Et même, je les soupçonne d'avoir eu dans le cœur et le gosier de merveilleux toniques contre la mer, contre le temps, contre pauvreté et misère de tout genre. Quoi qu'il en soit, à comparer aujourd'hui les nôtres avec les traditions et langue de la Normandie, de l'Anjou, du Poitou et de la Saintonge, il est évident qu'elles ont entre elles un étroit parentage.

Il serait difficile, dans l'état actuel de nos connaissances folkloriques, d'établir avec précision l'apport de chacune des provinces françaises. On peut dire cependant que la lignée est la même; et, pour reprendre une comparaison qui a eu quelque retentissement ces derniers temps, la tige séparée du bel arbre français a, de ce côté-ci des mers, sa vie autonome et bien typique. Le folklore, de sa nature, est chose sensible et mouvante. Les airs, les textes et les gestes se peuvent ressembler substantiellement, mais les rythmes qui les portent, mais les mesures, les accents: autant de variantes que leur crée l'âme aux mille cours.

Notre folklore canadien demeure, dans sa substance, fidèle à ses origines; mais aussi, tant de circonstances nouvelles en ce continent nouveau, ne laissent pas de le modifier. Il s'adapte aux modes de vie que lui font le pays, le travail, les obstacles, les saisons. Il subit la fortune coloniale, s'agrémente et parfois se teinte. C'est le bien de tous, affranchi des droits d'auteurs, et que chacun traite avec liberté. On ne conçoit pas que tant de rossignolets, tant de princes, de pastoureaux et de bergères conservent ici toutes les mêmes moeurs qu'au pays natal. Il est indéniable, en outre, que tant de grâces nouvelles et d'inspirations originales n'aient provoqué les nôtres à l'invention.

Folklore canadien: folklore français pieusement conservé tel quel comme un bijou de famille, mais souvent aussi, transformé, augmenté par notre peuple, héritage de notre vieille et chère France, de sa féodalité, de sa paysannerie, de ses dames et jouvenceaux, mais rajeuni chez nous par le grand souffle vierge du pays neuf et plein de berceaux, de forêts et de rivières, d'angoisses et d'aventures. Il forme le fond de notre littérature parlée. Il ne nous est pas apporté par le monde officiel des gouverneurs, des fonctionnaires, des commerçants et des religieux. Ces milieux-là regardent d'assez haut, comme il sied en France à tous les privilégiés, ces moeurs et basses expressions de la roture. Le folklore nous arrive à fond de cale, caché, comme en un baluchon, dans la langue de nos colons et de nos marins.

Comment parler du folklore sans rendre d'abord hommage à cette langue populaire des provinces de France au XVII^e siècle. Elle est riche, verte, luxuriante, fidèle aux traditions: elle est la plus expressive et la plus naturelle des langues françaises. Elle n'est pas celle des salons et de la cour. Il a été décrété par Vaugelas, par Balzac, par tous les puristes et précieuses qu'elle serait, comme le peuple, taillable, sans merci. Et Dieu sait quelle maltôte on lui fait impitoyablement subir.

Certes, nous aurions mauvaise grâce de mésestimer les grands écrits du XVII^e siècle. Ils sont nôtres, en grande partie du moins; ils parlent la langue qu'entendait notre classe officielle et qu'enseignèrent nos premières écoles. Mais le bon peuple des colons dont nous sommes issus, eût mieux compris Rabelais et Montaigne que tout écrivain du grand siècle hormis les endroits où Molière et La Fontaine sont, par nostalgie peut-être, non-conformistes et archaïsants. C'est un point qu'il ne faut pas oublier, que j'estime capital dans l'histoire de nos traditions: la grande purge du XVII^e siècle n'affecte pas la langue de nos paysans. Elle continue, Dieu merci, d'abonder en formes populaires et dialectales du Moyen Age et de la Renaissance. La preuve nous en est faite par le *Glossaire du Parler français au Canada*, et par nombre d'études de régionalisme linguistique.

Mais il y a de plus que le fonds traditionnel si charmant, si digne de respect, d'étude et de piété filiale s'enrichit. Le climat, la faune, la flore, mille besoins nouveaux de signifier, mille impressions nouvelles venues de toutes parts, mille choses de natures très différentes par le sens et l'utilité exigent qu'on leur donne un nom, réclament dans l'esprit du peuple son image verbale. "Alors, écrit l'abbé Savard, dans l'air vierge, la vieille langue se trouble. Il faut rebattre, ajuster, créer pour des horizons changés des rythmes nouveaux, frapper des mots d'aventure, de travail et de misère, improviser souvent en pleine scène, devant l'audience des eaux, des forêts et des monts, trouver pour la figure de ce monde nouveau, la pièce sonore, exacte, topique, de bon et juste aloi.

Nos pères nomenclateurs convertissent les mots à de nouveaux usages; ils agrandissent la mesure verbale; ils tracent ces fins délinéaments qui nous ravissent par la profondeur de la vision et la justesse du dessin . . .

La ligne, le nombre, le rapport, les correspondances mystérieuses, les calleuses expériences de la main et du pied, les perceptions de l'ouïe et les trouvailles de l'oeil, l'émerveillement, la finesse et la bonté, voilà ce qu'on trouve dans le langage de notre peuple." (*L'Abatis*, p. 184-185).

Et je me permets d'ajouter: non dans son seul vocabulaire, mais dans ses moeurs syntaxiques et dans toute sa littérature traditionnelle. Puissent les philologues poursuivre en étendue comme en profondeur cette exploration de notre langue. "Aucun pays, déclarait Ferdinand Brunot en parlant du Canada, n'offrirait plus belle matière à des explorations avec appareils d'enregistrement, et à la composition d'un atlas. Les Canadiens voudront sans doute l'entreprendre" (*Histoire de la Langue française*, VII, 1935, p. 1054). Que de découvertes les chercheurs dévots et patients n'ont-ils pas déjà faites dans la recherche de

la langue et des textes authentiques de notre littérature orale? Et, ce faisant, quel service ils rendent à la culture française et quelle justice ils exercent contre les ignorants et les corrompueurs qui, à la journée longue, pour des fins lucratives miment grossièrement la paysannerie. Car ce n'est pas dans les intrigues de ses rentiers de village, ni dans ses épreuves conjugales, ni dans ses excès politiques qu'il est beau de voir la civilisation paysanne et juste de la vouloir tout comprendre; mais dans ses travaux et fêtes, labeurs et divertissements, et traditions de vie, mais dans toutes ses moeurs apportées de là-bas, mais dans cette sorte de moisson inattendue de l'âme née sur ce continent quant et le grain de la terre elle-même.

Il faudrait évoquer les occupations et métiers d'autrefois, de nos sédentaires et de nos aventuriers, coureurs de bois, trappeurs, canotiers, la maison rurale de facture si simple et robuste, son toit en cloche et ses grâces naïves dans l'ornement. A côté de l'architecture traditionnelle, il faudrait étudier le mobilier. Le vêtement, les outils et ustensiles, le four, le rouet, le ber composaient des articles de vie pénétrés de tradition, d'originalité personnelle, de souvenirs, d'âme en un mot. "Chaque meuble, dit Wladimir Weidlé, chaque objet le plus ordinaire avait de la valeur, non pas en raison de son prix sur le marché, non pas à cause de son utilité nue, mais par suite des usages et des traditions familiales qui s'y rattachaient et qui donnaient à chacune des pièces les plus humbles du mobilier quelque chose de personnel et d'irremplaçable." (Les Abeilles d'Aristée).

Dans une somme du folklore canadien, il faudrait décrire les fêtes de l'année dans leurs expressions et rites typiques: le nouvel an, les rois, le carnaval, le mardi gras, la mi-carême, la Saint-Jean, la Sainte-Catherine, Noël, et aussi les cérémonies saisonnières qui accompagnent et couronnent les travaux: les corvées, le bi, la fête de la moisson, l'épluchette, la fête à la tire, le foulage de la laine, le brayage du lin, etc. . . A l'examen de ce folklore social, il faudrait joindre la description des cérémonies qui vont du baptême à la mort, les noces, les divertissements de la mariée et les enterrements de vie de garçon, et jusqu'aux charivaris que l'on célébrait lorsque les gens du village avaient quelque raison de désapprouver collectivement une union. On y lirait encore les recettes et usages de tous les métiers, l'alchimie de notre ancienne cuisine, et de la médecine domestique, les façons de nos artisans, potiers, menuisiers, sculpteurs, constructeurs de navires. Ce serait voir les multiples formes et adaptations de l'ingéniosité ancestrale avant l'envahissement des machines. Ce serait faire le bilan des yeux et des oreilles, et du coeur et de l'esprit. Et le beau moyen que ce serait là pour l'intelligence de l'histoire et les grandes ressources que nous y trouverions pour l'avenir. Malheureusement un tel inventaire nous mènerait trop loin et je ne puis qu'évoquer ici les noms et le souvenir de tous ces faits et gestes du folklore matériel et social.

Pour l'instant, il me faut m'en tenir à la littérature orale. C'est la partie la plus originale de notre folklore, du moins celle que nous pouvons le mieux juger puisque un plus grand nombre d'études y furent consacrées. Croyances, légendes, contes et chansons populaires émer-

veillent ceux qui les étudient. On s'étonne que tout cela qui avait cours sur les bords de la Seine et de la Loire dès le moyen âge, ait été si longtemps et si fidèlement conservé dans la seule mémoire du peuple. On confiait autrefois à cette précieuse faculté le soin de choses que nous abandonnons aujourd'hui à l'écriture quand nous ne les laissons pas tomber dans l'oubli tout simplement. Pour nous qui sommes habitués à ne retenir que l'immédiat, les Druides, par exemple, avec leurs vingt mille vers appris par cœur, les rhapsodes avec leurs chants homériques, transmis de mémoire jusqu'au siècle de Périclès, sont des phénomènes que nous voulons bien pardonner au temps des mythes. Et pourtant, de nos contemporains ont encore su dicter à des chercheurs attentifs et patients quelque cinq cents contes et dix mille chansons populaires reçues non de l'écrit, mais par le canal de l'unique tradition.

Et telle est, je ne dirai pas le tout, mais une partie de notre littérature parlée, celle qu'on a jusqu'à date sauvée de l'oubli. Cinq cents contes! qu'il ne faut pas confondre avec nos légendes. Celles-ci sont légions. Elles naissent de l'étrange accouplement d'une réalité, d'un fait souvent historique, avec l'imagination. Elles contentent un besoin de superstitions; elles sortent de notre crédulité; elles évoquent démons, loups-garous, sorciers, raniment les feux-follets, les apparitions. Sous des aspects particuliers, elles sont de tous les temps et de tous les lieux. Elles transforment en objets surnaturels ou extraordinaires de simples curiosités de la nature: une pierre de Gaspésie en Géant des Méchins, une caverne en cabane des fées, un rapide de la Chaudière en un lieu où le Bostonnais Arnold aurait perdu le trésor fabuleux de son armée. Et que d'églises, le long du Saint-Laurent, ont été construites avec l'aide d'un cheval fringant, impétueux, qui n'était autre que le diable. A date, on en connaît une dizaine au moins.

Ainsi le veut le peuple. Et cela est du folklore aussi, mais ces légendes diffèrent du conte par l'origine et la forme. Les contes, en effet, ont un caractère bien à eux. Ils débutent et se terminent par les formules consacrées. Leurs épithètes, répétitions, clichés, leur font une atmosphère, de même qu'ils aident la mémoire du conteur. Ils nous sont venus du fond des âges, des temps immémoriaux. Mais, ils ont pris, comme il sied, l'air du pays et vivent à la canadienne. Cendrillon, vêtue chez Perrault de "méchants habits", porte chez nous "flanelle d'habitant".

Il suffit de peu de chose aux contes pour transporter les hommes au pays de l'enchantement. "Il était une fois . . ." ou, selon la formule canadienne: "Il faut bien vous dire . . . Il est bon de vous dire qu'il était une fois . . ." Instantanément le silence se fait autour des paroles magiques. Dans la grande salle ou le camp de chantier, les gens font cercle, avec la même attention que des enfants autour d'une aïeule. Le conteur peut suivre sur les visages l'effet de son récit. Il choisit dans son sac à merveilles les passages les mieux ajustés aux circonstances; et dès que le charme opère, il fait passer sous les yeux tout un monde irréel et poétique, secrètes créatures, images prestigieuses, faites au fond de l'être de réalisme parfois très minutieux et de fantaisie. Alors on voit apparaître des princesses belles comme le jour, des princes char-

mants et des fées bonnes ou mauvaises. Il y a aussi des monstres, des ogres, des géants, des sorciers, des magiciens, parfois le diable en personne et des animaux qui d'adresse et d'intelligence en remontreraient aux hommes.

Tous ces êtres imaginaires et glorieux accomplissent de nature les exploits les plus invraisemblables. Ils se métamorphosent comme on change de vêtement; ils ont des charmes, des talismans, des philtres; ils connaissent la fontaine de jouvence, l'eau "de rajeuni"; ils se livrent des combats, ils aplanissent les montagnes, déchaînent les eaux de la mer, s'envolent et disparaissent comme les oiseaux. Et la vertu, comme il est juste, finit toujours par triompher. Matière vaste, on le voit, et riche, malgré les apparences, de substance et d'histoire humaine. On devine que la partie connue de ce répertoire est petite auprès de ce que devait être le savoir des conteurs d'autrefois. Aujourd'hui il n'y a plus guère que les gens âgés qui se rappellent les merveilleuses aventures de Petit Jean. Pourtant, que de rapprochements révélateurs on pourrait faire à l'étude des contes. N'avons-nous pas retrouvé sur les lèvres d'un guide forestier un long récit qui contient les éléments de trois tragédies de Shakespeare? Par le chemin féérique des contes, nous pénétrons souvent jusqu'aux sources mêmes où les maîtres anciens ont puisé les éléments de leurs chefs-d'oeuvre immortels.

On regrette qu'une étude d'ensemble de tous nos contes n'ait pas encore été faite. Un classement provisoire n'en révèle pas moins chez le peuple une tradition jusqu'ici vivace des thèmes d'imagination créatrice: fables d'animaux apparentées au roman de Renart, contes merveilleux de fées, contes de chevaliers à l'épée invincible, aux châteaux remplis de mystères, et tels que les romans de chevalerie les ont représentés; contes chrétiens où apparaissent la Vierge, les saints, les âmes, le diable tout comme dans les Mystères et la Légende Dorée; contes à rire qui ont charrié jusqu'à nous l'esprit satirique et gaulois des fabliaux. Bref, par le nombre, par la variété et par le sujet de nos contes, on voit qu'ils se rattachent directement au folklore français et par lui au folklore universel. Objet éminemment digne d'admiration et d'étude! Il ouvre les régions mystérieuses où se réfugie l'âme du peuple.

Mais, mieux que les contes qui ne sont d'aucun lieu ni d'aucun temps, c'est la chanson qui traduit le génie français. C'est la plus riche, vive et plaisante de nos traditions, celle "où s'élance le mieux, dit Henri Pourrat, le génie celtique, l'esprit d'alouette." Elle a trouvé en elle-même, dans ses origine et nature, la force de survivre à tant de siècles, de vicissitudes et d'aventures. Ancienne comme le peuple dans le coeur duquel elle a fait son nid, anonyme, tour à tour lyrique, tragique, satirique, elle a volé d'un geste à l'autre des générations comme l'oiseau des champs. Elle ne s'empêtre pas de discours. Directe, expressive, réaliste ou enchantée, elle joue ce tour à la poésie savante de dire en quelques vers la substance d'un long poème ou les soucis d'un long amour. Plus que le conte, elle est demeurée fidèle à ses origines, préservée qu'elle fut contre le temps par sa forme, sa mesure et ses assonnances. Elle a conservé, dans son éternelle jeunesse, son air

moyenâgeux et sa gentille allure de poème plein de mystère et de simplicité. On assure que de simples jongleurs de foire ont inventé l'ancienne chanson populaire traditionnelle. C'étaient de grands poètes illettrés, c'est-à-dire qui ne savaient pas écrire comme les troubadours et les trouvères leurs exquises inventions. Et qui ne voyaient pas le besoin de les écrire, puisque, volant de bouche en bouche, elles parcouraient en un rien de temps toutes les provinces de France. Cette poésie, dont la composition remonte presque toujours au delà du XVII^e siècle, n'a généralement pas attiré l'attention des littérateurs avant le XIX^e. C'est Gérard de Nerval qui, un des premiers, s'est penché avec amour sur les ballades du Valois. Plus tard, à partir de 1852, la curiosité étant en éveil partout en France, chaque province donnait une copieuse moisson.

Nous sommes fiers que notre récolte canadienne ait été plus riche que chacune de celles des provinces françaises. On a recueilli ici plus de dix mille textes et variantes dont une centaine déjà en 1865. Dans ce vaste répertoire, il y a des chansons pour toutes les circonstances de la vie et pour tous les âges, de la naissance à la mort. Ce sont les chants de l'enfance, chants de nourrice ou berceuses pour endormir et que les petits répètent dès qu'ils savent articuler un son, c'est la **Poulette grise**, par exemple. Puis, vient l'âge des rondes que fillettes et garçons dansent et miment entre eux: **Promenons-nous dans ce bois, tandis que le loup n'y est pas** . . . La fillette a quinze ans; dans la chanson populaire, c'est déjà l'heure où elle commence à soupirer: **Mariez-moi, ma petite maman, j'ai hâte d'entrer en ménage**. Le garçon de son bord n'a pas moins de souci. Les amoureux rusent quelquefois pour se rencontrer, se dire leur secret, se jurer fidélité; ou bien ils soupirent, loin l'un de l'autre, et confient des messages d'amour aux rossignolets. Le cœur est parfois contrarié ou rusé. La fille préfère son gentil pastoureau aux princes ou aux bourgeois de la ville. Elle leur joue même de mauvais tours. Viennent ensuite les chants de ménage qui redisent, mais avec ironie, les joies promises à la mariée; ils insistent malicieusement sur le mauvais sort des pauvres femmes dont le mari est ivrogne et sur celui des maris en proie à des mégères.

Puis, il y a les chants de métiers, de soldats, de marins, de moissonneurs, de fileuses, que les canotiers chantèrent souvent dans les chantiers et sur les rivières où on les rythmait de l'aviron. Il y a des chansons religieuses, des complaintes de mendiants, chansons de quête du temps où les quêteurs payaient leur gîte en monnaie de musique. Dans ce même ordre, il y a aussi les noëls et cantiques populaires qui relatent des miracles: **Notre-Seigneur en pauvre**, et l'admirable **Passion de Jésus-Christ**.

A ce fonds traditionnel français, il faut ajouter la chanson à boire, les chansons de joies et de mensonges, rengaines et randonnées et même les chansons égrillardes. Tous ces répertoires ont tantôt une fidélité archaïque; tantôt ils ont été l'objet d'adaptations, de transformations et même de créations aussi étonnantes qu'inattendues. Un seul exemple vous montrera l'inépuisable ressource du génie populaire. La chanson des **Trois beaux canards** que tout le monde connaît avec le refrain "En

roulant ma boule roulant" à elle seule se chante avec 92 refrains différents et sur une cinquantaine de mélodies. La plupart de ces refrains et mélodies, nés au Canada, sont un témoignage des divers usages auxquels cette chanson a servi. Tellement qu'il ne serait pas exagéré de dire que le continent américain, de la Baie d'Hudson à la Louisiane, du Saint-Laurent aux Montagnes Rocheuses, a été découvert aux accents de ses multiples refrains qui redisent, chacun à leur manière, l'histoire des canotiers, des explorateurs, des engagés au service des compagnies de fourrures, ou des anciens cageux et draveurs de l'industrie du bois. Avec ces hommes, on aborde un autre groupe de chansons qui est le répertoire spécifiquement canadien, né ici, car les Canadiens n'ont pas apporté que des chansons toutes faites, ils ont aussi hérité du génie d'en faire. Quelques-unes, comme les *Raftmen* ou la *Plainte du Coureur de bois* ne manquent pas d'allant et de beauté dans leur rusticité, d'entraîn dans le départ, même de mélancolie dans la solitude des forêts. Cette chanson populaire a ranimé bien des courages, relevé bien des énergies. "On a eu de la misère, disait une jeune femme d'une paroisse de colonisation, on a fait une chanson". Et la chanson s'est aussi mêlée de politique dans la jeune France tout comme dans la vieille.

Tels sont, en partie, les principaux sujets et quelques-unes des variétés de nos dix mille chansons connues, c'est-à-dire recueillies à date et sauvées de l'oubli. Chiffre impressionnant, sans doute, mais chiffre encore incomplet puisqu'il est bien des lieux du Canada ignorés de nos enquêteurs. Cependant, devant l'étonnante quantité de ces documents folkloriques, le président de la Société de Folklore de France, René Maunier, proclamait en 1935 que c'est au Canada qu'il faut aller étudier la chanson des vieux terroirs français. Cette appréciation d'autorité n'est pas, croyons-nous, attribuable à la seule chanson, mais d'une manière générale à la littérature orale, y compris, en bien des cas, la linguistique. C'est dire que les possibilités du folklore sont immenses au Canada.

Recueillis avec méthode et piété, les documents folkloriques, même les plus minimes, ne sont pas une simple compilation de faits particuliers, mais la matière d'une véritable science de l'âme collective. Ils nous renseignent avec exactitude sur les moeurs actuelles du peuple, sur les transformations qu'elles ont subies dans le passé et sur celles qui sont en cours. Ils apprennent l'importance et l'intérêt de tous les faits jusqu'aux plus humbles de la tradition populaire. Vulgarisés, ils remettent en honneur la science du souvenir et le devoir de la fidélité.

"Le passé, dit Claudel, est une incantation de l'avenir." Des musiciens de chez nous, des littérateurs, des hommes de science n'ont cessé d'écouter pieusement cette incantation. Qu'il me suffise de rappeler quelques noms de ceux qui furent particulièrement attentifs à la grande voix de notre folklore. D'abord, celui d'Ernest Gagnon. "Il a, dit l'historien Thomas Chapais, élevé un monument national qui a révélé à la France plus que bien d'autres manifestations peut-être, le fait merveilleux de la survivance française au Canada."

Les Chansons populaires du Canada furent applaudies, en 1865, comme un objet si rare et si digne d'admiration qu'elles apparurent,

aux yeux de tous, comme la somme de notre répertoire. Mais les folkloristes du vingtième siècle nous ont désillé les yeux. E.-Z. Massicotte, dont on pleure la mort survenue ces jours-ci (samedi le 8 novembre), et Marius Barbeau, avec quelques collaborateurs, ont non seulement élargi notre connaissance du répertoire chanté; mais ils ont ouvert le champ tout entier de nos traditions populaires. Barbeau surtout, par ses enquêtes auprès du peuple, ses recherches de toute nature, ses publications, ses cours universitaires, est l'instigateur d'un véritable mouvement scientifique de folklore. On peut mesurer l'ampleur et le prix de son oeuvre par le second recueil des *Archives de Folklore* qui lui est consacré. On y a fait le relevé de cinq cent soixante dix-huit titres de livres, brochures ou articles sur l'anthropologie et le folklore, depuis 1911. Quel chiffre! Et pourtant, Barbeau estime qu'il est fort loin de représenter la somme.

Ici je m'en voudrais d'oublier la figure modeste et sympathique d'un folkloriste qui vous est cher entre tous. Je salue la mémoire d'Adé-lard Lambert. Bien que né dans la vieille Province, Lambert a passé cinquante-sept ans de sa vie en Nouvelle-Angleterre. C'est dire qu'à ce titre il appartient un peu plus aux Franco-Américains qu'aux Canadiens. Que de trésors il nous a sauvés de la ruine et de l'oubli! Quel respect et quelle reconnaissance mérite cet homme du peuple, dépositaire d'une riche tradition familiale et pieux rassembleur du patrimoine collectif! Sans lui, nous connaîtrions peu de ces traditions apportées du Canada en Nouvelle-Angleterre. Davantage par son geste que par son écrit, il symbolise le gardien fidèle du pur patrimoine commun.

C'est au labeur de ces pionniers que nous devons la connaissance de ce que la tradition nous a conservé de meilleur. Mais il est urgent de continuer leur oeuvre; et de fixer au plus tôt ce qui demain sera perdu sans retour. Le fossé entre les générations d'hier et celles d'aujourd'hui n'a jamais été aussi décisif ni profond. La jeunesse présente est distraite du passé. La vie de famille où s'épanouissait la fleur de ses plus chères traditions est menacée dans son sanctuaire lui-même. Sollicitée par tant d'appels, venus de toutes parts, l'âme du peuple s'éloigne de plus en plus de ce qui fut jadis sa force et sa beauté. Et chaque jour quelqu'un de nos vieillards emporte avec lui une parcelle de notre précieux patrimoine.

Par bonheur, l'Université a compris l'importance de la tradition intégrale. Elle a vu que c'était un monument à la fois robuste et fragile dont toutes les parties se tiennent à ce point, qu'on n'y peut séparer le fondamental du simple accessoire. Elle n'entend plus qu'on néglige le folklore. Elle veut tout le recueillir, le conserver, afin de maintenir sur cette terre d'Amérique la civilisation de ses premiers découvreurs et conquérants.

LE SENS NATIONAL*

Lorsque monsieur Gabriel Nadeau, votre secrétaire, m'invita à prendre la parole devant les membres de la **Société Historique Franco-Américaine**, j'ai éprouvé à la fois, un sentiment d'honneur et de fierté, et la pensée de rencontrer l'élite intellectuelle de la Nouvelle-Angleterre m'a causé une joie que je ne saurais vraiment pas vous exprimer; j'ai surtout songé immédiatement au mérite immense que vous avez d'être restés fidèles à vos origines raciales, à la langue et à la foi de vos ancêtres.

Unis dans l'intelligence par une culture commune, dans la vie par une façon de voir qui nous est propre et dans le coeur par des attachements dont nous seuls pouvons apprécier la valeur morale, nous travaillons tous au succès d'une mission sacrée dont nous savons la grandeur et la répercussion pour ceux qui viendront après nous.

La province de Québec, par sa magnifique fidélité au passé, aux traditions, aux croyances, est l'objet de l'admiration des étrangers intelligents qui nous visitent et des canadiens anglais de bonne foi qui nous regardent sans parti pris.

Evidemment, la province de Québec mérite l'admiration qu'elle suscite autour d'elle, parce qu'elle a à son crédit tout un passé grandiose et qui a coûté à ses enfants d'amers sacrifices. Ce passé, il a exigé aussi une force de volonté peu commune pour résister aux assauts brutaux qui, de toutes parts, menaçaient notre peuple, ou encore aux conseils perfides qui tentaient hypocritement de vaincre notre ténacité.

Mais ce mérite est bien mince à côté du vôtre. Alors que nous du Québec, avons à notre disposition le nombre et tout ce que cela signifie, vous, Franco-Américains, avec des moyens de fortune, avec au coeur, je le sais, l'impression pénible que vos frères de là-bas se désintéressaient parfois de vous, vous avez magnifiquement résisté à l'assimilation qui aurait presque été excusable; vous vous êtes imposés par votre force et aujourd'hui vous donnez l'exemple d'une minorité respectée qui possède ses associations distinctes.

A tous ceux qui vous regardent, vous donnez le spectacle de la dignité et de la noblesse de citoyens qui ont décidé de vivre et d'affirmer leurs droits à la face de l'univers. Vous donnez enfin l'exemple de ce que peut faire l'union nationale, l'union sacrée de tous les coeurs, de tous les esprits, de toutes les intelligences, pour le triomphe d'une cause commune qui est la cause même de notre survie et qui, demain, sera la cause de nos enfants.

Pour réussir pleinement dans cette mission que nous avons acceptée et qui a pour fin non seulement la survie de la race française en Amérique, mais aussi son essor et son épanouissement, nous devons posséder d'abord, puis inculquer à nos jeunes le sens national, ce sens qui s'ex-

* Causerie prononcée par l'honorable Omer Côté, Secrétaire de la Province de Québec, devant les membres de la Société Historique Franco-Américaine, le mercredi, 3 novembre 1948.

prime dans l'individu d'abord, dans la société ensuite, et qui doit inspirer aussi bien les actes personnels que les actes officiels: C'est dans ce sens que je veux vous parler ce soir.

Dans la société, chaque citoyen a une certaine fonction à exercer. Les enfants, ces hommes de demain, doivent être préparés afin de remplir leur rôle le mieux possible. Aux éducateurs incombe donc le grand devoir de fournir à la jeunesse tout ce qui lui est nécessaire dans la vie. Il est vrai que les écoles réalisent assez bien ce desideratum dans les premières années de l'existence. Mais après la scolarité, à cette heure où comme un jeune coursier, l'oeil en feu, les naseaux fumants, dans cet inconnu qui s'ouvre et l'appelle, il est prêt à bondir et à se précipiter, allez-vous le laisser partir sans le calmer un peu, sans le guider, sans l'écarter des précipices?

Voyez d'un peu plus près le grand nombre de devoirs importants que le jeune homme aura à remplir. Vous parlerais-je de ses obligations envers sa famille, indiqués par les mots: époux, père, fils, frères et soeurs; ses devoirs, plus nombreux, envers tous ses semblables qui ont les mêmes facultés, la même destinée que lui; — enfin de tout ce qu'il doit faire parce qu'il est citoyen d'un Etat?

Tout ceci ne serait rien s'il pouvait aller tout droit, toujours tout droit; mais il doit naviguer en évitant des écueils, en contournant des gouffres!

Que doit donc posséder le jeune homme qui fait son entrée dans la vie pratique?

Tout d'abord, s'il n'est pas en santé, saura-t-il fonder une famille bien constituée? Ses forces corporelles lui permettront-elles de se livrer courageusement au travail pour procurer le pain à sa femme et à ses descendants? D'un autre côté, l'homme qui souffre physiquement n'a pas cette égalité d'humeur qui contribue au bien-être de ceux avec qui il vit. Ne demandez pas non plus à pareil homme une grande application à la besogne; partant n'attendez pas de lui un progrès quelconque dans son métier. Enfin, sont-ce de semblables citoyens qui vont beaucoup contribuer à la grandeur du pays?

Des hommes qui ne sont pas forts ne peuvent remplir leurs devoirs envers la société, ils ne peuvent réaliser toutes les vertus du sens national.

Favorisez donc autant que possible le développement corporel des jeunes gens. Tout d'abord donnez une saine nourriture à vos fils, surtout au moment de la croissance. Veillez à ce que les règles de l'hygiène soient mises en pratique avec une grande régularité. Engagez les jeunes gens à se livrer, pendant leurs moments de loisir, à des exercices en plein air; tâchez de leur faire aimer les sports; il en existe tant de nos jours: la balle, le foot-ball, la natation, la course, etc., lancez-les dans différentes associations qui ont trait à l'éducation physique. Il leur sera si agréable de se délasser après leurs rudes journées de travail. Et, en parlant de travail, il est du plus grand intérêt pour la formation corporelle de ne jamais imposer une besogne qui surmène.

De plus, certains jeunes gens doivent être l'objet d'une surveillance toute spéciale: ce sont ceux qui sont enclins à des habitudes préjudiciables à leur santé. Prévenez le danger, agissez avec eux par persuasion plutôt que par autorité. Raisonnez-les pour leur faire comprendre combien sont destructeurs les excès, qui se rencontrent malheureusement trop souvent chez la faible nature humaine. Amenez-les à s'affilier à une société de tempérance. Ne craignez pas, enfin, de leur montrer le monde tel qu'il est.

Doué d'une constitution robuste, le jeune homme ne réunit pas encore les conditions requises pour tenir véritablement sa place dans la nation. Il doit encore être instruit.

On pourrait écrire des pages et des pages à ce sujet. Il suffira que j'énumère quelques-uns de ses avantages.

Tout d'abord il pourra mieux dominer sa famille, veiller plus efficacement à la formation de ses enfants, et rendre son foyer beaucoup plus agréable. Il trouvera dans la lecture et l'étude une satisfaction bien supérieure aux autres divertissements et sera ainsi éloigné de tous les dangers — cabaret et autres — provoqués par l'oisiveté. N'est-ce pas d'ailleurs par l'étude que le jeune homme s'élèvera, que ses différentes aspirations s'ennobliront? S'il est ouvrier, étant instruit, il pourra connaître à fond son métier, y apporter des modifications importantes, contribuer de cette façon au développement des sciences, des arts, et rendre de véritables services à la patrie. Que d'inventions sont dues à des travailleurs intelligents!

L'homme doté d'une instruction plus ou moins grande, peut donc contribuer au bonheur des siens et de toute la société. Comme on a raison de dire que les hommes intelligents font la force et la richesse d'une nation. N'est-ce pas encore par ses facultés supérieures que l'homme pourra se rendre compte de ce qu'il vient faire dans la société? En apportant du raisonnement dans tout, il comprendra la portée des lois et trouvera naturel qu'on leur obéisse, contribuant par le fait même au maintien de l'ordre et à la sécurité générale.

Puisque l'instruction est si utile à l'homme social, répandons-la autant que nous le pouvons. Tâchons de faire acquérir à nos jeunes gens le goût d'accroître leurs connaissances. Envoyons-les dans les écoles industrielles ou professionnelles. Recommandons-leur l'étude des langues étrangères; en s'assimilant les différentes façons de s'exprimer usitées dans les pays qui nous environnent, ils comprendront mieux l'homme.

Fort et intelligent, un homme n'est encore rien, s'il n'est d'une grande moralité.

En effet, sans cette dernière qualité, peut-on espérer la concorde dans la famille? Quels exemples sont fournis aux enfants par un père non vertueux? De quelle façon un chef désœuvré compte-t-il maintenir chez lui une bonne discipline? . . . Et la société donc, que deviendrait-elle? s'il n'y a pas de vertu, je veux dire: la justice, la bonté, le courage, etc. De plus, l'homme moral veut le bien; il fera donc tout ce qu'il pourra pour maîtriser ses passions. Il acquerra une volonté forte qui lui permettra de repousser le mal chaque fois qu'il se présentera. Voilà pourquoi je dis aux éducateurs: "Rassemblez donc toutes vos forces,

afin de faire de nos enfants des êtres moraux. Dans l'ordre physique comme dans l'ordre intellectuel, vous ne pouviez pas beaucoup; la nature et les circonstances faisant tout. Mais pour ce qui concerne la moralité, on ne saurait trop vous recommander de continuer à appliquer les principes qui vous ont servi de base dans la première éducation. Si les enfants deviennent bons, vous pourrez vous en glorifier et, comme l'artiste qui contemple un travail réussi, vous écrier: "C'est mon oeuvre! — Associez-vous aux parents et, de commun accord, travaillez d'arrachepied".

Ce qu'il faut éviter par-dessus tout, c'est l'oisiveté, mère de tous les vices. Combattez-la en donnant de l'occupation à vos fils. Distrayez-les autant que possible, comme nous l'avons déjà montré, en parlant de l'homme au point de vue physique et au point de vue intellectuel. Tâchez de leur faire trouver chez eux un amusement inoffensif comme la littérature, la musique, la peinture. Formez leur goût du beau; visitez avec eux les musées et expositions. Ouvrez devant leurs yeux le grand livre de la nature. Faites-leur aimer les voyages; montrez-leur comment ils doivent s'y prendre pour retirer le plus grand profit possible des merveilles qu'ils visiteront. Et surtout, évitez à vos jeunes gens une éducation trop efféminée: n'oubliez pas que ce sont vos fils qui deviendront plus tard des chefs de famille, des citoyens. Suivez-les du regard, mais faites comme si vous ne les observiez pas. Veillez à ce qu'ils acquièrent des habitudes d'ordre, d'économie, de prévoyance. Laissez vos fils agir par eux-mêmes. Qu'ils supportent les conséquences de leurs actions, bien entendu pour autant que ces dernières ne leur soient pas funestes. Engagez-les à prendre en main la direction des petites associations, c'est ainsi qu'ils apprendront à se débrouiller et qu'ils auront conscience de l'importance de la solidarité.

L'éducation des jeunes gens au point de vue national peut donc se comprendre en deux sens différents: ou bien, il s'agit de faire acquérir aux jeunes gens qui se préparent à devenir des hommes, le sens national, c'est-à-dire la connaissance et le sentiment, à l'état habituel, des exigences de la vie nationale, et des responsabilités spéciales que tout homme encourt par suite des répercussions de ses actes personnels à travers toute la collectivité; ou bien il s'agit d'initier les jeunes gens à la connaissance et à la pratique des oeuvres nationales, ou, d'une manière plus large, de toutes les organisations collectives qui ont pour but de provoquer, par l'entente et l'action communes, un mieux-être intellectuel, moral, économique.

Il est facile de voir que ce sont là deux aspects différents de la formation nationale des jeunes gens. Mais il n'est pas moins facile de se rendre compte que les deux s'appellent et se complètent réciproquement. Et c'est pourquoi j'ai cru devoir tantôt séparer et tantôt joindre ensemble ces deux points de vue dans les quelques considérations que j'ai l'honneur de vous soumettre.

1.—Nécessité de l'éducation du sens national. L'homme ne vit pas isolément. S'il a ses facultés, ses énergies, bien à lui, sa personne distincte de toutes les autres personnes et dont il a la conduite, il n'en est pas moins inséré dans toute une série de sociétés ou d'organismes na-

turels dont les principaux sont la famille, la profession, la nation, la société religieuse. La vie d'un homme se constitue tout d'abord, évidemment, par son activité individuelle; mais elle se poursuit, s'intègre et s'achève par toutes ses relations sociales. La vie individuelle et la vie nationale ne sont donc pas deux vies distinctes et séparables, mais la même vie considérée sous deux développements différents. Et autant il y a d'intérêt philosophique et juridique à distinguer ces deux aspects d'une même réalité concrète, autant il serait faux et dangereux de les dissocier, plus faux encore et plus funeste de les opposer l'un à l'autre.

Or, si la vie individuelle a ses exigences, ses lois, ses conditions: hygiène, moralité, instruction, éducation, sacrifice, etc., la vie nationale aussi a ses exigences naturelles de la famille, de l'organisation professionnelle, des sociétés religieuses et nationales. La soumission à celles-ci est aussi nécessaire que l'obéissance à celles-là: elle est un devoir, au même titre. Et si dès le jeune âge on apprend à l'enfant à considérer comme sacrés pour la conscience les devoirs de la vie individuelle, il faut que l'on fasse comprendre au jeune homme les impérieuses exigences de la famille, de la profession, de la société religieuse, de la patrie.

Donc, une connaissance aussi précise, aussi objective, aussi concrète que possible des conditions de toute vie nationale et de la valeur morale de ces conditions: voilà, me semble-t-il, le point essentiel, la base de toute existence d'homme.

Il faut, de plus, provoquer, chez l'individu un certain affinement de la conscience, une sorte de prolongation de sa vue; en d'autres termes, il faut lui donner le sens de ses responsabilités en face de la nation. Il ne lui suffit pas de savoir qu'il doit, sous peine de ne plus agir en homme raisonnable, en honnête homme, se plier, s'adapter aux exigences d'une vie collective qui enveloppe la sienne, pour la nourrir; il faut de plus lui apprendre que tout acte individuel a nécessairement son retentissement et son influence, bonne ou mauvaise, à travers toute la collectivité dont il est membre. La brièveté de cet exposé ne me permet pas de donner des exemples; mais ils abondent, surtout dans nos sociétés modernes si compliquées, dont les éléments sont solidarisés les uns avec les autres par des contacts si fréquents et si divers.

Il est facile de voir quel champ nouveau et illimité peut conférer la compréhension du sens national; facile de voir aussi que d'introduire dans la conscience et d'y affirmer le sens des responsabilités nationales, même des plus éloignées, ce n'est pas autre chose que de travailler à en faire une conscience pleinement, intégralement humaine, une conscience qui puisse et qui veuille répondre de tous les actes qu'elle pose et de toutes leurs conséquences.

2.—Nécessité de l'initiative à l'activité nationale

L'expression, activité nationale, éveille selon le langage courant, l'idée d'action. Mais j'estime qu'il faut l'entendre ici dans un sens beaucoup plus large, comprenant à la fois et ce qu'on appelle la vie publique, et ce qu'on désigne plus spécialement sous le nom d'oeuvres et organisations nationales.

La vie publique c'est la collaboration qu'un bon citoyen doit apporter au gouvernement et à l'administration de son pays, soit d'une

province, soit d'un état, soit de toute la nation. Dans la plupart des états modernes c'est le pays qui se gouverne lui-même, ce sont tous les citoyens qui remplissent collectivement la fonction administrative. Mais c'est là une fonction extrêmement délicate et difficile. Les futurs citoyens auraient besoin d'être formés à leur métier. Le sont-ils? Il est trop évident que non. Les jeunes électeurs, en général, ne connaissent la politique que par son côté extérieur; ils ne savent rien, ou à peu près rien de la théorie et de la morale du gouvernement populaire ou démocratique. C'est, dans leur éducation, une grave lacune dont les effets se font sentir d'une manière si déplorable dans nos moeurs politiques et administratives. Cette lacune, il est nécessaire de la combler.

L'activité nationale, outre la vie publique, comporte tout ce qu'il y a d'action collective et d'organisation ayant un but moral, économique, professionnel; ligues de toutes sortes, syndicats, coopératives, mutualités, etc. Et s'il est nécessaire que les jeunes gens soient formés à la pratique des devoirs de la vie publique, il n'importe pas moins qu'ils soient initiés à la vie d'association. Jamais, peut-être, à aucune autre époque, on n'a eu un sentiment plus vif ou plus exigeant de la dignité de chaque personne et de sa valeur, mais jamais non plus, d'autre part, on n'a ressenti un besoin plus réfléchi de l'association. Il faut faire comprendre au jeune homme que les associations visant à la poursuite d'oeuvres sociales et autres qui solliciteront son concours sont des efforts collectifs très variés pour faire régner la prospérité morale et économique, pour restreindre le plus possible la zone d'influence de la misère et du vice; lui faire comprendre, par conséquent, que dès qu'il comptera comme une unité distincte dans la nation, ce sera son devoir de faire sa part de l'effort collectif. Et pour l'y engager, il sera évidemment nécessaire de lui suggérer quelques principes de justice sociale; de lui montrer l'écart trop considérable qu'il y a entre la société, les relations et les conditions sociales telles qu'une raison saine et morale les conçoit; de lui montrer enfin que c'est à la volonté de l'homme et à l'effort associé qu'il appartient de réduire toujours de plus en plus cet écart entre la réalité brutale et l'idéal national.

Au risque de me répéter, j'affirme qu'il est nécessaire que le jeune homme soit formé au sens national, et initié à la pratique de la vie nationale. Ayant à vivre en société il importe qu'il y vive le plus sainement, le plus vigoureusement possible. Et peut-être n'a-t-on pas assez insisté, jusqu'à présent, sur ce côté de la formation de l'honnête homme.

Cette éducation est aujourd'hui plus urgente, puisque, sans parler d'autres raisons plus sérieuses, dans nos sociétés de plus en plus démocratiques, le bien commun ou national est procuré par la masse, c'est-à-dire par les individus. Si les individus manquent aujourd'hui à leur devoir national, notre société en souffrira beaucoup plus que ne l'aurait fait une société d'ancien régime.

L'éducation du sens national et l'initiation à la vie publique et nationale doivent se faire, me semble-t-il, simultanément et par les mêmes moyens. Quels peuvent être ces moyens?

Disons d'abord qu'il conviendrait de ne pas laisser aux oeuvres post-scolaires le souci de commencer cette éducation: elle devrait déjà

être amorcée dès l'école primaire et c'est dans ce sens que depuis quatre ans la Province de Québec oriente son programme d'études primaires. On s'aperçoit aujourd'hui que pendant des années, le programme de l'enseignement primaire a été conçu et rédigé un peu en marge de la vie, qu'il contient trop de connaissances théoriques, abstraites et pas assez de notions et exercices vraiment utiles. A notre avis ce programme était trop individualiste, et nous avons cru bon d'y introduire quelques vues très simples et très nettes sur la vie nationale, ses réalités et les devoirs qu'elle impose.

Mais c'est évidemment après l'école primaire que doit se poursuivre et se faire l'éducation nationale des jeunes gens.

Elle ne se fera pas à l'atelier, ni au bureau, pas même à la Faculté. Elle ne se fera pas non plus seulement dans la famille. Restent donc les associations et oeuvres de jeunes gens, reste la presse. Et pour utiliser ces moyens, je crois qu'il faut compter surtout sur l'initiative individuelle, mais qu'il faut pourtant demander à l'Etat un certain concours.

J'estime que c'est beaucoup dans les cercles de jeunes gens que peut se faire l'éducation nationale. Ces cercles ne doivent pas être des oeuvres de préservation seulement, mais aussi, et plus encore, des oeuvres de formation. Je suis persuadé d'ailleurs, que les jeunes gens s'intéresseraient à des causeries bien conduites sur des sujets sérieux tels que les conditions et les devoirs de la vie nationale. Pourquoi les jeunes ouvriers et employés ne seraient-ils pas déjà affiliés à leur groupement professionnel? Ils en connaîtraient ainsi la vie pratique et ce serait le moyen de faire prendre un sens concret aux leçons, conférences ou causeries qui pourraient leur être faites sur ce sujet. Les élections, avec le bruit et les passions qu'elles provoquent, seraient une occasion d'apprendre aux jeunes gens, non pas la politique de personnes et de parti, mais ce que j'ai appelé la théorie et la morale de la politique et du gouvernement populaires. Enfin, mille faits de la vie quotidienne serviraient d'exemples pour éveiller et former le sens national.

Je viens de parler surtout des jeunes gens de la classe ouvrière. Les jeunes gens plus instruits, et ceux qui se destinent à des carrières où ils seront nécessairement des dirigeants, avec une responsabilité plus grande: tous ceux-là doivent aussi avoir leurs cercles, leurs associations, leurs cours, donnant une importance et une part convenables aux questions d'éducation nationale. Il n'est pas besoin, je pense, d'insister pour faire comprendre combien de futurs avocats, médecins, législateurs, etc., ont intérêt à connaître le milieu sur lequel ils auront à exercer leur influence. L'Université ne le leur fera pas connaître. Son enseignement est nécessairement trop technique, ou professionnel. Il leur faut donc, à côté des cours universitaires, des cercles et des cours d'éducation sociale et nationale.

Ces oeuvres et ces cours post-scolaires, convient-il de les laisser au soin de l'initiative individuelle? Il me semble que les municipalités au moins devraient en encourager la création, les subventionner même. Faut-il aller plus loin et établir un enseignement post-scolaire ou complémentaire obligatoire? Non, car la liberté, éclairée, encouragée, stimulée est beaucoup préférable.

Ne manquons pas, d'autre part, d'utiliser la presse qui est aujourd'hui une puissance incomparable. Beaucoup de revues et périodiques sont spécialement destinés aux jeunes gens. C'est encore là, évidemment, une forme d'action à utiliser pour l'éducation nationale.

Le jour où tous comprendront que le premier devoir d'une éducation nationale doit être incontestablement de former des individus, puisque nous vivons à l'âge de l'émancipation individuelle, ce jour-là nous aurons fait un pas en avant.

L'individu, c'est l'homme hors de tutelle. Au début de la vie, il n'existe pas; toujours passif, il pense par la raison de ceux qui le dirigent, veut par la volonté de ses maîtres, se résout par leur commandement, et va où ils le poussent comme un objet, une chose inerte. Mais un moment vient où sa raison s'éveille et sa volonté s'affirme, où l'activité rompt les lisières qui l'enveloppent pour le protéger. C'est alors que l'éducateur, au lieu de s'effrayer et d'entraver cette éclosion divine, doit entrer dans le mouvement de la nature, qui est l'impulsion de Dieu même, et que, modifiant son action propre, il doit devenir le conseiller de la raison, le soutien de la volonté et délier lui-même les bandelettes de l'enfant grandi. Loin d'arrêter la raison dans ses premiers essais, qu'il l'exerce et la fortifie; loin de comprimer la volonté, qu'il la pousse à vouloir; loin de craindre l'exubérance de l'activité, qu'il en provoque les élans, ne négligeant aucune raison de pratiquer dans l'intimité ou en public ce rôle d'émancipateur et d'initiateur.

Qu'il se garde de trop comprimer et surtout de déprimer. La compression produit des esclaves et des hypocrites, et plus elle est savamment pratiquée, plus elle réussit dans cette misérable besogne. Elle laisse l'empreinte — l'empreinte ineffaçable de la servitude.

La dépression n'aboutit qu'à l'hébètement et à la couardise. A force de traiter son disciple à la dure, de lui persuader qu'il ne comprend rien, qu'il n'est capable de rien, le disciple finit par le croire; et de deux choses l'une: ou il accepte cette opinion inférieure de lui-même, et alors c'est un rouage brisé qui ne sera bon à rien, ou il se frappe le front en disant: "J'ai pourtant quelque chose là!" et il devient une force révoltée, égarée, qui ne pardonnera pas à ses maîtres de l'avoir méconnue.

Pour faire éclore l'individualité, il faut aimer l'adolescent, deviner ses énergies, l'encourager et le croire meilleur qu'il n'est.

Ce sentiment de haute bienveillance l'obligera à justifier ce que le maître pense de lui; c'est le plus puissant tonique qu'on puisse servir à cette nature en croissance.

Imitez la poule couvant ses poussins. Couvez cet enfant, chauffez-le. Savez-vous comment on couve l'être humain? En l'aimant. Soyez bons; dépassez même la réalité, en ayant de lui une opinion bienveillante, surbienveillante.

L'individu éclos, il faut le former.

Il est nécessaire que l'éducateur, qui comprend son rôle au point de vue national, inculque à celui qu'il élève cette idée que l'action et la lutte sont nécessaires, et qu'il le soumette à un régime de lutte et d'exercices constants, universels: constants, c'est-à-dire s'appliquant à tout.

Le devoir de l'éducateur qui comprend son époque est de soumettre les enfants confiés à sa garde à un régime d'activité sans trêve: activité physique, intellectuelle, morale, sociale. Il faut que toute cette jeunesse agglomérée dans un milieu choisi joue avec entrain, s'exerce à tous les sports qui exigent un déploiement de forces physiques et de volonté; s'entraîne au labeur intellectuel, donnant une énergique impulsion à la mémoire, à l'imagination, à l'attention, au jugement; se livre en secret aux luttes de conscience qui mettent l'âme aux prises avec ses passions et ses instincts; s'applique à régler elle-même, selon le conseil du maître, ses rapports sociaux avec les supérieurs hiérarchiques et avec les égaux.

Cette activité disposera l'enfant à secouer sa torpeur et sa paresse, à mettre en mouvement toutes ses facultés naissantes, à gagner les batailles de la vertu et à se tenir à son rang dans le milieu où il vit, respectueux envers l'autorité, bon compagnon envers ses pairs.

Je ne veux pas de natures endormies dont les forces latentes ne se développent pas, de natures lâches que la conscience ne gouverne point et qui s'en vont mollement au gré des mille caprices qui les sollicitent, de natures passives qui, un jour, ayant mécontenté un maître ou froissé un camarade, font régler leur petite affaire par l'autorité, au lieu de la régler elles-mêmes de leur propre initiative.

L'activité, l'activité toujours, et quand même: voilà le mot d'ordre et le secret de développer la force d'agir, sans laquelle l'individu n'est qu'un germe stérile.

Jouer pour jouer est indigne d'un homme; c'est dissiper, jeter en pâture au plaisir dévorant les saintes réserves accumulées par le chef de famille, c'est fomenter les haines sociales, recruter et amener l'armée des anarchistes et des vengeurs de la loi du travail insolemment violée.

En même temps que nous développons l'activité de l'homme et son initiative, notre devoir est de l'enhardir, de l'accoutumer à l'effort, de l'endurcir à la lutte; car le milieu humain, aujourd'hui plus qu'autrefois, est livré à toutes les luttes et à tous les conflits. Jamais la concurrence, la loi du combat pour la vie, n'a été plus violente que dans notre monde d'individus émancipés.

Ceux qui n'ont pas l'aptitude à la combativité, dont les mains et les bras n'ont pas été façonnés pour la bataille, sont vaincus d'avance; ils seront distancés, écartés, écrasés, rejetés dans la mêlée formidable, à moins qu'ils ne trouvent quelque refuge pour leur faiblesse.

C'est le devoir d'une éducation vraiment nationale de dresser des natures saines et militantes, qui sauront défendre le pays contre un socialisme dissolvant et despotique, dont le règne serait l'anéantissement de l'individu réglementé, asservi à un pouvoir tyrannique, omnipotent; des natures courageuses et résolues qui, dans l'ordre politique, ne transigent jamais sur les principes immuables de la justice et de la liberté plus large; des natures robustes et croyantes qui, dans l'ordre religieux, savent, en toute circonstance, défendre leur foi menacée et la propager à force de persuasion, de vertu et d'énergie.

Et, afin que rien ne manque à ces militants futurs, l'éducation nationale devra les convaincre de ce fait, de cette vérité pratique, savoir qu'aujourd'hui, malgré la coalition des sectes, l'homme qui sait ce qu'il

veut, qui a pris la mesure exacte de ses forces internes, qui a été initié à la science de se maîtriser lui-même, qui est résolu à la lutte, quelle qu'elle soit, qui connaît le prix du temps et de la victorieuse endurance, cet homme arrivera sûrement à ce qu'il veut.

Les chemins sont ouverts, mes amis; s'ils ne le sont pas, vous pouvez, vous devez les frayer. Allez donc où la saine ambition vous pousse, — j'appelle saine l'ambition proportionnelle à votre valeur, — allez sans crainte, vous triompherez de tous les concurrents et de tous les obstacles, à la seule condition qu'une telle foi vous anime et vous transporte.

Les indolents, témoins de vos succès, diront, pour excuser leur lâcheté, que vous êtes nés avec la chance. La chance, c'est l'intrépide, l'infrangible, la victorieuse volonté appuyée sur la vérité et la justice. Que cette chance soit votre inspiratrice si vous voulez être de vrais modernes dans le milieu de nos luttes et des conflits.

J'ai nommé la justice: elle doit être la vertu maîtresse, cultivée, développée, fortifiée dans l'éducation nationale; car elle est la vertu nécessaire de toute société démocratique et des individualités en concurrence, en lutte pour la vie.

La concurrence pour la vie entre les individualités affranchies et libres n'est plus, sans la justice, qu'une mêlée sanglante, telle qu'elle sévit dans la faune. C'est par la justice que l'homme s'élève au-dessus de la bête et qu'il la domine.

Voilà pourquoi elle doit régner en souveraine dans les milieux épurés et choisis où les jeunes générations se forment et grandissent. Là, pas de privilèges, pas d'acception de personne; la libre, la fraternelle, la belle égalité. Le mérite est la seule distinction légitime entre les rivaux; les plus intelligents, les plus actifs, les plus vertueux, d'où qu'ils viennent, voilà le seul titre qui vaille aux yeux des maîtres et aux yeux des élèves eux-mêmes.

Et quand je parle de justice, comme règle divine de l'être libre, je voudrais qu'elle fût non seulement une vertu virile, mais une passion ardente, emportant sa vie tout entière et la contenant dans ses cadres inflexibles. Encore serait-ce peu que de la pratiquer pour soi-même; il faut la défendre contre les violents qui l'entravent, la propager dans le milieu où l'on agit et l'imposer, au besoin par la force, à tous les mauvais dont l'instinct pervers en menace le règne. Aucune vertu ne répond mieux au génie de notre âme.

C'est le culte de la justice, qui finira par imposer dans notre milieu social le règne de la liberté et la pratique de la tolérance entre nos concitoyens divisés de croyances, d'opinions et d'intérêts. La liberté n'est que la justice rendue aux autres, et la tolérance, le respect des individualités qui sentent, qui agissent autrement que nous.

Un jeune homme actif, formé à l'initiative, résolu à la lutte, convaincu de l'efficacité d'un effort soutenu intelligent, enraciné dans la justice et soumis à ses austères prescriptions, peut entrer dans la vie publique sans peur, sans hésitation, assuré d'y accomplir sa tâche. Il est réellement, dans notre milieu nouveau, l'ouvrier des sociétés futures.

Que sera-t-il? que fera-t-il? A lui de le dire, à lui de choisir, dans la plénitude de sa liberté, entre les diverses carrières qui le sollicitent et dans lesquelles il pourra le mieux déployer ses facultés et son énergie.

L'éducation nationale n'a pas à lui imposer le choix d'une vocation; son rôle consiste à garder toujours présente à l'esprit du jeune homme la grande, la sainte image de la patrie, à lui révéler son vrai, son pur génie, à lui montrer ses besoins pressants et ses plaies vives, afin qu'entrant dans la carrière préférée, il emporte la conviction unique d'être utile à son pays, d'en propager les hautes aspirations, de répondre à ses besoins et de travailler à guérir ses blessures.

Quelle que soit votre vocation ultérieure, vous serez des serviteurs de votre pays, à la seule condition de répondre aux devoirs professionnels.

Prêtres ou moines, missionnaires, apôtres ou soldats, explorateurs ou colons, professeurs ou industriels, agronomes ou banquiers, ingénieurs, médecins ou savants, juristes ou avocats, diplomates, sénateurs ou ministres, ouvriers de la plume ou de la mine, la nation a besoin de vous et de votre activité. Vos soucis seront les siens; votre gloire sera la sienne; votre force, sa force; votre dévouement laborieux, le gage de sa prospérité et de son grand avenir.

Les patriotes éprouvés, les citoyens ardents qui sentent vivre en eux l'âme du pays ne se trompent pas sur les besoins dont elle est tourmentée.

C'est cette âme que nous devons servir, avec tout notre zèle et de tout notre pouvoir, en fécondant et en alimentant sa vie, sa vie morale et religieuse, sa vie politique et civile, sa vie scientifique et littéraire, sa vie économique et sociale.

Ce qui importe, c'est que tous nos catholiques s'unissent dans la charité sincère du Christ et dans le respect mutuel de leurs droits. C'est qu'ils se fassent des convictions profondes, et s'imposent à tous leurs concitoyens par leur science des choses de Dieu, par leur probité privée et leur honorabilité publique. "C'est qu'ils se persuadent qu'une nation vaut moins par le nombre que par la croyance, et qu'une Belgique active, géniale, d'une forte culture religieuse, l'emportera toujours, de beaucoup, sur une Turquie stagnante, ignorante et fanatisée." Plus nos efforts tendront à grandir l'idée divine et à bien pénétrer l'âme des nôtres des pensées, des soucis et des ambitions qui rehaussent les peuples devant Dieu et aux yeux de son Eglise, moins nos compatriotes sentiront le besoin de rechercher d'autres gloires, et de sacrifier, pour les atteindre, le fait solide aux rêves grandioses.

L'autonomie, par cela même qu'elle relâche les liens de l'administration centrale, s'adapte sans secousses aux besoins et aux tendances particulières des sociétés. Il faut la perfectionner, non l'amoindrir. Il faut tirer et dégager avec soin, des principes dont elle est formée, les conséquences qui sont un progrès, et rejeter énergiquement celles qui marquent l'oeuvre de l'éducation, et combattre et réprimer les usurpations qui menacent l'école, et les innovations qui ternissent le foyer. Il

faut assainir les mœurs politiques, et pousser vers les sphères du pouvoir des hommes dignes de commander. A ce prix, et à ce prix seulement, notre vie publique, relevée, épurée, et imprégnée d'un esprit vraiment national, portera des fruits de salut.

La sève du présent s'élabore dans les racines profondes du passé. Du passé fécondé par la sueur et le sang, montent les végétations vigoureuses. Du passé surgissent des leçons et des exemples, des expériences et des lumières. Le passé est une école de respect, de fierté, de constance, de magnanimité, de courage. Au souvenir de ceux qui nous ont faits ce que nous sommes, au spectacle des travaux qui ont marqué leur vie, et à la pensée des vertus qu'ils ont portées jusqu'à l'héroïsme et sur lesquelles a été édiflée la patrie, nous aimons davantage ce sol que nous foulons, et qui fut le théâtre, à la fois obscur et glorieux, de tant de luttes, de tant de labeurs, et de tant de souffrances.

C'est parce que nous sommes fidèles à ce passé que nous sommes attachés à notre pays. Vous ne serez pas plus de bons américains que nous ne serons de bons canadiens si vous n'êtes d'abord d'excellents Franco-Américains, et si nous ne sommes d'abord d'excellents Canadiens Français.

Ceux qui tentent d'opposer la petite patrie à la grande patrie sont de bien tristes sires et font une bien petite besogne. Comment voulez-vous qu'il aime sa paroisse, sa ville ou son pays, celui qui n'éprouve aucun attachement pour sa famille?

Les vertus de l'individu sont les vertus de l'homme public, et il sera infidèle à ceux qu'il représente, celui qui est infidèle aux liens qui l'unissent à une femme et à des enfants.

Ce que j'ai tenté de vous démontrer ce soir, c'est que le sens national est inséparable du sens de l'humanité et qu'il appartient aux éducateurs et aux chefs de famille de le développer et de l'accroître dans le domaine où ils rayonnent.

Les vertus dont j'ai proclamé la grandeur ne sont, après tout, que les vertus de l'honnête homme, les vertus du chrétien. Il n'y a pas de christianisme sans justice et sans charité; il n'y a pas de dévouement social sans ces vertus; et l'expression "sens national" est une expression vide si elle n'est pas imbue de ces deux grands principes de vie.

Mais ces principes, ils exigent, pour leur application, des efforts et des sacrifices. Il faut bien l'avouer, notre génération n'a pas le culte de l'effort et fuit le sacrifice. Il faut, par une prise de conscience qui s'impose, regarder la réalité bien en face et accepter de mener le bon combat.

Notre pays sera ce que nous le ferons. Nos enfants habiteront le monde que nous leur aurons construit. Faites donc que ce monde soit un peu à la taille de notre idéal, à la taille de nos rêves. Faites donc que ce monde permette à nos enfants de s'épanouir librement et de pratiquer les vertus des ancêtres dont, dans quelques générations, nous serons nous-mêmes. Qu'ils puissent englober nos noms dans la lignée des ancêtres qu'ils respecteront, qu'ils aimeront et dont ils s'inspireront.

Qu'ils puissent penser à nous avec affection comme à de bons ouvriers qui se sont acquittés proprement de leur tâche, comme à de

bons artisans qui ont ajouté une pierre à l'édifice de la nation, et peut-être aussi comme à de bons artistes qui ont joliment sculpté cette pierre. Alors, lorsqu'on leur enseignera l'histoire du monde et qu'on essaiera de leur inculquer le sens national, ils comprendront, par nos oeuvres, ce qu'est ce sens national, et tout le respect, tout l'amour et tout le dévouement dont il faut l'entourer.

NOTRE HERITAGE CULTUREL*

Par M. LE CHANOINE ARTHUR SIDELEAU

(Doyen de la Faculté des Lettres à l'Université de Montréal)

Vous ne serez pas surpris, si je viens vous entretenir d'un problème qui me tient au cœur et qui m'a toujours préoccupé: notre éducation nationale. Je dis "notre", parce que ce problème vous intéresse autant que nous. Quoique nous vivions séparés par une ligne qui coupe artificiellement en deux ce continent nord-américain, les liens du sang qui nous unissent les uns aux autres gardent toute leur puissance; les liens de l'esprit, aussi, par lesquels nous communions au legs transmis par les aïeux, à un même héritage culturel.

De cette persévérance dans votre loyauté et dans votre fidélité envers notre héritage commun, je ne veux d'autres preuves que l'existence, chez vous, de tous ces organismes dont le but est de maintenir bien vivantes nos magnifiques traditions. Parmi ces organismes, il convient de placer à un très haut rang cette **Société Historique franco-américaine**, qui célèbre cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation. Il ne m'appartient pas de vous faire l'éloge de cette Société. Je me contente d'apporter au Président, à tous les officiers et à tous les membres les félicitations et les vœux de vos frères de la vieille province de Québec, de même que leur témoignage d'admiration et de gratitude pour tout ce que vous avez accompli, durant ce demi siècle, afin de faire briller d'un éclat toujours plus vif votre splendide idéal de lumière et de vérité: *lux et veritas!*

Des raisons d'ordre général et humain, des motifs qui nous sont plus particuliers nous invitent à nous arrêter, de temps à autre, sur le long chemin de notre destinée, pour faire le point, pour nous demander où nous en sommes et comment, par exemple, nous conservons et exploitons notre héritage culturel, tout en le perfectionnant et en le faisant rayonner autour de nous.

Si les choses ne vont pas très bien dans un monde de plus en plus désaxé, n'est-ce pas dû, en grande partie, au fait que les hommes ont abandonné les fortes disciplines de l'esprit, génératrices de lumière, d'ordre, de rectitude morale? La civilisation occidentale dont nous nous réclamons n'accuse-t-elle pas un dangereux fléchissement? Nous passons par une de ces époques où tout est remis en question, une époque de désordre, de chaos et de crise. L'un des penseurs les plus clairvoyants de notre temps, Paul Valéry, nous a bien montré que "nous autres, civilisations, nous sommes mortelles . . . que toute la terre apparente est faite de cendres . . . que l'abîme de l'Histoire est assez grand pour tout le monde . . . qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie."

Pourtant, il me semble que la nôtre mérite bien d'être défendue et maintenue. Par un long processus que je n'ai pas le temps d'analyser

* Conférence prononcée à Boston, devant la Société Historique Franco-Américaine, le 11 mai 1949.

par le menu ni de décrire, c'est elle, cette civilisation occidentale, qui nous a faits ce que nous sommes; c'est elle qui nous a engagés dans notre être historique, c'est-à-dire dans une voie dont nous ne pouvons plus sortir, sans courir le risque de nous enliser dans des marécages mortels. Nous la portons dans notre sang. Ce qu'il y a de tragique pour nous, c'est qu'elle subit actuellement les rudes assauts des barbares modernes, convaincus, avec raison, qu'elle oppose à leur ambition de conquérir et d'asservir le monde le plus puissant des remparts.

On a souvent parlé de la mission de la race française en Amérique. Pour ma part, je pense que cette mission n'est pas un mythe; mais je pense, aussi, qu'il n'y a jamais eu, pour elle, plus qu'actuellement, d'urgence à s'exercer; qu'elle ne peut le faire que par la mise en oeuvre de ce dynamisme qui se trouve au fond de notre héritage culturel.

De quoi cet héritage est-il principalement fait? Il n'y a rien de plus complexe que la civilisation d'un peuple. Elle se construit un peu comme une pyramide. Chaque génération y apporte son bloc de pierre, qui se superpose et sert de fondement à d'autres blocs semblables. C'est ainsi que de multiples éléments, les uns venus du plus lointain passé, les autres empruntés aux contingences du présent, se combinent et se fondent ensemble pour constituer une civilisation. Mais tous ces différents apports n'ont pas la même valeur, ne jouent pas le même rôle. Sous la surface des apparences, il faut savoir distinguer l'essentiel du secondaire, le fondamental de l'accessoire. C'est ce que nous allons faire, afin de circonscrire ce vaste sujet. Pour répondre à la question: de quoi notre héritage culturel est-il fait? je dirai que son premier fondement, c'est l'humanisme gréco-latin.

Une constatation que ne manquent jamais de noter ceux qui étudient le fait français en Amérique, c'est que nos pères ont voulu fonder la haute éducation sur les humanités gréco-latines ou classiques. Ils avaient compris d'instinct qu'il fallait maintenir sur ce point essentiel la tradition de la mère-patrie. Et c'est ainsi qu'on a vu surgir, les uns après les autres, les nombreux collèges classiques, où des prêtres dévoués ont formé les générations d'élites dont le pays avait besoin pour s'humaniser.

Cette fidélité fut sans conteste l'un des principaux facteurs de notre survivance. L'âme canadienne-française en a reçu ses traits originaux et ineffaçables, qui se révèlent par le goût de la clarté, de l'ordre, de la logique, de la mesure; qui se manifestent, aussi, par l'amour du beau, de l'art, de l'idéal; par le respect des valeurs intellectuelles, morales, sociales.

C'est à cette source que fut trempée notre âme et on peut se demander ce qu'il fût advenu de l'esprit français dans ce nouveau monde si, dès 1635, trois ans avant la fondation de votre Université Harvard, les Jésuites n'avaient organisé le premier collège classique, "l'ancêtre", si je puis dire, ou en tout cas, le modèle original des soixante-quinze Institutions semblables qui constellent aujourd'hui la vieille province de Québec. Que ce facteur culturel ait joué un très grand rôle dans la formation et la survivance de notre nation, c'est ce qu'a bien vu un sociologue aussi averti que le R. Père Delos, qui nous cite précisément un exemple dans son puissant ouvrage la Nation:

Si l'on voulait, écrit-il, trouver un exemple du rôle joué par les institutions culturelles dans la formation d'une nation, on n'en trouverait sans doute pas de plus frappant que celui du Canada français. Un groupe colonial qui compte soixante mille âmes, à la fin du XVIII^e siècle, se façonne un milieu et grandit en nation, sous l'action de facteurs dont le plus décisif est sans conteste la fidélité à sa culture. L'essor original de sa culture sera pour ce groupe ethnique la garantie essentielle de sa durée et de son développement.

Ce n'est pas le temps de vous refaire la thèse pédagogique en faveur du maintien chez nous de cette forme d'enseignement traditionnel. Qu'il me suffise d'ajouter à ces arguments déjà connus, des raisons actuelles, qui nous imposent l'obligation non seulement de la conserver, mais de la fortifier et de lui faire rendre le maximum de résultat possible.

Je vous parlais, tout à l'heure, de notre civilisation occidentale, du devoir que nous avons de la défendre contre les assauts des barbares. Eh bien! je ne vous apprends rien, quand je vous dis que c'est la gloire immortelle des Grecs anciens de l'avoir fondée, cette civilisation. C'est à partir d'eux qu'elle existe. Ce sont eux qui en ont allumé le flambeau, transmis de génération en génération jusqu'à nous, qui avons le devoir de le passer à nos successeurs. Cette image classique est imparfaite. Il s'agit ici d'une transmission de vie, pas simplement de lumière. C'est ce qui faisait écrire au célèbre historien anglais Arnold Toynbee, dans son ouvrage: *A Study of History*: "Our western society is related to the hellenic society in a manner comparable with the relationship of a child to its parents." Il s'agit donc d'une filiation spirituelle. En quoi consiste-t-elle?

Ce sont les Grecs, aussi bien ceux du temps de Périclès que du temps de Démosthène, qui ont conçu le plus noble idéal politique et établi les premiers gouvernements où la dignité de la personne humaine ait été comprise et respectée. Le privilège des Grecs, c'est encore d'avoir possédé, plus qu'aucune autre race, une intelligence limpide et pénétrante, le sentiment du beau, le goût de la mesure. Ils ont créé la philosophie, la science, les beaux-arts; pour exprimer une âme si richement douée, ils se sont forgé la plus belle langue qu'aient parlée les lèvres humaines. Quand le nom de Grec eut cessé, par les vicissitudes de l'histoire, de désigner une race, il a continué de signifier une méthode de penser; ce qui faisait dire à l'un d'eux, Isocrate: "On appelle Hellènes ou Grecs plutôt ceux qui ont reçu notre culture que ceux qui ont la même origine." Nous sommes les héritiers de cette méthode de penser par le fait même de cette filiation spirituelle dont je parlais, il y a un instant.

Vous voyez apparaître la conclusion que je voudrais tirer de cet argument, en me plaçant toujours au point de vue de l'éducation. Comment pourrait-on préparer intellectuellement une élite, c'est-à-dire une génération d'hommes, destinés aux postes de commande, qui sauront le

mieux comprendre et défendre les intérêts les plus vitaux de notre race, intérêts qui se confondent, ici, avec ceux de tous les peuples occidentaux, si on tentait de le faire en dehors de cette tradition hellénique? Le but premier de l'éducation doit être, il me semble, de préparer les jeunes gens à mieux comprendre et à mieux s'assimiler la tradition intellectuelle dans laquelle ont vécu leurs pères, ils vivent eux-mêmes et vivront leurs descendants.

Sur ce point, je suis parfaitement d'accord avec les meilleurs éducateurs de votre pays. Ils ont compris, sans toutefois posséder les mêmes raisons que nous de le faire, qu'il n'y a pas de haute éducation possible en dehors de cette tradition hellénique. L'ayant interrompue, ils s'efforcent maintenant par tous les moyens de la renouer. Nous avons toutes les raisons de les admirer dans leurs desseins, de les aider dans leurs efforts et d'applaudir à leurs succès. Quant à moi, je souscris entièrement à ces paroles de M. Hutchins, Président de l'Université de Chicago:

"I do hold that tradition is important in education; that the primary purpose of education, indeed, is to help the student to understand the intellectual tradition in which he lives. I do not see how he can reach this understanding, unless he understands the great books of the western world, beginning with Homer and coming down to our own day. If anybody can suggest a better method of accomplishing this purpose, I shall gladly embrace him and it."

On ne saurait mieux dire.

* * *

Le cas du latin est un peu différent. Les Latins n'ont rien créé, ou peu de chose, mais ils ont été d'excellents intermédiaires. Cette civilisation hellénique dont je vous ai parlé, ils furent les premiers à l'accepter, à la goûter et à se l'assimiler, pour la transmettre ensuite, après l'avoir marquée de leur empreinte, aux peuples qu'ils avaient conquis et latinisés. Nous sommes, dans cette Amérique du nord, les seuls représentants de la latinité. Savons-nous bien apprécier ce que cela signifie? quelles obligations de fidélité cela nous confère?

Mon ancien maître, Mgr Calvet, écrivait récemment dans la *Croix de Paris*: "Les Latins sont partout les mêmes: assemblés autour du lac méditerranéen . . . ou transportés dans le nouveau monde, ils portent avec eux leur vrai trésor. Ce trésor, Cicéron, dans son immortelle lettre à Quintus, son frère, l'appelle *humanitas*, un mot immense qu'il faut traduire à la fois par culture, par civilisation et par humanité."

Eh bien! ce trésor, je ne vois pas bien comment nous pourrions le conserver, sinon par notre fidélité à l'âme de la latinité qui s'exprime par la langue latine. De plus, c'est elle, la langue latine qui crée l'union entre tous les peuples latins. On admettra qu'ils constituent une partie très importante de la population du globe. C'est cette langue latine, cette âme de la latinité, que l'éminent humaniste Pierre de Nolhac a chantée dans son *Testament d'un latin*:

*Rome, tu ne meurs pas. Après dix neuf cents ans,
Nous n'avons pas cessé d'user de tes présents.
Tu donnes aux Latins leur grande âme commune.*

Le jour où nous abandonnerions le latin, nous aurions perdu notre âme et nous n'aurions plus qu'à flotter, comme des épaves, entre le bloc anglo-saxon, le bloc slave et le bloc chinois. La raison, c'est que le français, c'est du latin, du latin en marche, du latin évolué. Seul le latin peut nous donner la pleine et parfaite intelligence de notre langue; seul il peut nous la conserver dans son intégrité et sa pureté premières. "Le latin," disait spirituellement Rémy de Gourmont, "c'est le chien de garde du français." C'est donc par notre fidélité au latin que nous demeurerons des Latins, non peut-être par le sang qui coule dans nos veines, parce qu'il n'y a rien de tel qu'une race latine, mais par la participation aux trésors de la civilisation latine, qui est une réalité bien vivante. C'est ainsi, comme l'écrit encore Mgr Calvet, que "les Canadiens, malgré la séparation et à travers toutes les tribulations de leur histoire, sont restés des Français par leur fidélité à la langue de leurs pères."

Agir ainsi, c'est pour nous rester fidèles à nous mêmes, à notre vocation historique, et c'est là sans doute, notre premier devoir, mais c'est, en même temps, servir les autres et l'humanité. C'est ici que le mot "humanitas" prend tout son sens. Charles Maurras, qui, malgré ses fautes et ses torts, est peut-être l'un des plus grands humanistes de ce siècle, écrivait ces lignes qui résument admirablement ma pensée sur ce point: "Je suis Romain, parce que si je ne l'étais pas, je n'aurais à peu près plus rien de français. Je suis Romain dès que j'abonde en mon être historique, intellectuel et moral. Je suis Romain dans la mesure où je me sens homme. Par ce trésor dont elle a reçu d'Athènes et transmis le dépôt, Rome signifie sans conteste la civilisation et l'humanité. Je suis Romain, je suis humain, deux propositions identiques."

* * *

Les humanités gréco-latines garderont éternellement la vertu de former "le citoyen du monde", selon le mot fameux de Socrate. En développant toutes les facultés intellectuelles dans une hiérarchie harmonieuse, elles rendent leurs adeptes aptes à comprendre le monde, plus spécialement notre monde occidental, aptes, aussi, à penser et agir selon les traditions humaines les meilleures. A ce point de vue, aucune connaissance technique ne peut se comparer aux humanités. Mais cela ne suffit pas à constituer un humanisme intégral. L'éducation a aussi pour fonction essentielle de former le citoyen d'une patrie particulière. Malheur à une éducation qui, par faute de plonger ses racines et de s'alimenter dans le sol national, contribuerait plutôt à déraciner, à dénationaliser les cerveaux. C'est ce danger que Maurice Barrès, il y a une vingtaine d'années, dans son roman *les Déracinés*, signalait aux jeunes Français. La leçon vaut également pour nous. Et voici le second élément essentiel de notre humanisme.

La Providence nous a donné pour habitat le plus beau et le plus riche pays du monde. Nos pères y ont ajouté le fruit de leurs durs labeurs. Ils y ont élaboré une histoire qui ne le cède en grandeur à nulle autre. Cette terre, ils l'ont baignée de leurs sueurs et souvent réchauffée de leur sang. Ils y ont créé des Institutions où la liberté et les droits les plus sacrés de l'individu ont pu fleurir et s'épanouir magnifiquement. Cette terre bénie a gardé sa jeunesse et elle est demeurée telle qu'elle apparut aux premiers découvreurs, "cette part du monde toute nouvelle et fraîche comme une étoile qui a surgi de la mer et des ténèbres," ainsi que l'a écrit Paul Claudel.

Les sociologues nous enseignent que "ce qui fait une civilisation, c'est la rencontre des possibilités de l'homme et de celles de la nature." (Delos) Elle est le fruit de l'effort conjoint de la nature et de l'homme. En d'autres termes et pour employer un exemple typique, le miel de l'Hymette entre pour sa part dans la civilisation des Grecs; les eaux de la Méditerranée dans celle des Romains; pourquoi ne pas dire le sirop d'érable, le fleuve Saint-Laurent dans celle des Canadiens?

Vous voyez où je veux en venir. Nous ne resterons nous-mêmes, nous ne persévérerons dans notre être historique, nous n'élaborerons une civilisation qui soit authentiquement nôtre, que si nous commençons par puiser chez nous, que nous habitons en Nouvelle-Angleterre ou dans la province de Québec, les éléments essentiels dont doit se composer notre culture, notre humanisme. Ce sont nos traditions, notre histoire, notre incomparable nature que notre civilisation doit refléter, dont elle doit se colorer, s'imprégner, se vivifier.

Prenons seulement un aspect de cette question: celui de l'art et de la littérature. Nous avons mis bien du temps à comprendre qu'ils devaient jaillir du frémissement des choses de chez nous, exprimer notre âme à nous et s'accomplir sous le signe de notre esprit, de notre tempérament, de notre génie à nous. Nous avons été lents à le comprendre, mais je suis heureux de proclamer devant vous, ce soir, que depuis quelques années, un progrès immense s'est accompli, au Canada français, dans la bonne direction. Je crois qu'on peut affirmer que, dans le seul domaine de la littérature, il y a maintenant telle chose qu'une critique canadienne, qu'un roman canadien, qu'une poésie canadienne, qu'un drame canadien. Et quand je dis "canadien", je veux dire: écrit par des Canadiens et sur des sujets canadiens. Je veux dire, aussi, que dans ces différents genres, nos oeuvres ont atteint une perfection, soit par la vertu de la forme, soit par la valeur du contenu, qui les fasse entrer dans le courant des grandes oeuvres humaines. Je ne mentionnerai pas de noms, sauf un peut-être, je veux dire M. Gratien Gélinas, qui semble bien avoir trouvé la formule ou, du moins; une des formules du théâtre national. Dans une conférence qu'il a faite récemment à Montréal, s'expliquant sur sa conception d'un théâtre canadien, il disait: "C'est dans le génie français que notre personnalité collective a puisé ses caractéristiques les plus évidentes, mais on ne saurait nous taxer d'ingratitude, si nous voulons maintenant vivre notre propre vie intellectuelle, selon nos aptitudes et nos moyens à nous. Le fils devenu adulte a le droit et le

devoir de quitter les jupes de sa mère, fût-elle la plus belle, la plus intelligente et la plus cultivée." Monsieur Gratien Gélinas exprimait par ces paroles les aspirations de la plupart de nos écrivains. Il est sûr que toute notre vie artistique s'oriente dans cette direction. C'est la meilleure preuve, le meilleur signe de la vitalité de notre culture, qui devient et doit devenir de plus en plus autonome et nationale. La branche est devenue un arbre, selon la comparaison chère à M. Etienne Gilson.

Ce besoin de tonifier dans notre vie intellectuelle et artistique le sentiment national ne doit pas nous conduire à des réactions exagérées, comme serait, par exemple, le mépris insolent et un peu enfantin à l'égard de la littérature française. Nous estimons que cette littérature est notre patrimoine à nous, autant que celui des Français de France. De même, ce que nous produirons de meilleur ira s'incorporer, pour l'enrichir, au patrimoine commun. L'histoire comparée des littératures nous révèle que presque toutes les nations civilisées ont subi avec avantage l'influence intellectuelle de la France. Pourquoi ne serait-ce sans profit que pour nous? La communauté de sang, de tradition, de langue nous invitent, au contraire, à collaborer, l'ère de la tutelle étant définitivement close. Ce que je viens d'affirmer au sujet de la littérature est pareillement vrai de l'art et de toutes les autres branches de nos activités intellectuelles.

Voilà dans quel esprit doit s'opérer la nationalisation de notre culture. Plus elle portera profondément imprimé le sceau de nos patries respectives, plus aussi elle sera humaine et universelle.

* * *

Cette éducation classique et nationale dont je viens de vous parler, doit nécessairement maintenir et fortifier ses liens avec la tradition chrétienne, si nous ne voulons pas voir se dissocier les éléments essentiels dont se compose notre humanisme occidental.

Et, d'abord remarquez bien que, chez les Grecs et les Latins de l'antiquité, ainsi que l'a démontré Fustel de Coulanges dans son grand livre *la Cité antique*, c'est le principe religieux qu'on trouve à la base de l'édifice familial et social. Tout convergeait vers la religion et vers le culte des ancêtres pratiqués, à l'origine, au foyer domestique. Le même principe a continué d'agir, quand les familles s'unirent pour former des tribus, les tribus des cités, les cités des états.

Quelque chose d'un peu différent s'est produit pour notre civilisation occidentale. La religion n'a pas été seulement le support des institutions; elle en est devenue la substance même. Cette civilisation consiste, en effet, en une admirable synthèse d'éléments philosophiques et esthétiques empruntés à l'antiquité et que le christianisme a filtrés et incorporés à sa propre substance. Il a fallu de longs siècles pour que cette synthèse s'opérât. A l'origine, les Pères de l'Église appuient sur la sagesse antique tous leurs efforts pour prêcher la sagesse de l'Évangile; plus tard, les grands scolastiques, saint Thomas d'Aquin à leur tête, intègrent à la philosophie chrétienne l'essentiel du savoir antique; puis

Dante, le premier des modernes, comme on l'a qualifié, donne, dans son oeuvre immortelle, à cet humanisme chrétien une éclatante et définitive expression. Après lui, on peut dire que la synthèse est faite, et on ne peut plus parler de civilisation, de culture occidentales, sans introduire dans cette notion ou dans cette définition l'idée chrétienne, la morale et le dogme chrétiens. En d'autres termes, on ne peut plus penser, agir, comme si le Christ n'était pas venu. C'est dans la lumière du Christianisme que Dante, après avoir franchi les cercles de l'enfer et du purgatoire et être parvenu au seuil de l'Empyrée, a contemplé cette merveilleuse synthèse qu'il avait lui-même travaillé à construire. Il vit, reliés par l'Amour, en un volume unique, tous les feuillets de la science épars dans l'univers. C'est alors qu'il a jeté ce cri, le plus émouvant qu'il y ait dans la *Divine comédie*, qui abonde, pourtant, en traits sublimes :

*A cette profondeur, je vis incorporés,
Reliés par l'Amour en un volume unique,
Tous les feuillets épars dans l'univers,
Les accidents, les substances, leurs modes,
Comme fondus ensemble, et de telle façon,
Que tout ce que j'en dis n'est que faible lueur.
Je vis de leur noeud la forme universelle,
L'on devient, devant cette lumière,
Tel qu'on ne saurait jamais se résigner,
Pour aucune autre vue, à se détourner d'elle.*

Vous le voyez, il s'est produit ce phénomène, peut-être unique dans l'histoire des civilisations, que la partie qui s'était appuyée sur les autres pour naître et se développer a fini par les absorber toutes et par constituer, à elle seule, à peu près tout l'édifice, si bien qu'on peut affirmer, en toute vérité, que notre civilisation occidentale sera chrétienne ou bien elle ne sera pas du tout.

Au cours de l'histoire, des tentatives tantôt violentes, tantôt perverses ont été faites pour dissocier les éléments dont se compose cette synthèse. Les Encyclopédistes du 18^e siècle, notamment, ont cru et prêché que par la raison seule l'homme pouvait atteindre la vérité, satisfaire toutes ses aspirations et guérir toutes ses souffrances. Vous savez à quelles aberrations sanglantes ces théories ont abouti. Sur les autels souillés et profanés du vrai Dieu, on adora une fille de rue, soudainement promue déesse de la Raison, tandis qu'à côté, la guillotine coupait les têtes raisonnables.

Au 19^e siècle, l'hérésie change de nom et de sexe et la déesse de la Raison doit céder sa place au dieu de la Science. Il n'y avait, alors, de vérité que ce que l'on pouvait prouver scientifiquement. La Science, avec une majuscule, n'était pas tout à fait encore le dieu du présent, mais elle était sûrement en train de devenir, disait-on, le dieu de l'avenir. Je pense à ce triste temps, pas si lointain et dont quelques débris traînent encore dans des cerveaux démodés, où le dieu de la Science, comme jadis le Minotaure, dévorait le tribut annuel des jeunes gens qui se

présentaient aux portes des lycées et des Universités de France. Brunetière, Huysmans, Rimbaud, Verlaine, Claudel, Alain-Fournier, Jacques Rivière et beaucoup d'autres nous ont dit les désespoirs de cette époque, que l'un d'eux a comparée à une saison en enfer.

Heureusement, toutes ces théories ont fait faillite, le bon sens a repris ses droits. Naguère encore, les plus grands savants contemporains, dans une enquête conduite par le journal parisien le *Figaro*, en venait à la conclusion qu'entre la science et la religion, il n'y a pas de conflit, la science ayant pour mission de répondre à la question *comment?* et la religion, à la question *pourquoi?* Je mets en fait que le rôle de l'éducation c'est, précisément, de fournir aux jeunes gens les moyens de répondre aux deux questions à la fois.

Depuis, nous sommes entrés dans l'âge atomique et quelque chose d'étrange se produit: la science tremble d'effroi devant ses propres découvertes. Elle ne peut plus demeurer isolée dans son orgueil et elle cherche à s'appuyer sur quelque chose de plus grand qu'elle et qui est la conscience humaine. La science s'accroche à la conscience pour légitimer ses applications. C'est là tout le sens du discours que Winston Churchill prononçait ici même à Boston, le 31 mars dernier, sous les auspices du *Massachusetts Institute of Technology*, et dont je détache cette phrase significative: "The flame of Christian ethics is still our highest guide. To guard and cherish it is our first interest, both spiritually and materially." On ne saurait mieux dire, à condition de ne pas confondre les intérêts de la civilisation occidentale avec ceux de l'Empire britannique.

Placée dans cette perspective, la fonction éducatrice de l'Eglise apparaît nettement aux esprits non imbus de préjugés vieillots. Sans doute, son rôle primordial est d'ordre surnaturel, mais elle ne peut le séparer de son rôle civilisateur. L'Eglise conduit les âmes à Dieu, mais en leur faisant accomplir pleinement leur destinée humaine et terrestre. C'est pourquoi elle n'a jamais cessé de promouvoir par tous les moyens les arts, les sciences, les lettres. On peut même affirmer, sans conteste, que c'est elle qui les a fondés. C'est elle, notamment, qui, dans le haut moyen âge, a défendu contre les barbares les trésors culturels du monde occidental et leur a ménagé dans son sein un refuge unique et sûr. C'est elle qui a bâti, soutenu et dirigé les premières universités, ces officines de la sagesse, afin de conserver, accroître et perfectionner les conquêtes civilisatrices de l'homme. Aujourd'hui encore, elle est aux avant-postes pour défendre les trésors culturels de l'humanité, réalisant cette prophétie qu'énonçait naguère le plus célèbre des humanistes américains, Irving Babbitt: "Si certaines conditions, qui sont déjà partiellement apparentes, se réalisent, il se peut que l'Eglise catholique reste la seule institution dans l'occident sur laquelle on puisse compter pour défendre la civilisation." Je ne saurais trouver une meilleure conclusion à tout ce que j'ai voulu vous dire sur ce point. Voilà ce que j'entends par le troisième et suprême élément qui entre dans la composition de notre héritage culturel.

Bien des signes nous avertissent que ces temps prévus par Babbitt sont maintenant arrivés. J'ai le ferme espoir que cette puissante pyramide que je vous ai décrite résistera aux formidables assauts qui se préparent contre elle. Si les civilisations sont mortelles, comme le voulait Paul Valéry, elles ne le sont que par la faiblesse, l'ingratitude et l'imprévoyance des hommes qui en ont joui et profité. Je trouve trop de virtualité et de dynamisme dans notre passé et dans notre présent pour douter de l'avenir. C'est cette espérance que je vous laisse comme le meilleur témoignage de l'affection, de la fierté et de la gratitude que vos frères de la Province de Québec nourrissent à votre endroit.

LES FETES
du
CINQUANTENAIRE

Allocution de Me Eugène Jalbert

Président de la Société

M. le Premier Ministre
Msgr Maurault
Invités d'honneur
MM. les Membres du Clergé
Mesdames — Messieurs

Que ma première parole soit d'abord une parole de bienvenue et de gratitude à l'adresse de notre hôte d'honneur et de son épouse pour avoir si généreusement et si gracieusement accepté notre invitation de venir donner, par leur présence, le brillant éclat que tous nous désirions pour cette réunion. Cette bienvenue je l'adresse également à tous nos autres invités, à tous les chefs de nos sociétés nationales, au nouveau président du Comité Permanent de la survivance française en Amérique, à tous nos membres et à tous les amis et admirateurs de notre Société que je vois réunis à mes côtés et devant moi. Je vous sais profondément gré à tous de votre présence.

Normalement, l'allocution de votre président est toujours très courte et vous savez que sur ce point je n'ai jamais dérogé à la tradition établie. Cependant l'occasion extraordinaire qui nous réunit me contraint d'élargir quelque peu les cadres proportionnels de l'allocution présidentielle, au risque de lui donner les proportions d'un discours.

Ce soir, nous fêtons les noces d'or de notre Société. Elle vient en effet de compléter ses 50 ans. Dans l'existence d'un individu, 50 ans c'est, vous l'admettez, assez loin encore de la vieillesse.

50 ans, c'est je dirais l'âge de la pleine maturité. Mais pour une société qui n'offre à ses membres aucuns bénéfices matériels et qui, au milieu d'une population essentiellement anglaise de culture et de sentiment, s'applique à conserver intacts les traits et les caractéristiques de sa personnalité française, 50 ans d'existence, c'est un évènement qui mérite d'être signalé. Aussi bien, avons-nous la naïve audace de penser que la présence à cette fête du Très Honorable Premier Ministre du Canada est un témoignage aux mérites de notre Société, si modestes qu'ils soient, et à la mémoire de ses fondateurs.

Un cinquantenaire rappelle toujours des souvenirs. L'homme de cinquante ans se sent porté à méditer sur ses ambitions et ses illusions de jeunesse. Les époux cinquantenaires se plaisent à se revoir comme prolongés dans leurs enfants et leurs petits-enfants, surtout dans leurs traits et leurs qualités, quand souvent ce n'est qu'un jeu de mirage provoqué par la magie du souvenir. Et l'on pourrait multiplier ainsi les exemples.

De même en est-il d'une société. L'arrivée au cinquantenaire évoque aussitôt tout un monde de souvenirs et tout particulièrement le souvenir de ses fondateurs.

Qui furent les fondateurs de notre Société? Que furent-ils? Etaient-ils nombreux?

Il est difficile d'établir avec précision qui le premier conçut le projet de fonder notre Société. Il est certain toutefois que celui qui convoqua la réunion préliminaire, tenue au Parker House, à Boston le 30 mai 1899, fut l'avocat J. Henri Guillet, de Lowell. Cette réunion fut suivie d'une autre qui se tint au même endroit le 4 septembre de la même année et à laquelle on adopta les statuts de la nouvelle société et fit l'élection du premier bureau. L'avocat Guillet en fut le premier président.

Combien, soit par leur présence, soit par leur adhésion donnée par écrit et inscrite aux archives, combien participèrent à la fondation? Ils étaient quarante-quatre (44).

Le premier bureau était ainsi constitué:

Président: Me J.-Henri Guillet (Lowell)

V.-président: M. Paul-A. Primeau (Cripple Creek, Col.)

Secrétaire: Me Alphonse Gaulin (Woonsocket)

Trésorier: Dr Omer Larue (Putnam)

Conseillers: Me Hugo-A. Dubuque (Fall River)

Me Emile-A. Tardivel (Manchester)

Dr Chas.-J. Leclair (Danielson)

et M. Auguste-H. Jean (Lowell).

Déjà, dans cette courte liste d'hommes qui ne sont plus, les hommes de mon âge et les moins vieux qui connaissent l'histoire de nos premiers efforts d'établissement, ont vite reconnu des chefs ardents et vaillants d'autrefois. GUILLET, ancien zouave pontifical et le farouche revendicateur des droits de notre langue chez les Forestiers! DUBUQUE, à l'esprit tenace et au verbe d'airain devant les assimilateurs, le tribun parlementaire à l'assemblée législative du Massachusetts! LARUE et LECLAIRE, dont la fidélité aux origines et l'ardeur infatigable dans la lutte pour la conservation de notre patrimoine national ont laissé, dans l'histoire des F. A. du Connecticut, comme des souvenirs de légende. Les noms de ces hommes claquent encore aujourd'hui comme des étendards fouettés par le vent et battus par la mitraille.

Je cède à la tentation de vous citer quelques autres noms: Les frères Bélisle, Félix, Alexandre, Eugène (Worcester) et Hector (Fall River); le docteur Auguste-A. Brien (Manchester); Félix Gatineau (Southbridge); Me Henri-T. Ledoux (Nashua); Charles Gauvin, Aram Pothier et Adélar Archambault (Woonsocket); le Major Edmond Mallet (Washington, D. C.); le curé F.-X. Chagnon (Champlain); Edmond de Nevers (Paris); Me F.-X. Belleau (Lewiston); Godfroid de Tonnancour (Fall River).

A quelques exceptions près, tous ces hommes furent les contemporains de Ferdinand Gagnon et nombre d'entre eux furent ses compagnons de lutte pendant quinze ans.

A l'époque de notre fondation, Gagnon était dans la tombe depuis à peine treize ans. La grande émigration du Canada touchait à sa fin. Ballottés pendant plus de 25 ans entre le désir de retourner au Canada et la tentation de rester aux États-Unis, les Canadiens-français avaient

enfin secoué leur indécision et pris la détermination de plonger définitivement leurs racines dans le sol de la patrie nouvelle. Ce fut le commencement d'une campagne intense de naturalisation. Et dans la suite, petit à petit, nos grandes institutions paroissiales sortirent de terre sous la rosée du dévouement et du sacrifice, se multiplièrent et prirent la solidité et la permanence de l'airain. Petit à petit aussi, le Canadien-français se transforma. Et un jour vint où il crut devoir se donner une nouvelle désignation et s'appeler "Franco-Américain". "Franco-Américain", c'est-à-dire, un Américain, doublé en valeur par l'apport de la langue et de la culture françaises. A ses yeux et dans son âme, cette désignation nouvelle n'était pas une trahison ou encore une rupture avec le passé, mais une adaptation à des conditions d'existence nouvelles.

De cette fournaise ardente où l'âme de nos devanciers trouva la trempe des conquérants, sortirent deux grandes mutuelles:—l'Association Canado-Américaine, fondée en 1896, et L'Union Saint Jean-Baptiste d'Amérique, qui prépare des fêtes grandioses pour célébrer ses noces d'or le 7 mai prochain. Notre société est, elle aussi, une manifestation de cette volonté de survie que l'on trouve à la base de toutes les grandes décisions prises par nos pères. Certes, la conservation de notre héritage français par la mutualité s'imposait d'urgence. Mais pour accoter l'âme de notre peuple il devenait urgent au même degré de fortifier l'esprit. Et le moyen de ce faire c'est par l'histoire qui, à nos yeux, est le moyen le plus simple et le plus efficace de motiver et de légitimer chez les jeunes nos revendications ethniques, nationales ou culturelles.

Il convient donc qu'en ce grand jour nous rendions publiquement un tribut d'hommage et de reconnaissance à nos fondateurs, et ce tribut je le dépose pieusement aux pieds du Divin Fondateur à qui revient toute humaine gratitude.

Trois des fondateurs ont survécu. L'un, Charles Gauvin, âgé de près de 90 ans, et démissionnaire depuis des années, achève ses jours à Montréal. Les deux autres seuls survivants sont restés fidèles à leur première adhésion. Ils sont avec nous ce soir. Nous les avons placés à la table d'honneur pour que vous puissiez les contempler à loisir. Ce sont M. Hector-L. Bélisle, ancien surintendant des écoles publiques de Fall River, et M. Henri-T. Ledoux, de Nashua, avocat, banquier, ancien président général de L'Union Saint Jean-Baptiste d'Amérique, officier de la Légion d'Honneur et Docteur d'honneur en droit de l'Université Laval. J'invite ces jeunes d'il y a 50 ans à se lever pour recevoir les applaudissements que vous voudrez bien ne pas ménager.

Vous serez peut-être intéressés de savoir qui furent les présidents de notre Société. Me Guillet, je vous l'ai dit déjà, fut le premier. Lui succédèrent dans l'ordre où je les nomme, Me Hugo-A. Dubuque, Me Joseph Monette, le Dr Armand-J. Bédard, sous le règne duquel la Société connût son âge d'or, Me Wilfrid-J. Lessard, le Dr Ubalde Paquin . . . et moi-même. Soit, au total, cinq avocats et deux médecins.

Mais ne vous laissez pas décevoir par cette disproportion des chiffres. Pris dans leur ensemble les cinq avocats ont occupé la présidence pendant onze ans seulement, tandis que les deux médecins remplirent ces fonctions pendant 39 ans, dont 26 ans au crédit du Dr Bédard.

Trois autres officiers ont également bien mérité des membres. D'abord, M. J. Arthur Favreau qui servit au secrétariat pendant 34 ans, six ans dès les débuts comme adjoint et vingt-huit ans comme secrétaire. Il mourut à son poste. Le deuxième, l'avocat GUILLET, occupa la présidence pendant 3 ans et eut charge du trésor pendant 23, soit en tout 26 ans de services.

Le troisième est le juge Eno, notre trésorier actuel. Il est en fonctions depuis 18 ans. Le juge Eno est une belle âme. Depuis qu'il est au poste de trésorier il a été le principal artisan des succès de nos réunions. Comme il prend sa retraite à la clôture de cette réunion, je crois à propos de vous demander de lui témoigner par vos applaudissements le bien que vous pensez de sa personne et la reconnaissance que vous ressentez pour ses longs états de service.

Pour la durée des services qu'ils ont rendus, il appert donc que si les médecins ont eu soin de la tête pendant 37 ans, les avocats ont eu la surveillance des finances pendant 41 ans. Les deux professions ont donc lieu de se louer, l'une d'avoir prévenu l'hémorragie au cerveau de la Société et l'autre, l'hémorragie à sa caisse. Mais je crois vous entendre vous écrier: "Trève! Assez!" C'est bien, je m'arrête. Je ferme notre vieux bouquin, ayant conscience tout de même d'avoir omis de jolies et d'intéressantes choses. Si j'ai quelque peu piqué votre curiosité, achetez le volume des "40 ans de la Société", lisez-le, et vous connaîtrez au moins les quatre-cinquièmes de notre histoire.

Je veux terminer par une expression d'espoir en l'avenir. Notre société est prospère. Notre caisse est florissante. Notre conseil d'administration est très compétent et bien que nous prenions notre retraite, monsieur le trésorier et moi, vous gardez au secrétariat un homme de grande valeur, une compétence non seulement en médecine mais aussi en histoire, et une âme extrêmement dévouée à notre Société. J'ai nommé, pour ceux qui ne sont pas de la société, le docteur Gabriel Nadeau. Avec l'aide du docteur Nadeau le nouveau président trouvera le fardeau que je lui cède très léger à porter et la conduite de nos affaires d'entreprise douce et facile. A toutes fins utiles, c'est le voeu que je formule et la grâce que je lui souhaite.

Présentation de M. St-Laurent

Depuis sa fondation, notre Société a reçu à ses réunions la visite de nombreux et éminents conférenciers, tant laïques qu'ecclésiastiques, qui nous vinrent de France, du Canada et de ce pays. Ce n'est pas, vous en conviendrez, le moment de faire la revue, même abrégée, de ces conférenciers et encore moins de leurs travaux. Tous étaient, à n'en pas douter, des personnalités remarquables, soit dans le domaine des lettres ou des sciences, soit dans le domaine de l'histoire. L'on n'a qu'à se rappeler la conférence du très regretté Cardinal Villeneuve sur le "Fait français en Amérique" pour se rendre compte de la valeur et de la haute qualité des travaux qui furent présentés à nos assemblées.

Celui que nous recevons aujourd'hui ne se pique pas, je crois, d'être un professeur ou un conférencier de métier. Et cependant j'ai la con-

viction que son nom et sa conférence ajouteront un anneau d'or à la longue et brillante chaîne de conférenciers dont les noms ornent nos archives avec tant d'éclat.

Monsieur St Laurent a été toute sa vie, du moins jusqu'à ces toutes dernières années, essentiellement un avocat. Il connut très tôt les grands succès qui le hissèrent au premier rang de sa profession.

La nature l'avait richement doué des dons du cœur et de l'esprit et sa formation classique et universitaire le prédisposait et le destinait à tenir un rôle éminent dans sa profession. D'autre part, ses attaches de famille que les succès de l'étude professionnelle n'avaient en aucune façon affaiblies se dressaient pour ainsi dire comme un mur contre toute attraction étrangère.

C'est dire que rien dans la conception que l'on a ou que l'on se fait de la politique ne pouvait l'attirer. Et cependant en 1941 lorsque la mort vint ravir M. Lapointe, Ministre de la Justice, à l'affection des siens et à l'admiration de ses compatriotes, monsieur St Laurent accepta l'invitation du Premier Ministre d'alors, monsieur MacKenzie King, d'entrer dans son cabinet et de prendre à sa charge la succession de monsieur Lapointe. Et cependant encore lorsque monsieur King lui-même prit sa retraite en 1948, monsieur St Laurent fit le second pas et accepta de prendre dans ses propres mains la direction de son parti et les rênes du gouvernement. Et aujourd'hui, quelques mois à peine après avoir remporté le plus grand triomphe électoral dont fasse mention l'histoire politique canadienne, monsieur St Laurent porte sur ses épaules le lourd fardeau de l'administration des affaires de son pays.

Quels motifs pouvaient donc porter monsieur St Laurent à dire presque un adieu aux joies indéfinissables de la vie de famille et à sacrifier l'aisance matérielle que lui assurait sa profession pour se livrer aux incertitudes, aux ingratitude et aux travaux ardu et souvent tuants de la politique? Les honneurs? Non, certes, car le vide que l'on y trouve ne pouvait avoir d'attrait pour lui. La fortune? Encore moins, car l'homme intègre n'entre point au service de son pays pour y chercher fortune. N'eût-il qu'à se baisser pour la trouver toute prête à se donner, qu'il la foulerait aux pieds pour cette raison, que donnait un jour le grand Berryer, que justement il lui faudrait s'abaisser pour la cueillir.

Qu'est-ce alors?

Je crois, mesdames et messieurs, que le seul motif qui pousse M. St Laurent à entrer dans la vie publique c'est qu'il y voyait une occasion de servir son pays et qu'il croyait être de son devoir de répondre à l'appel qui lui en était fait. Aussi bien, si à l'instar des évêques les premiers ministres avaient des armoiries, sur celle du Premier Ministre actuel du Canada j'inscrirais cette devise: "Servir par devoir".

Le Canada vit en ce moment des jours mémorables. L'avènement de M. St Laurent au poste de Premier Ministre porte les signes d'un grand événement historique. En effet, la première parole de M. St Laurent devant la Chambre Parlementaire fut de proclamer que le Canada était une nation majeure et donc indépendante. Et joignant le geste à la parole, il faisait aussitôt décréter l'abolition des appels au Conseil

Privé d'Angleterre ainsi que la rupture de tous liens constitutionnels avec le Parlement Britannique.

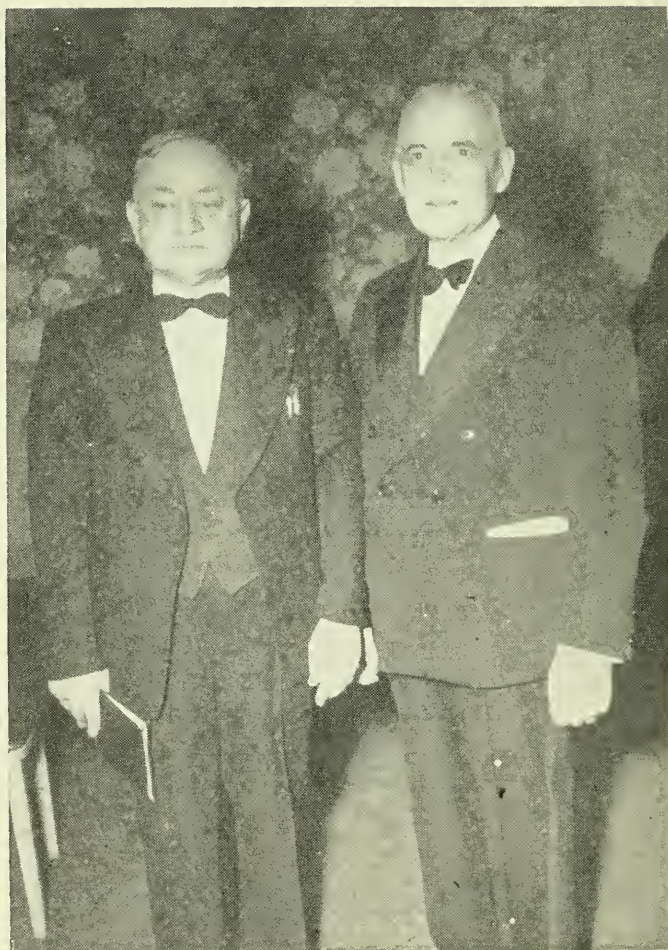
Pour poser ce geste et prendre cette décision au Parlement il fallait au Chef du gouvernement un courage extraordinaire, car l'esprit colonial n'est pas complètement éteint au Canada. Monsieur St Laurent cependant eut ce courage. Et si la modalité de régler le problème constitutionnel est une question très discutée, ses adversaires lui accordent très volontiers leur respect et leur admiration pour son attitude énergique, courageuse et sincère.

Homme de devoir, homme de courage, homme public intègre, tel apparaît M. Louis St Laurent, aux yeux des étrangers comme de ses concitoyens du Canada.

Tout cela, Monsieur le Premier Ministre, pour vous dire que les Franco-Américains, au nombre de plus d'un million de descendants canadiens-français établis dans les six états de la Nouvelle Angleterre et représentés à cette réunion par les hauts dignitaires de leurs sociétés nationales, vous ont en très haute estime et qu'ils ressentent pour vous une profonde admiration. Tout ceci pour vous dire encore que s'il vous a plu, lors des fêtes de leur Centenaire à Worcester, de leur dire dans votre télégramme que vous voyez en eux comme le symbole de l'amitié qui existe entre le Canada et les Etats-Unis, eux en retour se plaisent à voir en vous comme l'expression la plus heureuse et la plus vivante de la bonne entente qui doit régner entre les deux grandes races de votre pays s'il doit, comme nous le désirons tous avec vous, réaliser un jour ses éternelles destinées.

Permettez maintenant, avant de vous céder la parole, que j'adresse quelques mots à votre épouse.

Madame St Laurent, vous avez eu l'amabilité d'accompagner votre mari et de prendre ce repas avec nous. C'est un très grand honneur que vous nous faites, honneur auquel nous sommes très sensibles et pour lequel nous vous sommes profondément reconnaissants. Il ajoute à l'éclat qu'apporte à cette réunion de nos noces d'or la présence de l'illustre homme d'Etat qui s'honore d'être votre époux. Gardez l'assurance que votre propre présence à ce dîner de famille franco-américaine laissera dans tous les coeurs un souvenir chaud comme le soleil du midi et impérissable comme le plus précieux marbre d'Italie.



M. Louis Saint-Laurent, Premier Ministre du Canada, et Me Eugène Jalbert, Président de la Société. (Obligeance de M. Lucien Sansouci, directeur du Phare).

Discours de l'honorable M. Louis Saint-Laurent

Premier Ministre du Canada

Je voudrais, en tout premier lieu, adresser mes remerciements au président et aux directeurs de la Société Historique Franco-Américaine.

J'apprécie à sa juste valeur l'honneur qui m'est fait; je sais que je le dois au poste que j'occupe plutôt qu'à aucun mérite personnel.

C'est tout de même plutôt à titre personnel que je suis ici ce soir puisque, contrairement au prophète, on n'est premier ministre que dans son pays!

Quoi qu'il en soit, je veux exprimer ma profonde gratitude de nous avoir donné l'occasion, à ma femme et à moi, de nous associer aux fêtes du cinquantenaire de fondation de votre société.

Votre société est née au tournant du 20^{ème} siècle.

Un demi-siècle dans la vie d'un individu, d'une société, voire d'une nation, représente une étape importante et digne d'être soulignée.

Et la période 1900-1950 a été particulièrement chargée dans l'histoire de l'humanité.

Je laisserai à d'autres, plus qualifiés que moi, le soin de vous rappeler les pages glorieuses de votre société durant cette période; je ne veux laisser à personne cependant le plaisir de vous transmettre les hommages du Canada en cette occasion.

Je le fais d'autant plus volontiers que votre société, de par le but qu'elle s'est donné et son rayonnement, a droit à l'admiration de tout Canadien. S'il y a des degrés dans l'amitié que mon pays porte aux Etats-Unis, ceux dont les ancêtres sont les mêmes que les nôtres sont plus près de nous que tout autre groupement.

Ce sont donc les félicitations de vos frères et de vos amis du Canada que je vous apporte ce soir.

Le demi-siècle qui se terminera dans quelques jours aura été l'une des époques les plus bouleversées de l'histoire.

Des empires se sont écroulés comme des châteaux de cartes; des continents ont été secoués jusqu'à leur tréfonds; des civilisations qui se croyaient immortelles se sont mises à douter d'elles-mêmes; des découvertes scientifiques ont bouleversé les données les plus élémentaires de ce qu'on croyait être la relation traditionnelle de la matière.

Mais il n'en est pas moins vrai que le progrès de la science et la facilité des moyens de communications ont donné au monde une unité et une conscience de solidarité qu'il n'avait pas avant notre ère.

Bien que le continent nord-américain ait joui d'une plus grande mesure de sécurité et de paix que les autres parties du monde, nous n'avons pu être étrangers à la marche de tous ces événements.

Un autre facteur qui a intensifié une participation à la vie des autres continents est l'influence grandissante de nos deux pays due en grande partie à la croissance de nos populations et à la mise en valeur de nos richesses naturelles.

Les Etats-Unis et le Canada ont plus que doublé leur population. Le commerce du Canada, de 380 millions de dollars en 1900, se chiffre maintenant à près de 5 milliards.

Sur le plan international, en 1900, le Canada n'était qu'une colonie de la Grande-Bretagne. Aujourd'hui, le Canada est une nation souveraine jouant un rôle de premier plan, et son influence internationale est toujours grandissante.

Ce qui différencie notre histoire de la vôtre, à cet égard, c'est que notre passage de l'état d'une colonie à celui de pays souverain s'est effectué par une évolution lente et progressive, alors que vous êtes devenus subitement pays souverain à la suite d'une révolution décisive.

Pour cette raison, il nous faut, à nous, marquer les différentes étapes dans cette marche vers la souveraineté, et, on ne peut en suivre l'évolution qu'en retraçant les événements décisifs qui nous y ont conduits.

Notre participation à la guerre de 1914 avait démontré notre capacité de jouer un rôle comme nation sur le plan international et nous a valu de participer aussi aux délibérations subséquentes pour l'établissement de la paix.

Nous sommes devenus membre de la Ligue des Nations et nous avons établi et accru nos relations directes avec les autres pays.

Ces facteurs extérieurs ont contribué au développement constitutionnel des pays britanniques et ont été cause de la déclaration, à la Conférence Impériale de Londres, en 1926, que tous les Dominions autonomes de ce qui avait été jusqu'alors un empire international étaient en fait des égaux dans un Commonwealth des nations britanniques autonomes. Le Canada avait joué un rôle de premier plan dans ces événements et à cette conférence.

Et depuis 1926, nous avons élaboré les conséquences constitutionnelles de cette décision. En 1931 le Parlement britannique a adopté une loi connue sous le nom de Statut de Westminster, pour concrétiser cette décision de 1926 et en assurer l'application complète.

C'est en 1939, au début de la deuxième Grande Guerre, que nous avons fourni la preuve la plus importante de cette autonomie nationale. En 1914, le Canada était automatiquement entré en guerre, parce que le Royaume-Uni était en guerre. En 1939, la décision de participer à la guerre a été prise par les représentants du peuple canadien dans leur propre Parlement. Ils l'ont fait parce qu'ils ont crû qu'il était dans l'intérêt du Canada de prendre une telle décision. Ils avaient le droit de décider le contraire s'ils avaient crû que l'isolationisme pouvait être sage et pratique.

C'est aussi de sa propre décision que le Canada s'est associé à votre pays dans une entente expresse de défense conjointe des deux nations.

Vous vous souvenez qu'à Kingston, en 1938, le président Roosevelt annonça que les Etats-Unis s'opposeraient à toute tentative d'aucun autre empire d'étendre sa domination sur le sol canadien. Deux jours plus tard, monsieur Mackenzie King annonçait à son tour que le Canada résisterait à toute puissance qui tenterait de se frayer un chemin à travers le territoire canadien pour attaquer les Etats-Unis.

Deux années après, en août 1940, aux jours les plus noirs de la deuxième Grande Guerre, ce furent encore monsieur Roosevelt et monsieur King qui signaient l'Accord d'Ogdensburg établissant en permanence un Comité conjoint de défense du continent nord-américain.

L'évolution du Canada comme nation souveraine s'est manifestée aussi par l'expansion grandissante de notre service diplomatique à partir de 1927, date où le Canada établissait sa première légation à Washington. Notre pays compte maintenant plus de trente missions diplomatiques dans différentes parties du monde.

Cette année, nous avons ajouté à notre population un tiers de million d'habitants et à notre pays une nouvelle province par l'union de Terre-Neuve au Canada. Cette union, l'objet de pourparlers dès 1867, au moment de la formation de la Confédération, et maintes fois depuis, a été réalisée le premier avril dernier et complète maintenant les limites naturelles et géographiques de notre pays.

Sur le plan de notre organisation intérieure nous en sommes aussi à la dernière étape de notre évolution vers la souveraineté absolue. Nous venons d'établir que les jugements de nos tribunaux canadiens ne seront plus susceptibles d'appels au Conseil privé de Londres et nous cherchons dans le moment à nous entendre sur des textes qui permettront de faire au Canada et sous le contrôle d'autorités canadiennes seules, tous amendements futurs à notre constitution tout en établissant des sauvegardes précises et sûres des droits provinciaux, et de ceux des minorités.

Personne ne nous conteste nos droits à cet égard mais pour que nous puissions les exercer nous-mêmes et chez-nous il faut que nous nous entendions sur une procédure qui comporte les sauvegardes nécessaires.

Point n'est besoin d'insister devant un auditoire de Franco-Américains sur l'importance de ces sauvegardes.

Vous savez en effet qu'il y a des aspects de notre organisation nationale qui la différencie de la vôtre. Je me permettrai d'en rappeler quelques-uns.

Il y a d'abord le fait, qu'à la différence de ce qu'a réalisé le creuset américain, le Canada reste une nation basée sur l'association, à titre d'égaux, des descendants de deux grandes races; deux races longtemps rivales et même ennemies, parlant des langues différentes, attachées à des formes différentes de cultes chrétiens et de traditions ancestrales, chacune soucieuse de maintenir et de développer son héritage culturel et pourtant non moins soucieuse de participer, dans un effort commun, au développement matériel d'un pays qui couvre la moitié d'un continent.

Nous voulons chez nous que ces doubles soucis marchent de pair.

Il y a aussi le fait que cette association qu'est la nôtre reste elle-même associée librement à un groupe d'autres nations d'un commonwealth répandu à travers le monde, mais encore centré sur la vieille Europe.

L'association au Canada de deux races a donné aux Canadiens des habitudes et des qualités qui leur permettent de comprendre et de tenir compte du point de vue des autres et ainsi parfois de jouer sur le plan

international et aux Nations Unies un rôle de médiateur, et de faciliter le trait d'union si nécessaire aux bonnes relations entre les peuples.

Notre association au Commonwealth et le fait que notre souveraineté nationale résulte d'une évolution graduelle plutôt que d'une révolution font que les Canadiens ont conservé, du moins en apparence, des relations plus étroites avec le monde européen que ne l'ont fait les Américains. D'une certaine façon, nous avons pu servir de pont entre le nouveau continent et le vieux monde — qu'on se souvienne de 1914 et de 1939.

Mais si nous avons ainsi conservé avec l'Europe des liens précieux, nous ne sommes pas des Européens.

Ceux qui ont visité notre pays ont pu facilement s'en rendre compte.

Nous sommes pays d'Amérique et nation d'Amérique. Nous avons les caractéristiques, les défauts peut-être mais des qualités aussi, la confiance, la généreuse impétuosité, les aspirations du nouveau monde.

Tout comme les Etats-Unis nous voulons sincèrement la paix dans le monde. Nous nous savons richement pourvus et nous n'avons aucun dessein agressif. Nous voudrions nous employer à développer au maximum les ressources si abondantes dont notre territoire a été comblé et nous croyons que c'est en agissant ainsi que nous pouvons le mieux augmenter le standard de vie de nos citoyens et fournir notre meilleure contribution à l'avancement général de l'humanité.

On répète souvent que le Canada n'a pas eu à passer par une révolution pour atteindre à l'indépendance, et c'est vrai. Mais il ne faut jamais oublier que durant le demi siècle qui se terminera dans quelques jours, le Canada aura participé à deux guerres mondiales et que c'est sur les champs de bataille de l'Europe en combattant pour l'indépendance des autres peuples que nous avons conquis la nôtre.

Les milliers de jeunes Canadiens qui reposent en terre d'Europe sont les soldats de notre liberté autant que ceux des vôtres qui dorment leur dernier sommeil dans le cimetière de Gettysburg.

Ces guerres ont fourni des pages glorieuses de votre histoire et de la nôtre mais elles n'en ont pas moins été des fléaux pour l'humanité, des fléaux et des calamités même pour les nations victorieuses.

Et c'est pourquoi le Canada a accepté avec tant d'empressement l'invitation de votre gouvernement de participer à la conférence de San Francisco et d'essayer encore une fois de créer un organisme qui éviterait ces fléaux et ces calamités aux générations futures.

C'est pourquoi nous avons fait des Nations Unies la pierre angulaire de notre politique internationale.

Et c'est aussi pourquoi, lorsque les organes des Nations Unies se sont avérés impuissants pour l'heure à nous donner ce sens confiant de sécurité que votre peuple et le nôtre souhaitaient avec tant d'ardeur, nous avons fourni une collaboration si empressée et si entière à la création de cet autre grand instrument de paix, le pacte Nord-Atlantique.

Je suis sûr que vous espérez comme nous au Canada, que ce pacte aura le double effet d'épargner la guerre aux nations qui en ont assumé et en remplissent les obligations et de démontrer à tous que la coopération internationale est féconde en la mesure où elle est sincère.



L'honorable M. Louis Saint-Laurent prononçant son discours, et quelques-uns des invités d'honneur. (Obligeance de M. Lucien Sansouci, directeur du Phare).

Je vous ai dit tout à l'heure que nous souhaitons une ère de paix pour, entre autres raisons, mettre en valeur pour l'avantage de tous, les ressources naturelles de notre pays.

Nous avons, en effet, au Canada, à portée de la main, sur notre propre territoire, des richesses que nous ne faisons que découvrir.

Du Labrador au Yukon notre frontière utile s'est déplacée vers le Nord. Notre pays est en train d'acquiescer une nouvelle dimension.

Le "grand nord" comme nous l'appelons chez nous est un défi lancé à chaque Canadien.

Il y a là une abondance de ressources naturelles qui enrichiront, non seulement la nation, mais les individus qui s'y attaqueront.

Ceux-ci rejoindront d'ailleurs la tradition des défricheurs, des découvreurs qui ont fait du Canada la nation qu'elle est devenue.

L'appel du lointain n'est jamais resté sans réponse.

La frontière pour nous, sur ce continent nord-américain, n'a jamais été un obstacle mais plutôt un défi.

Le fait canadien en Amérique projette donc son rayonnement dans l'avenir.

Lorsque je m'arrête parfois à penser à cet avenir, c'est à la jeunesse, à l'enfance que je pense.

Au cours de l'année qui se termine, j'ai dû faire de nombreux voyages à travers mon pays.

J'en ai visité non seulement toutes les provinces, mais je me suis arrêté dans des centaines de villages.

Et partout j'y ai vu une belle jeunesse, une jeunesse aux espérances aussi illimitées que les espaces où elle vit.

C'est à cette jeunesse qu'il faut penser, car tout compte fait, c'est la plus belle richesse de la nation. C'est pour elle que nous devons édifier si nous ne voulons pas qu'elle soit déçue de l'héritage que nous lui léguerons.

Nous voulons assurer l'avenir de nos enfants; nous prenons des mesures pour les protéger des doctrines subversives qui pourraient leur empoisonner l'esprit; nous voulons leur assurer les moyens de se développer dans des écoles et des universités de leur élection selon leur langue et leur croyance; nous voulons fouiller notre sol pour y découvrir des richesses dont ils pourront bénéficier; en même temps que nous voulons les protéger contre les attaques possibles du dehors.

Héritiers nous-mêmes de ce pays aux ressources illimitées, nous devons ajouter à cet héritage. Car notre jeunesse doit rester fière de son pays, fière de la place que le Canada détient dans le monde, fière de ses traditions et de ses coutumes, fière de son histoire et de son avenir, fière en somme de son patrimoine.

Avec les quatorze petits-enfants que la Providence m'a donnés, j'ai un peu appris l'art d'être grand-père. C'est un art auquel je retourne toujours avec joie lorsque les devoirs de mon poste me le permettent.

Et je rêve pour eux d'un monde meilleur que celui que nous, leurs parents, avons connu. Je rêve d'un monde où ils pourraient s'épanouir, se développer sans crainte des hommes ou de leurs machines. Un avion pour eux devrait être porteur de joie et non de bombes; une découverte

scientifique devrait être utilisée à leur profit et non pas à leur détriment; une idée devrait être fructueuse et non pas productive de rancœur.

Lorsque nos enfants vivront dans un tel univers, qui n'est pas du tout chimérique si tous les hommes de bonne volonté voulaient se donner la main, leur prière de chaque soir serait un hymne de remerciement au Créateur, leur Maître, au Prince de la paix.

Nous savons cependant que pour qu'un tel monde puisse s'organiser, nous devons compter sur la bonne volonté de tous.

Nous savons que celle des Etats-Unis nous est assurée.

Aujourd'hui, votre pays est devenu la plus grande puissance du monde.

Le Canada est plus grand, en superficie, que les Etats-Unis mais il n'a pas la dime de votre population, et nos ressources exploitées sont en proportion du seizième des vôtres. Nous sommes donc une nation plutôt modeste vivant à l'ombre d'une grande puissance.

Il fut un temps où on croyait ferme que les Etats-Unis devraient comprendre toutes les communautés de l'Amérique du Nord.

Je n'ai pas à vous rappeler certaines entreprises d'ordre historique durant la guerre de l'Indépendance, visant à amener le Canada d'alors et la Nouvelle-Ecosse à se joindre aux colonies qui luttaient pour leur indépendance.

Encore en 1900 l'absorption du Canada était une question qui avait gardé une certaine acuité.

C'est pourtant vers cette période que James Bryce écrivait ces lignes: "Pour ce qui est de l'intérêt définitif des deux peuples le plus directement intéressés, on peut dire que, pour le moment, les Etats-Unis et le Canada gagnent à se développer d'après des types différents de vie politique et de progrès intellectuel. Chacun d'eux peut, en élaborant ses propres institutions, avoir quelque chose à enseigner à l'autre. Déjà il n'y a que trop peu de variété sur le continent américain".

Ce sage conseil de Bryce a été suivi et nos deux peuples ne s'en sont que mieux portés.

Cette variété que réclamait Bryce existe heureusement sur ce continent aujourd'hui.

Le fait canadien en Amérique est solidement arc-bouté sur les relations tout à fait cordiales qui existent entre nos deux pays.

C'est un sujet qui vous est familier puisque vous le vivez. Il fait partie de vos affinités raciales et électives. Vous êtes, tout compte fait, l'illustration vivante de l'excellence de ces relations.

Et pourtant on comprend rarement ces rapports à l'étranger. D'aucuns croient que, parce que nous sommes les voisins d'un pays aussi puissant que les Etats-Unis, l'indépendance doit nous être inconnue. Nous ne serions que l'extension septentrionale des Etats-Unis au point de vue géographique, qu'un terrain de jeu et de chasse pour les touristes, qu'une annexe de Wall Street quant à notre économie et, tout compte fait, qu'un Etat satellite.

Le Canada aurait eu une vie politique bien éphémère si cela était vrai.

Nous aurions mis plus d'un demi-siècle à affirmer notre indépendance comme membre du Commonwealth britannique, pour ne devenir que le satellite de Washington!

Cette confusion provient peut-être en partie de groupements tels que le vôtre échelonnés tout le long de nos frontières: les Franco-Américains au sud de la Province de Québec; les concentrations de population canado-américaine dans des centres plus importants, comme à Windsor et à Détroit, ou à Vancouver et Seattle, ou alors les groupements de néo-Canadiens et de néo-Américains dans les provinces de l'ouest.

Notre frontière commune est en effet semée de traits d'union au lieu d'être semée de forteresses. D'ailleurs pour notre population, il n'y a pas de frontière; il n'y a que ce qu'ils appellent communément "les lignes".

La confusion vient également sans doute de ce que dans les deux pays nous avons à peu près le même standard de vie, des méthodes de travail et une façon de nous divertir qui se ressemblent.

Ce ne sont là d'ailleurs que des signes extérieurs d'un lien encore plus puissant qui nous unit.

C'est que nous partageons le même idéal, idéal qui prend racine dans la civilisation chrétienne et qui conditionne notre attitude devant les problèmes quotidiens aussi bien que devant les tourmentes collectives auxquels nos deux pays ont à faire face. Mais ils n'en restent pas moins deux pays solidement respectueux de la souveraineté nationale de chacun.

Arrêtons-nous un moment pour comparer l'état de nos relations avec ce qui se passe en ce moment en Europe orientale.

A la conférence de Yalta, la Russie a réclamé l'établissement de "gouvernements amis" sur ses propres frontières.

Cela se passait, il y a moins de 5 ans.

Depuis, dans tous les pays limitrophes de la Russie Soviétique, en Pologne, en Roumanie, en Bulgarie, en Tchécoslovaquie, des changements de régime se sont produits.

D'abord, ces pays sont devenus des soi-disant démocraties populaires; ensuite les partis non-communistes ont été abolis ou mis en servitude; enfin les gouvernements sont passés à la dévotion de Moscou.

Ils n'ont de liberté individuelle ou collective que celle que veut bien leur laisser la Russie.

Ils sont devenus les esclaves d'une idéologie qui ne leur appartient même pas, qui ne correspond aucunement aux aspirations des populations de ces pays, et qui détruit comme un acide corrosif les grandes richesses de vie et de culture nationales.

Le grand pays dans lequel vous vivez, plus grand et plus puissant même que la Russie soviétique, a lui aussi des "gouvernements amis" sur ses frontières mais il obtient et conçoit autrement leur amitié.

Prenons l'exemple de l'immigration entre nos deux pays: chaque année, depuis la fin de la guerre, entre 15,000 et 20,000 citoyens américains sont venus s'installer au Canada à demeure, alors qu'un nombre à peu près égal des nôtres partaient pour les Etats-Unis.

Un autre exemple: vous savez comme il est facile pour vous de venir nous voir au Canada: nous avons la même facilité pour entrer aux Etats-Unis.

Il s'agit de prendre tout simplement sa voiture, un train ou l'avion et de se diriger dans la direction qui nous intéresse.

Comme ni l'un ni l'autre de nos pays a quoi que ce soit à cacher, nous pouvons nous promener librement sur nos territoires respectifs sans aucune difficulté.

Ce sont ces concepts de la liberté individuelle, cette façon d'en faire les applications pratiques qui expliquent comment dans nos pays d'Amérique un groupement comme le vôtre peut se développer sans entraves.

Vous continuez à parler le français aujourd'hui en terre américaine, vous conservez les traditions et les croyances que vous avez apportées avec vous, parce qu'on sait que cette langue, ces traditions, cette foi sont des instruments de travail et de méditation plus appropriés à votre personnalité.

On se rend compte que votre vie sera plus pleine si vous conservez cet héritage et si vous le faites fructifier; que vous y trouvez un profit temporel et spirituel.

Comme dans l'Europe continentale, dans l'ordre historique américain, la langue française que nous parlons a de très vieux quartiers de noblesse. Les rives du St-Laurent, de même que celles du Mississippi, sont nées à la civilisation aux accents de la langue française.

Dans l'ordre culturel, nous nous abreuons à une des sources les plus vives et les plus fécondes de tous les temps. Par la langue française, nous nous rattachons au grand courant non seulement des découvertes du 16^{ième} siècle, mais nous poussons encore plus loin nos racines et rejoignons les civilisations de Rome et d'Athènes, dont la langue française est devenue l'un des principaux dépositaires.

Dans l'ordre chrétien, nous sommes les héritiers du Moyen-Age, des bâtisseurs de cathédrales, de la tourmente de Pascal, aussi bien que des grands pèlerinages contemporains.

Ce sont des valeurs non seulement que nous voulons garder puisque nous en sommes les héritiers, mais que nous voulons également faire fructifier.

Vous avez comme nous un rôle à remplir dans ce sens en terre américaine.

Tout héritage, à moins qu'on ne veuille le voir disparaître doit être mis en valeur.

Jusqu'à présent je dirai, en empruntant une expression du vocabulaire des économistes, que nous avons été plutôt des consommateurs de culture française.

Cette consommation nous a permis à vous et à nous de survivre, mais une culture qui se contente de consommer manque de vitalité; elle peut devenir stagnante. Une culture qui produit, une culture qui rayonne, par ailleurs, a dépassé le stage de la survivance. Elle convainc.

Et le respect dont on entoure une minorité est en rapport direct avec la richesse qu'elle ajoute à la nation.

Une minorité qui resterait en marge de la société où elle est établie ne donne pas son plein rendement; mais une minorité qui ajoute son propre génie, sa propre culture aux grands courants de la société dans laquelle elle vit enrichit d'autant le patrimoine commun.

Je vois d'ailleurs que c'est l'avis de votre société, puisque dans le manifeste que vous avez publié, en 1949, on lit que vous "acceptez pleinement les responsabilités et les devoirs de la citoyenneté américaine ainsi que les avantages et les profits qui en découlent".

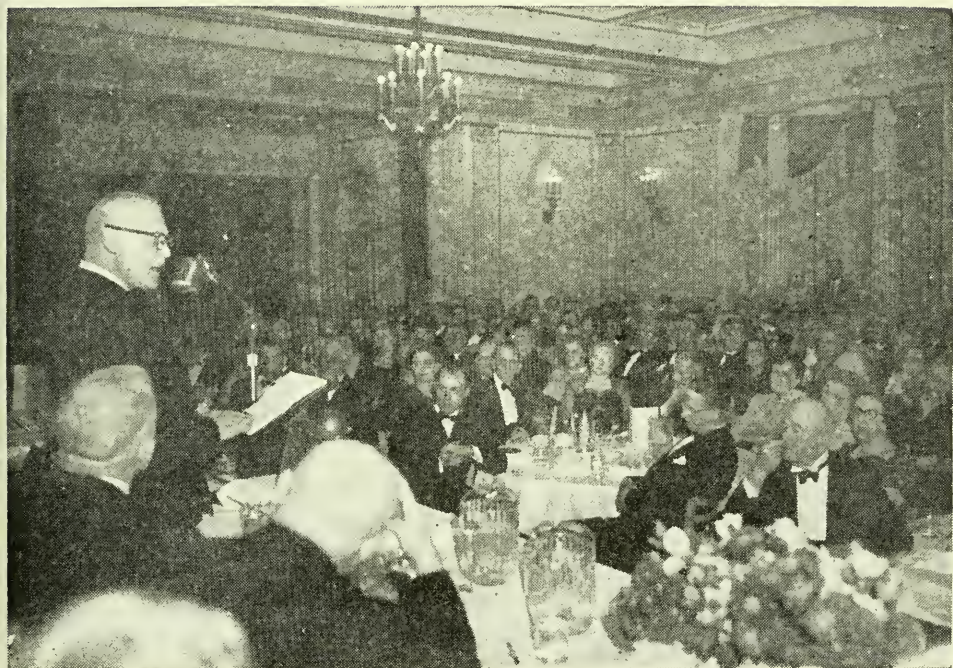
Ce patriotisme national joint au culte des traditions ancestrales nous est facile en terre d'Amérique où nous avons tous le même idéal de liberté humaine, le même respect de la personne humaine, où nos institutions reposent sur ces concepts et où la force n'est pas une fin pour l'état mais le moyen de servir la liberté de ses citoyens.

Pouvons-nous en trouver une preuve plus éloquente et plus convaincante que le spectacle du premier ministre d'un pays qui, comme moi, se rend dans un autre pays pour s'adresser à des citoyens de ce pays, librement, sur leur invitation, sans avoir à consulter le gouvernement de ce pays, sans aucune restriction ou difficulté.

Et ce qui est encore plus remarquable, c'est que je sois venu ici pour m'adresser à une société d'Américains dans une langue qui n'est pas celle de la majorité du peuple américain, une langue qui n'est même pas celle de la majorité de la population de mon propre pays, mais dans une langue que nous sommes libres de parler dans nos deux pays, parce que nos deux pays respectent la liberté, parce que toutes deux comprennent que la nation qui permet le libre développement de la personnalité humaine, le libre épanouissement de la culture, sera en définitive plus civilisée et à la fois plus forte que ces nations où l'individu n'est qu'un instrument de l'Etat.

Le but de ma causerie ce soir était avant tout de vous offrir les félicitations de la partie de la population du Canada à laquelle les membres de la Société historique franco-américaine sont liés par leur origine, mais je crois que je devrais vous féliciter encore plus pour le bonheur que vous avez, et qui est aussi le nôtre, de vivre sur ce continent américain où des groupes comme le vôtre peuvent en toute liberté grandir et se développer.

Puisse-t-il toujours en être ainsi et puisse la Société historique franco-américaine mériter et recevoir longtemps des félicitations et des vœux de longue vie aussi sincères que ceux que je vous apporte ce soir.



Une partie de l'auditoire au discours de M. Saint-Laurent.
(Obligeance de M. Lucien Sansouci, directeur du Phare).

Remerciements du Dr Ubalde Paquin

Ancien président de la Société

Monsieur St-Laurent:

Quand j'étais jeune homme, il y a déjà quelques années, j'aimais beaucoup à entendre parler un beau canadien français d'alors, un homme de belle prestance, un orateur à la langue d'argent, capable de parler également bien les deux plus belles langues que puisse parler un homme, la langue française et la langue anglaise.

La grande faucheuse le retira de l'arène politique et les canadiens français du temps se demandaient si jamais ils auraient l'honneur d'avoir un autre compatriote comme lui.

Et vous nous arrivez ce soir, pour passer quelques instants de votre temps précieux parmi nous, précisément dans ce même hôtel Vendôme où l'Honorable Wilfred Laurier, alors chef de l'opposition, était l'hôte des franco-américains à un banquet mémorable, le 17 novembre 1891.

Nous en sommes heureux, nous vous en sommes reconnaissants et nous vous en remercions profondément.

Les franco-américains mènent une vie française active dans la Nouvelle Angleterre grâce à leurs nombreuses paroisses avec leurs écoles bilingues, grâce aussi, à notre collège classique de Worcester, à nos grandes sociétés de secours mutuel nationales et à nos journaux.

Autrefois, l'immigration canadienne française nous amenait de nombreux compatriotes qui se répandaient dans tous les centres où les franco-américains vivent en grand nombre, pour attiser le feu sacré qui brûle dans nos âmes.

Aujourd'hui, l'immigration canadienne française a pratiquement cessé et nous devons compter sur nos propres forces pour maintenir intact et vivace l'héritage ancestral.

Nous désirons souvent que le Canada Français, notamment la Province de Québec, nous envoie plus souvent des hommes de votre valeur pour vivifier nos efforts de conservation française.

Les saluts de nos frères canadiens français que vous nous apportez ce soir, causent dans nos coeurs de douces émotions.

Le progrès du Canada dans tous les domaines, notamment dans sa population, sa production et son commerce que vous nous faites connaître dans votre conférence, nous remplit d'un légitime orgueil. Nous sommes heureux d'apprendre que les amitiés américaines et canadiennes sont plus profondes que jamais, pour le plus grand bonheur de nos deux pays.

La présence de Madame St-Laurent à ces agapes nous fait réaliser que le premier ministre du Canada peut avoir sa femme comme un autre.

Nous souhaitons ardemment que les deux cultures canadienne et américaine continuent de s'affirmer et grandir dans un voisinage de paix et d'amitié.

Je vous remercie chaleureusement, pour votre éloquent discours dans lequel vous vous manifestez le beau canadien français, l'homme de bel prestance et l'orateur à la langue d'argent capable de parler également bien la langue française et la langue anglaise.

MADAME ST-LAURENT

Je vous prie de bien vouloir partager le tribut d'hommage que nous offrons ce soir à votre mari. Le parfum qui se dégage de votre vie est comme le parfum qui se dégage du bouquet que l'on vient de vous présenter.

Allocution de M. l'Abbé Adrien Verrette

Président du Comité Permanent

de la

Survivance Française en Amérique

Hommage du Comité de la Survivance

à la Société historique franco-américaine

Au nombre des hommages adressés à la Société Historique Franco-Américaine à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, celui du Comité de la Survivance Française en Amérique veut être le plus empressé et sûrement le plus fraternel, car il apporte les vœux et les salutations de six millions de frères en Amérique.

Ce message d'amitié, vous comprenez combien l'un des vôtres est heureux de vous le traduire au nom de cet important organisme international qui nous unit tous dans une si étroite communion de pensée et d'action. Cette coïncidence singulière fait aussi ressortir la profonde cordialité qui lie tous les coeurs français d'Amérique par dessus les frontières politiques qui les peuvent séparer.

C'est donc de la vieille capitale française, Québec, avec son historique sanctuaire de haut savoir, Laval, qui abrite le Comité de la Survivance, que vous arrive cet hommage baigné et enveloppé de l'affection de tous les tronçons de notre mystique culturelle. Oui, et c'est de Québec que jaillit aussi pour notre société jubilaire la plus sereine comme la plus interchangeable des attestations de notre âme française. Ce gage tombe dans nos coeurs comme un baume réconfortant dont seuls nous pouvons goûter toute la délectable saveur.

La présence à cette table jubilaire du Très Honorable Premier Ministre du Canada, l'un des nôtres par la Foi, la tradition et la langue n'est-elle pas une autre éclatante preuve de la solidarité qui unit des êtres à qui la Providence a confié le même idéal spirituel de vie pour rendre service aux deux grandes patries qui se partagent notre continent. Rares sont les organismes qui peuvent réclamer d'aussi éminents symboles de secourables échanges dans la poursuite de leur haute mission culturelle.

Les cinquante années écoulées de la Société Historique Franco-Américaine sont donc en définitive la proclamation éloquente de cette préoccupation de nous fournir à nous-mêmes et à notre patrie américaine les plus utiles accents de cette civilisation incomparable que nos pères apportèrent du Québec et de la vieille France. Sur la liste des brillants ambassadeurs de la pensée française qui se sont succédés à la tribune de notre histoire, nous admirons une chaîne ininterrompue de féconds efforts, venus de France et du Canada, pour fortifier notre indéfectible souci de prolonger dans nos âmes cet inaliénable héritage des ancêtres. Quel groupe au sein de nos merveilleuses patries peut se glorifier d'avoir davantage contribué au rayonnement de ces valeurs spirituelles qui donnent la paix et l'idéal intellectuel aux hommes!

Dans son insondable sagesse, la Providence veille avec une tendresse toute maternelle sur ceux qui s'emploient à d'aussi nobles et généreuses

tâches. Nous pouvons croire avec reconnaissance que cette heure jubilaire que nous célébrons avec tant d'éclat est une forme de visible récompense pour tous ceux qui croient fermement à la bienfaisante influence de notre présence historique en Amérique et qui ont à coeur d'en perpétuer l'étrincelant rayonnement de paix et d'humanisme chrétien.

Vos archives ont accumulé fidèlement les miettes vivantes de notre histoire pour indiquer les sillons parcourus. Vous avez noté la direction d'ensemble de nos oeuvres, enregistré les pulsations généreuses qui s'en détachent et peut-être fourni à certains de nos espoirs la sève vivifiante qui leur était nécessaire par votre enthousiasme et votre zèle autour du patrimoine commun. Votre travail a été plus qu'un enregistrement. Il a été souvent un véritable apostolat, un effort animateur tant il est vrai que l'histoire, en racontant, peut devenir aussi une puissance d'action et d'inspiration.

C'est tout ce magnifique et utile travail accompli depuis cinquante ans que le Comité de la Survivance veut proclamer à sa juste valeur et dans les fondateurs et dans les vaillants continuateurs de votre société. Pour traduire davantage sa joie et son admiration, il a voulu honorer l'un de vos principaux artisans en lui décernant les insignes de son Ordre de la Fidélité Française, une distinction qui s'harmonise si bien avec votre dévouement à l'oeuvre précieuse de notre histoire.

Il y a douze ans, le docteur Ubalde Paquin, alors président de la Société Historique remettait à Mgr Camille Roy, président du Congrès de la Langue Française et par la suite président fondateur du Comité de la Survivance, la grande plaque en or, la médaille de grand mérite de la société, à l'occasion de la collation des doctorats d'honneur aux principaux apôtres du congrès dans la salle des promotions de l'Université Laval.

Aujourd'hui, c'est un autre président du Comité de la Survivance qui annonce au docteur Paquin que la plus haute distinction française accordée en Amérique lui a été décernée. C'est plus qu'un geste de courtoisie mais bien un gage indiscutable de l'étroite collaboration qui unit ces deux grands organismes consacrés à nos intérêts culturels les plus chers. La remise solennelle de cette décoration si bien méritée se déroulera à Laval lors de la prochaine cérémonie de promotion de l'Ordre.

Enfin, longue vie et succès croissant à la Société Historique Franco-Américaine. Félicitations empressées à tous ses membres et à tous ses véritables ouvriers. C'est le voeu fraternel et bien sincère du Comité de la Survivance Française en Amérique.

Documents Acadiens tirés des Archives
de l'Etat du Massachusetts

ARTHUR-L. ENO*

Première partie

No. 2

In the House of Representatives November 6th 1755.

Ordered that Mr. Gridley, Mr. Hooper and Colonel Otis with such as the Honorable Board shall join be a Committee to examine into the State of the French on board the several transports now lying in the Harbour of Boston & to report what they think proper for this Court to do thereon.

Sent up for Concurrence.

T. HUBBARD, Speaker.

In council November 5, 1755.

Read & Concurred & Joseph Pynchon & William Brattle, Esquire are joined in the affair.

Copy examined J. WILLARD, Secy.

No. 49

A Son Excellence Le Gouverneur General de la province de Massachusetts Bay de La Nouvell Engleterre et au honourable Gentilhomes du Conseile.

Nous avons pris la liberté de vous presenté cette requeste comme nous sommes en chagrin par raport a nos enfans. La perte que nous avons souffris de nos habitations et amené icy, et nos separations les uns des autre nest rien a comparé a cell que nous trouvon a present, que de prendre nos enfans par force devant nos yeux. La nature mesme ne peut souffrir cela. Si il estait en nostre pouvoire davoir nostre chois

* Ces pièces, extraites par M. le juge Arthur-L. Eno, proviennent du volume XXIII (1755-1758), intitulé "French Neutrals", des Archives de la State House de Boston, Massachusetts. Deux, les nos 2 et 49, ont été publiées dans le "Rapport concernant les Archives Canadiennes pour l'année 1905" (Ottawa, 1909, vol. II, Appendice E, pp. 138 et 146 de l'édition française). Les autres sont inédites. A leur suite se trouve un index de tous les documents de ce volume XXIII, compilé aussi par M. Eno.

nous choisirions plus tot de rendre nos corps et nos ames que destre separé deux. Cest pourquoy nous vous prions en grace et a vos honours que vous ayé la bonté dapaïser cette cruelté. Nous ne reffusons aucunement de travaillier pour lentreten de nos enfans, moyainent, que si cestoit suffent pour nos familles. Vous priant en grace que davoïr la bonté davoïr egard a nostre requeste ainsy faisent vous obligeray vostre tres humble et tres obeissent serviteurs.

at Chelmsford	JEAN LENDREY
at Oxford	CLAUDE BENNOIS
at Concord	CLAUDE LE BLANC
	CHARLE DAIGUE
	PIER LE BLANC
at Worcester	AUGUSTIN BLANC
at Andover	JAQUE ESBERT
	JOSEPH VINCENT
at Waltham	ANTOINE EBERT

No. 100

In the House of Representatives June 1, 1756.

Ordered That a Letter communicated By his Honor the Lieutenant Governor to this House, from Mr. Hanfield to his Excellency Governor Shirley Dated Annapolis Royal May 1756 be Committed to the Committee appointed to Examine ye Accounts of Charges offered to this Court for supporting ye Inhabitants of Nova Scotia lately brought into this Province &c, To Consider the same and report thereon.

Sent up for Concurrence.

T. HUBBARD, Speaker.

In Council June 1, 1756.

Read and Concurred.

THOS. CLARKE, Deputy Secy.

No. 100A

The Committee having attended the within service report as their opinion that the persons referred to in Mr. Hanfield letter to His Excellency Governour Shirley be sent to the towns of Lynn & Beverly.

Which is Humbly Submitted

SAMUEL WATTS

order

In Council June 9th 1756.

Read and accepted.

Sent down for Concurrence.

By order WM. PEPPERRELL.

In the House of Representatives June 10, 1756.

Read and Concurred.

T. HUBBARD, Speaker.

Consented to

PHIPS.

No. 106

Marblehead ss.

A List of Neutral French in this Town
This 20th day of August A. D. 1756.

1 Family	Joseph Degan Anna Degan Mary Degan Elizabeth Degan Monich Degan Peter Degan Isadore Gardeu his wife & child	3 Family	James Dentremore Margerit his wife Joseph Dentremore Margerit his Daughter Paul Dentremore Belony Dentremore Anna Dentremore Aben Dean Joseph Masnel	9
	Tot. 9			
2d Family	Peter Lander & his wife Mary Lander Martha Lander Marcy Lander Jane Lander Elizabeth Lander Sarah Lander Peter, a boy	4 Family	James Amero Anna wife James Amero Jr. Mary, his wife Tetose Amero Isador Amero Bassil Belovo Eushel Amoro	10
	Tot. 9			
Rec'd June 3d 1756	18	Recd June 5, 1756	19	

Attest

NATHAN BOWEN Overseer.

No. 140

In Council May 31, 1756.

Ordered that Samuel Watts and William Brattle Esquires with such as the honorable House shall join be a Committee to examine such Accounts of Charges as have been or may be offered to this Court for supporting any of the French Inhabitants that have been lately brought from Nova Scotia into this Province and that the Committee project some methode for easing the Province of such a Charge for the future and Report as soon as may be.

Sent down for Concurrence.

By order

WM. PEPPERRELL.

In the House of Representatives May 31, 1756.

Read and Concurred, and Mr. Welles, Thomas Foster Esquire & Mr. Paine are joined in the affair.

T. HUBBARD, Speaker.

No. 140A

In the House of Representatives June 8, 1756.

Voted that Col. Gerrish & Colonel Clap be of the Committee for the purposes within mentioned in the Room of Thomas Foster, Esquire and Mr. Paine who are absent.

Sent up for Concurrence.

T. HUBBARD, Speaker.

In Council June 8, 1756 Read and Concur'd.

THOMAS CLARKE, Dpty, Secry.

Consented to

PHIPS.

No. 142-143

The Committee appointed to examine such accounts of charges as have been or may be offered to this Court for supporting the French Inhabitants that have been brought into this Province from Nova Scotia &c having attended said service, report as their opinion that there are accounts for the support of said Inhabitants from sundry towns in this Province which are not brought in for payment, therefore that the consideration of the whole be referred to the first Friday of the next sitting of this Court, & that such towns who have any demands upon the Providence for the support or maintenance of said French Inhabitants, be directed to lodge their accounts by said time in the secretarys office.

The Committee beg leave further to report, that in their opinion special & effectual provision is allready made by an act in addition to an act making provision for the Inhabitants of Nova Scotia sent hither from that Government for the support of said Inhabitants, and that if the Justices of the Peace & Overseers of the Poor would but conform to said act & bind out to service or make provision for the support of said Inhabitants in the same manner as by law they are authorized & empowered to do when said Inhabitants, the Inhabitants of this Province, it would greatly lessen the charge the Province other wise will bear & therefore that this Court give notice that they expect a strict observance of the same.

Which is humbly submitted

Samuel Watts by order

In council June 9th 1756 Read and not accepted.

Sent down for Concurrence.

By order Wm. Pepperrell.

In the House of Representatives June 9, 1756.

Read and nonconcurrent; and ordered that the Report be accepted.

Sent up for Concurrence.

T. HUBBARD, Speaker.

No. 144

In the House of Representatives June 9, 1756.

Ordered that the Committee appointed to consider the affair of the French Neutrals so called be directed to sit forthwith & report.

Sent up for Concurrence.

Attest HENRY GIBBS, Cler. Dom. Rep.

In Council June 9, 1756 Read & concur'd.

FRA. FOXCROFT, By order.

No. 188

In the House of Representatives August 24, 1756.

Ordered, That Mr. Lancaster be of the Committee on the affair of the French Inhabitants lately sent hither from Nova Scotia in ye room of Mr. Tasker who is absent — & that the Committee be directed to sit forthwith & report as soon as may be.

Sent up for Concurrence.

T. HUBBARD, Speaker.

In Council August 24, 1756 Read and Concur'd.

THOS. CLARKE, Deputy Secry.

No. 198

In the House of Representatives August 31, 1756.

Voted, That Colonel Hale, Colonel Otis & Mr. Welles be a Committee to confer with a Committee of the Honorable Board, on the Bill passed by the Honorable Board & that passed by the House relating to the French Inhabitants of Nova Scotia lately sent hither from that Government — and report.

Sent up for Concurrence.

T. HUBBARD, Speaker.

In Council August 31, 1756 Read & Concur'd and Benjamin Lynde, Thos. Hutchinson, & Stephen Sewall, Esquires are joined in the affair.

THOS. CLARKE, Dpty. Secry.

No. 236-237

In the House of Representatives October 13, 1756.

Voted that the late French Inhabitants of Nova Scotia, now in the Towns of Charlestown and Marblehead being forty nine in all, be forthwith removed from thence to the hereafter mentioned Towns, in the following proportion, viz. to Medway 6. to Bellingham 4. To Walpole 4. to Sherburne 5. to Natick 6. to Southborough 3. to Dudley 6.

to Medfield 5. To Holliston 4. to Dracut 4. to Dunstable 2. Voted also that the Sheriffs of the Countys of Essex and Middlesex, be Directed to cause the said French Persons to be conveyed to said towns respectively, and in all things concerning them, to govern themselves by the Laws and orders of this Court, making provision for the inhabitants of Nova Scotia sent here from that Government, and that

said Laws and order, be sent to the several Towns, that they may be duly executed especially Those Paragrafs relating to keeping the said French Inhabitants in the several Towns.

Sent up for Concurrence.
THOS. HUBBARD, Speaker.

In Council October 13, 1756. Read and Concurred.

THOS. CLARKE, Dpty Secry.
Consented to PHIPS

Copy examined THOS. CLARKE, Deputy Secry.

October 19.

Ordered Jos. Badger, junior, Dep. Sher. to convey 4 to Dracut & to Dunstable 6.

Oct. 19, 1756, wrote to Mr. Sheriff Foster to send his 12 to Natick & Sherburne.

R. V.

No. 301

To his Excellenci Spencer Phips Lieutenant Governor
at Boston

No. 302

Marshfield le 5 dumois de janvier annoque Domini 1757.

A son Excellence Monseigneur le Lieutenant gouverneur de Baston; et a tous les Messieurs du Conseille &c . Cette tres humble supplication est presenté par son tres humble serviteur Charles Mius habitant du Cap Sable et de toute sa famille.

Monseigneur.

Cest avec un très grand regret que je prends la liberté dimportuner vostre Excellence, mais la necessité ou je suis reduit pour le present my ayant obligé je vous supplie de m'excuser. Nous sommes moy et ma famille pour le present reduit a la derniere extremité nayant recuë presque aucun secours de la part des habitants de plimout depuis que j'y demeure. L'on ne mat point non plus fourni de provision comme l'on avoit fait a ceux qui etoient venuë du port royal contre les ordres de vostre excellence. Cest ce qui fait que nous nous adressons a vostre Excellence et atous les messieurs du Conseille pour les supplier que l'on nous accorde les mêmes faveurs que l'on at accordées aux habitants du port royal; qui ont recuë des provisions et du bois pour l'espace de six mois. Car pourmoy et monfils nous avons faits la pesche toutte cette eté que nous avons toutte depensé a soutenir nos familles et touttes les choses que nous avons depensé nous ont été conté (ou couté?) excepté le docteur qui nous at fourni ses remedes gratis. Pour le present l'on

ne nous veut pas fournir ny de provisions ny de bois et nous sommes presque tout nuds. L'on ne veut pas non plus nous fournire de travaille. Que ferons nous dans cette circonstance faudrat-il que nous mourions moy et ma famille.

No. 303

P. S. Nous ne pouvons avoir recours a dautres qu'aux Messieurs du conseil et a vostre Excellence afin qu'on nous soulage comme des pauvres des choses qui nous sont necessaires.

J'avois apporté avec moy cette automne du Cap Sable un barill de boeuf avec six boissaux de selle que Mr. Lamson nous at retenuë pretendant quil luy appartenais de droit. Cest ce qui fait que nous nous adressons a vostre excellence pour quils nous soient renduë. Car pour le present nous navons ny bois ny vivre et lon ne veut pas seulement me permettre den aller chercher au bois sur mon epaule pour me chauffer. Je suis aussi reduit à la mandicite pour supporter (?) ma famille . . .

Que si c'est la bonne volonté denous accorder la grace que nous vous demandons de tous ces messieurs ce serat un surcroit d'obligations que nous leurs aurons qui nous obligerat de prier Dieu pour leur conservation et en attendant l'arrêt quil plairat à vostre excellence de prononcer en nostre faveur, Moy et toute ma famille nous avons l'honneur de vous dire de vostre excellence et de tous les Messieurs du conseil

Vos très humbles et
obéissants serviteurs

CHARLES MIUS et toute sa famille.

No. 395

Province of the Massachusetts Bay	} To the Honourable his Majestys Council & Honourable House of Representatives in General Court assembled April, 1757.
--------------------------------------	--

The Petition of Amos Fuller Representative for Needham Humbly shows,

That there are now in the said Town twelve French Persons late Inhabitants of Nova Scotia who are supported by the said Town; and as the said Town is very small, they apprehend the said Number is greatly beyond their Proportion with other Towns,

Wherefore your Petitioner in behalf of said Town humbly prays your Honours would ea/c them of said Burden by ordering yt. part of said number may be disposed of in some other of the Towns in the province. And as in Duty Bound will Pray.

AMOS FULLER.

No. 396

In the House of Representatives April 25, 1757.

Read and Ordered, That five of ye. French Inhabitants late of Nova Scotia be removed from the Town of Needham to the Town of

Wrentham at the Charge of the Town of Needham, & that the Select Men of the Town of Wrentham receive the said French persons & govern themselves with regard to them according to Law.

Sent up for Concurrence.

T. HUBBARD, Speaker.

In Council April 25, 1757 Read and concurred.

A. OLIVER, Secretary.

Consented to

T. HUTCHINSON	JOHN GREENLEAF	J. OSBORNE
STEPHEN SEWALL	J. CHANDLER	JACOB WENDELL
ISAAC ROYALL	EZEK. CHEEVER	BENJ. LYNDE
JOHN ERVING	JAMES MINOT	DAN (?)
	AND. OLIVER	
	JOS. PYNCHON	
	JOHN OTIS	

No. 456

In the House of Representatives August 24, 1757.

Ordered, That the Committee appointed the 21 February last in consequence of the Report of the Committee of both Houses appointed to wait on his Excellency Governor Lawrence & confer with him on the Charges this Province has been at in supporting the French Inhabitants sent hither by the Government of Nova Scotia be directed to sit forthwith and prepare the Accounts therein referred to, and report as soon as may be.

Sent up for Concurrence.

T. HUBBARD, Speaker.

In Council August 25, 1757.

Read and Concurred.

A. OLIVER, Secretary.

No. 457

The Committee appointed to wait upon his Excellency Governor Lawrence to confer with him upon the charge of the French Neutrals &c having attended said service beg leave to report —

That it is the desire of Governor Lawrence that the Accounts of the French Neutrals which came from the Southern Governments into this Province be prepared and delivered to him, that he may lay the same before his Majestys Council at Halifax for Payment. And further that his Excellency Governor Lawrence is of opinion that upon application made at home this Province will be reimbursed the necessary charges that it hath been at for the support of the French Neutrals so called, sent by the Government of Nova Scotia here: and that he will

do everything in his Power to assist this Government in obtaining the same.

By order of the Committee,
W. BRATTLE.

In Council February 21, 1757.

Read and Ordered that this Report be accepted and that the Committee who had the disposal of the said French Neutrals with the Province Treasurer prepare the Accounts referred to accordingly.

Sent down for Concurrence.

THOS. CLARKE, Deputy Secretary.

In the House of Representatives February 21, 1757.

Read & Concurred.

T. HUBBARD, Speaker.

Consented to

PHIPS.

No. 528

Province of the Massachusetts Bay	}	To His Excellency Thomas Pownall Esquire Captain General & Governour in Cheife in and over this Province The Hon. His majesty's Council & House of Representatives in general Court assembled at Boston November 1757.
--------------------------------------	---	--

The memorial of Duncan Campbell, Esquire of Oxford — Humbly shows —

That last May sessions he proferred a Petition to this Honble Court praying that the sum of Seventeen Pound thirteen shillings & four pence might be allowed to him for his charges of transporting from Cambridge to Oxford & keeping seven French Neutrals which were sent to Cambridge & Five of them bound out to him by the Selectmen of Cambridge by Indenture — from whom he never hath yet rec'd any profit or service they refusing to work. That upon said Petition this Honorable Court was pleased to allow him on his account no more then the sum of forty two shillings & three pence half penny. That the Honorable Board have sent your Petitioners Servants to the Town of Deedham and so he is deprived of any service from them until this Time notwithstanding the great expense he was put to for maintaining them since he took them from Cambridge — he therefore most humbly prays he may be allowed the remainder of his account or that he may have an order from this Honble Court to take those that were bound to him from Deedham & compell them to work & as in Duty bound shall pray.

DUNCAN CAMPBELL.

No. 529

In the House of Representatives March 20th 1758.

Read and Resolved, That there be allowed and paid out of the

public Treasury to the Petitioner the sum of five pounds nine shillings and four pence, in addition to the former allowance made him, and in full consideration for his keeping the French People mentioned.

Sent up for Concurrence.

T. HUBBARD, Speaker.

In Council Read and Nonconcurrred.

A. OLIVER, Secretary.

No. 531

Province of the }
Massachusetts Bay } To His Excellency Thomas Pownall Esquire Capt.
General and Governor in and over His Majesty's
Province of the Massachusetts Bay in New England,
to the Honorable his Majesty's Council and House
of Representatives in General Court assemble the
23rd day of November 1757.

The Memorial of the Selectmen of Malden in the County of Middlesex in said County

Humbly showeth

That your memorialists had by order of a Committee of this Court Eleven of the French, lately Inhabitants of Nova Scotia sent to them viz: being two families, one family, a widow with five young children and a single woman, the other a man of ill helth sick the most of his time with a wife and child also a single woman that is now sick and hath been for some time — When they came to the Town of Malden they were very poorly on it for clothing and household furniture and we believe the most unable to help themselves as any family in the Province. Your Memorialists further show that the Town of Malden is so situated that the necesseries of Life viz. firewood house rent and provisions are much dearer then in the Towns that are further in the Country and for that reason the charge of supporting said French rises to a greater sum for the Province to pay then need be if they were removed to some Town where wood and provisions are plentiful and as there are many Towns in the province which have none.

Your Memorialists humbly pray that the whole or part of the said French may be removed to some other town. And your memorialists as in Duty Bound shall ever pray.

JOSEPH LYND
JOHN DEXTER
EBENER HARNDEN
EZRA GREEN

}
Selectmen
of Malden

No. 532

Province of the } To His Excellency Thomas Pownal Esquire
 Massachusetts Bay ss. } Captain General and Governour in Chief the
 Honorable his Majesties Council and House of
 Representatives in General Court assembled this
 23 day of November Anno Domini 1757.

We the subscribers selectmen of the Town of Milton in Behalf of
 said Town. Humbly show

That the Town of Milton have for some time past had sixteen of
 the Neutral French quartered on them which number have since in-
 creased to eighteen that there is but three men in that number one of
 which is in a weak and declining state which number your Petitions
 humbly apprehend according to the number quartered on other Towns
 greatly exceeds their proportion. the Town of Milton is but a small
 Town and tho they would chearfully in this time of distress bear their
 proportion to their utmost ability but more then that is grievous we
 would therefore humbly move your Excellency and Honour to interpose
 in behalf of Milton so far as to give them such relief in the premises
 as according to your known wisdom and accustomed justice you shall
 see meet and your Petition as in duty bound shall ever pray etc. —

BENJAMIN FENNO	}	Selectmen of Milton
BENJAMIN WADSWORTH		
WILLIAM TUCKER		
DAVID RAWSON		
JEREMIAH TUCKER		

No. 533

In the House of Representatives June 15, 1758.

Read and Ordered, That the Select Men of the Town of Milton
 be and they hereby are allowed at the charge of said Town to remove
 five of the French People now there to the Town of Wrentham: and
 the Select Men of the said Town of Wrentham are hereby directed to
 receive the said French People and to provide for them as is directed
 by the orders of this Court.

Sent up for Concurrence.
 T. HUBBARD, Speaker.

June 15, 1758.

In Council Read and Concurred.

A. OLIVER, Secy.

Consented to

POWNALL.

No. 562

List of Nova Scotia French In Marblehead.

1 Family	Joseph Degan Anna Degan Mary Degan Elizabeth Degan Monich Degan Peter Degan Isadore Gordo his wife & child	3 Family that came June 5, 1756 James Dentrino Margerit his wife Joseph his son Marg. his Daughter Paul his son Belony Dentrino Anna his Daughter Aben Dean Joseph Masenel	
	Tot. 9	4 Family	
2 Family	Peter Landra his wife Mary Landra Martha Landra Mary Landra Jane Landra Elizabeth Landra Sarah Landra Peter, a boy	James Amoro Anna his wife James Amoro Jr. Mary, his wife Tetosh Amoro Isadore Amoro Bassil Amoro Natis Amoro Basul Amoro Eushel Amoro	10 — 37
	Tot. 9		
Rec'd June 3rd 1756			

Marblehead, January 23rd 1758 I hereby certifie that this is a true list of the French People who continued in this Town, til removed by order of Government.

Attested NATHAN BOWEN,
Overseer Poor.

No. 602

In the House of Representatives January 11, 1758.

Ordered, That Capt. Williams be of the Committee on the Petition of John Labrador, and other Petitions of the like import, in ye Room of Colonel Choate who is excused from that service.

Sent up for Concurrence.
T. HUBBARD, Speaker.

In Council January 11, 1758.
Read & Concur'd.

THOS. CLARKE, Dpty. Secry.

No. 635

In the House of Representatives October 12th 1756.
Voted that the late French Inhabitants of Nova Scotia, now in

the Towns of Charlestown and Marblehead being 49 in all, be forthwith removed from thence to the hereafter mentioned Towns, in the following proportions, viz. to Medway 6 to Bellingham 4 to Walpole 4 to Sherburn 5 to Natick 6 to Southboro 3 to Dudley 6 to Medfield 5 to Holliston 4 to Dracut 4 To Dunstable 2. Voted also that the Sheriffs of the Countys of Essex and Middlesex, be directed to cause the said French Persons to be conveyed to said Towns respectively, and in all things concerning them, to govern Themselves by the Laws and Orders of this Court, making provision for the inhabitants of Nova Scotia sent here by that Government, and yt said Laws and Orders be sent to the several Towns, that they may be duly executed especially those Paragraphs relating to keeping the said French Inhabitants in the Several Towns.

Sent up for Concurrence.

T. HUBBARD, Speaker.

In Council October 13th, 1756. Read & Concur'd.

THOS. CLARKE Deputy Secy.

Consented to S. PHIPS.

Copy examined THOS. CLARKE, Deputy Secy.

Copy examined ROBERT HALE, Sheriff of the County of Essex.

A true copy

ISAAC SMITH, Dept. Sheriff.

Deuxième Partie

Index du Vol. XXIII (French Neutrals)

Pages		Dates
1-6	Committee to examine French Neutrals in Boston harbour—with papers	1755
7	Committee about their transportation	"
8-9	Gov. Lawrence to be addressed on this topic	"
10-14	Act as to Neutrals	"
15-18	Orders as to Neutrals	1756
19	Stoughton Account	"
20	Order—binding out Neutrals	"
21	Stoughton Account—Neutrals	"
22	Order—support of Neutrals	"
23	Commander to address the Gov.	"
24-27	Address to him	"
28-33	Act—Neutrals	"
34-39	Bills—Neutrals	"
40	Commander charges Neutrals (French Prisoners)	"
41	Marlborough Account	"
42	Wenham Account	"
43	Halifax Account	"
44-45	Andover Account	"
46	Waltham Account	"
47	Middleborough Account	"
48	Act as to Neutrals	"
49	Petition of Neutrals	"
50	Committee on this	"
51-57	Petition of J. Mitchel—binding out his sons	"
58-59	Order that no more land in Province	"
60-66	Petitions of Neutrals	"
67	Advice of Council as to P. Ducee	"
68-69	Petition of Neutrals	"
70	Advice of Council	"
71-72	Lancaster Account	"
73	Sandwich Account	"
74-76	Papers—Neutrals last imported	"
77-78	Wilmington Account	"
79	Salisbury Account	"
80	Stoneham Account	"
81-83	Kingston Account	"
84	Newton Account	"
85	Pembroke Account	"
86	Lincoln Account	"
87	Plympton Account	"
88	Oxford (3) Account	"
89-96	Ipswich Account	"
97-98	Sudbury Account	"
99	Hanover Account	"

Pages		Dates
100	Order	1756
101	Mendon Account	"
102	Reading Account	"
103	Amesbury Account	"
104-106	Marblehead Account & list Neutrals quartered	"
107-108	Marshfield Account	"
109	Roxbury Account	"
110	Woburn Account	"
111-115	Scituate Account	"
116	Shrewsbury Account	"
117	Woburn Account	"
118	Lexington Account	"
119	Andover Account	"
120	Uxbridge Account	"
121	Hanover Account	"
122	Milton Account	"
123	Weymouth Account	"
124-128	Manchester Account	"
129-130	Watertown Account	"
131	Weston Account	"
132	York Account	"
133	Medfield Account	"
134	Wenham Account	"
135	Stoneham Account	"
136	Hingham Account	"
137	Medford Account	"
138	Newbury Account	"
139	Salem Account	"
140	Committee on Accounts	"
141	Abington Account	"
142-145	Committee—reports—order	"
146-147	Order as to binding out children	"
148	Committee to address the King	"
149	Worcester Account	"
150	Lynn Account	"
151-155	Haverhill Account	"
156-157	Rowley Account	"
158-159	Letter of Gov. Lawrence	"
160-161	Danvers Account	"
162	Letter to Gov. Lawrence	"
163-167	Sandwich Accounts	"
168-172	Plymouth Accounts	"
173	Committee to report	"
174	Sherburne Account	"
175-176	Letter to Gov. Lawrence	"
177-180	Malden Account	"
181	Report of Committee	"
182-184	Orders—Neutrals from the South	"

Pages		Dates
185-187	Petitions of Neutrals	1756
188-191	Committee—Report	”
192	Freetown Account	”
193	Norton Account	”
194-195	Taunton Account	”
196-197	Act for Neutrals to carry passports	”
198-199	Committee—orders	”
200-202	Act	”
203-205	Boston Account	”
206-209	T. Hutchinson's petition	”
210-211	Remonstrance	”
212	Charge	”
213	Charlestown Memorial	”
214-215	Notes—Petition—Notes	”
216-217	Order relative to Francois Leblanc and French Neutrals from Gloucester	”
218-220	Petition	”
221-222	Orders	”
223	Stow—bill	”
224	Oxford Account	”
225	Sturbridge Account	”
226-227	Marblehead petition	”
228	Petition of A. Hebert	”
229	Andover Account	”
230-231	Notes as to Neutrals	”
232	Duxborough Account	”
233	Mendon Account	”
234	Pembroke Account	”
235-247	Charges for transporting Neutrals	”
248	Newton Account	”
249	Topsfield Account	”
250	Sudbury Account	”
251	Milton Account	”
252	Wrentham Account	”
253	Marlborough Account	”
254	Medfield Account	”
255	Needham Account	”
256	Lexington Account	”
257	Hingham Account	”
258-259	Scituate Account	”
260	Roxbury Account	”
261	Kingston Account	”
262	Stoneham Account	”
263	Weymouth Account	”
264-265	Boxford Account	”
266	Reading Account	”
267	Attleborough Account	”
268-269	Taunton Account	”

Pages		Dates
270	Rowley Account	1756
271	Shrewsbury Account	"
272	Salisbury Account	"
273-274	Waltham Account	"
275	Walpole Account	"
276	Concord Account	"
277	Abington Account	"
278	Sandwich Account	"
279	Barnstable Account	"
280	Newbury Account	"
281-286	Haverhill Account	"
287	York Account	"
288	Acton Account	"
289	B. Beal's memorial	"
290	Salem Account	"
291	Framingham Account	"
292	Boston Account	"
293	Bolton Account	"
294-296	Dartmouth Account	"
297-298	Medford Account	"
299-300	Newbury Account	1757
301-305	Petition of C. Mius (translated)	"
306	Groton Account	"
307-310	Petition of Glude Benway	"
311	Worcester Account	"
312	Bradford Account	"
313-314	Salem Petition	"
315	Grafton Account	"
316	Marshfield Account	"
317-321	Gloucester Account	"
322-324	Medford Account	"
325	Rehoboth Account	"
326-327	Leicester Account	"
328-329	Committee—Vote about Neutrals	"
330	Lancaster Account	"
331	Dedham Account	"
332-336	Boston Account	"
337	Ipswich Account	"
338	Braintree Account	"
339-345	Charlestown Account	"
346	Dorchester Account	"
347	Westford Account	"
348	Committee to consult with Gov. Lawrence	"
349	Stow Account	"
350-355	Sherburn Account	"
356-360	Report—Petition of B. Melanson	"
361	Bedford Account	"
362	Wenham Account	"

Pages		Dates
363	Danvers Account	1757
364-365	Newton Account	"
366-367	Medway Account	"
368	Worcester Account	"
369	Amesbury Account	"
370-371	Malden Account	"
372	Rowley Account	"
373-375	Petition of Peter Boudreau	"
376-377	Natick Account	"
378	Marshfield Account	"
379	Charges for transportation	"
380	Grafton Account	"
381	Leicester Account	"
382-383	Petition for Newton	"
384-385	Canoes of deserting Neutrals	"
386	Medford Account	"
387-380 ²	Petition of Waltham Selectmen	"
381 ²	Note—Marshfield	"
382 ² -383 ²	Petition of Thos. Foster	"
384 ² -385 ²	Payment of Towns	"
386 ²	Boston Account	"
387 ² -388 ²	Committee on charges	"
389 ²	Order—Scituate—Dudley	"
390-391	Salem Accounts	"
392	Petition for Malden	"
393	Note—Plymouth	"
394	Brookline Account	"
395-396	Petition for Needham	"
397	Sutton Account	"
398-399	Petition of M. Hibbert	"
400-401	Salem Account	"
402-403	Methuen Account	"
404	York Account	"
405	Wenham Account	"
406	Medfield Account	"
407	Committee about Neutrals	"
408	Bolton Account	"
409-414	Ipswich Account	"
415-416	Framingham Account	"
417	Boxford Account	"
418	Westborough Account	"
419	Littleton Account	"
420-421	Petition of Basil Saimere	"
422	Taunton Account	"
423-424	Lincoln Account	"
425	Petition of A. Hibbert	"
426	Weston Account	"
427-428	Kingston Account	"

Pages		Dates
429-430	Bradford Account	1757
431	Tewksbury Account	"
432-436	Watertown Account	"
437-438	Concord Account	"
439	Committee to prevent charges	"
440-441	Newton Account	"
442	Sutton Account	"
443-444	Petition of P. Clement and C. Meuse	"
445	Order—Prisoners	"
446	Amesbury Account	"
447	Plymouth Account	"
448	Oxford Account	"
449	Order—watch over Neutrals	"
450-451	Committee—report	"
452	Vote—impressment of Neutrals	"
453-457	Committee—charges—report	"
458-460	Oxford Account	"
461	Groton Account	"
462	Stow Account	"
463	Pembroke Account	"
464	Methuen Account	"
465-466	Worcester Account	"
467	Dorchester Account	"
468-469	Lincoln Account	"
470-472	Waltham Account	"
473	Plympton Account	"
474	Dartmouth Account	"
475	Rehoboth Account	"
476	Milton Account	"
477-478	Andover Account	"
479-483	Sudbury Account	"
484-485	Weymouth Account	"
486-490	Chelmsford Account	"
491	Lynn Account	"
492	Dedham Account	"
493-496	Scituate Account	"
497	Wilmington Account	"
498	Hingham Account	"
499	Boston Account	"
500	Wrentham Account	"
501	Plimpton Account	"
502-504	Shrewsbury Account	"
505-506	Duxborough Account	"
507-508	Sherburne Account	"
509-511	Petition of F. Mieuse	"
512-521	Sherburne Account	"
522	York Account	"
523	Cambridge Account	"

Pages		Dates
524-525	Uxbridge Account	1757
526-527	Boxford Account	"
528-530	Petition of D. Campbell	"
531	Memorial of Malden Selectmen	"
532-533	Memorial of Milton Selectmen	"
534-542	Topsfield Account	"
543-544	Maldon Account	"
545-546	Committee on charges	"
547-548	Petition of L. Mieuse	"
549	Boxford Account	"
550	Sturbridge Account	"
551-552	Framingham Account	"
553-554	Newton Account	"
555	Weston Account	"
556	Danvers Account	"
557	Middleborough Account	"
558	Westford Account	"
559	Reading Account	"
560-566	Marblehead Account	"
567-572	Watertown Account	"
573-575	Needham Account—Petition	"
576	Petition of J. Labardor	"
577	Leicester Account	"
578	Roxbury Account	"
579-580	Bradford Account	"
581-584	Petition of J. L'Blanc	"
585	Committee—charges	"
586	Norton Account	"
587-591	Manchester Account	1758
592-595	Medford Account	"
596	Medfield Account	"
597	Marshfield Account	"
598-599	Petitions of Neutrals	"
600	Malden Account	"
601	N. Cheever's Account	"
602-603	Committee on Petitions—Report	"
604-605	Petition of J. Dugas	"
606	Attleborough Account	"
607-609	Braintree Account	"
610	Order—Charges to be laid before Gov. Lawrence	"
611-613	Bedford Account	"
614-620	Stoneham Account	"
621-623	Salisbury Account	"
624-625	Swansey Account	"
626	Walpole Account	"
627-628	Grafton Account	"
629	Walpole Account	"
630	Brookline Account	"

Pages		Dates
631	Malden Account	1758
632	Shrewsbury Account	"
633	Medway Account	"
634-635	Holliston Account	"
636	Oxford Account	"
637	Worcester Account	"
638	Amesbury Account	"
639	Dartmouth Account	"
640	Rehoboth Account	"
641-644	Natick Account	"
645-646	Vote for support of Neutrals	"
647	Committee—charges to be laid before Gov. Lawrence	"
648	Taunton Account	"
649	Norton Account	"
650	Committee to wait on Gov. Lawrence	"
651	Wenham Account	"

Mission diplomatique à Haïti

ELIE VEZINA*

LUNDI SOIR, 24 FEVRIER: — Grand dîner à 7:30 P.M. offert par M. Kerney à l'hôtel "The Breakers". Toute la Commission est à table. Riche salon particulier. Jolies fleurs sur la table. On discute l'organisation de la Commission. L'ambassadeur Fletcher est un beau type d'américain. Il comprend le français et le parle assez correctement par phrases courtes qu'il semble avoir apprises durant sa carrière diplomatique. M. White est une belle intelligence — prime-sautier. Après le dîner, qui se termine à 10.30, nous nous rendons à notre Pullman particulier. On m'assigne la section 12. Il fait chaud et je ne me couche qu'à minuit. Je dors mal, mais vers 3 heures A.M. je m'endors pour me réveiller à 6 hrs. Notre train traverse les Keys. Beau lever de soleil. La construction de ce chemin de fer de Miami à Key West est une hardiesse de génie civil. Nous arrivons à Key West à 7:30, mardi, le 25 février. Le Commandant Boyle nous reçoit avec un détachement de marines. On tire 19 coups de canon en l'honneur des 5 ambassadeurs. Puis, on se rend à l'habitation du Commandant où sa femme nous sert le déjeuner. A 9 hrs, nous embarquons sur le Tug qui nous conduit au Rochester à cinq milles au large. La mer écume bien un peu, mais le balancement n'est pas trop prononcé. Enfin, nous embarquons sur le Rochester où les marins sont alignés pour nous saluer avec leur capitaine en tête. On m'assigne une jolie cabine avec chambre de toilette et bain, — 2 port-holes — bon lit — deux berceuses; je n'en avais pas besoin — ça balançait assez. Sur le bateau, je reçois une lettre de M. Lepoutre, de l'abbé Baisnée et une foule de clippings et journaux de Haïti. A la porte de ma cabine, j'ai un orderly, et un Philippino qui voit à mes besoins. On m'annonce le lunch à 1:20. Je crois qu'il vaut mieux ne pas manger. Un lieutenant est attaché à ma cabine; je cause longuement avec lui et il m'apporte clandestinement ce que je désire. Je me promène sur le pont. Les marins font leur toilette ou dorment étendus sur le pont à l'abri du soleil. Quelques-uns sont nus et se lavent consciencieusement, d'autres font sécher leur linge qu'ils viennent de laver. Il y a sur le navire une fanfare qui joue des airs populaires dans la matinée et la soirée. Mon Philippino brosse mon linge, aide à m'habiller, cire mes souliers et tient ma chambre propre. Ce soir, 25 février, grand dîner à 7 hrs P.M. offert par le capitaine à la Commission. Full course. Assistaient 3 lieutenants, bien instruits et tout à fait charmants. Après

* Le 8 février 1930, le Président Hoover nommait une Commission d'enquête à Haïti, composée de MM. Vézina, Kerney, White, Forbes et Fletcher. Elie Vézina était muni des pouvoirs d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. La secrétaire de la Mission, en même temps que traductrice officielle et interprète, était Mlle Germaine Tougas de Woonsocket. Ces notes, rédigées par Elie Vézina à son retour, font partie des archives particulières de Me Eugène Jalbert, ancien Président de la Société historique franco-américaine. Quelques corrections de grammaire ont été faites au texte.

le dîner, le capitaine nous convie sur le pont, au cinéma. On montre "Marianne"; Galbo tient le rôle dominant. A 11 heures, je me couche sur un bon lit; il fait frais et je dors jusqu'à 8 A.M. Après la toilette, déjeuner avec la Commission et conférence. On me choisit pour dire en français aux Haïtiens le petit discours préliminaire du président Forbes. On approuve le texte d'un manifeste aux Haïtiens, à notre service à Port-au-Prince. Je dois réviser la traduction française. Cinéma tous les jours pour les marins et officiers. La mer est plus câline qu'hier et nous filons à 12 noeuds à l'heure. La Commission est divisée sur le texte de la proclamation — 3 contre 2 — je supporte le texte du président Forbes. Après le dîner, à 7:30 P.M., nous montons sur le pont pour assister aux "movies", "Eva and Topsy", parodie de "Uncle Tom's Cabin". Ce n'est guère intéressant. Pendant une heure, j'admire la voûte étoilée. Comme il y a de la poésie dans ces brillantes planètes et ces millions d'étoiles. Ma pensée se reporte vers les miens — Je vois ma femme près de son radio, grand'mère occupée à sa lecture, Philippe à son pupitre d'études et Nini dormant paisiblement son rêve d'enfant. Comme je me sens loin de ceux que j'aime! A 11 heures, retour à ma cabine. Je déguste un verre de Scotch et je m'endors bercé par le roulis du bateau.

JEUDI, 27 FEVRIER: — Réveil à 8 heures. Le tangage du bateau est plus accentué. Nous longeons la côte de Cuba; nous sommes à $\frac{1}{2}$ mille de la côte. Partout, hautes montagnes escarpées. Déjeuner à 8:30. Promenade sur le pont que les marins lavent. Le capitaine Gill me fait monter dans la petite cabine du navigateur et il veut m'expliquer la course du navire, les différents cours des masses d'eaux, les courants contraires qu'il faut éviter. Je n'y comprends pas grand'chose. Etude de documents secrets du "State Department". Plus j'avance, plus je conçois la difficulté et le sérieux de ma mission. Nous débarquerons demain après-midi. Aujourd'hui, à 1:30 P.M., lunch que nous offrons aux journalistes qui accompagnent la délégation: Presse Associée, United Press, Baltimore Sun. Ils parlent presque tous le français. Des ordres particuliers reçus du Département d'Etat. Notre proclamation mise de côté et remplacée par une autre que la Commission ne voit pas d'un très bon oeil. Dîner et conférence. 8:30 movies — On deck. Temps superbe. Le bateau se balance un peu plus accentué. Nous sommes à voguer dans le détroit qui sépare Cuba de Haïti. La vague est plus rude et nous fait parfois trébucher. Après le cinéma, j'invite à ma chambre le représentant du "Catholic Welfare Conference" avec qui j'arrange un programme de visites à l'archevêque, etc. A 11 heures, coucher et repos parfait.

VENDREDI, 28 FEVRIER: — Lever à 7 heures. Après toilette, je me rends sur le pont pour promenade et, à 8 heures, déjeuner. Je me sens rajeuni de 10 ans. J'avais besoin de repos. C'est le cerveau qui était fatigué. La température est bien plus chaude. Nous vogueons entre Haïti et l'île de Gonave. Chaque côté de nous, des montagnes arides — pas d'arbres. Grand brouhaha sur le pont du vaisseau. Nous jetons l'ancre à $\frac{1}{4}$ de mille du pont. Les marins nous font escorte d'honneur; nous entrons dans le joli "Tug" du capitaine. Le canon tonne les 19 coups réglementaires. Nous descendons au quai où nous

attendent les autorités municipales et des milliers de spectateurs qui acclament. Une espèce de maire nous lit une adresse de bienvenue en français. Première visite en auto du quai au consulat américain où nous saluons le Haut-Plénipotentiaire, le général Russell. Deuxième visite au Ministre noir des Affaires Étrangères. Troisième visite au Palais du gouverneur Borno qui nous reçoit avec tout son Cabinet. On échange les courtoisies ordinaires, et tout cela en habit lourd (morning coat) et chapeau haut-de-forme, sous une température de 86°. On se rend à l'hôtel (des invalides), — nous étions à peu près épuisés. Nous attendons qu'on nous rende nos visites. Arrive d'abord le gros nègre, Ministre des Affaires Étrangères, et ensuite, après son départ, un autre nègre, le chef du Cabinet et le secrétaire du président Borno. Ouf!!! Nous enlevons à la hâte nos habits de cérémonie et nous dinons sur le véranda de notre hôtel. Le soir, nous faisons une promenade en auto dans les principales rues commerciales de Port-au-Prince. Tout est paisible. Les buvettes fonctionnent partout. Les hôteliers allemands, français, haïtiens font bon commerce. Nous rentrons vers 11 heures P.M. La nuit est fraîche. Notre hôtel est un grand bâtiment, avec spacieuses chambres sans fenêtres. Un lit qu'on a eu soin d'entourer d'une moustiquaire pour nous protéger contre les attaques des mouches et des moustiques. Grand véranda où je cause jusqu'à près de 2 heures A.M. avec mon collègue Kerney et le capitaine de la Garde (Marines). Je cherche en vain le sommeil. Les étoiles sont si brillantes que les coqs les prennent pour des soleils et font entendre des chants répétés joints aux aboiements des chiens. C'est un vacarme. Que je regrette le chère solitude de mon "home"! Après les réceptions officielles, nous recevons à l'hôtel une délégation de journalistes. On m'assigne la "job" de les recevoir. Tout le monde parle; on me pose toutes sortes de questions — j'évite de répondre aux plus embarrassantes et, après avoir parlé plus de 30 minutes, je réussis à ne rien dire — et mes journalistes se retirent contents.

SAMEDI, 1er MARS: — Après déjeuner, je dicte quelques lettres à Germaine, — puis la Commission reçoit les délégations qui viennent exposer leurs plaintes. — M. Lespinasse qui se dit historien est assez intéressant. M. Dumont l'interprète. A 5 heures, il faut encore revêtir l'habit de cérémonie pour répondre à l'invitation du Haut-Plénipotentiaire Russell qui nous a conviés à une réception, à sa résidence. (J'ai aussi rencontré M. Isabel, de New Bedford, et sa femme, une canadienne-française. Il est professeur à l'école technique.) Là, j'ai rencontré tous les personnages influents de la ville: Evêque, prêtres, journalistes, membres du Cabinet, officiers de l'armée d'occupation, avec leurs dames; les nègres et les négresses se mêlent aux blancs et aux blondes, avec autant de grâce, les uns que les autres. Le personnel de la délégation est aussi présent. Germaine Tougas fait bonne figure et ne manque pas d'admirateurs. Je cause longuement avec l'évêque Le Gouaze et le Père Christ, recteur du Petit Séminaire. A 9 heures, je quitte le Palais du Haut-Plénipotentiaire avec mon collègue, M. Kerney, et, tous deux, nous gagnons le croiseur Rochester pour nous reposer une bonne nuit. Le capitaine est absent et comme nous sommes amis avec les lieutenants, le champagne coule. Couché à bonne heure, je me lève le matin bien reposé.

DIMANCHE, 2 MARS: — Je quitte le navire et j'assiste à la grand'messe à la Cathédrale où l'évêque me conduit. La première messe se dit à quatre heures du matin dans toutes les églises. La grand'messe est chantée à 8.30. Après la messe, ouverture des Quarante-Heures. Ce sont les petites négresses et les petits nègres qui font le chant. Le curé de la Cathédrale chante la messe, l'évêque est au trône. Il y a sermon par un jeune vicaire. Après la messe, l'évêque me conduit au Petit Séminaire où un artiste nous pose. Je fais un petit discours. J'ai ensuite un long entretien avec l'évêque que nous quittons après avoir goûté à son champagne. Quelques minutes avant mon départ, le Ministre des Finances était venu nous joindre. Après le dîner, je visite l'école de St-Louis de Gonzague, dirigée par les Frères de la Doctrine Chrétienne, qui ont des écoles à St-Joseph de Biddeford et à Waterville, Me, — à Fall River, "l'école Provost". Le Frère Hypolite est le directeur idéal; maigre, maladif, il a une volonté de fer, un génie d'organisation qu'on rencontre rarement. Il est très bien vu du gouvernement. Il me donne de précieux renseignements sur l'organisation de l'éducation. Vers 6 heures du soir, la paroisse du Sacré-Coeur organise une procession dans les rues de la ville. Bientôt, des milliers de spectateurs apparaissent pour acclamer ces petites filles qui chantent continuellement "Sauvez notre Haïti par notre Sacré-Coeur". Je me mêle à la foule et j'entre bientôt en conversation avec des groupes qui me reconnaissent. — J'ai au moins 700 hommes et femmes qui m'entourent. Je parle à cette foule qui boit mes paroles et m'acclament. Je dois me retirer prudemment pour ne pas changer le caractère de la démonstration.

La Société Historique Franco-Américaine
Histoire de ses Cinquante Ans

ANTOINE CLEMENT*

La Société Historique Franco-Américaine, société littéraire et historique par excellence chez les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, fut fondée il y a exactement cinquante ans. De fait, c'est à une réunion tenue le 30 mai 1899, au Parker House, à Boston, que furent jetées les bases de cette association. La réunion avait été convoquée par Me J.-Henri Guillet, de Lowell, Massachusetts. Avaient répondu à son appel: MM. Alphonse Gaulin, avocat de Woonsocket, R.-I.; Omer LaRue, médecin de Putnam, Conn.; Auguste-A.-E. Brien, médecin de Manchester, N.-H.; Alfred Bonneau, journaliste de Biddeford, Maine; Noël-E. Guillet, médecin de Manchester, N.-H.; Emile-H. Tardivel, avocat de Manchester, N.-H.; Auguste-H. Jean, industriel de Lowell, Mass., et J.-Arthur Favreau, journaliste de Worcester, Mass.

Après délibération, ces personnes signèrent le manifeste suivant:

"Les soussignés,

"Persuadés de l'importance qui s'attache aux choses françaises en Amérique, dans le présent comme dans le passé;

"Regrettant qu'elles soient de plus en plus délaissées, et que des documents précieux ayant trait à l'histoire de la race française aux Etats-Unis tombent dans l'oubli et demeurent ignorés de ceux-là mêmes qui auraient le plus grand intérêt à les connaître;

"Regrettant aussi que l'on semble devoir abandonner presque complètement ce merveilleux champ d'investigations, et ce superbe chapitre de l'histoire du Nouveau Monde, et croyant qu'il y a grandement lieu de secouer cette indifférence des plus déplorables,

"Ont résolu:

"De s'unir, de se grouper, et de fonder une Société Historique Franco-Américaine, dont le but sera l'étude approfondie de l'histoire des Etats-Unis, et tout particulièrement la mise en lumière en dehors de tout parti pris et de tout préjugé, de la part exacte qui revient à la race française dans l'évolution et la formation du peuple américain;

"Et de faire par là une oeuvre de patriotisme, en faisant oeuvre de vérité et de justice."

MM. J.-Henri Guillet et Alphonse Gaulin, furent respectivement choisis comme président et secrétaire *pro tempore* de l'organisation et furent désignés, avec MM. Omer LaRue et J.-Arthur Favreau, pour rédiger un projet de statuts et règlements pour l'association nouvelle.

* Ancien secrétaire de la Société historique, compilateur de l'ouvrage "Les Quarante Ans de la Société historique franco-américaine", trésorier de la Société depuis 1949. Ce travail a d'abord paru dans "l'Etoile" de Lowell, les 2, 6, 8 et 9 septembre 1949.

La Fondation

Le 4 septembre suivant, toujours au Parker House, la Société Historique Franco-Américaine s'organisa formellement. Environ trente membres fondateurs assistèrent à cette réunion et une vingtaine d'autres envoyèrent leur adhésion par lettre. Après adoption des statuts et règlements, on fit l'élection du premier bureau avec le résultat suivant: MM. J.-Henri Guillet, président; Paul-A. Primeau, de Cripple Creek, Colorado, vice-président; Alphonse Gaulin, secrétaire; J.-Arthur Favreau, secrétaire adjoint; Dr Omer LaRue, trésorier; Me Hugo-A. Dubuque de Fall-River, Me Emile H. Tardivel, Dr Charles-J. Leclair de Danielson, Conn., et M. Auguste-N. Jean de Lowell, conseillers. Le bureau fut autorisé à faire constituer civilement la Société d'après les lois de l'Etat du Massachusetts, ce qui fut fait le 6 mars 1900.

Assistèrent à la réunion, outre les directeurs susmentionnés, Charles-E. Boivin de Fall-River, Mass., Léon Lapiere de Pawtucket, R.-I., Félix-A. Bélisle de Worcester, Mass., Dr J.E.-A. Lanouette, Dr A.-A. Brien, tous deux de Manchester, N.-H., Me Henri-T. Ledoux de Nashua, N.-H., J.-B.-D. Jacques, E.-H. Choquette, Clovis Bélanger et J.-L. Chalifoux de Lowell, Mass., François-O. Asselin de Woonsocket, R.-I., Dr J.-F. McIntosh de North Grosvernordale, Conn., H.-L. Bélisle de Fall-River, Mass., J.-A. Généreux et Félix Gatineau de Southbridge, Mass., et C.-C. Gauvin de Woonsocket, R.-I.

Le secrétaire fit lecture de lettres d'adhésion des personnes suivantes: A.-J. Pothier et Adélarde Archambault de Woonsocket, R.-I., Dr E.-C. Tremblay de Manchester, N.-H., Edmond Mallet de Washington, D. C., M. l'abbé F.-X. Chagnon de Champlain, N.-Y., Elzéar Dubois et Me J.-F. Jandron de Worcester, Mass., Dr L.-O. Morasse de Putnam, Conn., Dr Arthur Baribeault de New-Haven, Conn., Arthur Smith de Lowell, Mass., Alfred Bonneau de Biddeford, Maine, Alexandre Bélisle et Eugène Bélisle de Worcester, Edmond de Nevers de Paris, France, F.-X. Belleau de Lewiston, Maine, Dr Adélarde David de Waterbury, Conn., Dr J.-C. Lavoie et G. de Tonnancour de Fall-River, Mass., et Sylva Clapin, homme de lettres, Dr Joseph-H. Boucher et Dr Alfred Poirier de Woonsocket, R.-I., Dr A.-W. Petit de Nashua, N.-H., Jean-B.-E. Tartre de Saco, Maine, et F.-X. Tétreault de Southbridge, Mass.

Statuts et Règlements

Les statuts et règlements adoptés à cette réunion spécifient que la Société s'occupe de recueillir tous les documents et toutes les statistiques ayant une valeur historique et se rapportant, soit à l'immigration française aux Etats-Unis, soit à des événements ou des gens d'origine française qui ont joué un rôle important, et qu'elle s'applique à rechercher les traces de l'influence française en Amérique sur la littérature et les mœurs, et dans toutes les sphères de l'activité humaine; qu'elle publie ses recherches historiques et distribue ses publications dans les bibliothèques publiques et partout où elles peuvent être utiles; qu'elle donne son concours à des conférences ayant pour but de faire connaître l'histoire de la race française en Amérique; qu'elle correspond avec les sociétés savantes, françaises et étrangères.

La Société se compose de membres titulaires, de membres correspondants et de membres honoraires. Tout membre titulaire habite nécessairement les États-Unis. Le bureau de la Société se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier, et de quatre conseillers au début, de huit il y a une dizaine d'années, et de neuf aujourd'hui. Ce bureau est élu pour un an à la réunion générale annuelle d'automne, qui avait lieu autrefois, le premier lundi de septembre et de nos jours en octobre ou novembre. Il y a aussi une réunion semestrielle de la Société au printemps.

Pour être admis à faire partie de la Société, comme membre titulaire, une demande d'admission doit être faite par écrit au président, appuyée et signée par deux membres titulaires de la Société. Il faut réunir les suffrages favorables des deux tiers des membres de la Société présents au moment du vote. Peut être admise au titre de membre correspondant, toute personne, auteur d'un travail personnel qui aura été élu et approuvé par le bureau de la Société, ou encore toute personne qui, présentée par deux membres titulaires, exprime par lettre le désir de s'intéresser aux travaux de la Société. Les cotisations sont de cinq dollars par année pour les membres titulaires et de trois dollars pour les membres correspondants. Les membres reçoivent gratuitement les publications courantes de la Société. Le Bulletin est offert à toute personne intéressée au prix de 50 sous l'exemplaire. Toute personne qui donne ou lègue à la Société une somme d'au moins cent dollars est inscrite sur les rôles comme membre donateur.

Membres du Bureau

Ont dirigé les activités de la Société, depuis sa fondation à nos jours, les membres du bureau que voici :

Présidents

- Me J.-Henri Guillet, Lowell, 1899-1902.
- Me Hugo-A. Dubuque, Fall-River, 1902-1904.
- Me Joseph Monette, Lawrence, 1904-1906.
- Dr J.-Armand Bédard, Lynn, 1906-1932.
- Me Wilfrid-J. Lessard, Manchester, 1932-1934.
- Dr J.-Ubalde Paquin, New-Bedford 1934-1946.
- Me Eugène-L. Jalbert, Woonsocket, 1946-1949.

Vice-Présidents

M. Paul-A. Primeau, Me Hugo-A. Dubuque, Me Joseph Monette, Dr J.-Armand Bédard, Me Elphège Daignault, M. O.-Edmond Bélisle, M. l'abbé Henri Beaudé, M. le prof. William Mauro, Me Wilfrid-J. Lessard, Dr J.-Ubalde Paquin, M. Louis J. Jobin, Dr Georges-A. Boucher, Me Eugène-L. Jalbert, M. Joseph Lussier et le Dr Antoine Dumouchel.

Secrétaires

- Me Alphonse Gaulin, Woonsocket, 1899-1905.
- M. J.-Arthur Favreau, Boston, 1905-1933.
- Prof. William Bourgeois, Boston, 1934-1936.

Prof. Alexandre Goulet, Boston, 1936-1937.
 M. Antoine Clément, Lowell, 1937-1945.
 Dr Gabriel Nadeau, Rutland, Mass., 1945-

Secrétaires adjoints

M. J.-Arthur Favreau, Worcester, 1899-1905.
 M. Hector-L. Bélisle, Lawrence, 1905-1920.
 M. Louis-J. Jobin, Boston, 1920-1934.
 R. P. Léon Loranger, o.m.i., Natick, 1934-1936.
 M. Antoine Clément, Lowell, 1936-1937.
 M. Arthur Milot, Woonsocket, 1937-1941.
 M. Wilfrid Beaulieu, Worcester, 1941-1948.
 Dr Roland Cartier, North Reading, 1948-

Trésoriers

Dr Omer LaRue, Putnam, 1899-1906.
 M. Louis-P. Turcotte, Lowell, 1906-1908.
 Me J.-Henri Guillet, Lowell, 1908-1931.
 L'hon. juge Arthur-L. Eno, Lowell, 1931-1949.

Conseillers

Me Hugo-A. Dubuque, Me Emile H. Tardivel, Dr Charles-J. Leclaire, M. Auguste-H. Jean, Dr A.-Wilfrid Petit, M. Hector-L. Bélisle, Dr A.-A.-E. Brien, Me Joseph Monette, Dr Joseph-H. Boucher, Dr G.-Tancrede Lamarche, Me J.-Henri Guillet, Dr L.-P. de Grandpré, M. L.-P. Turcotte, Dr J.-Armand Bédard, M. Félix-A. Bélisle, M. Francis Hurtubis fils, M. Joseph Boucher, M. Alexandre Bélisle, M. Pierre Bonvouloir, M. J.-O.-D. de Bondy, Dr Noël-E. Guillet, Dr Omer LaRue, M. Alfred Bonneau, M. Louis-J. Jobin, M. Noé-L. Nadeau, Me Henri-T. Ledoux, M. Louis-E. Cadieux, M. J.-E. Lachance, M. Clarence-F. Cormier, Prof. William-B. Munro fils, Me Wilfrid-J. Lessard, Me Eugène-L. Jalbert, M. Eugène Bélisle, Dr J.-Ubalde Paquin, Dr Léon Vallière, M. Joseph Lussier, Me Albert-L. Bourgeois, Prof. Antonio Provost, M. Rodolphe Carrier, M. Adolphe Robert, Dr Georges-A. Boucher, M. l'curé Philias Jalbert, Dr Omer-E. Boivin, M. le curé F.-X. Larivière, M. Josaphat Benoit, M. Arthur-E. Moreau, M. Donat Corriveau, Dr Antoine Dumouchel, Dr J.-B.-A. Falcon, Dr Albert Poirier, Dr Wilfrid-R. Delaney, M. Louis-P. Clapin, M. l'abbé Adrien Verrette, M. Antoine Clément, M. Wilfrid-J. Mathieu, M. Hector Cormier, M. Dolord Hamel, Dr Ulysse Forget, Me Valmore-M. Carignan, l'hon. juge Alfred-J. Chrétien, M. William Arsenaault, Dr Benoit Garneau et M. le curé F.-X. Larivière.

Membres Honoraires

Bien que ce soit l'une des fonctions du bureau d'élire les membres honoraires à son gré, la Société a toujours eu pour coutume, dès ses premières réunions, d'élire membres honoraires les conférenciers étrangers qui ont fait les frais des séances littéraires de ses réunions. Cette liste est intéressante par les personnalités qui y figurent depuis 1900 et se lit comme suit:

Présidents d'honneur

Le major Edmond Mallet, élu le 1er septembre 1902.

S. Exc. Jules-J. Jusserand, élu le 7 septembre 1903.

M. le prof. Gilbert Chinard, élu le 24 mars 1934.

Vice-Présidents d'honneur

M. Gaston Deschamps, élu le 9 mars 1901.

M. Honoré Beaugrand, élu le 2 septembre 1901.

M. Hugues LeRoux, élu le 27 février 1902.

M. James Geddes fils, élu le 24 mars 1934.

M. Pierre-Georges Roy, élu le 24 mars 1934.

M. l'abbé Adrien Verrette, élu le 3 novembre 1948.

Les membres honoraires sont: S. Exc. Jules Cambon, MM. Ferdinand Brunetière, René Doumic, Edouard Rod, Louis Fréchet, Louis Herbette, Frédéric Coudert, Henri de Régner, Edmond de Nevers. Téléphore St-Pierre, James Geddes fils, René Millet, S. Exc. Curtis Guild fils, le R. P. Louis Lalande, s.j., M. Henri Baulig, Dr N.-E. Dionne, MM. James Phinney Baxter, Adjutor Rivard, William Bennett Munro, Joseph-Edmond Roy, l'Abbé Henri Beaudé, M. Albert Bushnell Hart, l'Abbé Camille Roy, MM. Alcée Fortier, Hector Garneau, Benjamin Sulte, Léon Dupriez, Maurice de Wulf, Ludovic Leblanc, Mgr Léon-Adolphe Lenfant, M. Robert M. Johnson, l'Abbé Thellier de Poncheville, le Lt-col Paul Azan, M. Charles Cestre, le capitaine Amman, le Lt André Morize, M. François Veuillot, l'abbé Lionel Groulx, MM. Ulric Barthe, Henri Guy, le chanoine Emile Chartier, MM. Aegidius Fauteux, Régis Roy, Louis-J.-A. Mercier, le R. P. Paul de Mangleere, s.j., MM. Pierre-Georges Roy, Alfred Jeanroy, Louis-Philippe Geoffrion, Etienne Gilson, Jean-Charlemagne Bracq, Raoul Blanchard, Gilbert Chinard, Paul Hazard, le duc de Bauffremont, MM. Léon Vallas, Max Vivier, le R. P. Engelbert, a.a., MM. Damase Potvin, Henri Bergeron, Emile Vaillancourt, Emile Lauvrière, le R. P. Henri Lalande, s.j., M. Jean-Etienne Maigret, Mgr L.-J.-A. Doucet, M. J.-B. LeBoutillier, Mgr Olivier Maurault, p.s.s., S. E. le cardinal Rodrigue Villeneuve, o.m.i., S. Exc. le comte René Doynel de Saint-Quentin, MM. François Brière, Félix Desrochers, R. P. J.-V. Ducattillon, o.p., Me André Lafargue, MM. Jean Seznec, Gustave Lanctôt, Séraphin Marion, Arsène Croteau, R. P. Pierre Goube, s.j., M. J.-Henri Frenière, le Dr Robert Goffin, S. Exc. Dantès Bellegarde, M. le prof. René de Messières, Me Roger Picard, Mgr Georges Chevrot, M. Albert Chambon, le R. F. Antoine Bernard, c.s.v., M. Henry Wadsworth Longfellow Dana, Mgr Joseph Guérin, M. Luc Lacoursière, l'Abbé Albert Tessier, l'hon. Omer Côté et le chanoine Arthur Sideleau.

Membres correspondants

M. Gaston Deschamps, élu le 9 mars 1901.

M. William Frédéric Osborne, élu le 2 septembre 1901.

Environ mille membres ont donné leur adhésion à la Société au cours de ses cinquante années d'existence. Plus de deux cents d'entre eux sont encore membres actifs, sans compter les membres honoraires

et les membres correspondants. Mentionnons, en particulier, ceux qui ont été admis à la réunion du 15 mars 1900, car ils complètent la liste des membres fondateurs de la Société: M. Paul-A. Primeau, membre à vie; Dr J.-O. Guimond de Chicopee, Mass., Dr E.-C. Tremblay de Manchester, N.-H., M. Joseph Massé de Holyoke, Mass., MM. Charles-H. Boisvert et Louis-P. Turcotte de Lowell, Mass., M. Félix-J. Charbonneau de Worcester, Mass., Dr G. Lafontaine de Manchester, N.-H., MM. Philippe Boucher, Alfred Tougas et Dr Joseph Ails de Woonsocket, R.-I., M. Stanislas St-Onge de Arctic Centre, R.-I., Dr Augustin Guertin de Nashua, N.-H., et M. James-H. Hyde de New-York. Il y eut admission de nouveaux membres à chacune des réunions semestrielles subséquentes, parfois en nombre assez imposant. Les concours de recrutement du 25^e anniversaire et du 30^e anniversaire donnèrent chacun plus de 50 nouveaux membres.

Faits Saillants

M. Hamilton Murray, secrétaire général de l'American-Irish Historical Society, assista à la première réunion, le 30 mai 1899. Le 4 septembre suivant, M. Paul-A. Primeau versa \$50 et devint le premier et le seul membre à vie de la Société. Le 15 mars 1900, le bureau fut "autorisé à acheter à sa discrétion des publications et livres ayant trait à l'histoire franco-américaine." Le 27 février 1902, le bureau fut chargé d'étudier le projet d'une réunion à New-York, puis le 12 mars 1903, la Société s'affilia à la Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada. Le 7 septembre 1903, la Société reçut de S. Exc. J.-J. Jusserand l'ouvrage intitulé "Les Combattants Français de la Guerre Américaine 1778-1782" et nomma l'ambassadeur président d'honneur. Le 24 mars 1904, plusieurs membres "insistent sur la publication prochaine des travaux lus devant la Société."

Le 19 avril 1906, le premier bulletin de la Société, au nombre de 500 exemplaires, est distribué aux membres. Il y a conférence par S. Exc. le gouverneur Curtis Guild fils du Massachusetts. Le Père Lalande de Montréal demande à la Société de faire valoir en tant que possible dans ses travaux historiques la part religieuse et intellectuelle que la race française a eue au développement de l'Amérique. Le 18 avril 1907 George Washington Fowle présente à la Société une gravure allégorique, faite à Paris en 1826, représentant la traversée de La Fayette en Amérique. La Société vote \$25 pour la Paul Revere Association et \$25 pour le monument Champlain de Champlain, N.-Y. A cette date, les effectifs sont de 134 membres.

Le 2 septembre 1907, une commission est nommée pour étudier l'offre de la bibliothèque du major Mallet et conseille plus tard de confier cette bibliothèque à l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Le 6 octobre 1908, le président, M. le Dr Bédard, dit dans une allocution vibrante toute l'amertume qu'il a ressentie en constatant que le comité d'organisation des fêtes du troisième centenaire de Québec n'a pas jugé à propos d'inviter les Franco-Américains à s'y faire représenter d'une façon officielle.

Dixième Anniversaire

La Société célébra son dixième anniversaire à Bass Point, le 6 septembre 1909. M. Louis-O. Lafontaine, membre de la Commission du troisième centenaire de la découverte du lac Champlain pour l'Etat de New-York, présenta à la Société une peinture à l'huile de Samuel de Champlain, et de son côté la Société appuya par une résolution les démarches faites par M. Lafontaine pour que l'île la Motte "soit choisie comme site du monument qui sera érigé par les Etats du New-York et du Vermont en l'honneur de Champlain." M. le curé F.-X. Chagnon de Champlain, N.-Y., présenta aussi à la Société un joli volume des procès-verbaux des conventions nationales des Canadiens aux Etats-Unis, de 1878 à 1889, volume qui fut plus tard confié à la Bibliothèque Mallet. C'était la première fois que les dames assistaient à une réunion de la Société et les drapeaux américains et fleurdelisés, qui recouvraient la croix de Montcalm, lors de la belle fête du 5 juillet 1909, près de l'ancien fort Carillon, et qui ont été présentés à la Société Historique de Ticonderoga, ornaient la salle de réunion. La Société fait imprimer 5000 exemplaires de l'article "French Catholics in the United States", préparé par J.-L.-K. Laflamme, David E. Lavigne et J.-A. Favreau pour le "Catholic Encyclopedia." Le président et le secrétaire sont aussi autorisés à obtenir un siège social pour la Société.

Le 4 septembre 1911, la Société vota \$25 pour le Premier Congrès de la Langue française de Québec, puis le 27 mai 1912 elle vota d'offrir un buste d'Alexandre Vattemare à la Bibliothèque Publique de Boston. Le 3 mai 1916, c'est Mgr Lenfant, évêque de Digne, qui fait la conférence et une quête rapporte \$113 pour les orphelins français. Mgr J.-B. Peterson, du séminaire St-Jean de Brighton, assiste à la réunion. La Société vota de décerner une médaille "aux écrivains et autres personnes qui se distinguent par leurs services à l'oeuvre que nous poursuivons," à sa réunion du 26 octobre 1916. On y fait aussi une quête de \$41.10 pour l'American Fund for French Wounded. Le 25 avril 1917, la Société fit don de \$100 à l'Abbé Thellier de Poncheville, confesseur, pour la "reconstruction des églises de France détruites par les barbares envahisseurs." Le 25 octobre 1917, la Société acheta pour \$200 de bons du deuxième Emprunt de la Liberté.

25^e Anniversaire

Le 17 novembre 1920, le secrétaire demanda de reconnaître les travaux de Félix Gatineau, "Histoire des Franco-Américains de Southbridge," de Mlle Bonnier, "Histoire des Franco-Américains de Woonsocket," et d'Alexandre Bélisle, "Livre d'Or des Franco-Américains de Worcester." Le 10 février 1923, Alexandre Bélisle suggère une souscription pour défrayer le coût des publications des travaux de la Société. Le 13 octobre 1924, la Société célèbre son 25^e anniversaire par une fête de gala en l'hôtel Copley Plaza de Boston. C'est la deuxième fois que les dames sont admises à une réunion de la Société. M. le Dr J.-Ubalde Paquin présenta 52 nouveaux membres de New-Bedford à cette fête. M. le professeur Louis J.-A. Mercier de Harvard y parla de La Fayette. Le 22 septembre 1925, la Société se vit présenter un maillet

fait avec du bois provenant du Washington Elm sous lequel Washington prit le commandement des troupes américaines, à Cambridge, il y a 150 ans. M. J.-A. Favreau fit la présentation.

Le 10 avril 1928, la Société contribue \$25 à la souscription prélevée dans le but d'ériger à Southbridge un monument à Félix Gatineau. Elle autorise à la même réunion la publication d'un bulletin périodique, le premier devant contenir la conférence du professeur Mercier de Harvard sur "La Fayette" et la conférence du professeur Gilbert Chinard sur "la correspondance de La Fayette avec Jefferson." Le 15 novembre 1928, M. le juge Hugo-A. Dubuque, de la Cour supérieure du Massachusetts, deuxième président de la Société, décède à Fall-River à l'âge de 74 ans après une carrière bien remplie pour le bien des nôtres.

Trentième Anniversaire

A la célébration du 30^e anniversaire de la Société, le 17 novembre 1929, en la salle des fêtes de l'hôtel Statler de Boston, les invités d'honneur étaient M. le sénateur Félix Hébert du Rhode-Island, MM. Henry Guy, recteur de l'Université de Grenoble, Raoul Blanchard, Marcel Aubert, John J. Mahony, directeur des cours d'extension universitaire de Harvard et de Boston University, et Roch Pinard, lauréat du récent concours international d'éloquence à Washington, D. C. Il y eut aussi une nombreuse classe de nouveaux membres admis dans les rangs de la Société à cette réunion.

A la réunion du 22 mai 1930, le Dr Bédard exprima avec une amertume un peu cinglante la pensée qui était à l'esprit de tous et que partage de plus en plus l'opinion publique franco-américaine, à savoir qu'il semble exister chez nos frères du Canada un état d'esprit regrettable, un état d'esprit qui ne leur fait pas craindre de traiter un peu cavalièrement les parents pauvres que sont les Franco-Américains, quand ils ne les ignorent pas complètement. M. Louis Jobin annonça que la date du 16 juillet avait été réservée au Symphony Hall pour la soirée des Américains d'ascendance française aux fêtes du troisième centenaire de la colonie de la baie du Massachusetts.

La Société a consacré sa réunion du 30 mars 1932 à honorer la mémoire de son président défunt, le Dr J.-Armand Bédard de Lynn comme président, camarade d'université, médecin, homme de lettres, orateur et ami disparu. A la séance d'affaires, on organisa un concours d'histoire pour les élèves du Collège l'Assomption de Worcester en offrant au lauréat la médaille Guillet-Dubuque-Bédard qui perpétue le souvenir des présidents de la Société. Le sujet du concours de 1932 fut "Washington et la France."

Il y eut réorganisation de la Société, le 24 mars 1934, après une année d'inactivité due à la mort du président, M. le Dr Bédard, et du secrétaire J.-Arthur Favreau. M. le professeur James Geddes fils rendit hommage à cette réunion à la mémoire du Dr Bédard et de M. Favreau, secrétaire de la Société depuis 1905 après avoir été secrétaire adjoint depuis la fondation. M. Joseph Lussier, éditeur-propriétaire de "La Justice" de Holyoke, loua aussi l'oeuvre de Favreau pour les Franco-Américains, et particulièrement la tâche qu'il a accomplie à la Société

Historique. Cette réorganisation fut rendue possible grâce aux démarches faites par le trésorier, M. le juge Arthur-L. Eno, auprès des chefs de nos sociétés nationales, et en réponse à un appel lancé aux membres, au nombre de plus d'une centaine encore, par le secrétaire adjoint Louis J. Jobin.

35e Anniversaire

Le 20 novembre 1934, c'est la fête du 35e anniversaire de la Société en l'hôtel Somerset de Boston. La Société y décerna pour la première fois sa médaille Grand Prix, pièce de bronze à l'effigie de Marianne et de Columbia coulée à gros prix avec le petit module pour la médaille Gillet-Dubuque-Bédard, à Jean-Charlemagne Bracq de Keene, N.-H., pour son ouvrage intitulé "L'Évolution du Canada français." M. Armand Cyr, ancien élève du Collège l'Assomption, qui alors se trouvait à Rome, fut proclamé vainqueur du concours d'histoire de la Société. On remit une médaille Guillet-Dubuque-Bédard et un prix de \$20 au R. P. Engelbert, a.a., pour les faire parvenir au lauréat.

Le 19 novembre 1935, la Société reçut un don de \$50 du Gouvernement français par l'entremise de M. Elie Vézina, secrétaire général de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, pour son oeuvre de mise en lumière de l'histoire française aux États-Unis. Le 14 mai 1936, elle vota de seconder le mouvement de l'érection d'une statue de Paul Revere, à l'occasion des fêtes du deuxième centenaire de sa naissance. Elle décida également de faire les démarches nécessaires auprès des autorités de l'État pour que le parc forestier de Dracut, Lowell et Tyngsboro porte le nom d'Ansart. M. le représentant Albert-L. Bourgeois est félicité d'avoir obtenu du gouverneur que le 20 mai soit consacré à honorer la mémoire de La Fayette.

Apothéose de la Presse et de la Langue

La réunion du 11 novembre 1936 fut consacrée à une apothéose de la presse franco-américaine. La Société y décerna sa médaille Grand Prix aux trois journaux cinquantenaires de la presse franco-américaine: "Le Messenger" de Lewiston, Maine, "L'Indépendant" de Fall-River et "L'Etoile". La réunion du 7 avril 1937 fut l'apothéose franco-américaine de la Langue française, la Société y recevant Mgr Camille Roy, président du Deuxième congrès de la Langue française de Québec, à qui elle fit remise pendant ce congrès de sa médaille Grand Prix en reconnaissance du réveil à la vie française qu'il a opéré chez nous par sa tournée en Nouvelle-Angleterre. M. le Dr J.-Ubalde Paquin, de New-Bedford, président, Mgr L.-J.-A. Doucet de Nashua, N.-H., et M. J.-G. LeBoutillier de Manchester, N.-H., reçurent les palmes académiques à cette réunion des mains de M. Jean-Etienne Maigret, consul de France à Boston. MM. Alfred Desautels et René Manès, élèves du Collège l'Assomption de Worcester, sont les lauréats du concours de la Société sur le sujet: "Pourquoi les Franco-Américains, jeunes et vieux, doivent aller au Congrès de Québec" pour la médaille du Congrès.

À la réunion du 11 novembre 1937, dédiée aux Franco-Américaines, M. Adolphe Robert, président de l'Association Canado-Américaine, fait

don de \$25 à la Société pour aider à la publication en tracts des travaux présentés devant la Société. M. le consul François Brière y fit sa première visite à la Société et Mme Malaterre-Sellier, déléguée à la Société des Nations, pria les mères franco-américaines de laisser à leurs descendants le flambeau de leur foi et de leur langue et de leurs traditions françaises.

Réception à un Cardinal et à un Ambassadeur

La réunion du 4 mai 1938 fut un banquet-réception de plus de 500 convives en la salle des fêtes de l'hôtel Somerset, en l'honneur de Son Excellence le cardinal Rodrigue Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec, qui y fit sa retentissante conférence sur le "fait français en Amérique: sa mesure, ses leçons." M. le Dr Georges-A. Boucher de Brockton, vice-président, reçut les palmes académiques des mains de M. le consul François Brière. Wilfrid Côté de Woonsocket, R.-I., reçut une bourse de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, et Bernard Therrien de North-Adams en obtint une de l'Association Canado-Américaine, pour avoir été les lauréats du concours littéraire du centenaire de la presse franco-américaine sous les auspices de l'Alliance des journaux franco-américains de la Nouvelle-Angleterre.

Le 26 octobre 1938, la Société reçut Son Excellence le comte René Doynel de Saint-Quentin, ambassadeur de la République française aux Etats-Unis, à un dîner-réception d'environ 700 invités, dans la salle des fêtes toute pavoisée de l'hôtel Statler de Boston. Son Excellence se vit présenter les hommages des divers groupes représentés à la fête et il y fit l'allocution de circonstance. Le lauréat du concours d'histoire franco-américaine de 1938 de la Société fut M. Robert Lefebvre, j. o.m.i., du juniorat Saint-Joseph de Colebrook, N.-H., qui prit pour sujet: "Un siècle en une heure" et remporta la médaille Guillet-Dubuque-Bédard.

Le 29 novembre 1938, M. le juge Arthur-L. Eno, trésorier de la Société, fait officier d'Académie par le ministre de l'Education nationale de France, reçoit les palmes académiques de M. le consul François Brière à une réunion de l'Alliance française de Lowell à laquelle le consul confère sur "Louis XIV."

La Société consacre sa réunion du printemps de 1939 le 3 mai, en l'hôtel Victoria de Boston, à ses fondateurs et à ses anciens. Des anciens y évoquent le souvenir des débuts de la Société, de ses premiers membres et de ses anciens conférenciers en des travaux fort intéressants, tout ceci en préparation du 40e anniversaire de la Société, le 4 septembre 1939, qui fut célébré à l'automne. Le surlendemain, le secrétaire de la Société, Antoine Clément, fait à son tour officier d'Académie, reçoit les palmes académiques de M. le consul François Brière à la réunion de clôture de saison de l'Alliance française de Lowell, dont il est également secrétaire.

Les fêtes de 1938 en l'honneur du cardinal Villeneuve et de l'ambassadeur de Saint-Quentin ont donné une nouvelle vogue à notre Société Historique et ont conduit tout naturellement à la publication des archives de la Société à l'occasion du quarantenaire de sa fondation en

1939. Les membres désiraient depuis toujours la publication des conférences faites à leurs réunions. Et les résolutions à cet effet faites au cours des ans sont restées le plus souvent lettres mortes. Cependant en 1906, la Société trouva les moyens de publier un premier Bulletin renfermant la conférence du major Edmond Mallet sur "Washington et Coulon de Villiers". Mais ce n'est qu'après la réorganisation de 1934 que la publication des Bulletins fut reprise pour de bon. Ce ne fut d'abord qu'un feuillet sur la célébration du 35^e anniversaire tiré à part du compte rendu de "L'ÉTOILE" à l'automne de 1934. Puis de véritables Bulletins avec comptes rendus des réunions et textes des conférences ou résumés de journaux furent publiés de 1935 à 1938. En 1939, le secrétaire Antoine Clément fit une compilation des archives de la Société et à la réunion du bureau du 10 septembre 1939 chez M. le curé F.-X. Larivière à Marlboro, une commission de publication de ces archives était nommée. Cette commission était composée de M. le Dr J.-Ubalde Paquin, président, de M. le juge Arthur-L. Eno, trésorier, M. Antoine Clément, secrétaire, M. Josaphat Benoit, conseiller, et de M. l'abbé Adrien Verrette. Le travail de publication prit une année au delà et quand parut le volume de 878 pages des "Quarante Ans" dans les premiers jours de 1941, il renfermait les Bulletins de 1939 et de 1940. Pour faire suite au volume de ses archives, la Société a publié depuis un Bulletin-revue annuel d'une centaine de pages renfermant des mémoires inédites sur la petite histoire franco-américaine en plus des comptes rendus des réunions. Les deux derniers Bulletins ont été pour les années 1944-1945 et 1946-1947. Le prochain pour 1948 et 1949 comportera le compte rendu des fêtes du cinquantenaire qui s'apprêtent pour le 12 octobre.

La célébration du 40^e anniversaire de la Société donna lieu à une fête magnifique de plus de 300 convives dans la salle Georgian de l'hôtel Statler de Boston. L'Octeur Franchère de Worcester et l'Ensemble Albani de Manchester y firent le chant et la musique. L'honorable Félix Desrochers, conservateur de la Bibliothèque du Parlement d'Ottawa, y fit une conférence patriotique sur la "Fierté de nos origines". Après la conférence, M. le Dr Paquin présenta la médaille Grand Prix de la Société à S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, et à "L'Avenir National", quotidien cinquantenaire du New Hampshire. Le R. P. Léon Loranger, o.m.i., remercia la Société au nom de Son Eminence, et M. Ernest Bournival, éditeur-propriétaire, fit de même pour son journal. M. le Dr Paquin présenta ensuite la médaille Guillet-Dubuque-Bédard comme prix d'histoire franco-américaine de 1939 à M. Josaphat Benoit, chef de la rédaction de "L'Avenir National", pour son "Catéchisme d'Histoire Franco-Américaine", dont une édition de 10,000 exemplaires pour nos maisons d'enseignement venait d'être autorisée sous les auspices de la Société. Deux autres éditions d'autant d'exemplaires suivront sous les auspices de la Société. M. l'abbé Adrien Verrette présenta un message de bons souhaits du Comité de la Survivance française en Amérique, puis M. le Dr Georges-A. Boucher récita un poème de sa composition à l'occasion du 40^e anniversaire de la Société.

Depuis le Quarantenaire

A la réunion du 30 avril 1940 au Vendôme de Boston, M. le Dr Paquin, président, présenta les sympathies de la Société à M. le consul François Brière dans le grand malheur actuel de la France et le consul répondit aux vœux du président en évoquant le souvenir du grand Français que fut S. E. le cardinal Verdier. Au nombre des nouveaux membres, il y a M. François Sylvestre de Seattle, Wash., qui aimerait publier un catéchisme augmenté d'histoire franco-américaine pour l'ouest. M. le Dr Paquin invita les membres à souscrire généreusement au fonds de publication des archives de la Société.

A la réunion du bureau du 29 septembre à Marlboro. M. le juge Arthur-L. Eno et MM. Josaphat Benoit et Joseph Lussier furent nommés à la commission de publication de la 2^{ème} édition du "Catéchisme d'Histoire Franco-Américaine". Le trésorier, M. le juge Eno, fit rapport qu'il avait reçu \$417 pour la publication du volume des archives de la Société et le bureau lui confia la tâche de la distribution des volumes. M. le juge Eno et le secrétaire Antoine Clément furent inscrits comme bienfaiteurs de la publication du volume des archives de la Société pour leur travail comme membres de la commission de publication du volume. La Société s'engagea à distribuer 100 volumes par année de la vie de Ferdinand Gagnon publiée par Mme Malvina Martineau. Le bureau étudia aussi le sujet de nouvelles recrues dans le Connecticut et le Maine. A la réunion du 9 octobre qui suivit, c'est Me Henri-T. Ledoux qui fit la présentation du conférencier, Me André Lafargue de la Nouvelle-Orléans. M. le consul Brière remercia les Franco-Américains de leur sympathie.

Le 14 mai 1941, au University Club, le Dr Paquin recommanda fortement aux membres de placer sur les rayons de leur bibliothèque le beau volume des "Quarante Ans" de la Société. Il offrit ensuite les vœux de la Société au Dr Georges-A. Boucher de Brockton qui célébrait son 50^e anniversaire de la pratique médicale au milieu des Franco-Américains. Il présenta aussi la médaille d'honneur et de mérite de la Société au secrétaire Antoine Clément pour avoir compilé le volume des archives de la Société. M. le consul Brière, Mlle Marine Leland de Smith College et M. le professeur Edward B. Ham de Yale portèrent la parole en plus du conférencier.

C'est à la réunion du 19 novembre 1941, dans la salle Georgian du Statler, que le Dr Paquin présenta la médaille Guillet-Dubuque-Bédard au Dr Georges-A. Boucher pour son volume de vers "Je Me Souviens" et à Rosaire Dion-Lévesque pour son volume "Les Oasis" et ses autres oeuvres poétiques. L'écrivain Burton Ledoux de New-York était au nombre des invités d'honneur à cette réunion. M. Wilfrid Beaulieu y devint secrétaire adjoint.

Au printemps de 1943, le 26 mai, dans les salons B et C de la mezzanine du Statler, M. le Dr Paquin disait aux membres qu'en dépit des restrictions sur le transport la Société se maintiendra mieux en tenant ses réunions régulièrement. M. le curé Aimé-P. Boire de St-Augustin de Manchester était présent pour annoncer la campagne de ventes d'obligations de guerre chez les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre en sa qualité de président et de coordonnateur de la campagne. L'hon.

Adélarde Godbout adressa un télégramme à la Société pour lui dire qu'il ne pouvait être présent parce qu'il dut retourner au Canada immédiatement après sa visite du dimanche précédent à Amherst. Le Dr Boucher récita trois de ses huit nouveaux sonnets de guerre. Le président félicita M. le juge Eno de Lowell, animateur de la Société, qui recevait un doctorat de l'Université de Montréal la semaine suivante, et annonça aux membres qu'ils recevraient leur bulletin de 1942 en fin de semaine.

A la réunion du 10 novembre 1943, le Dr Paquin rappela que les Franco-Américains avaient fait participer toutes les forces vives de leur organisme social au Deuxième Congrès de la Langue française et à la Campagne franco-américaine des Obligations de Guerre qui fut un grand succès. M. Robert Frédette, de New-York, auteur d'un ouvrage sur les Français d'Amérique, était un invité d'honneur à cette réunion.

Le 24 mai 1944, au University Club, M. le curé F.-X. Larivière eut à faire l'éloge de cinq de nos membres défunts, soit le nombre le plus considérable à une même réunion. La réunion annuelle du 21 novembre 1944 eut lieu dans la salle Georgian au Statler. M. Luc Grimard, historien et poète, de Harvard, et M. le Dr Charles Lecomte, interne au Massachusetts General, tous deux Haïtiens, étaient au nombre des invités.

Le bureau de la Société s'est réuni le 15 avril 1945 dans une salle de l'hôtel Statler et décida, par esprit patriotique, de se conformer à la réglementation fédérale touchant les conventions et de supprimer la réunion du printemps de la Société et d'avoir une réunion annuelle de victoire à l'automne. Le bureau adressa des résolutions de condoléances à la famille Roosevelt à l'occasion de la mort du grand président disparu: Franklin Delano Roosevelt, des vœux de succès au nouveau président de la nation: Harry S. Truman, et des félicitations à S. Exc. Emile Vaillancourt, membre honoraire de la Société, nommé ministre du Canada à Cuba. Un don de \$100 fut fait au fonds de construction du nouveau Collège l'Assomption de Worcester. Le bureau vota de présenter une vingtaine de volumes des "Quarante Ans" aux pensionnats franco-américains de Nouvelle-Angleterre et au Concours français de Fall-River pour la distribution des prix de 1945. La Société offrira aussi en vente ses Bulletins annuels aux personnes intéressées à l'histoire et aux amis des Franco-Américains à 50 sous l'exemplaire. Elle mit alors en vente sa troisième édition du "Catéchisme d'Histoire Franco-Américaine" par Josaphat Benoit. Pour intéresser davantage nos groupements franco-américains aux études historiques, en faisant passer de nouvelles figures au bureau de la Société Historique, il fut décidé que les conseillers ne seraient plus éligibles à deux mandats consécutifs. Les membres prirent le dîner ensemble avant l'ajournement.

La réunion de victoire se déroula le 28 novembre 1945 dans la Salle Moderne du Statler. M. Albert Chambon, nouveau consul de France à Boston, y fut présenté aux membres et se dit heureux d'être à Boston et d'y compter déjà de bons amis. Le président présenta la médaille Grand Prix à M. Jean Garand, de Springfield, pour sa contribution à la victoire des E.-U., par son invention du fusil Garand et pour l'honneur qu'il fait rejaillir sur tout l'élément franco-américain par son talent d'inventeur. M. le Dr Boucher récita son poème sur "La mort" dédié à

Roosevelt, puis M. Joseph Lussier lut son sonnet sur le "Barde de Brockton". A l'élection, Me Eugène-L. Jalbert devint vice-président, M. le Dr Gabriel Nadeau, secrétaire, et M. Antoine Clément, conseiller pour un an. Les nouveaux conseillers sont le Dr Wilfrid-R. Delaney de Cambridge, M. Louis-P. Clapin de Fall-River et M. le curé Adrien Verrette de Plymouth, N.-H. M. le Dr Paquin demanda un vote de remerciement au secrétaire sortant de charge et annonça la publication de la Société.

A la réunion du bureau du 31 mars 1946, au presbytère Ste-Marie de Marlboro, il est décidé de faire le classement des archives, conservées jusqu'ici dans des cahiers, des boîtes et des cartons, et de les déposer dans un classeur de métal. La réunion générale de la Société suivit le 22 mai à l'hôtel Vendôme de Boston. Me Eugène-L. Jalbert y présenta le conférencier et M. l'abbé Adrien Verrette le remercia. Selon la coutume, il y eut éloges des confrères défunts. M. et Mme Albert Chambon et M. Louis-J.-A. Mercier étaient les invités d'honneur.

Il n'y eut pas de réunion du bureau à l'automne de 1946. La réunion générale eut lieu le 27 novembre 1946 à l'hôtel Vendôme de Boston. Les invités d'honneur furent M. Henry-Wadsworth-Longfellow Dana, petit-fils du poète Longfellow, Mlle Cécile Saint-Jorre, de Montréal, petite-fille du poète Pamphile Lemay, M. et Mme Albert Chambon. Allocutions de M. Dana et Mlle Saint-Jorre et du Dr Georges Boucher, qui parla du poète Lemay qu'il a bien connu. M. le Dr Paquin abandonna la présidence de la Société et Me Jalbert lui succéda. M. Joseph Lussier devint vice-président et MM. Wilfrid-J. Mathieu, Hector Cormier et Dolord Hamel furent élus conseillers.

La séance du bureau du 30 mars 1947 eut lieu à l'Association Canado-Américaine à Manchester, N.-H., et M. Adolphe Robert y fut l'hôte du bureau. En reconnaissance des longs services rendus à la Société par le Dr Ubalde Paquin, ancien président, il est décidé de lui décerner la médaille Grand Prix de la Société à la prochaine réunion. Après la séance les membres furent les invités de M. Robert et de M. le juge Emile Lemelin à un souper au Manchester Country Club.

La réunion générale du 30 avril 1947 eut lieu à l'hôtel Somerset de Boston. M. le consul Albert Chambon y fut invité d'honneur. Me Eugène-L. Jalbert présenta le conférencier et le R. P. Léon Loranger, o.m.i., le remercia. Me Jalbert présenta la médaille Grand Prix de la Société à M. le Dr Ubalde Paquin et une gerbe de roses à Mme Paquin. On fit aussi l'éloge des défunts de la Société.

A la réunion du bureau du 28 septembre 1947, chez M. l'abbé F.-X. Larivière à Marlboro, l'ancien secrétaire Antoine Clément est autorisé à faire paraître sous les auspices de la Société un ouvrage qui aura pour titre: "Vingt-cinq ans de journalisme ou Mon grand reportage pour la petite histoire franco-américaine". Le bureau vota d'accorder la médaille Grand Prix de la Société à Mme Corinne Rocheleau-Rouleau pour l'ensemble de ses travaux historiques et littéraires. Il est décidé aussi que les femmes pourront désormais faire partie de la Société à titre de membres titulaires. Enfin, on décida que la cotisation, qui reste à \$5.00, ne donnera plus droit aux diners annuels.

La réunion générale du 11 novembre 1947 eut lieu à l'hôtel Statler de Boston. M. René Cerisoles, chancelier du consulat de France, et Mme Cerisoles, Mme Corinne Rocheleau-Rouleau et M. William-N. Locke furent les invités d'honneur. Il y eut présentation de la médaille Grand Prix à Mme Rouleau, éloges des membres défunts et remerciement du conférencier par M. le professeur Locke de M.I.T. M. Joseph Lussier quitta la vice-présidence et M. le Dr Antoine Dumouchel lui succéda. Le Dr Ulysse Forget, Me Valmore-M. Carignan et M. le juge Alfred-J. Chrétien furent élus conseillers.

Au printemps de 1948, la Société s'est réunie le 6 mai au University Club. Les invités d'honneur y furent le baron Louis de Cabrol, vice-consul de France à Boston, M. l'abbé Paul-Henri Carignan, assistant inspecteur général des écoles ménagères du Québec; M. Gérard Malchelosse, directeur de la Société Historique de Montréal, et M. Raymond Douville, directeur du "Bien Public" des Trois-Rivières.

A la réunion du 3 novembre 1948, au University Club, l'éloge de James Geddes fils, vice-président d'honneur de la Société, fut fait par M. le professeur William-N. Locke de M.I.T. M. l'abbé Adrien Verrette a succédé au professeur Geddes comme vice-président d'honneur. Le Dr Roland Cartier de North Reading est devenu secrétaire adjoint. M. William Arsenault de Cambridge, le Dr Benoit Garneau de Fall-River et M. le curé F.-X. Larivière de Marlboro furent élus conseillers.

Le 11 mai 1949, il y eut réunion au University Club. Après les éloges des défunts et la conférence, la Société autorisa son président, Me Eugène-L. Jalbert, à aller présenter la médaille Guillet-Dubuque-Bédard à Soeur Marie-Carmel à Bangor, Maine, pour son ouvrage "La Littérature Française de Nouvelle-Angleterre". A la séance du bureau du printemps, Me Jalbert nomma MM. Wilfrid-J. Mathieu, Antoine Clément et le Dr Armand Picard au comité de nomination pour la réunion du cinquantenaire fixée au 12 octobre 1949.

C'est au 12 octobre prochain, dans la salle des fêtes de l'hôtel Statler de Boston, qu'a été fixée la date de la célébration du 50e anniversaire de la Société Historique Franco-Américaine et nous pouvons confier aux membres et aux amis que la haute personnalité du Canada que la Société espère présenter en cette circonstance est le très honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada.

Les autres invités d'honneur seront le Président d'honneur de la Société: M. Gilbert Chinard; le vice-président d'honneur: M. Pierre-Georges Roy; les membres fondateurs de la Société encore vivants: MM. Hector Bélisle et Henri-T. Ledoux; Mgr Olivier Maurault, président de la Société Historique de Montréal, et M. le chanoine Lionel Groulx, président de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, ainsi que les récipiendaires de la Grande Médaille de la Société: M. Jean Garand, M. le Dr Ubalde Paquin et Mme Corinne Rocheleau-Rouleau. Il y aura réception à 6h.15, dîner à 7 heures avec musique sous la direction de M. Gérald Robert de Manchester. C'est aux membres de retenir leurs billets ces jours-ci pour cette fête.

On peut trouver dans le volume des "Quarante Ans" de la Société à peu près tout ce qui a eu rapport à ses activités pendant ses quarante

premières années d'existence. Il y manque cependant la liste des membres pour cette période que l'on trouvera dans le numéro de L'Etoile de Lowell du 2 septembre 1939. Une autre liste des membres est publiée dans le Bulletin de 1943 de la Société. Des listes de nouveaux membres sont publiées à la fin de chaque Bulletin annuel ou biennal de la Société.

On trouvera également dans le numéro de L'Etoile du 2 septembre 1939 une liste des dates de chacune des réunions de la Société avec le nom des conférenciers et le sujet de leur conférence. Nous désirons établir une liste semblable pour les dix dernières années d'existence de la Société.

Le 12 octobre 1939, au Statler, Félix Desrochers, bibliothécaire à Ottawa sur la "Fierté de nos origines".

Le 30 avril 1940, au Vendôme, le R. P. J.-V. Ducattillon, o.p., de Paris, France, sur "La France d'aujourd'hui et de toujours".

Le 9 octobre 1940, au Vendôme, Me André Lafargue, président de l'Athénée Louisianais de la Nouvelle-Orléans, sur "L'oeuvre des découvreurs Français en Ancienne Louisiane et le résultat de cette oeuvre dans la Louisiane Moderne".

Le 14 mai 1941, au University Club, M. le professeur Jean Sez nec de Harvard, sur les "Aspects contemporains de la littérature en France et au Canada français".

Le 19 novembre 1941, au Statler, M. Gustave Lanctôt, archiviste du Canada, sur "L'histoire de la Nouvelle-France en 60 minutes".

Le 20 mai 1942, au University Club, Jacques Ducharme, auteur de "The Delusson Family" et de "Shadows of the Trees" sur le sujet "En marge d'un livre", et Adolphe Robert sur "Henri d'Arles et ses oeuvres".

Le 8 novembre 1942, au University Club, Séraphin Marion, professeur de littérature française à l'Université d'Ottawa, sur "Le sourire dans la littérature canadienne-française du bon vieux temps".

Le 26 mai 1943, aux salons B et C de la mezzanine du Statler, M. le professeur Arsène Croteau de l'université du Connecticut, sur "L'histoire de l'enseignement du français aux Etats-Unis".

Le 10 novembre 1943, au University Club, le R. P. Pierre Goube, s.j., aumônier militaire à l'école d'aviation de Tuscaloosa, sur "La vie dans les camps de concentration allemands".

Le 24 mai 1944, au University Club, le Dr Robert Goffin, crimina- liste belge, sur "La Belgique au carrefour des cultures et des guerres".

Le 21 novembre 1944, au Statler, S. Exc. Dantès Bellgarde, ministre d'Haïti en mission spéciale au Canada, sur "Les problèmes d'après-guerre: faut-il faire revivre la Société des Nations?", et M. le professeur René de Messières de Wellesley College sur le sujet de "France For- ever".

Le 28 novembre 1945, au Statler, Me Roger Picard, de la Faculté de Droit de Paris, sur le sujet "Pour en finir avec la menace allemande"; Saül Colin, sur "Le rôle historique de la presse"; Edouard Fecteau, sur "Louis Jolliet, le grand découvreur", et allocution du consul Albert Chambon.

Le 22 mai 1946, au Vendôme, Mgr Georges Chevrot, prédicateur de Notre-Dame de Montréal, sur le "Renouveau catholique en France".

Le 27 novembre 1946, au Vendôme, le R. F. Antoine Bernard, c.s.v., de l'Université de Montréal, sur "Longfellow et son Evangéline, 1847-1947". Allocution de M. Dana, de Mlle Saint-Jorre et du Dr Boucher.

Le 30 avril 1947, au Somerset, Mgr Joseph Guérin, prédicateur de Notre-Dame de Montréal, sur un "Carême à Vienne en 1946".

Le 11 novembre 1947, au Statler, M. Luc Lacoursière, professeur de l'Université Laval, sur "Le Folklore, patrimoine traditionnel".

Le 6 mai 1948, au University Club, M. l'abbé Albert Tessier, professeur au séminaire des Trois-Rivières, sur "La femme dans l'histoire du Canada".

Le 3 novembre 1948, au University Club, l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province de Québec, sur le "Sens national".

Le 11 mai 1949, au University Club, M. le chanoine Arthur Sideleau, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, sur "Notre héritage culturel".

Délégués de la Société

Le 12 mars 1903, le secrétaire adjoint J.-A. Favreau est délégué à la réunion annuelle de la Fédération de l'Alliance Française à New-York. La Société apprend à sa réunion du 7 mars 1905 que son secrétaire, M. Alphonse Gaulin, a été nommé consul américain au Havre en France. En juillet 1909, M. le sec. J.-Arthur Favreau, Me Hugo-A. Dubuque et M. le Dr Georges-A. Boucher représentèrent la Société aux fêtes du troisième centenaire de la découverte du lac Champlain et de Ticonderoga, N.-Y., en l'honneur du Marquis de Montcalm à l'occasion du 151e anniversaire de sa victoire sur Abercromby à Carillon. En octobre 1910, M. le Dr J.-Armand Bédard a été invité à la 12e réunion annuelle de la New-York State Historical Association et y a lu un travail sur "Les Français dans la vallée du lac Champlain". M. le Dr Bédard et M. J.-Arthur Favreau, secrétaire, ont été délégués au premier Congrès de la Langue française de Québec en juin 1912. MM. Antonio Provost et Rodolphe Carrier représentèrent la Société à la célébration du centenaire de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal en juin 1934. M. le Dr J.-Ubalde Paquin, président, M. le trésorier Arthur-L. Eno, et le R. P. Léon Loranger, o.m.i., secrétaire adjoint, ont été élus délégués au deuxième Congrès de la Langue française de Québec en juin 1937. MM. Alexandre Goulet, secrétaire, et Louis Jobin, ancien vice-président, représentèrent la Société au banquet du 50e anniversaire de professorat de M. le professeur James Geddes fils, de l'Université de Boston. M. le Dr Paquin a représenté la Société à la commission du choix des noms des bateaux dans la campagne franco-américaine de vente d'obligations de guerre du gouvernement en 1943. Il y eut aussi à l'occasion des délégations du bureau de la Société aux funérailles des membres défunts dans leur localité.

Au cours de ses cinquante années d'existence, la Société tint un grand nombre de ses réunions au Boston City Club et au University Club, sauf pour ses fêtes d'anniversaires et de gala qui eurent lieu dans les principaux hôtels de Boston. Les réunions du bureau de la Société ont lieu habituellement deux fois l'an et précèdent les assemblées des

membres. Plusieurs des réunions ont eu lieu au Boston City Club et à l'hôtel Touraine, mais depuis la réorganisation de la Société en 1934, le bureau siège deux fois l'an, à quelques exceptions près, sur l'invitation de M. le curé F.-X. Larivière, au presbytère Ste-Marie de Marlboro, Mass.

Au nombre des principaux membres du bureau, décédés depuis la fondation de la Société, mentionnons M. le juge Hugo-A. Dubuque, deuxième président de la Société, décédé à Fall-River, le 15 novembre 1928; Me J.-Henri Guillet, de Lowell, fondateur, premier président et trésorier depuis 1908 jusqu'à sa mort en mai 1931; M. le Dr J.-Armand Bédard, de Lynn, président pendant 26 ans, décédé le 26 janvier 1932; M. J.-Arthur Favreau, secrétaire depuis 1905 jusqu'à sa mort le 8 décembre 1933, et Me Alphonse Gaulin, premier secrétaire, décédé en mars 1937.

Conférences et Travaux

Depuis 1934, la Société publie des bulletins de ses réunions avec textes ou résumés de ses conférences. Avant cela, elle n'en a publié qu'un en 1906 à part ses statuts et règlements publiés en 1899. En ces dernières années elle autorise la publication d'ouvrages sous son patronage en plus de couronner certains travaux. C'est ce qu'elle fit pour la publication de "La Croisade Franco-Américaine" en 1938 par les Comités Régionaux des Etats-Unis et le Secrétariat adjoint. En 1939, elle publia sous ses auspices le "Catéchisme d'Histoire Franco-Américaine" par Josaphat Benoît au nombre de 10,000 exemplaires et en épuisa l'édition en quelques mois. Deux autres éditions suivirent en quelques années. Au printemps de 1939, elle autorisa la publication sous son patronage de "French Trails in the United States", conférence faite par son trésorier, M. le juge Arthur-L. Eno, devant la Société Historique de Lowell. En 1947, elle autorisa son ancien secrétaire Antoine Clément à publier sous ses auspices son volume de "Vingt-cinq ans de journalisme ou mon grand reportage pour la petite histoire franco-américaine".

Les travaux précieux, qui ont enrichi les archives de la Société depuis 50 ans et que l'on pourra lire en grande partie dans les pages du volume des "Quarante Ans" et des bulletins de la Société, révèlent qu'on a fait oeuvre de patriotisme en faisant oeuvre de vérité et de justice à la Société Historique Franco-Américaine. De fait, ces travaux présentés deux fois l'an devant cette Société, tant par des membres que par d'éminents historiens et conférenciers d'Europe comme d'Amérique, ne sont qu'un tissu de pure histoire du "fait français en Amérique" en même temps que des meilleurs arguments invoqués sur tous les tons et dans tous les domaines en faveur du miracle de survivance franco-américaine.

Ce travail d'étude de l'histoire française en Amérique, commencé en 1899 par une cinquantaine des nôtres, se poursuit aujourd'hui grâce à une adhésion de plus de 200 membres, et a conduit en deux générations à la publication d'ouvrages précieux qui révéleront que les réunions semestrielles de la Société Historique Franco-Américaine ne se sont pas

résumées à des fêtes sociales, mais ont été vraiment productrices d'histoire franco-américaine en une orientation constante vers le but des fondateurs de faire ressortir le fait français dans l'étude de l'histoire des États-Unis.

Afin de faire rayonner davantage son prestige et son travail, la Société Historique Franco-Américaine est aujourd'hui affiliée à l'Institut Français de Washington, et à titre de section à l'Institut d'Histoire de l'Amérique Française, fondé par M. le chanoine Lionel Groulx.

Réunion du Bureau—11 avril 1948.

Chez M. l'abbé F.-X. Larivière au presbytère Sainte-Marie de Marlboro. Présidence de Me Eugène Jalbert, président de la Société.

Sont présents: MM. Antoine Dumouchel, vice-président; Arthur-L. Eno, trésorier; Gabriel Nadeau, secrétaire; Valmore Carignan, Alfred-J. Chrétien, Louis-P. Clapin, Ulysse Forget et Wilfrid-J. Mathieu, conseillers.

La réunion générale du printemps est fixée au 6 mai. L'abbé Albert Tessier, du Séminaire des Trois-Rivières, sera le conférencier.

M. le président, M. le juge Eno et M. Clapin représenteront la Société à New-Bedford, le 12 mai, au banquet offert en l'honneur du Dr Ubalde Paquin, ancien président de la Société.

Réunion générale—6 mai 1948.

A l'University Club de Boston. Nombre des membres et des invités présents: 75. Invités à la table d'honneur: M. le baron de Cabrol, vice-consul de France à Boston; M. l'abbé Paul-Henri Carignan, assistant de M. Tessier aux Ecoles ménagères de la Province de Québec; M. Raymond Douville, des Trois-Rivières, membre des Dix, et M. Gérard Malchelosse, de Montréal et membre des Dix également.

Présentation du conférencier par Me Eugène Jalbert.

Conférence de M. l'abbé Albert Tessier, professeur au Séminaire des Trois-Rivières, membre de la Société royale du Canada, membre des Dix et Directeur de l'Enseignement ménager de la Province de Québec. Sur "La Femme dans l'Histoire du Canada". (Voir Appendice I). Le conférencier a montré 3 films en couleur.

Diplôme de membre d'honneur de la Société décerné à M. Tessier.

Sont élus membres titulaires:

Mlle Lienne Tétrault, Star Route, Putnam, Connecticut.

M. Théodore Caouette, 13, rue Summit, Biddeford, Maine.

M. Jean Paquin, 74, rue Mason, Biddeford, Maine.

Réunion du Bureau—automne 1948.

Il n'y eut pas de réunion du Bureau.

Réunion générale—3 novembre 1948.

A l'University Club de Boston. Nombre des membres et des invités présents: 95. Invité à la table d'honneur: M. Albert Chambon, consul de France à Boston.

Allocution de bienvenue et présentation du conférencier par Me Eugène Jalbert.

Conférence de l'honorable Omer Côté, Secrétaire de la Province de Québec. Sur le "Sens National". (Voir 1ère partie du Bulletin).

M. William Locke prononce l'éloge de M. James Geddes, décédé depuis la dernière réunion. M. Geddes était le vice-président d'honneur de la Société. (Voir Appendice II).

M. Jean Picher, trésorier de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, prononce l'éloge de M. Albert Lamoureux. (Voir Appendice III).

L'honorable Omer Côté est élu membre d'honneur de la Société. Sont élus membres titulaires:

Le Dr J.-A. Girouard, 280, rue Pleasant, Willimantic, Conn.

M. Gustave Lamarque, Louisquisset Pike, RFD/2, Woonsocket, R. I.

Mlle Annette Martineau, 341, rue Fourth, Fall River, Mass.

Mlle Marguerite Martineau, 341, rue Fourth, Fall River, Mass.

Le R. P. Henri Moquin, Supérieur du Collège de l'Assomption, Worcester, Mass.

Le Dr Laval-U. Peloquin, 834, rue Stevens, Lowell, Mass.

M. Jean Picher, 22, rue Union, Winooski, Vermont.

Mlle Hélène Thivierge, 30a, rue May, Biddeford, Maine.

Après les élections le Bureau pour 1948-1949 se trouva constitué des membres suivants:

Me Eugène Jalbert, président

Le Dr Antoine Dumouchel, vice-président

M. le juge Arthur-L. Eno, trésorier

Le Dr Gabriel Nadeau, secrétaire

Le Dr Roland Cartier, secrétaire adjoint

Conseillers pour trois ans:

L'abbé F.-X. Larivière, Marlboro, Mass.

Le Dr Benoit Garneau, Fall River, Mass.

M. William Arsenault, Cambridge, Mass.

Conseillers pour deux ans:

M. Valmore Carignan, Woonsocket, R. I.

Le juge Alfred-J. Chrétien, Manchester, N. H.

Le Dr Ulysse Forget, Warren, R. I.

Conseillers pour un an:

M. Dolord Hamel, Worcester, Mass.

M. Hector-E. Cormier, Brockton, Mass.

M. Wilfrid-J. Mathieu, Manchester, N. H.

M. l'abbé Adrien Verrette est élu vice-président d'honneur pour remplacer feu M. James Geddes.

Le Comité de nomination se composait des Drs Arthur Falcon et Henri Gauthier et de M. Antoine Clément.

Réunion du Bureau—24 avril 1949.

Chez M. l'abbé F.-X. Larivière au presbytère Sainte-Marie de Marlboro. Présidence de Me Eugène Jalbert.

Sont présents: MM. Antoine Dumouchel, vice-président; le juge Arthur-L. Eno, trésorier; le Dr Gabriel Nadeau, secrétaire; le Dr Roland Cartier, secrétaire adjoint; l'abbé F.-X. Larivière, le Dr Ulysse Forget, William Arsenault, Wilfrid Mathieu et Valmore Carignan, conseillers.

La réunion générale du printemps est fixée au 11 mai. Le conférencier sera M. le chanoine Arthur Sideleau, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal.

Le Bureau décide à l'unanimité d'accorder sa médaille "Guillet-Dubuque-Bédard" à Soeur Marie-Carmel pour son ouvrage "La Littérature française de Nouvelle-Angleterre". Cette médaille lui sera présentée plus tard.

A l'occasion des fêtes qui auront lieu le 26 juin à Manchester, New-Hampshire, lors du dévoilement du monument Ferdinand Gagnon, le Bureau nomme les délégués suivants pour représenter la Société: MM. Eugène Jalbert, président, Arthur-L. Eno, Antoine Dumouchel, Valmore Carignan et William Arsenault.

Le Comité de nomination, pour les élections de cet automne, est constitué dès à présent. Il se compose de MM. Wilfrid Mathieu, Antoine Clément et du Dr Armand Picard.

Le Bureau discute ensuite un projet soumis par le juge Arthur-L. Eno pour la célébration du cinquantième anniversaire de la Société automne. La date des fêtes est fixée provisoirement au 12 octobre.

Réunion générale—11 mai 1949.

A l'University Club de Boston. Nombre des membres et des invités présents: 77. Invités à la table d'honneur: M. le comte Max de Montalembert, vice-consul de France à Boston, et M. Paul Beaulieu, consul du Canada à Boston.

Présentation du conférencier par Me Eugène Jalbert.

Conférence de M. le chanoine Arthur Sideleau sur "Notre héritage culturel". La conférence de M. Sideleau se trouve aux pages 26-35 de ce bulletin.

Le président fait part à l'assemblée de la décision du Bureau d'accorder à Soeur Marie-Carmel la médaille "Guillet-Dubuque-Bédard" pour la thèse qu'elle a publiée sur la littérature franco-américaine et qui lui a valu le doctorat ès Lettres de l'Université Laval. Me Jalbert prononce l'éloge de Soeur Marie-Carmel. (Voir Appendice IV). Comme Soeur Marie-Carmel a été empêchée d'assister à la réunion, le Président charge le secrétaire de se rendre à Portland pour lui présenter la médaille.

M. le chanoine Arthur Sideleau est élu membre d'honneur de la Société.

M. l'abbé William-E. Drapeau prononce l'éloge de l'abbé Antonio-J. Vigeant, décédé le 13 avril 1949. (Voir Appendice V).

Le Dr Wilfrid-R. Delaney prononce celui de M. Antoine-A. Labonté, décédé en octobre 1948. (Voir Appendice VI).

Me Jalbert fait connaître les membres du Comité de nomination pour les élections de l'automne et annonce en même temps sa retraite et celle du juge Eno.

Sont élus membres titulaires:

M. Pierre Belliveau, avocat, 84, rue State, Boston, Mass.

M. Vernon Fiola, 23, rue Moore, Woonsocket, R. I.

Réunion du Bureau—10 juillet 1949.

Chez M. l'abbé Larivière au presbytère Sainte-Marie de Marlboro. Présidence de Me Eugène Jalbert.

Sont présents: MM. Antoine Dumouchel, vice-président; le juge Arthur-L. Eno, trésorier; le Dr Gabriel Nadeau, secrétaire; l'abbé F.-X. Larivière, le Dr Benoit Garneau, William Arsenault, le Dr Ulysse Forget, Hector Cormier et Wilfrid Mathieu, conseillers.

Sur proposition de Me Jalbert, secondée par M. le juge Eno, le Bureau décide d'inviter l'honorable Monsieur Louis Saint-Laurent, Premier Ministre du Canada, aux fêtes qui marqueront le 50^e anniversaire de la Société. La date du banquet a été fixée au 12 octobre; mais elle sera reculée, si besoin, pour accommoder le Premier Ministre.

Les invités spéciaux seront:

Les membres fondateurs encore vivants: MM. Hector Bélisle et Henri Ledoux.

M. Gilbert Chinard, président d'honneur de la Société.

M. Pierre-Georges Roy, vice-président d'honneur.

Mgr Olivier Maurault, président de la Société historique de Montréal.

Les récipiendaires de la Grande Médaille de la Société: MM. le Dr Ubalde Paquin et Jean Garand et Mme Corinne Rocheleau Rouleau.

Le programme musical sera confié à M. Gérald Robert, de Manchester. Les divers comités de vente des billets sont constitués. Le comité d'organisation, composé de MM. Jalbert, Eno et Nadeau, se réunira quelques semaines avant la date du banquet pour les arrangements définitifs.

Réunion générale—Banquet du Cinquantenaire—15 décembre 1949.

A l'hôtel Vendôme de Boston. Nombre des membres et des invités présents: 400.

A la table d'honneur: Le Très Honorable Premier Ministre du Canada et Madame Saint-Laurent; Me Eugène Jalbert, président, et Mme Jalbert; Mgr Olivier Maurault, président de la Société historique de Montréal; le Dr Ubalde Paquin, ancien président de la Société; MM. Hector Bélisle et Henri Ledoux, membres fondateurs; M. le juge Edouard Lampron, de la Cour Supérieure du New-Hampshire, et M. le juge Raoul Beaudreau, de la Cour Supérieure du Massachusetts; M. Albert Chambon, consul de France à Boston; l'abbé Adrien Verrette, président du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, M. l'abbé F.-X. Larivière et MM. Theodore Newton et Paul Beaulieu, consuls du Canada à Boston.

A deux autres tables d'honneur on remarquait M. le professeur Edward-B. Ham, de l'Université du Michigan; M. Jules Léger, secrétaire du Premier Ministre; M. L.-F. Beaulieu, doyen de la Faculté de droit à l'Université de Montréal; Mmes Corinne Rocheleau Rouleau, Albert Chambon, Paul Beaulieu et Theodore Newton.

Allocution de Me Jalbert et souhaits de bienvenue au Premier Ministre et à Madame Saint-Laurent. Me Jalbert donne lecture d'une lettre de M. Pierre-Georges Roy, vice-président d'honneur de la Société.

(Voir Appendice VII). M. Chambon lit une lettre de M. Henri Bonnet, ambassadeur de France à Washington, qui regrette d'être empêché d'assister au banquet. (Appendice VIII).

Discours du Premier Ministre. Remerciements du Dr Ubalde Paquin et discours de l'abbé Adrien Verrette. Les textes de ces discours et allocutions forment la première partie de ce bulletin.

Diplôme de membre d'honneur de la Société décerné au Premier Ministre, Monsieur Louis Saint-Laurent.

Avant de faire connaître le prochain Bureau, le président fait ses adieux à la Société historique.

Sont élus membres titulaires:

Me Robert-H. Beaudreau, 186, rue Main, Marlboro, Mass.

Mme J.-A. Bonvouloir, 92, rue Clay, Central Falls, R. I.

M. Léopold Bonvouloir, 141, rue Illinois, Central Falls, R. I.

Mme Léopold Bonvouloir, 141, rue Illinois, Central Falls, R. I.

Le Dr Gérald Caron, State Sanatorium, North Reading, Mass.

Mlle Rhéa Caron, 52, rue Saucier, Fall River, Mass.

M. Sylva Choquette, 535, rue Pleasant, Pawtucket, R. I.

Mme Paul Courchesne, 82, rue Plantation, Worcester, Mass.

M. Paul Courchesne, 82, rue Plantation, Worcester, Mass.

Mme John-B. Danis, West Main St., Millbury, Mass.

M. John-B. Danis, West Main St., Millbury, Mass.

Me Alfred De Quoy, 54 Winnifred Road, Brockton, Mass.

M. l'abbé Georges Duplessis, Lowell, Mass.

Le P. Joseph-D. Gauthier, s.j., Boston College, Boston, Mass.

Le Dr Armand Gélinas, 190, rue Milk, Fitchburg, Mass.

L'abbé Napoléon Gilbert, Manchester, New-Hampshire.

Mme Omer Grenon, 51, rue Mount Pleasant, New-Bedford, Mass.

M. Omer Grenon, 51, rue Mount Pleasant, New-Bedford, Mass.

M. Albert Lamarre, 25, rue Capwell, Pawtucket, R. I.

Mlle Estelle Landry, 542, rue Fletcher, Lowell, Mass.

Mme Antonio Lemieux, 2287, rue Acushnet, New-Bedford, Mass.

M. Antonio Lemieux, 2287, rue Acushnet, New-Bedford, Mass.

Mlle Ernestine Lemire, 20, rue Gates, Worcester, Mass.

Mme Albert Plante, 96, rue Rockland, Fall River, Mass.

M. Elie Poirier, 2179 Mass. Ave., Cambridge, Mass.

M. Stephen Richard, 53, rue Prince, Salem, Mass.

Mme Marcel Saint-Denis, 104 East Main, Fall River, Mass.

M. Marcel Saint-Denis, 104 East Main, Fall River, Mass.

Mme Willy Saint-Germain, 648 Cumberland Hill Road, Woonsocket, R. I.

M. Willy Saint-Germain, 648 Cumberland Hill Road, Woonsocket, R. I.

M. William Thériault, 192, rue Lafayette, Salem, Mass.

Mlle Jeannette Vanasse, 144, rue Bennett, Woonsocket, R. I.

Le Bureau pour 1949-1950 est ainsi constitué:

M. l'abbé Adrien Verrette, président

Me Valmore Carignan, vice-président

M. Antoine Clément, trésorier
Le Dr Gabriel Nadeau, secrétaire
Le Dr Roland Cartier, secrétaire adjoint

Conseillers pour trois ans:

M. le juge Emile Lemelin, Manchester, N. H.
Le Dr Fernand Hémond, West Warwick, R. I.
M. Valmore Forcier, Goodyear, Conn.

Conseillers pour deux ans:

M. l'abbé F.-X. Larivière, Marlboro, Mass.
Le Dr Benoit Garneau, Fall River, Mass.
M. William Arsenault, Cambridge, Mass.

Conseillers pour un an:

M. le Dr Ulysse Forget, Warren, R. I.
Le juge Alfred-J. Chrétien, Manchester, N. H.

Le Dr Antoine Dumouchel, de North Adams, Mass., est élu vice-président d'honneur de la Société.

APPENDICES

I

La Femme dans l'Histoire du Canada

(Réunion du 6 mai 1948. Compte rendu de la conférence de l'abbé Albert Tessier par M. Antoine Clément. "L'Etoile", Lowell, 7 mai 1948).

Les hommes n'ont pas une vision très exacte du rôle ni de la valeur de la femme. On le voit en histoire, en littérature, dans le droit criminaliste. Les hommes croient avoir accompli toutes les oeuvres et ne trouvent les femmes supérieures que si elles accomplissent une oeuvre comme un homme.

Judith, Jeanne Hachette et Madeleine de Verchères sont des femmes fortes de l'histoire qui nous portent à méditer sur ce fait que la femme joue son grand rôle quand elle reste féminine, et ce dans la religion, dans la famille et dans la société. Elle peut faire autant aussi pour le bien que pour le mal. Quelques noms et quelques chiffres en montreront la valeur dans notre histoire.

La femme est venue au Canada immédiatement au début de la colonie sans attendre l'ouverture des voies, malgré les horreurs d'une traversée de deux ou trois mois. Dès 1616, il n'y a qu'un noyau de 60 personnes à Québec, quand le premier ménage, Marguerite Vienne et Michel Collin, arrive, mais il meurt au cours de l'été suivant.

La première famille est venue en 1617, celle de Marie Rollet et de Louis Hébert et de leurs trois enfants, et la Compagnie de marchands ne leur donne que cinq acres de terre, au lieu de 10. En dépit de ces vexations, des droits lésés, sans aide et sans charrue, cette famille des premiers colons reste au pays, grâce à la force d'âme et l'esprit de suite et de décision de Marie Rollet. Elle est restée au Canada en 1632 au nombre des 34 personnes demeurées sur le rocher. Veuve à 48 ans, elle a le plus contribué à donner le ton au petit groupe de la colonie, qui comptait encore 12 femmes, dont cinq jeunes filles. On y maintint le droit de possession, de tradition.

La race est née en 1618 avec le premier mariage, celui de Anne Hébert à Etienne Jonquet. Ce fut le premier Comité de la Survivance française. Mais l'épouse mourait en 1619 en donnant naissance à son enfant. Cependant du mariage de Guilmette Hébert à Guillaume Hébert sont nés 10 enfants. Ils eurent 60 ans de ménage et comptèrent 250 descendants et 900 alliés.

En 1654 avec le retour de colons de France, il y a 300 personnes au pays. Six ménages arrivent, dont Marie Renouard, épouse du Dr Robert Giffard, qui donna naissance à Marie-Françoise Giffard, la première canadienne entrée chez les Hospitalières. Ce furent les deux premières souches de la race. Dans les descendants de Jean Guyon et de Marie Robin, il y eut le cardinal Bégin, 17 archevêques et évêques, 400 prêtres et nombre de religieux et de religieuses.

La femme arriva à Trois-Rivières deux ans après la fondation de la ville, mais à Montréal elle participa à la fondation, car sur les 60 personnes du personnel de Maisonneuve il y a 7 femmes et deux fillettes.

La femme fut fidèle au Canada à son rôle de donner la vie. Pour la période de 1605 à 1672, on enregistre 334 mariages, 1022 naissances, un excédent de 590 sur les sépultures.

L'intendant Talon voit le besoin d'augmenter la population au Canada, car il y a dix fois plus d'hommes que de femmes au pays à ce moment-là. Il fit venir des filles bien choisies. En dix ans, il y eut 690 mariages et 2020 naissances. De 1608 à 1760, il y a 10,000 personnes qui sont venues au Canada, dont 1200 à 1500 jeunes filles et il y eut 2000 mariages, ce qui a assuré la conservation française et notre sens de vie dans notre mentalité, en donnant 138,251 vies, et ainsi les femmes ont été les fondatrices de la race française chez nous. Les 3000 ménages français venus au pays sous le régime français nous ont donné 25,464 foyers en 1760. La femme a été ainsi remarquable.

De 1760 à 1770, le taux de la natalité au Québec a été de 65 par mille. Actuellement il est de 28. De 1760 à nos jours, les 65,000 sont devenus 6,500,000, soit une augmentation de 100 pour cent. Dans l'univers le taux de la natalité est de 3, en France plus de 3, en Espagne et Angleterre 4. Cette natalité a été une contribution utile à la survivance matérielle et morale de notre pays. Et tout cela est dû à l'esprit de courage et d'entêtement de la femme chez nous, et à son esprit de suite.

C'est de même pour la fondation de maisons religieuses. Les Ursulines et les Hospitalières sont restées continuellement au pays. Il y eut une interruption dans le service des Récollets et des Jésuites. Un institut de frères a été fondé au pays et est disparu. Mère d'Youville fonda sa congrégation en 1747 et aujourd'hui on compte 6500 Soeurs Grises. La Fraternité Sacerdotale a été fondée par des hommes, mais les femmes ont fondé 36 ou 37 congrégations chez nous et toutes se maintiennent.

Il fallut de l'héroïsme pour quitter la France et faire le voyage périlleux en Amérique. Des Françaises l'ont fait et ont créé ensuite des oeuvres admirables chez nous comme Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance. Pour voir aux détails des choses même dans l'administration, la femme excelle et chez nous elle en a donné maintes preuves depuis les débuts de la colonie.

En raison du rôle de la femme, il faut lui donner une éducation soignée et c'est ce que l'on fait avec succès dans nos écoles ménagères afin de répondre aux besoins des temps présents.

La femme chez nous reste fidèle à son foyer et le divorce n'est pas encouragé chez nous. Sur 117 divorces au Québec l'an dernier, il n'y en avait pas un de Canadiens français, tandis qu'en Ontario il y eut 1940 divorces. En 1941, il y avait 20,290 familles comptant 10 enfants et plus au Canada, et sur ce nombre 13,220 dans le Québec. Le conférencier donne une analyse de 3600 familles, dont les enfants sont aux écoles ménagères, et révéla que sur le nombre il y avait 1346 familles comptant de 9 à 16 enfants. Dans le Québec, dit-il, il y a 600,000 familles qui ont 7 ou 8 enfants. De là l'importance de l'éducation de la femme au foyer et à l'école, car plus elles auront de lumières, plus nous serons éclairés et munis de sagesse.

Le conférencier, qui insista aussi sur le fait que la femme avait conservé l'instruction au cours des siècles au Canada, montra son propre film de la vie paisible et industrielle de la famille paysanne au Canada et un film de l'enseignement donné dans les écoles ménagères.

II

Eloge de M. James Geddes par le professeur William-N. Locke,
 du Massachusetts Institute of Technology
 (Réunion du 3 novembre 1948)

C'est un triste moment que celui où je dois venir devant vous pour faire l'éloge d'un homme que nous avons connu, respecté, aimé, et qui n'est plus. Le professeur Geddes fut un de vos membres les plus anciens, un professeur et un savant de réputation mondiale. Ce fut aussi mon maître et mon ami.

Né en 1858 d'un père écossais et d'une mère française, pas très loin de nous, à Boston, il fréquenta d'abord les écoles publiques de Brookline, et ensuite Harvard College, d'où il sortit diplômé en 1880. L'intérêt qu'il portait déjà aux langues vivantes se manifesta dans le choix de sa première situation. Ayant appris par hasard qu'on demandait un premier secrétaire de consulat à Trieste il se fit recommander par le président Eliot et reçut le jour suivant sa nomination. Déjà il révélait l'esprit d'analyse et la qualité d'action qui devaient illuminer toute sa vie.

Pendant ses heures de loisir à Trieste M. Geddes prit des leçons d'italien et d'allemand pour perfectionner les connaissances déjà acquises à Harvard. Le printemps suivant un journaliste de passage l'engagea comme traducteur et compagnon. Ils firent ensemble un grand tour de l'Allemagne, passèrent par la Belgique, pour faire ensuite un séjour de plusieurs mois à Paris. L'hiver suivant les deux hommes continuèrent leur voyage jusqu'en Espagne. Là, après avoir visité les villes les plus célèbres, les deux hommes se séparèrent, le journaliste rentrant aux Etats-Unis et Geddes passant le reste de l'hiver à Seville.

De retour aux Etats-Unis le jeune homme fit la connaissance de Theodore Lyman, Député au Congrès Fédéral. Celui-ci, impressionné par l'esprit éveillé de Geddes, l'engagea comme secrétaire, et il l'emmena passer deux années à Washington. Lyman, un Mugwump, n'ayant pas été réélu, Geddes trouva une situation de professeur à la Groton School où il fit la connaissance du célèbre pasteur, Phillips Brooks. Il était maintenant dans la voie qu'il devait suivre; mais étant lui-même, comme il le disait plus tard, sorti des écoles publiques, il préférait faire son avenir ailleurs que dans une école privée, fût-ce une des meilleures. Après un court séjour comme secrétaire dans le bureau de Charles Francis Adams, président du Union-Pacific Railway, il accepta un poste d'Instructeur en Langues Romaines à Boston University. Ce fut donc en 1887 que commença sa longue carrière universitaire qui dura cinquante années, jusqu'à sa retraite en 1937. Travailleur infatigable, il passait le jour à faire ses cours et une grande partie de la nuit à continuer ses propres études. En 1889 il reçut de Harvard le diplôme de

Maître ès Arts. L'année suivante il fut promu Assistant Professor et en 1892 il reçut le titre de Professeur des Langues Romaines. Menant de front son travail à l'université et ses études personnelles il consacra ses étés à travailler une question fort peu traitée jusqu'alors mais qui le passionnait: la prononciation du français-canadien et acadien. En 1894 l'Université Harvard le reçut Docteur, sa thèse étant "Study of an Acadian-French Dialect."

Fort rare aujourd'hui le professeur compétant à enseigner quatre langues étrangères. Le professeur Geddes parla et enseigna le français, l'espagnol, l'italien, et le portuguais; non seulement cela, mais pendant toutes les années de son professorat, il ne cessa de publier livres et articles, ayant trait tant à la langue qu'à la littérature de ces divers pays.

Sans vouloir vous lasser par une énumération, il ne faudrait cependant pas passer sous silence sa célèbre **Bibliographie du parler français du Canada** pour laquelle il collabora avec Adjudor Rivard, ni son **French Pronunciation**, pendant très longtemps la meilleure exposition de ce sujet difficile. La publication de sa thèse, avec les travaux du professeur Sheldon de Harvard sur le français de Waterville, inaugurèrent une nouvelle méthode scientifique pour l'étude du français de l'Amérique.

Lors de sa retraite le professeur Geddes avouait qu'il ne pouvait plus compter les articles et comptes rendus de livres qu'il avait écrits. Le chiffre se monte à près de 150. Dans la bibliothèque de Harvard il y a de lui 8 livres et 46 articles. Pour cela ce ne fut aucunement un rat de bibliothèque. Il était connu partout dans la région comme conférencier et il prenait une part active à la vie française, italienne et universitaire.

Membre, et à partir de 1906, Président du Circolo Italiano di Boston, il fut élu en 1905 Président de l'American Association of Teachers of Italian. Il servit également comme Vice-Président de l'Alliance Française de Boston et il fut, comme vous le savez bien, Vice-Président d'honneur de votre Association depuis 1934. A Boston University il fonda et devint président d'une succursale de l'American Association of University Professors.

En 1909 le professeur Geddes reçut du Roi d'Italie le titre de Chevalier, avec l'Ordre de la Couronne d'Italie. L'American Academy of Arts and Sciences le nomma Associé. Il fut membre de nombreux comités dont nous ne citerons que le Comité de Direction de l'Institut Pédagogique International à Paris et le Comité exécutif de la Modern Language Association of America.

Les honneurs que reçut le Professeur Geddes ne le changèrent pas. Il resta jusqu'au bout l'homme jeune d'esprit, plein de modestie. Cruellement frappé en 1936 par la mort de Madame Geddes, sa compagne de plus de quarante années, il continua néanmoins ses études, recevant chez lui anciens amis et jeunes étudiants. Nous garderons de lui le souvenir d'un professeur qui éclaira pour deux générations les mystères du passé, d'un chercheur qui fraya la voie d'une science nouvelle, mais surtout d'un homme simple et bon, aimant tous ceux qui l'entouraient et aimé de retour par nous tous.

III

Eloge de M. Albert Lamoureux par M. Jean Picher
(Réunion du 3 novembre 1948)

A la demande de Monsieur le président et comme conséquence de l'amitié étroite qui m'unissait au défunt, j'ai ce soir le doux devoir de mettre en relief cette noble figure que fut Albert-J. Lamoureux, de Gardner, Mass., membre dévoué de votre Société et ancien trésorier général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

Ravi trop tôt à l'affection de sa famille, comme à l'estime et à l'admiration de tous ceux qui ont eu le privilège de le bien connaître, Albert Lamoureux a passé parmi nous sans bruit, sans heurts, semant la bonne parole, à droite et à gauche, sans jamais se lasser. D'une nature richement douée, affable envers tout le monde, il savait faire bénéficier tous ceux qui l'approchaient de son excellent caractère.

A peine adolescent, il devait apprendre par nécessité la lutte pénible pour la vie matérielle. Orphelin à l'âge de 14 ans, l'aîné d'une famille de sept enfants, il devenait tout naturellement le principal appui d'une mère courageuse et le très jeune chef d'un foyer peu fortuné. Sans jamais compter les heures il dut travailler ferme pour subvenir aux besoins les plus pressants, et ce n'est qu'en multipliant les sacrifices et les veilles qu'il réussit à parfaire son instruction en fréquentant les écoles du soir et en suivant des cours spéciaux. Une tenacité absolue, doublée d'une volonté inébranlable, nées de cette formation rigoureuse première, lui permirent de traverser cette période difficile avec succès. Plus tard, lancé dans des entreprises commerciales, il ne tarda pas à leur faire subir l'influence de ses connaissances, de son intégrité et de son élégante courtoisie. Le progrès soutenu marqua tout le terme de ses activités commerciales. Dans sa ville de Gardner, les oeuvres paroissiales, de même que les activités civiques méritoires l'intéressèrent et reçurent son appui, l'apport généreux de ses multiples talents.

Mais c'est à l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique que l'ami Albert devait donner la pleine mesure de ses talents, de sa compétence en matière financière, de son jugement pondéré et de son grand coeur. C'est là que ses qualités transcendantes ont dominé. Durant sept années sous son administration habile, l'actif de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique n'a fait que grandir. A son contact, tous les directeurs de la Société ont connu la politesse exquise et la bienveillante bonté que reflétaient ses moindres gestes et tous ressentaient l'incontestable loyauté qui animait son coeur.

Cependant la compétence administrative, les connaissances financières et le succès qui logiquement en découle, étaient d'importance secondaire chez ce grand chrétien, chez ce catholique convaincu, chez ce patriote à l'âme grande et droite. Les qualités morales primèrent toujours celles de l'homme de la finance et du commerce. Les succès qu'il remporta ne changèrent jamais sa nature. Jusqu'à la fin il demeura un modèle de bonté, d'humilité et de générosité.

Albert Lamoureux n'est plus mais son souvenir vivra longtemps chez ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. L'oubli ne se fera jamais

complètement sur son nom. Et pour nous qui avons été privilégiés de le connaître dans l'intimité, nous avons la consolation de croire qu'il jouit maintenant de la récompense promise au bon et fidèle serviteur.

IV

La Médaille "Guillet-Dubuque-Bédard" décernée à Soeur Marie-Carmel (Réunion du 11 mai 1949)

Allocution du président, Me Eugène Jalbert:

Mesdames, Messieurs:

Il y a deux ans paraissait un ouvrage dont le titre eut l'heur, tout d'abord, de faire naître sur les lèvres du grand public un vague sourire à la fois sceptique et moqueur. Il y avait de quoi, semblait-il, faire douter du sérieux de l'auteur, une femme, car celle-ci avait trouvé moyen d'écrire près de 300 pages sur La Littérature Française de Nouvelle-Angleterre.

Jusqu'à l'apparition de cet ouvrage vous aviez eu, en effet, comme moi-même du reste, des doutes très sérieux sur l'existence d'une littérature française en Nouvelle-Angleterre.

Au tout début de la préface, écrite par le docteur Nadeau, notre distingué secrétaire, celui-ci laisse pressentir que, avant d'avoir lu cet ouvrage, il avait eu lui-même quelques doutes sur l'existence d'une littérature française chez-nous.

En effet, il écrit:

"Y a-t-il une littérature française en Nouvelle-Angleterre? Si l'on entend par littérature l'expression artistique de la pensée, il n'en faut pas chercher ici qui soit digne de ce nom. Mais littérature veut dire aussi l'ensemble des écrits qui rend compte du mouvement des idées chez un peuple. A ce titre, les Franco-Américains ont bien une littérature; ce livre le démontre en la faisant connaître."

L'auteur du livre est Soeur Marie-Carmel Therriault, s.m., directrice de l'Ecole Supérieure John Bapst de Bangor, Maine. Soeur Marie-Carmel est la fille de Patrice Therriault, aujourd'hui décédé, mais en son vivant l'une des plus belles personnalités acadiennes du Maine. Soeur Marie-Carmel tient de son père un goût profond de l'histoire française en Amérique et un culte tout particulier pour les faits et les gestes de ses compatriotes en Nouvelle-Angleterre.

Elle consacre son ouvrage à faire connaître les gestes à la fois modestes et héroïques des Franco-Américains depuis leur premier établissement jusqu'au Congrès de la Langue Française à Québec en 1937, et à mettre surtout en lumière les humbles efforts de ses compatriotes dans le domaine de la littérature.

"Le travail de Soeur Marie-Carmel" pour faire mienne la pensée du docteur Nadeau que je cite encore, "se recommande par son excellence et son originalité. Personne n'avait songé avant elle à écrire un ouvrage d'ensemble sur notre littérature. Il lui en a coûté de longues

recherches et beaucoup de labeur. C'est pourquoi il lui a valu, de la part de l'Université Laval, le titre de docteur ès-lettres avec très grande distinction."

Pour tous ces motifs, votre Bureau décidait, à sa dernière réunion, de décerner à Soeur Marie-Carmel sa Médaille Guillet-Dubuque-Bédard comme ayant bien mérité de notre Société.

V

Eloge de l'abbé Antonio-J. Vigeant par M. l'abbé William-E. Drapeau
(Réunion du 11 mai 1949)

J'ai le bien doux devoir de rappeler à votre mémoire ce soir M. l'abbé Antonio J. Vigeant, décédé le 12 avril dernier. En me demandant de faire son éloge devant vous, on me faisait le grand honneur de parler non seulement d'un confrère mais bien d'un ami d'enfance, et d'une amitié qui s'est développée à mesure que nous suivions tous les deux le même chemin qui devait nous conduire à l'autel. C'est pourquoi je trouve bien doux ce devoir de vous parler de lui.

Le Père Vigeant naquit à Lowell le 1er janvier 1892: c'est la date officielle qu'il donnait, parceque dans le doute qui existait il aurait pu dire aussi bien le 31 décembre 1891. Mais il n'y a jamais eu de doute dans l'héritage qu'il a reçu de parents profondément chrétiens et ardents patriotes. De tous les membres de sa famille, lui plus que tout autre a montré dans sa vie le grand intérêt du père dans tout ce qui concernait le bien-être des franco-américains.

Tous les deux nous avons fait nos premières études au Collège St-Joseph sous la direction des Frères Maristes; ensuite nous nous sommes suivis au Séminaire St-Charles de Sherbrooke. Il n'y a eu que cette petite différence dans notre route: après mes études classiques je me suis dirigé vers le Grand Séminaire St. Jean de Brighton; cependant, le Père Vigeant a voulu plutôt faire sa philosophie au Grand Séminaire de Montréal. Cette séparation ne dura pas car il venait me rejoindre à Brighton pour y faire ses études théologiques. Il fut ordonné prêtre le 22 mars, 1918, par Son Eminence le Cardinal O'Connell. Ensuite nous avons pris chacun notre chemin, car l'obéissance devait nous conduire en différentes paroisses, mais pas assez loin l'un de l'autre pour briser la camaraderie qui existait depuis si longtemps.

Il fut vicaire en la paroisse St-Joseph de Salem pendant dix ans. Ensuite il fut envoyé à la paroisse du Sacré-Coeur à Amesbury pour quelques mois; de là il vint à St-Jean-Baptiste de Lynn où il exerça son ministère pendant neuf ans. En 1937, il fut nommé curé de la paroisse St-Stanislas d'Ipswich. Il y passa neuf années où il travailla pour maintenir une école paroissiale avec moins de cent familles. La disparition d'une forte industrie locale lui fit perdre plusieurs familles qui devaient aller trouver ailleurs le travail nécessaire. Même ceci ne le découragea pas, et il réussit avec peine et misère à conserver son école. S'il n'avait pas hérité la fermeté de son père, il aurait facilement trouvé tous les arguments nécessaires pour l'abandonner. Au mois de janvier 1946, il fut nommé pour remplacer le Père Charles Cordier à la cure de St-Louis de France à Lowell.

Son rêve était de bâtir l'église paroissiale, et il se mit à l'oeuvre pour prélever les fonds nécessaires pour ce projet. Son talent financier l'aïda à amasser la jolie somme de \$100,000.00 en trois ans. Il se rendait bien compte cependant que son rêve ne se réaliserait pas; car la mort de deux frères et une soeur en moins d'un an à la suite de crises cardiaques, et cela il y a à peine deux ans passés, devait lui servir d'avertissement que l'ange de la mort le frapperait de la même façon. Ceci ne changeait sa routine habituelle en rien; aussi, l'après-midi du 12 avril, il fit les courses ordinaires que demandait son ministère actif; il visita des malades, récita le chapelet pour un paroissien défunt au salon funéraire où la dépouille mortelle reposait, s'arrêta pour parler à des enfants en retournant au presbytère. Comme il restait encore quelques minutes avant l'appel pour le souper, il prit son bréviaire pour prier, et c'est à cet instant que l'ange de la mort vint le frapper. Il mourut ainsi avec une prière sur les lèvres.

Le Père Vigeant fut élu membre de la Société Historique à la séance du 22 mai, 1946, et je soupçonne qu'il doit y avoir eu pression faite de la part de notre confrère de classe le juge Eno pour le faire consentir à devenir membre. Ce genre de société n'avait pour lui aucune attraction. Tout en lui marquait la simplicité, son caractère, son langage, ses habitudes, si bien que l'étranger le trouvait enfantin, parce qu'il ne le connaissait pas. Ses gestes étaient brusques, et il élevait la voix pour bien accentuer sa parole, ce qui portait à croire qu'il était toujours en colère; mais cet extérieur gênant renfermait un coeur bien charitable. Aussi, son patriotisme et sa fidélité aux coutumes ancestrales étaient admirables. Dès son enfance on l'entendait répliquer au Révérend Frère qui nous faisait la classe: "Frère, je n'aime pas l'anglais". Il a bien maîtrisé la langue anglaise, mais il a toujours mieux aimé à parler français et à le faire parler par les autres partout où il était en mesure de l'imposer. Il était du nombre de ceux qui font ce beau travail de survivance française sans bruit et sans éclat, un travail fructueux parce que c'est la prédication par l'exemple. Il était donc bien en accord avec le but de notre société.

Chers amis, pour notre collègue, mon camarade, prêtre zélé et ardent patriote, je sollicite une prière.

VI

Eloge de M. Antoine-A. Labonté par le Dr Wilfrid-R. Delaney (Réunion du 11 mai 1949)

Depuis que je suis membre de la Société Historique Franco-Américaine, j'ai toujours admiré cette belle coutume de prononcer un éloge pour tous les membres disparus. A part la reconnaissance et le témoignage d'un pieux souvenir au défunt, le geste comporte encore la vénération bien comprise du passé qui est en effet le gage d'un avenir glorieux. Nous ne pouvons rien vis-à-vis la grande moissonneuse mais nous pouvons, et nous devons, nous de la Société Historique Franco-Américaine en particulier, nous inspirer de la vie des patriotes tombés, afin que l'émulation de leurs vertus nous aiguillonne; et, par là nous assure toujours un patrimoine de plus en plus riche pour la gloire de

Dieu, la Patrie et la Race. C'est donc dans ces sentiments de reconnaissance et de révérence que j'acceptai de tracer à gros traits et dans le temps alloué la vie d'un membre bien loyal, et de longue date, Monsieur Antoine Augustin Labonté, de Arlington, Massachusetts.

Fils d'Augustin Albert Labonté, né à Franklin, Vermont, et de Marie Tétreault, née à Lawrence, Mass., Antoine Labonté naquit à Nashua, N. H. le 21 mai 1901. Il n'avait pas encore atteint sa sixième année lorsque la mort lui ravit son père. Cependant il parvint avec l'aide et l'inspiration de sa mère, consacrée maintenant à son fils et ses quatre filles, dont deux aujourd'hui religieuses, à faire le cours élémentaire à l'école paroissiale dirigée par les Filles de la Charité du Sacré-Coeur, de Newport, Vermont; puis son cours secondaire au Lawrence High School pour enfin s'enrôler au Boston University College of Business Administration.

Pendant plus de vingt ans il parcourut la Nouvelle-Angleterre et la Province de Québec dans le commerce du bois de construction. Sa jovialité, sa bonhomie, son intégrité et ses connaissances approfondies du bois lui valurent légions d'amis, nombre de clients et un beau succès commercial.

En dehors de son commerce, Antoine, célibataire, ne vivait que pour sa mère et ses soeurs. Il se passionnait cependant à l'éloge des canadiens français et des franco-américains; et, s'il critiquait leurs faiblesses ce n'était que pour faire ressortir leurs qualités tout de suite après. Le fait français en Amérique fut pour lui, jusqu'à la fin, un sujet de conversation dont il ne se lassait jamais. Si beaucoup d'entre vous n'avez pas mieux connu Antoine c'est qu'il ne fut pas bruyant dans les foules. Par contre il cherchait sans cesse des occasions de tête-à-tête, de petites réunions d'intimes afin de converser de son sujet favori. Alors, avec toute la chaleur de son âme ardente et pétrie de patriotisme éclairé il se faisait apôtre éloquent et vous clouait à la cause bon gré mal gré. Je l'ai soupçonné bien souvent de ne se payer le luxe d'une visite professionnelle chez moi dont il n'avait pas besoin, que pour, délicatement, me soustraire à mon travail et me parler d'un tel ou tel article, me raconter tel ou tel fait, me demander une opinion sur telle ou telle situation, se rapportant toujours au fond, à la question française en Amérique. Et pourtant Antoine demeurait en Nouvelle-Angleterre depuis trois générations. Gloire à ses grands parents, à sa mère surtout qui l'avait si bien façonné; mère qu'il adorait comme le font d'ailleurs tous ceux qui la connaissent.

Il fut foudroyé par une attaque cardiaque au volant de son automobile à Somersworth, N. H., alors que, contre les conseils d'amis, il revenait d'une course de cinq cents milles pour le grand bonheur d'être chez lui ce soir-là, et avec ses deux soeurs, témoigner leur amour à sa maman à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Antoine Augustin Labonté n'est plus des nôtres; mais je suis certain qu'il nous attend Là-Haut en compagnie de tous les autres véritables patriotes franco-américains qui l'ont précédé; qu'il nous soutient dans le droit chemin ici-bas, et nous prépare une place dans la demeure Céleste qu'il habite.

VII

Lettre de M. Pierre-Georges Roy, vice-président d'honneur
de la Société, au président, Me Eugène Jalbert

Lévis, 10 décembre 1949

Monsieur le président,

Vice-président d'honneur de votre belle société depuis plusieurs années, mon devoir aurait été d'être avec vous le 15 courant. Mais mon âge et mes infirmités me retiendront ici. Je serai toutefois avec vous tous de coeur et d'âme.

Les Franco-Canadiens nous font honneur sur la terre américaine et nous leur devons le témoignage de notre reconnaissance chaque fois que nous en avons l'occasion.

Cartier disait à la reine Victoria, il y a presque un siècle, que les Canadiens-français étaient des Anglais qui parlaient français. Des Franco-Américains, nous pourrions dire qu'ils sont des Américains qui parlent l'anglais et le français, et qu'ils sont de fidèles serviteurs du drapeau étoilé, tout en restant attachés à leur langue et à leurs traditions.

Vous allez applaudir le Très Honorable M. Saint-Laurent le 15. Je le connais de réputation depuis un demi-siècle et personnellement depuis ses années d'université. C'est un grand Canadien, et je sais d'avance qu'il vous félicitera d'être aux Etats-Unis les meilleurs ambassadeurs du Canada-français.

Que votre Société continue longtemps encore à faire aimer nos traditions nationales aux Franco-Canadiens et à faire respecter notre belle histoire par les Américains.

Croyez-moi, Monsieur le président, votre tout dévoué,

PIERRE-GEORGES ROY

VIII

Lettre de M. Henri Bonnet, ambassadeur de France à Washington,
à M. Albert Chambon, consul de France à Boston.

Ambassade de France
aux Etats-Unis
HB/SD

Washington, le 10 décembre 1949

Mon cher ami,

La Société Historique Franco-Américaine m'avait invité à assister à Boston, le 15 décembre prochain, à la célébration du cinquantenaire de sa fondation. Ainsi que vous le savez déjà, j'ai eu le regret de ne pouvoir accepter cette invitation, étant retenu par mes obligations à Washington. Toutefois, j'aimerais que lors de cette réunion vous soyez mon interprète auprès de cette association et que vous lui disiez de ma part combien j'aurais été heureux de participer à cette manifestation.

J'avais déjà eu l'occasion de dire à la Société Franco-Américaine, l'été dernier, avec quel intérêt je suis ses travaux. Le soin qu'elle met à maintenir vivants les souvenirs historiques qui unissent la France au continent américain est non seulement précieux pour notre pays, il apporte une contribution féconde à l'amitié entre les peuples américains et français.

En donnant communication de la présente lettre à la Société Historique Franco-Américaine, je vous serais reconnaissant de bien vouloir remercier à nouveau le Président et les membres de l'Association de l'invitation qu'ils m'avaient adressée et saluer de ma part M. St-Laurent, Premier Ministre du Canada. Sa présence souligne le prix que l'on attache des deux côtés de l'Atlantique aux relations dont la Société Historique Franco-Américaine s'emploie à maintenir la tradition.

Veillez agréer, mon cher ami, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

H. BONNET

Monsieur Albert Chambon,
Consul de France,
Boston, Mass.

TABLE DES MATIERES

Les Conférences de la Société:

Le Folklore, Patrimoine traditionnel	3
Le Sens national	13
Notre Héritage culturel	26

Les Fêtes du Cinquantenaire:

Allocution de Me Eugène Jalbert	36
Discours de l'hon. M. Louis Saint-Laurent	43
Remerciements du Dr Ubalde Paquin	54
Allocution de M. l'abbé Adrien Verrette	56

Documents et Pièces d'Archives:

Documents acadiens	58
Mission diplomatique à Haïti	79

Historique de la Société:

Histoire de ses cinquante ans	83
-------------------------------------	----

Rapports des Réunions	102
-----------------------------	-----

Appendices:

I La Femme dans l'Histoire du Canada	108
II Eloge de M. James Geddes	110
III Eloge de M. Albert Lamoureux	112
IV La Médaille "Guillet-Dubuque-Bédard" à Sr M-Carmel	113
V Eloge de l'abbé Antonio Vigeant	114
VI Eloge de M. Antoine Labonté	115
VII Lettre de M. Pierre-Georges Roy	117
VIII Lettre de M. Henri Bonnet	117

LA SOCIETE HISTORIQUE FRANCO-AMERICAINE

offre en vente les ouvrages suivants, qu'on peut se procurer chez le Trésorier, M. Antoine Clément, 195 West Sixth, Lowell, Mass.

"Les Quarante Ans de la Société historique franco-américaine, 1899-1940", compilation des travaux de la Société depuis sa fondation, par M. Antoine Clément, ancien secrétaire. \$5.00 l'exemplaire.

Le présent Bulletin, celui de 1944-1945, et celui de 1946-1947, à \$0.50 l'exemplaire.

THE FRANCO-AMERICAN HISTORICAL SOCIETY

offers the following publications which can be obtained from the Treasurer, Mr. Antoine Clément, 195 West Sixth, Lowell, Mass.

"Les Quarante Ans de la Société historique franco-américaine, 1899-1940", a compilation, made by Mr. Antoine Clément, former Secretary of the Society. Price: \$5.00 per copy.

The Bulletins of the Society, for 1944-45, and for 1946-47. Price: \$0.50 per copy.

L'Imprimerie de L'INDEPENDANT, Fall-River, Mass.

Octobre 1950

Société Historique Franco-Américaine

Fondée le 4 septembre 1899

BUREAU

1949-1950

PRESIDENT D'HONNEUR

Gilbert Chinard—Professeur à l'Université de Princeton, N.-J.

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Pierre-Georges Roy—Historien—Lévis, Québec
Le Dr Antoine Dumouchel—Médecin-chirurgien—North Adams, Mass.

PRESIDENT

L'Abbé Adrien Verrette—Président du Comité
Permanent de la Survivance Française en Amérique

VICE-PRESIDENT

Valmore Carignan—Avocat—Woonsocket, R.-I.

TRESORIER

Antoine Clément—Journaliste—195 West Sixth, Lowell, Mass.

SECRETAIRE

Le Dr Gabriel Nadeau, Sanatorium d'Etat, Rutland, Mass.

SECRETAIRE ADJOINT

Le Dr Roland Cartier—Assistant Surintendant du
Sanatorium d'Etat de North Reading, Mass.

CONSEILLERS

—pour 3 ans—

Le juge Emile Lemelin, Manchester, N.-H.
Le Dr Fernand Hémond, West Warwick, R.-I.
M. Valmore Forcier, Goodyear, Conn.

—pour 2 ans—

L'abbé F.-X. Larivière, Marlboro, Mass.
Le Dr Benoit Garneau, Fall River, Mass.
M. William Arsenault, Cambridge, Mass.

—pour 1 an—

Le Dr Ulysse Forget, Warren, R.-I.
Le juge Alfred Chrétien, Manchester, N.-H.

BULLETIN

de la

Société Historique Franco-Américaine

MAR 27 1952

BOSTON, MASSACHUSETTS



Imprimerie Ballard Frères
Manchester, New-Hampshire

BULLETIN

de la

Société Historique Franco-Américaine

BOSTON, MASSACHUSETTS



Imprimerie Ballard Frères
Manchester, New-Hampshire

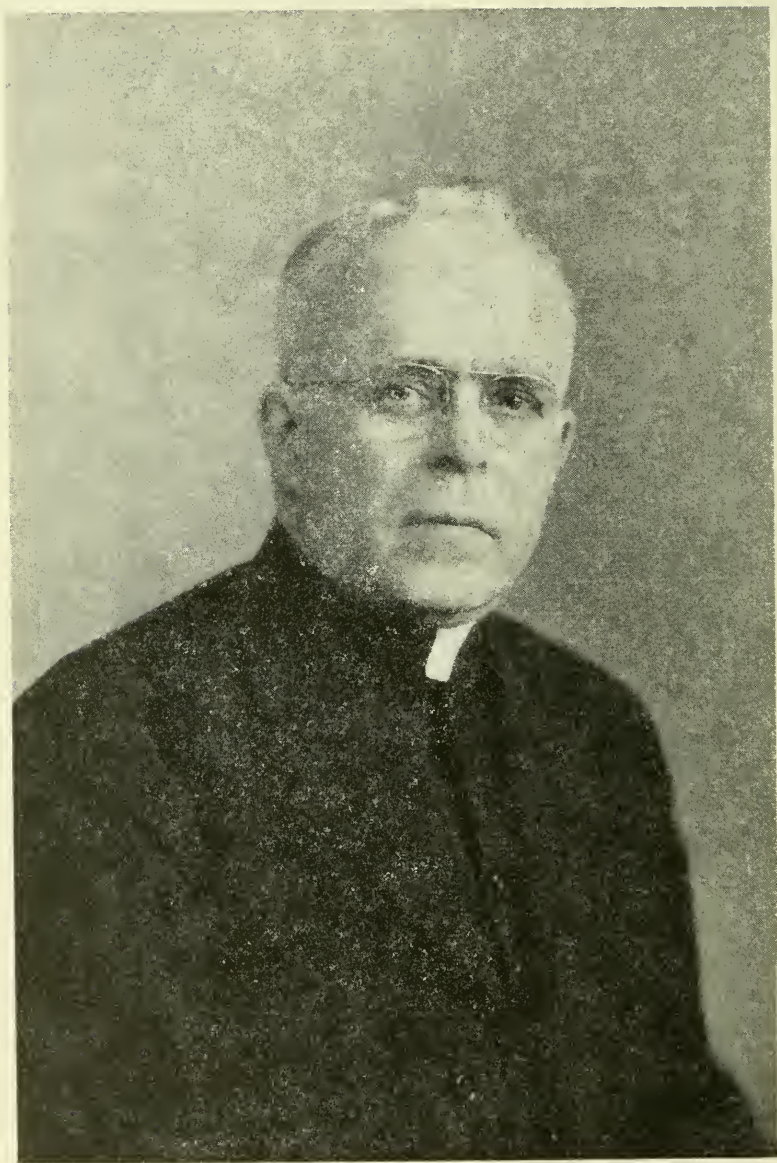
1951

Présentation

Toujours un peu en retard, la Société Historique présente son bulletin pour l'année 1950. Il continue la série de ses publications dont le but est de conserver à l'histoire les principaux faits se rattachant à l'influence franco-américaine au sein de la patrie.

Les archives de la société augmentent sensiblement chaque année. La présente livraison souligne plusieurs événements qui méritent d'être consignés dans nos annales. Ainsi se conservent et se perpétuent les gestes et les souvenirs de notre présence au sein de la nation.

La société remercie tous ceux qui se prêtent à son travail et sollicite la collaboration des compatriotes qui peuvent ainsi enrichir l'écrin de notre histoire.



ABBE ADRIEN VERRETTE

Président

La Société Historique Franco-Américaine

Fondée le 4 septembre 1899

Administration Secrétaire: Gabriel Nadeau, M.D., Rutland, Mass.

Trésorier: Antoine Clement, 195 W. Sixth St., Lowell, Mass.

BOSTON, MASSACHUSETTS

ANNEE 1950

I

Conférence

Fidélité Française *

*par Jean Bruchési
de la Société Royale du Canada*

La Société Historique Franco-Américaine n'a eu jusqu'ici qu'à se louer, j'en suis sûr, du choix de ses conférenciers. Je n'en ai pas la liste, aussi bien fournie que brillante, mais il me semble qu'on y relève, entre autres, et parmi les plus récents, le nom de Son Eminence le cardinal Villeneuve et celui du Très Honorable Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada. C'est assez dire l'estime dans laquelle on tient cette vénérable Société, le prix qu'on attache à ses invitations et la place qu'elle occupe dans la vie des Franco-Américains. C'est assez dire aussi, puisque j'ai à mon tour l'honneur d'être reçu par vous, combien je déplore que votre Société ne respecte pas mieux la tradition et combien je suis mal à l'aise pour la féliciter sans réserve d'offrir à peu près tous les ans à un "cousin" du vieux Québec l'occasion de vous apporter l'hommage de son admiration et l'assurance de son attachement.

*Descendants de la France et fils du Canada,
Sur la plage étrangère où l'espoir vous guida
Quand du foyer natal le sort vous arrachait,
Vous avez fièrement de ce double cachet
Sans reproche et sans crainte
Gardé la double empreinte! (2)*

Ainsi s'exprimait Louis Fréchette, il y a plus de quarante ans. Même si sa langue n'est pas très poétique, même si la forme du vers date un peu . . . ou beaucoup pour nos oreilles modernes où chantent les rythmes d'un Péguy, d'un Claudel, d'un Patrice de La Tour du Pin, c'est le coeur ici qui parle. Et c'est du même coeur que je vous salue ce soir, sans m'excuser de le faire en prose, mais en regrettant de n'avoir pas de titre pour donner plus de poids à mon témoignage.

Il est rare qu'un Américain et un Canadien se rencontrent, d'un côté ou de l'autre de la frontière sans aborder la question des rapports entre les deux pays, sans échanger des propos plus ou moins précis sur

* Prononcée le 29 novembre 1950, au University Club, à Boston, Mass.

(1) *Feuilles volantes*, par Louis Fréchette.

l'avenir qui les attend, voire sans chercher pourquoi la politique les sépare alors que l'économique commanderait une union totale à laquelle la géographie ne s'oppose pas, que la communauté de traditions, de langage, de modes de vie, d'intérêts et d'idéal faciliterait on ne peut mieux. "What is the use of a Canada politically separated from the United States?" demandait-il n'y a pas encore longtemps, un banquier de New York à un journaliste de Montréal. Combien de fois, depuis un siècle et davantage, l'annexion d'un pays à l'autre ou d'un pays par l'autre, n'a-t-elle pas fait l'objet de longs débats ou entretenu un rêve qui n'a jamais été tout à fait dissipé? Tout récemment encore, le rédacteur financier du *Wall Street Journal*, M. George Shea, n'affirmait-il pas dans *Look* (6 juin 1950) que "la frontière entre le Canada et les Etats-Unis devient une lourde corde qui risque d'étouffer le progrès et la sécurité de nos deux patries"? De là à réclamer la suppression des barrières économiques qui sont la conséquence de la frontière politique, il n'y a qu'un pas vite franchi, d'autant plus que les deux populations, paraît-il, se ressemblent entièrement. Pour l'auteur de cet article, la présence de quatre millions de Canadiens français ne pose aucun problème. Ce n'est pas, du reste, pour ménager 3 p.c. de la population globale — celle des Etats-Unis et du Canada — qu'il faut persister à maintenir inutilement 3,000 milles de chemins de fer, retarder l'exploitation méthodique des richesses du Canada, compromettre le bien-être des Etats-Unis, dont les ressources naturelles s'épuisent au contraire, et la sécurité du continent américain. Encore convient-il de reconnaître que l'auteur de l'article s'est peu après défendu d'avoir réclaté autre chose que l'union économique, accusant même les éditeurs de *Look* de lui avoir imposé ce titre à sensation: "Why the United States and Canada should be one country."

N'empêche que, deux ou trois semaines après l'apparition de cet article, un débat public se déroulait à New-York entre partisans et adversaires de la thèse unioniste. Un jury américain donnait la palme aux premiers, convaincus que Canadiens et Américains forment un seul peuple, car ils parlent la même langue et aiment tous le *baseball* d'un amour égal!

Sans attacher plus d'importance qu'elles n'en méritent à des discussions ou à des opinions qui restent sur le plan spéculatif, il est bon de ne pas fermer l'oreille à des propos et à des idées dont le retour périodique n'est pas provoqué par la seule imagination de quelques utopistes. Il importe de proclamer bien haut, après l'honorable M. Pearson, ministre des Affaires Extérieures à Ottawa, que "le Canada n'est pas sous la domination des Etats-Unis", comme certains semblent le croire au-delà du rideau de fer, parfois même en deçà. Surtout est-il bon de rappeler le plus souvent possible, dans l'intérêt de nos deux pays et de la paix internationale, qu'il existe entre les deux des différences marquées qui ne sont du reste pas un obstacle à la plus étroite et à la plus utile des collaborations. Ces différences, point n'est besoin de

les chercher dans des domaines où la logique n'a rien à voir, comme, par exemple, dans le fait qu'il y aurait, aux Etats-Unis, 100,000 naissances illégitimes par année, 6,000,000 d'enfants appartenant à des familles travaillant hors du foyer conjugal, 3,000,000 de familles logées dans des taudis, 100,000 personnes admises par an dans des asiles d'aliénés. Ce sont là des problèmes de régie interne qui ne concernent pas les Canadiens, problèmes qui préoccupent par ailleurs, les plus consciencieux citoyens de la grande République.

Rien ne nous empêche d'autre part de croire — même s'il y a des Canadiens pour penser le contraire — que l'économique ne prime pas tout et que, dans notre monde de plus en plus matérialiste, le spirituel ne doit pas être mis au rang des vieilles lunes. Bien au contraire, nous avons parfaitement le droit de redouter et de combattre la néfaste influence que pourrait avoir sur notre civilisation occidentale — à laquelle appartiennent les Etats-Unis comme le Canada — une conception de la vie qui serait, nous dit-on, en train de dominer le peuple américain. S'il faut en croire certains observateurs d'expérience, ce peuple américain, que nous aimons, serait repris par "la mégalomanie de la technique" (2). Et le résultat de cette attitude nous vaudrait "une civilisation de plus en plus tournée vers les réalisations de type collectif, dans laquelle l'individu agissant seul ne compte plus." Qu'y a-t-il de fondé dans de telles affirmations? Le témoignage de plusieurs Américains qui ne dissimulent pas leur propre inquiétude exige qu'on ne les prenne pas à la légère. En tous cas, si elles étaient vraies, ce serait bien dommage pour les Etats-Unis et bien dommage pour l'univers entier. Car, la preuve en est faite depuis longtemps, "dans l'ordre du génie tout procède de l'individu". Comme vient au surplus de le rappeler Georges Duhamel, "la technique n'est que la servante de l'invention." Elle a sa place dans la vie des peuples. Il faudrait être aveugle ou sot pour ne pas reconnaître les services qu'elle rend à l'homme en lui facilitant, dans l'ordre matériel, l'accomplissement de ses devoirs. Mais la technique n'est qu'un des éléments de la civilisation dont la culture, au contraire, est le principe, est l'essence. Qui ne verrait, par conséquent, le danger qu'il y a pour un peuple de "créer" des machines à force de vouloir multiplier des experts, au lieu de chercher simplement à former des hommes dans le sens complet du mot?

La perspective d'un tel danger, moins réel au Canada qu'aux Etats-Unis, suffirait à marquer une première différence entre nos deux pays, et il ne faudrait pas en pousser bien loin l'analyse pour saisir nombre d'autres différences du même ordre. C'est pourquoi le journaliste canadien, dont j'ai parlé tout à l'heure, n'hésita pas à répondre au financier new-yorkais: "It is by remaining a nation quite distinct from the United States, that Canada is in a position to give the world something more than it could do, were it annexed to its neighbour." Ce "something more" est peut-être, précisément, une philosophie de la vie

(2) Voir *France-Illustration*, mars 1950.

plus pure, plus humaine chez les Canadiens, en particulier chez les Canadiens français, que chez leurs voisins du sud. Traduite dans les faits, cette philosophie expliquerait pourquoi 99 p.c. des Canadiens appartiennent à une confession religieuse contre 55 p.c. des citoyens des Etats-Unis, pourquoi 69.6 p.c. des enfants canadiens sont inscrits à l'école contre 58.4 p.c. des enfants américains, et pourquoi au dire d'un industriel de ce pays la moyenne de l'intelligence du peuple canadien serait plus élevée que celle du peuple américain. . .

Aussi bien n'y a-t-il avant tout, à l'origine du rêve caressé par les partisans d'une union totale des deux pays, que des préoccupations d'ordre matériel. Le principal, sinon l'unique argument qu'on invoque est économique. Pour répondre aux exigences croissantes d'un vaste système de production, et en face du dépérissement progressif de certaines de leurs ressources naturelles, les Etats-Unis dépendent déjà dans une large mesure et dépendront de plus en plus de pays étrangers. Et le premier de ces pays, qui est aussi le plus rapproché, est le Canada. Mais ce n'est pas, encore une fois, la plus ou moins grande quantité de minerai de fer, d'uranium ou d'amiante, d'un côté ou de l'autre de la frontière, qui peut suffire à faire oublier ou à faire disparaître les différences réelles entre nos deux pays, même si ces différences ne peuvent être appréciées en tonnes ou en dollars. Si la chose devait jamais se produire, rien ne prouve, bien au contraire, que les Etats-Unis ne finiraient pas par être les principaux perdants et que notre civilisation occidentale y trouverait le moindre avantage.

On rapporte qu'un Français prétend avoir rencontré, au lendemain de la libération de son pays, à quelques mois d'intervalle, trois Américains de type différent. Le premier lui donna tout ce qu'il avait dans ses bras chargés. Un peu plus tard, le deuxième lui vendit tout ce qu'il avait sur lui. Un peu plus tard encore, le troisième s'empara de tout ce que le Français avait dans les mains . . . Qui s'étonnera que nos préférences aillent au premier, voire au deuxième de ces fils de la libre Amérique, mais que le troisième nous inspire quelques craintes? Le Canada est ce qu'il est, différent, sous maints aspects, des Etats-Unis, et personne ne doit le regretter, à commencer par les Américains eux-mêmes, pas plus que ceux-ci ne semblent déplorer qu'il y ait une Angleterre différente, une France différente. S'il en était autrement, jamais un des jeunes romanciers de ce pays, pour ne prendre qu'un exemple entre cent, Norman Mailer, auteur d'un livre célèbre, *The Naked and the Dead*, (3) ne pourrait écrire, au lendemain d'un séjour de quelques mois à Paris: "C'est merveilleux! A Paris, vous pouvez déposer votre fardeau et contempler le ciel gris. Ici, à New York, l'homme est dans une arène romaine. Il tourne en rond comme un rat, ou comme un personnage des cauchemars de Kafka." C'est que, voyez-vous, il existe un petit nombre de valeurs morales ou spiri-

(3) Ce rappel ne constitue pas une recommandation en faveur du roman qui ne saurait être mis dans toutes les mains.

tuelles qui font seules la véritable civilisation et dont la possession assure seule aux peuples qui les respectent le bonheur authentique en même temps qu'elles font sa fortune réelle. Ces valeurs, vous les connaissez et elles sont votre partage comme elles sont le nôtre. Quelques nations en ont hérité autrefois et les ont enrichies plus que d'autres. Nous devons être fiers de pouvoir nous en réclamer. Mais nous avons aussi le devoir de ne négliger aucun effort, de ne reculer devant aucun sacrifice pour les conserver, car nous contribuerons ainsi à accroître le patrimoine de la nation à laquelle nous appartenons respectivement et, du coup, le patrimoine commun de l'humanité.

Point n'est besoin, devant un auditoire comme celui-ci, dans une ville largement ouverte à la culture intellectuelle, qui s'honore d'avoir vu naître Emerson, Poe et Parkman, de rappeler ce que le Monde, ce que l'Amérique particulièrement doit à la France. Et quand nous disons la France, nous ne voulons pas parler d'un groupement d'individus plutôt que d'un autre, de tel ou tel régime politique, d'une époque de préférence à une autre, mais d'une nation entière à toutes les époques de sa longue, tragique et glorieuse histoire. Ce que cette nation a donné d'excellent, de bon, parfois de moins bon au monde dépasse à ce point ce que les autres ont pu lui donner que la plus grande partie de son propre patrimoine moral ou intellectuel représente aujourd'hui l'élément le plus riche, le plus substantiel du patrimoine commun des hommes civilisés. Mais il n'est pas plus facile d'analyser cet apport, cette contribution, qu'il ne l'est de définir l'esprit français lui-même qui en a été, qui continue d'en être l'instrument. "Qu'est-ce qu'un Français?" demandait un orateur socialiste qui s'empressa de répondre lui-même: "C'est un coq qui boit du vin." Définition aussi incomplète que celle du Canadien offerte récemment par un Anglophone: "A Canadian is a man of white race, of protestant faith, of British origin, of English language, of normal mental equilibrium."

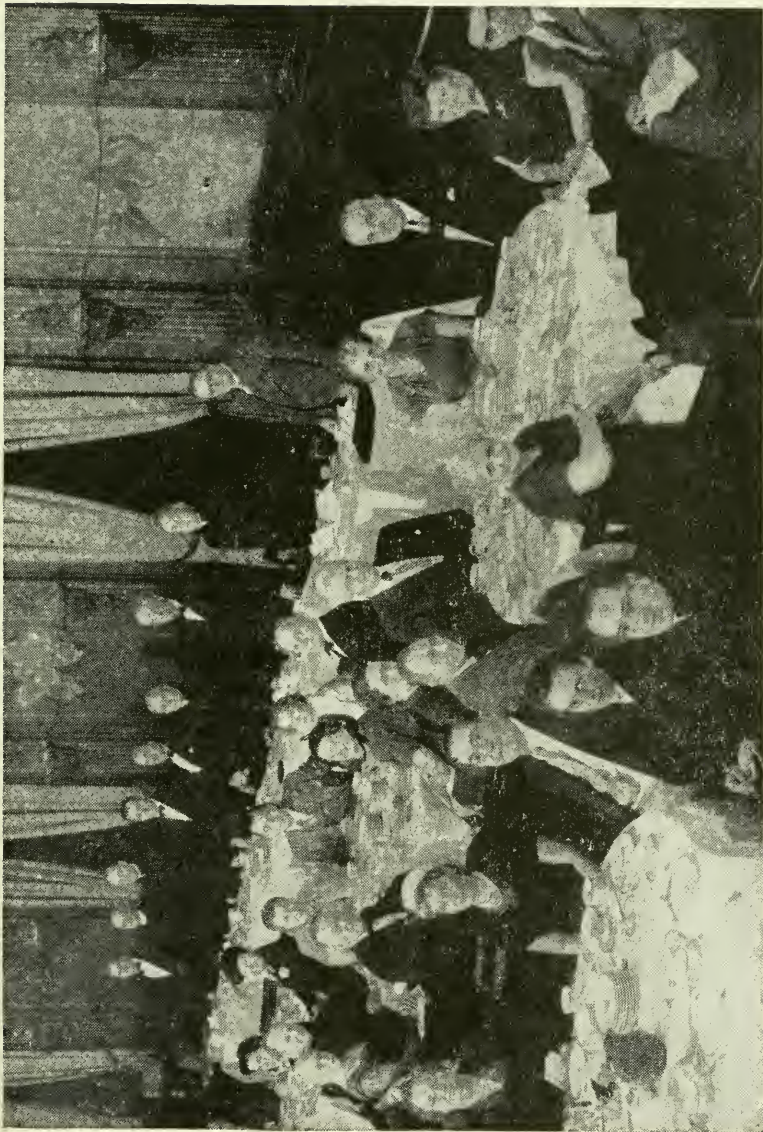
C'est assez dire que l'esprit français, pas plus que l'esprit de toute nation évoluée, ne se laisse pas saisir aisément. Il est fait de nuances souvent à peine perceptibles. Il est souple, curieux, vif, mobile, sensible, comme le Français lui-même, dont Jules César soulignait déjà les traits immuables, au temps de la conquête des Gaules. Le définir, c'est rappeler les principes, les motifs, les impulsions, les tendances d'après lesquels un Français se dirige; c'est souligner que la nation française est naturellement libre et gaie. — "Je ne fais rien sans gaieté", affirmait Montaigne—; c'est soutenir, avec André Siegfried, que la France est une "nation de paysans, d'artisans et de bourgeois," qu'elle a un goût prononcé pour *la belle ouvrage, l'ouvrage bien faite*. Définir l'esprit français, c'est encore proclamer le caractère d'humanité qui s'y attache et le christianisme qui le pénètre envers et contre tout; c'est dire clarté, logique, ordre et mesure, grâce et goût, finesse et sociabilité. Et cet esprit a pour le servir, pour s'exprimer, un admirable instrument qui s'appelle la langue française.

Or l'esprit français, qui fournit à la civilisation occidentale sa plus riche substance, a été un jour transplanté en terre canadienne. Qu'il y revête aujourd'hui tel ou tel caractère additionnel sous l'influence du climat, de la géographie et de l'histoire, personne ne le niera. Mais l'essence est restée et doit rester la même. Ou bien, alors, il ne s'agit plus d'esprit français, d'un véritable esprit français qui imprègne les mœurs et les lois, qui marque la langue d'une empreinte indélébile, qui se traduit jusque dans la manière de se vêtir, de se nourrir et de s'amuser, qui ordonne les idées et les sentiments.

Cet esprit-là, les fondateurs de notre pays l'ont eu. Car ce n'est pas seulement leur corps, mais leur âme aussi, avec ses qualités morales et intellectuelles, avec ses faiblesses, qu'ils apportèrent de France sur les rives du Saint-Laurent. Cet esprit-là, les quelques milliers de petites gens, qui sont nos communs ancêtres, l'ont eu. Ils l'ont défendu avec courage, dans l'espoir de le transmettre intégralement à ceux qui les remplaceraient et à qui il incomberait de poursuivre la tâche jamais achevée. Cet esprit-là s'est retrouvé dans l'action héroïque des missionnaires, et jusqu'au martyr! Il a animé les découvreurs partis à la recherche des "mers douces" et des chemins qui devraient conduire jusqu'en Chine, les explorateurs d'une vaste étendue du territoire américain, les fondateurs d'un si grand nombre de villes américaines. Il a inspiré les paysans tenaces, faiseurs d'enfants et de terres; il a marqué les lois et la langue; il s'est accordé aux croyances et il a chanté par toutes les voix qui reprenaient à côté d'un berceau, à la lisière d'un bois, au fil de l'eau ou sur le sentier de la guerre, les refrains d'amour et de bataille.

Comme il est à nous, il est autant à vous. Comme nous, vous avez, Franco-Américains, le droit d'en être fiers et, comme nous, le devoir de le conserver, de le défendre contre tous les assauts, contre votre propre indifférence, contre l'incompréhension de ceux avec qui vous vivez, contre vos faiblesses, et le devoir aussi de l'enrichir au profit de la grande nation à laquelle vous appartenez, comme nous essayons de faire dans l'intérêt de celle qui habite de l'autre côté de la frontière.

Et qu'on ne vienne pas dire, ainsi que le proclamait un peu trop vite, aux pires heures de la deuxième Grande Guerre, le premier ministre Smuts, d'Afrique du Sud, que la France a cessé d'être une grande nation, surtout que la culture intellectuelle française n'a plus aucun rôle à jouer au XX^e siècle. Ceux-là mêmes qui reconnaissent la gravité du moment que nous vivons, qui admettent l'état périlleux où se trouve notre civilisation occidentale, ne cachent pas l'étonnement où les plonge l'effort de redressement français. N'est-ce pas dans une récente livraison de l'importante revue hebdomadaire *U. S. News and World Report*, qu'on pouvait lire ce commentaire significatif: "French ideas are over-shadowing and even crowding out American and British ideas. Strange thing is that the French are asserting leadership among



Conférence de M. le ministre Jean Bruchési, le 29 novembre 1950, au University Club de Boston. (debout) M. le docteur Gabriel Nadeau, secrétaire, abbé F. X. Larivière, T. R. P., Gérard Paré o.p.; M. le consul Paul-André Beaulieu, M. Jean Bruchési, l'abbé Adrien Verrette, président, Me Henri Ledoux, récipiendaire de la médaille "Grand Prix", Mgr William Drapeau p.d., invité d'honneur et Antoine Clément, trésorier.

the Western Allies without having many of the things it takes to act like a big power . . . Ideas, it may be, count more in Europe just now than guns and dollars." Et pourquoi les idées, en Amérique aussi, ne compteraient-elles pas plus que les canons et les dollars? Pourquoi Franco-Américains, aux Etats-Unis, et nous, d'origine française, au Canada, ne contribuerions-nous pas précisément à faire triompher les meilleures de ces idées, puisque nous pouvons nous réclamer à la fois d'une religion qui a fait ses preuves et d'une culture intellectuelle dont le Pape Pie XII, hier encore, a rappelé "la puissante impulsion, les vraies valeurs et les découvertes géniales . . . fournies au patrimoine commun de l'Europe et de l'humanité?"

Il y a un an, de brillantes manifestations ont souligné le centenaire de l'établissement en quelque sorte officiel des premiers Canadiens français aux Etats-Unis. L'occasion était belle d'évoquer le souvenir de ceux que l'impérieuse nécessité ou l'irrésistible attrait conduisit de ce côté de la frontière, l'état vraiment misérable dans lequel un grand nombre des vôtres ont trop longtemps vécu, les sacrifices qu'ils se sont imposés pour rester eux-mêmes le plus possible, les obstacles de toute sorte qu'ils ont rencontrés et qu'ils ont en partie renversés. On n'y a pas manqué, et bien habile celui qui pourrait présenter aujourd'hui le fidèle bilan des pertes et des gains. Chose certaine, quelle que puisse être l'étendue de celles-là, les Franco-Américains ont démontré qu'ils possèdent à un haut degré la force de durée. Et durer, a écrit Goethe, "est le chef-d'oeuvre de l'homme." Mais la force de durée ne prend vraiment tout son sens et n'a vraiment toute sa puissance créatrice que si elle s'accompagne de la force de renouvellement. Il en va des peuples comme des individus, surtout à un certain degré de développement intellectuel, à un certain stage de la vie: celui qui ne se renouvelle pas, sur la même base où il a assis sa grandeur, est condamné à disparaître.

Le temps est passé où les Canadiens, en partie responsables de ce qui arrivait, pouvaient tout de même déplorer l'émigration des leurs aux Etats-Unis. L'abondante saignée qui s'est produite appartient désormais à l'histoire et l'histoire veut être interrogée pour les leçons qui s'en dégagent: leçons de sagesse, de prudence, ou leçons d'espérance. Elle nous enseigne, entre autres choses, que si les événements ne se répètent pas exactement de la même manière, les mêmes causes, toutefois, produisent les mêmes effets. D'où la valeur de cet enseignement auquel les hommes d'Etat ont tort de ne pas attacher l'importance qu'il mérite. La politique internationale de ces dernières années, notamment en ce qui a trait aux rapports des puissances occidentales avec la Russie, nous fournit sur ce point une frappante illustration. Dans un moins vaste champ, l'aventure parfois tragique, mais plus encore réconfortante, des Franco-Américains, nous en offre une autre. Et c'est pour ce motif qu'il n'est pas mauvais d'y revenir

lorsque l'occasion s'en présente, ne serait-ce qu'en passant, afin d'y trouver une force nouvelle à l'appui de principes, ou de règles, dont la fuite du temps n'amoindrit pas la valeur.

En 1861, un jeune Parisien, qui fut pendant plus de quarante ans, l'ami fidèle et dévoué de tous les Français d'Amérique, Rameau de Saint-Père, visitait avec émotion les centres franco-américains des Etats-Unis, de Boston à Détroit, de Chicago à Saint-Louis et à la Nouvelle-Orléans. Dans des lettres qu'il échangea par la suite avec ses correspondants d'outre-Atlantique, parmi lesquels on relève les noms de l'abbé F.-X. Chagnon, curé de Champlain, (New-York), et de Ferdinand Gagnon, dans son journal, dans ses articles et ses livres, Rameau de Saint-Père ne cacha point l'admiration où le jetaient les efforts faits par les Franco-Américains, comme par les Acadiens, pour rester catholiques et garder leur langue. Mais il ne dissimula pas non plus les craintes qu'il éprouvait pour l'avenir de ces frères séparés, de ces "descendants du plus pur sang français", objets du mépris des *Yankees* de ce temps-là, victimes de l'attitude du clergé irlandais de l'époque, menacés "par le flot américain qui monte sans cesse" autour d'eux. Revenu aux Etats-Unis vingt-sept ans plus tard, Rameau de Saint-Père fut émerveillé des transformations qui s'étaient produites. Sans doute pouvait-il déplorer, avec son ami, le célèbre géographe Onésime Reclus, l'émigration des Canadiens en Nouvelle-Angleterre, émigration, écrivait Reclus, "qui, loin d'étendre leur nationalité, la distend et l'épuise." Sans doute aussi, partageait-il le sentiment de son compatriote qui aimait mieux voir dix "*Canayens* au nord, au très haut nord, que cinquante à côté de l'Oncle Sam et de son vaste pays." Peut-être même n'était-il pas loin de craindre, avec Charles Thibaut, que, dans les grandes villes, la langue française finirait pas disparaître à la troisième génération. Mais il disait toute sa confiance dans l'avenir des Franco-Américains du Maine et des proches frontières, en dépit de l'attitude toujours hostile du clergé irlandais d'alors qui se faisait l'apôtre, l'artisan de l'"américanisation par l'Eglise", comme on disait, en dépit de l'opinion très répandue, même à Rome, que "la langue anglaise doit finir par être la seule langue dans l'Amérique du Nord." (4).

Bien au contraire. s'inclinant devant le fait accompli. Rameau de Saint-Père montait en épingle les paroles de Mgr de Goesbriand, premier évêque de Burlington, pour qui les Franco-Américains étaient "appelés par Dieu à coopérer à la conversion de l'Amérique comme leurs ancêtres furent appelés à planter la foi sur les bords du Saint-Laurent." Encore ces Franco-Américains devaient-ils pouvoir s'appuyer sur des prêtres et des évêques de leur langue, actifs et zélés, se grouper dans des paroisses bien à eux, multiplier et soutenir leurs pro-

(4) Ainsi pensait, entre autres, le cardinal Mazella, en 1890. Vingt ans après, au Congrès Eucharistique de Montréal, Mgr Bourne, archevêque de Westminster, ne tenait pas un autre langage.

pres écoles, ne pas avoir peur ou honte de parler le français, posséder des journaux, faire appel à leurs frères ou cousins du Canada, tout en restant, cela va de soi, fidèles à leurs devoirs de citoyens des Etats-Unis. En somme Rameau de Saint-Père tenait, en d'autres termes, le langage tenu récemment par le Père Drouin, curé de Lewiston, qui a défini les Franco-Américains un "peuple de langue française au sein d'une nation qu'il révère, qu'il aime et dans laquelle il veut jouer un rôle prépondérant pour mieux servir l'Etat." Il ne s'exprimait pas autrement que l'évêque du nouveau diocèse de Worcester, Mgr John J. Wright, ne s'est exprimé il y a quelques mois à l'adresse de ses ouailles. Langage du bon sens, qui est aussi celui de la justice et de la charité, qui vaut non seulement pour le diocèse de Worcester, mais pour tous les diocèses où l'on compte une minorité, voire une majorité catholique de langue française.

* * *

Il n'est pas mauvais, je pense, de reprendre ici les paroles de Mgr Wright, d'abord pour y faire écho, mais surtout parce qu'elles sont un programme qui marque peut-être, espérons-le en tout cas, un tournant dans l'histoire des Franco-Américains. "C'est la variété de ses éléments qui a fait, qui continue de faire la force et la grandeur de notre pays bien-aimé. Ses fondateurs n'ont pas voulu invoquer des "traditions officielles", ils n'ont pas voulu imposer une "langue officielle", ils n'ont pas voulu contraindre ses habitants à adhérer à une "religion officielle". Qu'on ne mette donc plus de l'avant cette idée du *melting pot* américain, idée "détestable et même contraire à l'esprit" de la Constitution des Etats-Unis. Et quel Franco-Américain ne se sentirait récompensé de tant de sacrifices et d'efforts, justifié d'avoir opposé une résistance tenace à toutes les tentatives ouvertes ou dissimulées d'assimilation, encouragé à poursuivre et à accroître sa fidélité française, lorsqu'il entend tomber, des lèvres de l'évêque de Worcester, ces paroles significatives: "Ceux-là font oeuvre vraiment américaine, qui cultivent et veulent conserver leurs traditions dans leur pureté et leur vigueur . . . faire usage des trésors culturels accumulés et hérités du passé, pour préparer et bâtir l'avenir où nos enfants vivront"?

D'après un rapport déposé à Washington, en mai dernier, par un comité spécial du Sénat qui avait pour tâche d'étudier le problème de l'immigration, il y aurait présentement, aux Etats-Unis, moins d'un million de Franco-Américains dont près de 275,000 nés au Canada (1940). Nous finirons peut-être par avoir un jour le compte exact de la population franco-américaine, compte difficile à établir pour l'ensemble du territoire de la République, mais qu'on devrait pouvoir dresser d'une manière assez précise dans les Etats de l'est. En attendant, qu'il s'agisse d'un ou de deux millions — et ce dernier chiffre est vraisemblablement plus près que l'autre de la vérité — la présence des Franco-Américains est un facteur important qui intéresse nos deux

pays à des titres divers. Par leur nombre sans doute, mais bien davantage par tout ce qu'ils incarnent, ils sont loin d'être une quantité négligeable. Ce qu'ils ont accompli au cours du dernier siècle est à leur honneur sans doute, mais également au profit de la grande nation à laquelle ils sont fiers d'appartenir, de l'ensemble des traditions dont eux et nous nous réclamons. Que les origines soient modestes aux yeux des hommes, que les débuts, encore une fois, aient été pénibles: ils n'ont pas à en rougir et personne n'a le droit de les leur jeter à la face comme autant d'injures. Du reste, tous ceux qui ont récemment entrepris de raconter telle ou telle phase de l'histoire des Franco-Américains, au XIXe siècle — une Iris Saunders-Podea, un Mason Wade, un John Brebner, voir un John Gunther — ne peuvent se retenir de rendre hommage à leur merveilleuse endurance et à leur noblesse d'âme. Ce n'est pas avec des statistiques qu'on fait de l'histoire, et le moins qu'on puisse demander à ceux qui l'écrivent, c'est d'avoir le plus de sympathie possible pour les hommes dont ils parlent; et il en faut beaucoup pour comprendre. Le respect de la vérité, qui est la première loi de l'histoire, n'exclut par l'amour.

Il ne fait pas de doute que les Franco-Américains occupent aujourd'hui des positions sensiblement plus solides, de certains points de vue du moins, que ceux du siècle dernier. Qu'il y ait des pertes, de lourdes pertes souvent, à enregistrer: il fallait s'y attendre. Qu'il n'y ait pas lieu de se réjouir trop vite des succès remportés sur tel ou tel point du front étendu de la résistance: c'est évident. Que la partie soit loin d'être gagnée contre tous ceux dont la principale préoccupation semble être d'américaniser plutôt que de christianiser les catholiques venus d'autres pays, que la vigilance et l'effort doivent être maintenus au même rythme, voire doublés et triplés: les plus avertis en conviennent. Rien ne prouve, bien au contraire, que l'avenir se présente uniquement rempli de belles promesses et de riantes perspectives. Ce même comité du Sénat américain, auquel j'ai fait allusion tout à l'heure, ne craint pas d'affirmer que les Canadiens français émigrés aux Etats-Unis auront de plus en plus de mal à conserver leur unité culturelle. C'est le contraire qui étonnerait. Pour ce motif, précisément, il importe que les Franco-Américains prennent tous les moyens de rester eux-mêmes dans le cadre politique où la Providence les a placés.

Une terrible menace pèse en ce moment sur le monde, et cette menace, dirigée contre la civilisation occidentale, donc chrétienne, ne vient pas seulement de l'extérieur, mais de l'intérieur. Ce n'est pas seulement la menace d'un conflit meurtrier entre deux masses puissantes qui nous inquiète tous avec raison, mais les conséquences d'un tel conflit pour notre civilisation. Ce ne sont pas seulement les engins de guerre, si perfectionnés soient-ils, qui préviendront cette menace, et qui, si jamais elle éclate, permettront d'échapper à ses funestes effets. La solution du problème et la promesse du salut sont dans

l'homme. On ne défend pas ce à quoi l'on ne croit pas; on ne risque pas sa vie pour garder le superflu, l'accessoire. On défend son corps, on défend son bien matériel, mais on défend aussi son âme comme on défend les valeurs morales et intellectuelles qui ne sont pas toute la civilisation, mais qui en forment l'élément essentiel comme elles sont l'élément essentiel de la culture.

Que les Franco-Américains doivent conserver leur identité: nombreux dans leurs propres rangs et en dehors ceux qui en sont convaincus. Et cette conviction — il ne faut pas cesser de le redire — en passant dans les actes, sert à la fois les intérêts de nos deux pays, intérêts qui se confondent plus que jamais avec ceux de la civilisation occidentale. Cela revient donc à proclamer que les Franco-Américains doivent non seulement rester catholiques, mais vivre pour eux-mêmes et pour les autres leur catholicisme dans tout ce qu'il signifie, un catholicisme qui ne soit pas agressif, même s'il est conquérant, un catholicisme qui repose sur la charité et qui respecte la liberté parce qu'il n'admet pas l'injustice. Cela revient aussi à reconnaître que les Franco-Américains doivent, en les adaptant au milieu politique, économique ou social dans lequel ils vivent, rester fidèles à leurs meilleures traditions, familiales ou autres, et qu'ils doivent par-dessus tout, maintenir la langue française qui suppose elle-même un esprit français. Or une langue se maintient sans doute lorsqu'elle est apprise sur les genoux d'une mère et sur les bancs de l'école; mais cela ne suffit pas. Il faut que la langue soit parlée partout et il faut qu'elle soit bien parlée. Comme l'affirmait Mgr Wright, dans son discours de Worcester, "l'étude du français ne doit pas aboutir qu'à savoir assez de français pour demander des pommes de terre en français ou à s'exprimer en français à l'usine." L'évêque a bien montré jusqu'où doit porter l'effort et c'est tout un programme: "ouvrir l'esprit des petits Franco-Américains, élargir leurs horizons, enflammer leur cœur en leur permettant d'accéder, en les initiant au trésor immense, incomparable qu'est la civilisation française contemporaine . . . civilisation faite de sagesse, de saine philosophie, d'œuvres religieuses, et sociales, qu'anime un sens inné d'équilibre et de justice."

En sera-t-il ainsi? Cela dépend de maints facteurs. Quelques-uns vous échappent, en ce sens qu'ils sont conditionnés par le traitement dont vous êtes l'objet, par la collaboration qui vous est fournie, par la mesure de liberté qui vous est accordée. Mais vous tenez le plus grand nombre dans vos propres mains, et si vous en avez la volonté reposant sur une inébranlable conviction, vous sauvez du danger qui les guette les valeurs intellectuelles dont la possession intégrale assurera votre survivance, le maintien de votre identité. A vous, par conséquent, à tous ceux, entre autres, qui acceptent d'être des éducateurs, qui assument le rôle de chefs ou de guides, dans les maisons d'enseignement comme dans les paroisses et les sociétés, quelles qu'elles soient, qui vous grou-

pent, de vous nourrir, de vous imprégner de la tradition culturelle française.

Cercles d'études, bibliothèques, revues, journaux, radio, cinéma : tous ces moyens, perfectionnés par la science moderne, sont au service des Franco-Américains comme ils le sont au nôtre, même s'il y a plus d'obstacles à leur fréquent et bienfaisant usage de ce côté-ci que de l'autre côté de la frontière. Sans doute, l'emploi de ces moyens peut offrir des dangers. Il y a de mauvais livres, de mauvais journaux, de mauvais programmes de radio et de mauvais films, pas seulement du point de vue de la morale toutefois. Et comme je n'ai pas ici charge d'âmes, par vocation, je n'ai aucun scrupule de m'attacher particulièrement à ce que livres, journaux, programmes de radio et films ont de mauvais pour la formation des intelligences. Cela aussi mérite d'être souligné si l'on veut que le français parlé aux Etats-Unis soit une langue vivante et riche — ce qu'il doit être d'abord pour y survivre, pour y durer. Et puis, il ne faut pas jouer avec le poison, il ne faut pas non plus s'exposer à mourir de faim par crainte de s'empoisonner. La prudence n'empêche pas le discernement. Aussi bien un grand malheur frapperait les Franco-Américains le jour où, par exemple, la jeunesse prendrait le goût de l'anglais, entre autres motifs, pour avoir été mise en garde contre la littérature française contemporaine jugée en bloc comme immorale. Et le malheur serait d'autant plus grand qu'une semblable attitude n'empêcherait pas cette même jeunesse de se mettre à lire ce qu'il y a de moins bon dans la littérature américaine. Que les Franco-Américains se défendent contre la mauvaise littérature sous toutes ses formes, et contre le mauvais cinéma : c'est leur devoir et c'est leur droit. Mais s'il est vrai que la langue soit pour eux, dans une certaine mesure, la gardienne de leur foi, qu'ils ne risquent pas de la perdre par le refus de l'alimenter à la source d'où elle provient, car, du même coup, ils compromettraient leur foi.

* * *

En guise de conclusion à la conférence qu'elle prononçait à Boston même, au mois de décembre dernier, devant les membres de l'*American Catholic Historical Association* et de l'*American Historical Association*, Mme Iris Saunders-Podea a exprimé un avis qui est tout à l'honneur des Franco-Américains. Maintenant que la province de Québec est devenue la plus industrialisée du Canada, ce sera peut-être la bonne fortune et la responsabilité de ces Franco-Américains de guider leurs cousins du nord dans la voie de la survivance catholique. Ce n'est pas nous, vous le pensez bien, Mesdames, Messieurs, nous du Québec et de tout le Canada français, qui refuserons le concours de votre expérience, de vos conseils et de vos forces. De l'autre côté de la longue frontière qui nous sépare, nous avons maintenu de notre mieux, vous le savez, les croyances, les traditions et la langue dont est faite la plus riche part de notre commun patrimoine. Et même s'il nous est arrivé de com-

mettre des erreurs, de connaître des défections, d'essayer des défaites, par notre faute parfois mais bien plus souvent par celle du fanatisme ou de l'ignorance qui s'en prenaient à nos droits les plus chers, nous avons cependant eu quelque mérite à repousser de terribles assauts.

Nous non plus n'avons pas à rougir de nos origines, de la foi que nous avons quelque peu contribué à répandre sur ce continent, de la langue que nous cherchons à parler le moins mal possible, des travaux que nous poursuivons dans le domaine de l'instruction, dans ceux des arts, des lettres et des sciences, pour assurer le maintien et le rayonnement de la culture intellectuelle française, en ce qu'elle a de meilleur. Ce n'est pas une autre France, qu'on se le dise bien, que nous avons péniblement bâtie sur les rives du Saint-Laurent d'abord, mais aussi partout où des hommes de notre sang, de notre croyance et de notre langue se sont établis, dans ce vaste et rude Canada où nous avons la prétention d'être chez nous, de l'Atlantique au Pacifique. C'est une France autre qui s'est édifiée là-bas, façonnée par le temps et le labeur de l'homme, qui a pris un visage différent sous l'influence du milieu, des événements politiques ou sociaux, mais dont les traits les plus profonds trahissent toujours la lointaine origine. Il se peut que la nation canadienne n'ait pas encore aux yeux du monde, tous les caractères rêvés pour elle. Mais elle existe, elle n'est pas un mythe. Et ce qui en fait l'originalité, ce qui en fera la force et la grandeur, c'est qu'elle est, suivant le mot prononcé devant vous, il y a un an, par le premier ministre du Canada, "une nation basée sur l'association des descendants de deux grandes races".

Ceux qui ne sont pas aveuglés par les préjugés n'hésitent pas à reconnaître la large contribution de l'élément français et catholique à la prospérité, à la stabilité du Canada d'aujourd'hui, et ils savent ce que représentera cette contribution dans le Canada de demain. Voilà pourquoi, sans mépriser, bien au contraire, la richesse matérielle dont son pays offre le plus brillant tableau, sans faire fi des techniques dont notre siècle abonde, le Canadien français doit d'abord s'attacher aux valeurs spirituelles qui lui donneront la culture véritable, qui lui vaudront de pouvoir contribuer réellement au maintien de la civilisation occidentale. Ces valeurs, il lui faut les fortifier, les enrichir, les défendre contre lui-même et contre les autres. Seul, il ne le peut pas. Il a besoin lui aussi, comme vous, de s'alimenter à la source, même s'il doit parfois prendre garde de ne pas accepter tout ce qui vient de la source. A son tour, parce qu'il peut désormais, après tant d'années de luttes et d'efforts, assurer le rayonnement de la culture dont il se réclame, le Canada français, se présentera particulièrement sur cette terre d'Amérique, comme une source où d'autres viendront puiser. Encore importe-t-il de bien préciser que le Canada français ne se limite plus à la seule province de Québec, même si cette dernière continue d'être le principal foyer de la culture française hors de France. Un million de

Canadiens français vivent en dehors de la province de Québec, au Canada même. Ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que ceux des rives du Saint-Laurent. Rien n'empêche les Franco-Américains de se tourner vers eux, comme vers nous, au besoin.

Sans doute, il est malheureusement arrivé que Canadiens français et Franco-Américains ne se sont pas toujours bien compris. La chose peut se produire de nouveau. Mais l'incompréhension est presque toujours le fruit de l'ignorance et nous ne manquons pas de moyens, des deux côtés de la frontière, pour empêcher l'ignorance de se répandre, de se prolonger. Les causes de division ne font pas défaut entre les deux groupements mais combien plus nombreuses encore les raisons qu'ils ont de s'unir, de se rapprocher, de mettre certaines de leurs forces en commun pour sauver, pour accroître ce qu'ils ont de plus cher!

Il est évident que la province de Québec, pour m'en tenir à elle, exerce de plus en plus d'attrait sur les Canadiens de langue anglaise et sur les citoyens des Etats-Unis. Que les uns et les autres y viennent d'abord en touristes curieux; personne ne le conteste. Mais combien, parmi ceux qui sont partis à la recherche d'un beau paysage, d'un cadre pittoresque, voient leur intérêt s'étendre aux valeurs que les hommes représentent! Et combien aussi demandent à cette province de Québec de leur réapprendre le vrai sens de la vie qu'ils ont perdu! Pourquoi, lorsqu'il ne s'agit plus de retrouver, mais de maintenir ou d'accroître les meilleurs éléments qui font la culture d'un peuple, les Franco-Américains ne pourraient-ils pas compter sur la province de Québec, sur le Canada français tout entier?

Le Canada est une terre privilégiée, et plus particulièrement peut-être le Canada français dont, au lendemain de la béatification de Marguerite Bourgeoys, le Pape Pie XII a dit "Non fecit taliter omni nationi." Mais parce qu'il a beaucoup reçu, le Canada français doit être prêt à donner beaucoup. Et s'il existe des êtres qui ont droit de demander et de recevoir beaucoup de ce même Canada français, de cette province de Québec d'où la plupart sont venus, ce sont les Franco-Américains.

L'un des nôtres, pour qui notre entrée dans l'union américaine ne faisait pas de doute, Edmond de Nevers, a un jour écrit que la force des Canadiens des Etats-Unis — c'était il y a plus d'un demi-siècle — résidait dans le patriotisme ardent, actif et pratique de son élite intellectuelle, de sa classe dirigeante, prêtres et laïques. A vous de dire, Mesdames, Messieurs, si le même témoignage pourrait être ou non rendu aujourd'hui à votre élite, à toute votre élite. Quelle que soit votre réponse, il est certain que vous ne pouvez pas seuls défendre et accroître les valeurs spirituelles dont vous avez besoin, dont la nation à laquelle vous appartenez a aussi besoin, dont notre monde chrétien ne saurait se passer; pas plus que nous le pouvons seuls, de l'autre côté

de la frontière. Aussi bien, ne puis-je que vous encourager, en terminant, à regarder de plus en plus vers nous pour prendre chez nous ce que nous avons de meilleur à vous offrir. Et ce n'est pas en agissant de la sorte que vous négligerez vos premiers devoirs de citoyens des Etats-Unis. C'est au contraire en restant eux-mêmes, en ne refusant aucun effort, aucune collaboration loyale, aucun sacrifice, pour conserver leur individualité propre, que les Franco-Américains serviront le mieux la cause de leur pays qui n'est pas loin d'être en ce moment, sous certaines réserves mineures, la cause de la civilisation chrétienne. Et c'est ainsi également qu'ils donneront un sens aux paroles prononcées en janvier de cette année, devant le Congrès, par le président des Etats-Unis: "We work for a better life for all, so that all men may put to good use the great gifts with which they have been endowed by their Creator. We seek to establish those material conditions of life in which, without exception, men may live in dignity, perform useful work, serve their communities, and worship God as they see fit."

* * *

Allocution du président

Présentation du conférencier

Au lendemain de ses brillantes fêtes cinquantesimes, la Société Historique Franco-Américaine est heureuse de saluer ses invités et ses membres en cette 51^e réunion annuelle. Elle adresse à tous la plus fraternelle bienvenue.

Nous voulons de suite féliciter chaleureusement M. le consul général Albert Chambon, dont le poste vient d'être élevé à une haute distinction, grâce à l'importance que M. Chambon a su donner au consulat français, à Boston. Nous associons également à nos félicitations, la personne de M. le Consul Paul-André Beaulieu, du Canada. Ces deux grands amis ont toujours leur place réservée à notre table de famille. Ils complètent avec nous cette merveilleuse trilogie, qui se partage en terre américaine, le rayonnement français.

Et puisque nous sommes dans le domaine des hommages, la Société veut ce soir honorer d'une façon toute particulière Mgr William Drapeau, P.D., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Lynn, que les autorités romaines viennent de revêtir des insignes de la prélature. Mgr Drapeau est un fervent et un membre fidèle de la société. En plusieurs circonstances, il a contribué à ses travaux. Nous aimons à saluer en lui le pasteur franco-américain sincère et distingué, qui a toujours montré un dévouement indéfectible à notre culture, un véritable apôtre de nos oeuvres. Félicitations, hommage et longue vie à ce distingué compatriote-prélat.

La SHFA depuis sa fondation a su maintenir hautement à l'honneur, une belle tradition, celle d'accueillir à sa tribune des ambassa-

deurs remarquables de la pensée française. La puissance éducatrice de l'histoire est une discipline qui ne peut pas échapper à l'esprit sérieux. Pour nous, nous savons, comme on l'a écrit "que le rapport de la tradition, c'est la condition même de la vraie liberté d'esprit, du progrès par conséquent". Aussi, sommes-nous toujours anxieux de nous plonger dans le passé glorieux de nos pères, afin de fortifier nos convictions de survie, en les illuminant de leur valeur civilisatrice. N'est-ce pas cela l'histoire, qui nous transmet l'expérience héréditaire, que le présent dispose et lègue aux générations à venir. C'est à ce contact humanisant que nous pouvons fortifier nos notions en les adaptant aux exigences de l'heure.

Ce soir il nous est donc particulièrement agréable de saluer la présence de l'une des plus brillantes figures du Canada français, M. le Ministre Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province de Québec, historien de marque, homme de plume, de large envergure et de pensée. Depuis bientôt 25 ans, sa carrière dans les lettres a été une ascension perpétuelle.

M. Bruchési nous en voudrait peut-être, de nous attarder trop sur sa personne. Mais nous voulons, tout de même, souligner sa réputation d'écrivain et d'historien. Déjà une dizaine de ses ouvrages ont connu de véritables succès de librairie. Ses premiers "*Coups d'Ailes*", (1922) péchés de jeunesse en poésie, lui ont donné une envolée fulgurante, qui le place au nombre des plus belles plumes de notre génération. Mentionnons son "*Histoire du Canada pour tous*", en deux tomes, deux fois couronnée par l'Académie française et qui se devrait trouver dans tous nos foyers. Son "*Epopée canadienne*" d'un ton plus léger mais non moins captivant.

Mais c'est surtout dans son récent ouvrage "*Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui*" que M. Bruchési s'est révélé et fixé comme le véritable interprète de l'histoire de son pays. Cet ouvrage, fruit d'une série de cours, donnés à la Sorbonne de Paris en 1948, ira loin pour faire connaître sous son vrai jour le Canada, avec les problèmes complexes de ses deux cultures. Il faut féliciter M. Bruchési d'avoir avec courage souligné tous les aspects de l'éternel problème avec une objectivité de grand historien. On nous apprend également, que M. Bruchési assistera tout prochainement à Toronto au lancement de l'édition anglaise de son ouvrage. C'est, à la vérité, un hommage considérable que lui adresse le public anglais.

Et s'il fallait encore résumer les nombreuses études sur l'histoire politique, le droit international, l'histoire religieuse, l'éducation, c'est toute une série des meilleurs revues sans oublier les Cahiers des Dix qu'il faudrait consulter pour mesurer la vaste érudition de l'écrivain, avec sa prose toujours limpide, serrée, parfois délicieusement imagée et de la plus pure facture française.

Cette information considérable, c'est par un travail acharné qu'il accumule depuis le professorat aux universités de Montréal et Laval.

sa collaboration à nombre d'œuvres qu'il dirige ou qu'il appuie avec un dynamisme remarquable. C'est ainsi que nous le retrouvons à la présidence d'organismes culturels et scientifiques de la plus haute envergure, la Société Royale du Canada, l'Association Canadienne-française pour l'avancement des Sciences, la Société des Écrivains Canadiens Société Canadienne d'Enseignement post-scolaire, l'Institut Canadien de Québec, etc. etc.

Et combien de voyages en Europe, alors que M. Bruchési reçoit des citations et décorations, qui attestent la valeur de ses écrits et l'influence de ses enseignements. Depuis 1937, il est sous-secrétaire de la province de Québec, poste véritablement stratégique, qui lui permet encore d'exercer tous ses talents au profit de notre rayonnement français partout au Canada et par delà les mers.

En voilà bien assez pour justifier éloquemment les doctorats et titres honorifiques que porte M. Bruchési et qui sont autant de témoignages adressés à tous ses frères, en plus de faire briller dans sa véritable lumière française la belle réputation de notre illustre conférencier.

Je m'arrête, car c'est bien M. Bruchési que nous voulons entendre ce soir. Il nous apporte certainement une étude qui va nous charmer, et réchauffer nos cœurs "*Fidélité Française*". En préfaçant son récent ouvrage, M. l'académicien Etienne Gilson, notre commun ami, écrivait : "l'auditoire parisien qui l'a si fidèlement suivi à la Sorbonne, n'oubliera pas le maître canadien dont la parole ferme, élégante, toujours pleine d'allant, d'humour, et parfois de poésie, l'a tenu sous le charme, au printemps de 1948. Un Canadien parlait du Canada. Engagé tout entier dans son sujet, animé d'un profond amour pour son pays, il avait le cœur chaud et la tête lucide. Comment des Français ne l'eussent-ils pas écouté . . . !"

Voilà MM. ce frère aimé d'outre frontière que nous avons la joie d'accueillir ce soir. M. Bruchési nous apporte son cœur bien français. Il vient reconforter le nôtre. J'ai l'honneur de le confier à votre admiration

* * *

Il est un autre privilège, réservé au président, c'est celui de remettre, d'après une louable tradition, le diplôme de "*Membre d'Honneur*" de la société au conférencier invité.

Sans doute, Monsieur le Ministre, ce modeste parchemin ne demande pas la première place au milieu des nombreuses distinctions qui honorent votre personne! Il est cependant la preuve, que votre nom est maintenant inscrit au livre d'or de la société, et il atteste, que votre passage parmi nous vient forger un autre chaînon dans l'affection et l'entraide qui doivent unir tous les cœurs français, de chaque côté de la frontière. Désormais, vous êtes l'un des nôtres, par le cœur et la pensée, et la Société Historique Franco-Américaine n'aura pas connu de bienfaiteur plus illustre!

Remise de la médaille "Grand Prix" *

(Séance du 31 mai)

Comme conséquence immédiate et résultat heureux de son jubilé, la Société Historique Franco-Américaine a voulu déposer sa gratitude sur quelques-uns de ses ouvriers les plus appréciés. Pour ce faire, elle a retiré de ses armoires la cassette de ses grandes récompenses et en cette circonstance elle se sent honorée de remettre sa "*Médaille Grand-Prix*" aux lauréats suivants, ayant fait graver leur nom au verso de cette médaille de bronze, oeuvre de notre regretté sculpteur Lucien Gosselin, comme symbole de leur précieuse collaboration et de leur mérite bien reconnu.

Abbé F. X. Larivière

Avec la modestie évangélique que nous lui connaissons, l'abbé François-Xavier Larivière ne s'est jamais considéré comme écrivain et encore moins historien. Cependant, depuis 38 ans au moins, s'il y a eu un compatriote qui a enregistré dans son âme d'apôtre "*de visu et auditu*" plus d'émotions et de souvenirs de vie franco-américaine que ne le fit ce vénéré curé, il a certainement échappé à notre observation. Il a simplement été de toutes nos fêtes et de toutes nos entreprises. Nous le considérons un peu comme le "grand accotoir de nos oeuvres".

Jolliétain et Marievillois de formation, le vénéré curé de Sainte-Marie de Marlboro fut professeur durant la première décade de sa vie. Il le serait peut-être encore ou nous apparaîtrait comme un prélat distingué si le destin avait respecté son premier choix.

Prêtre zélé et véritablement bon pasteur, il s'occupera dès son arrivée parmi nous, en 1912, de nos gestes de vie franco-américaine. Il voudra s'y mêler intimement avec tout son coeur et ses largesses.

Son extérieur paternel lui gagnera la confiance générale et sans tapage il cumulera les aumôneries de nos grandes oeuvres, toujours pour verser, sans réserve, à tous leurs ressortissants les fruits de sa vie de prière et de prudence. On le dirait déjà un pontife fixé dans le bronze avec le regard bienveillant toujours rivé sur le rayonnement de notre vie française.

Il sera tour à tour aumônier de l'ancienne Fédération Catholique Franco-Américaine, puis il deviendra chapelain diocésain pour Boston de l'Union Saint Jean-Baptiste d'Amérique. En 1923 il est nommé aumônier-fondateur du Cercle des Etudiants F.-A. à Boston. Depuis cette date, il n'a pas cessé d'inviter sous son toit accueillant tous ces jeunes privilégiés de la vie universitaire.

* Avant la remise, M. le président fit l'éloge de chaque récipiendaire.

Mais son plus grand titre à notre affection, c'est qu'il s'est constitué en quelque sorte l'aumônier historique de notre société sans mandat réglementaire, mais déployant une hospitalité légendaire auprès des officiers qui jouissent pendant de nombreuses années de son toit pour leurs délibérations. Le presbytère Sainte-Marie de Marlboro est ainsi devenu le chef-lieu du secrétariat de la société où nos historiens mangent bien.

L'abbé Larivière porte allègrement ses 73 ans. Originaire de Saint-Jude, au Québec, où il naît le 30 janvier 1877, il est entré dans la lignée de nos apôtres et la Société Historique s'honore véritablement en lui décernant son *Grand Prix* comme gage de sa profonde admiration et de son indéfectible attachement à la personne de ce prêtre vénéré.

Au nom de la Société Historique Franco-Américaine, j'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur l'abbé François-Xavier Larivière, la "*Médaille Grand-Prix*" en vous remerciant de l'accepter.

M. le juge Arthur Eno

Le barreau et la magistrature se partagent la carrière brillante du juge Arthur-Louis Eno depuis 1914. Il ne quittera jamais Lowell qui le vit naître en 1892 sauf durant les années de sa cléricature et de son service militaire durant la première guerre mondiale.

Mais c'est l'amour de l'histoire qui développa chez notre futur magistrat le sens du bibliophile. Au cours des ans, il entassera autour de lui, dans son foyer, des centaines et des centaines d'inprimés et de volumes rares. Il se fera même relieur pour ses fins propres et cela non sans succès.

Ses activités seront multiples et variées. Membre et officier de plusieurs associations du barreau, il occupera également des postes civiques de confiance. Dans la franco-américanie, il prêtera son dévouement à une foule de mouvements souvent pour les diriger ou leur assurer la formule du succès. C'est ainsi que les Amicales, la Fédération des Amicales des Maristes, la CMAC de Lowell, les grandes sociétés mutuelles, la Caisse Populaire Jeanne-d'Arc, l'Orphelinat F.-A., les Scouts, l'Institut Français de Washington et l'Alliance Française de Lowell dont il sera le président fondateur et nombre d'autres associations se disputeront le prestige de sa haute influence et de son inlassable collaboration.

Le succès d'une carrière aussi bien remplie le portera tout naturellement au banc du prétoire de la Cour du District Middlesex du Massachusetts où il se dépense depuis.

Durant ses loisirs, le juge Eno n'a pas cessé d'approfondir son érudition sur l'influence française au pays. Il voulut même recueillir

certain faits utiles à notre histoire. Lors du cinquantenaire du journal de Lowell, "L'Etoile", il publiera "*Les Avocats Franco-Américains de Lowell*" (1886-1936) et plus tard en 1940 "*French Trails in the United States*", un travail présenté devant la Société Historique de Lowell.

Me Eno est au nombre des grands amis de la société. Pendant près de 20 ans il en fut le grand "argentier" et l'on peut même affirmer qu'il lui permit de vivre avec une caisse toujours assez bien garnie, ce qui est assez rare pour un organisme de ce genre. Nous l'avons donc admiré dans son travail soutenu, se dépensant sans relâche à des besognes de routine pour assurer le succès des réunions et le fonctionnement même de la société. La Société lui doit donc plus qu'un hommage.

D'ailleurs la France et le Canada reconurent un jour son mérite. En 1938, il était nommé *Officier d'Académie* par le Gouvernement de la République Française et à l'occasion du Troisième Centenaire de Montréal, l'Université de Montréal le comptait au nombre des récipiendaires des doctorats honorifiques.

Le juge Eno a toujours honoré ses compatriotes partout. Père de famille exemplaire et chrétien solide, il fait respecter en tout lieu notre esprit français. C'est avec une satisfaction bien évidente que la Société Historique Franco-Américaine lui décerne l'insigne de sa *Médaille Grand-Prix*. C'est avec joie M. le juge Eno que je vous la présente.

M. Adolphe Robert

Dans la personne de M. Adolphe Robert, de Manchester, nous voulons surtout saluer le prince des lettres en franco-américanie. Jolietain taillé en français jusqu'à la moelle, c'est du meilleur acier qu'est trempée sa plume alerte et vivante. C'est parce qu'il honore hautement notre littérature que la Société Historique veut s'honorer de son prestige en inscrivant son nom sur la liste de ses lauréats.

Né dans le comté de Joliette en 1886, Adolphe Robert a conservé un culte prononcé et vraiment touchant pour sa petite patrie, la terre paternelle, où depuis 1818 un descendant de Pierre Robert tient feu et foyer. Il y retourne volontiers et souvent pour y respirer le grand air des ancêtres. Ce sera l'une de ses premières préoccupations, écrire l'histoire de sa famille en 1919. Il remaniera définitivement cette étude généalogique pour la publier en 1943, sous le titre de "*Louis Robert et Ses Descendants*".

En fils de terrien reconnaissant, il écrira de l'histoire de sa famille qu'elle ne présente guère de coups d'éclat. "Tous n'ont qu'une devise, ajoutera-t-il, servir". C'est bien celle que nous voulons inscrire au listel de la carrière de notre distingué collègue "servir la grande cause de notre vie catholique et française en Amérique."

C'est dans le journalisme qu'Adolphe Robert débutait en 1907 au sortir du collège. Journaliste dans l'âme, il le demeurera toute sa

vie et encore aujourd'hui lui faut-il à l'occasion sentir la sueur de l'huile et du plomb, jouir du bruit des presses pour satisfaire sa ferveur de jadis.

Affable, débonnaire, doux et sensible aux fortes amitiés, partout Adolphe Robert se fait des amis nombreux. C'est qu'on ne peut pas s'imaginer derrière se regard bienveillant la moindre malice et pourtant à son heure, il ne manque pas de vigueur ni de détermination.

Ses fonctions de journaliste tantôt à New-Bedford, à Fall-River, à Woonsocket et à Manchester le mettent en relations intimes avec plusieurs grands organismes franco-américains. Il développe vite un attachement profond et sincère pour ces oeuvres au point de devenir le secrétaire par excellence de plusieurs, soit de l'Association Catholique de la Jeunesse Franco-Américaine, de la Fédération Catholique Franco-Américaine et de l'Association Canado-Américaine en 1920 pour en être le président actif depuis 1936.

Et durant ces dernières quarante années M. Robert a beaucoup écrit et des choses délicieuses, des pages vraiment belles et de grande tenue littéraire. Il lui faudra un jour comme il lui a été souvent suggéré faire le choix de ses meilleures pages pour en dresser un volume imposant et certainement très précieux.

Son "*Mémorial des Actes de l'Association Canado-Américaine*" publié en 1946 nous le révéla chroniqueur averti et très vivant. Ses nombreuses conférences, discours et études critiques comme son "*Henri D'Arles*", ses "*Ecrivains Jollietains*", "*La Survivance de l'Esprit français aux Etats-Unis*", "*Ils ont agrandi la patrie*", ses présentations, récits de voyages, allocutions de fêtes, portraits et tableaux sont autant de sujets où il exerça avec un brillant succès sa plume toujours sobre, exquise et bien française.

Sur un plan plus vaste M. Robert sera encore auprès des universités du pays le propagateur écouté de la vie française. Il sera l'un des principaux artisans de la section française de la Modern Language Association.

En plus d'être un mutualiste fervent et éclairé ce qui l'inspirera à fonder l'Union des Mutuelles-vie françaises en Amérique, secteur du Conseil Supérieur de la Coopération, qui lui accordera "*l'Ordre du Mérite Coopératif*", M. Robert est un des membres les plus écoutés du Comité de la Survivance Française en Amérique. Il deviendra aussi président fondateur de cet important organisme de coordination qu'est le Comité d'Orientation Franco-Américaine. Il présidera les assises du Centenaire de la Franco-Américanie en 1949.

Membre de plusieurs autres sociétés culturelles et intellectuelles de chaque côté de la frontière, M. Robert veut toujours servir et il sert généreusement les nobles causes qu'il épouse.

Une carrière aussi féconde et aussi entièrement consacrée au même idéal de vie française ne pouvait pas passer inaperçue. En plus de la haute estime et de la profonde affection que lui gardent ses nombreux admirateurs, la France lui remettra la Croix de la Légion d'Honneur et la République d'Haïti son diplôme Honneur et Mérite de l'Ordre National.

En 1937, l'Université Laval lui décernait un doctorat honorifique "ès-lettres" et il y a à peine quelques jours l'Université de Montréal lui présentait à son tour un doctorat honorifique d'université.

Il tardait donc à la Société Historique de compter M. Adolphe Robert au nombre de ses lauréats distingués et c'est avec une satisfaction toute particulière, qu'en cette circonstance, je lui remets la *Médaille Grand Prix* avec les hommages bien mérités de ses confrères dans la société dont il fut un conseiller et reste l'un des membres les plus dévoués.

Me Eugène-Louis Jalbert

Epris du souci de fonder un foyer où sa famille jouirait des comforts dont le destin l'avait privé auprès d'une mère admirable, restée veuve avec des jeunes enfants, en s'acquittant admirablement de cette tâche, Me Jalbert a cependant beaucoup donné de sa vie et de ses talents pour honorer notre culture française aux Etats-Unis. Ses compatriotes reconnaissent en lui un apôtre de la bonne entente qui voudrait unir tous ses frères dans une même pensée d'action au service de nos oeuvres.

Originaire du Rhode-Island où il naquit en 1885 à Artic Centre, Me Jalbert reçoit les premières empreintes de sa formation dans les collèges du Québec. En 1909, diplômé de la Boston University, il s'installe à Woonsocket où il pratique le droit avec un succès croissant depuis 40 ans.

Si nous exceptons les postes civiques et politiques qu'il remplira et les présidences de la Fédération Catholique Franco-Américaine, du Comité France-Amérique, du barreau de Woonsocket, c'est surtout au sein de nos grandes sociétés de vie française qu'il se dépense encore actuellement avec la même ferveur de ses jeunes ans.

Avocat-conseil de l'Union Saint Jean-Baptiste d'Amérique où il exerce une influence considérable, membre fondateur du Comité de la Survivance Française en Amérique, l'un des grands artisans du Centenaire Franco-Américain à Worcester, Me Jalbert est incontestablement de la lignée de nos chefs attitrés. Il croit foncièrement à notre mission culturelle sur ce continent et il a consacré son âme et sa haute et brillante culture à son rayonnement.

Pour récompenser tant de labeurs, la France en 1935, le créait Chevalier de la Légion d'Honneur et en 1942 l'Université Laval lui décernait un doctorat honorifique en droit.

On pourrait presque appeler sa carrière jusqu'ici "un quarantenaire de vie franco-américaine". Sa profession d'avocat et une clientèle considérable ne l'empêcheront pas de mener de front entreprises textiles et même campagnes politiques car notre collègue aime la lutte sur tous les fronts. Il se prêtera encore presque sans réserve à toutes les demandes comme orateur de circonstance très éloquent ou encore comme brillant maître de cérémonie à quantité de grandes manifestations franco-américaines. Il se crée une enviable prestige de légiste et d'orateur.

Une carrière aussi débordante, sans répit, n'accorda jamais à Me Jalbert le temps et le loisir de mettre la dernière touche à ses écrits. Il n'a jamais rien publié, mais s'il lui fallait retirer des revues, bulletins, journaux et de ses cartons personnels la collection des allocutions et discours qu'il a prononcés, nous parions qu'il en formerait un intéressant volume qui passerait fièrement à la postérité. Il nous doit peut-être cet effort. Une vie aussi totalement enchâssée dans le cadre des valeurs spirituelles inclinait tout naturellement Me Jalbert à se faire le propagandiste des retraites fermées dans son pays. Ses collègues lui sauront gré de cet apostolat.

En 1946, malgré ses nombreuses occupations, il accepte la présidence de notre société. Il préside avec grande distinction les fêtes du cinquantenaire.

La Société se devait d'honorer l'un de ses plus chers serviteurs. Elle le fait avec empressement en lui décernant sa *Médaille Grand Prix*. Pour des raisons valides, Me Jalbert reçoit "in absentia" cette décoration.

(Séance du 29 novembre)

Me Henri Ledoux

Seul membre fondateur vivant

La SHFA veut accomplir, ce soir, un devoir bien agréable, celui de remettre solennellement, à son unique membre fondateur vivant la médaille de son "*Grand Prix*". C'est un peu avec une arrière-pensée que les officiers ont voulu associer ce geste au lendemain du cinquantenaire, afin de rattacher le passé aux espérances de l'avenir. Et quel plus beau symbole de persévérance, les membres pouvaient-ils se proposer, en ce faisant, qu'en honorant ainsi la personne distinguée de leur collègue jubilaire, Me Henri Ledoux, de Nashua.

Il est vrai, que la carrière si remplie de Me Ledoux, ne lui a peut-être pas permis de verser aux archives de la société des écrits trop

nombreux, mais les cinquante années, au moins, de son dévouement à la survivance française aux Etats-Unis, sont en elles-mêmes un formidable dossier que nous voulons évaluer à sa juste valeur.

Comme président de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, durant 34 ans, Me Ledoux a été un infatigable missionnaire de la pensée française sur ce continent. Nous pouvons retracer son influence, dans à peu près toutes les initiatives de la franco-américanie. Très tôt, dans sa carrière d'avocat, il renonça peut-être à une très brillante situation, afin de se consacrer uniquement à l'avancement des siens. C'est ainsi qu'il acceptait, en 1911, la direction d'une mutuelle assez modeste pour la quitter, en 1946, après l'avoir solidement fixée au rang de la plus grande société franco-américaine au pays.

Et c'est encore, au sein de toutes les grandes entreprises de la race, que nous le voyons dépenser ses talents d'orateur et d'organisateur, toujours avec prudence et sincérité, pour le progrès des siens et cela dans tous les domaines. Que d'oeuvres et d'organismes ont reçu son appui et bénéficié de ses lumières! Il sera l'un des artisans les plus écoutés des deux Congrès de la langue française, à Québec, la Fédération Catholique franco-américaine le comptera au nombre de ses présidents dynamiques, la SHFA le verra également parmi ses membres et directeurs, les plus fidèles et intéressés. C'est que toute la vie de Me Ledoux fut enveloppée du souci indéfectible de faire rayonner l'héritage français.

Enfin, nous retrouvons son nom partout dans nos annales, toujours à la tâche, versant sans réserve le fruit de sa longue et précieuse expérience. Quelques-uns de ses amis, se sont même demandés, si, au cours de ses agréables croisières sous tous les soleils de l'univers, il ne trouverait pas le temps de rédiger quelques-uns de ses souvenirs pour les confier à la postérité. Ce serait, sans doute un précieux service qu'il offrirait à ses compatriotes. Car, dans l'histoire, les voix éteintes sont celles qui parlent toujours à la postérité.

En tous cas, la franco-américanie et plus particulièrement la SHFA se plaisent à reconnaître en Me Ledoux, l'une des plus intéressantes et des plus attachantes figures de notre siècle. Et c'est une merveilleuse occasion pour nous tous de lui traduire notre admiration par ce geste bien fraternel, pour les innombrables attentions qu'il a prodiguées à la vie française sur le continent.

D'ailleurs, cet hommage de reconnaissance lui a déjà été signifié bien des fois. En plus d'être Membre d'Honneur de la plus puissante société qu'il a si loyalement servie, la France lui décernait jadis les palmes d'Officier de l'Instruction Publique et plus tard, la Croix de la Légion d'Honneur. Les universités Laval et de Montréal, à leur tour, lui conféreront des doctorats honorifiques, et en octobre dernier, le Comité de la Survivance française en Amérique l'inscrira sur son

livre d'or, en le nommant *Officier de l'Ordre de la Fidélité*, le plus grand honneur français conféré en Amérique. Vous pouvez comprendre, avec quelle fierté, votre humble président assistait à cette émouvante cérémonie qui se déroulait au grand salon de l'Université Laval. C'est en cette circonstance que Me Ledoux, toujours, le fidèle défenseur de la vie française aux Etats-Unis déclarait avec une vibrante sincérité : "le succès, au cours d'un passé de plus de cent ans, dans des conditions, aux premiers jours, les plus tristes, jours où les émigrés de la vieille province étaient pauvres, sans organisations, sujets à l'effort puissant d'assimilateurs en haut lieu, ce succès nous donne le droit d'espérer et d'avoir confiance en l'avenir. S'il est vrai, ajoutait-il, que la langue française disparaît en certains milieux, par l'indifférence des parents, la majorité, oui, l'immense majorité des Franco-Américains croit encore que la langue est la sauvegarde de la foi. Ils veulent qu'elle soit enseignée dans leurs écoles, ils veulent l'entendre, le dimanche dans leurs églises. Forts d'avoir pu survivre aux jours de peine et de labeurs, orgueilleux de leurs institutions d'aujourd'hui, ils avancent, comptant sur votre précieux concours, le front haut, remplis de courage, vers des jours plus fortunés, vers les destinées que la Divine Providence réserve à ceux qui livrent le bon combat."

N'avons-nous pas là M.M. le langage d'un véritable chef, le testament spirituel d'un apôtre indéfectible qui invite la relève à de généreux exploits! Voilà donc pourquoi, la SHFA, à la suite de tant d'organismes distingués, est heureuse, ce soir, de remettre à ce vaillant ouvrier de notre vie française, enchâssé dans cette médaille symbolique, l'hommage de son admiration et de sa profonde affection.

J'ai donc l'honneur, M.M. en votre nom, de remettre à Me Henri Ledoux, membre fondateur, la plaque de bronze du "*Grand Prix*" de la Société Historique Franco-Américaine.

Réponse de Me Henri Ledoux

Je remercie le Bureau de la Société Historique de la Nouvelle-Angleterre de m'avoir décerné la Médaille Grand Prix de la Société. Dans sa lettre du 8 octobre, Monsieur le Secrétaire donnait deux raisons justifiant la décision du Bureau. L'une était pour reconnaître les services éminents que j'ai rendus aux Franco-Américains. Je ne sais si l'adjectif éminent est bien justifié. J'ai tâché depuis le mois de juin 1893, de faire quelque chose, à l'occasion, afin d'aider, contribuer ma faible quote-part à la conservation ethnique de mes compatriotes. C'est à peu près tout.

L'autre raison était que cette Médaille m'était décernée à titre d'unique survivant parmi les fondateurs de la Société. J'admets que c'est vrai; et en même temps c'est bien quelque chose que de pouvoir sur-

vivre, et cela au cours de nombreuses années. J'en remercie la Divine Providence tous les jours.

Disparus, tous ces amis, ces sincères et zélés franco-américains, qui, en 1899, se réunissaient pour jeter les bases d'une nouvelle association, bien différente des sociétés de secours mutuel et des clubs, déjà nombreux en Nouvelle-Angleterre.

Le but de cette association était principalement de réunir un certain nombre de franco-américains dispersés en Nouvelle-Angleterre et qui avaient peu d'occasions de se rencontrer. Ils devaient au cours d'agapes fraternelles et périodiques, entendre de la bouche de personnes autorisées, des conférences sur l'histoire franco-américaine et canadienne-française et ainsi contribuer à tenir en éveil l'orgueil d'un passé glorieux, trop souvent inconnu et maintenir dans leurs âmes le souvenir de nos origines, des faits et gestes des ancêtres.

Une succession admirable d'administrateurs a su conserver aux membres un intérêt constant et aujourd'hui à l'aurore de la cinquante-deuxième année de son existence, la société historique resplendit de tout l'éclat, de toute la vitalité de ses premières années. Elle compte bien, j'en suis convaincu, continuer encore, au cours de longues années, ses réunions intéressantes, instructives, ses joyeuses rencontres d'amis franco-américains et contribuer pour longtemps sa quote-part à l'organisation franco-américaine, à la conservation chez nous, de la foi, de la langue, de traditions ancestrales.

Ad Multos et Faustissimos Annos.

Etudes

(Séance du 31 mai)

Allocution du président

Encore sous le charme et l'éclat des brillantes fêtes cinquantenaires, nous inaugurons ce soir une nouvelle étape dans la vie de notre société. Espérons qu'elle portera des fruits aussi précieux et abondants que les gerbes déjà déposées dans nos archives.

Il est certainement dans l'ordre d'enregistrer en ce moment un hommage de vive gratitude envers ceux qui ont préparé et exécuté si magnifiquement les fêtes jubilaires de décembre dernier. En eux également nous voulons saluer et remercier tous ceux qui ont permis à la société de cheminer sa voie depuis la fondation.

Avec l'approbation unanime du bureau, la Société, comme il vous l'a été signifié, songerait désormais à consacrer l'une des deux séances de l'année plus spécifiquement à l'étude de notre histoire pour justifier sa raison d'être.

A une récente réunion conjointe de la American Historical Association et de la American Catholic Historical Association, tenue ici à Boston, une séance était entièrement consacrée à notre histoire, sans doute comme conséquence de la publicité autour de notre centenaire, l'an dernier, à Worcester. Même s'il faut enregistrer certaines réserves sérieuses sur les jugements formulés en cette circonstance, il a été évident pour plusieurs d'entre nous que notre histoire offrait des pages passionnantes même pour les étrangers. Nous ne devrions pas être les premiers à la négliger.

D'ailleurs, il ne s'agit pas de vouloir éclipser nos devanciers. Nous avons déjà dans nos archives et dans les pages de notre bulletin un riche butin. Par une adaptation nouvelle et plus poussée la Société veut donc reprendre ce travail en profondeur et faciliter davantage l'exploration de nos archives, l'étude de nos gestes afin de fixer dans leur cadre respectif les principaux événements qui ont tissé le récit de notre présence ici au pays.

Un jour, un maître, et espérons qu'il sera des nôtres, tracera certainement la synthèse de notre histoire pour la situer dans la grande mosaïque du nouveau monde. Elle fournira des nuances et des ondulations précieuses. Entre temps, il faut que des ouvriers recueillent lentement et patiemment la matière pour en préparer les pierres. Sans doute, ces efforts ne sont pas nécessairement d'une valeur définitive mais ils indiquent à leur heure le filon que devront suivre les grands ordonnateurs.

Une société historique n'est pas constituée uniquement d'historiens ou de spécialistes en recherches ou en fouilles. Elle compte surtout des amis de l'histoire et parfois des mécènes. Aussi en groupant toutes ces sympathies, elle peut favoriser la préoccupation de conserver les trésors communs en surveillant les dépôts d'archives, en les enrichissant et en marquant du sceau officiel de son autorité les endroits témoins des principaux faits de cette histoire. De ce zèle naîtront tout naturellement les initiatives qui maintiendront notre société vivante et agissante. Elles la rendront indispensable à notre rayonnement.

Les nombreux témoignages d'approbation qui ont déjà salué cette réunion font espérer. Nous avons certainement des coopérateurs pleins de compétence et de facilité. Il s'agit de les mettre à l'oeuvre sous cette poussée irrésistible qui enflamme les disciples de la pensée française sur ce continent. Et ils sont nombreux.

Dans le choix des études qui peuvent intéresser nos esprits, la variété est presque illimitée. Il suffirait de suivre le calendrier de nos grands anniversaires pour suggérer nombre de sujets captivants.

Pour un premier essai, il nous a paru que certaines tranches de notre histoire se prêtaient à notre exploration immédiate.

Le centenaire de la franco-américanie que nous avons célébré avec tant d'éclat, en mai dernier, à Worcester, a provoqué toute une ressaisie. Il convenait d'en recueillir certaines leçons pour nos archives. Le centenaire de la première société de bienfaisance, fondée à New-York en 1850, rappelle la figure, trop peu connue, d'un grand compatriote, Gabriel Francère, celui de la fondation de l'une de nos premières paroisses. Saint-Joseph de Burlington au Vermont évoque à son tour le souvenir de l'un des grands bienfaiteurs de notre vie catholique et française aux Etats-Unis, Mgr Louis de Goesbriand. Enfin le cinquantenaire récent de l'Union Saint Jean-Baptiste d'Amérique mettait, sous les yeux de toute la franco-américanie, la valeur authentique de la mutualité fédérée, comme un indiscutable et indispensable facteur de notre survie.

Ces quatre sujets demanderaient, chacun, une étude approfondie et d'assez longue haleine. Nous avons demandé à des collègues bien dévoués et nous voulons les remercier bien sincèrement de nous en résumer les grandes lignes seulement, quitte à consulter ces études dans leur texte complet et leur présentation technique dans les pages du bulletin.

Il restera ensuite la discussion libre sur ces quatre sujets pour satisfaire la curiosité et l'information des membres et des intéressés. C'est une forme de symposium qui devrait porter des fruits.

Sans autre présentation, j'inviterai tour à tour le T. R. P. Thomas-Marie Landry, o.p., M. Adolphe Robert et M. Antoine Clément à nous communiquer le fruit de leurs labours.

Le Centenaire franco-américain de 1949

T. R. P. Thomas-Marie Landry o.p.

Le 11 avril dernier, notre président, M. l'abbé Verrette, me demandait par téléphone si j'accepterais de présenter un travail à cette réunion de la Société Historique Franco-Américaine sur le *Centenaire Franco-Américain de 1949*. Travail de 20 minutes, travail d'ordre purement technique, précisait-il.

J'acceptai spontanément, sans réfléchir que je suis peut-être l'homme à la fois le mieux et le moins bien placé pour traiter d'un sujet comme celui du Centenaire de 1949, ayant été mêlé aux événements d'assez près d'une part, pour savoir à peu près toute la vérité, et engagé de si près d'autre part, que sur certains points il devienne très difficile de garder le calme, la sérénité et l'objectivité que requiert l'histoire.

J'acceptai tout de même et nous voici. Le 30 avril suivant, notre secrétaire le docteur Gabriel Nadeau, me rassurait en écrivant "qu'une communication de 15 minutes ou 20 ne peut guère comporter plus qu'une revue générale des diverses manifestations qui ont eu lieu à Worcester".

Une revue générale des fêtes du Centenaire de 1949, faite à vol d'oiseau, portant sur les origines de la fête et sur la célébration elle-même, voilà tout ce que vous pouvez espérer recevoir et encore, cet exposé, forcément restreint, demeurera-t-il nécessairement incomplet.

D'ailleurs, M. l'abbé Verrette a déjà promis de faire paraître un compte-rendu très élaboré des fêtes de ce Centenaire dans "La Vie Franco-Américaine" de 1949. Je conseille fortement à tous ceux qui voudraient se renseigner parfaitement à ce sujet de se procurer le volume dès qu'il paraîtra.

I. Origine du Centenaire

A l'origine des fêtes du Centenaire Franco-Américain de 1949, il y a M. Antoine Clément, le Comité d'Orientation Franco-Américaine, la Fédération des Sociétés Franco-Américaines du Comté de Worcester et le peuple franco-américain tout entier.

Saluons tout d'abord l'inspirateur de ce grand projet, M. Antoine Clément, rédacteur-en-chef de l'Etoile de Lowell, Mass. Le 24 août 1949, M. Clément lançait l'idée de fêter "le Centenaire Franco-Américain avec son timbre commémoratif". Disons sans plus tarder que de timbre américain commémoratif, il ne devait pas y en avoir, ni en 1949 ni en 1950. Mais consolons-nous: par contre, nous aurions deux centenaires, l'un en 1949 et l'autre en 1950! Revenons exclusivement au premier. M. Clément soutenait que, parmi tous les centenaires actuel-

lement à la mode en terre américaine, "il en est un qui doit prendre sa place avec éclat en raison de l'oeuvre mémorable accomplie par les nôtres ici depuis un siècle, et celui-là c'est le Centenaire Franco-Américain". Ce Centenaire, selon lui, était celui du premier noyautage des familles canadiennes-françaises émigrées en Nouvelle-Angleterre pour en faire une paroisse, la première paroisse, "modèle de toutes les paroisses franco-américaines qui ont vu le jour par la suite avec l'afflux de populations canadiennes-françaises dans les villes devenues grands centres franco-américains de la région". Ce fait historique s'est produit entre les années 1838-1850, avec fixation définitive en la fondation de la paroisse S. Joseph de Burlington, Vermont, en 1850. Dans cet article de l'Etoile, M. Clément nommait le Comité d'Orientation Franco-Américaine de même que la Société Historique Franco-Américaine et leur demandait de s'occuper d'organiser la fête. Dans un liminaire subséquent, publié le 21 septembre 1948, M. Clément révélait que l'Union S. Jean-Baptiste d'Amérique, par la voix de son Secrétaire-général, lui avait appris qu'elle avait déjà décidé de s'occuper de l'affaire. M. Clément restait cependant fidèle à son premier choix et nommait de nouveau la Société Historique Franco-Américaine.

D'autre part, le Comité d'Orientation Franco-Américaine, qui travaillait depuis longtemps à la rédaction d'un Manifeste de Vie Franco-Américaine, à promulguer éventuellement en quelque circonstance solennelle, était saisi à une assemblée de son Bureau, tenue le 15 septembre 1948, de la question suivante: "Faut-il donner suite à la suggestion lancée par M. Antoine Clément, rédacteur-en-chef de l'Etoile de Lowell, Mass., de célébrer le Centenaire Franco-Américain et le Comité d'Orientation doit-il accepter en tout cela le rôle directeur qu'on veut lui assigner? Le Bureau est d'avis que oui". Et le procès-verbal de cette assemblée continue: "M. l'abbé Verrette déplore en passant le peu d'éclat, le peu d'envergure, qui caractérisent trop souvent les manifestations de la vie de notre groupe. Il propose une grande démonstration de vie française en 1949 à Worcester, Mass., en marge de ce Centenaire. M. Lauré B. Lussier demande, appuyé par MM. Eugène Jalbert et Antoine Dumouchel, que M. l'abbé Verrette soit chargé de dresser les plans de cette fête et le Bureau ratifie cette proposition." Le 10 novembre 1948, le Comité d'Orientation Franco-Américaine, réuni pour la troisième fois en assemblée générale, décide "de patronner l'organisation des Fêtes du Centenaire Franco-Américain selon le projet élaboré par M. l'abbé Verrette. Le Comité se nomme une Commission des Fêtes du Centenaire, qui se composera comme suit: le R. P. Henri Moquin, président, MM. Jean-Charles Boucher, J. Henri Goguen, Lauré B. Lussier, Wilfrid J. Mathieu, et M. l'abbé J.-Oscar Normand. Cette Commission servira d'agence de liaison entre le Comité d'Orientation et la Fédération des Sociétés Franco-Américaines du Comté de Worcester, Mass., chargée de l'organisation immédiate de ces fêtes." Au mois de mars 1949, le Comité d'Orient-

tion assume la responsabilité d'organiser et de diriger le Congrès d'Études, qui doit inaugurer la célébration du Centenaire, et au mois d'avril suivant, il accepte le projet et l'esquisse d'un bronze commémoratif à incruster au portique de l'église Notre-Dame des Canadiens de Worcester à l'occasion des Fêtes.

Entre temps naturellement, la Fédération des Sociétés Franco-Américaines du Comté de Worcester avait été pressentie, en ses chefs, par la Commission des Fêtes du Centenaire mentionnée plus haut, surtout par le R. P. Moquin. Elle s'était montrée favorable au projet, quoique légitimement effrayée de son envergure et des risques qu'il pouvait comporter. Seule une assemblée générale de la Fédération pourrait prendre la décision finale et la responsabilité de cette organisation. Cette assemblée générale avait lieu le 5 décembre 1948, à Worcester, dans les salles du Conseil Franchère de l'Union S. Jean-Baptiste d'Amérique. M. Adolphe Robert, le président du Comité d'Orientation Franco-Américaine, y expose le plan de la grande fête, ses buts, les dates, le lieu; il enjoigne la Fédération au nom de tout le groupe franco-américain de vouloir bien se charger effectivement d'organiser la fête elle-même. Désormeaux a bien noté l'effet de cette supplique: "Pour dix secondes, écrit-il, le silence fut de plomb. Cela s'explique: être choisis comme ça, entre cent autres associations semblables, pour préparer les grands jours et servir d'hôtes à tout notre élément national, n'est-ce pas à vous faire mourir d'aise? Le président de l'assemblée, de sa voix blanche rompit le silence: Eh bien! dit-il, vous acceptez, nous acceptons, n'est-ce pas? La décision était prise." Et la Fédération se mit à l'oeuvre, prodigieusement. Mobilisation générale de toutes ses forces, invasion complète de tout le comté de Worcester, randonnées épuisantes à travers toute la Nouvelle-Angleterre, rien n'est mis de côté qui puisse garantir le succès des grandes fêtes du mois de mai 1949. Les comités se multiplient, les assemblées aussi, et les préparatifs sont vraiment gigantesques. La Fédération se dépasse et se surpasse: elle mérite ici l'hommage non équivoque de notre admiration et de notre reconnaissance les plus sincères.

Lentement mais sûrement, le peuple franco-américain tout entier s'éveille à la grande réalité, du Maine jusqu'au Connecticut. Les individus, les familles, les sociétés, les paroisses sont en état d'alerte. Au jour fixé, des milliers de Franco-Américains prennent le chemin de Worcester. Plus de sept cents délégués, représentants attirés de différentes organisations franco-américaines, assistent au Congrès d'Études du samedi, le 28 mai 1949: le Centenaire est enfin arrivé.

II. Les Fêtes du Centenaire.

Ces fêtes du Centenaire devaient comporter un Congrès d'Études, un banquet, un bal, une cérémonie religieuse et enfin un Festival de

la Bonne Chanson française. Evoquons brièvement chacun de ces événements.

Le Congrès d'Etudes. Le samedi après-midi, 28 mai 1949, dans une des salles de l'Auditorium de Worcester. Après le mot de bienvenue du représentant de la Fédération, après les déclarations officielles du président du Comité d'Orientation, lecture est faite du Manifeste "Notre Vie Franco-Américaine". A la fin, tout le monde applaudit cet effort de pensée et de doctrine. Quelques remarques, quelques critiques, sur des points en somme secondaires. La discussion se prolonge; à 6h. p. m., il faut lever la séance. Le travail n'est point terminé. On continuera après le banquet.

Le banquet. Servi à la Salle Mechanics. Salle comble, même débordante, au grand désappointement surtout des gens de Fall River! Le repas est délicieux, la musique, un enchantement. Après le banquet, M. Eugène Jalbert s'acquitte merveilleusement de sa fonction de maître de cérémonies. Discours du R. P. Landry, de M. Albert Chambon, consul de France, de M. Paul Beaulieu, consul du Canada à Boston, et enfin, grand discours de l'Honorable Henry Cabot Lodge, Jr., Sénateur des Etats-Unis. Ce dernier s'exprime en un français impeccable. Tonnerres d'applaudissements! Les jeunes se rendent au bal tandis que le Congrès d'Etudes se remet à l'oeuvre, dans la même salle redevenue paisible, sous la présidence de M. J. Henri Goguen. Mais il se fait tard, il faut y aller rondement. Les discussions soulevées par le Manifeste ne sont pas reprises. Le Manifeste lui-même est accepté, le Comité d'Orientation reconnu et une foule de projets et résolutions adoptés.

Le bal. Le samedi soir au sous-sol de l'Auditorium. On me dit qu'il fut des plus beaux et des mieux réussis: je n'y étais pas. Les jeunesses franco-américaines, quelques autres aussi, s'y font valoir. L'on danse et l'on danse! Il y a pluie de ballons à un moment et, à un autre, une mère de famille y est proclamée Reine du Centenaire. Les gens finissent par se retirer: c'est déjà dimanche!

Cérémonie religieuse. Elle se déroule en l'église Notre-Dame des Canadiens à 11h., le dimanche 29 mai. Grand'messe solennelle, chantée par M. l'abbé Georges Trottier, ptre, curé. La musique exécutée par le chœur de Notre-Dame sous la direction du célèbre docteur A. J. Harpin. Le sermon de circonstance, prononcé par M. l'abbé J. H. Boutin, curé de la Paroisse Ste-Cécile de Leominster, Mass., membre du Comité d'Orientation et aumônier honoraire de la Fédération des Sociétés Franco-Américaines du Comté de Worcester. A l'issue de la messe, dévoilement du bronze commémoratif du Centenaire, avec discours approprié de M. l'abbé Verrette. Puis, déjeuner à l'hôtel Sheraton.

Le Festival de la Bonne Chanson. A 2h., dimanche après-midi, dans la salle principale de l'Auditorium. Près de 3000 personnes y sont rendues. Elles y entendent des artistes renommés: le quatuor Notre-Dame, Mme Eva Tancrèll-Meunier, M. Lionel Péloquin, Mme J. Oscar Rocheleau, M. C. Alexandre Péloquin, et surtout, surtout, une dizaine de chorales d'enfants venues de différentes écoles paroissiales du comté de Worcester. C'est le grand concours. Quel charme pour l'oeil et pour l'oreille que ce gala de décors, de costumes, de mimes et de chants! Et quelle féerie que la Bonne Chanson, bien préparée et bien interprétée par les enfants de chez-nous! Entre temps, le T. R. P. Elméric Dubois a lancé la grande Croisade de Prières "pour la conservation de nos institutions catholiques franco-américaines". Les fêtes du Centenaire de 1949 ont pris fin. Chacun retourne chez soi, fourbu, mais l'âme dilatée et le coeur rempli d'espairs. Non, un peuple qui, après cent ans de peines et de misères, peut ainsi manifester sa vie profonde, ne veut pas et ne doit pas mourir!

Vivra-t-il en réalité? Ce Centenaire aura-t-il été pour nous l'aube d'un jour encore plus glorieux? C'est, sans aucun doute, le secret de la Divine Providence. Mais c'est également beaucoup le nôtre. Pour la centième fois au moins, je répète que c'est à nous de le vouloir et de le vouloir ensemble. Au lendemain de ces fêtes qui furent triomphales, nous savions qui nous sommes et combien nous sommes. Un an après, il faut bien constater que nous n'avons pas encore appris l'art suprême de travailler les uns avec les autres, dans un désintéressement personnel total, au service de l'idéal collectif, pour notre groupe ethnique, d'une vie qui soit à la fois catholique, américaine et française. Pour reprendre le mot d'Adolphe Robert: de là toute notre misère! Avec la grâce de Dieu, nous en sortirons!

Gabriel Franchère (1786-1863)

Adolphe Robert

L'année 1950 ramène le centenaire de la fondation de la première paroisse franco-américaine, celle de Saint-Joseph, à Burlington, Vermont.

Mais il est un autre centenaire qui ne devrait pas passer inaperçu, celui de la fondation de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New York*, dont Gabriel Franchère fut le premier président.

La *Société Historique franco-américaine* a eu l'heureuse idée d'inscrire au programme de sa réunion du 31 mai, un travail sur Gabriel Franchère.

Qui était-il? D'où venait-il? Qu'a-t-il laissé?

Si nous consultons le *Dictionnaire général du Canada*, par le R. P. Le Jeune, o.m.i., nous y lisons: (p. 655, tome I)

“Gabriel naquit à Montréal le 3 novembre 1786. Au printemps de 1810, il entre au service de la Compagnie du Pacifique, formée par John Jacob Astor, de New York. Engagé pour une période de cinq ans, il s’y embarquait en juillet sur le Tonkin, commandé par le bourru Jonathan Thom. Ayant doublé le cap Horn et longé la côte du Pacifique, le vaisseau aborde, le 11 avril 1811, au littoral méridional du fleuve Colombie, à environ quinze milles de l’embouchure: l’on y érigea le poste Astoria, en l’honneur du promoteur de l’expédition. La guerre de 1812 força la corporation américaine à se fusionner avec celle du Nord-Ouest pour sauver ses effets commerciaux des pillages des frégates anglaises: M. Franchère y accepta un service temporaire. Il déclina les offres les plus avantageuses et reprit le chemin de Montréal, traversant le continent jusqu’à Athabaska et descendant les cours d’eaux jusqu’aux grands lacs: il y parut le 1er septembre 1814. En 1820, il publia sa *Relation d’un voyage à la côte du Nord-Ouest de l’Amérique septentrionale* (1810-1814), laquelle fut rédigée par M. Bibaud. En 1863, J. V. Huntington en a donné la traduction anglaise à New York. En 1815, M. Franchère épousa Sophie, fille de Jean-Baptiste Routier et d’Henriette Regnault et, en 1834, alla s’établir comme négociant en fourrures au Sault-Sainte-Marie. Plus tard, il entra en société avec M. Pierre Choteau, de Saint-Louis (Missouri), puis il se rendit à New York comme directeur de la Compagnie Franchère. Il mourut le 12 avril 1863, chez son gendre, maire de Saint-Paul, au Minnesota.”

L’on remarquera que le P. Le Jeune ne fait pas mention du rôle joué par Gabriel Franchère auprès de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New York*. Il faut donc s’en reporter pour cela à un opuscule, “Hier et Aujourd’hui”, publié, en 1925, par M. Antonio Fitzpatrick.

Nous y voyons que le 21 mai 1850, les Canadiens français de New York fondèrent la *Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance*, avec, comme président, M. Gabriel Franchère. La première question mise à l’étude par la société fut la célébration de la fête nationale des Canadiens français, le 24 juin suivant. Les Canadiens de New York, lisons-nous en tête de la constitution, vivement pénétrés des avantages de l’association, et voulant rouvrir à leurs compatriotes loin du pays de leur naissance une seconde patrie et une autre famille, ont fondé une Société de Bienfaisance destinée à les réunir sous des lois fraternelles. Pendant treize ans, l’âme de la *Société Saint-Jean-Baptiste* fut Gabriel Franchère. Voici le portrait qu’en trace l’auteur de “Hier et Aujourd’hui”:

“Franchère prêche d’exemple. Il travaille double, sa vigilance n’est jamais endormie. Son service l’appelle parfois en des endroits éloignés, mais sa pensée ne quitte pas un moment ses ouail-

les. Il est à la fois un apôtre et un père. Du fond des forêts, il leur adresse de longues lettres sur ses expéditions. Au retour, il donne des conférences, raconte à la Société réunie en petit comité, les impressions ressenties en cours de route. Les secrétaires-archivistes inscrivent dans leurs procès-verbaux des séances écourtées, expédiées en un rien de temps, dans la hâte d'entendre le président faire une de ces causeries dont il a le secret. A peine l'assistance a-t-elle le temps de s'asseoir que la séance est levée. Ils l'entourent d'un respect filial. Une famille ne reçoit pas avec plus de joie une bonne nouvelle de son chef absent que ces Canadiens une lettre de leur président. Il faut voir avec quel empressement ils accueillent ses missives. Aussitôt l'assemblée régulière ajournée, l'un des membres présents donne lecture des dernières nouvelles reçues et le reste de la soirée se passe à commenter les paroles de Franchère."

Durant l'administration de la société par Gabriel Franchère, celle-ci forme un comité spécial dans le but de faire un relevé des noms de tous les Canadiens français de New York et des environs, afin de se mettre en contact avec eux et leur offrir son appui. L'enquête, disent les procès-verbaux, se fait surtout parmi les nécessiteux, les sans-travail, les malades, les nouveaux arrivés. A tous, la société tend une main secourable et offre assistance dans la mesure de ses moyens. Elle fait des collectes à leur intention et en remet le produit à l'abbé Lafond, curé de l'église Saint-Vincent-de-Paul. En 1855, un délégué de la Nouvelle-Orléans vient étudier sur place la constitution de la société dans le but d'en fonder une semblable dans le sud. En 1861, un grand bal donné par la société produit une autre abondante recette au profit des nécessiteux. Mais la guerre de Sécession fait sentir ses ravages jusque dans les rangs de la société. La tempête politique et sociale qui plane sur notre pays d'adoption a ravagé aussi notre humble association, révèlent les procès-verbaux. Elle a dispersé dans différentes directions plusieurs de ses membres les plus actifs et un grand nombre de nos compatriotes qui avaient promis de s'unir à nous. Il ne nous reste plus à espérer qu'avec le retour du calme et de la paix, nos vœux d'avenir prospère se réalisent. Pendant ce temps, Franchère se ressent de plus en plus des faiblesses de l'âge. Malade, il n'assiste plus aux séances. Il est quand même réélu président. Au mois d'août 1861, il décline le poste. Enfin, à la séance du 15 avril 1863, l'assemblée apprend sa mort et elle adresse à sa veuve la lettre de condoléance suivante:

"Nous avons appris avec un profond chagrin le décès de M. Gabriel Franchère, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de New York pendant treize ans consécutifs depuis le jour de sa fondation et son premier président honoraire. La Société Saint-Jean-Baptiste vient de perdre en lui un membre zélé et un administrateur modèle dont nous avons pu admirer de près les grandes qua-

lités du coeur et de l'esprit. Outre les vertus domestiques et sociales qui le caractérisaient, le regretté défunt s'était acquis des droits à l'hommage de ses compatriotes des Etats-Unis et du Canada, à l'estime de ses concitoyens américains et au respect du monde, par ses voyages, par ses écrits, par ses causeries, par ses discours si pleins de patriotisme, d'instructions et de recherches. La Société participe en conséquence aux regrets si légitimes que sa mort ne peut manquer d'exciter parmi les personnes qu'honorent l'intelligence et le travail."

C'est donc la place ici de rappeler le mot de Hector Fabre :

"Honorons nos grands morts; nous n'en avons pas trop."

**Cinquantenaire de l'Union
Saint Jean-Baptiste d'Amérique (1900-1950)**

Antoine Clément

La grandeur appelle la grandeur, la puissance flatte la puissance et la richesse, faite de l'épargne du pauvre pendant 50 ans, équivaut à la richesse elle-même, où qu'elle soit et quoiqu'elle vaille. Ce sont là les impressions dominantes qui peuvent nous rester des fêtes splendides de la Franco-Américanie qui se sont déroulées à Boston du 7 au 10 mai dernier, à l'occasion du jubilé d'or de notre Société nationale: l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, et du centenaire paroissial franco-américain: celui de St-Joseph de Burlington, au Vermont.

Trois mille des nôtres, réunis dans l'église mère de la Nouvelle-Angleterre aux vastes proportions et joliment rafraîchie, ont été témoins d'une messe inoubliable d'actions de grâces. Défilés de gardes, de membres du Bureau général de l'Union avec invités, et du clergé métropolitain et franco-américain, suivi des membres de l'épiscopat, tant de la région que du Canada, ont attiré l'attention de tous sur la cérémonie religieuse historique du jour. Le tout à la musique des orgues, au beau chant grégorien, aux paroles de reconnaissance à la Trinité Sainte pour tout le bien opéré dans nos familles, dans nos écoles et dans nos paroisses, à la bénédiction papale et aux paroles d'éloge de notre archevêque pour le rôle providentiel des nôtres en Nouvelle-Angleterre en y érigeant trois cents belles paroisses fort bien organisées en un siècle. Plus de majesté et plus de grandeur ne pouvaient se donner à nos deux jubilés de 1950.

Vint ensuite le déjeuner du Bureau général aux membres de l'épiscopat, aux officiants et aux invités et membres d'honneur dans la salle Sheraton de l'hotel Copley Plaza. On y fut surtout touché des allocutions en français des évêques de Portland et de Springfield que l'on pourra lire à satiété bientôt dans les prochains numéros de "L'Union". Et pendant tout l'après-midi, les comités du XVIIe congrès de l'Union furent en fonctions et le secrétariat temporaire de la Société resta achalandé.

Le soir du 7 mai, anniversaire de la fondation de l'Union, une manifestation franco-américaine magnifique rallia plus de deux mille des nôtres dans le bel auditorium de l'hôtel Bradford. Le défilé d'honneur garnit toute la scène de célébrités du Canada, de France et des Etats-Unis. Le Dr Delaney présida avec sa bonhomie de toujours et le président général Henri Goguen évoqua les succès de la Société et demanda 150,000 membres pour le prochain jubilé. L'évêque de Bathurst, Mgr LeBlanc, nous dit que le mal de l'assimilation venait bien plus de notre propre indifférence que de l'étranger, tandis que l'archevêque de Québec, Mgr Roy, fit l'éloge de notre survivance par la foi et par la langue. L'Ensemble Symphonique Franco-Américain fit la musique à l'entrée et à la sortie et pour le chant des hymnes nationaux sous la direction de M. Robert. Mme Gingras de Lynn fut la cantatrice du programme avec accompagnement au piano par son époux. Les Gais Chanteurs de Pawtucket ravirent l'auditoire par leurs chants français variés sous la direction de M. Lemieux. Et une soirée franco-américaine magique passa à l'histoire.

L'ouverture du congrès du jubilé fut solennelle le lundi matin. Nous en comprendrons toute l'importance quand nous lirons les textes des allocutions dans "L'Union", étant donné notre absence des séances du congrès même. Ceux qui nous ont remplacé pour la presse ont apprécié surtout le credo franco-américain de Mgr Wright et les paroles des consuls de France et du Canada, celui-ci insistant sur l'importance du Manifeste franco-américain, de Mgr Vandry, de Mgr Maurault et du Père Moquin sur son projet de cours français spéciaux pour étrangers. Les chefs politiques de Boston, les commissaires d'assurance, des chefs de sociétés du Canada et S. E. Mgr McVinney furent aussi au programme, et il y eut un communiqué de reconnaissance du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique.

Et les séances du congrès se continuèrent pendant trois jours et donnèrent lieu à d'intéressants rapports de la part des officiers généraux sur l'administration des quatre dernières années et sur l'ensemble du demi-siècle d'existence. Il n'y eut de commentaires sérieux que sur le rapport du secrétaire général et que sur le manque de rapports du maître des cérémonies. Le lundi soir, il y eut banquet de 500 convives en l'honneur de 28 décorés de l'Ordre de mérite et d'honneur et de quatre nouveaux membres d'honneur. M. Filteau fit la proclamation de la promotion et MM. Goguen et Ledoux, ou même des délégués, firent la présentation des décorations. Du chant agrémenta cette veillée.

Mardi matin, à 9 heures, il y eut messe pour les défunts de la Société à l'église Notre-Dame-des-Victoires, et après les séances de la journée il y eut un banquet de 1200 convives pour terminer les fêtes du jubilé. Un spectacle et un bal à la musique d'orchestre suivirent le dîner. Le programme était plutôt du genre populaire et divertissant.

Excellent par certains numéros, il était de goût moindre en d'autres, et la note internationale de l'art y prédomina. Mais la gaieté n'en fut pas moins grande et se continua pendant toute la durée du bal.

C'est le mercredi que le jubilé se révéla vraiment d'or. De fait, l'or y coule à flots pour les officiers généraux, pour le personnel des employés, pour les délégués et oui, même, pour les percepteurs des conseils qui ont pu finalement toucher quelques rémunérations pour leur excellent travail. Si la Société n'était pas si nombreuse, ce serait à se demander s'il allait rester assez d'argent pour que les dividendes soient toujours d'or. Et ce fut un jubilé d'or pour le secrétaire général, M. Filteau, qui regagna son poste cinq à un.

La séance de clôture du congrès fut intéressante par le rapport de l'élection, bruyante par la fatigue des délégués et captivante par le rapport du comité des affaires diverses fait par M. l'abbé Desmarais qui dit que l'Union était une société pour nous. Il fit une profession de foi en la Société et ses principes. La Société songe à créer des bourses pour permettre à nos prêtres d'étudier en Europe. Elle continuera son aide au collège de l'Assomption, recommande les déjeuners-communions, cherchera à accentuer la vie franco-américaine en faisant la plus grande diffusion possible du Manifeste franco-américain adopté à Worcester, étudiera le projet d'un voyage à Rome à l'automne pour l'Année Sainte. Comme monument du jubilé, elle se propose d'ériger une bibliothèque au collège l'Assomption et de faire relier les rapports des officiers généraux. Pour activer le recrutement, elle aura recours au travail des membres et d'organisateur sous la direction d'un organisateur en chef. Le comité exprima le voeu que l'Union aille de l'avant en répandant ses bienfaits jusqu'à son jubilé de diamant.

M. le curé Bérubé fit l'installation du nouveau Bureau général et M. Marin fit prêter le serment d'office aux nouveaux officiers. Dans les remarques dans l'intérêt de l'Union, on demanda à chaque sociétaire un nouveau membre d'ici au prochain jubilé et il y eut discussion de la question des équipes d'initiation et de leurs fêtes annuelles et l'ajournement se fit à 5 heures.

Nous avons célébré notre centième année du commencement à la fin, et si grandioses qu'aient été les fêtes, elles n'en furent pas moins entachées du mal du siècle: l'assimilation, et empêchèrent notre triomphe d'être complet. De fait, le pasteur de St-Joseph de Burlington manquait dans le sanctuaire à la messe et sur la scène à la manifestation franco-américaine et pour cause. Espérons que le président général de l'Union pourra convertir cette paroisse aux fêtes de la St-Jean-Baptiste à Burlington. Avec tout le prestige de nos fêtes nous devrions maintenant pourchasser partout les assimilateurs au cri de Bourassa à Notre-Dame: N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ, ce qui est le plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore.

Et comme souvenirs tangibles de notre centenaire, nous devrions presser le représentant Philbin de nous donner notre timbre commémoratif et l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique de nous livrer enfin l'histoire impartiale et vraie des Franco-Américains de Nouvelle-Angleterre, avec ses pages sombres et glorieuses, par Robert Rumilly. Ces deux gages de survie feront planer une belle aurore sur le siècle nouveau appelé à devenir le siècle de la Franco-Américanie en Nouvelle-Angleterre.

Mgr Louis de Goesbriand (1816-1899)

Abbé Adrien Verrette

La date centenaire de l'une de nos premières chrétientés, organisée au pays des Monts Verts, Saint-Joseph de Burlington, évoque à l'esprit la figure vénérée de l'un des premiers bienveillants apôtres de notre rayonnement catholique et français en Nouvelle-Angleterre, Mgr Louis de Goesbriand, premier évêque de Burlington au Vermont. L'occasion semble bien indiquée pour rendre hommage à ce bâtisseur de diocèse dont le "*Bishop DeGoesbriand Hospital*", à Burlington, conserve le nom au regard de la postérité.

C'est tout un volume qu'il faudrait pour tracer la carrière et l'influence de cet apôtre breton qui s'éteignait dans une modeste chambrette d'orphelinat, à Burlington, le 3 novembre 1899, à l'âge de 83 ans dont 59 de prêtrise et 46 d'épiscopat. La présente étude veut simplement indiquer les sources et les grandes lignes de cette vie, qui, à une heure assez inquiétante de l'immigration des Canadiens-français en Nouvelle-Angleterre, apporta un soulagement sensible à leur orientation catholique et française.

Il n'est pas facile de s'étendre sur les origines de l'illustre prélat. Les documents sont assez rares. Mgr J. S. Michaud, son confident et successeur était celui qui aurait pu nous livrer le plus d'information à ce sujet, dans son histoire du diocèse de Burlington (1), mais il se contente de relater les travaux apostoliques de son prédécesseur. Il y a bien le "*journal*" de Mgr de Goesbriand, conservé dans les archives du diocèse, dans lequel il consigne sommairement ses courses mais sans allusion à sa personne. Vers la fin de sa vie, Mgr résumera ses souvenirs dans une brochure (2) mais encore là il n'est pas question de ses origines.

Le dictionnaire de l'abbé Allaire affirme cependant (3) que Louis de Goesbriand naquit le 4 août 1816, à Saint-Urbain, diocèse

(1) Le Canado-Américain, février 1950

(1) History of The Catholic Church in the New England States: Vol 2. "Diocese of Burlington", pp468-469.

(2) Catholic Memories of Vermont and New Hampshire. Mgr Ls. De-Goesbriand, Burlington, 1886.

(3) Dictionnaire Biographique du Clergé Canadien-français. (Abbé J. B. A. Allaire, in-8, vol VI, p304, 1934.

de Quimper, en Bretagne, dans le Finistère. Il était le fils du marquis Henri de Goesbriand, paire de France et de la comtesse Emilie Bergeau. On l'entendit rarement faire allusion à son origine noble.

Les études terminées au séminaire St-Sulpice, à Paris, il est ordonné le 13 juillet 1840 par Mgr Joseph Rosati, premier évêque de St. Louis, au Missouri, de passage en France pour recruter des missionnaires (4). Plusieurs des premiers évêques américains, élèves de St-Sulpice ne manquaient pas de formuler de pressants appels auprès des séminaristes. Le jeune de Goesbriand est touché. Il quitte famille et patrie et s'embarque pour l'Amérique où l'attend une longue vie de labeurs.

Dès son arrivée, le jeune abbé se place sous la direction de Mgr John Baptist Purcell, deuxième évêque de Cincinnati, diocèse, qui, à cette date comprend tout l'état de l'Ohio. Il s'y dépensera en dépit de mauvaises conditions, car la malaria y règne auprès des groupements dispersés. De concert avec ses compatriotes Rappe et Macheboeuf il visite régulièrement toute cette région qui constitue aujourd'hui les diocèses de Toledo et de Youngstown. (5)

L'Eglise cependant se développe rapidement dans l'Ohio (6). L'affluence des émigrés, la découverte et l'exploitation des mines multiplient les chrétientés. Le diocèse de Cleveland, créé en 1847, reçoit son premier titulaire dans la personne de Mgr Amédée Rappe.

Pour inaugurer son nouvel apostolat, Mgr Rappe n'hésite pas à inviter son ami près de lui, l'abbé de Goesbriand pour l'en faire son secrétaire, son vicaire général et le supérieur fondateur de son modeste séminaire diocésain, établi dans une ancienne étable, transformée pour les besoins. Le travail est difficile dans cette région. Le choléra et la fièvre déciment la population, mais le courage des missionnaires triomphe et l'église grandit.

Ayant résigné son siège en 1870 avec une santé bien délâbrée, Mgr Rappe viendra terminer ses jours en 1877 auprès de son ami, devenu premier évêque de Burlington. Il y dépensera au bénéfice des missions vermontaises les profits assez imposants de valeurs minières qui lui avaient été confiées en 1872. (7)

Peu de détails nous ont été conservés de l'abbé de Goesbriand durant son séjour dans l'Ohio. Sa réputation d'homme de bien devait

(4) L'auteur de l'article "Diocese de Burlington" dans la Catholic Encyclopedia, vol iii, p81, affirme que l'abbé de Goesbriand fut ordonné à St. Louis, au Missouri, le 30 juillet 1840.

(5) Houck. "The Church in Northern Ohio, pp230-239.

(6) Shea. "A History of the Catholic Church, vol IV, pp183-186.

(7) Mgr Rappe construisit plusieurs chapelles dans le Vermont et se montra très généreux envers les canadiens-français. Il se fit missionnaire malgré son âge avancé. Il prêchait une retraite à Grand'Ile, lorsqu'il fut terrassé et décéda à St. Albans, chez l'abbé Zéphirin Druon, le 8 septembre 1877 (Cf. Hamon: "Les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre"), 1890, pp212-217.

être assez connue, car en 1852, à la réunion des évêques de la province de New-York, lorsque la création du diocèse de Burlington fut proposée, le nom de Mgr de Goesbriand est suggéré comme premier titulaire, par Mgr John Fitzpatrick, alors deuxième évêque de Boston, son confrère au séminaire de Paris.

Préconisé évêque de Burlington par le pape Pie IX, le 29 juillet 1853, Mgr de Goesbriand reçoit la consécration épiscopale, dans la cathédrale de New-York, le 30 octobre suivant des mains de Mgr Cajetan Bedini, nonce apostolique au Brésil, en mission spéciale aux Etats-Unis. Deux autres évêques fondateurs sont aussi consacrés en cette circonstance, Mgr Loughlin de Brooklyn et Bailey de Newark. Un troisième, l'évêque fondateur de Portland avait refusé sa nomination. Ce fut donc un grand jour pour l'église en Nouvelle-Angleterre car deux nouveaux fleurons venaient s'ajouter à son développement pour préparer la nouvelle province ecclésiastique de Boston, érigée en 1875.

Intronisé le 6 novembre suivant, dans sa modeste pro-cathédrale Ste-Marie, par Mgr Fitzpatrick de Boston, le nouveau pontife compte environ 20,000 diocésains qui fréquentent une dizaine d'églises, desservies par cinq prêtres. Le butin n'est pas considérable mais tous les éléments sont là.

Malgré la proximité du Québec, le déversement canadien-français se fit plus lentement dans le Vermont. On n'abandonnait pas des fermes pour venir en exploiter de nouvelles dans un pays inconnu. De plus il y aura l'attirance vers les centres industriels, plus au sud. L'abbé Matignon de Boston aurait visité le Vermont en 1815 et à Burlington il y rencontre une centaine de canadiens-français.

A partir de 1818, c'est le curé Mignault, de Chambly (Montréal) qui dessert les petits groupements échelonnés le long du lac Champlain. Il construira l'une des premières églises sur la frontière du New-York, celle de Coopersville, en face de l'ancien fort Ste-Anne, abandonné en 1660. Il exercera même l'office de vicaire général des évêques de Boston, d'Albany et même de Burlington. Mgr de Goesbriand écrira de lui *"un nom que je ne prononce qu'avec respect et reconnaissance."*

En 1827, Mgr Fenwick sera le premier évêque américain à visiter le Vermont. Vers 1843, de modestes églises existent à Montpelier, Vergennes, St-Alban, Swanton, Burlington et Fairfield et le nombre des catholiques s'élève à 4940 sur une population de près de 300,000 pour le Vermont. Durant la décade suivante le nombre des catholiques avait quadruplé. Déjà en 1850, les Canadiens-français possédaient leur paroisse St-Joseph. Elle avait été fondée par Messire Joseph Quévillon. (Monseigneur de Goesbriand fait erreur quand à la date, lorsqu'il écrit dans ses mémoires: *"Ce fut le P. Mignault qui procura à Burlington, en 1851, le Rév. Joseph Quévillon, que nous*

pouvons considérer comme le premier prêtre Canadien résidant de la Nouvelle-Angleterre . . . Où est-ce simplement erreur typographique, hélas, comme il s'en glisse tant dans les imprimés. D'ailleurs les documents paroissiaux établissent l'année 1850, comme celle de la venue du curé fondateur, Messire Quévillon

Agé de 37 ans, le jeune évêque se lance dans son oeuvre. D'ailleurs il connaît déjà les privations et les difficultés inhérentes à son apostolat. La richesse ne vient pas non plus combler les besoins. Les catholiques de cette génération ne sont pas encore favorisés par la fortune. Tout est accompli au prix de grands sacrifices. Mgr fondera de nouvelles paroisses. Il invitera des communautés enseignantes. Au début, il s'emploie surtout à recruter son clergé. Un an après son arrivée, il compte deux prêtres seulement.

Saisi du besoin de collaborateurs de langue française, il gémit même sur la condition de ces émigrés qui sont sans pasteurs. Il se rend à Québec afin de plaider sur place. Il multipliera ses appels dans le "*Protecteur Canadien*", journal dirigé par l'abbé Druon à St. Alban. Il écrira et répétera souvent "*Les canadiens-français ont besoin de missionnaires de leur nationalité. Ils ont besoin d'églises séparées*".

Malgré ses instances, les recrues ne sont pas nombreuses. Dès 1855, Mgr de Goesbriand fait un voyage dans sa patrie pour y faire un émouvant appel. Il revient avec des collaborateurs MM. Danielou, Picard, Dugué, Cloarec, Clam, Clavier et Salin. Quelques-uns persévéreront, les autres retourneront en France.

Les dirigeants du Québec commençaient déjà à déplorer tristement cette saignée, causée par le vidage des campagnes vers la Nouvelle-Angleterre. Les démarches de Mgr de Goesbriand pouvaient être mal interprétées. Venait-il favoriser ou encourager indirectement l'*immigration*. Loin de là. Il s'empressera d'écrire "*je voudrais pouvoir l'arrêter*". Il en connaît tous les méfaits.

Aussi, la persévérance de l'infatigable évêque finit par triompher. "*Sa parole émue, chaleureuse, exempte de toute exagération retentit profondément dans tout le pays. L'on connut enfin, d'une manière précise, la triste situation religieuse des émigrés Canadiens, et partout des coeurs généreux s'offrent pour leur venir en aide.*" (8)

Nous sommes en 1870. La situation a beaucoup changé. Mgr Bourget de Montréal a cédé quelques-uns de ses meilleurs prêtres. Québec et les autres diocèses en feront autant. Dons, secours et générosités arrivent de la province mère qui n'abandonnera pas ses enfants. Une meilleure entente existe. Il faut bien accepter le fait accompli et s'occuper de ces milliers de foyers qui réclament tout naturellement le bonheur de vivre chrétiennement dans un climat catholique et français.

(8) Hamon. "Les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre", p177.

Mgr de Goesbriand, bien entendu, n'était pas seulement l'évêque des Canadiens-français, mais en homme de Dieu, il voulait leur donner justice. A ce moment, la nation américaine est en formation. Sur ses rives des milliers et des milliers d'émigrés de partout viennent chercher asile. Le problème des nationalités et des langues se présente tout naturellement. Il suscitera bien des luttes et des querelles qui ne seront hélas jamais définitivement fixées. En certains milieux, on commence même à craindre "*l'invasion pacifique du Québec*". Le "*Commercial Advertiser*" de New-York, en octobre 1890, écrira, "*La Nouvelle-Angleterre des aïeux (pilgrims) est en train de disparaître*".

Le problème de l'établissement des Canadiens-français dépasse donc les limites du diocèse de Burlington. Il enveloppe maintenant toute la Nouvelle-Angleterre. Il ne recevra pas partout les mêmes traitements. Mgr de Goesbriand est au fait de ces nombreuses situations. Pour lui, dans son diocèse, la paix règne car il ne veut pas l'injustice et ne peut pas soupçonner qu'elle puisse être tolérée ailleurs.

Disons-le aussi à la décharge de ce véritable apôtre. Mgr de Goesbriand était avant tout préoccupé du salut des âmes confiées à sa charge. Il ne raisonnait certainement pas le "*fait français*" tel que défini dans le manifeste de "*La Vie Franco-Américaine*". Le problème ne se posait pas encore de cette façon. Il affirmait cependant que la Providence avait des vues inconnues dans ce phénomène d'émigration. (10)

Aussi nous pouvons faire nôtre ce jugement que prononçait en 1890, le P. Hamon: "c'est à Mgr de Goesbriand, que les Canadiens du Vermont doivent d'avoir conservé leur foi, et de posséder aujourd'hui de belles et nombreuses paroisses. C'est à lui encore que les autres Etats de l'Est où se trouvent maintenant les Canadiens par centaines de mille, doivent en grande partie, l'avantage d'avoir eu enfin des prêtres de leur pays pour les desservir." (11)

Comme il semble très évident, il n'est pas question alors du fait français comme enrichissement ou comme patrimoine culturel que les émigrés ont le droit ou le devoir de conserver. Il s'agit surtout de procurer à des fidèles de langue française des prêtres qui parlent leur langue. C'est certainement dans cet esprit que Mgr de Burlington se fait l'interprète de ses confrères dans l'épiscopat pour demander aux Sulpiciens de Montréal, le 28 septembre 1880, de "*recevoir dans leur grand séminaire les jeunes gens désirant se consacrer aux missions des Canadiens aux Etats-Unis.*"

Vers 1880 l'émigration continuait toujours à gonfler les villes de la Nouvelle-Angleterre. De nouvelles chrétientés se multipliaient pres-

(9) La Vie Franco-Américaine, manifeste doctrinal présenté par le Comité d'Orientalisation Franco-Américain, au centenaire de Worcester, en mai 1949.

(10) Protecteur Canadien (St. Albans, Vermont, 13 mai 1869).

(11) Hamon. "Les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre", p166.

qu'à vue d'oeil. Pour leur part, les canadiens-français demandaient des prêtres de leur langue. Le problème d'un clergé national pour eux s'accentuera. Mgr de Goesbriand y sera mêlé par la force des choses. Tout une polémique se déroulera.

A un congrès catholique, tenu à Baltimore, on a décidé que "*les sociétés nationales comme telles n'ont pas leur raison d'être dans l'Eglise de ce pays.*" Au fond, c'était toute la question de la langue qui était désavouée. Il existe pourtant 210 sociétés Saint Jean-Baptiste alors et douze journaux de langue française.

La presse franco-américaine de l'époque s'emploie à faire des représentations sérieuses et respectueuses, car en plusieurs endroits des injustices désolent les coeurs. Dans une lettre adressée aux évêques américains, en décembre 1888, au sujet de la condition faite à des milliers de fidèles italiens, Léon XIII écrivait: "*nous avons décidé d'envoyer chez vous plusieurs prêtres italiens qui soient à même de soulager leurs maux en parlant leur propre langue, etc.*" Cette déclaration semblait justifier l'attitude des canadiens français qui demandaient la même chose.

Toute une série de représentations parut alors dans la presse, "*Le Travailleur*" de Worcester, "*Le National*" de Plattsburg, N. Y., "*L'Avenir Canadien*" de Manchester et "*L'Indépendant*" de Fall-River, n'hésitèrent pas à résumer franchement les faits. Ces articles parurent dans une brochure. (12)

Ce fut sans doute pour calmer les esprits que Mgr de Goesbriand, à son tour, publiera en 1889 sa brochure intitulée: "*Les Canadiens-français des Etats-Unis — Léon XIII aux Evêques d'Amérique relativement aux immigrés italiens.*" Et puis, il se sent peut-être visé dans la polémique qui se poursuit. Il est âgé, usé par ses labeurs. Il songe à se retirer et demande un coadjuteur. Il déclare donc: "*Si je me décide à écrire, c'est que je vois venir le temps où je ne pourrai ni écrire ni parler, et qu'il est, je crois, peu de personnes qui ont eu une expérience aussi longue que moi-même dans ce qui regarde l'histoire de Canadiens immigrés aux Etats-Unis. Je tâcherai d'oublier les insinuations malveillantes dont Nous avons été l'objet pour écrire en faveur de la vérité, et contribuer à la grande oeuvre de l'évangélisation de nos Canadiens.*"

Le 8 mars 1889, L'Indépendant de Fall-River écrira: "*nous n'avons pas le moindre doute que le très vénérable évêque de Burlington n'est pas visé lorsqu'il s'agit de se plaindre des nominations à la desserte de nos paroisses.*" C'est bien le jugement qui reste. Il est indéniable que Mgr de Goesbriand se fit à sa manière et suivant les circonstances "*le promoteur zélé et l'ami constant de la cause des canadiens-français aux Etats-Unis.*"

(12) *Le Clergé National*: Articles et Extraits des Journaux Canadiens-français des Etats-Unis, depuis novembre 1888 à mars 1889, in-8 56p. Imprimerie du Travailleur, Worcester, Mass.. 1889.

Mais les années passent. On est en 1890, Mgr de Goesbriand compte un demi siècle de prêtrise et 38 années d'épiscopat. Il a travaillé sans relâche. Son diocèse compte maintenant 46,000 fidèles, 76 églises et une cinquantaine de prêtres. Il a construit sa cathédrale Immaculée-Conception, invité des communautés enseignantes et confié son orphelinat St-Joseph aux soeurs de la Providence de Montréal.

Entouré de la vénération de son peuple, en juin 1892, il cède sa houlette pastorale à son coadjuteur. Il se retire dans la prière et la tranquillité, auprès des orphelins qu'il affectionne. Le 3 novembre 1899, tout juste à la fin du siècle, âgé de 83 ans, le doyen de l'épiscopat américain décédait. Il fut inhumé dans la crypte de la cathédrale.

Mgr Louis de Goesbriand était le dernier évêque américain né en France. Citoyen entier de sa patrie d'adoption, il était demeuré cependant le véritable type du breton. De taille moyenne aux épaules larges, sa figure pleine avec front dégagé et des yeux pleins de lumière retenait une chevelure abondante qui retombait sur les tempes. Une bouche aux lèvres contenues laissait percer une âme sensible et généreuse.

Il avait essayé, non sans succès de concilier les éléments humains qui se disputent souvent la conduite des affaires qui mènent à Dieu. Il se peut qu'il n'ait jamais totalement saisi les remous de l'âme franco-américaine. Chose certaine il aimait ses enfants venus du Québec. Il les voulait heureux et paisibles. Sa contribution à leur bonheur religieux fut considérable. Il fut donc l'instrument providentiel qui favorisa l'établissement de la vie franco-américaine en Nouvelle-Angleterre. Pour ce service sauveur tous lui gardent une reconnaissance entière.

Centenaires

1850-1950

Un siècle d'apostolat

(Le Centenaire des religieux de l'Assomption)

R. P. Polyeuacte Guissard a.a.

En la nuit de Noël 1845, le P. Emmanuel d'Alzon posait les premiers fondements de la congrégation des Pères de l'Assomption. C'est au collège de Nîmes dont il était depuis 3 ans le directeur, qu'il réunit les 4 premiers compagnons qui deviendraient les pionniers de son oeuvre.

Durant 5 ans interminables, la prudence trop timide de son évêque lui interdit des engagements définitifs. C'est seulement à Noël 1850, que les 5 novices furent autorisés à émettre des voeux annuels; ceux-ci devinrent perpétuels à Noël 1851. C'est ce premier siècle d'histoire que les Fils du P. d'Alzon répandus dans le monde entier viennent de célébrer avec une fierté légitime.

Le fondateur se proposait un triple but: restaurer l'enseignement chrétien à tous les degrés, sur les bases de S. Augustin et de S. Thomas. Ramener à l'unité de l'Eglise, schismatiques, hérétiques et païens; lutter contre les forces de la révolution laïque par les oeuvres sociales, libres de toute affiliation politique et pénétrées d'esprit surnaturel. Comment il a réalisé lui-même et par sa famille religieuse, cet idéal grandiose, c'est ce que nous voudrions démontrer brièvement.

I. L'enseignement chrétien

Sauf en terre de missions, les assomptionnistes se sont peu occupés d'enseignement primaire. C'est surtout dans le domaine de l'enseignement secondaire et supérieur qu'ils ont exercé leur influence. Aux alentours de 1845, l'enseignement en France était le monopole de l'Université officielle, laïque et trop souvent athée. A cette époque commença la lutte de l'Episcopat pour briser cette servitude. Le P. d'Alzon fut à l'avant-garde. Il commença hardiment par prendre pour son collège la liberté qu'il réclamait. D'autres suivirent son exemple et comme toujours la victoire fut aux audacieux.

En 1850, la loi Falloux accordait enfin la liberté d'enseignement aux collèges et institutions libres. Un nouveau pas devait être fait pour aboutir à l'indépendance de l'enseignement supérieur. Le P. d'Alzon avait commencé à Nîmes un embryon d'université. Si son initiative ne dura point ce fut parce que le Midi alors était trop pauvre

en sujets pour lui fournir un nombre d'élèves suffisant. Au moins c'était la préfiguration et l'amorce des divers Instituts Catholiques qui, à partir de 1875, fournirent à l'Eglise de France une pleiade de savants qui lui assurèrent un prestige égal à celui des maîtres sortis de l'enseignement d'état.

Le Fondateur, durant ses études ecclésiastiques avait été déçu de la pauvreté des cours de séminaires. Il avait complété à Rome une formation exceptionnelle pour l'époque et il voulut que ses religieux eussent comme lui une doctrine à la hauteur des exigences de son temps. Aussi dans ses scolasticats, il prescrivit, même avant les interventions lumineuses de Léon XIII, en 1879, une philosophie puisée aux sources de St. Thomas. Il établit dès qu'il le put un cycle de trois ans de philosophie et de 4 ans de théologie. C'est encore la norme de toutes les maisons d'études de l'Assomption.

Dans la direction du collège de Nîmes, il se révéla un éducateur de génie. Il avait compris que la formation est incomplète, si elle se contente de développer l'intelligence, sans forger le caractère. Il voulait faire avant tout des hommes et des chrétiens; aussi s'appliquait-il à approfondir les convictions religieuses, à baser la conduite personnelle sur l'initiative, la conscience, la franchise, le dévouement, l'enthousiasme, l'idéal. Tous ceux qui sont passés par ses mains ont été marqués d'un caractère indélébile et, malgré la vigueur de sa discipline, lui ont voué une affection profonde et une admiration reconnaissante. Ses fils dans les nombreux collèges qu'ils dirigent un peu partout, sont restés fidèles à son esprit et on retrouve en chacun d'eux la même atmosphère de cordialité, d'entrain, d'ouverture qui leur donne un cachet particulier. Tous les anciens en gardent un souvenir ému et y reviennent toujours avec un empressement fidèle.

Parmi les oeuvres d'éducation entreprises par le P. d'Alzon, il faut faire une place de choix à l'oeuvre des vocations connue sous le nom d'"*Alumnats*". Sachant que le Christ depuis toujours, a coutume de choisir ses apôtres dans les familles nombreuses et modestes, il se préoccupa de fournir au plus grand nombre possible d'enfants pauvres, riches seulement des qualités de l'esprit et du coeur, les moyens d'arriver au sacerdoce. Depuis le 28 août 1871, l'oeuvre des *alumnats* a fondé près de 120 maisons, à travers mille obstacles: dénuement, manque de personnel, persécution, et guerres. Elle a donné environ 6000 prêtres à l'Eglise. A la différence des *juvénats*, qui recrutent des vocations pour telle congrégation, les *alumnistes* restent libres, après la rhétorique de poursuivre telle vocation qui leur plaît. Tous les séminaires de France et de Belgique en ont bénéficié. Ils ont fourni des sujets à presque tous les ordres et congrégations, et quand même, l'Assomption y a trouvé son recrutement providentiel. Oeuvre de charité, de désintéressement absolu, de foi dans la divine Providence, qui suffirait à elle seule à assurer la gloire du Père d'Alzon.

II. Les oeuvres missionnaires

Durant toute sa vie le P. d'Alzon fut dévoré par la flamme de l'apostolat. Au lendemain de son sacerdoce en 1834, il ajoute à sa charge de vicaire général du diocèse de Nîmes un ministère multiforme de prédicateur infatigable. Il évangélise les pauvres, les ouvriers, les orphelins, les communautés religieuses, les paroisses du Midi. Il a dès cette époque la hantise de la conversion des protestants, très nombreux et actifs dans la région du Languedoc depuis les guerres de Religion.

En 1862, à la demande de l'Evêque de Brisbane, il n'hésite pas à envoyer dans la lointaine Australie 3 religieux qui seront les premiers missionnaires de l'Assomption. En 1863, Pie IX lui confie la tâche formidable de ramener à l'unité les chrétientés d'Orient. Il n'a qu'une poignée de sujets; qu'importe? Il envoie des âmes d'élite au coeur de la Bulgarie qui semble assez proche alors d'une conversion collective. Il y fonde des écoles, des internats, des paroisses et bientôt deux collèges florissants à Varna et à Philippopoli. Un peu plus tard ses fils s'établissent à Kadi-Keui aux lieux mêmes où fut célébré le concile de Calcédoine. Il pénètre au coeur de Stamboul et établit successivement tout le long de la côte d'Asie Mineure et jusqu'à Ankara, des centres vivants de vie chrétienne et catholique. En 1884, il construira à Jérusalem, Notre-Dame de France, à la fois hôtellerie pour les pèlerins de Terre Sainte, et foyer d'études bibliques, où se formera toute une pléiade de jeunes exégètes et archéologues avertis.

Dès l'aube du 20e siècle, ses fils ont pris en Russie, à Vilna, à Petrograde, à Odessa, des postes d'attente clandestins, destinés à préparer la conquête de l'empire des Tsars, rêve grandiose du Fondateur, que l'Assomption n'a pu encore abandonner. Ceux-ci devancèrent l'initiative du Pape XI, s'appliquant à fournir aux peuples du Proche Orient, un clergé indigène et plusieurs religieux embrassent dans ce but le rite gréco-slave. Après la première guerre mondiale, la congrégation essaime en Roumanie où elle connaît rapidement un succès inattendu. Elle y aura presque aussitôt ses paroisses, ses internats, ses collèges, son noviciat. On a depuis longtemps déjà pris position à Athènes et l'Assomption compte dans ses rangs une belle phalange de religieux grecs dont l'actuel archevêque de Corfou, Mgr Voutsinos.

La Yougoslavie s'ouvre à son tour et au coeur de Belgrade s'élève la belle église autour de laquelle plusieurs vocations ont pris naissance et sont arrivées à pleine maturité.

Et comment ne pas signaler l'oeuvre mondialement connue des *"Echos d'Orient"* fondée par Mgr Louis Petit, dans la suite archévêque d'Athènes, destinée à constituer une équipe de savants hellénistes, slavissants, hébraïsants, capables de saisir et de discuter dans les revues les plus célèbres les problèmes de l'Orient chrétien et de promouvoir de la sorte un rapprochement des élites que suivrait docilement la foule. Sans

doute à la suite de la révolution Kémaliste, nos oeuvres de Turquie ont été balayées. Il n'en reste que des vestiges. La seconde guerre, en courbant la Roumanie, la Bulgarie et la Yougoslavie sous la domination communiste, a anéanti presque tous nos établissements en ces malheureux pays. Quelques apôtres intrépides tiennent encore dans les paroisses, dans la clandestinité, dans les prisons, à Moscou ou dans les camps de concentration de Sibérie. Aux regards humains, on pourrait parler de faillite et de sacrifices stériles depuis 90 ans. Mais si le grain ne meurt il demeure seul et ne porte aucun fruit. Il n'est pas possible que tant de travaux, de zèle, de souffrance et de sang versé aient été inutiles et à l'heure marquée par Dieu, nous attendons avec confiance de voir lever du sol tourmenté des moissons inattendues.

Les missions en pays protestant ont débuté à Londres en 1901 dans une pauvreté absolue. Elles ont abouti à l'érection de paroisses très florissantes dans la capitale anglaise dont deux beaux collèges de Hitchin et de Nothingham avec noviciat et une maison de philosophie et de théologie. Elles ont fait éclore assez de vocations pour former une province anglaise qui vient de fournir à la hiérarchie catholique un jeune évêque plein de promesses, Mgr Andrew Beck, évêque de Brentwood, dans la banlieue londonienne.

En 1890, un groupe de religieux s'embarquait pour le Chili. Depuis 60 ans, ils y accomplissent des merveilles. Ils ont planté leur tente du nord au midi: ils ont passé la Cordillère et gagné l'Argentine où leur diffusion est rapide. Ils sont au Brésil, en Colombie et demain au Pérou. L'Amérique du Sud fournit à un rythme constant des recrues indigènes. Le jour s'annonce proche où son noviciat, son alumnat et ses maisons d'études philosophiques et théologiques lui permettront de constituer à son tour une province autochtone.

En 1929, la province de Belgique s'est implantée au Congo. Depuis 32 ans, sous l'impulsion de son premier évêque Mgr Henri Pierard, la mission africaine a organisé son immense territoire de l'équateur en chrétienté modèle qui rappelle les prodiges de l'église primitive et les miracles de la première Pentecôte.

En 1934, l'Assomption envoyait ses missionnaires en Manchourie, et bientôt ceux-ci se trouvèrent à même de diriger le séminaire inter-provincial de Kirin. L'invasion de l'armée rouge les a obligés comme tant d'autres à abandonner provisoirement un champ d'apostolat plein de magnifiques espérances. Cependant 3 d'entre eux sont restés au milieu de leurs fidèles. Au prix de sacrifices inouis, ils maintiennent le contact et attendent l'expulsion, la prison ou le martyre. Là aussi le bon grain jeté au sillon semble enseveli pour longtemps sous un hiver glacial. Mais Dieu saura bien, quand l'heure sera venue, faire passer le souffle de la vie. Partout les religieux demeurent fidèles à l'esprit de leur père et reçoivent avec avidité l'annonce de toute région nouvelle où n'a pas encore luit la lumière du Christ.

III. Les oeuvres sociales

Le P. d'Alzon qui était né gentilhomme et qui possédait une des plus belles fortunes du Midi, se pencha dès les premiers jours de son ministère vers les humbles, les pauvres, les pécheurs. Déjà au château paternel de Lavagnac, il aimait à se mêler aux nombreux domestiques prenant part à toutes les réjouissances et leur enseignant le catéchisme. Le jeune prêtre disait sa messe à 5 heures du matin pour accommoder les petites gens pressées par les travaux du ménage. Il fonde deux orphelinats, un pour les filles et un pour les garçons; il ouvre une maison de refuge pour les filles-mères ou pour celles qu'il veut arracher à leur triste métier. Il collabore à la fondation de l'oeuvre de St. François de Sales, destinée à fournir, au moyen de colporteurs, la bonne lecture au peuple de la campagne. Il est un des initiateurs de la société de St. Vincent de Paul dont il forme une conférence dans chaque section de son collège. Bref aucune misère ne le trouve indifférent. Ce qui explique que sa charité inépuisable l'accula toute sa vie à de lourds embarras d'argent et qu'il mourut pauvre après avoir jeté au sein de toutes les indigences le plus magnifique patrimoine.

Après la guerre de 1870, durant laquelle il avait mis deux de ses meilleurs religieux au service des combattants, après surtout les horreurs de la Commune de Paris, au lieu de se livrer à de vaines lamentations sur les malheurs de la France vaincue, il se préoccupe de travailler efficacement à son relèvement social. En 1868, il demandait à ses religieux de s'employer à réconcilier toutes les classes de la société en infusant un nouvel esprit chrétien dans les moeurs et les institutions. Il déclarait se mettre comme l'Eglise au-dessus de toute forme de gouvernement et de toute obédience politique pour ne chercher que le Royaume de Dieu. Il acceptait le présent, sans regrets stériles du passé, sans espoir trop débordant dans l'avenir. Dans ce discours, il avait déjà avec un véritable esprit prophétique élaboré la formule et même employé le nom de l'action catholique.

C'est de cette consigne généreuse que sortirent en 1872, sous l'impulsion surtout des PP. Picard et Vincent de Paul Bailly cet ensemble d'institutions groupées sous le vocable de Notre-Dame du Salut. Ses réalisations furent inouïes. Rappelons seulement les deux plus connues, la Bonne Presse et les pèlerinages. La Bonne Presse qui commença avec Le Pèlerin et dont l'organe principal devait être en 1883, La Croix quotidienne, était une entreprise formidable. Elle débuta sans un sou, sans personnel, sans machine, sans local, et la foi aidant, elle aboutit à cet arsenal unique de défense religieuse dont l'influence est incalculable en France et dans le monde entier.

Les pèlerinages à La Salette, à Rome, à Jérusalem et à tous les grands sanctuaires ressuscitant devant le 19^e siècle incrédule et hostile les manifestations spirituelles du Moyen Age. Aujourd'hui tout le

monde les imite et essaye de les accaparer. Alors c'était une innovation d'une incroyable hardiesse et bien peu osaient leur prédire un succès durable. Les enfants du P. d'Alzon sont restés dans sa lignée. Du côté de leurs missions et de leurs oeuvres d'enseignement ils demeurent à l'avant-garde de l'action populaire par les orphelinats, la presse, les pèlerinages et surtout par le souci de ne pas y chercher les avantages de propagande ou d'argent, mais uniquement la diffusion de la vérité et la sanctification des âmes.

Nous avons indiqué les lignes de fait de l'apostolat de l'Assomption. Nous sommes loin d'avoir tout dit. En particulier il faudrait mettre en relief, ce dévouement absolu à l'Eglise, capable quand il le faut de sacrifices très méritoires; ce véritable culte pour le Souverain Pontife, à qui le P. d'Alzon envoyait ses grands élèves pour défendre ses états menacés par Garibaldi, pour qui il organisait après la chute de Rome, des collectes généreuses et à qui en un mot il ne voulut jamais rien refuser.

Malgré les persécutions, malgré l'exil, les spoliations, les guerres, sa congrégation qui connut des débuts difficiles, a rayonné dans 26 pays différents. Ses membres au nombre d'environ 2,000 se divisent en 7 provinces, Paris, Lyon, Bordeaux, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, l'Amérique du Nord, sans compter les vicariats d'Orient, du Congo et de l'Amérique du Sud.

Il faut ajouter à cette postérité les congrégations de religieuses fondées par le P. d'Alzon ou ses successeurs: Dames de l'Assomption en 1839, destinées à l'enseignement secondaire et supérieur des jeunes filles; Oblates de l'Assomption en 1865, pour être les auxiliaires des Pères dans toutes leurs oeuvres, spécialement dans les missions; Petites Soeurs de l'Assomption, fondées par le P. Pernet en 1867, pour être gardes-malades des pauvres à domicile; les Orantes de l'Assomption, fondées par le P. Picard en 1896; dans leur cloître, elles ont les bras levés au Ciel pour féconder les travaux apostoliques de leurs Frères; les Soeurs de Jeanne d'Arc, fondées à Worcester en 1917 par le P. Marie Clément Staub, pour le service du sacerdoce; les Filles de la Présentation de Marie, fondées au Congo en 1949 par Mgr Pierard, congrégation indigène qui fournira à la mission des catéchistes, des institutrices et des gardes-malades.

C'est donc toute une multitude de tout pays, de toute race, de toute langue qui se réclame du P. d'Alzon, véritable patriarche dont la famille spirituelle s'étend rapidement jusqu'aux confins de l'Univers.

Si nous n'avons rien dit expressément de l'Assomption américaine, c'est que nos lecteurs la connaissent. Le premier assumptionniste qui débarqua aux Etats-Unis était le P. Henri Brun, l'un des quatre premiers fondateurs. Il arrivait à New-York en 1890 pour servir d'aumônier aux Petites Soeurs de l'Assomption, très récemment arrivées dans

la métropole. Il y mourut en 1895. Au début du siècle une mission chez les noirs s'installait en Louisiane et dût malheureusement cesser son apostolat principalement à cause des préjugés raciaux beaucoup plus vifs alors qu'actuellement. En 1902, débutèrent les deux paroisses espagnoles de New-York à la 14e et à la 15e rue.

En 1904, le collège de Worcester prenait naissance dans une humble maison de bois. Lorsque dans trois ans, il célébrera ses noces d'or on sera saisi d'admiration devant le monument grandiose dû principalement à l'appui et à la coopération généreuse de la population franco-américaine. En refaire l'histoire aboutirait à des redites. Qu'on se souvienne seulement qu'il a donné plus de 200 prêtres, tant séculiers que religieux; que ses anciens élèves font honneur à toutes les professions et que la plus grande partie de notre élite s'est formée dans ses murs.

Erigée en province en 1947, l'Assomption américaine a son noviciat florissant à Québec, un centre de pèlerinages au Sacré-Coeur à Beauvoir, au diocèse de Sherbrooke; elle ouvre cette année un noviciat de langue anglaise et espagnole à Washington: elle a pris pied à Mexico où elle construit une église somptueuse à Notre-Dame de la Guadeloupe. Elle cherche au-delà du continent des missions pour répondre au zèle de ses jeunes recrues toujours plus abondantes.

Voilà rapidement esquissé, tout ce que l'Assomption vient de célébrer au terme de son premier centenaire. Il était juste d'y associer tous nos lecteurs et nos amis.

Institut des Soeurs de Sainte-Anne

Ce fut le 8 septembre 1850, en l'église de Vaudreuil, Québec, que celle qui fut si gracieusement surnommée "*la violette*" du Canada dirigeait ses premières compagnes pour recevoir de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, la sanction officielle de son institut naissant. Esther Blondin venait de fonder la famille religieuse des Soeurs de Sainte-Anne. Comme fondatrice elle prendra le nom de Mère Marie-Anne. Son oeuvre connaîtra les épreuves. Elle-même sera mise de côté, mais son âme grandit dans l'adversité. Ame prédestinée au matin du centenaire de son oeuvre, elle resplendit d'une nouvelle gloire que ses filles s'empressent de sertir au nombre des plus beaux apostolats du siècle dernier.

L'Institut des Soeurs de Sainte-Anne a comme but spécifique: l'instruction et l'éducation chrétienne de la jeunesse; et, dans certains cas, les oeuvres de charité: soin des pauvres et des malades, orphelinats, hospices et hôpitaux. Réunies en cinq provinces dont une en Nouvelle-Angleterre et des missions au Japon et en Haïti, l'institut compte sa maison mère à Lachine depuis 1909. Au nombre de 3,0000 religieuses, elles sont répandues dans 18 diocèses, dirigeant plus de 125 établisse-

ments, avec 30,000 élèves et 26,000 patients. Les oeuvres varient depuis le collège classique, l'enseignement supérieur et primaire, les écoles normales, menagères, de gardes-malades, pensionnats, écoles urbaines et paroissiales, écoles indiennes, jardins de l'enfance, hôpitaux, hospices et dispensaires.

C'est depuis 1866, à Oswego, New-York, que les premières religieuses s'installèrent aux Etats-Unis. L'année suivante elles paraissaient à l'école paroissiale St-Joseph de Cohoes dans le même état. Elles comptent présentement une vingtaine de maisons dans les diocèses de Boston, Providence, Springfield, Albany et Worcester, où plus de 400 religieuses sont affectées à l'enseignement primaire, supérieur et collégial. Leur collège Anna-Maria, fondé à Marlborough en 1945 est maintenant fixé à Paxton, près de Worcester.

En plus de leur académie à Marlborough, l'institut dirige nombre d'écoles paroissiales dans les centres suivants Sainte-Marie, (1887) *Marlboro*, Saint Jean-Baptiste (1900) *Lynn*, Saint-Jean (1925) *Newton*, Notre-Dame du Sacré-Coeur (1892) et Saint-Mathieu (1908) de *Central Falls*, Saint-Jacques (1908) *Manville*, Notre-Dame du Carmel (1887) *Ware*, Précieux-Sang (1888), *Holyoke*, Notre-Dame (1890) *North Adams*, Sainte-Anne (1896) *Turners-Falls*, Notre-Dame du Bon Conseil (1908) *Easthampton*, Saint Jean-Baptiste (1925) *Ludlow*, Notre-Dame du Sacré-Coeur (1927) *North Adams*, Notre-Dame (1881), Saint-Nom de Jésus (1893), Saint-Joseph (1893) et Saint-Antoine (1897) *Worcester*, Sacré-Coeur (1885) *Webster*, Saint-Joseph (1882) et Mère de la Miséricorde (1912) de *Cohoes, New-York*.

Dans son hommage aux religieuses centenaires, M. Lussier disait dans son allocution du banquet du 26 avril: *"Un fait à remarquer est que le centenaire de la fondation de la communauté des soeurs de Sainte-Anne coïncide avec le centenaire de la Franco-Américanie. Il y a là pour moi quelque chose de providentiel. La main de Dieu est bien apparente dans cette immigration de nos pères vers ces côtes de la Nouvelle-Angleterre comme elle l'est dans l'implantation dans le même territoire des communautés canadiennes-françaises de religieuses enseignantes. Quel beau rôle de survie catholique et française ces religieuses ont joué au sein de nos populations. C'est pour rendre hom- au siège provincial de Marlboro. Ce geste de l'élément franco-américain vis-à-vis des Soeurs de Sainte-Anne en est un d'élémentaire gratitude. C'est le geste reconnaissant d'âmes que ces religieuses ont travaillé à façonner et à orienter dans le chemin de Dieu, dans un patriotisme intelligent et éclairé comme dans la conservation d'un héritage national"*.

Institut du Bon Pasteur

C'est dans l'intimité des douze maisons qui constituent leur province franco-américaine que les Soeurs du Bon Pasteur (Servantes du Coeur Immaculé de Marie) célébraient au cours de l'année le centenaire de leur institut.

"A la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes". Cette devise devait contenir tout l'enthousiasme et le dévouement que Mme Geneviève Roy déposait, le 11 janvier 1850, dans son modeste institut. Après la mort de son digne époux elle venait de prendre résidence chez les soeurs de la Charité de Québec, lorsque la Providence lui indiqua la voie d'une nouvelle fondation.

Président de la Société St-Vincent-de-Paul de Québec, Georges Manly Muir constatait avec désolation le triste sort fait à un certain nombre de filles et femmes abandonnées. Il rêvait pour elles un foyer de réhabilitation. C'est de ce désir que naquit l'oeuvre du Bon Pasteur. Modestement inauguré dans un local de la rue Richelieu, l'institut cheminera sa voie pour se développer en une puissante congrégation religieuse dont les labeurs se multiplient aujourd'hui de chaque côté de la frontière dans des oeuvres magnifiques de charité et d'éducation.

Canoniquement institué depuis le 16 août 1921, le Bon Pasteur compte maintenant trois provinces avec missions au Basutoland. Il poursuit toujours fidèlement son but "*donner refuge aux filles repentantes et travailler à l'éducation et à l'instruction des enfants*". Plus de 1,395 religieuses se dépensent dans 72 établissements prodiguant les soins à plus de 5,294 hospitalisés et l'instruction à 19,026 élèves.

C'est en 1882 que les soeurs du Bon Pasteur inauguraient leur apostolat chez les franco-américains. Elles s'établissaient à Biddeford, dans l'état du Maine. Elles comptent maintenant une province avec près de 300 religieuses qui se dévouent dans les maisons suivantes. Dans le Maine, diocèse de Portland, à Biddeford même, maison provinciale, externat Bon Pasteur, Ecole Saint-Joseph, Maison Saint-André, maternité établie depuis 1937; Ecole du Sacré-Coeur (1891) et Ecole Champlain (1919) à Van Buren; Ecoles Grand-Isle (1938), Old Town (1938), Hamlin Plantation (1944), North Caribou (1944), et Pensionnat Bay View et la Villa Muir à Saco depuis 1949.

Dans le Massachusetts, à Lawrence depuis 1891, les soeurs dirigent l'école paroissiale Sainte-Anne, l'école Mont-Carmel et l'orphelinat Sainte-Anne depuis 1926.

Société Saint Jean-Baptiste de New-York

Il serait assez difficile de préciser exactement à quelle date les premiers canadien-français s'établirent à New-York et dans quelle proportion se fit cette émigration. Chose certaine, Gabriel Franchère, en

1810, affirme que la population de New-York est de 90,000 dont 10,000 de langue française. Comment avait-il obtenu ces chiffres? Sans doute qu'il existait des registres et recensements. La provenance des effectifs n'es pas établie. Il faudrait aussi admettre que des centaines de ces parlants français devaient être des européens.

La société centenaire possède de précieuses archives qui permettent de retracer assez fidèlement le filon de son histoire. Gabriel Franchère fondait donc la Société Saint Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York en 1850. Il était âgé de 64 ans. Né à Montréal, le 3 novembre 1786, fils de Gabriel Franchère et de Félicité Marin, mariés à Québec en 1779.

Il avait 24 ans lorsqu'il se rendit en canot à New-York avec quelques compagnons pour se mettre au service de la jeune *Compagnie de Fourrures du Pacifique*, fondée par John Jacob Astor. Il fera plusieurs voyages sur le "Tonquin" pour les relater en 1820 dans un volume: "Relation d'un voyage à la côte du nord-ouest de l'Amérique Septentrionale dans les années 1810-1814". Washington Irving s'inspirera de cet ouvrage pour écrire son roman historique "Astoria" dans lequel il ne se montra pas trop charitable à l'endroit des canadiens-français.

En 1834, Franchère s'établit au Sault Sainte-Marie toujours dans le commerce des fourrures. Il se rendra ensuite à St. Louis, au Missouri, comme associé de la maison P. Choteau, Fils & Cie. Enfin il fonde son propre commerce à New-York, sous la raison sociale de *Gabriel Franchère & Cie*.

Il habitait la métropole depuis plusieurs années, lorsque la pensée lui vint de fonder une société qui réunirait ses compatriotes. Il était naturellement familier avec l'existence de la Société Saint Jean-Baptiste de Montréal, fondée par Ludger Duvernay en 1834. Il voyait que ses compatriotes devaient faire face à des situations de chômage qui rendaient leur existence difficile. Le formule d'une société de bienfaisance viendrait suppléer à ces situations d'insécurité.

Le 10 avril 1850, *Le Courrier des Etats-Unis*, fondé en 1828, écrivait sous le titre de "Formation d'une société de Bienfaisance Canadienne":

"Nous apprenons qu'une réunion des Canadiens résidant à New-York est convoquée pour ce soir, à l'hôtel de Paris, dans le but de fonder une société de bienfaisance. Les institutions de ce genre outre le bien qu'elles accomplissent, ont l'avantage de resserrer les liens de la nationalité. Aussi nos sympathies leur sont-elles acquises, mais plus que jamais dans le cas actuel, où il s'agit d'une population française par le langage et les souvenirs. Nous formons les vœux les plus sincères pour le succès des efforts de nos confrères canadiens et la prospérité à leur entreprise."

Le Courrier avait été fondé par la famille Sampers et desservait partout la colonie française de la métropole. Il est évident que les

relations entre français et canadiens étaient très cordiales. *Le Courrier des Etats-Unis* cessa sa publication après plus de cent ans d'existence.

La réunion initiale eut donc lieu, en ce 10 avril 1850, pour amorcer le projet. Le nombre des présences n'est pas indiqué. L'intérêt était cependant très prononcé. Le lendemain, on nommait un comité chargé de rédiger un plan de constitution, à savoir MM. I. O. Besse, président, P. A. Guy, Cyrille Benoit, George Bachelor, L. B. Toutang, J. Blais et Charles Cordelier. On avait également nommé un exécutif provisoire: Pierre Larseneur, président, George Bachelor, secrétaire et Joseph Robidoux, trésorier.

Le 21 mai suivant, le travail est avancé. Nouvelle réunion et le comité des nominations présente le rapport suivant au président provisoire:

“Votre comité a l'honneur de soumettre les noms des personnes suivantes pour remplir les diverses fonctions de cette association: Président Gabriel Franchère; vice-président, P. Larseneur; secrétaire-archiviste, L. F. Glackmeyer; secrétaire-correspondant, Geo. Bachelor; trésorier, J. Robidoux; directeurs, MM. Cyrille Benoit, J. B. Ledoux, Jos. Laviolette, J. O. Besse et A. Guy; commissaire ordonnateur, Ch. Cordelier; le tout humblement soumis. Signé: G. Franchère, président du comité.”

L'élection des officiers proposés donne naissance à la société. On adopte la constitution en stipulant que *“que toute personne dont le nom n'est pas inscrit au pied de la constitution de cette société dès ce soir, ne soit pas considérée comme membre fondateur de cette société.”* L'oeuvre est née et de suite les membres songent à organiser leur première fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Dans le préambule de la constitution il est écrit:

“Les Canadiens de New-York, vivement pénétrés des avantages de l'association, et voulant rouvrir à leurs compatriotes loin du pays de leur naissance une seconde patrie et une autre famille, ont fondé une Société de Bienfaisance destinée à les réunir sous des lois fraternelles”.

Précisant le but de cette fondation, Antoine Fitzpatrick écrira en 1925 dans *“Hier et Aujourd'hui”*:

“Ses directeurs songent à réunir une poignée de Canadiens dans une même unité de pensée et d'action afin d'en faire une forme de résistance contre l'envahissement toujours grandissant des théories nouvelles et pernicieuses, contre les déboires inhérents à l'existence en pays étranger et en même temps une force d'initiative suffisante pour encourager l'effort individuel, ranimer le courage chancelant des timides, des indécis, venir en aide aux indigents et, de ce fait, contribuer au bien-être général de la communauté. Leur ambition va plus loin. Ils entretiennent l'espoir de voir leur

association devenir en quelque sorte un château-fort toujours prêt à prêter mainforte aux nouveaux venus et "à la masse considérable, mais moins homogène des Canadiens répandus un peu partout aux alentours. Aussi la société est-elle appelée à jouer un rôle important auprès de la colonie canadienne de New-York. Plusieurs de ses membres s'imposent déjà à l'attention de leurs compatriotes par leur esprit d'entreprise, leur patriotisme, leur activité. Leurs noms devaient figurer plus tard parmi les plus marquants de la colonie."

Gabriel Franchère qui avait été l'inspirateur de l'entreprise en demeura l'âme jusqu'à sa mort, survenue le 13 avril 1863, chez son gendre, John B. Prince, maire de Saint-Paul, Minnesota. Il avait 77 ans. Le major Mallet affirme qu'il avait 70. Est-ce erreur de typographie?

Franchère consacra son dévouement au développement de la société. Il l'aimait comme un père. Conférencier très renseigné, il inaugura pour ses co-sociétaires des "lectures" et souvent il intéressait lui-même vivement les auditoires qui les fréquentaient. Peu de détails nous sont connus sur sa fin. Il est tout naturel de conclure qu'il vivait dans son âme un idéal chrétien très élevé. Comment concevoir qu'un compatriote de cette époque n'était pas intimement associé des préoccupations religieuses à une société de bienfaisance. D'ailleurs la foi chez nos devanciers était de tout repos et toutes nos sociétés de bienfaisance n'avaient pour devise que ces valeurs "*Religion et Patrie.*"

Dans son ouvrage "*Les Canadiens de l'Ouest*", vol. 2e, p296 (1876), Joseph Tassé lui rend cet hommage:

"Dans tout le cours de sa vie, Franchère se fit remarquer par sa ferveur religieuse, son urbanité et une stricte honnêteté. Il se plaisait à venir en aide à ses nationaux, et il leur a rendu des services signalés sur la terre étrangère; aussi les Canadiens de New-York en particulier le considéraient comme un protecteur. "Franchère avait eu plusieurs enfants de son mariage, et il se trouvait à Saint-Paul, chez son beau-fils, M. John S. Prince, maire de la capitale du Minnesota, lorsqu'une maladie fatale l'enleva à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis, à l'âge avancé de soixante-dix-sept ans. C'était le dernier survivant de la célèbre expédition d'Astoria qui s'éteignait doucement au milieu des regrets et de l'estime de ses concitoyens."

Le premier événement consigné dans les archives est bien la célébration de la fête patronale. Un communiqué en date du 4 juin 1850 annonça:

"Que pour se conformer à l'usage au Canada, il convient de proclamer la fête de la Saint Jean-Baptiste, le 24 juin prochain; résolu; qu'il est convenable d'inaugurer cette journée par la célébration d'une messe à l'église française (l'église Saint-Vincent-de-Paul), située rue Canal . . ."

La fête a lieu. Charles Cordelier en fait rapport avec grande satisfaction. Soixante-deux personnes ont assisté au banquet. L'année suivante, la fête se répète avec un plus grand succès. Des orateurs distingués honorent la manifestation. La tradition est établie et se maintiendra fidèlement chaque année, variant avec les circonstances.

L'émulation est semée. On fondera bientôt un *Institut Canadien de New York*, à l'instar de celui de Québec, établi en 1848. Georges Bachelor en devient le président. Les relations avec la Société Saint Jean-Baptiste de Québec s'établiront cordiales et sympathiques. Le docteur Martial Bardy et le maire de Québec, Hector Langevin, ne ménagent pas leur encouragement.

Franchère entretient des relations suivies avec ses frères du Canada. Il visite la Société Saint Jean-Baptiste de Montréal en 1853. On lui fait une ovation. Il est acclamé comme un précurseur d'un grand mouvement de solidarité française aux Etats-Unis. En 1861, une délégation de New-York assiste aux grandes fêtes de la Saint Jean-Baptiste à Montréal.

La société se développe. Son trésor est solide et la plus grande confiance anime les membres. En 1859, Lincoln est élu à la présidence. Des troubles politiques se dessinent à l'horizon. La guerre de sécession s'en mêle et les officiers, le 18 mars 1862, témoignent de leur inquiétude, car bon nombre de membres sont déplacés par les événements. Tout de même une soirée de gala, en février 1861, avait eu un beau succès.

La mort du fondateur vient à son tour assombrir le progrès de la société. Franchère sent le poids des années. Il a abandonné le commerce. Il comprend qu'il ne peut plus guider la société qu'il aime. Il se laisse nommé président honoraire. Il quitte New-York pour terminer ses jours à Saint-Paul, Minnesota, petite ville fondée par Jean-Baptiste Faribault. Son gendre en est le premier magistrat.

La société apprend ce deuil avec douleur. Le président V. P. Dillon adresse à l'épouse du fondateur l'hommage suivant, le 15 avril 1863 :

“La société Saint Jean-Baptiste vient de perdre en lui un membre zélé et un administrateur modèle dont nous avons pu admirer de près toutes les grandes qualités de coeur et de l'esprit. Outre les vertus domestiques et sociales qui le caractérisaient, le regretté défunt s'était acquis des droits à l'hommage de ses compatriotes des Etats-Unis et du Canada, à l'estime de ses concitoyens américains et au respect du monde, par ses voyages, par ses écrits par ses causeries, par ses discours si pleins de patriotisme, d'instructions et de recherches. La Société participe en conséquence aux regrets si légitimes que sa mort ne peut manquer d'exciter parmi les personnes qu'honorent l'intelligence et le travail. Nous désirons offrir à sa veuve, Mme G. Franchère, qui était

de moitié dans tous ses actes de bienveillance patriotique et de charité chrétienne, ainsi qu'aux autres membres de sa famille, nos sincères condoléances sur l'irréparable perte que nous avons faite en commun."

Le 1er juin 1864, la société distribue son portrait de vieillard à longue barbe blanche, le seul qui soit conservé du fondateur. En hommage à sa mémoire, la Société Saint Jean-Baptiste de Springfield est fondée. Qui sait, si un jour, un mémorial ne sera pas élevé sur les restes de ce grand patriote qui attacha son nom à l'une de nos premières institutions de bienfaisance au pays. Les compatriotes de New-York et de Saint Paul accompliraient ainsi un geste de fierté et de reconnaissance.

Paroisse St-Joseph de Burlington, Vermont

Dans son ouvrage *“Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angle-paterre”*, le R. P. Edouard Hamon, s.j., a raconté les origines de cette paroisse recueillies dans les registres. Ces notes sont à peu près les seules qui existent au sujet de cette fondation. Tous les autres historiques ne sont que des commentaires ou reproductions de ces pages qu'il est utile de transcrire ici.

“St-Joseph de Burlington fut la première paroisse distincte que les Canadiens établirent dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Jusqu'en 1837, Canadiens et Irlandais n'avaient eu qu'une seule église dans la ville de Burlington. Les Know-nothings l'ayant brûlée cette année, les Canadiens résolurent alors de se séparer des Irlandais. Tout près de l'emplacement de l'ancienne église, ils élevèrent une modeste chapelle, qui fut successivement desservie par deux prêtres français, MM. Petithomme et Ancé. Mais vers 1845, M. Ancé ayant quitté Burlington, toute l'entreprise s'en alla en ruine. Le petite chapelle vendue à un M. Baxter fut convertie en magasin et les Canadiens se réunirent de nouveau aux Irlandais dans l'église Ste-Marie.

“Pourtant cet essai infructueux ne les avait pas découragés. Aussi quand, en 1850, le Rév. Jos. Quévillon, le premier prêtre Canadien qui ait exercé le ministère d'une manière permanente aux Etats-Unis, vint leur offrir de les former en paroisse, ils acceptèrent avec empressement, et tout de suite l'on se mit à l'oeuvre.

Le 28 avril 1850, une assemblée de 300 Canadiens, présidée par M. Mignault, curé de Chambly et vicaire général du diocèse de Boston, décida de demander à l'Evêque une église séparée.

Les considérants sur lesquels on appuya cette pétition furent :

1. *Qu'il est expédient d'avoir un temple pour y célébrer les offices divins pour le plus grand avantage de la congrégation canadienne-française.*

2. *Qu'un bon nombre parmi eux, ignorant la langue anglaise, se trouvent gênés, et pour mieux dire incapables de remplir leurs devoirs religieux, dans une langue différente de la langue de leur mère, la langue française. En conséquence, ils se voient obligés d'aviser aux moyens de se séparer de la congrégation des Irlandais, pour remplir plus facilement et plus avantageusement les devoirs que leur prescrit notre sainte religion et notre sainte Mère l'Eglise romaine".*

On nomma donc un comité composé de MM. FRS Lapointe, Ed. Paradis, J. B. Denys, Aug. Beaugard, Capitaine Tucker, M. Clark, Frs. Leclair, Chs. Lafontaine, Jos. Niquette, Ls Ledoux et J. B. Pépin, pour choisir un terrain et bâtir une église.

"Le même jour, M. Mignault et les syndics se transportèrent sur l'ancien terrain donné à la congrégation catholique de Burlington, par le Colonel Hyde pour y construire Eglise, sacristie, couvent et écoles, et là sur le lieu, Messire Mignault, en sa qualité de grand vicaire, a désigné et marqué la place où devait s'ériger le nouveau temple, c'est-à-dire, près de l'ancienne église catholique française dont on voit encore les ruines.

Signé Jos. Quévillon, Ptre

Missionnaire deservant de la congrégation française de Burlington. (Extrait des registres de la paroisse St-Joseph).

"Tout-à-coup. l'on se trouve en face d'un obstacle fort inattendu. Les Irlandais catholiques s'opposaient et à la séparation des Canadiens, et à la cession du terrain qu'on avait choisi pour y bâtir la nouvelle église. Que faire?

Le capitaine Tucker, un américain converti, témoignait beaucoup de sympathie aux Canadiens. De plus, c'était un ami personnel de l'Evêque de Boston, Mgr Fitzpatrick. Il s'offrit pour aller plaider la cause des Canadiens, et quelques mois plus tard, il rapportait de Boston la permission de fonder une nouvelle paroisse. Quant au choix du terrain, l'Evêque n'avait rien voulu décider. Le premier obstacle surmonté, les Canadiens se mirent bravement à attaquer le second.

Le 21 juillet 1850, nouvelle assemblée. Il y fut résolu que :
"vu l'opposition des Irlandais de cette ville aux Canadiens de bâtir sur l'ancien terrain donné à la congrégation catholique romaine

pour la bâtisse d'une église, par le colonel Hyde, il était expédient pour le maintien de la paix entre les deux congrégations, de céder ce droit, à la vérité bien dû, mais qui pouvait être plus tard un sujet de désordre et de scandale pour la religion et pour nos frères séparés . . . En conséquence, il fallait aviser aux moyens d'acquérir un nouveau terrain pour y bâtir l'église."

Signé, Jos. Quévillon, Ptre

(Extrait des Régistres de la paroisse St-Joseph)

Un peu en dehors de la ville, à mi-chemin entre Burlington et Winooski, où se trouvaient bon nombre de Canadiens, l'on acheta sur une colline un vaste terrain et l'on résolut d'y élever la nouvelle paroisse, sous le vocable de St-Joseph, le patron de la Nouvelle-France.

La bénédiction de la première pierre eut lieu le 22 août 1850 en présence de MM. J. Gravel, ptre, B. J. Leclair, Gédéon Huberdault, J. Laroque, Jos. Quévillon et P. M. Mignault, curé de Chambly et vic-gen de Boston. (Extrait des Régistres)

Le 1er juin 1851, l'église St-Joseph était bénite. Les Canadiens-Français prenaient possession de la première paroisse établie par eux dans la Nouvelle-Angleterre.

Nous venons de le voir, ce fut par la lutte, au sein de la tempête, et non sous l'influence d'un soleil bienfaisant que naquit la première paroisse canadienne aux Etats-Unis. La chose se renouvellera plus d'une fois dans l'avenir."

La première messe avait été célébrée le 6 avril 1850 par l'abbé Quévillon dans l'ancienne "*court house*" aujourd'hui la Mary Fletcher Library. Au sujet de la première église de briques érigée en 1850, sur la colline, à l'extrémité de la rue *Gough*, aujourd'hui rue *Prospect*, il ne reste plus que ce qui servait de sacristie et de presbytère, transformé en logis. En face de l'église, l'abbé Cloarec établissait le cimetière paroissial Mont-Calvaire et Mgr de Goesbriand le bénissait le 4 juillet 1878.

La paroisse Saint-François-Xavier de Winooski ayant été organisée en 1868, l'église Saint-Joseph n'accommodait plus toute la population française de Burlington qui s'était dirigée vers le centre de la ville. On songea donc à un nouveau temple plus spacieux. Un terrain fut acheté sur la rue *Allen* et le 4 juillet 1884, la cérémonie de la pierre angulaire avait lieu. Le 14 juin 1887, en la fête Saint Jean-Baptiste, Mgr Charles Edouard Fabre, archevêque de Montréal venait bénir l'église et Mgr De Goesbriand chantait la messe pontificale.

A l'occasion de la célébration de ce centenaire, le 25 juin 1950, l'Union St Jean-Baptiste d'Amérique présentait à la paroisse un magnifique tableau de bronze avec l'inscription suivante:

"Paroisse Saint-Joseph, Burlington, Vermont. La Première paroisse catholique, nationale et distincte, des Franco-Américains

en Nouvelle-Angleterre. Fondée le 27 avril 1850 par Sa Grandeur Mgr Fitzpatrick, troisième évêque de Boston. Plaque érigée par l'Union Saint Jean-Baptiste d'Amérique. Célébration du centenaire, le 25 juin 1950.

Sur l'emplacement de la première église, rue Prospect, en face du cimetière, une pierre commémorative fut aussi érigée par le Conseil de Goesbriand avec le texte suivant :

“Cette pierre marque l'emplacement de la première église Saint-Joseph, paroisse nationale des Franco-Américains, construite en 1850.”

Autour des conférences Podea-Wade

Le 29 décembre 1949, les sociétés *American Historical Association* et *American Catholic Historical Association* tenaient une réunion conjointe, à l'hôtel Statler de Boston. C'était à l'occasion de la 64^{me} réunion annuelle de la première. On avait intitulé cette réunion *French-Canadian Immigration into New-England in the Nineteenth Century* Elle avait lieu dans le salon Georgian, sous la présidence du Rév. Robert H. Lord, ancien professeur d'histoire au Séminaire St. John de Brighton, Mass.

Deux travaux furent présentés: "*Québec to Little Canada: The Coming of the French Canadians to New England in the Nineteenth Century*" par Mme Iris Saunders Podea, de West Long Branch, New Jersey et "*The French Parish and Survivance in Nineteenth Century New England*" par Mason Wade, de Windsor, Vermont. La discussion était ensuite soutenue par le R. P. Edward H. Finnegan, s.j., du Boston College et J. Bartlet Brebner, de l'Université Columbia.

L'évènement suscita un certain intérêt chez les Franco-Américains. On se demandait de quelle façon serait traité un tel sujet. M. Lajoie témoignait une certaine crainte le 13 décembre dans "*On va parler de notre histoire*". Plusieurs compatriotes assistaient donc à la réunion. Me Eugène Jalbert, ancien président de la Société Historique, se permit de faire certaines précisions durant les quelques moments qui lui furent aloués.

Après avoir félicité les conférenciers Me Jalbert ajoutait: "*il est regrettable que le temps ne me permette pas de prolonger les observations que m'inspirent ces travaux. Je me contenterai donc de terminer par deux brèves observations. Vous avez pu constater par les conférenciers que nous venons d'entendre les sacrifices et les misères que les Franco-Américains subirent et s'imposèrent pendant 50 ans pour la triple survivance de leur foi, de leur langue et de leurs traditions et vous connaissez les succès qui vinrent couronner leurs efforts. Leur désir de conserver leur personnalité propre est, vous vous en rendez compte, un désir légitime que l'histoire justifie pleinement. Vous comprenez donc, lorsque je vous dirai que dant trois diocèses de la Nouvelle-Angleterre les Franco-Américains constituent la grande majorité des fidèles, pourquoi nous ambitionnons d'obtenir, dans la hiérarchie épiscopale, le rang et la place qui nous reviennent. Chez un peuple qui se développe et qui grandit comme le nôtre, une telle ambition est certes très louable.*"

Les textes des deux causeries furent publiés et commentés dans "*Le Travailleur*", 16, 23 février, 9, 16 mars et 6 avril 1950, pour la con-

férence Wade: les 26 et 29 janvier pour la causerie Podéa. "*L'Indépendant*" également publia les deux textes avec commentaires.

Dans la "*Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, déc. 1950, M. Adolphe Robert résume la conférence de M. Wade avec cette conclusion: "*S'il en est qui se donnent la peine de comparer le présent exposé avec le texte original ils trouveront que le commentaire s'écarte de l'ordonnance du texte, tout en respectant le sens historique et l'intention de M. Wade. Il n'existe guère de fils conducteurs dans son travail. Tout est donné en vrac et va comme je te pousse. Nous avons voulu y suppléer par une division chronologique, balisée par l'insertion de sous-titres.*" Et comme jugement d'ensemble M. Robert ajoute: "*il faut reconnaître que M. Wade a eu le souci de l'objectivité dans la reconstitution de l'histoire de nos paroisses. A suivre sa pensée, l'on sent s'opérer une évolution qui, du canadianisme du dix-neuvième siècle, nous amène au franco-américanisme du vingtième siècle.*" (*Paroisse et Survivance*). (RHAF, déc. 1950, p. 452).

Dans "*La paroisse franco-américaine et la survivance au XIXe siècle*" (1) M. Robert avait qualifié la conférence de "*grande fresque, haute en couleurs, où les dessins s'entremêlent sans grand souci de charpente ou d'ordonnance de plan*". Mais il acceptait la conclusion de M. Wade à savoir que

"The French parish has remained the bulwark of the Franco-American's remarkable resistance to complete cultural fusion in the American mass, while the Franco-American record in industry, government, and military service has refuted the nineteenth century nativist's dire forebodings that the establishment of national parishes meant the end of the Republic. Frictions there have been, still are, and presumably will be in the future, but the Franco-American has become as typical of New England as the Yankee and the Irishman, and has enriched it religiously as well as otherwise."

Résumant la discussion après les causeries, par le R. P. Finnigan et M. Brebner, M. Robert ajoutait: "*tous deux reconnaissent franchement que les Franco-Américains grâce à leur mystique de survivance, avaient enrichi l'Eglise et la Patrie d'institutions religieuses et sociales qui leur font honneur, et cela sans faire tache dans le cadre de la démocratie.*"

Et comme leçon qu'il voulut en retirer, il dira enfin: "*Tout au long des conférences, de même que pendant la discussion . . . j'avais, pour ma part l'impression que le peuple franco-américain était sur la sellette et que l'on était en train de faire son procès. Et lorsque tout fut terminé, cela donnait l'impression que ce procès, nous l'avions gagné.*" *La paroisse franco-américaine, bastion de la survivance!*

(1) Le Canado-Américain, février 1950.

“C’est elle qui nous a protégés au XIXe siècle. C’est elle aussi qui nous sauvera durant ce XXe siècle. Et voilà pourquoi il est plus urgent que jamais d’y rester fidèles, de la fréquenter, de la sustenter de nos argents, d’empêcher que l’on en modifie le caractère, parce que, suivant la pensée de Machiavel, “les changements de religion et de langue étouffent la mémoire des choses”.

Au sujet de la conférence Podea, M. Robert se montre moins enthousiaste. Il lui reconnaît du mérite. Ses conclusions généralisent peut-être un peu trop. Certaines nuances s’imposaient. Et puis, il ne suffit pas de souligner seulement les ombres au tableau. Et il note: *“non pas que la conférencière ait présenté un travail définitif, mais on la sentait disposée à une appréciation honnête et à un jugement objectif.”*

M. Lajoie dans *L’Indépendant* (Fall-River) (9 janvier 1950) écrira: *“la documentation de la conférence est empruntée en majeure partie à des rapports administratifs compilés dans des bureaux de villes, d’états, ou de recensement fédéral. Au fait, tout ce qui dans le travail Podea peut sembler un peu outré, s’inspire de cette documentation, dressée, on ignore avec quel degré de probité, par des officiels anglo-irlandais qui ne devaient pas éprouver pour nos anciens plus de sympathie qu’un grand nombre de leurs successeurs en éprouvent pour les nôtres en tant qu’élément. A la lecture des choses parfois lamentables que ce travail donne . . . on est gagné par l’impression que l’auteur aurait mieux servi la cause de l’Histoire, si elle avait cherché en tout cela, à faire le partage des responsabilités . . . Ces précisions de même que certains parallèles n’entraient peut-être pas dans les attributions de la conférencière. On le regrette . . . M. Brebner . . . l’un des deux appréciateurs . . . a remis un peu les choses dans leur perspective vraie quand il dit (entre autres choses non moins justes) que les Canadiens-français venus en Nouvelle-Angleterre n’ont fait ni mieux ni pire que ceux qui ont immigré ici avant eux et après.”*

Pour M. Wade, M. Lajoie écrira: *“il y a dans le tableau brossé par le professeur Wade des ombres et de la lumière. A tout hasard, c’est une page d’histoire très riche. On observe chez l’auteur le souci de l’impartialité. A ce titre ce travail mérite d’être parcouru par ceux dont ces luttes trop facilement oubliées ont assuré la survivance religieuse et ethnique en terre américaine.”*

Au compte des autres réactions, Desormeaux écrira dans *Le Travailleur* (23 mars 1950) *“la conférence de monsieur Wade restera le témoignage le plus sympathique qui ait été rendu aux Franco-Américains durant ce dernier quart de siècle . . .”* Et de Mme Podéa (19 janvier 1950) il déplore que *“pour n’avoir pas pénétré l’âme franco-américaine, elle n’a pas su donner à notre passé tout son sens historique. Et ces vérités incomplètes peuvent être en l’occurrence, aussi perfides que des erreurs . . .”*

Le professeur Alexandre Goulet se réjouit que le sujet ait été abordé par ces deux importantes sociétés d'histoire. Il les remercie *“d'avoir posé un jalon qui suscitera, soyons-en sûrs, une abondance d'études publiées dans les meilleures revues du pays. Les cinquantes années du vingtième siècle y trouveront leur compte et leurs apologistes.”*

De tout cela, il résulte que les Franco-Américains existent et ne s'en portent pas plus mal. Au fait les deux conférenciers n'ont rien révélé aux Franco-Américains. Ils ont porté à l'attention d'un public de langue anglaise une page douloureuse mais aussi glorieuse de notre histoire. M. Wade avait déjà étudié d'assez près le fait français sur cette partie du continent dans son *“Canadian Outlook”*. Ce qui l'impressionne c'est le secret de cette tenacité, chez ces humbles émigrés, à se conserver dans leur climat culturel et religieux, malgré bien des obstacles. Il entasse faits et gestes pour expliquer le succès de cette gageure.

Mme Podea, elle, s'attarde surtout aux conditions sociales et économiques de l'époque. Peut-être elle-même descendante de parents émigrés, elle peut ressentir dans son âme émotive toutes les laideurs d'une existence qui ne jouit pas alors de tous les comforts modernes. Elle oublie ou ne dit pas, que ce sort n'est pas exclusivement celui des émigrés canadiens-français, mais qu'il est partagé par la très grande partie de la population des villes industrielles, faites de gens modestes de toutes les nationalités. Elle pourrait même se promener aujourd'hui dans de nombreux endroits du pays et constater des conditions aussi sordides!

Allons-donc, pourquoi gémir! Nos devanciers l'ont eue d'être l'existence. Elle l'était alors pour tout le monde. Ce qu'il y a d'important c'est qu'en dépit de tout cela, la franco-américanie rayonne aujourd'hui dans le couronnement de ses efforts. Ce qui intéresse surtout les Franco-Américains actuellement, ce n'est pas tant l'âge de la grande noirceur, mais bien leur comportement actuel pour l'avenir.

Enfin, des causeries de cette facture prouvent toujours, qu'en écrivant l'histoire, pour la rendre utile et profitable, il faut savoir découvrir l'idéal et la mystique qui poussent les hommes à se grandir pour aussi faire grandir la patrie, qui, elle, doit toujours conserver avec tendresse le souvenir de leurs sacrifices.

Pièces d'archives

*Documents acadiens tirés des Archives
de l'Etat du Massachusetts*

*Arthur L. Eno **

Deuxième Partie

No. 11

These may certify that we the Suscribers Selectmen of Marshfield, sometime in February last were at ye House of Mr. Nath Ray Thomas in Marshfield to view the circumstances of the French People under this case, and found them well provided for, but they behaved themselves very unbecoming to Mr. Thos by absolutely refusing to obey his resonable command, and insulted him very much by many threatening Speeches, and much foul language and are a very ungoverned Moross (?) Family.

SETH BRYANT

February 21th 1758

THOS WATERMAN

No. 118

In the House of Representatives January 5. 1759.

Resolved, That there be allowed to be paid out of the public Treasury to Jacques Morris the sum of Seven pounds eight Shilings and two pence, being the neat proceeds paid by Roland Cotton Esqr. into the Treasury on sale of certain Canoes, in which the said Jacques Morris, etc. then to this Province, from some of his Majesty's Southern Governments.

Sent up for Concurrence.
T. HUBBARD, Speaker

In Council January 5, 1759.

Read and Concurred.

A. OLIVER, Secretary

Consented to

POWNALL

* Ces pièces, extraites par M. le juge Arthur-L. Eno, proviennent du volume XXIV (1758-1769), intitulé "French Neutrals", des Archives de la State House de Boston, Massachusetts. A leur suite se trouve un index de tous les documents de ce volume XXIV, compilé par M. Eno. (*Pour la première partie, voir le "Bulletin de la Société historique franco-américaine", 1948-1949, pp. 58-78).

No. 136

Province of the
Massachusetts Bay

To His Excellency Thomas Pownal Esquire
Captain General and Governour in chief in and
over his Majesties Province aforesaid and to the
Honorable his council assembled at Boston Jan-
uary 22, 1759.

This Memorial of Ebenr. Harnden of Malden in the county of
Middlesex humbly shows

That your memorialist on the 15th of March 1757 at the Request
of the rest of the Selectmen of the town of Malden aforesaid under-
took and provided for the Late Inhabitants of Nova Scotia being Eleven
in No. (by Order of your Honour Sent thither) by the space of 37
Weeks i.e., from the 15th of March aforesaid to the 29th of November
then next following during which time they had much sickness among
them which added greatly to the Burthen notwithstanding which your
memorialist faithfully Discharged the Trust Reposed in him promising
him self your honour Appropriation and Allowance for the Monies Ex-
pended for that purpose and his troubles therein.

In Confidence whereof he together with the other Selectmen on
the 29th of November aforesaid Exhibited a new Account of the Monies
Expended together with the Several Perticulary and their respective
prices amounting to in the whole L54^{''} 18^{''} 5 Yet so it was your Honr.
allowe but L46^{''} 19^{''} 5 making a Deduction of L17^{''} 19^{''} 0 which your
memorialist persuaded (?) himself would never have been done could he
have had the Opportunity of urging the reasonableness of the Demand
from the then difficult Circumstances attending those people together
with the monies he actually payed out for their Provision.

Wherefore your memorialist Earnestly Prayes That your Excellency
and Honr. would Reconsider the aforesaid acct and allow him the
aforesaid Sum L7^{''} 19^{''} 0 which was then deducted the Reasonableness
of which he (?) persuaded himself (if admitted) he can satisfactorily
urge

Which that he may obtain he shall continue as in Duty bound
Ever to pray, etc.

EBENR. HARNDEN

No. 215

The Committee upon the Petition of the Selectmen of Milton
beg to leave to report That Alexis Brow and Family now in Milton
consisting of eight Persons be removed by the Selectmen of Milton
(if they see cause) to the Town of Hull, and that the Selectmen of
Hull be hereby directed to receive and take care of 3 French Family
agreeable to the several Laws and orders now in form.

W. BRATTLE

April 21, 1759

By order

In Council April 21, 1759, Read and Accepted and Ordered That the Selectmen of the Towns of Milton and Hull conform themselves accordingly.

Sent down for Concurrence.

A. OLIVER, Sec.

In the House of Representatives April 21, 1759.

Read and Concurred.

Attested ROLAND COTTON,

Cler. Dom. Rep.

In Council June 6, 1759 Resolved that the foregoing order be revived, and that the Selectmen of the Towns of Milton and Hull be directed to conform themselves accordingly.

Sent down for Concurrence.

A. OLIVER, Sec.

In the House of Repes. June 11, 1759 Rea dand Concurred.

Attested ROLAND COTTON,

Cler. Dom. Rep.

Consented to POWNALL.

No. 233

Province of the
Massachusetts Bay

To his Excellency Thomas Pownall Esquire
Governour and Commander in Chief in and
over said province the Honourable His majests
Council and House of Representatives in Gen-
eral Court assembled at Boston the first Day of
November A. D. 1759.

The Petition of the Selectmen of Billerica in Behalfe of said Town Humbly Showeth.

That in the year 1755 in the month of January the Committee appointed to Distribute the late French Inhabitants of Nova Scotia into the Several Towns in this province was pleas to send to Billerica John King his wife and six children all small excepting one — and one Ann King a kinswoman to the said John who had a childe not long after she came to Town and is since married to one John Mitchel one of the late inhabitants of Nova Scotia who was carried to London Derry and since came into this province by whom the said Ann has had one childe.

That the said King is an old man of seventy three years old unable to labour much, his wife a young woman by whom he has had two children since they came to town.

That the oldest daughter of the said King is married to a French man taken in the last warr and has had one childe so that there is now ten children the oldest but about thirteen years old making in all fourteen. That the said famaly came to Town poor and naked unable to do anything towards finding provision.

That they have been very chargeable to said Town which has Brought on a Heavy Burden of tax upon the people beside the Publick Charge which Burden the poorer sort of People amongst us are not able to Bear, and what renders it most Difficult, the term for which we Hired the house in which said people lived expires the 19th of this month and the owner thereof will not let it any longer but will pull it down being an old house and not suitable for people to Dwell in. That your Petitioners were obliged to hire two rooms of Town for the Two woman that are married their being none To be Hired in Town upon any Terms their Husband paying one half of said Rent.

That there is no buildings in Town but what are made use of. Neither can we at this season of the year Build a House suitable for so large a famaly, and as some Towns have not been Burdend as we have been and have Building in which they may be comfortable in the winter season.

Therefore your Petitioners most Humbly Pray your Excellency and Honour would be pleased to Remove the said Famaly as soon as possible for the Reasons mentioned or retrieve your Petitioners in some way as in your wisdom you shall judge best and as in Duty Bound shall ever pray.

WM. STICKNEY	
BENJAMIN LEWIS	Selectmen
JOSHUA DAVIS	of
JOSHUA ABBOTT JUNIOR	Billerica
ISAAC MARSHALL	

In the House of Representatives November 9, 1759.

Read and voted that the within named John King and his Family be removed from Billerica to Dunstable at the Charge of the Town of Billerica. Also voted that the Selectmen of Dunstable be and they hereby are directed to receive the said King and Family and make suitable provision for them.

Sent up for concurrence.

S. WHITE, Speaker.

In Council November 9, 1759 Read and Concurred.

THOS. CLARKE, Dpty. Secry.

Consented to

POWNALL.

No. 275

To his Excellency Thomas Pownal Esquire Captain General and Commander in Chief in and over His Majesties Province of the Massachusetts Bay in New England and to the Honourable his Majesties Council and House of Representatives in Great and General Court Assembled in the province House at Boston the Nineteenth day of March 1760.

We the subscribers Selectmen of Acton Humbly Show that whereas in the distribution of the french neutrals from Nova Scotia into the Several Towns of this Province to be provided for and supported according to the order of this Honourable Court a certain family of said French Neutrals consisting of eight persons viz: Mr. Francis Robicheaux his wife and three children also his aged mother and two women were committed to this Infant Town to be provided for as before mentioned unto which family there hath been an addition of two children since their arrival at Acton which numerus family have been provided for and supported here as the Law directs with great difficulty said Mr. Robicheaux's imploy as we are informed not having been much in husbandry but business on the sea and sometimes in working aboard vessel on which account he has been the less capable of profitable business among us for the supporting his family not only the difficulty of procuring provisions for said family increasing but also of providing an habitation for them for the future expecting we must speedily through necessity be at the cost of building a house for them to dwell in and considering some Towns in this province have not received and Supplied a french family as we have done notwithstanding our feeble condition also that some french familys have been removed from the Towns where they resided a considerable time to other places our humble Request is that the french family which has been so long with us may be removed to some other Town as this Honourable Court in their wisdom may see fit and your Honours Humble petitioners as in duty bound shall ever pray.

JONATHAN HOSMER	Selectmen
JOHN HAILD JUNIOR	of
FRANCIS FAULKNER	Acton

Acton, March
ye 8: 1760.

No. 328

The Committee appointed to make Division of the French People in the County of Worcester the late Inhabitants of Nova Scotia into the Several Towns within said county Beg leave to report.

That on the 6th June they met and made the following Division

7	John Labear his wife Nory Labear Joseph Labear Stephen Labear John Labear Mary Labear	}to Worcester
---	---	---	-------------------

	Simon Blanc	}to Westboro
	Jane his wife		
6	Peter Blanc		
	Amos Blanc		
	Magdalen Blanc		
	Mary Blanc		
	Justin White	}to Rutland
	his wife		
6	Justin White		
	John White		
	Charles White		
	Elizabeth White		
	Benony Meloso	}To Lunenburg
	Mary his wife		
4	Bezaleel Moloso		
	Cane Meloso		
	Joseph Meloso	}	To Hardwicke
2	Simeon Meloso		
1	John Meloso	Rutland District
No. 329			
	Mary Meloso	}To Leominster
2	Margaret Meloso		
2			
	Margaret Guirido	}To Southboro
3	Morine Guirido		
	Margaret Guirido		
	Stanislaus Guirido	}To Brookfield
	Mary his wife		
	his Daughter		
6	a Little Child		
	of his		
	Maudlin Gadrick		
	Isaac Guirido		
	Gloud Dugut	}To Grafton
	Margaret his wife		
3	John Dugut		
	Charles Dugut	}To Uxbridge
	Mary Dugut		
4			
	Margaret Dugut		
	Joseph Dugut		

2	Gould Dugar and his wife	}.....To Sturbridge
3	Margaret Dugar Matten Dugar Felicity Dugar	}.....To Oxford
2	Charles & Joseph Dugar	}.....To Charlton
2	Elizabeth Dugar Hannah Dugar	}..... To Dudley
3	Charles Belleine his wife and youngest child	}.....To Leicester
1	his other child	To Spencer
7	Charles Belleve Eunice Belleve Charles Belleve Jr. Margaret his wife Peter, Mary and Michael the children	}.....To Mendon

No. 330

2	Sarah Belleve Isdore Belleve	}.....Upton
1	Eunice Belleve	To Douglass
1	Nattaly Belleve	To Holdin
2	Joseph Belleve Elizabeth Belleve	}.....To Weston
6	Joseph Leblain Mary his Wife Isabel, Samuel, Charles and Margaret Leblain	}.....To Sutton
1	Mary Leblain	New Braintree
1	John Baptis	Westminster
1	Richard Leblain	Petersham

4	Peter Deblanc Frances his wife Mary Rose Deblanc Peter Deblanc	}.....Shrewsbury
8	Jeffery Bonway Abigail Bonway John Bonway Peter Bonway Joseph Bonway Paul Bonway Mary Bonway And an Infant of the same Family	}.....To Lancaster
3	Israel Foue Abigail Foue Mary Foue	}.....To Harvard
3	Abigail Foue Jr. Margaret and Rose	}.....To Boston

No. 331

The rest of said French People in said County we have ordered to be sent into ye County of Hampshire viz:

Joseph Robesho	Silvine Dupee	Francis Leblance
Mary his wife	Francis his wife	Isabel his wife
Mary	Paul	Joseph
Stephen and his wife	Frances	Mary
Joseph	Jason	Jezebel
Mary	John	Frances
Margaret	Margaret	Margaret
Anna	Joseph	John
Paul Robesho	9 Elizabeth	Francis
Elizabeth his wife		Peter
Micah		11 and an infant
13 Felicia		
Kenny Lablar		
Mary his wife		
Charles		
Joseph		
Richard		
John		
Mary		
and an Infant		

and the said committee further Report that they gave orders to the Selectmen of the several Towns where said French People then resided

to remove them according to the foregoing Distribution and directed the Selectmen of the Several Towns where they were destined to Receive them accordingly.

All which is Humbly Submitted

Charge of ye Comittee

PAINE by order

Capt Richardson	L1 : 12 : 2
Col. Ward	1 : 6
Capt. Davis	1 : 16 : 2
Mr. Paine	1 : 6

L5 : 16 : 4

In Council Jan. 27, 1761

Read and Concurred

A. OLIVER, Secy.

Consented to

FRA. BERNARD

In Council January 8, 1761 Read and sent down.

In the House of Representatives January 27 1761 Read and ordered that the above acct be allowed and that the sum of Five Pounds sixteen Shillings and four pence be allowed the Committee out of the Treasury accordingly.

Sent up for concurrence.

JAMES OTIS, Speaker.

No. 353

The committee to make a division of the French people in the County of York late inhabitants of Nova Scotia into the Several Towns within said County beg leave to report they met the 17th of July 1760 and made the following division.

The Towns of York:

Francis Douset and wife with nine children

Mary, John, Noon, Joseph, Peter, Ann, Francis, Dennis and Charles 11

Kittery: John King and wife with eight children

Joseph, Margret, Alexandre, Ann, Charles, Paul, Bettey and Sarah 10

Berwick: Peter White and Wife and five children

Mary, Joseph, Sebbell, Frances and Charles 7

Wells: John Mitchel and wife with two children

Mary and Grigory with two of Peter White's children

Margret and Madlin 6

Arundel: Joseph Deneur and wife with one child 3

Biddeford: Claud Boudrix and wife with one child 3

Scanbouverd: Joseph, John, Mary and Margret

Children of Claud Boudrix	4
Falmouth: Paul Lablanc and wife and nine children	
Mary, John, Rose, Tittium, Samuel, Margret, Madlin;	
Joseph and Oliver gone and not returned, in all	11
	<hr/>
	55
Those six not yet sent from Nantucket	6
	<hr/>
	61
The committee desires they may be sent to	
Northyarmouth	2
George Town	2
Brunswick	2
	<hr/>
	6

The said Committee further report that they gave orders to the Selectmen of the several Towns where the French People were distind to receive them accordingly. All which is humbly submitted.

per order JOHN HILL.

No. 363

To His Exelency Francis Bernard Esquire Capt. General and Governor In Chief of His Majesty's Province of the Massachuset Bay. In New England. To the Honourable His Majesty's Council and House of Representatives.

We the subscribers being appointed by the great and General Court as a Committee for the County of Barnstable to apportion and settle the late French Inhabitants of Nova Scotia between the Countys of Plymouth and Barnstable and allso to apportion and settle the County of Barnstable, proportion af said French people to the several Towns in said County. Have attended those services severally and report as follows respecting those destined to the County of Barnstable.

Viz: To the Town of Barnstable: Charles Beaudroe, his wife and two children with Mary Beaudroe widow and two children.

Sandwich: Joseph Trawhawn, his wife and 2 children that are twins.

Falmouth: Mary Trawhawn, Joseph and John Trawhawn children of the same family of those at Sandwich.

Harwich: Dominack Agun (?) with his wife and four children.

Yarmouth: John Delvine his wife and five children.

Eastham: John Trauhawn his wife and Charles and Mary their children.

Touro: John Trauhawn, Jno. and Peter children of ye above John Trauhawn of Eastham.

To Chatham: Three persons to be sent from Nantucket names unknown.

Besides the above persons there is in the Town of Barnstable one John Beaudroe upward of thirty years of age that hath been bed ridden upward of four years last past and still continues to be so and consequently the said John would be to great a burden for any single Town in this County.

We therefore beg leave to offer it as our opinion that the said John be supported either at the expense of the province or County of Barnstable.

Dated at Barnstable July 1760.

SYLVANUS BOURN	}	Committee
EDWARD BACON		
NATHL STONE		

The Committee further pray for allowance of the acct for their time and expense in the above affairs herewith exhibited on ye other side.

No. 364

In the House of Representatives April 1, 1761.

Read and ordered that Mr. Foster and Mr. Gold. Stewart with such as the Honourable Board shall join be a committee to consider this petition and report thereon.

Sent up for concurrence. JAMES OTIS, Speaker

In Council April 1st 1761 Read and Concurred and John Cushing, Esquire is joined in the affair.

JNO. COTTON, Dep. Secry.

No. 367

A list of the French Inhabitants in the County of Essex as they were settled and proportioned to the several Towns, after 16 of Andover and 3 of Haverhill were sett off to the County of Hampshire.

(ALMSBURY	Age	(Margaret Bear	24
(Cloda Bausway	64	(Molly	4
(Mary his wife	51	(Charles	2
	weakly	(Margaret Bear	1
(Abel Bausway	25	(Jno. Landry	35
7 (Abab Bausway	22	13 (Joseph Landry	26
(Jeremy	10		Weakly
	weakly	(Mary Landry	26
(Margaret	19	(Amon Dupee	30
(Attala	17	(Mary his wife	29
		(Mary Joseph	5
(ANDOVER		(Margaret Dupee	2
(Charles Bear	36	(Mermon Dupee	¾

(BEVERLY	Age	10	(Joseph	6
(Joseph Bursway	58			sickly
	Infirm		(Peter	4
(Anna Bursway	58		(Molly	2
(Bursway	24		(Joseph Laundry	24
(Timothy Bursway	20			sickly
9 (Lydia Bursway	26		(Jno. Baptist Laundry	14
(Sarah Bursway	16			Fr. Boxford
(Margaret Bursway	14		(Rosale Laundry	8
(Frank Grovely	54			
(Mellish Grovely	50		(GLOUCESTER	
			(Joseph Doucett	
(BRADFORD			(Ann Doucet	
(Peter Bloften	43		(Dominique son	26
	Infirm		(Issidore Do	24
(Elizabeth his wife	29	13	(Francis Do	20
6 (Hannah their daughter	7		(Molly	18
(Joseph	5		(Ann	15
(Lydia	1		(John	12
(Joseph Rashue	49		(Florentius	10
			(Michael	6
(BOXFORD			(Peggy	4
(Renee Landry	69		(Pere	2
	Unable		(Wid. Eliz. Janvire	72
Paul Landry	34			Infirm
5 (Elizabeth Landry	28			Fr. Manchester
(Maria	4			
(Margaret	2		(HAVERHILL	
			(Widow Robishaw	57
				Infirm
(METHUEN	Age		(Ormin Robishaw	31
(Marron Tebedo	8		(Grigoire Robishaw	38
	Fr. Andover		(Catharine Robishaw	35
4 (Joseph Leblong	63	8	(Margaret Barshaw	7
	Fr. Almsbury		(Joseph Barshaw	6
(Margaret Leblong	61		(John Barshaw	5
	Infirm		(Titus Barshaw	1
(Mary Richards	13			
	Fr. Bradford		(IPSWITCHE	
			(Francis Landry	67
(DANVERS				Infirm
(Anthony Tibido	52		(Mary Landry	65
(Margaret his wife	35			Do
	very sickly		(Charles Landry	36
(Jno. son	13			Non Compos
(David	8		(Oreta Landry	24

(Jno. Landry	39	(Paul Breau	43
(Margret Landry	36	(Mary his wife	41
(Molly	15	(Joseph	17
(Peggy	13	23 (John	15
(Nancy	11	(Nanny	13
(Susan	9	(Jno. Batist	6
(Matty	7	(Molly	10
(Francis	6	(Elizabeth	3
(Betty Landry	1	(Peter	1
(Jno. Landry	3		

No. 368

(LYNN	Age	(His wife	31
(Hanah Prejean	20	(Joseph Landry	8
(Susan Prejean	32	(Mary	4
(Jno. LeBlanck	36	(Margaret	2
	partly lame	(Anna	½
9 (Mary his wife	30		From Middletown
(Molly	10	(Joseph Meuse	6
	short breath	(Lydia Heuse	9
(Collet	7		From Methuen
(Sarah	3		or Gloster
(Peter	2		

TOPSFIELD

4/7th. MIDDLETON

(Nath. Grovely	23	(3/7th of ye following persons	
	Fr. Beverly	(Michael Dugoy	44
2 (Margret White or			a sickly man
	Leblanck 29	(Elizabeth his wife	44
	Fr. Boxford	7 (Ammon Dugoy	15
(MARBLEHEAD		(Mary Dugoy	12
(Joseph Janvire	42	(Joseph Dugoy	7
(Natally his wife	32	(Modesty Dugoy	9
(Mary yr. daughter	11	(Anna	5
(Anna	9	(ROWLEY	
(Maudly	5	(Peter Dupce	44
(Margarett	1¾	(Nextuzzabura his wife	29
	From Manchester	(Buzzel Leblong	31
(Peter Prejean	78	(Charloze Oree	30
(Anna Prejean	36	10 (Mary his wife	28
17 (Joseph Prejean	24	(Molly	2
	Infirm	(Offee	½
	From Lynn	(Joseph Leblong	4
(Amon Landry	31	(Anna Leblong	3
		(Peggy Dupce	2

(NEWBURY		(Nanny Dosset	41
(Joseph Broyn	48	7 (Molly	22
(Fanny his wife	46	(John	14
(Molly	16	(Maudely	12
(Margret	13	(Elizabeth Dossett	6
(Joseph	6		
(Charles	4	(WENHAM	
	one family	(Lajean de Parris	73
(Peter Dossett	50		Sickly
30 (Mary Dossett	50	4 (Maudlin de Parris	40
(Peter	27	(Maria	13
(Margret	24	(Titus Robishaw	24
(Joseph	21		From Haverhill
(Amicable sick - lame	23	(SALEM	
(Elizabeth	18	(John Meuse	49
(Edmond	16	(Mary his wife	45
(Charles	14		weakly
(Aaron	6	(Margaret	23
(Mary	9	(Enock	21
	one family	15 (Lawrence	19
(Allexandre Richards	70	for (Jno.	17
	Infirm	16 (Charles	11
(Francis Demong	28	(Maria	7
(Elizabeth his wife	36	(Paul	4
(Andrew yr child	2	(Susan Meuse	2
(Anna Lowerat Dosset	73		From Methuen or Glocester
	very Infirm	(Michael Landry	20
(Hannah her daughter	40		From Middleton
(Margaret	38	(Felicity Prejean (lame)	18
(Elizabeth Dossett	34		From Lyn
(Widow Rashue	28	(Urna Rishaw	74
	From Bradford	(Margaret his wife	70
		(Ann Rishaw	8
(SALISBURY			3 taken from Rowley
(Maria Gould	78		for 4 by consent.
(Jos. Dossett	47		

The foregoing is the Distribution of the French Inhabitants in to the several Towns in the County of Essex made by us July 20th 1760.

BENJAMIN LYNDE
 ICHABOD PLAISTED
 SAMUEL PHILLIPS Junior

In council April 4, 1761.

Read and sent down.

No. 370

The committee appointed by the Great and General Court to Proportion the French Inhabitants to the Several Towns in the County of Essex gave their warrant to the Selectmen of the several towns where the sd Inhabitants resided, to remove them according to the within distribution and directed the Selectmen of the several Towns, where they were destined to receive them accordingly.

July, 1760.

BENJAMIN LYNDE per order.

The Committee pray allowance for the following charges:

To Benjamin Lynde 3 days attendance 6 per	18:0
To writing and sending 13 warrants to 13	
Towns for removing and drawing our general	
and particular lists	18:0
To Ichabod Plaisted Esquire 3 days 18	18:0
To Caleb Cushing Esquire 3 days 18	18:0
To Samuel Phillips Esquire 3 days 6 per	18:0

July 1760 BENJAMIN LYNDE per order L4:10:0

In the House of Representatives April 10, 1761.

Read and ordered that the foregoing report be accepted and that there be allowed and paid out of the publick Treasury the sum of four pound ten shillings to said Committee in full for their service and expences.

Sent up for concurrence.

JAMES OTIS, Speaker.

In Council April 11, 1761. Read and Concurred.

A. OLIVER, Secy.

Consented to: FRA. BERNARD.

No. 388

The Committee appointed to make a Division of the French people in the County of Suffolk late Inhabitants of Nova Scotia into the Several Towns within said County beg leave to report they meet August 22, 1760 and made the following division:

TO THE TOWN OF BOSTON

From ROXBURY	Abraham	John
Jacquis Morris	Mary	Rebecca
Margaret his wife	John	William
Peter	Mary	Rachel Morris
Maudlin	Peter	James Boshwee
James	Modest	Mary his wife
Josanna	Braseal	Joseph their son
Joseph	Margaret	Stursee yr Daughter
Mary	Jellick	Tot 25

From BRAINTREE	From BROOKLINE	Mary Do	
Peter Brow	Mary Brinnaway	Joseph Blancher	
Hannah Do	Tretton Brinnaway	Joseph Vassell	
Ammon Brow Sr.	Tussee Brinniway	Jane his wife	
Maudlin Brow	Nathaniel Brinniway	Margaret) their	
Margaret Brow Jr.	Margaret Brinniway	Joseph) children	
Mary Brow	Merrick Brinniway	All the above now	
John Brow	Flora Turla	resideing in	
Maudlin Brow Jr.	Samuel Landree	8 Roxbury	10
Zabble Brow			9
	From MEDFIELD	TO THE TOWN OF	
From HINGHAM	Elizabeth Comer	DORCHESTER	
Anthony Terry	Renne Benneway	Ammond Tabado	
Margeret his wife	Felicity his wife	Margaret Tabado	
Margeret	Gregory their son	Catherine Stitrin	
Elizabeth	Mary their Daughter	Frossell Lannon	
Mary	Tot 5	Joseph Tabado	
Joseph		Margaret Do	
Hannah and	From NEEDHAM	Charles Do	
Peter their children	Sibbel Liblone	1 Mary	
Elizabeth Peacot	Those Resideing in	All returned by	
Joseph Brow Senior	Boston	the Selectmen	
Tot 10	Magdalen Dilbroin	of Dorchester	
	(Rilbrain)	last year.	
From MILTON	Charles Do	Also James Leblanc	
Frances Dagle	Joseph Do	his wife and	
Frances her Daughter	Lucy Dilbroin	his children	
Odown her Son	Ann Do	Tot 12	
Loring Gallium	Magdalen Do		
Margaret his wife	Mary Do	from STOUGHTON	
Casteen)	Margaret Doucet	TO THE TOWN OF	
Joseph) their children	Peter Boucher	MILTON	
John)	Germain Landry	John Batis Dagle	
Peter Landry	Frederick Reshaw	Margaret his wife	
Sarah Landry	Together with all these	with their	
Joseph Landry	sent from the County	children	
Joseph Landry	of Middlesex 172 (or	all resideing	
Simon Landry	174)	in Milton	6
Sarah Landry			
Franceway Brinway	To the TOWN OF	TO THE TOWN OF	
Joseph Brinway	ROXBURY	BRAINTREE	
Frances Brinway	Philip Tebodo	Francis Leblond	
Brewno	Elizabeth his wife	Joan his wife	
Simon Landry	Joseph Lannon	James Leblond	
Mary Lannew	20 Susanna Do	Katherine his wife	

Honora Babbin	Joseph) their	Mary)
Ann his wife	Peter) children	Betty)
John Baptis Leblond	William)	All Resideing in	
Benoni Leblond	Samuel)	HINGHAM	
Peer Babbin	Magolen	mother to		
Maudlin Leblond	Simeon		Ammon Brow Junior	
Margaret Brow	Resideing in		Samuel Brow	
Joseph Brow Junior	WEYMOUTH		From BRAINTREE	
All resideing in				
Braintree	12	Joseph Brow	Peter Doucet	
		Hannah his wife	from BOSTON	21
TO THE TOWNS		Elixes Brow	TO THE TOWN OF	
OF WEYMOUTH		Margaret his wife	DEDHAM	
HINGHAM & HULL		Joseph	Clode Benoie	
Simeon Ferrau		Firmin	Hannah Benoie	
Margaret his wife		Battis) their	Margaret Benoie
John)	Charles) children	Esther Benoie

No. 289

John Benoie	All residing in	his wife and 5 children
Margaret Mitchel	MEDWAY	now residing at
John Mitchel		Tot 4
James Mitchel		STOUGHTON
Mary Mitchel	10	also Ann Liblane from
All resideing at	TO THE TOWN OF	Needham
DEDHAM	NEEDHAM	8
	Frances Leblanc	TO THE TOWN OF
TO THE TOWN OF	Margarit his wife	WALPOLE
MEDFIELD	All residing at	Margaret Dantromont
Margaret Benniway	Peter and) their	Paul Dantromont
Abel Deon	Siméon) sons	Benoni Dantromont
Ann his wife	NEEDHAM	All Resideing at
Mary Deon		WALPOLE
Belony Dantrimont		Tot 3
Joseph Mitchel	6	TO THE TOWN OF
All Resideing in	BELLINGHAM	WRENTHAM
MEDFIELD	James Omero junr.	Peter Robishaw
	Mary his wife and	his wife and
TO THE TOWN OF	their child	three children
MEDWAY	All to come from	All Resideing at
	MEDWAY	WRENTHAM
James Omero		Also Aros Omero
Lucy his wife		Ezedore Omero and
Nistazze) their	Lucy Omero
and) daugh-	To come from
Barzillai) ters	MEDWAY
	Charles Liblane	Tot 8

TO THE TOWN OF	now resideing at	Margaret Dantrimont
BROOKLINE	Brookline	both from Walpole
John Brinniway	TO THE TOWN	Paul Landry and
Mary his wife	OF CHELSEA	Rose Landry
and John their son	Joseph Dantrimont	from Dedham

4

NOTE: No. 391 and No. 392 same as 388 and 389

No. 390

The said Committee further Report that they gave orders to the Selectmen of the Several Towns where the said French people then resided to remove them according to the foregoing distribution and directed the Selectmen of the Several Towns where they were distined to receive them accordingly.

All which is Humbly submitted.

SAMUEL WATTS per order.

Province of the Massachusetts Bay Director to the Committee for Time and Expenses in the foregoing service.

To Samuel Watts 4 days		L1-4
To Benjamin Lincoln 2 journeys from)	
Hingham to Boston 20 miles 2 days)	
each Journey at 6 per day man and horse)	1-16
and 3 per day Expense)	
To do Journey 3 days 6 per day Expenses)	1-7
3 per)	
To Capt. Medcalf 2 journeys from)	2-5
Wrentham 25 miles at 6 per day Expense	3)	
To Mr. Humphrey 3 journeys 6 days at 6 per)	
and Day 3 per day Expense Travel 15 miles)	2-14

L9-6

SAMUEL WATTS per order.

In the House of Representatives January 27, 1761.

Read and Ordered that the above written acct. be allowed.

Sent up for concurrence.

JAMES OTIS, Speaker.

In Council January 28th 1761 Read and Concurred.

JNO. COTTON, Sep. Secry.

Consented to

FRA. BERNARD.

NOTE: No. 393 same as No. 390.

No. 442 Westford January 11, 1761

To his Excellency Francis Barnard Esquire Commander in Chiefe over his Majesties Province of the Massachusetts Bay in New England and to his Majesties Honourable Council.

No. 460

Bedford March 23d 1761

These are to certify that the Selectmen appointed Mr. Josiah Fasset To See that the French Neutral Family, Namely Margaret, Richards, Victor Richards, Margaret Richards, John Richards, Meriam Richards, David Richards was Removed from ye Town to Charlstown and the peticular cost For Removinge ye Family to the Honourable Samuel Danforth Esquire, According to an order Received From James Russell Esquire.

By order of the Selectmen
JOHN REED Town Clerk

No. 460A To the Honrebel Samuel Danforth Esquire.

Agreeing to the within ritten I have brought the within named persons to the Town of Charlstown, and the cost for so doing is 1-0-6.

JOSIAH FASSET

No. 463 Division of the French Neutrals in the Several Towns in the County of Middlesex by the Commander appointed by the Great and General Court for that purpose.

The Names of the Town
were they are Sent to

		Ages	
Cambridge	Lewis Robishaw	55	
	Jane his Wife	51	
	27	
	Edward	24	
	Oto	18	
	Florence	13	
	Wilbourn	11	
	Esthar	20	
	Molly	16	
	Hannah	6	10
Charlestown	Joseph White	30	
	Mary his Wife	29	
	Mary a Daughter	4	
	An Infant	—	
	Margaret Richards Widow	58	
	Victor	23	
	Margaret	18	
	John	14	
	Merrimack	9	
		David	8
Watertown	Augt. Hibbert	48	
	Margaret Hibbert his Wife	48	
	Mary	21	

	Joseph	19	
	Margaret	11	
	Maturin	8	6
Stow	Peter Hibbert	17	
	Charles Hibbert	12	
	They are bound out at Watertown		
No. 464	Brought overe	Ages	
Newton	Peter Hibbert	41	
	Mary Joseph Hibbert	37	
	Peter	12	
	Mary	10	
	Joseph	8	
	Margaret	6	
	Marte	4	
	John Baptist	2	
	Magdalen	four month	9
Lexington	August Hibbert	68	
	Anna his Wife	68	2
Waltham	Margaret Hibbert	25	
	Margaret Jos. Hibbert	23	2
Bedford	John Hibbert	22	
	Samuel White	20	2
Concorde	Charles Trawhorn	31	
	Tithorn his wife	31	
	Mary his Daughter	8½	
	John his son	4	
	Gorg Wyrer his son	5	
	Simon Landry	20	
	Charles Landry	22	7
Chelmsford	Jane Landry	64	
	Madlain his wife	62	
	Asan his son	18	
	Maudlin Trawhorn		
	Daughter of Charles Trawhorn	7½	4
Billerica	Joseph Landry	28	
	Maudlin his wife	28	
	John his son	4	

	Maudlin his Daughter	2½	
	Joseph his son	1	4
Acton	Paul Landry	24	
	Margaret Trawhorn daughter to Charles Trawhorn who lives at Concord	2½	2
No. 465			
Brought Forward		ages	
Reading	Francis Meirs	57	
	Jane his Wife	42	
	Rosella)	20	
	Elizabeth)	18	
	John) their children	15	
	Francis)	13	
	Mary)	2	7
Stoneham	Pasella Meirs) Children 11) of Fran.		
	Christoph Meirs) Meirs who) live at		
	Bozzell Meirs) Reading		3
Malden	Paul Meirs Son to Fran. Meirs		
	Jeremiah Debido	26	
	Magdalen his Wife	24	
	Mary)	2	
	Isaac) children	1	
	Grigero)	7	
	Catherine Preshon	30	7
Medford	John Debodo	36	
	Ann his Wife	33	
	William	8	
	Susian)	6	
	Anna) children	2	
	Eliz.)	12 Day	6
Woburn	John Lapadore	34	
	Margaret his Wife	27	
	Hannah	11	
	Maturin	7	
	Izabell	5	
	Charles		
	Eliz. Pecot		7

Willmington	John Lapadore		2	
	Joseph Lapadore		2	
No. 466				
Brought over				
Weston	Bezaleel Simmex		34	
	his wife		38	
	Mathieu)	12	
	Paul) Children	9	
	John)	2	5
Natick	Bezaleel) Children	7	
) to Beza-		
	Lydia) leel Sim-	4	
		mex at		
		Weston		2
Sudbury	Seymore		80	
	his Wife		75	
	Mary) their	28	
	Ann) Daughter	20	4
Marlborough	Timothy Seymore		40	
	Nanny his Wife		38	
	Sush.)	15	
	Joseph)	12	
	Peter)	10	
	Oliver) Children	8	
	Philemon)	6	
	Ottel)	4	
	Paul)	6 months	9
Lincoln	Joseph Hebert		33	
	Nanny his wife		27	
	Mary) Children	6	
	Madlen)	4	
	Margaret)	5 months	5
Westford	Marg. Maud Robenshaw		44	
	Eliz. Richard		17	
	Mary Richard		11	3
Littleton	Marge. Maud Robenshaw		87	
	Frederick Richard		20	
	Billy Winnett		12	3

No. 467

Brought Forward
Sherbourn

Joseph Dugau	56	
Mary) his	23
Monique) children	7
		3

Wolliston

Ezedo Cordeau	28	
Maudlin his Wife	25	
Joseph their child	7 months	3

Hopkinton

Ann Dugau	19	
Eliz. Dugau	12	
Marge. Gordeau	3	3

Framingham

Charles Mercau	61	
Clare his Wife	57	
Margaret)	26
Maudlin) Children	13
Eleanor)	12
Susannah)	9
		6

Dunstable

Peter Landerce		
Sarah his Wife		
Peter their Son		3

Dracut

Mercy Landerce) Children to	
Sarah Landerce) Peter Landerce	
Elizabeth Landerce) at Dunstable	3

Tewksbury

Mary Landerce) Children to	
Magdalene) Peter Landerce	
Jane) at Dunstable	3

No. 468

Brought over
Groton

Rain Bobbin	37	
Marge. his Wife	37	
John his Son	13	
Matturen Do	11	
Joseph Do	19	
Eliz.	5 weeks	6

Pepperil

Marge. Marschal	18	
Mary Bobbin daughter of Rain Bobbin	3	2

Townsend	Paul Oliver Bobbin	7	
	Peter Bobbin	5	
	son to Rain Bobbin		
	of Groton		2

The Committee appointed by the Great & General Court to apportion & Distribute the French Neutrals among the Several Towns in the County of Middlesex have effects the same in manner as set forth in the List on Schedule foregoing, and have caused them to be placed in the respective Towns to which they are assign'd and have notified the Selectmen of Each Town of the Number & Names of the Persons assign'd them of their Proportion; and Each of the French People as by order of Government were to be removed from the County of Middlesex to other Counties have been Sent thither accordingly:

Which is humbly submitted,

N. B. The charge occurred by removing the said French People in pursuance of the orders of ye. Committee, are hereunto annexed and humbly presented for Allowance.	(S. DANFORTH))	
	())	
	(W. BRATTLE))	Committee
	())	
	(SAMUEL LIVERMORE))	
	())	
	(JAMES RUSSELL))	

In Council April 18th 1761 Read & sent down.

JOHN COTTON, Dep. Secry.

In the House of Representatives April 21, 1761 Read and accepted and Ordered that the annexed acct of Charges for the removal of the French Neutrals be allowed.

Sent up for concurrence.

JAMES OTIS, Speaker.

In Council April 21 Read & Concurr'd.

A. OLIVER, Secry.

Consented to

FRA. BERNARD

No. 471 Middlesex

Charlestown, June 3, 1761

The Committee appointed by the Great & General Court, to distribute the French Neutrals in the County of Middlesex, have directed me to inform you that Rain Bobbin, Margaret his Wife, Jonh, Maturityen, Joseph, Paul, Oliver, Peter, Mary & Elizabeth three children and Margaret Marchal are Now Inhabitants of the Town of Groton the District of Pepperil and Town of Townsend which French Neutrals you are to remove from your Town to the Town of Groton and

Deliver to the Selectmen of said Town and make return of your doings and the charge thereon to the Honourable Samuel Danforth Esquire Ye Humble servants.

By order of the Committee.

JAMES RUSSELL

To the Selectmen of the Town of Lexington

Groton	6
Townsend	2
Pepperil	2
	—
	10

No. 508

Copie

A Boston ce premier décembre l'an 1764.

A votre excellence Monsieur le gouverneur en chef Commandant en Massachusetts Bay.

Nous prenont la liberté tous en général de présenter à votre excellence ce peu des mots en prenant la liberté de supplier votre honneur de nous accorder un passeport en général pour tous ceux qui veulent passer au Isle St Domingue. Nous prions votre honorable personne de nous rendre raisons si votre honneur permettra de nous accorder la demande que nous vous font ainsi signé par les chefs des familles acadiens.

Paul Landry etc.

ici présents, sans compter le nombre de ceux qui ne sont pas présents.

No. 509 A nantaties ce 10 décembre 1764.

Marque des frances qui son a nantaties qui veille sen nales aux frances le plus tot qu'il sera possible au colonis frances ainsi cigné.

pierre Broux		francois doupis	
9 de sa famille	9	6 de sa famille	
dominique thibodot		anan Broux	
4 de sa famille	4	4 de sa famille	4
allecis thibodot		Michelle doupis	
3 de sa famille	3	2 de sa famille	2
garnain doupis		joseph Broux	
12 de sa famille	12	4 de sa famille	
jean doupis		ollivier doupis	
5 de sa famille	5	7 de sa famille	

17

39

—

56

No. 510

A Boston ce premier décembre l'an 1764.

A votre excellence Monsieur le gouverneur en chef commandant en Massachusetts bay. Nous prenont la liberté tous en général de présenter à votre excellence ce peut des mots en prenant la liberté de Supplier votre honneur de nous accorder un passeport en général pour tous ceux qui veulent passer au isle St Dominigue. Nous prions votre honorable personne de nous Rendre raison si votre honneur permettra de nous accorder la demande que nous vous font ainsi signé par les chefs de familles acadiens.

paul landry
 jean landry
 jean trahant
 allexis bronx
 augustien leblanc
 paul broux
 charles thibodot
 joseph landry
 aman landry
 joseph broux
 jean Thibodot
 joseph hébaire
 pierre leblanc
 Benoni melansont
 René landry
 fransoit benoit
 joseph benoit
 goldefroit benoit
 joseph vensent
 jean melansont
 joseph masoralle
 charle landry
 jean hébaire
 pierre tranhant
 jean Bastis hebaire

ici present san conter le Nombre
 de tout ceux qui ne sont pas présent

No. 511 A Boston ce premier de genvier 1765.

Nous autre tout les acadien ayant un grand desire de passe au colonies frances nous prenons la liberté de présente une segonde re-tierte à votre Excellence Monsieur le gouverneur commandant an massacusets Be a vous et à votre concielle an vous soitant une Bonne anné et Bonne propairrité nous sespairont monsieur que votre hon-

norable personne nous Randras Bonne justice a legard de se que nous vous presentont vous ette Bien persuadés messieurs des offre quon nous fait au coloni frances voilas neuf an que nous vivont annepairance dalés goindre notre patris et ils nous Semble que la porte nous Sétait ouverte et vous nous La fermés nous Savont toujours atant du dire quand tamps de paix quan tout peyl que la porte des prison Souvrait pour les prisonier cela mesieur nous Setonne Bien de voir quon nous detien an nous disent quon nous donne toute liberté de notre Religion sa qui et tout contraire a nos Sentiment parce que nos Sentiment son quand nous detenent isis que vous nous sotés le libre exercis de notre Religion celas et Bien deurre pour nous. autre chose qui nous et aussi durre se de voirre notre Situation de nous voire tout dunssilot ettant incapable de nous soulage de nous mesme.

No. 512

Mesieur Si vous naves compastion de Nous nous panson que nous perriront de froid et de faim.

Monsieur dans puis que nous vous savont presentes notre rotier jasvont resus 90 (?) livre de viande mouton 2 corde de Boy 2 Boisot de poit 5 Boisot de patate et de navos a soisante et douse personne que nous somme mesieur Sa nous et Bien penible après avoir ette rouuoiné (ruiné) comme nous savont ette quil i a de gen parmis vous autre qui pance que nous Somme riche qui et une chose qui na jamais ette an nous dans se peiel isis ancorre Bien moin apresens que jamais car la Riches qui Reste ces la misere et la pauvreté.

Ainsi mesieur nous supplyon vos Bonte davoir compastion de pauvre jen comme nous le temps que nous seront detenus isis ainsi signé

JEAN TRAHANT
 CASTIEN THIBODOT
 JEAN HEB Aire
 CHARLE LANDRY
 ALEXIS BROUX

An Account of the French Acadians now residing in Boston		No. 513		other Towns.		Total
Names	Nos.	Ratios at Boston	Where Belonging	Miles Distance	Days Travel 8 miles to a Day Each	
John Tibbedo	7	56	Medford	5	4 3/8	209 3/8
Joseph Abair al: Hibbert	3	24	Watertown	10	4 6/8	49 6/8
John Landrie	3	24	Chelmsford	30	11 2/8	56 2/8
Joseph Landrie	7	56	Billerica	20	17 1/2	122 4/8
Paul Landrie	5	40	Acton	25	15 5/8	90 5/8
Charles Landrie	4	32	Concord	20	10	70
John Abair	3	24	Worcester	45	16 7/8	61 7/8
Peter Trahone	4	32	Truro	120	60	116
John Trahone	5	40	Eastham	100	62 4/8	137 4/8
Jos. Trahone's widow	5	40	Sandwich	60	37 4/8	112 4/8
Augustine White	8	64	Rutland	60	60	180
Peter White	2	16	Shrewsbury	40	10	40
Alexander Brew	9	72	Hingham	20	22 4/8	157 4/8
Widow Gurdoe)	6	48	Southborough	30	22 4/8	112 4/8
Marion Gurdoe)						
Stanislaus Gurdoe)						
Isaac Gurdoe)	9	32	Brookfield	70	35	95
Belona Green)						
John Abair	7	56	Lancaster	40	35	140
Joseph Brew	6	48	Worcester	45	33 6/8	123 6/8
Joseph Labodour	3	24	Hingham	20	7 4/8	52 4/8
Ditto Family	2	16	Woburn	10	2 4/8	32 4/8
	9	72	Wilmington	12	13 4/8	148 4/8
	—	856			526 3/8	2127 3/8
						745

No. 514

Voilas la liste de tout ceux qui vieulle passe au colonis franses ainsis signe

paul Landry	charle trahant	godefroit Benoit
5 de sa famille	9 de sa famille	9 de sa famille
jean landry	jean batis hébaire	jean charle daigre
2 de sa famille	3 de sa famille	8 de sa famille
allexis Broux	charle thibodot	jean jaque maiel
9 de sa famille	3 de sa famille	6 de sa famille
jean melanson	jean trahant	maigrile prigent
4 de sa famille	10 de sa famille	3 de sa famille
jean leblanc	pierre leblanc	jaque remont
11 de sa famille	2 de sa famille	5 de sa famille
jean thibodot	Total 91	aman landry
7 de sa famille	françois leblanc	7 de sa famille
joseph landry	12 de sa famille	paul Broux
6 de sa famille	joseph vensent	9 de sa famille
joseph hébaire	6 de sa famille	joseph Broux
4 de sa famille	joseph Benoit	2 de sa famille
augustine leblanc	4 de sa famille	françoit landry
8 de sa famille	françois Benoit	3 de sa famille
charle landry	4 de sa famille	garinain landry
4 de sa famille	René landry	2 de sa famille
pierre trahant	6 de sa famille	Charle Broux
4 de sa famille		8 de sa famille
		Total 94

No. 515

Clode dugat	Benonis douses	dominique cloucitue
7 de sa famille	2 de sa famille	9 de sa famille
pierre landry	aman doupuis	Charle Boudrot
7 de sa famille	8 de sa famille	7 de sa famille
la veuve antoine	jean landry	françoit Rous
thibodot	5 de sa famille	9 de sa famille
7 de sa famille	aman Broux	Nicolas Bario
charle heboire	11 de sa famille	2 de sa famille
7 de sa famille	jean guedrit	Simon leblanc
jean baptis tibodo	10 de sa famille	6françoit Rous 45
3 de sa famille	jean leblanc	9 de sa famille 120
Rene landry	12 de sa famille	Nicolas Bario 94
4 de sa famille	jean pelerant	2 de sa famille 91
paul landry	9 de sa famille	Simon leblanc —
6 de sa famille	9 de sa famille	6 de sa famille 350
joseph leblanc	pierre pelerant	castain tibatou 56
3 de sa famille	9 de sa famille	4 de sa famille —
jean landry	Total 120	Total 45 406
10 de sa famille		

No. 516

Voilas le nombre des famille qui sont sur ils de Nantasquet ils a 9 famille ils lavont toujours étté bien sélés de san nalé au franses et nous pansont bien qui sont toujours dans les mesme sentiment Nous les sepairont de jour an jour pour se joindre a nous.

No. 516A

Belony Melanson
jone landry

Lancaster
Chelsea

No. 517 ce 21 de janvier L'an de grace 1765

Miessieur votre excelence saurat que nous somme dans une grande consternation et desollasion pour gannier notre vie.

Nous somines câtre familles.

Voisy les complintes de pierre Landry un homme âgé de soisente es un nat incoumodés par les grand travailles qui la été obligé de ferre dans les contrés pour subvenir ô besoin de sa famielle. Naiant aucune assistance des supperrieures de la vielle nommé donnestable je reserve les messieurs La tinc qui mon fait gannier mas vie: lôges charitablement. Nous appertenont Messieurs de troy vielles Donestable et de Drequet et Toucherry qui nous ont rien donnes danpuist 5 an ce qui nous a obblige dant sortyre.

No. 518

Complinte de la veuve tybodo afflige da voire perdu son mary es pour avoiré été ôbligé de lesser la vielle la où elle appertient par l'ententence de supperrieurs de la veille dont t'elle appertient qui étei Dendevesse ne voulant luy donner que 12 sous par semennes: C'est qui nous obblige dant sortyr: maintenant me voisy dans la vielle de Selemme obligé de loiez la maison Dunt pry exorbitable je vous pry Messieur davoir compassion de moi es de me enfant par vos charitables soins et je pry messieurs que Dieu sois votre reconpense . . . ils ly a anviron catre an que mon mary est désédez.

No. 519

Vonsy Messieurs la conplainte de glod Dugas un homme âgés de 54 an aiant été infortuné: ne pouvent ferre ôgunt travaielle: dantpuis le commencement de junt: jusqua présent: appartenant da deux vielles nommés graffonne es ôbrige. Nous somme cette de notre famielle, jes lessez la vielle croiyant de ganniere mas vies plus aisement à lieurs an nattandant de mant nallerre au fransois maintenant me voisy destenu sent pouvoire gannier mas vies.

Charle broux, dependant d'anouvre et mas femme, appertenant de ipsige. Nous somme 5 de notre famille. Voilla cinq 5 ant que je ne resu auqunt soulagement de personne que nous nous avons de-

placer pour nous au nallerre au fransois nous somme retenu par ordre du gouvernement.

Voisy messieurs la situation la ou nous somme jespere que vous aurez compassion de nous es ne detorneré pas votre visage de sur nous par la vous gangneré que le Seigneur vous favorrisera de ces grace es cera votre recompense dant le temps es dant l'éterniter.

Accorde nous messieurs ce faveurre par le fette de votre bontée. Sant votre assistance nous somme pour souffrir. Nous somme Messieurs avec tous la reverrence possible soumy a votre majestés.

No. 545

A son Excellence François Bernard Esquire capitaine general et gouverneur en shef pour sa majesté le Roy de la grande Bretagne en la province de masachuset en la nouvelle angleterre à Boston ainsy qua messeigneur de son conseil de Boston.

Nous fransois de la cadie que lon apelle neutre estant dans le gouvernement de Boston estant repandu dans plusieurs ville de campagne par ordre du conseil et y ayant restés plusieurs année sans interrompre le gouvernement mais nos famille estant multipliés extrêmement depuis quelque année nous ayant obligé de quitter les campagne et venir à Boston pour nous en aller mais nous avons été aresté par ordre du gouvernement ce qui nous a obligé de rester a Boston et de tacher de gagner nostre vie et celle de nos pauvre famille les un sont allé a la peche les autre ont fait le travaille ordiner de la vielle quand quil sont pu an trouver les seu qua vont été a la peche avont été obligé de charche des hommes quil leur sa avance tout leur nécèsèr pour la pêche an leur prométant de peie raprès daitre de retour après leur savance peier ils ne leur restes rien pour mentenir leur famille.

No. 546

Cest pourquoy aujourdhuy nous pauvre fransois prions Messeigneurs de son conseil davoit pitié et compassion de nous et de plusieurs pauvre veuve et de nos petite famille de nous assister cette hiver de quelque chose pour nous pouvoir faire subsister en vie faute de quoy nous somme obligés davoit recours a vous de nous donner dus travail estant tous bien volontiers de travailler et nen pouvant trouver aucunement dans la ville cest pourquoy nous prions son excellence ainsy que messeigneurs du conseil de nous regarder dun oeil de pitié et de ne nous pas oublier et nous ne manqueront jamais de nous souvenir que nous somme et serons toujours les plus humble et soumis serviteur

JEAN HEBERT

AUGUSTIN LE BLANC

PIERRE (his mark) TRAHAN

MARIN (his mark x) GOURDAUX

A Boston ce 13 de jeanvier lan 1766.

No. 547

A son Excellence françois Barnard Gouverneur en chef a Boston pour sa Majesty Le Roy de la Grande Bretagne ainsy qua Messeigneurs du conseil.

Nous habitans françois Acadians ayant presentés un Memoire en datte du onse du Mois dernier a la Cour devant Messeigneurs du Conseil pour les prier de nous assister de quelque chose pour nous maintenir cette hiver et nen ayant reçu aucune reponse.

Nous vous supliions très humblement pour prier Son Excellence ainsy que Messeigneurs du Conseils d'avoir la bontés de nous transporter au Canada dans des vaisseaux propre pour nous et nos familles avec des provisions pour une année pour pouvoir nous maintenir estant hors destat par nous mesme de pouvoir y pourvoir et prions son Excellence françois Barnard Gouverneur en Chef pour sa Majesty a boston d'avoir la bontés descrire en nostre faveur a l'honorable James Murray Gouverneur et Commandant general de la province du Canada d'avoir

No. 548

la bontés de nous donner des terres et des assistances pour nous et nos familles après que nous saurons arrivés au Canada suivant la proclamation en datte du premier Mars 1765 signés James Murray En se faisant Messeigneurs vous obligerés vos plus soumis nous tous les sousignés

JEAN TRAHAN	X
JOSEPH DUGAS	X
ALEXIS BROE	X
RENE LANDRY	X
ISAC GOURDAUX	X
AUGUSTIN LE BLANC	X
ISIDOR GOURDAUX	X
JEAN HEBERT	X
FRANCOIS AMIRAUX	X
JOSEPH MANGEROL	X

A Boston ce 8 février 1766.

No. 557

françois Benois	joseuh vinsen	alexis bros
4 de sa famille	7 de sa famille	9 de sa famille
josuad Benois	françoise Daigles	augustin le Blanc
8 de sa famille	veuve	7 de sa famille
michelle Daigues	2 de sa famille	jean Baptiste hebert
2 de sa famille	jean guidri	3 de sa famille
	11 de sa famille	

jean trahant
 5 de sa famille
 agnes veuve de
 Yclepte trahant
 5 de sa famille
 jean lacroix tibodo
 7 de sa famille
 joseph landry
 7 de sa famille
 charles landry
 3 de sa famille
 joseph Benois
 5 de sa famille
 pierre trahant
 4 de sa famille
 Dominique
 9 de sa famille
 Charles Boudro
 8 de sa famille

Charle hebert
 7 de sa famille
 aman dupuy
 8 de sa famille
 jean landry
 5 de sa famille
 jacque hebert
 12 de sa famille
 jermain landry
 9 de sa famille
 silvin dupuys
 12 de sa famille
 joseph masrole
 3 de sa famille
 joseph hebert
 4 de sa famille
 jean hebert
 6 de sa famille

marie le Blanc veuve
 2 de sa famille
 abele Bourgois
 4 de sa famille
 pierre dupues
 9 de sa famille
 joseph douxces
 9 de sa famille
 joseph michelle
 5 de sa famille
 stanislasse gourdeau
 5 de sa famille
 isidore gourdeau
 6 de sa famille
 marins gourdeau
 3 de sa famille
 Isaac gourdeau
 5 de sa famille

No. 558

joseph Belivaux
 7 de sa famille
 paul le Blanc
 7 de sa famille
 joseph Belinaux
 4 de sa famille
 Basile le Blanc
 6 de sa famille
 joseph le Blanc
 2 de sa famille
 françois faurais
 4 de sa famille
 Charle tibodo
 3 de sa famille
 marie Benois veuve
 6 de sa famille
 roses Boudro
 2 de sa famille
 jean melanson
 5 de sa famille

castin tibodo
 4 de sa famille
 jean tibodau
 4 de sa famille
 jean charle Daigles
 5 de sa famille
 pierre landry
 6 de sa famille
 pierre le Blanc
 2 de sa famille
 jermain Dupuy
 12 de sa famille
 olivier Dupuy
 7 de sa famille
 jermain Dupuy
 2 de sa famille
 alexis tibodau
 3 de sa famille
 jean Dupuis
 5 de sa famille
 Dominique tibodau
 4 de sa famille

pierre Bros
 9 de sa famille
 joseph Bros
 4 de sa famille
 aman Bros
 5 de sa famille
 jean landry
 3 de sa famille
 paul landry
 4 de sa famille
 charle trahant
 9 de sa famille
 aman Bros
 8 de sa famille
 françois le Blanc
 2 de sa famille
 simon le Blanc
 6 de sa famille
 aman le Blanc
 3 de sa famille

No. 559

joseph Douces	jacque maiais	marguerite landry
5 de sa famille	6 de sa famille	veuve
françois le Blanc	marie prigens	6 de sa famille
11 de sa famille	5 de sa famille	Claude Dugas
pierre pelerain	Benoni doucest	7 de sa famille
9 de sa famille	13 de sa famille	hemable prigens
jean pelerain	rénés richaud	2 de sa famille
9 de sa famille	3 de sa famille	marguerite gourdaux
michelle Dugas	simon Douces	3 de sa famille
7 de sa famille	2 de sa famille	89 famille
jacque remon	pierre landry	490 tête
5 de sa famille	7 de sa famille	

et cantité de autre famille qui ne
sont pas prévenue.

No. 562

A son Excellence françois Barnard Esquire Gouverneur en chef pour sa Majesté le Roy de la Grande bretagne ainsy qua Messieurs du Conseil.

Monseigneur

Nous tous les habitans Acadiens en Général Remercions vostre Excellence ainsy que Messieurs du Conseil des bontés que vous avés eu d'écrire en nostre faveur à Son Excellence Jacques Murray Esquire Gouverneur à Québec pour sa majesté le Roy de La Grande Bretagne et ayant eu reponse de Son Excellence pour nous aller Establir au Canada mais Son Excellence ne pouvant nous aider en aucune façon pour des provisions après que nous serons arrivez au Canada.

Nous prions vostre Excellence ainsy que Messieurs du Conseil d'avoir la bontez de nous regarder d'un oeil de pitiez et de nous assister de quelque chose pour pouvoir vivre quelque temps après que nous serons arrivez au Canada.

No. 563

Notre situation estant extremement pauvre et bien triste et beaucoup avancez d'age estant hors d'estat de travailler cest Pourquoi nous nous mettons sous vostre protection. Nous ayant toujours promis de nous aider et nayant personne que vous.

Messeigneurs

qui puisent nous retirer de labisme et du grand trouble ou nous somme.

Messeigneur

Nous sommes en general reson de prendre le serment de fidelitez cest pourquoi nous vous prions de donner vos ordres le plus tost quil

vous sera possible de nous faire passer car la plus part de nous autre ne travaillons point tous les jours en attendant que vostre Excellence nous fasse passer et ne sachant quelle parti prendre si non que votre Excellence ainsy que Messieurs du Conseil nous veille assister dans nostre besoin et Regarder nostre pauvre stat cest ce quatend vos très humble et très obeisants soumis et fidelle sujets.

ALEXIS BRO
JEAN LANDRY
JEAN TIBODOT
PIERRE MUSE
AMAN LANDRY

A Boston ce 2 juin 1766.

No. 566

joseph Mius	7 de sa famille	
glaude dugâs	7 de sa famille	
Charles mirôs	5 de sa famille	
pierre le blanc	4 de sa famille	
	7 de sa famille	
Margrites Landry	7 de sa famille	
amable prégan	2 de sa famille	
Charles Mius	6 de sa famille	
polle Clarremont	7 de sa famille	
gullient ?	5 de sa famille	
gan baptise mius	10 de sa famille	
charle ?	8 de sa famille	
amant landry	10 de sa famille	
polle landry	6 de sa famille	
pierre landry	5 de sa famille	
joseph le blanc	5 de sa famille	
Simon leblanc	5 de sa famille	
Michelle Landry	2 de sa famille	
gan Leblanc	9 de sa famille	
joseph girroire	8 de sa famille	
René richarre	3 de sa famille	
fransois mius	13 de sa famille	
fransois roux	5 de sa famille	
Nicola Gougout	2 de sa famille	
	141	Leur nom donne a Selemme pour y ferre leur anberquement.

No. 567 Liste des noms des francois qui veulent passer au Canada :

Charles hebert	7	Jermain Landry	4
Aman dupuis	7	Jacques hebert	11
Jean Landry	5	Silvien dupuis	12
Jean Baptiste tibodo	5	fabien dupuis	3

pierre le Blanc	4	Agnès veuve de	
Jean baptiste Dugas	5	Joseph trahan	5
Joseph Vincent	7		<hr/>
Joseph Benoist	5		151
françois benoist	4		
Charles tibodo	3	Pierre Trahant	4
René Landry	6	Jean La Croix tibodo	8
Jean Landry	3	Augustin le Blanc	8
charles Landry	4	Alexis Bro	9
fransoise Doucet	2	Jean le Blanc	12
Jean hebert	6	Isac Courdaux	5
Joseph Mangerolle	4	Stanislas Gourdaux	5
Joseph Landry	7	Joseph le blanc	2
Jean Guidri	11	Francois miraux	2
Joseph hebert	4	Joseph Doucet	6
Gastin tibodo	5	Charles Belivaux	8
Rose Boudro	2	Claude Dugas	9
Jean Belanson	5	Joseph Doucet	9
Jean trahan	5	Joseph Doucet	11

No. 569

abel Bourgeois	4	Joseph Brun	6
Joseph Michel	5	Charles Lord	7
Jean Landry	9	Basile Le Blanc	6
Estienne Robichaux	9	Eprahim Robichaux	3
Paul Robichaux	8	Joseph Doucet	2
Grégoire bourgeois	8	Francois Doucet	11
Tite Robichaux	4		<hr/>
Michel Robichaux	3		183

No. 568

Suite de la liste

Pierre Dupuis	4	Jermain dupuis	15
Joseph Bellivaux	4	Dominique tibodo	4
Pierre le Blanc	9	Olivier dupuis	8
Aman bourgeois	3	Joseph Bro	5
Charles Bellivaux	6	Aman Bro	5
Charles Bellivaux fils	5	françois Dupuis	7
Jacques Amiraux	6	Jean Dupuis	7
Jacques Amiraux	6	Alexis tibodo	6
Lange Amiraux	3	Charles trahan	9
Joseph Dantremons	4	Jean Baptiste hebert	3
La veuve Dantremons	4	françois le blanc	11
Abel Duhan	5	Joseph le Blanc	2
Dominique Cloistre	9	Isidore Gourdaux	6
Charles Boudrot	8		<hr/>
Pierre Bro	9		183

Paul Landry	5	pierre Landry	5
La veuve de Mathieu		Joseph le blanc	5
Doucet	5	Simon le blanc	5
Joseph Mieuse	7	Michel Landry	2
Glaude Dugas	7	Jean Leblanc	9
Charles Miraux	5	Joseph Geroire	8
pierre Le blanc	4	René Richard	3
Marguerite Landry	7	francois mieuse	13
pierre Landry	7	francois Roux	5
Aimable pregnant	2	Nicolas Gentle	2
Charles Mieuse	6	Charles Rabin	3
Charles Bro	8		
Aman Landry	10		161
Paul Landry	6		

No. 569

Suite de la liste

francois Remon	4		
Marin Gourdaux	4		151
La veuve Gourdaux	3		183
Godefroy Benoist	8		183
Aman Bro	11		161
Marie Benois veuve de			42
Benoni Melanson	6	Salem list	141
Benoni Douces	3	Addl list	29
Durgues Benois	3		
			890
	42	A Boston ce 2 juin	1766

No. 572

A son Excellence francois Barnard Esquire Gouverneur en Chef pour sa Majesté le Roy de La Grande Bretagne.

Monseigneur

Moy le sousigné francois le blanc, francois Acadien demeurant dans la paroisse de Dudley dans le gouvernement de Boston estant un personne extremement incommodés d'une main dont je ne puis me servir ce qui met hors destat de pouvoir gagner ma pauvre vie ainsy que mon fils francois le blanc estant tombé malade le 20 D'Aoust 1765 ne pouvant faire aucun travaille de ses mains et ayant été obligés d'y appeler trois medecin pour tacher d'y remedier, et mon pauvre fils, cy desus nommez, ayant perdu son bras, et les medecins aujourd'huy mon fait assigner pour le payement et mon arresté jusqua mes pauvres hardes pour le payement et moy nayant aucune chose pour pouvoir payer je recours a vous

Monseigneur

Pour vous prier d'avoir la bontez de massister dans mon besoin et de donner sil vous plaît vos ordres pour que la paroisse dou je suis qui est Brinfield est a payer les medecins ma necessités me mettand hors
No. 573

Destat de pouvoir payer, quoy que la somme nest pas extremement forte, les trois medecin charge pour leur travail la scombe de L5"-2-8
Monseigneur

Cy jetois en estat de travaillé je voudrois le payer de moy mesme je ne viendrois pas importuner vostre Excellence me voila sans apuy du costé de mon fils qui a perdu le bras je prie
Monseigneur

De faire tout ce qui est en son pouvoir pour me delivrer de labisme ou je suis sans cela mes pauvre hardes seront vendue et je nauray plus rien a me couvrir je prie Die upour la conservation de vostre Excellence et suis et serez le reste de mes jours.
Monseigneur

Votre très humble et obéissant serviteur

FRANCOIS LE BLANC

DEUXIEME PARTIE

Index du Vol. XXIV (French Neutrals)

Pages		Dates
1	Darthmouth Account	1758
2	Hanover Account	"
3	Nantucket Account	"
4	Satuete Account	"
5	Milton Account	"
6-13	Papers with petition of Neutrals	"
14	Methuen Account	"
15-17	Barnstable Account	"
18	Newton Account	"
19	Dorchester Account	"
20-23	Beverly Account	"
24-26	Topsfield Account	"
27	Weymouth Account	"
28	Rowley Account	"
29-30	Memorial of Thos. Hutchinson	"
31	Note — Neutrals from the South	"
32	Order — Leicester	"
33-34	Concord Account	"
35	Obligation as to Neutrals	"
36	Westborough Account	"
37	York Account	"

Pages		Dates
38	Yeicester Account	1758
38	Boxford Account	"
40	Lexington Account	"
41-46	Ipswich Account	"
47-48	Andover Account	"
49-50	Petition of J. LeBlanc	"
51-52	Marshfield Account	"
53	Southborough Account	"
54	Kingston Account	"
55-56	Bridgewater Account	"
57	Note — infirm Neutrals	"
58	Uxbridge Account	"
59	Chelmsford Account	"
60	Middleborough Account	"
61	Medford Account	"
62-63	Dartmouth Account	"
64-65	Stoughton Account	"
66	Acton Account	"
67	Plymouth Account	"
68	Bradford Account	"
69	Littleton Account	"
70-72	Boxford Account	"
73	Hanover Account	"
74-75	Holliston Account	"
76-77	Petition of J. D'Autremont	"
78	Mendon Account	"
79	Scituate Account	"
80	Billerica Account	"
81-82	Walpole Account	"
83	Shrewsbury Account	"
84-85	Med(eld Account	"
86-90	Haverhill Account	"
91-93	Chelmsford Account	"
94	Hingham Account	"
95	Duxborough Account	"
96	Newbury Account	"
97	Watertown Account	"
98	Weymouth Account	"
99	Wrentham Account	"
100	Lancaster Account	"
101	Sutton Account	"
102-103	Sherburne Account	"
104-105	Worcester Account	"
106	Wilmington Account	"
107-108	Milton Account	1759

Pages		Dates
109	Walpole order	1759
110	Note — changes	"
111-113	Petition of H. Tibido etc. —	1758
114-116	Topsfield Account	1759
117	Hopkinton Account	1759
118	Order — Neutrals' canoes	"
119	Brookline Account	"
120-122	Petition of F. Meuse	"
123	Weston Account	"
124	Sudbury Account	"
125	Milton Account	"
126	Marshfield Account	"
127-128	Sutton Account	"
129-131	Manchester Account	"
132	Plimpton Account	"
133	Needham Account	"
134	Raynham Account	"
135	Westford Account	"
136	Petition of E. Harnden — Malden	"
137	Stoughton Account	"
138-139	Stow Account	"
140	Oxford Account	"
141	Shrewsbury Account	"
142	Concord Account	"
143	Medway Account	"
144	Woburn Account	"
145	Salisbury Account	"
146	Wenham Account	"
147	Reading Account	"
148	Dedham Account	"
149	Norton Account	"
150	Danvers Account	"
151	Newton Account	"
152	Worcester	"
153	Newton Account	"
154-156	Malden Account	"
157	Amesbury Account	"
158	Chelsea Account	"
159-161	Beverly Account	"
162	Topsfield Account	"
163-164	Report on Neutrals	"
165-169	Dorchester Account — Petition	"
170-171	Petition of P. Trahan	"
172-187	Charges paid to Towns etc.	"
188	Rowley Account	"

Pages		Dates
189	Medford Account	1759
190	York Account	"
191	Wrentham Account	"
192-193	Oxford Account	"
194-195	Moses Marcy's Account	"
196-197	Petition of C. Meuse	"
198	Medfield Account	"
199-	Westborough Account	"
200-201	Southborough Account	"
202-203	Middleton Account	"
204	Perbroke Account	"
205	Lancaster Account	"
206-207	Walpole Account	"
208	Leicester Account	"
209	Taunton Account	"
210	Bolton Account	"
211-214	Braintree Account	"
215	Committee on Milton Petition	"
216	Weymouth Account	"
217	Lexington Account	"
218	Uxbridge Account	"
219	Rehoboth Account	"
220-221	Malborough Account	"
222-223	Stow Account	"
224	Watertown Account	"
225-226	Neutral correspondance complained of by Gent Wolf	"
227-232	Committee about Neutrals	"
233-234	Billerica Petition	"
235	Topsfield Account	"
236-238	Tewksbury Account	"
239	Medfield Account	"
240	York Account	"
241	Roxbury Account	"
242-244	Scituate Account	"
245-246	Petition of Neutrals	"
247-248	Weymouth Account	1760
249	Newbury Account	"
250	Stoughton Account	"
251	Milton Account	"
252-253	Waltham Account	"
254-255	Committee about Neutrals	"
256	Lynn Account	"
257	Westford Account	"
258	Weston Account	"
259	Return of Neutrals	"

Pages		Dates
260	Mendon Account	1760
261	Watertown Account	"
252	Shrewsbury Account	"
263	Sutton Account	"
264	Medford Account	"
265	Newton Account	"
266	Stow Account	"
267-268	Topsfield Account	"
269	Malden Account	"
270	Danvers Account	"
271	Wenham Account	"
272	Walpole Account	"
273	Malden Account	"
274	Medway Account	"
275	Acton Petition	"
276	Dunstable Account	"
277	Danvers Account	"
278	Rowley Account	"
279	Taunton Account	"
280	Woburn Account	"
281	Plymton Account	"
282	Oxford Account	"
283	Petition of J. Meuse	"
284	Needham Account	"
285-286	Sutton Account	"
287	Order	"
288	Salisbury Account	"
289-290	Sherburne Account	"
291	Worcester Account	"
292	Woburn Account	"
293-294	Petition of J. Meuse	"
295-296	Sturbridge Account	"
297-301	Papers — Neutrals divided among the several Counties according to tax	"
302	Plymouth Account	"
303-304	Order for Sherburne	"
305	Order for Newton	"
306	Geo. Leonard's bill	"
307	Concord Account	"
308	Barnstable Account	"
309	Concord report	"
310	Acton report	"
311	Framingham report	"
312	Boston report	"
313-314	Haverhill Account	"

Pages		Dates
315	Pembroke Account	1760
316	Woburn report	"
317	Stow Account	"
318	Bolton Account	"
319	Uxbridge Account	"
320	Order as to Committee	"
319	Uxbridge Account	"
321-322	Ipswich Account	"
323	Scituate Account	"
324-325	Duxborough Account	"
326-327	Note — continuance of Neutrals in their Towns	"
328-331	Neutrals in Worcester County	"
332-333	Stow report	"
334	Bridgewater Account	"
335	Westborough Account	"
336	Waltham Account	"
337-339	Beverly Account	"
340-341	Salisbury Order	"
342	Littleton Report	"
343-344	Rowley Order	"
345	Med(eld Account	"
346-347	Bradford Order	"
348-349	Dunstable Account	"
350	Billerica Account	"
351-352	Boxford Order	"
353	Neutrals in York County	"
354-355	Scituate Account etc.	"
356	G. Bradford's Account	"
357	Arlington — W. Brown's Account	"
358-359	Accounts	"
360-361	Wareham Account etc.	"
362	Barnstable County Committee Account	"
363-365	Neutrals in Barnstable County	"
366	R. Cutt's bill	"
367-370	Neutrals in Essex County	"
371	Thomas Hutchinson's bill	"
372	Tewksbury Account	"
373	Salisbury Account	"
374	Barnstable Account	"
375	Chelmsford Account	"
376	Amesbury Account	"
377	Weymouth Account	"
378	Kingston Account	"
379	Dracut Account	"
380-381	Note — relative to Neutrals	"

Pages		Dates
382	Littleton Account	1760
383-384	Braintree Account	"
385	Medway Account	"
386	Hingham Account	"
387	Stoughton Account	"
383-384	Neutrals in Suffolk County — Committee's Accounts	"
394	Roxbury Account	"
395	Wilmington Account	"
396	Brookline Account	"
397	Topsfield Account	"
398	Report of Sherburne committee etc.	"
399	Wilmington Account	"
400-406	Etoneham Account	"
407	Topsfield Account	"
408	Boston Account	"
409-411	Andover Account	"
412-413	Medfield Account	"
414	Milton Account	"
415	Medfield Account	"
516	Hanover Account	"
416	Hanover Account	"
417	Natick Account	"
418	Hull Account	"
419	Bradford Account	"
420-421	Middleton Account	"
422	Oxford Account	"
423	Hopkinton Account	"
424-425	Easton Account	"
426	Lynn Account	"
427	Lexington Account	"
428	Billerica Account	"
429-434	Chelmsford Account	"
435-436	Reading Account	"
437	Tewksbury Account	"
438-440	Chelmsford Account	"
441	Reading Account	"
442	Westford certificate	"
443	Amesbury Account	"
444-445	Dedham Account	"
446	Bedford Account	"
447	Sutton Account	"
447	Sutton Account	"
448	Hadley Account	"
449	E. Davis' bill — Oxford — Brimfield	"
450	Rowley Account	"

Pages		Dates
451	Charger allowed	1760
452	Committee's order	"
453	York Account	"
454	Woburn Account	"
455	Lancaster Account	"
456	Boxford Account	"
457	Shrewsbury Account	"
458	Medway report	"
459	Needham Account	"
460	Bedford certificate	"
461	Framingham Account	"
462	Charlestown Account	"
463-468	Neptrals in Middlesex	"
469	Charges allowed to Towns	"
470-	Chelsea Account	"
470	Chelsea Account	"
471	Report of Committee	"
472	Lexington charge	1762
473	Uxbridge charge	"
474-475	Petition of John Benoit	"
476	Hopkinton Certificate	"
477-478	Medford Statement	"
479-480	Bridgewater Account	"
481	Committee about neutrals	"
482-483	Committee on Governor's message	"
484-485	Letter as to Neutrals	1763
486-491	List of Neutrals who desire to go to Old France	"
492-502	Charges of Towns etc.	"
503-504	Governor Bernard's message — inoculation of neutrals	1764
505	Notice from Governor of St. Domingo	"
506	Petition of Dr. Benjamin Stockbridge	"
507	Newton bill	"
508-510	Petitions for passports to St. Domingo	"
511-512	Petition for passports to St. Domingo	1765
513	Lists of Neutrals in Boston	"
514-516	List of Neutrals for St. Domingo	"
517-523	Complaints and petitions	"
524	Report about Neutrals	"
525	Petition of Neutrals	"
526	Account — Boston	"
527-529	Resolves	"
530-531	Petition of John White	"
532-538	Boston Account etc.	"
539	Petition of Peter Pelerine	"

Pages		Dates
540	Orders for Pembroke	"
541-542	Lunenburg — R. Tyler's account	"
543-544	Boston Account	"
545-561	Petitions of Neutrals — with papers	1766
562-565	Petition of Neutrals	"
566-569	List of Neutrals for Canada	"
570	Extract of a letter from Governor Murray	"
571	Governor Bernard's Message	"
572-575	Petition of F. LeBlanc — papers	"
576-581	Committee's report — Towns paid	"
582-583	Petition of John Labardore	"
584	Petition of B. Eday — Dedham	1767
585	Order — M. Daigle	"
586	Boston — J. Russell's account	1768
587-588	Petition of E. Bennoy	"
589	Petition of E. Bennoy	1769
590-591	Salem bill — order	"
592	Holliston bill	"

Eloges des membres disparus

Abbé Paul Desaulniers (1881-1950)

Nashua, New-Hampshire

(Abbé René Constant)

Pertransiit benefacienda

La mort du paisible et doux curé inamovible de la paroisse St-Louis-de-Gonzague de Nashua, survenue en l'hôpital St-Joseph, le 4 mars après-midi, a provoqué un remous de douleur vive, de surprise consternée et de sympathie émue dans une belle et grande paroisse franco-américaine, dans un diocèse entier, voir même dans les cercles bien pensant et bien renseignés de la Nouvelle-Angleterre, où le distingué disparu s'était conquis une renommée enviable au service de l'Eglise et des traditions ancestrales.

Né à Saint-Sulpice, comté de l'Assomption, P. Q., le 2 mars 1881, du mariage de Arthur Lessieur Desaulniers et de Elise Bouthillier, celui que l'on appellera le bon Père Desaulniers reçut sa première éducation à l'école paroissiale, à Manchester, où sa famille habitait depuis quelques années. Il fit ses études à Montréal, son cours classique au Collège Ste-Marie chez les Jésuites et sa théologie chez les Messieurs de St-Sulpice.

A la suite de son ordination, le 10 mars 1907, à Montréal, pour le diocèse de Manchester, M. l'abbé Paul Desaulniers revient aux E.-U. Il fut tour à tour vicaire à Ste-Marie de Manchester et à St-Louis-de-Gonzague de Nashua. En 1917, il devenait curé de St-Edmond à Manchester jusqu'à 1926 où il fut transféré à St-Pierre de Farmington jusqu'à 1932 pour passer ensuite à Greenville où il demeura deux ans comme curé du Sacré-Coeur. Le 4 mai 1934, il devenait curé de St-Antoine de Manchester où il établira une école d'enseignement secondaire des plus modernes. Le 14 juin 1945, il était nommé curé inamovible de St-Louis-de-Gonzague de Nashua. Il était consultant diocésain et vicaire forain. Il reçut la médaille de l'Ordre de La Fidélité Française et la médaille de la Reconnaissance Française de la France pour son long dévouement à la cause française.

Ses paroissiens comme ses confrères ont été unanimes à reconnaître la profondeur et la sincérité de sa piété et la marque d'un esprit profondément organisé.

Sa grande bonté était au diapason de sa vaste culture et celle-ci était en raison directe de ses vastes lectures faites dans sa bibliothèque personnelle où les Saintes Ecritures et la spiritualité vivaient en heureux ménage avec les classiques du XVIIème siècle. Ce dualisme de cul-

ture affina sa personnalité au point qu'il fut essentiellement prêtre avant tout, et "honnête homme" au sens XVII^{ème} siècle du mot. Il réalisa en lui une harmonie complète, un équilibre merveilleux, une suavité de parole et d'approche qui me rappelait l'onctueux St. François de Sales. Volontiers il eut pu choisir pour son blason cette parole de modération d'un philosophe grec qui pratiquait la tempérance en tout: "Toute chose avec mesure est excellente."

S'il fallait synthétiser cette personnalité si sympathique, l'on pourrait évoquer sa grande douceur de caractère qui n'excluait pas la fermeté, et chez qui la douceur du langage n'enlevait rien à sa force; l'on pourrait, en second lieu, rappeler sa générosité qui allait à l'excès, jusqu'à l'oubli de soi, au point qu'il mourut dans un état d'indigence, et il fallut que ses exécuteurs vendissent sa voiture pour payer ses dépenses funéraires: chapeau bas à un quelqu'un qui s'oublie à ce point.

L'abbé Dufour, curé de Farmington, et chez qui les contraires s'harmonisent dans une culture enviable, et qui eut l'honneur d'être le premier vicaire du Père Desaulniers à Farmington même, me disait, en retraite chez les Jésuites à Andover, Mass., durant une récréation dans ces allées recueillies et ombragées par des pins centenaires: "Les quelques mois que j'ai eu l'honneur de passer dans son intimité m'ont fait découvrir en lui un esprit des plus cultivés, un coeur vraiment attachant, et m'ont permis de pénétrer le but toujours surnaturel et désintéressé qui le guidait dans ses décisions, il était d'une bonté inaltérable."

C'est Maurice Barrès, je crois, qui saluait Napoléon du titre de professeur d'énergie, l'abbé Dufour saluerait sans doute volontiers le bon Père Desaulniers du titre de professeur de mansuétude évangélique inaltérable et je ne doute pas que la postérité ne ratifie ce jugement. Que le Dieu des pauvres lui soit miséricordieux, que sa mémoire vive à jamais, que son humilité triomphe dans un cortège d'amitiées fidèles qu'il laisse après soi, et où l'admiration se confond avec l'émulation dans un exemple permanent qui invite et qui appelle, dans une carrière à la ligne toute droite, aux journées obscures mais pleines: sa moisson fut longue et magnifique, et le vaillant moissonneur est tombé foudroyé sur ses gerbes d'or.

Quand le voyageur célèbre qui avait nom Châteaubriand se trouva sur les bords de l'Eurotas, il voulut faire parler sur les ruines de Sparte la voix de Léonidas. Il l'appela de toutes ses forces. Aucune ruine ne répéta ce mot. Sparte elle-même semblait l'avoir oublié.

Sans doute, il n'y a pas d'hommes nécessaires et malgré la disparition des personnalités les plus marquantes, le cours de la vie se poursuit à travers son habituel mélange de joies et de tristesses, de prospérités et d'épreuves. Mais il y a des hommes particulièrement utiles, dont l'influence est heureuse et féconde. Le Père Desaulniers était de

ce nombre. Nous ne saurions entourer son trépas de trop de larmes et de trop de regrets. La perte est immense pour nous et pour tout le diocèse. Prêtre exemplaire, il s'est montré en toute circonstance l'homme du devoir, irréprochable dans ses moeurs, attaché à toutes les règles de la discipline ecclésiastique, ponctuel dans l'accomplissement de ses fonctions, soumis à l'autorité, dévoué à son évêque, fidèle à ses amitiés, assidu à la prière, énergique et patient dans la conduite des âmes, plein d'ardeur pour les intérêts de l'Eglise et la gloire de Dieu : par-dessus les ruines du temps, et en dépit des assauts de l'oubli, nous entendrons toujours sa voix.

Il n'est donc pas surprenant, si au contact d'une âme si grande et si noble, l'on subisse une sorte d'éblouissement!

1889-1950

Abbé Albert Massé

Attleboro, Mass.

(Abbé F. X. Larivière)

Pour répondre au désir de monsieur le président j'ai accepté non pas de faire l'éloge de monsieur le curé Albert A. Massé pour la bonne raison que je ne l'ai pas assez connu, mais de dire quelques mots à la louange de ce prêtre qui pendant 35 ans s'est dévoué au salut des âmes. A la suite de son ordination, le 19 janvier 1915, il exerça son ministère dans les paroisses du Saint-Sacrement et de Saint-Jean-Baptiste à Fall-River et à St-Jacques de Taunton. Nommé Curé à Saint-Georges de Westport au printemps de 1932 il se dévoua auprès de ses paroissiens jusqu'à la fin de 1931, alors qu'il fut promu à l'importante paroisse de Saint-Joseph à Attleboro où pendant 12 ans il se dépensa jusqu'à l'épuisement de ses forces.

Monsieur le curé Massé fut un de ces prêtres qui tout en voyant à la bonne administration des finances sont persuadés que ce qui fait la force d'une paroisse, c'est l'enseignement religieux, l'enseignement religieux donné dans la langue maternelle.

Aussi s'est-il appliqué comme ses prédécesseurs à faire donner aux enfants de l'école la connaissance de la langue du pays tout en développant chez eux l'amour du verbe français. Je me rappelle que lors de la dernière visite de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, à Marlboro, il était venu l'y chercher et l'avait amené dans sa paroisse afin que ses enfants d'école puissent bénéficier d'une bénédiction et des paroles d'encouragement que Son Eminence savait si bien distribuer à l'élément franco-américain.

Le soir du 29 janvier, il a succombé à la crise cardiaque qui l'avait arrêté dans son travail du Dimanche. Comme un vaillant soldat du

Christ, il est mort au combat. Dieu l'a récompensé de son zèle, mais j'ai cru de mon devoir d'accepter de dire ces quelques mots à sa louange afin que son souvenir demeure dans les archives de la société historique franco-américaine.

1871-1950

Dr. J.-Eugène Larochelle, M.D.

(Wilfrid J. Mathieu)

Le Dr J.-Eugène Larochelle vit le jour à St-Arsène, P. Q. le 30 mai 1871, fit ses études à l'Université Laval de Québec où il fut admis à la pratique de la médecine en 1896, date de son arrivée à Manchester pour y exercer sa profession.

En 1946 il célébrait conjointement ses noces d'or médicales et son 75^{ième} anniversaire de naissance; et à cette occasion il recevait au cours d'un banquet, les hommages de ses nombreux admirateurs.

Au cours de sa longue carrière, le Dr Larochelle surveilla de près et se tint au courant des progrès de la science médicale, tout particulièrement de la chirurgie moderne, et dans ce but il suivit les grandes cliniques non seulement du pays, mais notamment d'Europe. Il y fit plusieurs séjours, le dernier quelque temps au début de la deuxième guerre mondiale. Doyen de la profession médicale franco-américaine, le Dr Larochelle était reconnu comme un des chirurgiens les plus habiles dans cette partie-ci du pays, et on rapporte de source autorisée, qu'il aurait refusé des offres alléchantes de faire partie du corps médical de la fameuse clinique Mayo de Rochester, Minnesota; le Dr Larochelle préféra rester au service de ses compatriotes, plutôt que de se créer une réputation nationale qu'il aurait pu facilement atteindre.

Membre de plusieurs sociétés de secours mutuels, des associations médicales municipales, de comté et d'état, il était un Fellow de l'American College of Surgeons. Doyen du Bureau Médical et longtemps son président, il donna à l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes une attention véritablement paternelle. Sa grande générosité, son dévouement inlassable, sa bonhomie, sa gentillesse, lui valurent de la part des Religieuses et des Gardes Malades le surnom de "papa", comme on se plaisait à l'appeler. Il est un fait établi et reconnu par plusieurs médecins que le Dr Larochelle était considéré comme le grand conseiller des jeunes Esculapes qui en obtenant leur licence choisissaient la ville reine du New Hampshire pour pratiquer leur profession. Jamais un seul de ces jeunes médecins n'eût songé à se fixer à Manchester sans aller consulter le Dr Larochelle.

Il les recevait tous et chacun avec bonté les prévenant contre certaines difficultés, leur confiant même quelques-uns de ses patients, tout cela dans le but de les encourager et faciliter leurs débuts.

Sans bruit et très souvent sans rétribution, le Dr Larochelle se dépensa à alléger les souffrances humaines et par sa grande charité à remonter le moral de bien des infortunés. Sa modeste empêcha que l'on ne connut l'étendue véritable des services innombrables qu'il rendit comme médecin et chirurgien et pour lesquels il ne fut jamais remercié.

Frappé quelque temps après que le bureau médical de l'hôpital Notre-Dame eût observé son jubilé d'or dans la profession médicale, le Dr Larochelle dut cesser ses activités professionnelles. Ce fut une dure épreuve pour lui, mais il s'y résigna avec philosophie. Forcé de garder sa chambre, jamais on ne l'entendit se plaindre de ses douleurs physiques, ce qui le faisait le plus souffrir, c'était de se voir incapable de prodiguer ses soins aux nombreux patients qui jusqu'aux derniers jours continuaient à réclamer ses services.

Ses derniers moments furent empreints de calme et de paix; il vit venir la fin avec dignité et une résignation vraiment chrétienne et édifiante. Il n'est pas exagéré de dire que lorsque sa mort survint le 3 avril, Manchester en particulier et tout le New Hampshire perdit un de nos médecins les plus distingués qui en tout lieu durant plus de cinquante ans s'évertua à remplir avec une scrupuleuse fidélité ses devoirs professionnels, tout en s'intéressant au bien-être physique, matériel et moral de ses concitoyens et de ses compatriotes.

Le Dr Larochelle a fait honneur aux Franco-Américains.

La Société Historique s'honore de l'avoir compté comme un de ses membres.

Hector Louis Belisle (1873-1950)

Membre Fondateur

Fall-River, Mass.

(Louis Clapin)

C'est avec un sentiment de profonde humilité que j'ai accepté de prononcer ici ce soir l'éloge de notre regretté confrère et ami, feu Hector-Louis Bélisle. Durant trente ans, j'ai joui pour ainsi dire de son intimité, et la seule crainte que j'éprouve en faisant un tribut à la mémoire de ce compatriote distingué, est de rester bien au-dessous de la tâche.

Par la mort de monsieur Bélisle, survenue à Fall-River, le 23 avril dernier, l'élément franco-américain a perdu l'un de ses fils les plus éminents, la Société Historique Franco-Américaine un autre de ses membres-fondateurs, et le monde de l'éducation, l'une de ses personnalités les plus respectées.

A la Société Historique, aux travaux et conférences de laquelle il contribua largement, notre regretté disparu portait une affection et un

intérêt particuliers. Il y voyait — et non sans raison — un instrument puissant pour le groupement et le prestige de l'élite de son élément, et il n'en parlait jamais qu'avec une satisfaction visible. Il fit — si je ne me trompe — son apparition à cette tribune lors de la célébration du 40ième anniversaire de fondation de la société, aux archives de laquelle il a contribué, en cette circonstance, un précis historique qui nous permet de conserver les souvenirs authentiques des années déjà lointaines.

Monsieur Bélisle était le fils de l'une des familles franco-américaines les plus anciennes de la Nouvelle-Angleterre. Lorsqu'il était question devant lui de "l'ancienneté" des Franco-Américains, il se plaisait à rappeler que la famille de sa grand'mère avait vécu au Vermont vers le milieu du dernier siècle. Plus tard, les siens s'établirent à Worcester, où leur histoire a été intimement liée à celle de la ville et de la région entière.

Hector-Louis Bélisle fut le frère cadet d'Alexandre Bélisle, l'éditeur-proprétaire du journal franco-américain "L'Opinion Publique", de Worcester, et l'auteur d'une remarquable histoire de la presse de langue française aux Etats-Unis.

Il fut le frère de feu Eugène Bélisle, dont la carrière distinguée dans le service diplomatique et consulaire américains, a ajouté de la distinction au nom franco-américain.

Lui-même, encore tout jeune homme, se destinait à une carrière spéciale qui devait lui valoir, sinon l'opulence, du moins des mérites et des honneurs nombreux. Il appliqua les aptitudes et la culture dont il était richement doué, au magistère de l'Éducation, et dans cet important domaine de notre vie civique, il devint, par sa constance et ses travaux, une autorité dont les directives, sollicitées avec empressement, ont apporté au système éducationnel public de ce pays, des améliorations aussi opportunes que profitables à la population écolière.

En marge des devoirs de sa profession, qui consistèrent, pour une bonne partie de sa vie, en la direction pédagogique et disciplinaire d'importants départements scolaires, M. Bélisle trouva le temps de cultiver les arts aimables, notamment la musique. Il fut non seulement un dilettante, mais un compositeur, étant l'auteur d'une opérette que des connaisseurs et critiques ont hautement louée. Il fut aussi un patron actif du Bel Art, comme l'attestent les 20 ans qu'il passa, soit à la présidence, soit au directorat de la Fall River Civic Music Association.

Hors de son milieu officiel, où il s'imposait une grande réserve, M. Bélisle était un homme d'une simplicité charmante, et c'était plaisir que de causer dans l'intimité avec un homme d'une aussi vaste expérience. Sous des dehors qui pouvaient paraître sévères à ceux qui le connaissaient moins, il cachait une grande charité et un désir constant de rendre service. Nombreuses sont les oeuvres de survivance qui ont

bénéficié de sa générosité, et nombreux aussi les jeunes gens qui ont dû leur opportunité et leur avancement dans la carrière à ses démarches, à son influence et même, à son argent.

Quand, après une carrière qui n'avait connu que des succès et aucune interruption, il prit sa retraite, il accepta, sur les instances pressantes qu'on lui en fit, la fonction bénévole de Conseiller et Médiateur, dans les relations contractuelles de patron à employé. Et quand vint pour lui l'heure du suprême repos, il avait déjà acquis de la distinction, dans ce rôle éducationnel d'un autre genre.

* * *

Hector-Louis Belisle naquit à Worcester, Massachusetts, du mariage de feu Alexandre Belisle et de feu dame Marie Dorval-Bélisle. Après une enfance et une adolescence studieuse, il suivit les cours de l'université Harvard, et en fut gradué en 1894.

S'étant préparé à la carrière de l'enseignement, à laquelle il se destinait, il fut accepté comme membre de la faculté à l'école supérieure de la ville de Lawrence.

En 1912, les autorités scolaires de cette ville le nommèrent surintendant des cours du soir. Un an plus tard, il était nommé Principal de l'école John E. Rollins, de Lawrence. Il entra ainsi de plein pied dans la carrière qui devait le retenir toute sa vie.

Conscient des problèmes qui se posaient pour les élèves retardataires dans leurs études, il se livra, pour leur venir en aide, à des démarches et expériences qui attirèrent sur lui l'attention sympathique des éducateurs dans la nation entière. Les articles qu'il publia sur le sujet, dans "The Journal of Education", furent accueillis avec grande faveur.

Désireux de perfectionner le système imaginé par lui, et qui avait déjà donné de si bons résultats, M. Belisle fit un voyage en France afin d'observer et étudier sur place les méthodes éducationnelles pour les arts, lettres et métiers, en honneur au pays de ses ancêtres. Il en remporta des idées qui le servirent merveilleusement par la suite.

C'est en 1923 qu'il accepta, à Fall River, la position de surintendant du système des écoles publiques de cette ville.

Il occupa ce poste durant 23 ans et prit sa retraite en 1945, à l'âge de 70 ans.

A bonne heure durant son stage à Fall River, M. Bélisle devint membre, puis secrétaire, d'une commission formée de hauts éducateurs américains, chargée de faire une étude approfondie des diverses méthodes techniques employées un peu partout dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Les études et constatations de cette commission furent contenues dans un rapport que rédigea monsieur Bélisle, en grande partie autour des suggestions que lui-même y avait contribuées. C'est à l'une de ses suggestions que l'on a dû la création des écoles dites "Junior High" et des collèges préparatoires, devant, les unes et les autres, servir d'étape

et de liaison entre l'école primaire et l'école supérieure, et entre l'école supérieure (ou High School) et l'université.

Ce rapport, conservé aux archives supérieures de l'enseignement américain, a servi, en maint état de l'Union, de base au système éducatif dans ces états.

A Fall River, le surintendant Bélisle fut de plus l'auteur d'une initiative qui a fait depuis des années un bien immense aux écoliers sortant des cours élémentaires et ne manifestant aucune aptitude ou attirance pour les études supérieures. Ces écoliers étaient, pour un bon nombre, en danger de devenir des déclassés, et étaient habituellement absorbés à bon heure par les tâches ingrates ou par une oisiveté dangereuse.

Pour assurer à ce type d'écoliers un avenir sûrement orienté, monsieur Bélisle conçut l'idée de l'éducation professionnelle ou "de métiers".

Les écoles dites "Vocational," inaugurées à Fall River sous ses directives et imitées ailleurs, sont un hommage éloquent à la sagesse d'un éducateur dont la vision pouvait embrasser l'ensemble et les détails du problème éducatif de son pays.

Quand vint la première guerre mondiale, il fut au nombre des papas américains qui eurent le douloureux honneur de donner en holocauste un de leurs fils à la patrie. En bon patriote et citoyen, il donna de plus ses services aux commissions des Préparatifs et de la Défense Civile. Il fut un membre actif de l'Association pour le Secours Franco-Américain. Les distinctions académiques et civiles dont monsieur Bélisle a été l'objet ne se comptent plus.

Pour n'en mentionner que quelques-unes, il fut invité à faire partie de nombreuses associations d'éducateurs, tant en ce pays qu'à l'étranger. Il ne se passa guère d'année où il n'allât assister à des congrès et conférences où son apport au progrès de la profession éducationnelle fut dûment noté et louangé par les revues traitant des problèmes de l'éducation.

Un gouverneur le nomma Syndic de l'Ecole Textile Bradford Durfee de Fall River, et un autre le nomma membre de la Faculté pour les cours de l'été, au Collège des Professeurs, une institution de l'état, à Hyannis, Mass.

Membre de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, et Rotarian, M. Bélisle, obéissant à son désir de venir en aide aux jeunes, trouva le temps d'établir à Fall River le "Petit Théâtre", et accepta d'être membre du conseil des Boy Scouts du district de Massasoit.

Le regret universel laissé par sa mort a été un hommage et une consolation à la veuve, au fils, et aux trois filles qui le pleurent.

Dans ses affections et son histoire, la Société Historique Franco-Américaine fera une place spéciale à cet homme qui fut un citoyen modèle et dont la carrière laborieuse et utile a ajouté au prestige du nom franco-américain.

VIII

Rapports des Réunions

Réunion du Bureau — 25 Mars 1950

A l'hôtel Vendôme de Boston. Sont présents: MM. l'abbé Adrien Verrette, président; Antoine Clément; trésorier, Gabriel Nadeau, secrétaire; Roland Cartier, secrétaire adjoint; l'abbé F.-X. Larivière, Emile Iemelin, Alfred Chrétien, Valmore Forcier et William Arsenault, conseillers.

Le bureau décide d'accorder la médaille Grand Prix aux personnes suivantes qui ont particulièrement mérité de la Société: M. l'abbé François-Xavier Larivière, curé de Sainte-Marie de Marlboro; Me Eugène Jalbert, ancien président de la Société; M. le juge Arthur Eno, ancien trésorier; M. Adolphe Robert, président général de l'Association canado-américaine.

La réunion générale est fixée au 31 mai et se tiendra à l'hôtel Vendôme. Dorénavant la réunion du printemps sera consacrée uniquement à des travaux d'histoire. Il n'y aura pas de banquet et seuls les membres seront invités.

Réunion générale — 31 mai 1950

A l'hôtel Vendôme. Invités d'honneur: M. Albert Chambon, consul de France, et M. Paul Beaulieu, consul du Canada. Nombre des membres présents: 42.

Le T. R. P. Thomas Landry, O.P., donne lecture d'un travail sur le Centenaire de la Franco-Américanie, célébré à Worcester, Mass., en 1949. M. Adolphe Robert lit un travail sur Gabriel Franchère. M. Antoine Clément fait le compte rendu des fêtes qui ont marqué le 50^e anniversaire de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, à Boston. M. l'abbé Verrette termine la séance d'étude par un travail sur la paroisse Saint-Joseph de Burlington, Vermont, et sur Mgr de Goezbriand, premier évêque de Burlington.

La médaille *Grand Prix* est décernée à MM. François-Xavier Larivière, Adolphe Robert, Arthur Eno et, *in absentia*, à M. Eugène Jalbert. Avant la présentation de chaque médaille, M. le président fait l'éloge du récipiendaire et à l'issue de la cérémonie MM. Larivière et Eno prononcèrent quelques mots de remerciement.

Quatre membres sont décédés depuis la dernière réunion. L'éloge de l'abbé Albert-J. Massé est prononcé par M. l'abbé F.-X. Larivière, celui de l'abbé Paul Desaulniers par M. l'abbé René Constant, celui du Dr Joseph-E. Larochelle par M. Wilfrid Mathieu et celui de M. Hector-L. Belisle par M. Louis Clapin.

Les trois personnes suivantes sont élues membres titulaires de la Société:

Mme Edgar-R. Corneau, de Biddeford, Maine

M. Jean-A. Chrétien, avocat, de Manchester, New-Hampshire

M. le Dr Louis-B. Anyot, dentiste, de Schenectady, New-York

Réunion du Bureau — 7 octobre 1950

A l'hôtel Vendôme. Sont présents: MM. l'abbé Adrien Verrette, président; Valmore Carignan, vice-président; Antoine Clément, trésorier; Gabriel Nadeau, secrétaire; Roland Cartier, secrétaire adjoint; l'abbé F.-X. Larivière, le juge Emile Lemelin, le juge Alfred Chrétien et Valmore Forcier, conseillers.

La réunion générale est fixée au 29 novembre et sera tenue à l'University Club de Boston. M. Jean Bruchési, sous-ministre de la Province de Québec, sera le conférencier.

Quatre membres sont décédés depuis la réunion du printemps: les abbés George Dumas, Jean-Baptiste Messier et Joseph-H. Cormier et le Dr Zénon Lavoie. Leurs éloges seront prononcés à la réunion du printemps de 1951.

Le bureau accorde la médaille *Grand Prix* à M. Henri-T. Ledoux, ancien président général de l'Union Saint-Jean Baptiste, pour reconnaître les longs et éminents services qu'il a rendus à ses compatriotes.

Réunion générale — 29 novembre 1950

A l'University Club de Boston. Invités d'honneur: le T. R. P. Paré, O.P., de Québec, et M. Paul Beaulieu, consul du Canada. M. Albert Chambon, consul général de France, s'était excusé. Nombre des membres et des invités présents: 100.

Présentation du conférencier par M. l'abbé Adrien Verrette.

Conférence de M. Jean Bruchési sur la *Fidélité Française*.

Remerciements de M. Verrette et présentation à M. Bruchési du diplôme de membre d'honneur de la Société.

Remise de la médaille *Grand Prix* à M. Henri-T. Ledoux par M. Verrette, suivie d'un discours de remerciement par M. Ledoux.

Une commission de trois membres sera nommée par M. le président, qui fera la refonte des statuts et règlements de la Société.

Les personnes suivantes sont élues membres titulaires:

M. l'abbé Gilles Simard, de Manchester, New-Hampshire.

M. l'abbé Camille Blain, de Fitchburg, Massachusetts.

M. Albert-W. Hamel, de Manchester, New-Hampshire.

Après les élections le Bureau de la Société, pour 1950-1951, se trouve constitué comme suit:

L'abbé Adrien Verrette, président
Me Valmore Carignan, vice-président
M. Antoine Clément, trésorier
Le Dr Gabriel Nadeau, secrétaire
Le Dr Roland Cartier, secrétaire-adjoint

Conseillers pour trois ans:

Le T. R. P. Thomas Landry, O.P.
M. Lucien Sansouci
Le juge Edouard Lampron

Conseillers pour deux ans:

Le juge Emile Lemelin
Le Dr Fernand Hémond
M. Valmore Forcier

Conseillers pour un an:

L'abbé F.-X. Larivière
M. William Arsenault

M. le président annonce le décès, arrivé l'avant-veille, du Dr Benoit Garneau, de Fall River, Mass. Le Dr Garneau était conseiller, ayant été élu le 3 novembre 1948.

Echos des Sociétés Historiques

La Société Historique du Nouvel-Ontario, dont le siège est au Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ontario, publiait en 1950, *Documents Historiques* 19: "North Bay et les Jumelles Dionne" et 20: "Folklore Franco-Ontarien, Chansons II".

La Société Historique de Québec publiait *Cahiers d'Histoire* No 2: "Bois de Coulonge" par Clément T. Dussault.

La New Hampshire Historical Society publiait les Nos 1 et 2 du Vol. VI "Historical New Hampshire", avril et novembre 1950.

La Société Généalogique Canadienne-française (Montréal) No 1 et No 2 du Volume IV des Mémoires.

Titulaires Médaille "Grand Prix"

- 1934 Jean-Charlemagne Bracq
1936 L'Etoile (Lowell, Mass.)
1936 L'Indépendant (Fall-River, Mass.)
1936 Le Messenger (Lewiston, Maine)
1937 Mgr Camille Roy P.A.
1939 S. E. le Cardinal Villeneuve
1939 L'Avenir National (Manchester, N. H.)
1944 Jean M. Garand
1947 Ubalde Paquin M.D.
1947 Corinne Rocheleau-Rouleau
1950 Adolphe Robert
1950 Eugène Jalbert
1950 Arthur L. Eno
1950 Abbé F. X. Larivière
1950 Henri Ledoux

Bureau 1950-1951

Gilbert Chinard, président d'honneur

Pierre-Georges Roy, vice-président d'honneur

Antoine Dumouchel M.D., vice-président d'honneur

Adrien Verrette, ptre, président

Valmore Carignan, vice-président

Gabriel Nadeau, M.D., secrétaire

Roland Cartier M.D., secrétaire-adjoint

Antoine Clément, trésorier

Conseillers

Abbé F.-X. Larivière (Marlboro, Mass.)

Dr. Benoit Garneau M.D. (Fall-River)*

William Arsenault (Cambridge)

Juge Emile Lemelin (Manchester, N. H.)

Dr. Fernand Hémond M.D. (West Warwick, R. I.)

Valmore Forcier (Danielson, Conn.)

T. R. P. Thomas Marie Landry o.p. (Fall-River, Mass.)

Juge Edouard Lampron (Nashua, N. H.)

Lucien SanSouci (Woonsocket, R. I.)

* Décédé le 27 novembre 1950

Table des Matières

Présentation	3
I Conférence: Fidélité Française	5
<i>M. Jean Bruchési</i>	
II Remise de la médaille "Grand Prix"	23
Séance du 31 mai 1950	23
Séance du 29 novembre 1950	28
<i>Me Henri T. Ledoux</i>	28
III Etudes: Le Centenaire Franco-Américain de 1949	32
<i>T. R. P. Thomas-Marie Landry, o.p.</i>	
Gabriel Franchère (1786-1862)	38
<i>Adolphe Robert</i>	
Cinquantième de l'Union Saint Jean-Baptiste d'Amérique (1900-1950)	41
<i>Antoine Clément</i>	
Mgr Louis de Goesbriand (1816-1899)	44
<i>Adrien Verrette, ptre</i>	
IV Centenaires (1850-1950)	51
Un siècle d'Apostolat	51
Le Centenaire des religieux de l'Assomption	51
<i>R. P. Polyucte Guissard, a.a.</i>	
Institut des Soeurs de Sainte-Anne	57
Institut du Bon Pasteur	59
Société Saint Jean-Baptiste de New-York	59
Paroisse Saint-Joseph de Burlington. Vermont	64
V Autour des conférences Podea-Wade	68
VI Documents et Archives	72
Documents acadiens tirés des Archives de l'Etat du Massachusetts (2me partie) (recueillies par le Juge Arthur Eno)	

VII	Eloges des membres disparus	119
	Abbé Paul Desaulniers (Nashua)	119
	Abbé Albert Massé (Attleboro)	121
	Docteur J. Eugène Larochelle (Manchester)	122
	Hector-Louis Belisle (Fall-River)	123
VIII	Rapports des réunions	127
IX	Echos des Sociétés Historiques	130
X	Titulaires de la Médaille "Grand Prix"	131
	Bureau 1950-51	132
	Table des Matières	133

BULLETIN

de la

Société Historique

Franco-Américaine

SEP 2 1952

BOSTON, MASSACHUSETTS



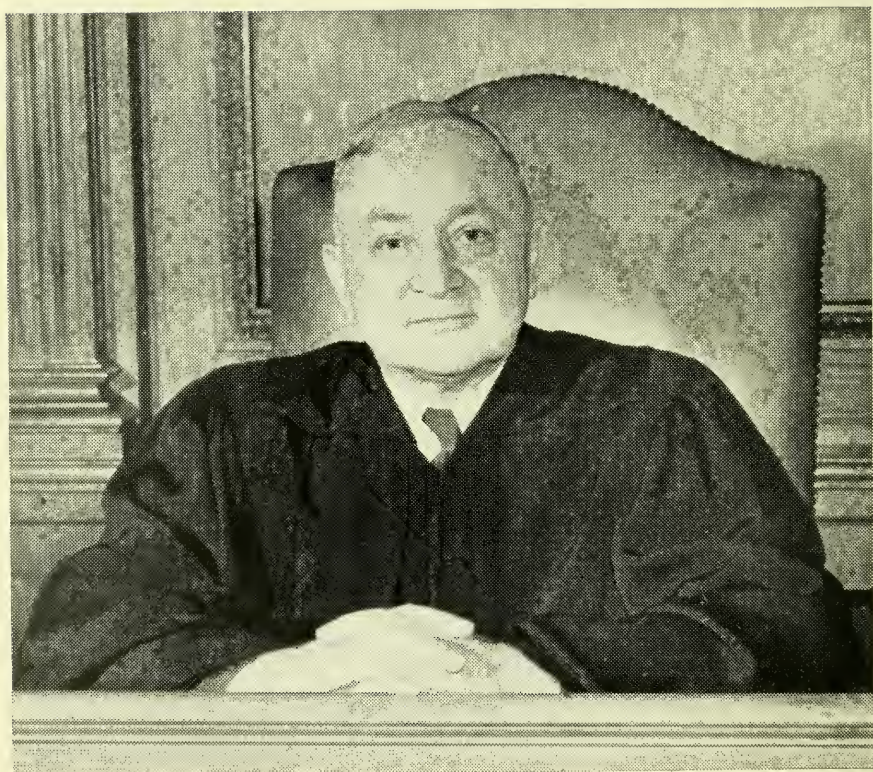
Imprimerie Ballard Frères
Manchester, New-Hampshire

1952

Présentation

Le bulletin 1951 paraît dans sa toilette habituelle pour renseigner les membres sur le travail de la société.

L'année a été bien remplie et elle apporte une nouvelle gerbe dans les annales de la franco-américaine. La société espère mettre à exécution dans un avenir rapproché le projet depuis longtemps caressé de publier un "Précis d'Histoire franco-américaine" pour nos écoliers.



S. H. le Juge Eugène L. Jalbert,
Président 1945-1949

Bulletin de

La Société Historique Franco-Américaine

Fondée le 4 septembre 1899

Administration Secrétaire: Gabriel Nadeau, M.D., Rutland, Mass.

Trésorier: Antoine Clement, 195 W. Sixth St., Lowell, Mass.

BOSTON, MASSACHUSETTS

ANNEE 1951

•
I

Solidarité Française *

par l'abbé Paul-Emile Gosselin

Secrétaire du Comité de la Survivance française

Lorsque vous m'avez invité à prendre la parole devant vous, je ne me suis point fait illusion sur la grandeur du péril dans lequel je mettais votre Société. J'ai redouté l'honneur, que vous me faisiez, non par vanité personnelle, mais par estime et amitié pour vous. Dans le but de parer quelque peu au danger, j'ai songé à traiter un sujet que je savais être cher à vos esprits: celui de la solidarité française.

J'essaierai de vous marquer en quel sens très étendu, pour quelles fins très hautes, nous devons pratiquer cette solidarité. Dans une deuxième partie, plus immédiatement pratique, je tenterai de vous indiquer comment le troisième Congrès, en juin 1952, sera une manifestation de cette solidarité.

— I —

Parler de solidarité française, mesdames, messieurs, c'est évoquer fondamentalement une hégémonie spirituelle telle qu'on n'en rencontre que deux ou trois exemples dans l'histoire de l'humanité: celle de la France dans le monde occidental et même une partie du monde oriental. Il fut une époque où notre ancienne mère-patrie exerçait une suprématie quasi incontestée dans le domaine de l'esprit, où les gens cultivés, ceux-là même qui la combattaient sur le plan politique, se piquaient, non seulement de parler la langue française, mais de penser en français, à tel point que le français était devenu, dans toute l'Europe, la langue des salons et de la diplomatie, la langue de la culture.

* Conférence prononcée le 28 novembre 1951, à l'hôtel Vendôme, à Boston, Mass.

Cette hégémonie put s'accompagner, à certains moments, de visées politiques, d'ambitions mercantiles. Elle demeura foncièrement spiritualiste. Elle s'exerça en profondeur et se montra toujours plus soucieuse de conquérir les intelligences et de servir les intérêts supérieurs de la pensée que de subjuguier les continents et d'accaparer les richesses matérielles de l'univers.

Il faut chercher dans cet idéalisme le secret de son extraordinaire réussite, celui aussi de cette sympathie qui a valu à la France, mieux que l'admiration des autres peuples, leur amitié dans ses revers comme dans ses triomphes. Et déjà, sans le vouloir, j'ai groupé quelques uns des éléments qui constituent ce que j'appelais, au début de cet entretien, la solidarité française.

Nous pourrions définir ce phénomène social de la façon suivante : l'attachement d'individus et de peuples à une forme de culture et, plus largement, de civilisation, qui incarne à un haut degré les idéaux de l'Occident catholique. Et si nous voulions analyser ce phénomène, nous pourrions signaler, parmi les éléments de cette culture, la primauté des valeurs spirituelles, le respect de la personne humaine, le sens des données sociologiques de base : la famille et la communauté politique.

L'histoire de la France, mère de la culture française, peut se ramener, dans son ensemble, à un effort de dépassement dans l'ordre de la pensée et dans celui de la surnature. Aujourd'hui encore, après les dévastations des luttes religieuses et celles des luttes militaires, le voyageur qui parcourt les provinces françaises constate, avec un sentiment d'admiration, combien les problèmes de la culture et ceux de la destinée éternelle continuent de préoccuper les esprits en dépit des appels de la matière et des incertitudes de notre époque. Le choc des opinions, les heurts des systèmes ne sont eux-mêmes que des indices d'une recherche passionnée de la vérité par un peuple qui fut toujours avide de clarté dans le domaine de la pensée comme dans celui de l'action.

D'autres dissensions pourront choquer le touriste qui jette un coup d'oeil superficiel sur la France actuelle : l'espèce d'anarchie dans laquelle se débat la vie politique et sociale, les luttes de partis et les rivalités de classes. Ici encore, nous pourrions retrouver, sous la variation des régimes administratifs, un constant effort vers un idéal politique difficilement réalisable : celui d'un gouvernement souverainement fort et souverainement respectueux non seulement des libertés, mais de la personnalité même des sujets, ce qui n'est pas identique. Ainsi s'inscrivent dans l'histoire de la nation française, tour à tour monarchique, césarienne et républicaine, les deux autres éléments de la culture française : la personne et la société.

Ce sont ces valeurs de vie qui sont à la racine de la culture française. Ce sont elles qui ont donné à la langue française sa robustesse

et sa finesse, ce solide bon sens qui en est la base et cette subtilité qui en constitue le sommet, pour parler en termes quelque peu géométriques. Si une culture concrétise des valeurs de vie, elle-même est, en bonne partie, le produit d'une civilisation et la langue, à son tour, est le fruit de la culture, elle doit l'être du moins si elle veut prétendre à une certaine universalité.

Il suffit, si je ne m'abuse, d'expliquer les termes de ces propositions pour en faire voir le lien logique. On peut définir la civilisation comme une modalité évoluée de vie en communauté dans l'ordre économique, social et politique. L'usage d'instruments plus ou moins perfectionnés pour le travail manuel, l'organisation d'un ensemble humain selon des formules aptes à satisfaire ses besoins essentiels au point de vue matériel et au point de vue intellectuel sont des normes de civilisation.

Lorsque celle-ci se perfectionne suffisamment pour assurer à la vie de l'esprit la prééminence sur l'existence simplement matérielle, un peuple devient cultivé. Tout en continuant de faire oeuvre utile, il se préoccupe de faire oeuvre purement et simplement belle. Il passe des arts serviles aux arts libéraux. Il met la matière au service non seulement de son corps mais de son esprit. S'élevant plus haut, il ne se contente plus de faire, de fabriquer, de savoir, pour produire, il ambitionne de connaître pour connaître, il veut arracher à la matière ses secrets et s'élever, par eux jusqu'à la splendeur du Verbe divin qui en est l'auteur. C'est ainsi, mesdames, messieurs, que la civilisation engendre la culture.

Originaire du monde sensible, la culture humaine a besoin de s'exprimer selon des données sensibles. Elle ne peut être pure spiritualité, abstraction totale. Elle pourra s'incarner dans les chefs d'oeuvre de l'art, plus profondément et plus universellement dans ce chef d'oeuvre de l'esprit qu'est une langue humaine.

Parce que la civilisation engendre la culture et que celle-ci s'épanouit dans la langue, nous pouvons affirmer que les destinées d'une langue et d'une culture sont liées étroitement aux destinées mêmes du groupement humain qui est le détenteur de cette culture et le possesseur de ce verbe. Pour en revenir à la langue et à la culture françaises, ce serait faire preuve de peu de réflexion que d'en ramener l'origine à des pages de grammaire, à des disputes d'écoles, à des ateliers, à des académies des beaux arts et du beau langage.

La langue française a commencé à se former avec le type français. Elle s'est affinée à mesure que nos ancêtres gaulois s'affinaient eux-mêmes, passaient de l'existence, plus ou moins primitive d'hommes de la forêt à l'état déjà évolué de laboureurs et de citadins, à mesure que, dans les campagnes françaises, le paysan humanisait la terre, pour être à son tour, humanisé par elle, que dans les villes, les grands esprits et, à un degré moindre, les beaux esprits, s'assemblaient, se groupaient pour

cultiver, non plus la terre de France, mais l'âme de la France et en faire une des âmes les plus spirituelles et, par voie de conséquence, l'une des plus apostoliques qui soient.

Je n'ai ni le temps ni la capacité d'entrer dans le détail de cette genèse d'une pensée et d'un idiome. Il aura suffi, je crois, de vous en signaler les phases maîtresses pour que nous en tirions les conclusions et les leçons qui doivent nous guider dans notre comportement à l'endroit de la langue et de la culture françaises.

Ces leçons, elles me paraissent se ramener à cette proposition : la langue est fonction de la culture, celle-ci est fonction de la civilisation. Dès lors prétendre à l'une ou à l'autre isolément paraît passablement utopique. Un Anglais, un Portuguais peuvent bien prétendre parler la langue française à la perfection. Leur langage pourra être correct, voire élégant et riche. Il sera toujours un verbe d'emprunt. Ce ne sera pas lui qui rendra spontanément les nuances de leur pensée ou le détail de leur existence concrète. Pour parler vraiment la langue française, il faut être français par la culture et la civilisation.

Et cela nous amène au péril qui menace l'âme française, non seulement chez nous et chez vous, mais en France même. Parce qu'une langue procède à la fois d'une culture et d'une civilisation, que, d'autre part, cette dernière comporte de larges éléments matériels, la civilisation et, par contre coup, la culture et la langue ont besoin, pour se maintenir, d'une certaine indépendance dans le domaine matériel.

Pour parler en termes plus concrets, au risque de froisser certaines susceptibilités, la puissance américaine, qui veut sauver la civilisation française et les autres civilisations qui sont apparentées à celle-ci menace, si elle n'y prend garde, de les étouffer sous le poids même de son formidable potentiel économique. Vous me permettrez d'illustrer cette affirmation abstraite et peut-être audacieuse par un souvenir personnel. J'étais à Paris, il y a deux ans, au plus fort de la bataille que menaient les grands vins de France contre un produit américain que vous connaissez bien. Je m'étais assis à la terrasse d'un café avec un compagnon.

Il nous prit fantaisie de commander un Coca-Cola. Nous étions à cent lieues de soupçonner le drame que notre demande bien innocente allait déchaîner. La jeune fille que nous avions interpellée nous répondit sur un ton glacial que sa maison ne servait que des produits français. Je n'oublierai pas de sitôt l'expression de son visage. Elle avait réagi spontanément, non par âpreté au gain, pas même par chauvinisme national, mais parce qu'elle avait vaguement conscience que du jour où les produits commerciaux et, avec eux, les modalités de vie de l'étranger, auraient supplanté en France vingt siècles de civilisation française, c'en serait fait de la langue, de la culture et de l'âme françaises.

Mesdames, messieurs, lorsque nous parlons de solidarité française, ce ne doit pas être du bout des lèvres seulement mais du fond même de nos âmes. Et lorsque nous prétendons vivre à la française, nous devons nous rappeler que si cette vie fleurit en des syllabes harmonieuses, c'est dans les âmes qu'elle s'enracine. Que, par malheur, les âmes viennent à mourir, le langage lui-même n'aura plus, sur des lèvres éteintes, que la mélancolie des fleurs fanées.

Cette alliance entre la civilisation, la culture et la langue nous met en dépendance étroite de la France si nous voulons survivre. Il se rencontre chez nous, peut-être aussi chez vous, des esprits aventureux pour proclamer que nous pouvons nous suffire à nous-mêmes et que nous n'avons qu'à vouloir pour demeurer français.

A ces audacieux, je répondrai par une question : avons-nous donné naissance sur les bords du Saint-Laurent, de l'Hudson ou du Mississipi à une civilisation intégralement française, dans l'humus de laquelle puisse s'épanouir et se renouveler une culture française. La réponse, en toute sincérité, ne doit-elle pas être largement négative ?

Dieu merci ! Nous avons conservé une grande partie de l'héritage culturel apporté de France en Amérique du Nord par nos ancêtres. Mais nous ne pouvons espérer vivre indéfiniment sur ce fond primitif. Nous devons nous demander si nous avons ajouté à cet héritage, si nous avons créé des formes de vie et de pensée en harmonie avec lui. Nous commençons à le faire lorsqu'est survenue la tragédie de 1760. Depuis lors nous n'avons pu guère que nous défendre pendant un siècle contre une pénétration étrangère, reprendre lentement et péniblement, vers 1850, contact avec la vie française de la mère-patrie.

Nous parlons encore français. Le fait est d'importance majeure car la langue est un signe sensible, elle est un lien tangible, elle est, pour ainsi dire, une porte ouverte sur les trésors de la culture et de la civilisation. Mais ne restons-nous pas trop volontiers à la porte à regarder défiler des cortèges étrangers et n'oublions-nous pas les trésors auxquels la langue nous donne accès ?

Mesdames, messieurs, nous ne devons pas nous leurrer de mots. Il faut parler français pour être français. Nous devons continuer nos sacrifices pour maintenir la parlure ancestrale dans les foyers, dans les églises, dans les écoles, dans les relations sociales. Mais il ne suffit pas de parler français car, à ce compte, n'importe quel polyglotte pourrait se réclamer du titre de français. Et d'ailleurs lorsqu'un compatriote n'a conservé de ses origines ethniques qu'un bagage de mots sans résonnance profonde dans son cœur, il est déjà marqué pour les abdications définitives. Être français, cela signifie vivre une vie intégralement française et cette vie là, c'est encore de la France que nous devons l'attendre, c'est dans les ressources de son génie, de son artisanat, de son art, de ses lettres que nous devons, en bonne partie puiser pour l'entretenir et la rénover.

Par ailleurs nous pouvons et nous devons aider la France à protéger la culture française chez nous et chez elle. On a dit et répété depuis Maria Chapdelaine que nous étions un témoignage. Nous devons ambitionner un rôle plus glorieux que celui de témoin. Nos ancêtres ne se sont pas installés sur ce continent simplement pour durer et rendre témoignage. Ils sont venus ici pour créer de la vie et c'est notre mission de mettre dans le terrain de la civilisation nord-américaine un ferment qui en fasse un élément de vie, non une menace de mort pour les pays de culture latine.

Ce faisant, vous poursuivrez ici-même l'oeuvre de la France aux premiers jours de votre puissante République. Nous retrouvons la trace de son génie dans l'harmonieuse symétrie de votre Capitale fédérale et le reflet de ses idéaux, de sa spiritualité, de son amour de la liberté, de son respect de la personne humaine, de son attachement à la patrie dans les pages de votre Constitution.

Il eût suffi d'un désir, dit-on, pour que le français devint langue officielle dans la naissante république de George Washington. Il faudra plus que des désirs, un travail de réflexion profonde, des convictions solides, les efforts de générations pour que la civilisation française marque de son empreinte la civilisation nord-américaine mais cela reste tâche d'hommes à laquelle devraient suffire des volontés humaines.

A cause de ces labeurs qui nous attendent, parce que la civilisation française, la culture et la langue sont menacées chez nous comme chez vous, le Comité de la Survivance française a cru que le temps était venu de convoquer encore une fois à Québec, aux lieux originels de notre vie française, les élites de notre race. Le troisième Congrès de la Langue française aura lieu du dix-huit au vingt-quatre juin 1952. Il se déroulera en bonne partie dans la vieille Capitale, mais il s'achèvera à Montréal avec des manifestations, chemin faisant, aux Trois-Rivières et à Saint-Hyacinthe.

Ce n'est point le moment de vous en détailler le programme. Celui-ci d'ailleurs est sujet à révision en bien des parties. Comme en 1912 et en 1937, il comprendra des séances d'étude et des manifestations que nous souhaitons grandioses. Il visera ainsi à mettre de la lumière dans les esprits et à raviver des flammes dans les coeurs.

Ce que je crois plus expédient de vous marquer, ce sont les caractères que nous entendons donner à ce Congrès. Nous voulons tout d'abord qu'il soit une affirmation de solidarité entre tous les parlants français de l'univers. Le progrès a supprimé les distances et il a transformé les guerres de nations en conflits de culture et de civilisations. Nous devons, nous aussi, élargir nos horizons et travailler à nous intégrer dans l'ensemble culturel et civilisateur auquel nous appartenons, par-dessus les allégeances politiques et les fidélités proprement patriotiques.

Aussi avons-nous l'ambition de réunir en ces assises des représentants, non seulement de nos groupes français du Canada et des Etats-Unis, mais des délégués de tous les pays français de l'Univers, à commencer par la France. Nous espérons que celle-ci sera magnifiquement représentée et qu'autour de son ambassade culturelle seront fiers de se grouper les délégations de la Belgique, de la Suisse, d'Haïti, de l'Île Maurice et d'ailleurs.

Nous ne pouvons espérer réunir à Québec tous nos compatriotes. Nous désirons du moins qu'ils participent tous d'esprit et de coeur au Congrès. Nous avons commencé dans ce but un intense travail de propagande. Nous nous proposons, en particulier, d'inviter toutes les municipalités françaises du Canada à adhérer au Congrès par une lettre que nous adresserons au maire de chacune d'entre elles. J'ai confiance que votre actif comité régional transmettra la même invitation à vos florissantes cités franco-américaines. Nous nous employons également à solliciter l'adhésion de nos communautés religieuses, de nos associations patriotiques, de nos groupements économiques, de nos clubs sociaux. Et je suis heureux de vous dire que le Congrès de 1952 a reçu l'approbation des plus hautes autorités religieuses et civiles chez nous puisque notre épiscopat de langue française lui a donné son adhésion, que les premiers ministres du Canada et de la province de Québec ont accepté de s'en partager la présidence d'honneur.

Fête de l'esprit et fête du coeur, le Congrès de 1952 ne sera cependant pas un acte isolé, un jour sans lendemain dans notre vie nationale. Il constituera un aboutissant et, nous l'espérons, un point de départ. Les assises de 1937 avaient donné naissance à un Comité chargé d'en prolonger les effets bienfaisants et d'en mettre à exécution les voeux. Depuis bientôt quinze ans, le Comité de la Survivance Française a fait effort pour se montrer digne de la mission qui lui avait été confiée.

Selon les termes même de cette mission, vous vous en souvenez, M. le juge Jalbert, il s'est employé, avec le concours empressé de nos organismes patriotiques des deux côtés de la frontière, "au soutien et à la défense des intérêts nationaux des populations de langue française et au maintien des traditions de l'esprit français en Amérique du Nord". Il serait peu séant de ma part d'essayer de vous démontrer que le Comité de la Survivance a accompli, dans une certaine mesure, la tâche très large qui lui avait été dévolue. Ce sera précisément l'un des objets principaux du Congrès de 1952 d'examiner le travail accompli au sein de nos groupements depuis 1937 et de prendre les dispositions requises pour qu'il se continue avec plus d'efficacité.

Le Congrès sera ainsi un effort de solidarité française dans l'espace et dans le temps. Il essaiera de grouper tous les bons ouvriers de la

pensée française et de prolonger les efforts des disparus par les labeurs des générations montantes.

C'est précisément vers elles surtout que se tourne le Comité d'organisation du prochain Congrès. Il veut que ces Etats Majors de notre race soient surtout ceux de la jeunesse. Je ne commettrai pas l'erreur de traiter ce sujet d'importance capitale et d'ajouter un discours à celui que j'achève.

Je sais que le problème de la jeunesse vous préoccupe et qu'après avoir groupé les pères et les mères de familles franco-américaines dans de prometteuses associations, vous caressez l'espoir d'unir votre jeunesse sur le terrain même de la survivance française. Le même problème se pose chez nous en des termes un peu différents.

Notre jeune pays vient de naître à la vie internationale. Avec un naïf contentement, il a, à certains moments, l'impression d'être l'enfant chéri d'une partie de l'univers et il entretient parfois l'illusion que, sans lui, les choses n'iraient pas si bien ou si mal dans le monde.

Cette fièvre de l'internationalisme a atteint une fraction de notre jeunesse, l'une des plus ouvertes aux problèmes de l'esprit. Par ailleurs, nous n'avons plus d'association qui groupe les jeunes Canadiens français et les jeunes Acadiens sur un plan strictement national et quand je dis national, je songe plus exactement à la nationalité canadienne-française.

L'examen de cette situation, les inquiétudes qu'elle suscite chez nous, dans les milieux les plus avertis, nous ont incités à mettre à l'étude pendant le Congrès de 1952, outre l'exposé de l'état de tous nos groupes, la grave question de la formation patriotique de notre jeunesse.

Tous les congressistes seront invités à étudier cette question car l'éducation patriotique d'un peuple doit être l'oeuvre de tous les éléments qui le constituent. Mais la jeunesse étant plus directement concernée, c'est elle surtout que nous pressons de venir délibérer sur ce sujet. Nous espérons, avec son concours, jeter les bases, pendant le Congrès même, d'une association qui veillera à la formation française de nos jeunes et qui assurera ainsi à l'avenir les chefs dont il a besoin pour continuer le passé.

Déjà le digne successeur d'un grand archevêque qui vous honorerait de sa particulière dilection vient de constituer dans son diocèse des cercles d'étude patriotique. Les deux premiers adhérents au troisième Congrès de la Langue française ont été deux membres de ces cercles, deux collégiens de Rimouski, qui ont trouvé dans la modicité de leurs bourses et dans la richesse de leurs sentiments patriotiques l'argent nécessaire pour se faire entendre au troisième Congrès de la Langue française. Puisse le geste qu'ils ont posé être compris et imité par des milliers de nos jeunes gens et de nos jeunes filles,

D'autres sujets seront abordés en ces assises de juin. Ai-je besoin de mentionner notre langue et notre littérature? Elles feront l'objet des préoccupations de deux sociétés spécialisées qui, avec l'Association des Educateurs de Langue française, ont voulu se joindre à nos sociétés patriotiques pour assurer le succès des réunions de juin prochain. J'ai nommé la vénérable société du Parler français au Canada, qui célébrera, en juin 1952, ses noces d'or, et l'active Société des Ecrivains canadiens, l'une des gardiennes attitrées de la chose littéraire chez nous. Il reviendra à ces deux groupements de sauver l'honneur du nom en dissertant de cette partie des assises de l'été prochain qui s'inscrit formellement dans le nom même du Congrès.

Une dernière section sera consacrée à la refrancisation. Le terme est malheureusement à la mode chez nous. Je dis malheureusement car je vous avoue qu'il ne me plaît qu'à demi. Tout d'abord parce qu'il est révélateur d'un malaise et que personne n'aime avouer qu'il est malade. Surtout parce qu'il a une allure répressive qui suscite parfois relativement modeste dans l'ensemble du Congrès. Ses quelques séances d'étude ne seront, en effet, que l'amorce de réunions plus élaborées que nous projetons sur le même sujet quelques mois après le Congrès, à l'automne de 1952 ou le printemps suivant.

Pour certains esprits, la section de la refrancisation devrait se limiter à des buts excellents évidemment, mais que vous me permettez de trouver modestes: substitution de panneaux-réclames français ou bilingues, à un affichage uniquement anglais, campagne en faveur du français dans tel ou tel service administratif, amélioration de la publicité française de telle ou telle entreprise privée.

Le problème doit être envisagé beaucoup plus largement et plus profondément. Il me paraît s'inscrire en plénitude dans les idées que j'ai essayé de développer au début de cet entretien. Une campagne de refrancisation doit être, en réalité, une campagne de civilisation française si elle veut être vraiment efficace. C'est tout l'élément matériel de notre vie nationale qu'elle doit s'efforcer d'atteindre pour l'intégrer dans notre vie française. Encore une fois, mesdames, messieurs, l'avenir de notre langue et de notre culture ne sera assuré que le jour où nous parlerons cette langue et nous développerons cette culture dans un climat de civilisation intégralement française.

Nos institutions sociales, dans leur ensemble, sont d'inspiration française. Dans le Québec, les institutions juridiques ont conservé en bonne partie, leur cachet français. Mais notre infériorité dans le domaine économique nous a valu une anglicisation forcée dans l'industrie et le commerce et, par répercussion, dans toute la partie matérielle de notre vie humaine: l'habitation, la nourriture, le vêtement, les loisirs. L'agriculture a conservé assez généralement dans le Québec sa physionomie traditionnelle. L'apport, depuis quelques années, de

spécialistes de France la fera bénéficier de méthodes modernes en harmonie avec son caractère d'entreprise paroissiale et familiale.

L'artisanat, la petite et la moyenne industrie, l'architecture font effort dans le Québec pour redonner à notre province française un visage français. Il reste un travail de géant à accomplir. Nous avons, en somme, à élaborer, en beaucoup de ces éléments, une civilisation française sur le continent nord-américain. Si nous y réussissons, nous aurons enfin une culture et une langue qui soient vraiment nôtres et qui soient assurées de survivre, encore plus de rayonner, parce qu'elles n'auront plus à emprunter constamment une partie de leur vitalité à la France elle-même.

Mesdames, messieurs, en vous définissant les ambitions que nourrit le Comité du Congrès de juin 1952, j'ai touché certains problèmes qui me paraissent fondamentaux pour l'avenir de notre groupe français. Ces problèmes, je vous les ai exposés sous un angle québécois et j'ai conscience de vous avoir tenu des propos assez austères sous ces lambris dont le nom évoque une existence élégante et fleurie.

J'aurais pu me borner à des hommages et à des considérations plutôt académiques sur les richesses qui constituent notre héritage culturel. J'ai pensé que vous ayant visité à plusieurs reprises, que connaissant votre attachement à la culture française et votre confiance malgré tout dans sa survivance, je pouvais, en toute simplicité, vous entretenir des périls qu'elle court au foyer ancestral et, par répercussion, chez vous.

Avec la même simplicité, je vous dis mon émotion et ma gratitude pour l'accueil vraiment chaleureux que vous venez de faire, non pas tant à ma personne et à mes paroles, qu'à vos frères du Canada que j'ai l'honneur de représenter ce soir. Vous me permettrez d'exprimer plus spécialement ma reconnaissance à votre distingué président. On dit souvent que l'amitié est aveugle. Vous l'avez pu constater une fois de plus en entendant le conférencier invité par M. l'abbé Verrette à vos somptueux agapes.

Mesdames, messieurs, il me reste un fort agréable devoir à remplir: celui de vous convier au Congrès de juin prochain. J'ai essayé de vous dire ce que seraient ces assises. J'ai voulu garder pour la fin, la note que nous y voulons dominante: une note familiale. Nous voulons que le Congrès de juin 1952 soit une fête de famille, la fête de la grande famille française en Amérique du Nord. Venez donc, chers compatriotes, vous asseoir nombreux au foyer ancestral, y rompre le pain béni de nos traditions, venez revivre cette vie ancienne, un peu désuète peut-être, à travers laquelle palpite l'âme même des ancêtres dans la paix de nos vieux temples, dans l'activité bourdonnante de nos foyers, de nos écoles, de nos villages et de nos villes. Venez nous apprendre à lutter, à demeurer, à grandir, à rayonner. Venez vous-mêmes vous

replonger dans le passé afin d'y retremper vos âmes, et de nous aider à survivre en restant vous-mêmes fidèles à la civilisation catholique et française dont nous sommes issus.

Allocution du Président

En cette 52^e réunion annuelle, la Société Historique est heureuse de saluer autour de sa table une assistance aussi distinguée. Elle se réjouit surtout du fait que les dames prennent un intérêt croissant à son travail. Elle les invite à se joindre en plus grand nombre.

La société est aussi reconnaissante à ses membres pour la précieuse collaboration qu'ils lui accordent. A la séance d'étude, en mai dernier, des travaux intéressants furent présentés. Ils paraîtront dans le bulletin.

Le 17 novembre, le président avait l'honneur de remettre à la Société Saint Jean-Baptiste de New-York, l'aînée de nos sociétés, pour commémorer son centenaire, une plaque de bronze. La cérémonie avait lieu à l'hôtel Victoria et notre collègue M. Adolphe Robert, conférencier invité, offrait une étude très documentée et fort captivante sur la vie du fondateur, Gabriel Franchère.

La société remettait ensuite sa médaille "*Grand Prix*" à M. Pierre-Herménégilde Huot, important industriel et président de la société centenaire, en reconnaissance de ses nombreux services à la vie franco-américaine au sein de la grande métropole.

Au nombre de ses invités, la société salue avec empressement pour la première fois, le nouveau consul du Canada à Boston, Me Jean-Louis Delisle. En plus de lui souhaiter un heureux stage parmi nous, ainsi qu'à Madame Delisle, nous voulons l'accueillir comme une précieuse acquisition au service de la franco-américanie.

Déjà M. Delisle a paru au congrès du Comité d'Orientation à Lewiston pour laisser une magnifique impression d'estime et d'admiration dans les coeurs. Nous avons l'assurance de sa brillante collaboration. Nous voulons aussi rendre hommage à son distingué prédécesseur, Me Paul-André Beaulieu, qui fut pour nous tous, un bon ami, très intéressé à l'oeuvre de la société.

Le départ prochain de M. le consul général Albert Chambon nous étreint le coeur. Qui, en Nouvelle-Angleterre, n'a pas connu le dévouement brillant et inlassable de M. Chambon, depuis sa venue à Boston. Nous le comptons au nombre des meilleurs amis que la France nous ait confiés. En plus d'être écouté dans tous les milieux, parce qu'il représentait magnifiquement son pays, M. Chambon était un habitué de toutes nos manifestations. Il était de la famille. Ses conférences, allocutions, démarches et initiatives à notre endroit consti-

tuent une belle page dans nos annales. Nous voulons le remercier avec effusion et lui souhaiter ainsi qu'à Madame Chambon de nouveaux succès dans les tâches qui les attendent dans le paradis de Naples en Italie. Nous ajoutons le vœu pour que M. Chambon couronne bientôt sa carrière diplomatique avec les honneurs réservés aux ambassadeurs de France.

Le 7 avril 1937, au cours d'une mémorable réunion, la société avait l'honneur de recevoir à sa table Mgr Camille Roy, de regrettée mémoire, alors recteur magnifique de l'Université Laval et président du Deuxième Congrès de la Langue française. Il venait nous inviter à ces grandes assises. Nous aimons à évoquer sa douce et paternelle figure de grand seigneur à la parole apostolique.

Au cours de sa brillante conférence nous nous rappelons cet appel qui nous alla droit au cœur: *"et on veut se revoir, (disait-il), non seulement parce qu'il est agréable de tenir une assemblée de famille, mais aussi parce que la famille est en proie à des inquiétudes et en certains de ses foyers, à de sérieuses inquiétudes . . ."*

Nous avons l'honneur en cette circonstance de remercier Mgr Roy en votre nom. Nous étions bien loin de nous douter qu'il nous serait donné un jour de le remplacer dans cette même fonction. Nous l'avons acceptée cette responsabilité par devoir avec le seul désir de servir nos frères dans une mesure totale de nous-même.

Pour continuer ces nécessaires échanges avec le Québec français, nous avons, ce soir, un autre brillant apôtre de la vie française en Amérique, monsieur l'abbé Paul-Emile Gosselin, professeur de philosophie à l'Université Laval et secrétaire fondateur du Comité de la Survivance française en Amérique. A la Survivance, les présidents se succèdent par la force des choses mais le secrétaire demeure.

Avant de vous présenter notre conférencier invité, l'abbé Gosselin, je me permets donc d'inviter notre société à renouveler l'enthousiasme qu'elle déploya en faveur du congrès de 1937. Certes, nous avons des raisons encore plus sérieuses de nous joindre à nos frères du Québec dans la poursuite de notre idéal culturel.

Songez à cette puissante armature intellectuelle que possèdent nos frères d'outre-frontière, des valeurs qui peuvent nous être souverainement utiles en appuyant nos modestes efforts. D'ailleurs ce n'est pas au milieu de cette assemblée qu'il faudrait chercher des opposants au principe de solidarité qui nous unit. En fait, le but de notre société historique demande précisément que nous fassions prévaloir avec fierté, que nous étagions dans toute sa véritable beauté notre contribution à la vie de la patrie. Où chercher l'inspiration de cette entreprise, où trouver les ferments qui ont provoqué cette aventure si ce n'est aux sources immédiates de notre commune provenance.

Combien il est réconfortant pour nous de la Société Historique de proclamer cette croyance en face des démissions qui nous affligent. Nous sommes de ceux qui croient dans la valeur indiscutable de notre présence historique sur ce continent. Le Troisième Congrès de la Langue française nous invite à revigorer cette fidélité. Notre esprit français nous conservera ce que nous sommes et c'est ainsi que nous continuerons notre noble et irremplacable mission.

L'abbé Gosselin, depuis 15 ans, a pris la figure d'un chef, et tous nous l'admirons dans le travail remarquable qu'il accomplit. Il vient ici pour nous exposer la portée du Troisième Congrès de la Langue française. Il a intitulé sa conférence "*Solidarité française*", magnifique pendant à la remarquable conférence "*Fidélité française*" que nous donnait l'an dernier, Monsieur le ministre Jean Bruchési.

C'est la première visite de l'abbé Gosselin à notre société. Nous l'accueillons avec un fraternel empressement. Nous devinons un peu quel vibrant message il nous apporte de la vieille cité de Champlain en le faisant passer par son grand et noble cœur

En invitant son honneur le juge Eugène Jalbert à remercier notre distingué conférencier, je me permets, en votre nom, de lui rendre publiquement hommage. C'est sa première présence à la société depuis son élévation à la magistrature. Nous voulons lui dire combien nous sommes tous fiers de le voir briller sur le banc de la cour supérieure du Rhode Island. Nous lui redisons notre admiration, notre affection et nos meilleurs vœux.

Remise de la médaille "Grand Prix"

(Séance du 23 mai 1951)

La société historique considère comme l'un de ses grands privilèges l'honneur de conférer sa médaille "Grand Prix" à des compatriotes ou à des institutions qui font rejaillir sur le prestige franco-américain un lustre particulier. Elle invite donc ce soir son président à proclamer de nouveaux lauréats de ce prix. Ces titulaires ont été jugés dignes d'inscrire leur nom dans le livre d'or de la société. En des termes sobres mais sincères, résumons les mérites des récipiendaires.

R. F. Wilfrid Garneau, f.s.c.

C'est toute une carrière d'éducateur, longue de plus de 55 belles années, que nous honorons dans la personne du cher et distingué frère Wilfrid (*Arthur Garneau*), de la communauté des Frères du Sacré-Coeur.

Il naît le 20 octobre 1870, à St. Christophe, comté d'Arthabaska, fils de Hercule Garneau et de Délia Blanchette, de braves terriens. La famille compte six enfants. La présence des frères du Sacré-Coeur à quelques pas, depuis 1872, attire une nouvelle vocation. Arthur Garneau leur apporte son coeur et sa vie, le 16 août 1896. Sa vie religieuse commence donc à 17 ans. Il en fit un don total.

Son enseignement, il le partagera entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre. Professeur, puis directeur, le frère Wilfrid multipliera ses stages dans les différentes maisons de sa communauté. Mais c'est en 1909, à Central-Falls, au Rhode-Island, qu'il fonde le collège du Sacré-Coeur pour lui imprégner sa tradition et son esprit. Son coeur y restera rivé malgré ses autres déplacements. Il semble y être retourné définitivement depuis 1943.

Des milliers d'élèves se rappelleront également de son apostolat à Nashua, Stanstead, Manchester, Pointe-aux-Trembles, Verdun et Woonsocket. Aussi quel ne fut pas le concert d'hommages qui lui arrivaient, de partout, lorsque l'Amicale de Central Falls célébrait, par une manifestation émouvante, son cinquantenaire de vie religieuse, en octobre 1946.

Que de labeurs il faudrait résumer pour fixer dans son beau relief cette vie toute consacrée à Dieu et à la formation chrétienne de notre jeunesse. Nous croyons tout dire en affirmant que le frère Wilfrid est un éducateur de grande taille et qu'il a toujours gardé dans son coeur le souci de former des hommes au visage catholique et français.

Nous savons avec quelle ardeur et succès il s'employa à organiser la participation des jeunes du Rhode Island aux grandes assises du 2^{me} congrès de la langue française en 1937. Nous espérons que la Providence lui prêtera la santé pour inspirer au moins, une nouvelle levée des jeunes pour le 3^{me} congrès, en juin 1952.

Un aspect qui rend le frère Wilfrid particulièrement cher à notre société, c'est qu'il est un ami passionné de notre histoire. D'ailleurs, il vient de nous en fournir une preuve éclatante. Chercheur avéré, il a organisé autour de lui une bibliothèque qui lui a permis de colliger des masses de faits se rapportant à la présence française en Amérique. Il connaît dans leur consonnance indienne, française et anglaise tous les coins, les cours d'eau, rivières, hameaux et collines du pays. Ce qu'il y a de très intéressant pour nous, c'est qu'il a eu le soin de diffuser toute cette nomenclature historique dans son calendrier du Sacré-Coeur. Et voilà que depuis près de 20 ans, plus de 25,000 foyers repassent ensemble chaque année, des quantités de dates, de faits et de noms qui nous enseignent la fierté en nous prêchant la splendeur de nos origines.

Cette même prédication, le frère Wilfrid la reprendra dans ses "cahiers de classe historiques", une oeuvre que nous voudrions voir se continuer dans toutes nos écoles, car c'est bien en tenant constamment devant les yeux de nos enfants les valeurs de notre vie catholique et française, que nous pouvons incruste dans leur esprit le souci de les conserver jalousement.

La société historique se devait de reconnaître cette belle fidélité à notre survivance française, de souligner les mérites, d'une vie aussi généreusement consacrée à nos plus chers intérêts religieux et culturels. Elle le fait avec satisfaction et gratitude en inscrivant le nom du frère Wilfrid Garneau sur le registre de ses lauréats, et en lui demandant d'accepter sa médaille "*Grand-Prix*", qu'elle a l'honneur de lui décerner.

Philippe-Armand Lajoie

Prétendre que la presse franco-américaine pâlit en face de la tâche herculéenne qui lui est faite, serait faire injure à la franco-américanité. Aussi longtemps que nous voudrions conserver à nos coeurs leur parlure et leur esprit français, nous voulons avoir à notre service des journalistes pour interpréter, animer et orienter cette vie commune que nous chérissons. Il nous est donc agréable de constater que nous possédons toujours ces militants chevaliers de la plume. L'Alliance des Journaux franco-américains, toujours active, en est la preuve. Si le nombre de nos journalistes n'est pas aussi considérable que nous le souhaiterions, par contre, il nous plaît d'affirmer que certains parmi eux se présentent à notre admiration avec un singulier relief.

Trois fois déjà la société a voulu honorer l'oeuvre magnifique de nos quotidiens cinquantenaires. Cette fois elle se penche avec affection sur la personne même de l'un de nos brillants journalistes pour l'inscrire au nombre de ses lauréats.

Philippe Armand Lajoie, vous le devinez bien est celui que nous saluons avec une admiration sans équivoque. Né le 29 juin 1887, à Saint Hippolyte-de-Wotton, dans les Cantons de l'Est, il est le fils de Joseph Lajoie, charpentier octogénaire à sa retraite croyons nous, et de Hermilinda Belisle. Les études terminées au petit séminaire de Montréal et au collège de l'Assomption (Québec) avec les honneurs du baccalauréat et possédant déjà une belle réputation de musicien, c'est au son de la trompette d'argent et de la vocalise qu'il écoulera ses premiers efforts. On le croira consacré pour toujours à la musique. Il devient directeur de la fanfare des *Carabiniers Mont-Royal* et maître de chapelle. La musique ne le lâchera jamais et nous aimons à croire qu'il voudra un jour rejoindre ses aïeux en chantant.

Mais c'est bien le journalisme qui devait réclamer définitivement M. Lajoie. Bien qu'il fut déjà franco-américain d'adoption, puisque sa famille habitait Fall-River depuis 1889, c'est à Montréal toujours qu'il débuta dans la presse, au journal "*Le Reveil*" et plus tard au quotidien "*Le Canada*". C'en était fait, Philippe-Armand Lajoie était maintenant journaliste, mais il demeure toujours musicien.

Après ses années de service, durant la première guerre mondiale, en qualité d'hospitalier et de musicien du 63^{me} régiment d'infanterie, M. Lajoie revient à Fall-River pour se replonger définitivement dans le journalisme. Il collabore à "*La Semaine Paroissiale*" avec son ami Adolphe Robert et c'est en 1926 qu'il devient rédacteur en chef à *L'Indépendant*, poste qu'il occupe depuis vingt-cinq ans avec une réputation croissante.

Monsieur Lajoie n'avait pas besoin de nous dresser son récent "*Inventaire de nos moyens de survivance*", une magnifique synthèse de notre situation actuelle, pour nous convaincre de son intrépide fidélité à défendre les intérêts de notre héritage culturel. C'est toute la série ininterrompue de ses appels claironnants, de ses études sérieuses et fondées, de ses avertissements sages et pondérés qu'il nous faudrait réunir en volume pour établir les immenses services qu'il nous a ménagés et multipliés depuis un quart de siècle.

Nous croyons devoir lui rendre ce témoignage, qu'il a, au cours de sa fructueuse carrière, toujours interprété avec une sincérité indéfectible le sens franco-américain, sans jamais lui sacrifier les honneurs de l'objectivité. Il a su élever le journalisme franco-américain sur un pallier qui invitait le lecteur aussi bien que l'observateur à mesurer dans toute leur valeur probante les légitimes aspirations de la franco-américanie. Pour ce travail inlassable, pour cette dignité dans la lutte, pour

cet indomptable courage nous voulons lui dire notre profonde admiration.

Déjà la France en 1936 avait déposé sur sa vaillante poitrine les *Palmes Académiques*. Plus tard elle lui décernera sa *Médaille de la Reconnaissance*. Il tardait à la société historique de joindre son tribut et de souhaiter à M. Philippe-Armand Lajoie de longues années de vie, consacrées au rayonnement et au maintien de notre patrimoine. Sa plume, toujours limpide, martiale et écoutée restera, nous le savons, l'un de nos plus réconfortants appuis. Nous lui demandons, après avoir inscrit son nom sur le registre de nos lauréats, de recevoir cette médaille de bronze qui symbolise en sa personne le courage, la dignité et la fidélité.

Yvonne LeMaître

Place aux Dames, car il s'agit de rendre hommage à l'une de nos femmes de lettres les plus distinguées, sinon la plus brillante, dans le ciel de notre vie franco-américaine, Mademoiselle Yvonne LeMaître.

Pour avoir beaucoup et surtout bien écrit depuis un demi-siècle, Mlle LeMaître a livré peu de secrets au sujet de sa personne. On la sait toujours heureuse à Lowell, égrenant les jours et les ans près du sanctuaire de ses pensées, toujours prête à cueillir au volant le moindre de nos battements franco-américains pour les filtrer délicieusement dans sa savoureuse prose

Au juste, lequel fut son ancêtre, François, Paschal, Denis ou Antoine qui firent souche au Canada. Mlle LeMaître se chargera peut-être un jour de nous l'indiquer. Nous la savons tout de même issue de l'une des meilleures familles du Québec. Un frère aîné laissa le souvenir, à Manchester, de l'une de nos plus grandes figures dans le monde médical.

Originaire de Pierreville, Mlle LeMaître, à l'âge de dix ans, accompagnait les siens pour s'établir à Lowell. Elle y demeure depuis, sauf durant les stages qu'elle fit en Europe en qualité de correspondant de cet important journal que fut pendant près d'un siècle "*The Boston Transcript*."

C'est en 1902 que Mlle LeMaître débute dans le journalisme, à *l'Etoile* et ensuite dans le *Franco-Américain* de Lowell. Ses chroniques sont de suite remarquées pour faire le tour de la presse et il y a longtemps que notre chère compatriote se promène, en grande dame, dans notre presse, sans jamais avoir vu pâlir le regard de ses admirateurs. Voilà un vrai "*test*" écrirait-elle.

Pour satisfaire sa double culture et mieux représenter les siens auprès des autres éléments, en 1904, elle passe au journalisme anglais

de la même ville ou plutôt elle mène les deux de front, ce qui lui est d'ailleurs extrêmement facile, mettant en pleine lumière sa belle culture. C'est le *Courier-Citizen* qui profite cependant de ses chroniques toujours charmantes et fourmillantes d'humour et de jolies choses. Les lettres anglaises semblent l'avoir réclamée pour de bon lorsqu'elle accepte un poste de correspondant à Paris. Elle en profite pour visiter l'Europe et rapporter un bagage de souvenirs et d'impressions qui n'a pas encore tari la source de son inspiration. Ses collègues l'avaient vue partir avec regret. On la qualifiait déjà de "*lumière dans le journalisme anglais de Lowell*".

Heureusement, Mlle LeMaître n'avait pas abandonné les siens. Son âme, trop fièrement et solidement frappée au timbre français, ne pouvait pas s'éloigner définitivement de la terre quittée même après ce que Claudel appellerait "*un sommeil démesuré*".

De retour à Lowell, elle reprend la chronique chez son vieil ami *l'Etoile*, chaudement applaudie par ses fidèles lecteurs. Ce sera ensuite *Le Travailleur* qui depuis bientôt 20 ans jouit du prestige de sa précieuse collaboration. Sous toute une variété de rubriques, elle continue de semer "*aux quatre vents*" la fine poussière de ses promenades régulières au sein de la franco-américaine.

Que de belles choses ne nous a-t-elle pas livrées dans ses critiques, ses études et appréciations. Personne n'oserait discuter les jugements de cette grande soeur! C'est toujours pondéré, mesuré, vrai et souvent riant. Derrière sa plume, Mlle LeMaître cache un grand cœur qui "trottine" dans sa prose. C'est que jusqu'à son dernier souffle, elle veut aimer et servir les siens. Sans doute, se rend-elle compte, que le Seigneur se plaît à ouvrir les grandes âmes, au soir de la vie, pour leur permettre de confier à la postérité les accents de cette belle sérénité chrétienne qui fait aimer et croire. Et parce qu'elle se plaît dans ce beau travail de conservation de nos richesses spirituelles, à leur tour tous ses petits frères l'admirent et l'aiment.

La société historique voulait ajouter un autre fleuron à cette belle carrière en lui décernant sa plus haute approbation. Avec bienveillance, Mlle LeMaître nous a permis d'inscrire son nom sur notre registre de reconnaissance et nous lui demandons en retour d'accueillir notre geste amical et bien sincère, celui de lui présenter "*in absentia*" au nom de tous ses admirateurs, la médaille "*Grand Prix*" de notre société.

Le Phare

On a dit, non sans raison, qu'il n'y a pas que les hommes qui ont une âme. Les institutions humaines souvent en possèdent une qui sait vibrer généreusement sous la touche de leurs animateurs. La société historique a déjà, en trois circonstances, proclamé le mérite de notre

presse en honorant trois de nos quotidiens cinquantenaires. Il a semblé que le moment était venu de répéter cet hommage à l'endroit d'une autre publication qui jouit d'une faveur croissante, "*Le Phare*", magazine des franco-américains.

Fonder une revue française spécifiquement consacrée aux intérêts de notre culture, en ces temps incertains, demandait un courage peu ordinaire. Cette entreprise était donc lancée en février 1948. Dans son article programme, M. Lucien Sansouci, directeur-fondateur écrivait: "*au service des intérêts primordiaux des franco-américains, nous lutterons pour conserver intact le patrimoine des aïeux*". Cette profession de foi semble donc animer les nombreux bienfaiteurs qui se sont faits les amis et les appuis du Phare.

Le Phare est entré dans sa quatrième année d'existence et tous lui souhaitent une longue vie remplie de bons offices et de riches moissons. Dès sa parution, la direction inaugurait une rubrique "*photocouverture*" avec biographie, permettant ainsi de faire mieux connaître, dans les différents domaines, les compatriotes qui s'y distinguent.

Déjà des quantités d'articles sur notre histoire, des reportages, des traductions, des illustrations et des études ont rempli les trois premiers volumes de la revue. Ils trouveront certainement leur place dans toutes nos bibliothèques et nos centres d'information. Plusieurs collaborateurs ont prêté leur concours et beaucoup d'autres devraient les rejoindre pour faire de cette publication un porte-parole hautement écouté de notre vie franco-américaine. Nous voulons ici saluer le travail soutenu de Monsieur et de Madame Sansoucie et de leur fille ainsi que la contribution des autres amis de l'oeuvre.

L'entrée de M. Rosaire Dion-Lévesque à la rédaction de la revue augure bien. Cette décision, comme le notait bien candidement le directeur, a pour but de relever le ton littéraire de la revue et lui assurer une toilette de grand genre. Nous félicitons la direction de cette amélioration considérable permettant ainsi à l'administration de répandre davantage ses efforts dans le domaine de la propagande.

Laissons à la sagesse des directeurs de cette revue le soin de nous la maintenir dans un climat idéal. Dans son tribut d'hommage, la société n'a pas en vue d'engager l'avenir. Elle veut simplement souligner d'une façon publique son approbation en faveur de cette importante et nécessaire publication et inviter ainsi les compatriotes à l'appuyer de leur générosité. Une revue franco-américaine devrait vivre sans difficulté. *Le Phare* nous offre un organe qui vise à une formule intelligente, adaptée à nos besoins. Nous devons l'appuyer et l'aider à rayonner.

La société inscrit donc ce soir *Le Phare* sur la liste de ses lauréats et avec des hommages sincères adressés à ses directeurs, elle prie M,

Lucien Sansouci, directeur-fondateur, d'accepter en leur nom sa médaille "*Grand-Prix.*"

Lauréat de la Médaille Guillet-Dubuc-Bédard

Edouard Fecteau

Dans la personne de M. Edouard Fecteau, auteur-journaliste, la société historique veut honorer l'un des artisans les plus actifs de la vie française dans le Massachusetts. Originaire de Lawrence où il a toujours vécu depuis 1897, M. Fecteau a accumulé depuis 30 ans une masse de travaux qui attestent un dévouement inlassable.

Son poste de journaliste et de correspondant soit à *l'Etoile*, au *Courrier* de Lawrence, à *La Presse* et à la revue *Le Phare* ne l'a pas empêché de se répandre au service de nombreuses associations qui réclamaient tour à tour son concours de secrétaire ou de président. On le voit encore à l'oeuvre au sein des fédérations de sociétés ou d'amicales.

Mais c'est surtout le souci de l'histoire qui remplit les heures de loisir de notre compatriote. Il préparera l'historique de plusieurs organismes, paroisses, sociétés, cercles, amicales, etc. Il publiera aussi "*French Contributions to America*" sous le patronage de notre société. Il rédigera drames, comédies et tableaux vivants pour les soirées paroissiales. Il travaille actuellement à la compilation d'un "*glossaire franco-américain*" qui ne manquera pas de valeur.

Monsieur Fecteau est un modeste. Il ne prétend pas à la célébrité mais il est de ceux qui aiment à conserver les choses et voilà la mesure de son travail que d'autres reprendront mais dont il aura été un précieux animateur.

La société qui admire les efforts de M. Fecteau veut lui donner un premier signe de sa haute approbation en le citant à l'honneur. De tels ouvriers sont trop peu nombreux. En lui rendant ce tribut bien mérité, la société sollicite l'honneur de lui remettre sa "*Médaille Guillet-Dubuque-Bédard*", le priant d'accepter en même temps ses félicitations empressées et ses meilleurs voeux de succès toujours croissant au service de notre survivance.

Réponse de M. Lajoie

N'eussè-je eu à parler ici que pour moi-même, je pourrais peut-être me borner à remercier de tout coeur la Société Historique Franco-Américaine de l'honneur qu'elle a bien voulu faire à un modeste journaliste, un honneur que je partage très volontiers d'ailleurs avec le journal que je sers déjà depuis 31 ans.



Le R. F. Wilfrid Garneau, f.s.c., reçoit la médaille "Grand Prix"
(*Séance du 23 mai 1951*)



Le président remet la médaille "Grand Prix" à M. Philippe-Armand Lajoie, journaliste.

(*Séance du 23 mai 1951*)

Mais si je comprends bien la situation, je dois parler au nom des camarades et amis qui viennent de recevoir ici le même honneur, et ils pourraient me faire le reproche d'être un peu concis. Au risque d'allonger de deux minutes, le programme de cette belle réunion, qu'on me permette d'ajouter que

C'est parce que la Société Historique Franco-Américaine est la plus distinguée de nos organisations culturelles, que les distinctions octroyées par elle ont aux yeux de ceux qui les reçoivent, une valeur si hautement prisee.

C'est parce que la Société Historique Franco-Américaine est la grande gardienne du "*souvenir franco-américain*", de l'histoire franco-américaine qu'il est si honorable d'être compté par elle au nombre de ceux qui ont voulu aider à rendre cette histoire plus prestigieuse et plus riche.

C'est parce que la Société Historique Franco-Américaine atteste l'existence d'une élite franco-américaine, et qu'elle en épouse la perpétuation, que ses faveurs ont un prix exceptionnel pour ceux qui préservent intacts leur foi en la survivance de notre race française en ce pays.

C'est enfin parce qu'elle incarne et symbolise tout un passé de travail, d'épreuves et de réalisations, tout un présent de graves responsabilités et de décisions courageuses, et tout un avenir d'aspirations et d'espoirs légitimes, que la Société Historique Franco-Américaine possède le prestige dont elle confère une petite parcelle à ceux et à celles qu'il lui plaît d'honorer.

J'ose croire que j'interprète justement les sentiments de nos amis et les miens propres, en disant que nous sommes très sensibles à l'honneur qui nous est fait ici, et dont nous garderons le souvenir ému et reconnaissant.

Pierre Herménégilde Huot

(Hotel Victoria, New-York)

17 novembre 1951

Poursuivant sa mission, qui est de conserver à la postérité le lustre et la véracité des faits, la Société Historique Franco-Américaine a déjà déposé dans ses archives bien des gestes de la Société Saint Jean-Baptiste de New-York, l'aînée toujours vivante de nos associations.

Gabriel Franchère a indiscutablement accompli une grande oeuvre. Son souvenir serait malheureusement enfoui dans la poussière, s'il n'avait pas eu des continuateurs. La Société Historique se devait donc de signaler leur mérite. Après les rayons lumineux de ce centenaire, la Société Saint Jean-Baptiste aurait pu songer à s'ensevelir

dans la nuit des temps. Que d'organismes n'ont-ils pas reçu ce silencieux partage avant d'atteindre même la maturité pour ne pas parler de la sagesse centenaire.

C'est parce qu'elle a eu le bonheur de toujours compter sur le dévouement de ses serviteurs qu'elle vit en pleine santé. Cette persévérance invite à la confiance. Elle nous convie à l'espérance.

Dans un récent symposium de sociétés historiques américaines d'expression anglaise, on a semblé laisser planer un doute sur la valeur de l'apport que la franco-américanie avait fourni à l'épanouissement de la nation américaine. Notre société historique, d'abord parce qu'elle en connaît véridiquement toutes les pulsations, n'hésite pas à proclamer l'annapréciable et l'irremplaçable dévouement chrétien que nous avons déposé au service de la patrie, soit la ristourne d'un capital humain et moral, qui, dans son principe et dans sa maintenance a été étranger à toutes les démissions dont souffre présentement notre pays, à deventure fantastique, jouisseuse et artificielle. Nous ne sauverons peut-être pas l'Amérique, mais nous ne voulons pas contribuer à sa décadence.

Depuis ces derniers temps, un compatriote très distingué guide la barque de notre société centenaire. La Société Historique a pensé qu'il représentait hautement la tradition des sociétaires et à cause de ses mérites personnels, elle veut l'honorer d'une façon particulière en lui remettant sa médaille "Grand Prix".

Pierre Herménégilde Huot occupe une place de choix dans la haute industrie, étant à New-York, le vice-président administrateur de l'importante firme la *Montmorency Paper Company*. Cette occupation ne l'a cependant pas empêché de s'intéresser vivement au fait franco-américain. Il mérite notre admiration.

Né à Québec, tout juste à la fin du siècle, c'est vers l'industrie qu'il tourne ses talents, car l'immense domaine de l'économique doit attirer les nôtres, si nous voulons étendre notre rayonnement sur tous les horizons.

Après ses études secondaires à l'Académie Commerciale, il obtiendra avec très grande distinction sa licence en sciences commerciales de l'École des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Montréal.

Membre de l'Institut des Comptables Agrégés de la Province de Québec, il sera chargé de cours à l'École des Hautes Etudes et pour reconnaître sa valeur, l'Université de Montréal lui décerna, en 1950, un doctorat honorifique "ès sciences commerciales". Entre temps, il publiera de sérieux articles sur la comptabilité et l'industrie du papier.

Ce sera enfin dans le domaine des affaires que M. Huot fixera sa carrière, pour occuper tour à tour d'excellentes situations, comptable industriel des firmes du papier *Rolland et Laurentide*, comptable en chef et secrétaire trésorier de l'*Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills*,

comptable en chef de la *Régie Provinciale de l'Electricité* de Montréal, enfin contrôleur, assistant gérant et vice-président administrateur de la *Montmorency Paper Co.* qui transporta ses opérations à New-York en 1943.

Une aussi brillante carrière devait être signalée au Québec et cela explique le beau prestige dont jouit notre récent compatriote de la franco-américanie. Voilà encore un réconfortant effet de ces heureux échanges que nous pouvons effectuer de chaque côté de la frontière.

Mais au-dessus de ces succès, ce qui nous réjouit dans cette carrière c'est que M. Huot est un profond chrétien et qu'il aime à se dépenser pour les siens, une double leçon qu'il est convenable de souligner.

La Société Historique avait donc raison de fixer en haut relief ce compatriote distingué. A sa réunion du 6 octobre, le bureau décidait avec joie d'honorer M. Huot en lui décernant sa médaille "*Grand Prix*". Elle voyait aussi dans ce geste un moyen d'établir des liens encore plus étroits avec le groupe franco-américain de New-York.

J'ai donc la grande satisfaction de remettre au nouveau récipiendaire cette haute distinction en l'accompagnant des vœux et des remerciements de tous les membres de la société, digne couronnement de ce magnifique centenaire dans les annales de la franco-américanie.

Puisse la Société Saint Jean-Baptiste de New-York toujours compter sur d'aussi dévoués serviteurs pour se maintenir au-dessus de toutes nos institutions, le témoin vénéré de la grande aventure de nos devanciers.

(Séance du 28 novembre 1951)

Abbé Paul-Émile Gosselin

Au deuxième Congrès de la langue française, durant la soirée du 1er juillet 1937, notre distingué prédécesseur, le docteur Ubalde Paquin, au nom de la société, remettait à Mgr Camille Roy, recteur de Laval, à Québec même, au cours d'une imposante séance de remise de diplômes honorifiques, la médaille "*Grand Prix*", en reconnaissance du réveil à la vie française qu'il avait opéré chez nous, par sa tournée en Nouvelle-Angleterre. C'était un hommage bien mérité.

Depuis 1937, un autre apôtre s'est dévoué inlassablement au rayonnement de la vie française en Amérique avec la sympathie toute particulière pour la franco-américanie. Nous sommes et surtout nous l'admirons cet infatigable secrétaire du Comité de la Survivance française.

Brillant diplômé de l'Université Laval, il est au nombre de ses éminents professeurs de philosophie; aumônier diocésain de la Société

Saint Jean-Baptiste de Québec, directeur de la revue "*Vie Française*", secrétaire de la Société Historique de Québec, directeur de l'ACELF, il est de plus le sous-directeur de *l'Action Sociale Catholique de Québec*, qui, au nombre de ses oeuvres innombrables publie l'important quotidien *L'Action Catholique de Québec*.

Auteur de remarquables études sur la culture et la pensée française, défenseur intrépide de la vie française sur tout le continent, l'abbé Gosselin incarne dans sa personne tous les problèmes de notre survivance, et à cause de son poste clef, de grand surveillant de tous les gestes de la famille française en Amérique, personne ne comprend mieux que lui les nuances, les complexités et les adaptations de cet héritage au sein des minorités. Décidément nous sommes très fortunés de posséder un tel serviteur.

La Société Historique se devait de proclamer son admiration à l'endroit de ce magnifique ouvrier de notre maintenance française. Elle le fait ce soir, d'une façon officielle et avec un empressement bien fraternel.

Au nom de la Société Historique, j'ai donc l'honneur de remettre à l'abbé Paul-Emile Gosselin sa médaille "*Grand Prix*" et d'inscrire son nom sur la liste déjà imposante de ses membres honoraires.

III

Etudes

(Séance du 23 mai 1951)

Allocution du président

En cette 52^{me} année de son existence, la société n'entend pas ralentir son travail. Elle salue avec empressement ses invités et ses membres et leur adresse ses remerciements. Le programme de cette séance peut paraître chargé, mais il semble qu'il n'est pas trop de consacrer au moins une réunion par année pour travailler un peu sérieusement dans le domaine de notre histoire. Avec un peu de bonne volonté et la collaboration "à point" des personnes inscrites au programme, la soirée ne devrait pas languir. D'ailleurs nous sommes ici pour travailler.

Inventaire des archives franco-américaines

L'Etude approfondie de l'histoire ne peut pas se contenter d'appréciations générales ou d'évocations sentimentales autour du passé. Il faut pour fouiller les cadres d'une époque posséder les sources, les preuves et les documents. C'est la technique établie et il faut bien s'y conformer si la recherche doit obtenir une valeur probante. Déjà, l'historien ajoutera s'il en est capable, ses jugements, il en retirera les leçons ou encore en déduira ce qu'on appelle la philosophie de l'histoire. Dans tout ce travail, les archives sont donc à la base de tout effort sérieux.

Le temps ne serait-il pas venu de s'employer à cette besogne, à savoir de dresser l'inventaire des archives franco-américaines. Hélas, combien de documents irremplaçables ont été dispersés aux quatre vents au cours de notre jeune histoire! La société n'est-elle pas tout naturellement désignée pour se consacrer à cette oeuvre, avant qu'il ne soit trop tard.

Nous possédons plusieurs bibliothèques assez considérables au sein de nos institutions. En les consultant, il serait assez facile de faire un relevé de la plupart des ouvrages qui traitent de notre histoire. Mais les archives, voilà notre pauvreté. Il en existe des quantités éparpillées un peu partout. Il faudrait les repérer, afin d'en établir le bilan et le lieu de conservation.

Dans cette entreprise, la société possédant ni immeuble, ni voûte, n'est pas en mesure de recueillir ces pièces, mais elle peut s'occuper d'en établir l'existence et suggérer ensuite les endroits où elles pourraient être conservées, pour répondre aux besoins des chercheurs.

C'est dans cet esprit que l'Association Canado-Américaine créait en 1944 sa Commission des Archives. Celle-ci s'employait immédiatement à organiser l'oeuvre de l'Institut Canado-américain dont la riche bibliothèque, avec son dépôt d'archives, se prêtait tout naturellement à cette très importante entreprise. Avec ses salles spacieuses, ses classeurs et ses voutes, l'Institut se constituait du coup un conservatoire de nos richesses documentaires. Les chercheurs ne tardèrent pas à donner à cette fondation le nom de "bibliothèque nationale" et nous croyons que le terme n'est pas exagéré.

Il est intéressant de noter en plus que l'Institut a aussi inauguré l'oeuvre du "fichier franco-américain" qui finira par établir la provenance et la source de tous les renseignements se rapportant à notre histoire. Une entreprise unique et colossale sans doute qui comprendra plus de 200,000 fiches et qui devra se continuer à perpétuité. Enfin, nous posséderons cette centrale indispensable d'information fonctionnant sur un plan technique et scientifique. Une entreprise aussi considérable est loin d'être terminée, nous le comprenons bien, mais le travail déjà accompli fait voir toute la valeur de l'oeuvre.

Dans le domaine des archives, l'Institut ne prétend pas à l'exclusivité. Il se réjouit des autres efforts qui pourraient se multiplier dans l'avenir, mais il croit avoir semé un éveil sérieux dans la recherche et la conservation de nos documents. Il invite tous ceux qui voudraient lui confier de telles richesses à saisir la valeur pour nous d'un tel conservatoire.

Notre société accomplirait donc un service très utile à l'histoire en se prêtant à un pareil inventaire de nos archives partout où elles existent, traditions orales, documents, imprimés, pièces historiques, etc. En repérant ces pièces elle pourrait aussi veiller à leur scrupuleuse conservation. Que de documents très précieux sont souvent la possession de compatriotes, et advenant leur disparition ces objets sont détruits et perdus parce qu'on n'en apprécie par la valeur. Nous avons à la pensée des trésors qui ont été ainsi vendus à des acheteurs de guénilles et de journaux. Quelle tragédie! Il serait malheureux qu'une seule de ces pièces disparût à l'avenir. Il n'en tient qu'à nous de répandre chez les nôtres le souci de la conservation et de déposer ces valeurs en lieu sûr, même au prix de quelque sacrifice personnel.

La société fait donc appel à tous ses membres et à ses amis pour l'aider dans ce travail afin de mieux connaître, d'enrichir et de conserver nos archives au moyen d'un sérieux inventaire.

Nous avons l'honneur ce soir d'accueillir un grand ami de nos oeuvres, un apôtre de notre culture et surtout un artisan de notre histoire, qui a dépensé plusieurs années de sa vie d'éducateur à "fouiller" littéralement, mais discrètement, avec méthode et un flair de technicien tous les coins du vaste continent américain pour en découvrir les

échos de la pénétration française. Il nous apporte une tranche seulement de ses recherches, un travail de maître dans lequel il a voulu résumer ce que l'apostolat et le dévouement français ont déposé sur la côte de la Nouvelle-Angleterre

**Le franco-américain n'est pas un étranger aux
Etats-Unis**

(R. F. Wilfrid, f.s.c.)

De toutes les nations qui constituent aujourd'hui la population des Etats-Unis, aucune ne peut revendiquer, pour elle seule, le titre d'Américain de pur sang, ou regarder les autres comme des étrangers qui n'auraient obtenu que plus tard leur naturalité.

Les aborigènes qui habitaient le pays lors de la venue des Européens, n'étaient qu'un ensemble de centaines de tribus, la plupart nomades, qui non seulement ne formaient pas un groupe homogène mais qui encore étaient en luttes continuelles les unes contre les autres. Aucune de ces tribus n'eut la prépondérance au point de pouvoir unifier et faire de ces divers éléments ce que l'on pourrait appeler un peuple.

Si l'une ou l'autre des nations européennes qui vinrent se partager l'immense territoire qui forment aujourd'hui les Etats-Unis s'était établie longtemps avant les autres, et avait eu le temps, alors qu'elle était seule, de prendre de l'expansion, elle pourrait, de par le droit de premier occupant en jouissance non contestée, se proclamer la nation américaine originelle et regarder les autres comme des apports au noyau primitif. Mais, tel n'est point le cas: les premiers explorateurs qui, d'ailleurs, ne firent que passer, furent les Normands, vers l'an 1000; puis les Espagnols, en 1513; les Français, en 1524; et les Anglais, en 1578 et en 1584.

L'honneur d'avoir tenté les premiers essais de colonisation revient aux Français. En effet, en 1562, Jean Ribaut bâtissait, en Caroline du Sud, le Fort Charles près de la Grande rivière, aujourd'hui Broad River. (C'est lui aussi qui donna à la région le nom de Caroline, en l'honneur de Charles IX). En 1564, De Laudonnière érigeait le fort Caroline, en Floride; et en 1565, Jean Ribaut encore débarquait avec cinq cents hommes pour fonder un poste, sur la rivière St-Jean, en Floride également. (A Mayport, en Floride, une colonne a été érigée en mémoire de la colonie de Jean Ribaut).

Les Espagnols suivirent les Français de près, en fondant St-Augustin, en Floride, en 1565.

Les Anglais n'apparurent qu'en 1584, avec Sir Walter Raleigh à l'île Doanoke, en Caroline du Nord, île que Verazano, au service de la France, avait surnommé l'île Longue, en 1524. Et des deux com-

mandants de vaisseaux sous les ordres de Raleigh, l'un était le Breton Philippe Amidas, l'autre un Anglais, Arthur Barlow.

Toutefois, les établissements qui connurent la permanence furent par ordre chronologique, les suivants : celui des Espagnols à St-Augustin, en 1565 ; celui des Anglais à Jamestown, en Virginie, en 1607 ; ceux des Hollandais, en Nouvelle-Hollande (Etat de New York), en 1614, et au New Jersey, en 1617 ; (1) les établissements des Anglais à Plymouth, en 1620 ; à la baie Massachusetts, en 1628 ; en Caroline, en 1633, et au Maryland, en 1634 ; au Rhode Island, en 1636 ; enfin, ceux des Suédois, au Delaware (De La Warr), en 1638.

C'est donc presque simultanément qu'apparurent en Amérique du Nord, Espagnols, Français, Anglais, Hollandais et Suédois. En conséquence, aucune de ces nations ne peut se glorifier d'avoir fourni le groupe originel qui aurait constitué le peuple américain proprement dit.

Mais il y a plus. La plupart de ces groupes n'étaient pas homogènes. Ainsi, à l'époque où les "Hollandais" colonisaient l'état de New York, les Pays-Bas englobaient la Wallonie française et une partie de la France. Il y avait donc nécessairement, parmi les colons, un grand nombre de Français ; et de fait, un des gouverneurs de la Nouvelle-Amsterdam (New York) n'était autre que Pierre Minuit. (2)

Parmi les Pèlerins de Plymouth et les colons de la Baie Massachusetts, qu'on se plaît à désigner comme formant la souche type du peuple américain, il y avait encore plusieurs Français qui s'étaient joints aux émigrants en "Hollande", ou qui étaient venus les rejoindre plus tard.

Des Français, on en trouvait encore dans les Etats du Sud, en Pennsylvanie, en Virginie, en Caroline et en Georgie.

Enfin, si l'on considère l'étendue de territoire que chaque nation de l'Europe ouvrit à la colonisation dans ce qui forme les Etats-Unis actuels, on doit reconnaître que la France a eu la part du lion. A un moment donné, même, elle dominait les trois quarts de l'ensemble ; et les coureurs de bois Canadiens-français circulaient à travers ces espaces, qu'ils connaissaient comme le creux de leur main et qu'ils avaient parsemés de noms français.

En 1684, Gabriel Miville, originaire de Bordeaux, fut élu maire de New York. Il fut remplacé par Nicholas Bayard en 1685. Jean Bayard fut l'orateur du congrès américain pendant la guerre de l'Indé-

(1) Remarquons, en passant, que parmi les fondateurs du New Jersey, on trouve Georges Carteret avec trente hommes, tous Français, originaires de l'île Jersey, île qui avait appartenu à la France jusqu'à sa conquête par Guillaume le Conquérant, en 1076.

(2) Les noms français ne manquent pas, d'ailleurs. Ainsi, il y avait le médecin Lamontagne, le professeur Langlais ; Judith Bayard, femme du dernier gouverneur ; et le premier gouverneur né au pays fut Jacques de Lancy.

pendance. Samuel Bayard écrit l'oraison funèbre de Washington. Thomas Bayard fut secrétaire d'Etat dans le cabinet du Président Cleveland. Le premier Bayard arriva à la Nouvelle-Hollande le 11 mai 1647. Tous ces Bayard sont des descendants de Baltazar Bayard, professeur à Paris.

Les Espagnols, eux, arrivent bons deuxièmes, avec la Floride et les états du Sud-ouest.

Quant aux Anglais, ils n'ont ouvert que les états de l'Atlantique; et encore, ils n'y furent pas seuls, loin de là! Ce sont les aléas de la guerre et les suites de la politique des autres mères-patries qui ont voulu que les Anglais obtiennent la maîtrise entière et fassent l'unité parmi ces peuples. Mais, ni par le droit de découverte, ni par le droit de premier occupant, ils ne peuvent se glorifier d'avoir constitué le noyau primitif de la grande nation américaine. Ils n'ont même pas l'honneur d'avoir donné le nom au pays, puisque ce sont les moines de l'abbaye St-Dié en France qui, en publiant le récit des voyages d'Amérigo Vespucci, en 1507, l'appelèrent du nom d'"Amérique". (La Légion Américaine a souligné le fait en 1921, en érigeant une tablette commémorative où il est écrit "Cette maison symbolise les fonds baptismaux de l'Amérique").

Le peuple américain s'est donc formé petit à petit, sur l'espace de trois siècles, de l'apport fourni par plusieurs nations européennes à la fois. De toutes ces parties diverses, la cohésion s'est faite non pas surtout par la langue, mais par l'unité de sentiments, d'aspirations, et de conception d'un régime de vie et de gouvernement.

Et ici encore, de toutes les nations qui ont apporté leur contribution à ce grand oeuvre, à ses débuts, c'est la France qui a joué le rôle le plus considérable; et par l'ancienneté de sa venue, et par l'immensité du territoire qu'elle a ouvert à la civilisation; et cela sans compter l'aide précieuse qu'elle a apportée à l'unification des colonies, au moment de la guerre de l'Indépendance américaine.

Aussi, qu'un descendant de Français foule le sol américain depuis plusieurs générations ou qu'il vienne directement de France ou du Canada français, il n'est pas un étranger aux Etats-Unis. Car on n'est pas étranger chez soi ni chez ses proches parents.

Voyons un peu, si vous le voulez bien, ce rôle qu'a joué la France dans une toute petite portion des Etats-Unis, la Nouvelle-Angleterre.

Exploration de la Côte de la Nouvelle-Angleterre

A l'époque des grandes découvertes en Amérique, quelques explorateurs longèrent la côte de la Nouvelle-Angleterre. Entre autres, Verazzano, venu en 1524 pour le compte de la France, et qui a laissé derrière lui quelques appellations françaises, telles que la Rivière St-

Antoine (Hudson River), l'Île de l'Ascension (Long Island, New York), la baie Notre-Dame (Narragansett Bay, Rhode Island) et l'Île Louise-Clothilde (Block Island, Rhode Island). (1)

Mais c'est à Samuel de Champlain que revient l'honneur d'avoir le premier exploré minutieusement la côte, et surtout d'avoir dressé des cartes et composé un récit détaillé de ses voyages. Et, ce qui est plus intéressant pour nous encore, il a donné à ces caps, à ces îles, à ces baies, à ces rivières et à ces montagnes, de beaux noms français.

En 1604, Pierre du Guast, sieur de Monts, nommé par le roi de France lieutenant-général de l'Acadie, était venu établir ses quartiers sur la petite île Ste-Croix (Dochet Island, Maine, corruption de île Doucette) dans la rivière Ste-Croix, frontière actuelle entre le Nouveau-Brunswick et le Maine. Il y avait fait construire à l'intérieur d'une palissade, des maisons, des magasins, des boutiques, un four, un moulin, et le reste.

Il avait avec lui, Champlain, le baron de Poutrincourt, l'abbé Nicoles Aubry, les sieurs Orville, Champdoré, Beaumont, Fouqueray, la Motte-Bourioli, et 120 hommes, artisans et laboureurs.

Le territoire sous sa juridiction comprenait les Provinces Maritimes actuelles et la Nouvelle-Angleterre.

Premier voyage de Champlain, en 1604

Le 2 septembre 1604, Champlain partit, sous les ordres de M. de Monts, avec douze matelots et deux sauvages pour explorer la côte Norembègue (Maine).

Le 5, il découvre une île "fort haute, coupée par endroits, qui paraissait comme sept ou huit montagnes rangées les unes proches des autres," dit Champlain; et il ajoute: "Je l'ai nommée l'Île des Monts-Déserts (Mt. Desert Island).

Le 6, il visite l'embouchure de la rivière Pentagouet (Penobscot River) et s'arrête sur l'Île au Haut (Isle au Haut) et sur l'Île Longue (Long Island, Maine). Il remonte la rivière jusqu'à la ville actuelle de Bangor, Maine.

Le 17, il part pour visiter la rivière Quinebequy (Kennebec River) mais manquant de vivres il doit revenir à Ste-Croix.

Deuxième voyage de Champlain, en 1605

Le 18 juin 1605, M. de Monts et Champlain partent, en compagnie de vingt matelots et d'un sauvage, pour explorer la côte du

(1) Battery, en face de la statue de la Liberté, oeuvre du sculpteur français Bartholdi, et don de la France aux Etats-Unis, une plaque de cuivre rappelle le souvenir du passage de Verrazzano.

pays des Almouchiquois (New Hampshire, Massachusetts, Rhode Island et Connecticut).

Ils longèrent l'Île du Grand Ménane (Grand Manon Island), puis une autre qu'ils appelèrent l'Île aux Corneilles (Crow Island); ils s'arrêtèrent à l'Île des Monts-Déserts déjà découverte, puis à l'Île aux Renards (Fox Island).

Le 1er juillet, ils arrivaient à la rivière Quinibequy (Kennebec River). Dans la baie, ils nommèrent une île, l'Île aux Marsouins (Sequin Island), et une série d'autres, les Îles aux Roches (Sugar Loaves Islands). Ils visitèrent aussi l'embouchure de la rivière Andros-coggin.

Le 8 juillet, ils étaient dans la baie de Casco (Casco Bay, à Portland, Maine). C'est de là qu'ils aperçurent et nommèrent les Montagnes Blanches (White Mountains) du New Hampshire: "Nous voyons de hautes montagnes toutes blanches, que l'on croit encore couvertes de neige."

Le lendemain, ils s'arrêtaient à un îlot (Ram Island) et à une île couverte de raisins sauvages et qu'ils nommèrent l'Île Bacchus (Richmond Island).

Le 12 et les jours suivants, ils doublèrent un cap qu'ils appelèrent Port aux Îles (Harbor Island); puis, ils s'arrêtèrent aux Îles des Batures (Isles of Shoals), visitèrent la Baie Longue (l'embouchure de la rivière Merrimack, d'après W. I. Grant), doublèrent le Cap aux Îles (Cape Ann), s'arrêtèrent à Beauport (Gloucester, Massachusetts), et visitèrent une rivière qu'ils baptisèrent la Rivière du Guast — du nom de M. de Monts: Pierre du Guast (Charles River à Boston).

Le 17, ils doublèrent le Cap St-Louis (Brant Point), s'arrêtèrent dans un port voisin qu'ils appelèrent le Fort du Cap St-Louis (Plymouth, Massachusetts), de là, se rendirent au Cap Blanc (Cap Cod), puis ils descendirent dans la Baie Ste-Suzanne du Cap Blanc (Wellfleet Bay).

Le 20, ils visitaient un village indien, qu'ils dénommèrent Male-barre — mauvaise barre — à cause des battures qui en barraient l'entrée (Nauset, Massachusetts).

Enfin, le 25 juillet, ils commençaient leur voyage de retour à Ste-Croix, en passant par le Cap Blanc, le Cap aux Îles, Chouacouet (Saco) et Quinibequy, pour rentrer chez eux le 3 août.

Troisième voyage de Champlain, en 1606

Le 5 septembre 1606, Poutrincourt et Champlain allèrent continuer leurs découvertes. Ils longèrent la côte qu'ils avaient déjà visité,

et en passant, ils donnèrent le nom de Baie Blanche à ce que l'on nomme aujourd'hui la Massachusetts Bay.

Le 20, ils étaient au fond de la baie du Cap Blanc (Cod) et débarquaient dans un port où ils trouvèrent "force huitres très bonnes", dit Champlain, "et la nommâmes Port aux Huitres" (Barnstable Bay).

Après avoir contourné le Cap Blanc et doublé le Cap Batturier (Pollock Kip Shoals), le 14, ils descendirent dans une baie où les sauvages leur tuèrent quelques hommes; en conséquence, ils nommèrent l'endroit Port Fortuné (Chatham Bay). (1)

Le 15 octobre, ils aperçurent une "île qu'ils baptisèrent La Soupçonneuse (Martha's Vineyard), "pour avoir eu plusieurs fois croyance de loin que ce fût autre chose qu'une île", écrit Champlain. Quelques jours plus tard, ils passaient près d'une rivière, le long de la terre ferme, et ils la nommèrent Rivière Champlain (Mashpee River).

Le 28 octobre, ils repartaient de la Malebarre (Nauset) et retournaient à Port-Royal, leurs nouveaux quartiers, où ils arrivaient le 14 novembre 1606.

Le Maine

L'histoire française du Maine se confond, durant un siècle et demi, avec l'histoire de l'Acadie, alors que le Maine et l'Acadie ne formaient qu'un même territoire.

En concédant l'Acadie à M. de Monts, en 1603, Henri IV de France considérait la colonie comme s'étendant depuis le 40e degré (au sud de New-York) jusqu'au 56e (au Labrador); de son côté, Jacques 1er d'Angleterre constituait, en 1606, soit trois ans plus tard, une colonie anglaise dont le territoire s'étendait du 41e degré (au Nord de New-York) jusqu'à la frontière actuelle du Canada, au 45e. Cette double prétention à un même territoire ne pouvait qu'amener une série de luttes entre les deux colonies; et les luttes n'ont pas manqué.

L'état de guerre continuel empêcha les colons français de s'établir solidement au Maine. Il n'y a, à vrai dire, que les missions qui soient demeurées en permanence. Aussi bien, les incursions anglaises devinrent surtout des guerres de religion: il s'agissait d'abord d'éloigner les missionnaires, et ainsi empêcher leur emprise sur les Indiens.

Premiers Etablissements

En 1604, M. de Monts, nous l'avons vu, établissait le poste de l'Île Ste-Croix (Dochet Island, Maine), sur la rivière Ste-Croix. L'abbé Nicolas Aubry y célébra la première messe en Nouvelle-Angleterre.

(1) Sur une plaque de bronze érigée à Stage Harbor, dans la baie de Chatam, on y lit ce qui suit: "Samuel de Champlain was the first white man to land here in 1606."

En 1611, M. de Poutrincourt, accompagné des Pères Jésuites Pierre Biard et Ennemond Massé, se rendit jusqu'à la rivière Kennebec. Les Pères y célébrèrent la messe.

En 1613, M. de la Saussaye, avec les Jésuites Jacques Quentin, Biard et Massé, le Frère Gilbert du Thet, et une cinquantaine de colons au service de la Marquise de Guercheville, se dirigeait sur Pentagouet pour y fonder un poste de missions. Mais, s'étant arrêtés en chemin à l'Ile des Monts-Déserts, ils décidèrent, sur les pressantes invitations des Indiens, de s'établir sur l'Ile, et ils y fondèrent la Mission St-Sauveur (Bar Harbor, Maine).

Dès l'automne de la même année, le capitaine anglais Argall vint de la Virginie s'attaquer à la Mission. Le Frère du Thet et plusieurs colons furent tués; le Père Massé, M. de la Saussaye et treize autres Français furent envoyés à la dérive dans une barque — ils purent heureusement rejoindre Ste-Croix —; et les Pères Biard et Quentin, ainsi que dix Français, furent emmenés comme prisonniers en Virginie.

L'année suivante, Argall revint, sur les ordres du gouverneur de la Virginie, détruire complètement St-Sauveur, Ste-Croix et Port-Royal. Les deux Pères et les autres prisonniers furent conduits en Angleterre, et de là en France.

Cette Ile des Monts-Déserts fut concédée à Lamothe-Cadillac, en 1688. La possession en fut confirmée à ses descendants, des Grégoire, par la Cour suprême du Massachusetts, après la Guerre de l'Indépendance.

Aujourd'hui, à Bar Harbor, une église catholique et une autre protestante portent le même nom de Holy Redeemer, en souvenir de la mission de 1613, tandis qu'une plaque rappelle le passage de Champlain.

Les Récollets

Les Récollets prirent charge des missions de l'Acadie de 1619 à 1632. Ce furent les Pères Sébastiens, Jacques de la Foyer, Louis Fontinier et Jacques Cardon.

Les Capucins

A partir de 1633 et jusqu'en 1658, ce furent les Pères Capucins qui eurent charge d'âmes. Ils avaient une mission sur la Kennebec, mais la mission principale était à Pentagoet (Casting, Maine) où le Français Latour avait un poste depuis 1613.

Les Pères Léon de Paris, Côme de Nantes, Elzéar de St-Florentin et Bernard de Crespy, y séjournèrent tour à tour. En 1654, la mission fut détruite par les Anglais encore.

On trouva dans le sol, en 1863, près de Castine, Maine, une plaque de cuivre qui se lit comme suit: "Le 8 juin 1648, moi, Frère Léon de Paris, capuccin, missionnaire, ai posé la pierre angulaire de la chapelle dédiée à Notre-Dame du Bon Espoir."

Les Pères Jésuites à Narantsouac

En 1646, le Père Gabriel Druillettes jésuite, venait au Canada prendre charge des Abénaquis de la rivière Kennebec. Il fonda plus tard la mission de l'Assomption, à Narantsouac (Norridgewock, Maine).

Le gouverneur d'Ailleboust l'envoya, en 1651, comme délégué officiel auprès du gouverneur Gibbons de Boston. Il y fut très bien reçu et il put même dire la messe dans la chambre mise à sa disposition dans la maison du gouverneur. C'était la première fois que la messe était célébrée à Boston.

Les successeurs du Père Druillettes furent les Jésuites Jacques Bigot, qui construisit la chapelle, Vincent Bigot, Joseph de la Chasse, Julien Binneteau, Joseph Aubery et Sébastien Rasle.

Le Père Rasle y passa trente ans. En 1704, les Anglais détruisaient la mission, mais sans pouvoir rejoindre les Indiens, qui s'étaient sauvés dans les bois. En 1724, les Anglais revinrent, tuèrent le Père Rasle, dont la tête avait été mise à prix, et massacrèrent une partie des habitants.

Le Père avait composé un dictionnaire de la langue des Abénaquis; on le conserve précieusement à la bibliothèque de l'université Harvard, à Boston. Son crucifix est au Collège Bowdoin, à Brunswick, Maine, et un livre de prières en abénaqui, imprimé par H. L. Darvieux de Boston, est consacré dans les archives de l'archidiocèse de Boston.

Un monument rappelle le souvenir du Père Rasle à Norridgewock, Maine.

Les Pères de Syresme et Etienne Lauverjat relevèrent temporairement la mission, tandis qu'un bon nombre d'Abénaquis allèrent s'établir au Canada, pour plus de tranquillité.

La Mission de Pentagoet

Pendant que les Jésuites s'occupaient de la mission de la Kennebec, les Récollets d'abord (Pères Molin et Morain), puis des prêtres séculiers ensuite, se chargeaient de reprendre celle de Pentagoet (Penobscot) abandonnée par les Capucins.

L'abbé Louis-Pierre Thury, envoyé du Canada par Mgr de Laval, s'établit à Pentagoet (Castine, Maine), en 1684.

Quatre ans plus tard, en 1688, il bâtit l'église Ste-Anne de Panawaniski (Old Town, Maine) et y érigea la première paroisse de la Nouvelle-Angleterre. Cette paroisse existe encore.

Les abbés Jacques D'Eschambault, Philippe Rageot, Guay et Antoine Gaulin lui succédèrent, jusqu'à la destruction de la mission par les Anglais, en 1704.

Le Baron de St-Castin

Un des hommes qui ont le plus aidé les missions auprès des Indiens, en les protégeant contre les Anglais et en survenant aux besoins des missionnaires, fut Jean-Vincent d'Abbadie, baron de St-Castin. Il vint, en 1670, s'établir à Pentagoet (alors appelé, d'après lui, Catine, Maine).

Vers 1680, il épousait la fille du grand-chef des Abénaquis, auquel il succéda comme commandant à la guerre.

Jusqu'à sa mort, en 1707, il s'illustra au service de la cause de la France. Son fils et successeur, Bernard-Anselme (1689-1728), continua son oeuvre.

La Révolution Américaine

Lors de la Révolution américaine, les Abénaquis du Maine, ayant à leur tête le chef Orono, se joignirent aux Patriotes contre les Anglais. Dès lors, le gouvernement du Massachusetts ne songea plus à les persécuter. Sur leur refus de recevoir un ministre protestant comme missionnaire, il leur fut envoyé le Père Hyacinthe de la Motte, religieux augustin, chapelain d'un vaisseau de guerre français; puis, ce fut le Père Frédéric de Bourges.

En même temps, le Père Juniper Berthiaume, un Récollet de Montréal, les visitait régulièrement.

Après la Révolution, le Sulpicien François Ciquart s'occupa d'eux jusqu'en 1794.

Puis, après cette date, l'Eglise américaine ayant reçu un renfort considérable de prêtres français chassés de leur pays à l'époque de la révolution française, les catholiques du Maine relevèrent des prêtres de Boston: le Père Antoine Matignon d'abord, puis le Père Jean-Louis Lefebvre de Cheverus, premier évêque de Boston, le Père Jacques Romagné, et Etienne Cailleaux.

Les Acadiens

Après l'expulsion des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, un bon nombre des persécutés s'étaient réfugiés sur le cours inférieur de la rivière St-Jean, au Nouveau-Brunswick, et y avaient fondé la paroisse Ste-Anne.

Lors de la Guerre de l'Indépendance américaine, ils furent à nouveau chassés de leurs terres pour faire de la place aux Tories des États-Unis, qui étaient restés fidèles à l'Angleterre. Ils vinrent alors s'établir en bloc sur le cours supérieur de la rivière, mais toujours au Canada.

Avec le Traité de Washington (Ashburton-Webster) en 1842, par le nouveau tracé des frontières entre les deux pays, une bonne partie de ces Acadiens se trouvèrent du côté américain. Ils forment encore de nos jours avec des Canadiens qui vinrent les rejoindre du Québec, le groupe français du comté d'Aroostock, Maine.

Le recensement américain de 1820 mentionnait 147 familles acadiennes, en tout 1171 âmes. Le recenseur ne devait pas être familier avec la langue française, si l'on en juge par sa liste. Il donne des noms tels que: Willet (Ouellette), Sompishaw (Sans-façon), Sear (Cyr), Balio (Beaulieu), Morio (Moreau), Carmio (Cormier), Lawshiere (Lauzier), Hitchambow (Archambault), Albert (Hébert), Bel-flour (Bellefleur), Nechoson (Noiseux), Adyet (Audette), Dusett (Doucette). Des cent quarante-sept noms, treize sont bien orthographiés, entre autres, Bourgoïn, Thibodeau, Cyr.

D'après ce même recenseur, il n'y avait que deux familles "américaines" dans la région: des Baker et des Bacon.

Au début, nos Acadiens furent déservis par leurs anciens missionnaires et par des prêtres qui venaient les visiter des paroisses voisines du Québec. Ils construisirent leur première église en territoire américain à St-Bruno (Van Buren, Maine), en 1838. Et l'une après l'autre, ils fondèrent les paroisses de St-David, Madawaska, Ste-Luce (Francheville), St-Louis (Fort Kent), Michaud, Ouellette, Grande Isle, Larabée, Hamelin, St-François, Daigle, Chateaucoin, Acadie, Lemoine, Ste-Agathe, Plourde, Cyr, Wallagras, Winterville, Vaillancourt, Guérette, Lambert, Lille, Calais, etc., etc.

Le Massachusetts

Quand on parle des "Pilgrim Fathers" qui descendirent du Mayflower à Plymouth; quand on mentionne Faneuil Hall, de Boston, "the Cradle of Liberty"; "Paul Revere's Ride" qui amena la bataille de Concord où l'on tira des coups qui furent entendus dans tout l'univers"; la bataille de Bunker Hill, où l'on résista à l'opresseur . . . on touche à la corde sensible du patriotisme chez les Américains; car pour eux, ces héros et ces lieux historiques sont ce qu'il y a de plus américain. Et pourtant . . .

Les Pèlerins du Mayflower — 1620 The Plymouth Colony

Les Pèlerins avaient quitté l'Angleterre où ils étaient persécutés, pour se rendre en Hollande, en 1608. C'est de là qu'en 1620, avec

d'autres coréligionnaires, ils vinrent en Amérique. Ils descendirent à l'endroit que Champlain avait visité en 1605 et nommé le Port du Cap St-Louis. Eux le changèrent en Plymouth, du nom de la ville d'Angleterre où ils avaient fait escale en route pour l'Amérique.

Parmi ces pèlerins, il y avait plusieurs Français, dont: Guillaume Molines (William Mullins), sa femme, et ses deux enfants Joseph et Priscille;

Jean Alton, que Longfellow a immortalisé dans son poème "Miles Standish", sous le nom de John Alden, et qui après son mariage avec Priscille Molines (Priscilla Mullins) alla s'établir de l'autre côté de la baie, à Duxbury, Massachusetts (Duysbourg). Un de ses fils s'y construisit une maison qui existe encore et qui est devenue un musée des premiers temps de la colonie;

Georges Soulé (George Sowle);
 Robert Cartier (Carter), le serviteur de Molines;
 Richard Gardinier (Gardinier);
 Samuel Fouleur (Fuller);
 Christophe Martin.

En 1621, le bateau "Fortune" amenait, entre autres colons, Samuel Terry et Philippe Delancy. Ce Philippe Delancy épousa, en 1645, Esther Duysbourg (Hester Duxborough — Duxbury, Massachusetts, est nommé en l'honneur des Duysbourg).

Ces Delancoy devinrent des Delano, et ils comptent parmi leurs descendants l'avant-dernier président des Etats-Unis, Franklin Delano Roosevelt.

Massachusetts Bay Colony — 1628

Un groupe d'émigrants s'établit à Salem en 1628; deux ans plus tard, un autre groupe s'établit à Boston; ensemble ils formèrent la Colonie de la Baie Massachusetts (nommée la Baie Blanche, par Champlain, en 1606).

Plusieurs petites villes se formèrent le long de la rivière Charles (Rivière du Guast), visitée par Champlain en 1605.)

Cette colonie devait plus tard absorber celle de Plymouth et même celle du Maine. Parmi les fondateurs si foncièrement américains, nous avons des amis, de bons gens venus de France, des hommes épris de liberté. En voici quelques-uns:

New Oxford — 1687

En 1687, à une cinquantaine de milles à l'intérieur, le long de la rivière Française (French river — Manexit River) se fondait la petite ville de New Oxford (Oxford, Massachusetts). Les fondateurs étaient:

Gabriel Bernon, leur chef, Sigourney, Allaire, Barbut, Beaudoin, Boudet, Bureau, Conton, Gazeneau, Chardon, Dupont, Despeux, Grignon, Jeanson, Johannot, Maillet, Martin, Millet, Montel, Montier, Mousset, Olivier, Papineau, Savage et Tuffleau.

Les Beaudoin

Pierre Beaudoin s'établit à Boston, en 1690.

Son petit-fils, Jacques Beaudoin (James Bowdoin), naquit à Boston en 1727. Dès 1753, il était membre de la Cour du Massachusetts. Élu au Congrès de Philadelphie avant la guerre de 1774-75, il fut un des membres du Comité qui élaborait la Constitution des États-Unis, en 1788. Il avait été élu gouverneur du Massachusetts en 1785.

Le Collège Bowdoin, à Brunswick, Maine, a pris ce nom en l'honneur de Jacques Beaudoin.

Les Faneuil

Pierre Faneuil est né à New Rochelle, New-York, de parents français, (Benjamin Faneuil et Anne Bureau).

Tout jeune encore, il suivit son père à Boston.

En société avec Gabriel Bernon et Louis Allaire, il établit un commerce considérable.

En 1740, quelques années avant de mourir, il fit don d'un hôtel-de-ville à la municipalité. C'est dans la salle de cet édifice, surnommé le "Faneuil Hall", que les protestations s'élevèrent contre la Loi du Timbre et que la résistance des Patriotes s'organisa dans le Massachusetts. On l'a appelé depuis "The Cradle of Liberty".

Bunker Hill

La colline Bunker, à Boston (Charlestown), où s'est livrée la bataille dite de Bunker Hill, en 1775, a pris ce nom d'un Français de l'endroit, Georges Boncoeur (George Bunker). Il était constable de Charlestown.

Paul Revere

Paul Revere, de son vrai nom, Paul Rivoire, était de descendance française. Son grand-père était venu de Romagneu, France, s'établir à Boston; et c'est là que Paul naquit en 1735.

Il fut l'un des instigateurs du "Boston Tea Party", en 1773.

En 1775, il organisa un groupe de trente hommes pour surveiller les mouvements de l'armée anglaise. C'est à cette occasion qu'il se

signala par sa fameuse course à cheval depuis Boston jusqu'à Concord, Massachusetts, pour avertir les Patriotes de la venue des troupes anglaises. Longfellow a célébré cet exploit dans son poème "Midnight Ride of Paul Revere".

Un des nombreux métiers qu'il exerça fut celui de graveur-imprimeur. C'est lui qui grava les plaques et qui imprima le papier-monnaie émis par la Législature du Massachusetts.

Il organisa également une fonderie de cuivre à Canton, Massachusetts, où il coulait des cloches.

Revere était huguenot. Un de ses petits-fils, le général Joseph-W. Revere, se convertit au catholicisme.

Le nom de Revere est devenu légendaire. Il est perpétué par la municipalité de Revere, Massachusetts, de même que par Revere Beach, Revere Park, Revere Street, Revere Beach Avenue, Revere Beach Parkway, etc.

Autres Colonies

Parmi les premiers colons, il y eut encore Jean Touton de la Rochelle, médecin; Philippe Langlais (Philip English), un des marchands les plus importants de Salem et de Boston, qui établit la maison d'importation appelée "England's Great House"; Les Dana, dont R. H. Dana, qui fut l'un des fondateurs de la "North American Review", et son fils R. H. Dana, l'auteur de "Two Years Before the Mast".

L'Eglise Catholique du Massachusetts

Jusqu'à la Révolution américaine, les catholiques du Massachusetts furent considérés comme des hors la loi. Ils réussirent à s'infiltrer quand même dans l'état, puisque lors de la guerre de 1748 entre la France et l'Angleterre des Bostonais arrêtèrent, pour les incarcérer, une centaine de catholiques de langue française. Toutefois, le shérif refusa heureusement de les enfermer et leur rendit la liberté.

A ce premier groupe vinrent s'ajouter, à partir de 1755, les Acadiens expulsés de leur pays. Tous les dimanches, à Cambridge, Salem, Suffolk, Worcester, Middlesex et dans plusieurs autres centres, ils se réunissaient pour ce qu'ils appelaient "la maison blanche". Et alors, ils chantaient le Kyrie, le Gloria, le Credo, et le reste, puis quelqu'un faisait lecture de l'épître et de l'évangile du jour.

A Cambridge, Louis Robichaud, et à Salem, Simon Leblanc, avaient délégation du Père Pierre Maillard, grand-vicaire pour les catholiques venant de l'Acadie, et de Mgr Pontbriant, pour ceux du

Québec, et ils pouvaient recevoir les engagements de mariage. Les nouveaux époux devaient verser une aumône pour les pauvres et promettre de renouveler leurs engagements devant un prêtre, à la première occasion qui se présenterait.

En 1775, Washington, qui fut témoin d'une démonstration contre la religion catholique à Boston, blâma vertement les Bostonais pour leur fanatisme et leur manque de sens pratique, puisqu'à ce moment même on recherchait l'alliance avec la France et le Canada français, deux pays catholiques.

Après la guerre, le séjour de la flotte en Nouvelle-Angleterre et l'établissement au pays de plusieurs de ces Français venus au secours de l'Amérique, firent cesser petit à petit le fanatisme puritain. A Boston même s'établirent les familles de la Luzerne, consul français, Beaudry de Bellerive, Cormerais de l'Horme, Caillau, Durivage, Dupont, Dusseaucoir, Dumesnil, Lépouse, Julien, Morel, Ravaut, Bru, Masson, Carraux, Jean Dumara, Jean-B. Massé, Jean Juteau, Jacques Nebon, André Carente, Jean Duballet, Frédéric de Bissy, Joseph Després, Pierre et François Murat; et d'autres.

Pendant la Révolution, l'abbé J.-B. Causse exerça de temps à autre son ministère auprès des Français de Boston.

En 1778, l'abbé Claude-Florent Bouchard de la Poterie, aumônier de la marine française, acheta à Boston un temple Protestant et le transforma pour le culte catholique, sous le nom d'église Ste-Croix. Du Canada et de la France vinrent plusieurs dons en faveur de la nouvelle paroisse. Malheureusement, l'abbé fut interdit. Avant d'avoir l'église, la messe était dite dans la maison de M. Baurry.

Il fut remplacé par l'abbé Louis Rousselet. Lui aussi dut être relevé de ses fonctions et alla mourir à la Guadeloupe, victime d'une insurrection. Il eut la consolation, avant l'exécution, de donner une dernière absolution à ses compagnons d'infortune.

Le sulpicien Huet de la Valinière, qui avait dû quitter le Canada à cause de ses opinions pro-américaines, séjourna aussi quelques mois à Boston, en 1785.

C'est à un saint prêtre, l'abbé François-Antoine Matignon, que revient l'honneur d'avoir organisé la vie catholique au Massachusetts. Chassé de France par la Révolution, il était venu se réfugier à Boston en 1792, pour y demeurer jusqu'à sa mort en 1818.

Quatre ans après son arrivée au pays, il avait fait venir son ami l'abbé Jean-Louis Lefebvre de Cheverus, et tous deux s'étaient partagé le ministère. M. de Cheverus était spécialement chargé de visiter les Indiens du Maine et de faire la tournée des catholiques disséminés depuis Boston jusqu'à la frontière du Canada.

Ils avaient fait construire, en 1800, une belle grande église, du nom de Ste-Croix, qui devait plus tard et jusqu'en 1860 servir de

cathédrale (Holy Cross Cathedral). Ces deux bons prêtres avaient, à n'en pas douter, l'estime de tous, car les Protestants fournirent presque autant que les catholiques pour la construction de l'église.

Monseigneur Carroll avait voulu faire nommer M. de Matignon, évêque de Boston, mais il n'avait pu le décider à accepter la charge. Au contraire, M. de Matignon avait insisté pour que l'honneur échoie à M. de Cheverus, ce qui arriva en 1808.

Mgr de Cheverus, par la simplicité de sa vie, sa grande bonté et sa réputation de sainteté, était vénéré tant des catholiques que des protestants. Il demeura à Boston jusqu'en 1823, après avoir refusé le poste de coadjuteur à Baltimore et l'évêché de New-York. Il espérait rester à Boston toute sa vie; mais sa santé défaillante l'obligea à retourner en France, où le roi le fit nommer évêque de Montauban, puis cardinal et archevêque de Bordeaux.

Le Rhode-Island

En 1524, Verazzano, au service de la France, après avoir découvert la rivière St-Antoine (Hudson River) et l'île Ascension (Long Island) s'arrêtait à l'île Louise-Clotilde — du nom de la mère de François Ier — (Block Island), et visitait la baie Notre-Dame ou Bonne-Mère (Narragansett Bay). Il parle aussi, dans ses relations de 1524, d'"une île de la grandeur de Rhodes en Méditerranée" (Rhode Island).

D'aucuns prétendent que Jean Verazzano lui-même ne vint jamais en Amérique, mais que ce fut le corsaire français Jean Florin qui fit le voyage sous un nom d'emprunt, afin de s'éviter des complications politiques.

Les Ballou

Roger Williams fonda Providence en 1636. Trois ans plus tard, Mathurin Ballou, originaire de la Normandie, en France, venaît s'établir dans ce village. Les descendants de Ballou se sont multipliés au Rhode Island et y ont joué un rôle important.

James, Obediah et Nathaniel Ballou s'établirent à Woonsocket, Rhode Island, en 1713.

Les fils de James allèrent se fixer au New-Hampshire. A Richmond, New-Hampshire, est née Elisa Ballou, petite-fille de James et mère du Président des Etats-Unis, James Garfield.

Georges Ballou, né en 1798, à Cumberland Hill, Rhode Island, ouvrit les premières filatures de Woonsocket.

Latimer Ballou, fils de Georges, commerçant, fonda le "Fremont Club" dans le but de promouvoir la candidature de Jean-Charles Fré-

mont, un Franco-américain, à la présidence des Etats-Unis. Aux élections de 1856, Frémont reçut 114 votes électoraux, contre 174 pour Buchanan, son adversaire.

Ariel Ballou fut le médecin des premiers Canadiens qui arrivèrent à Woonsocket.

Mathurin Ballou, devenu Mathurin Murray, fut l'un des fondateurs et actionnaire du journal, le "Boston Globe".

Frenchtown, R. I.

Le 4 novembre 1686, Ezéchiel Carré et Pierre Le Breton achetaient par contrat, de Richard Wharton, Elisha Hutchinson et John Saffin, une vaste étendue de terrain entre les villes actuelles de East Greenwich et de Kingston, Rhode-Island, pour y établir un groupe de leurs compatriotes.

Sur un côté du chemin, s'installèrent Guillaume Barbut, Paul Collin, Jean Carmon, Deschamps, Fougère, Grignon, Légaré, Robineau, Ayrault, Magni, père et fils, David, père et fils, Chadène Foretier, Carré, Allaire, Jamain, Russereau, Grasillier, Amien, Lafon, Belhair, Milard, Jouet, Renaud, Le Gendre; et sur l'autre côté, Bertin dit Laronde, Ménardeau, Galay, David, Beauchamp, LeBrun, LeBreton, LaVigne, Tauerrier, Bouniot, Lemoine, Tourtelotte, LaVeue, Targé père et fils, Arnaud, Lambert, Rambert, Coudret et Julien. L'année suivante, Rattier se joignit à eux.

Ces terrains leur furent enlevés, plus tard, sous prétexte que les titres n'étaient pas en règle, mais en réalité parce qu'on les convoitait. Les colons se dispersèrent alors dans le Rhode Island, le Connecticut et le New-York.

Moïse Lemoine y demeura seul, après avoir fait régulariser ses titres; son nom se transforma en Mooney, puis en Mawney. Sa terre s'appelle encore aujourd'hui "Mawney Estate".

Les noms de Frenchtown et de French Orchard, ainsi que des ruines de quelques maisons, rappellent encore la venue de ces premiers colons.

Les Bernon

Gabriel Bernon, né en 1644 à La Rochelle, en France, fut un des fondateurs de New Oxford, Massachusetts, en 1688. Il demeura quelques années à Boston où il s'allia avec Pierre Faneuil et Louis Allaire pour faire du commerce.

En 1687, il alla s'établir à Newport, Rhode Island. Il se construisit un bateau à voiles, son propre quai et des entrepôts, à l'endroit où se trouve aujourd'hui Tower Hill.

Sa femme, Esther Le Roy, mourut à Newport. Il épousa en seconde noccs Mary Harris, une petite-nièce de Roger Williams et alla demeurer à Providence, à l'endroit connu sous le nom de Roger Williams Spring (North Main Street). Il y mourut en 1736, à l'âge patriarcal de 92 ans.

Il laisse son nom à la Colline Bernon, à Woonsocket, Rhode Island, et au village fondé au pied de cette même colline par son petit-fils, Crawford Alden, l'un des descendants de François Alton venu sur le Mayflower en 1620. Le village Bernon est aujourd'hui incorporé dans la ville de Woonsocket.

Les Bartelot

Jean Bartelot (John Bartlett) s'installa, en 1692, sur les bords du Sneece Pond, à Cumberland Hill, Rhode Island.

Son fils alla prendre une terre près de Study Hill (Lonsdale, Rhode Island). C'est à Study Hill, à l'endroit où se trouve la gare de Lonsdale, que s'établit le premier blanc au Rhode Island; en effet, William Blackstone y arrivait en 1634, soit deux ans avant que Roger Williams fonde Providence.

Les Tourtelotte

Un des petits-fils de Gabriel Bernon, Abraham Tourtelotte, marié à Lydia Ballard, alla s'établir en 1708, avec un groupe de compatriotes, dans le coin nord-ouest du Rhode Island. (Gloucester County). Jonathan, son fils, épousa une petite-fille de Roger Williams. Ces Tourtelotte, qui avaient émigrés de Bordeaux, avaient été au nombre des fondateurs de Frenchtown. On voit encore sur les cartes: Tourtelotte Hill, Tourtelotte Road; et Acote Hill (Colline à côté), là où est le cimetière de Chepachet.

Les Marchant

En 1778 et 1779; Henri Marchant était le délégué du Rhode-Island au Congrès américain de Philadelphie.

Les premiers Marchant venus de France s'étaient d'abord établis au Cap Cod, puis de là à Martha's Vineyard, et enfin à Newport, au Rhode Island.

Les Lucas

Auguste Lucas marié à Marie Lefebvre, originaires de S. Malo et Jean Julien, furent des pionniers, en 1696, de ce qui est devenu la ville de Newport aujourd'hui.

L'Église catholique

La messe fut dite pour la première fois au Rhode Island par les aumôniers de l'armée française venus au secours des Américains, les abbés Claude Robin et Paul de St-Pierre. Ils célébrèrent plusieurs fois la messe publiquement, notamment au Capitole de Newport.

En 1797, le vicomte de Cornillon, résidant au Connecticut, avait son aumônier personnel, l'abbé Ambroise Saugé, que rejoignit l'abbé J.-S. Tisserant qui s'occupa aussi des catholiques du sud du Rhode Island. En 1804, il administrait le baptême dans la maison de Nicolas Gilbert, à Newport.

Au début, le Rhode Island relevait de l'évêché de Boston. L'abbé Antoine Matignon, curé de Ste-Croix à Boston, vint à Providence, en 1811, administrer le premier baptême catholique dans cette ville; et en 1813, Mgr de Cheverus venait, pour la première fois aussi, administrer le sacrement de confirmation à Providence.

Le Vermont

Pendant un siècle et demi, la majeure partie de l'Etat du Vermont a appartenu au Canada, et ce, par le droit de découverte et d'occupation. La Frontière entre les deux pays passait au sud des lacs Champlain et du Saint-Sacrement (George). C'est pour défendre cette frontière que les Canadiens érigèrent les Forts St-Frédéric (Crown Point, New York) et Carillon (Ticonderoga, New York), maintenant enfoncés à l'intérieur des Etats-Unis. Par le traité de Paris (1763), la France cédait ce territoire aux Anglais.

Samuel de Champlain

Le premier blanc à pénétrer au Vermont fut Samuel de Champlain lors de son expédition contre les Iroquois, en 1609. Parti de Québec avec deux autres Français et un groupe de sauvages alliés, il remonte d'abord le Richelieu, puis, le 14 juillet il entrait dans le lac auquel il donna son nom. En cours de route, il distribua des appellations françaises aux endroits qu'il explorait.

Le 29 juillet, il descendait à l'endroit appelé aujourd'hui Ticonderoga (New York), — l'ancien Carillon, — pour y livrer combat aux Iroquois.

Postes Militaires

En 1666, Pierre de St-Paul, sieur de la Motte, officier du Régiment de Carignan, érigeait le Fort Ste-Anne sur l'île Contrecoeur (devenue, depuis, en son honneur, Isle La Motte), à l'entrée du lac Champlain.

Dès l'automne de la même année, le Marquis de Tracy s'y arrêta avec son armée, lors de son expédition contre les villages Iroquois.

Ce fort, en outre qu'il surveillait l'entrée du Richelieu, fut longtemps le point d'arrêt des expéditions militaires contre les Indiens ou contre les Anglais; des ambassadeurs entre Québec et Albany ou New-York; et aussi des missionnaires qui se rendaient chez les Iroquois. Ce poste conserva une garnison jusqu'en 1690.

En 1731, M. de Beauharnois faisait ériger le Fort St-Frédéric, à la Pointe-à-la-Chevelure (Crown Point, New York). De 1755 à 1758, on le remplaça par le Fort Carillon (Ticonderoga, New York), construit par l'ingénieur Michel Chartier de Lotbinière, à qui le gouverneur céda les territoires environnants sous le nom de Seigneurerie d'Alainville.

Ces deux forts étaient érigés dans l'état actuel de New York; mais comme le lac n'a que quelques centaines de pieds de largeur à ces endroits, ils protégeaient également les rives du Vermont.

Etablissements Français

Les guerres incessantes contre les Iroquois, au début de la colonie, empêchèrent l'établissement des colons. Mais une fois la paix établie avec les Indiens et surtout grâce à la protection des forts, des villages français surgirent tout le long du lac Champlain, en particulier à La Pointe à la Cheminée (Addison, Vermont), en 1731, et à la Pointe au Fer (Ferrisburg, Vermont) dans le sud; et dans le nord, aux endroits devenus Alburg et Swanton.

Jusqu'à quel point ce territoire était français, on s'en fera une idée en parcourant les anciennes cartes. On y trouve:

1. dans le lac; Ile Contrecoeur (Isle La Motte); Ile Longue (North Hero); Grande Ile (Grand Isle); Ile aux Chapons (Schuyler's); Ile à la Couverte (Savage Island); Ile Valcourt (Valcourt Island); Ile St-Michel (Hospital Island); Ile Valcourt (Valcourt Island); La Petite Ile (Garden Island); Ile aux Quatre Vents (Four Brothers Island); Ile aux Mouettes (Gull Island);

2. sur les rives du Vermont: Pointe Algonquin (Alburg Tongue); Rivière à la Moelle (Lamouille River); Baie des Vaisseaux (Malletts Bay); Pointe-au plâtre (Colchester); Rivière Plate (Laplatte River); Rivière aux Loutres (Otter River); Baie du Fond Mou (Bottom Mould Bay); Pointe à la Cheminée (Chimney Point); Fort à la Reine (Fort Ann); Rivière du Chicot (Wood Creek); Grande Baie (South Bay); Baie des Français (St. Albans Bay); Rivière les Monts-Verts (Lemon Fair River); — (un bijou de traduction!);

3. sur la rive de l'état de New York: Lac St-Sacrement (Lake George); Carillon (Ticonderoga); Rivière à la Barbué (Put's Creek); Pointe Regiechène (Thompson Point); Rivière Bouquet (Bouquet

River); Baie du Rocher Fendu (Split Rock Bay); Rivière au Sable (Au Sable River); Rivière au Canot (Salmon River); Rivière Scononton (Dead Creek); Rivière Chazy (Chazy River); Le poste de Jacques Rousse (Rouses Point); Baie Peru (Willsborough Bay); Champlain, Chazy Landing, etc.

Remarquons, d'ailleurs, que le nom de Vermont donné à l'état en 1791, c'était la transformation de l'appellation donné par Champlain en 1609 de Verts Monts, Monts Verts, Montagnes. On avait fait cette transformation pour plaire aux Français, avec qui les Américains étaient maintenant amis.

St. Johnsbury, Vermont, doit son nom à Hector St-Jean de Crève-cœur établi en Amérique depuis 1754, qui fut consul de France à New-York après la Révolution américaine, et l'un des fondateurs et syndics de la première paroisse de New-York, la paroisse St-Pierre. Danville, en l'honneur de J. B. Bouguignon d'Anville, géographe et cartographe. Vergennes, en l'honneur du Comte de Vergennes, premier ministre de Louis XVI.

Changements d'allégeance

En établissant la frontière au 45^e degré, le Traité de 1763 s'est trouvé à transférer aux Etats-Unis les colons établis le long du lac Champlain. Lors de la Révolution américaine, ils se rangèrent du côté des Patriotes. Et du Canada vinrent se joindre à eux des sympathisants de la cause américaine.

Dans le régiment de Hetan Allen, Clément Gosselin commandait un groupe de Canadiens parmi lesquels se trouvaient les sous-officiers Louis — frère de Clément Gosselin —, Edouard Ancil, Jean Guillette, Pierre de Roussi, François Martin, Augustin Loiseau et d'autres. Leur chapelain était le Récollet François-Louis Chartier de Lotbinière, frère de l'ingénieur du Fort Carillon. On les retrouve plus tard à la bataille finale de Yorktown, en 1781.

Comme ces Canadiens ne purent retourner au Canada après la guerre, car on les considérait comme des traîtres, le Gouvernement américain leur distribua des terres le long du lac Champlain et dans l'Indiana.

L'Eglise catholique

La première messe au Vermont fut célébrée en 1666, au Fort Ste-Anne de l'Île La Motte, par le sulpicien Dollier Casson, de Montréal.

En 1667, trois Pères Jésuites, Jacques Fremin, Jean Pierron et Jacques Bruyas, prêchèrent une retraite au Fort. La même année,

Mgr Laval y venait administrer la confirmation. C'était la première visite épiscopale au Vermont et probablement dans tous les Etats-Unis.

Les Jésuites établirent plusieurs missions le long du lac, tant pour la conversion des Indiens que pour les besoins des soldats et des colons.

Après le départ des Jésuites, le bien spirituel des Canadiens du Vermont releva de l'évêché de Québec, jusqu'à l'érection du diocèse de Boston, en 1808.

En 1815, le Père Antoine Matignon vint de Boston pour faire la tournée du Vermont. A Burlington, il trouva un groupe de cent canadiens.

De 1818 à 1850, M. Migneault, curé de Chambly sur le Richelieu, prit soin des Canadiens éparpillés le long du lac Champlain. L'évêque de Boston lui donna juridiction sur ce terrain en le nommant vicaire-général du diocèse.

En 1853, Rome érigeait le diocèse de Burlington, comprenant tout le Vermont, et désignait le Père Louis de Goesbriand comme évêque. Mgr Goesbriand était né à St-Urbain, Finistère, France. Venu en Amérique comme étudiant, il avait été ordonné à St-Louis, Missouri, et avait exercé son ministère à Louisville, Kentucky, Toledo et Cleveland, dans l'Ohio. Il était grand-vicaire de Mgr Rappé, à Cleveland, et curé de la cathédrale quand il fut nommé à Burlington.

En arrivant au Vermont, Mgr de Goesbriand n'avait trouvé que cinq prêtres pour dix églises et vingt mille catholiques. En 1855, il alla en France et en Irlande pour recruter des prêtres; d'autres vinrent du Canada, et il put ainsi fonder d'autres paroisses et ouvrir des écoles.

Après une quarantaine d'années de dévouement inlassable pour ses ouailles, il se fit nommer, en 1892 un coadjuteur, le Père Etienne Michaud, curé de Bennington, Vermont, et il se retira à l'orphelinat qu'il avait fondé lui-même à Burlington. Il y mourut en 1899.

Mgr Etienne Michaud fut évêque de Burlington de 1892 à 1908.

Mgr Louis-Amédée Rappé, qui avait été évêque de Cleveland depuis 1847, donna sa démission en 1870, et s'en vint chez son ancien grand-vicaire, Mgr Goesbriand. Jusqu'à sa mort, survenue en 1877, il s'occupa surtout à prêcher des retraites, soit au Vermont, soit au Canada.

Il s'était retiré chez un brave canadien de Burlington, plus riche de coeur que de bien. A l'heure du dîner, ce bon hôte demandait invariablement à Monseigneur, avec un petit sourire innocent, ce qu'il désirait pour son repas: dinde, volaille, bifteck? . . . Monseigneur, renseigné à l'avance par l'odeur qui venait des chaudrons, répondait sans sourciller: "Pour aujourd'hui, je vais me contenter des patates et de lard." Et c'était tout ce que son hôte avait à lui offrir.

Au Connecticut

On ne trouve point d'agglomérations ni même de groupes de colons français au Connecticut, au début de la colonie. Toutefois il y en avait disséminés, ça et là, puisque le "Connecticut Journal" des 18 janvier et 4 février 1796 répéta l'appel ci-après: "Les Français sont avertis qu'il y a un prêtre catholique en ville (New Haven). On le demandera chez M. Kimberley, rue de la Chapelle."

Conclusion

Messieurs, je termine ici l'esquisse du tableau que l'on peut à bon droit intituler "le fait français aux Etats-Unis", et particulièrement en Nouvelle-Angleterre. Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé le sujet. Loin de là! Mais il me semble que j'en ai dit assez pour souligner l'importance et l'actualité des paroles suivantes, que j'emprunte à Monsieur Omer Héroux, l'éminent journaliste du Devoir:

"Il importe souverainement que les Franco-américains d'aujourd'hui apparaissent ce qu'ils sont réellement: les continuateurs du passé, les ouvriers actuels d'une oeuvre plusieurs fois séculaire et dont ils ont le droit de se réclamer".

BIBLIOGRAPHIE

- APPLETON.—Cyclopaedia of American Biography, 6 Vols.
 ABBOT, JOHN.—History of Maine, 4 Vols.
 AMERICANA.—Encyclopedia.
 ATLANTIC MONTHLY.—1885 Vol 55.
 BERNARD, ANTOINE, C.S.V.—Histoire de la Survivance Acadienne.
 BAIRD CHARLES W.—The Huguenot Emigration to America, 2 Vols.
 BONSAI, STEPHEN.—When the French were here.
 BANCROFT, GEORGE.—History of the United States, 6 Vols.
 CHARLEVOIX, F. X. Rév. de.—Histoire de la Nouvelle-France, 6 Vols.
 COLLINS, Rev. Charles W.—The Acadiens of Madawaska.
 CAMBELL, Rev. T. S.—Pioneer Laymen in North America, 3 Vols.
 CATHOLIC.—Encyclopedia.
 CHAMPLAIN, SAMUEL de.—Carte de la Nouvelle-Angleterre.
 DAVIS, WILLIAM.—Plymouth Plantation.
 DAVIAULT, PIERRE.—Le Baron de Saint-Castin.
 DOUGLAS, JAMES.—New England and New France.
 FADEN'S.—American Atlas.
 GARNEAU, F. X.—Histoire du Canada, 4 Vols.

- GRAND, W. L.—Voyages of Samuel de Champlain.
- HOWE, HENRY F.—Prologue to New England.
- HILL CHARLES E.—Leading American Treaties.
- HEITMAN, FRANCIS B.—Officers of the Continental Army.
- JONES, HOWARD M.—American and French Culture.
- JAMESON, FRANKLIN J.—Winthrop's Journal.
- JAMESON, FRANKLIN J.—Narrative of New Netherland.
- LAVERDIERE, Abbé C. H.—Oeuvres de Champlain, 6 Vols.
- LEJEUNE, Rév. P. L.—Dictionnaire général du Canada, 2 Vols.
- LESCARBOT, MARC.—Histoire de la Nouvelle-France, 3 vols.
- MILLING, CHAPMAN J.—Exile without an end.
- MURRAY, HENRY C.—Voyage of Verrazzano.
- NIDA, W. L.—Explorers and Pioneers.
- PARKMAN, FRANCIS.—The Jesuits in North America.
- PARKMAN, FRANCIS.—France in the New World.
- PERKINS, JAMES.—France in American Revolution.
- POTTER, E. R.—Rhode Island Historical Track No. 5.
- PALMER, PETER S.—History of Lake Champlain.
- RELATIONS des JESUITES.
- ROCHEMONTEIX.—Les Jésuites et la Nouvelle-France, 3 Vols.
- SMITH, JUSTIN H.—Our Struggle for the 14th Colony.
- STEWART, GEORGE R.—Names on the Land.
- SANSOUCI, LUCIEN et THERESE.—Guide Franco-Américain.
- SYLVESTER, HERBERT MILTON.—The Land of Saint-Castin.
- SHEA, JOHN GILMARY.—The Catholic Church in the Colonial Days.
- SHEA, JOHN GILMARY.—History of the Catholic Church in the United States, 3 Vols.
- SEXTON, JOHN }
LORD, ROBERT } History of the Archdiocese of Boston.
HARRINGTON, EDWARD }
3 Vols.
- THWAITES, REUBEN G.—France in America.
- WHARTON, FRANCIS.—The Revolutionary Correspondence, 6 Vols.

Monseigneur Mathias Loras

(*Evêque-Fondateur de Dubuque, Iowa*)

Par *Therese San Souci*

Après avoir passé en revue différentes pages de notre histoire, la vie héroïque de cette légion française de nos pionniers, défricheurs et missionnaires, mon choix est tombé sur deux figures, trop inconnues à mon humble avis, de notre épiscopat américain; — Mgr Mathias Loras, évêque fondateur du diocèse de Dubuque, et Mgr Michel Portier, premier évêque de Mobile.

Ces deux apôtres de la religion sont précisément les prélats auxquels Mgr England faisait allusion quand il déclara: "*French prelates and priests are unadaptable to our democratic system and unsuitable for missionary work.*"

En ces temps-là, la France était écrasée sous un nouveau règne de terreur. Napoléon, dissatisfait, parce que l'Eglise refusait de se conformer à ses caprices, avait emprisonné le pape à Fontainebleau. Les prêtres se cachaient pour prier, et profitaient de la nuit pour visiter les pauvres et les malades. On vivait dans la crainte et le souvenir de la guillotine sanglante était à jamais présent dans toutes les mémoires.

Un jour, M. Tallon, secrétaire des hospitaliers de Lyons, intéressé au bien-être et à la protection des détenus de prisons, d'hôpitaux et d'asiles, décida de visiter le pape à Fontainebleau et il amena, avec lui, son jeune beau-frère Mathias Loras, alors âgé de sept ans. Les deux entrèrent, virent le souverain Pontife et reçurent sa bénédiction apostolique.

Tallon, sans le savoir, avait, par cette visite au Saint Père, rendu deux grands services à l'Eglise. Il avait inspiré une vocation religieuse à un enfant qui, plus tard, allait devenir une des lumières de l'épiscopat, et, par son récit de cette visite, il avait inspiré, à son ami, Frederic Ozanam, l'idée de fonder la société St-Vincent-de-Paul, aujourd'hui le plus grand appui de tous ceux qui souffrent.

Mathias Loras avait été tellement impressionné par la figure triste et souffrante du Vicaire de Jésus-Christ, ainsi prisonnier, que, chaque soir, il ne se couchait qu'après avoir offert au ciel de longues prières pour la libération du père de tous les fidèles. Quand venait la fête de l'empereur, quand la France célébrait le nom et la gloire de Napoléon, le jeune Mathias, faisait brûler un cierge béni devant le portrait du pape et passait sa journée en prière.

Un jour, peu de temps après cette visite à la prison de Fontainebleau, quelqu'un frappa à la porte du foyer des Loras et demanda un refuge. C'était le père Alexis, un trappiste qui, traqué, voulait se cacher.

Les Loras étaient de fervents catholiques; le père était mort sur la guillotine parce qu'il ne voulait pas renier sa foi. Ce foyer était tout à fait désigné pour un prêtre cherchant sécurité et protection. Mathias passait ses jours près du Père Alexis demandant qu'il lui enseigne ce qui était nécessaire de savoir pour devenir prêtre, et le bon vieux trappiste lui faisait réciter les déclinaisons latines et lui enseignait les verbes.

Le père Alexis dut quitter cette hospitalière demeure, il disparut, une nuit, pour retourner à sa mission, mais bientôt un autre réfugié frappait à la porte, c'était le Père Balley, lui aussi poursuivi par la gendarmerie. Le Père Balley voulait bien continuer à donner des leçons au jeune Mathias, mais il hésitait à dévouer ce temps à un seul enfant, il désirait enseigner à un groupe d'élèves, une "classe" plus nombreuse. Mathias se mit à recruter des gars de son âge, des gars plus vieux que lui. Une de ses recrues fut Jean-Baptiste Vianney, un paysan, âgé de dix-neuf ans, un garçon simple, fort peu intelligent quoique très vertueux. Alors que Mathias Loras avait reçu une culture européenne et qu'il était pétillant d'esprit, Jean-Baptiste Vianney n'était pas brillant. Mathias saisissait de suite les explications du professeur; Jean-Baptiste n'y comprenait rien. Le saint abbé Balley devenait souvent impatient, quand, après avoir répété dix fois la même explication, il demandait à son élève de dix-neuf ans s'il *comprendait* enfin et que ce dernier répondait: non!

Exaspéré, le professeur demanda à Mathias Loras d'essayer de donner à l'élève retardataire une explication meilleure, et il ajouta: "*Faites-le comprendre d'une manière ou d'une autre.*"

C'est précisément ce que fit Mathias. Il expliqua à Jean-Baptiste Vianney la leçon que venait de répéter dix fois le professeur et ensuite il demanda:

— Comprenez-vous enfin?

— Non, répondait le pauvre paysan.

Et le jeune Mathias Loras décida de donner de la force physique à sa leçon, il tapa les oreilles, le giflait, lui tira les cheveux et essaya par force, à faire pénétrer dans la tête un peu d'intelligence.

La réaction fut toute autre que celle qu'il anticipait. Jean-Baptiste Vianney, plus âgé de plusieurs années, plus fort physiquement, au lieu de rendre les coups, de protester ou de se défendre, se mit à genoux devant son jeune confrère, alors âgé de 13 ans seulement, et lui demanda de bien vouloir lui pardonner sa stupidité.

Mathias Loras fondit en larmes, il embrassa son confrère, jura d'être son ami pour toujours, de l'aider sans trêve ni repos. Il tint parole et les deux demeurèrent à jamais de bons amis. Sans Mathias Loras, Jean-Baptiste Vianney n'aurait jamais été prêtre et encore moins curé d'Ars.

Mathias Loras fut toujours un élève brillant et il était premier de sa classe quand il fut ordonné prêtre en 1817; il était le plus brillant des professeurs lorsqu'il fut nommé supérieur de l'important séminaire d'Argentière, en 1824. C'est vers ce temps-là que Jean-Baptiste Vianney fut admis au sacerdoce, *par charité*, ayant appris assez de latin pour célébrer la messe. Il fut assigné au sanctuaire de Louvesc pour exercer son ministère, à titre de vicaire du père Balley, son ancien professeur.

Un jour, la soeur de Mathias tomba sérieusement malade, les médecins déclarant qu'aucun remède ne pourrait la guérir; Elle devait mourir de ce mal.

Le désespoir s'intalla au foyer des Loras, mais Mathias se souvint de son jeune confrère, ce saint jeune homme qui s'était mis à genoux devant lui et lui avait demandé pardon d'être si peu intelligent, quand il avait été battu par lui. Il conduisit sa soeur au sanctuaire de Louvesc, il supplia son confrère de la bénir, de demander sa guérison. Jean-Baptiste Vianney leva sur elle sa main décharnée, traça le signe de la croix, et prononça les paroles qui bénissent, et, instamment, elle fut guérie. A son tour, Mathias Loras tomba à genoux devant son confrère, il embrassa ses mains, il mouilla de ses larmes les joues qu'il avait jadis giflées, et, quand il sortit de là, il donna démission de son poste de supérieur et annonçant qu'il voulait devenir missionnaire. Il s'enferma au monastère des Missions Etrangères, à Lyon et se prépara à se rendre en terre étrangère pour enseigner l'Évangile du Christ. A ses confrères qui discutaient les différents pays à évangéliser, Mathias Loras déclarait qu'il optait pour l'Amérique-du-Nord où les Indiens avaient tant besoin de prêtres. Il se fit encore recruteur et gagna trois de ses confrères à choisir l'Amérique comme champ d'action.

Le rêve était beau, mais, on ne part pas ainsi en mission, au pays de son choix, sans y avoir reçu une invitation, un appel, ou un ordre. Un des compagnons qui avaient été recrutés par Mathias Loras saisit sa première chance d'aller en mission et partit pour l'Océanie où il était destiné à devenir le premier martyr. Il fut plus tard Bénédictin par Léon XIII, et l'Église permet de l'invoquer sous le vocable de Bienheureux Père Chanel.

Mathias Loras attendait et priait, quand, un jour, un évêque missionnaire arriva à Lyon et demanda à rencontrer les jeunes prêtres qui aspiraient à devenir missionnaires en Amérique.

Cet évêque était Mgr Michel Portier de Mobile, Alabama, dont le diocèse comprenait cet Etat et la Floride. Mgr Portier était un homme robuste, alors âgé de 31 ans seulement. Il avait été seul dans son diocèse depuis la fondation, n'ayant eu que l'aide d'un jeune diacre. Il rêvait d'un clergé, d'un prêtre au moins qu'il pourrait appeler son Grand-Vicaire.

Le tableau que peignait l'évêque de Mobile aux jeunes missionnaires n'était pas très invitant. Son diocèse était immense, deux grands territoires où tout était à créer. Il estimait la population totale à 230,000 personnes dont environ 30,000 Indiens. Les catholiques étaient au nombre d'environ 6,000, répartis comme suit : 2,000 à Mobile, 2,000 à St. Augustine et 2,000 à Pensacola. Alors qu'il était seul à couvrir cet immense territoire et à desservir cette population, les protestants étaient nombreux, la franc-maçonnerie était active, et l'esprit de Voltaire était en vogue. Les catholiques avaient souffert dans leur foi par la controverse des Jésuites et par le scandale des capucins ; c'était pire qu'un terrain vierge, il fallait une prédication intense ; il fallait parler trois langues : l'anglais, le français et l'espagnol, il fallait aller, à pied, à travers des forêts immenses infestées de vipères, de serpents et d'alligators, il fallait être continuellement en butte aux attaques de cet ennemi du genre humain les "maringouins", il fallait, sans secours, supporter les fièvres, les jeûnes et les intempéries d'une région tropicale. Il concluait son appel par ces encourageantes remarques : — *"En résumé, voici ce que je vous offre : Aucun salaire, aucune récompense, aucun jour de congé, aucune vacance, aucune pension, mais, en revanche, beaucoup de travail pénible ; pour habitation, un taudis infect ; très peu de consolations ; énormément de désappointements ; des maladies fréquentes, une mort violente ou isolée, une tombe inconnue. Si vous voulez accepter cela comme partage, suivez-moi, si vous ne vous sentez pas prêt à tout accepter, ne venez pas."* Le premier à s'engager à suivre Mgr Portier fut Mathias Loras.

Mgr Portier fit enquête, dans Lyon, sur la famille et les antécédents du jeune missionnaire ; qui était-il ? . . . de qui descendait-il ? . . . quelle était sa conduite ? . . . et voici ce qu'il apprit.

Mathias Loras était né, à Lyon, le 30 août 1792, le dixième enfant de sa famille. Il fut baptisé le même jour. Son père, Jean Mathias Loras, était alors Secrétaire du Conseil de guerre. C'était à l'époque de la Révolution. Pour avoir coopéré avec les prêtres, il fut arrêté et condamné à la guillotine. On lui offrit toutefois de lui rendre la liberté s'il voulait attester, sous serment, qu'il n'avait pas été le complice du clergé, mais il répondit fièrement : *"Je ne veux pas sauver ma vie au coût d'un mensonge, j'en appelle de votre décision au tribunal de Dieu."*

On conserve un portrait montrant madame Loras avec ses onze enfants, alors que Mathias avait un an ; on la voit, le bébé dans ses bras, à genoux devant les chefs révolutionnaires, implorant miséricorde pour son mari ; mais ses prières, ses larmes, ses supplications furent en vain, Jean-Mathias monta les degrés de la guillotine. Quand vint le temps de son exécution, il demanda comme dernière faveur la permission de se confesser. On le lui permit à raison que le prêtre assigné à cette triste besogne soit un pasteur constitutionnel. Loras accepta.

et, à haute voix, devant les témoins de son exécution, il dit à ce prêtre: "*Père, je sais que vous êtes excommunié par la Sainte Eglise Catholique, mais je sais aussi qu'à l'article de la mort, tout prêtre, même un apostat, peut absoudre, je vous demande donc d'entendre ma confession.*" Le prêtre le fit et Loras lui expliqua qu'il avait dû faire cette mise au point publique pour que les témoins de sa mort ne croient qu'il était en communion avec un schismatique.

Deux de ses frères moururent aussi sur la guillotine et, quelques jours plus tard, deux de ses soeurs subirent le même sort pour avoir donné asile à des prêtres.

Dans l'espace d'une année, dix-sept membres de la famille Loras furent décapités par la guillotine, mais pas un n'hésita d'accepter le martyre. Tous des laïques, ils firent face tour-à-tour au moment de l'exécution, à des prêtres constitutionnels, qui, moins courageux qu'eux, moins croyant aussi, avaient apostasié pour épargner leur tête à l'infame tranchant.

Après la mort de Jean-Mathias Loras, les biens de la famille furent confisqués. La veuve reconstruisit un commerce prospère et éleva ses enfants, leur enseignant à prier, soir et matin, les conduisant à la messe chaque jour, les exhortant à consacrer leurs dimanches à la prière et au sacrifice en mémoire de leur père.

Mathias voulait partir avec Mgr Portier. Une seule chose le chagrinait, c'était de laisser sa mère, mais celle-ci rendit ce fardeau plus léger en lui envoyant un souvenir, un petit cadre d'ébène au centre duquel se trouvait une peinture du Sacré-Coeur de Jésus entouré d'une couronne de fleurs. En marge est écrit: *Dans ce divin coeur, ô mon fils, pense à moi; c'est là que tu me trouveras toujours;* et en bas cette annotation: *veuve Loras à son fils missionnaire, octobre 1829.*

Les fleurs de cette image sont brodées avec les cheveux d'argent de sa mère, et les gouttes de sang qui se dégagent du Sacré-Coeur ont été peintes avec le sang de son père, recueilli au moment de sa décapitation. J'ai vu cette image, relique d'une famille sublime; elle est conservée au couvent St-Joseph, à Dubuque par les Soeurs de la Bienheureuse Vierge-Marie qui en héritèrent quand Mathias Loras mourut.

Tandis que l'évêque Mgr Portier faisait une enquête sur son futur Grand-Vicaire le jeune missionnaire, à son tour, recevait les miettes d'informations sur l'évêque qu'il voulait suivre en terre américaine.

Michel Portier était aussi originaire de Lyon, où il était né en 1795. Il avait grandi à Lyon, élevé par des parents très chrétiens, et avait été impressionné constamment par la légion de martyrs qui tombaient sur la guillotine pour confesser leur foi. Il fut élevé au séminaire de Lyon, dès que le concordat de Napoléon permit sa réouverture; il se destina à la prêtrise mais il n'était pas encore ordonné quand Mgr

Dubourg, évêque de Nouvelle-Orléans vint faire une tournée de recrutement pour ses missions. Il entendit sa supplique et décida de partir avec lui. Portier avait été le premier à offrir ses services. Douze années plus tard il devait faire lui-même une tournée de recrutement, étant devenu, à son tour, évêque missionnaire. Quand il rencontra Loras, il avait déjà fait une vaine tournée dans le nord; les ecclésiastiques étaient restés sourds à sa voix. La description des misères à venir ne tentait personne; il était à -peu-près désespéré quand il frappa à la porte des Missions Etrangères de sa ville natale, et c'est là qu'il trouva son premier sujet.

Quand il fut décidé que l'évêque reviendrait en Amérique avec ses recrues, il révéla qu'il avait grandement besoin d'argent parce qu'il était absolument nécessaire de construire un collège, à Mobile, il fallait un séminaire pour former de nouveaux prêtres, un clergé national, un clergé indigène. Mgr Portier avait bien le terrain, au moins il pouvait l'obtenir, mais il fallait des fonds pour la construction de la maison.

L'évêque de Mobile, aidé de sa nouvelle recrue, commença la prédication de la charité. Lui et Loras allèrent d'une église à l'autre tendant la main et recueillant les aumônes qui restaient insuffisantes. Jamais cette prédication ne pourrait suffire à leur procurer les argents nécessaires à la construction d'un séminaire.

Mais une prédication si sincère, si inspirée devait porter ses fruits.

Une jeune fille de Lyon, Mlle Pauline Jaricot, avait entendu jadis l'appel fait par un évêque missionnaire, à la messe du dimanche, mais que pouvait-elle faire? sa famille était plutôt pauvre, elle n'avait aucun revenu qui vaille, elle était peu connue; son grand désir de secourir les missionnaires tomba avec les heures du jour. Cependant, un soir, elle était à jouer, avec les autres membres de sa famille, une partie de cartes à un sou, quand, tout-à-coup, lui vint une idée: Ces quelques sous sur la table, s'ils se multipliaient par mille, par dix mille, par cent mille, par un million, par dix millions, il y aurait alors de quoi ériger des collèges, en pays des missions. Si chaque semaine ou encore chaque jour, chaque catholique donnait un sou pour l'oeuvre des missions, ces pauvres évêques ne connaîtraient pas une si grande misère. Elle cessa de jouer aux cartes, elle annonça à sa famille qu'elle venait de songer à un grand projet: elle allait fonder une société pour secourir les missions; elle appellerait cette société la "propagation de la foi" et elle la répandrait dans toute la France, dans tous les pays catholiques du monde. Elle formerait des équipes de jeunes filles qui recueilleraient les sous que s'engageraient à donner les âmes charitables. Le temps de le dire sa société était répandue dans toute la France et les aumônes se multipliaient au point qu'elle avait, en caisse, une somme assez ronde quand Mgr Portier tendit la main pour son oeuvre.

Pauline Marie Philomène Jaricot, fondatrice de la Propagation de la foi devint la principale protectrice de la cause de Mgr Portier, elle lui remit la somme de trente-huit mille francs. A date, l'oeuvre fondée par Mlle Jaricot a fourni aux missions d'Amérique au-delà de cent cinquante millions de dollars, ce qui a permis la construction de nombreuses institutions catholiques, aujourd'hui la richesse d'un clergé anglo-saxon.

On va même jusqu'à prétendre, de nos jours qu'il est faux que cette organisation ait été fondée en France, certains essayent même d'en rattacher l'origine au concile de Baltimore, mais, heureusement, les témoignages historiques sur les mérites de cette Française sont trop nombreux pour qu'on puisse induire nos enfants en erreur. Les Papes Pie IX, et Léon XIII, ont fait publiquement l'éloge du travail accompli par Pauline Jaricot, et le pape Pie XI, dans son encyclique de 1926, sur les Missions Catholiques, déclare d'elle "*cette très pieuse femme qui fut la fondatrice de la Société de la Propagation de la Foi, la principale organisation missionnaire de l'Eglise Catholique.*"

Il est bon de mentionner ici que la cause de béatification de Pauline Jaricot a déjà été introduite à Rome.

Avec l'aide de la Propagation de la Foi et les offrandes recueillies dans les différentes églises de Lyon et des villages environnants, Mgr Portier, une fois revenu en Amérique, entreprit la réalisation de son grand rêve, la fondation d'un collège.

Il obtint d'un citoyen d'origine italienne, du nom de Angelis, l'usage d'une maison, en dehors de Mobile, et il déménagea là, avec son grand-vicaire et ses six séminaristes. Plus tard il fit l'acquisition de plusieurs centaines d'acres de terrain, sur une élévation, à cinq milles de Mobile, et décida que ce serait là que son collège serait construit, parce que l'air y était pur, le paysage superbe.

La construction d'un séminaire offrait de nombreux problèmes. L'évêque n'avait pas l'argent voulu pour engager une main-d'oeuvre suffisante; il devait remplir le métier de menuisier avec son prêtre et ses séminaristes, et, en même temps, il fallait continuer l'enseignement, développer la ferme diocésaine qui procurait l'existence, construire un presbytère, une église.

Les protestants avaient, à Mobile, de nombreux temples, riches et bien construits, mais Mgr Portier n'avait qu'une maisonnette mal faite et une chapelle rudimentaire. Chaque matin, il disait sa messe à bonne heure, partait ensuite, hache sur l'épaule, montait la colline vers le site du futur collège. De sept heures du matin à dix heures, il abattait des arbres, arrachait des souches, équarissait du bois, plantait des poteaux ou enfonçait des chevilles. A dix heures il se rendait à la maison Angelis pour donner ses cours d'anglais, de latin et de grec; à midi, il prenait une collation, consacrait une demi-heure au jeu de

ballon dirigeant une équipe alors que Mathias Loras dirigeait l'autre. Les chroniqueurs du temps disent que le plus bruyant joueur n'était pas un des étudiants, mais l'évêque lui-même; il était si enthousiaste qu'il criait à pleins poumons, il était vif de mouvements et avait un "coup-de-pied" formidable. A une heure, la partie devait finir, Mgr Portier reprenait sa hache et buchait jusqu'à trois heures. alors qu'il avait une classe de philosophie et de théologie à enseigner. Le soir, il travaillait au jardin jusqu'à la tombée du jour; le soir il se consacrait à la correction des devoirs et à la préparation de ses cours du lendemain.

En 1831, il comptait un clergé de six prêtres, quatre sous-diacres, trois élèves de philosophie et vingt-cinq pensionnaires, et, en plus, il avait acquis 480 acres additionnels de terrain dont une bonne partie était déjà défrichée. Il écrit: "Nous travaillons ferme et, la plupart du temps, je dirige le travail, la hache en main. Il peut se faire que vous considérez une telle occupation indigne de la dignité épiscopale, cependant, c'est bien un travail apostolique. Si Paul a travaillé de ses mains pour gagner son existence et c'est pour la même raison que nous défrichons cette terre."

Le collège devait avoir 100 pieds de longueur, mais, soit qu'on ait manqué de matériel, de main-d'oeuvre ou de temps, on le limita à 78 pieds. Il fut si bien construit et si solidement qu'il résiste encore au ravage des ans.

Plusieurs édifices ont, depuis, fait du collège de Mobile un des plus beaux en Amérique, mais la vieille partie, la partie construite par Mgr Portier, par Mgr Loras, par le Père Chalon, par M. Massip et les autres, reste encore une relique ou un témoignage, attestant le dévouement infatigable de nos missionnaires français.

Tant de dévouement, tant de travail, tant de succès, auraient dû impressionner et vivement toucher tout catholique croyant et sincère. Les évêques du voisinage qui n'avaient pas le courage ou la détermination apostolique d'un Portier auraient dû, au moins, glorifier ce dernier et rendre hommage à son mérite. Ce ne fut pourtant pas le cas.

Mgr England, évêque de Charleston, So. Carolina, le Mgr England que l'historien O'Kane Murray appelle "*The Greatest light of the American Episcopate*" et encore "*The Greatest of them all*" voulut se débarrasser de ce voisin dont le zèle éclipsait le sien. Il conseilla à Mgr Portier d'accepter le siège de Nouvelle-Orléans et d'amener "all your Frenchmen thither."

Mgr Portier n'avait aucune intention d'accepter une promotion, il était satisfait de la mission que Dieu lui avait donnée, il voulait rester à Mobile. C'est là et alors que Mgr England "*The Greatest of them all*" déclara que les "*French Prelates and Priests are unadaptable to our Democratic System and unsuitable for American Missions*".

Soit dit en passant, le diocèse fondé par Mgr England en 1820, le diocèse de Charleston, ne compte aujourd'hui que 14,000 catholiques après 130 années de travail par la race adaptable à notre système démocratique.

C'est à ce temps-là que Mgr Portier demanda au père Loras de devenir premier président du collège de Mobile, mais Loras avait trop souvenance des paroles de Mgr England, il refusa. L'évêque insista et lui fit comprendre que ce n'était pas une requête mais un ordre. Le bon père Loras en soupirant accepta, ajoutant toutefois, pour le bénéfice de Mgr England, qu'il reconnaissait qu'être né, avec du sang français, c'était être condamné à porter toujours la tache originelle. En plus de remplir les fonctions de président, il était professeur d'anglais, (il avait maîtrisé cette langue en quatre mois) de latin, de grec, de sciences, de philosophie, de théologie, d'élocution et de gymnastique. Il donnait volontiers un coup de main pour les cours de géographie, d'histoire de rhétorique. Le collège fut appelé "Le Collège St-Joseph de Mobile".

Plus qu'un siècle a passé depuis l'ouverture de cette maison. Bien des changements ont été faits. Le français y est disparu peu à peu, et, aujourd'hui, la langue anglaise y est suprême. Le Bon Saint Joseph a été délogé comme patron attitré de la maison; le collège a pris le nom de Spring Hill College. Seule l'histoire *donnera* au saint évêque fondateur de Mobile le crédit qui lui revient d'avoir fondé une maison qui *donna* des centaines de prêtres à l'Eglise et des milliers de professionnels catholiques à la société du Sud. En 1839 Mathias Loras fut nommé évêque fondateur du diocèse de Dubuque, Iowa. Il accepta sans trop de résistance, bien qu'il se déclara indigne de porter la mitre. Il accepta surtout parce que le travail à faire, dans cette région du nord-ouest, était immense, et, qui l'aurait accompli si un missionnaire français n'avait consenti à en assumer le fardeau?

Le diocèse nouveau comprenait les Etats de Iowa, Minnesota et Wisconsin, il y avait, à Dubuque, une petite chapelle avec un seul prêtre. On ne trouvait que 300 catholiques pratiquants dans toute la superficie des trois Etats, et l'évêque devait tout reconstruire, tout refaire. Il se mit à l'oeuvre, fit venir des trappistes d'Europe, des religieuses aussi, et, quand il mourut, en 1858, il laissa à son successeur Irlandais, 102 églises et chapelles, 65,000 catholiques pratiquants et dévoués, 9 institutions religieuses, 9 collèges et écoles secondaires; un magnifique système d'écoles élémentaires, il fit tant, se dévoua tellement, qu'en 1842, un célèbre journaliste de New-York écrivait de lui: "*C'est un homme d'un courage indomptable, d'une force inouïe, d'une intelligence superbe, un savant remarquable, un gentilhomme d'excellentes manières. Véritable apôtre du Divin Sauveur, son seul but est la prospérité de l'Eglise, son seul intérêt est le bonheur spirituel de ses ouailles. L'évêque est marié à son peuple et son peuple est uni*

dans son amour pour lui. Le siège d'Iowa est certes fortuné d'avoir à sa tête le Très Révérend Mathias Loras."

Un siècle a passé depuis ces jours sombres où les nôtres étaient appelés à jeter les bases de la Sainte Eglise dans des régions sauvages, incultes et même hostiles. Nous avons tout perdu de ce terrain cultivé par nos devanciers. On nous a pris les cathédrales construites avec les sous et les francs que mendiait Pauline Marie Philomène Jaricot, on nous a enlevé les collèges, les couvents, les orphelinats, les hospices, les chapelles, et les églises construites par nos missionnaires français, prêtres, moines ou religieux.

On a même changé le nom de multiples institutions pour en effacer le souvenir français de leur origine, on a falsifié l'histoire pour glorifier ceux qui n'ont rien fait et ravir aux véritables pionniers de l'Eglise, le mérite qui leur revient.

Josephat Benoit qui écrivait que le grand remède pour la survie des nôtres est de créer chez nos jeunes de la fierté de race. Cette fierté ne peut être développée qu'en faisant miroiter à leurs yeux les beautés de notre histoire, les gestes glorieux de nos devanciers, et, ce travail, c'est à vous de le faire, mesdames et messieurs de la Société Historique Franco-Américaine, c'est le fardeau que vos fondateurs ont décidé de porter il y a cinquante-et-un an, et ce devoir, il est impérieux, si nous ne voulons pas que tout soit perdu.

C'est pourquoi nous devons continuer ce travail historique, comme je le fais même en dehors de vos rangs. J'espère voir le jour où votre société n'acceptera aucune conférence qui ne soit pas de caractère uniquement historique et ayant trait strictement à l'histoire franco-américaine. Je rêve du jour où nos enfants recevront de vous un manuel simple et précis, préparé sous forme d'historiettes, leur donnant les grandes lignes de ce que nous avons accompli en cette terre américaine: le travail de nos missionnaires, de nos pionniers, de nos défricheurs, de nos colonisateurs. Je rêve d'une société historique qui tiendra des réunions plus fréquentes, exclusivement consacrées à l'histoire de chez-nous.

Permettez-moi de finir cette causerie par une anecdote. Pauline Philomène Jaricot avait reçu un jour une relique de Ste-Philomène, une de ses patronnes. Le curé d'Ars, Jean-Baptiste Vianney, lui demanda une parcelle de cette relique, elle la lui donna volontiers et toute sa vie, le saint prêtre attribua les miracles qu'il faisait à Ste-Philomène dont il faisait vénérer la relique. Mlle Jaricot, dénuée de tout, à cause de ses missions, pauvre pour avoir donné des millions, alla un jour, par un froid mordant, faire une visite au saint curé d'Ars, son ami. Elle était vêtue d'une simple robe de coton, ses mains étaient bleues par les morsures du froid, et elle grelottait de tout son être. Quand elle entra dans le presbytère du Saint Curé d'Ars, celui-ci, qui

ne se payait jamais de luxe de chauffer son presbytère, la voyant ainsi, toute transie, se hâta d'amasser quelques branches sèches pour faire un feu dans l'âtre; la sainte fille l'arrêta: "*Non, dit-elle, ne faites pas cela, je suis habituée au froid, mieux vaudrait que vous réchauffiez mon âme avec une étincelle de foi et d'espérance*".

C'est tout ce que je demande à votre groupe, une étincelle d'espérance qu'un jour, vous donnerez à nos enfants une histoire de la franco-américanie; une histoire, simple, juvénile, ne sentant pas le manuel scolaire, mais plutôt écrite de façon à intéresser l'enfant, à captiver son imagination, à lui faire lever le front avec orgueil et fierté.

BIBLIOGRAPHIE

- The Capucins in French Louisiana (1722-1766) Claude L. Vogel, O.M. Cap. A.M. Catholic University, Washington, D. C. 1928.
- Annales de la Propagation de la Foi II, pp. 417-419, Vols. 1-5.
- History of the Catholic Church in the United States, Shea II, pp. 542-543.
- Pauline Jaricot, translated by Elizabeth Perrin, Benziger Bros, New York.
- The Curé d'Ars, by l'abbé Trochu, London Bruns & Gates.
- Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e Siècle, De Rochemonteix, S. J.
- History of Alabama, A. J. Pickett 1900; T. M. Own 1921; A. B. Meck 1921; Du Bose, 1900.
- Mobile under Five Flags; Colonial Mobile, Peter Hamilton, N. Y. 1885.
- Catholic History of Alabama and the Floridas. Austin, Kennedy, N. Y.
- The Catholic Church in Colonial Days, Gilmory Shea, N. Y. 1866.
- Life of Bishop Loras. De Cailly, N. Y. 1897.
- In the Early Days. Annals B.V.M. Convent, Dubuque Iowa, Herder, St. Louis 1917.
- Lives of the Deceased Bishops of North America. Clarke. Vols. I, II, New York 1872.
- Alabama and Her People, 3 Vols. Moore, Chicago 1927.

Patrouille Arctique

Dr Louis B. Amyot, D.D.S.

En présentant le conférencier, le président disait :

“Le docteur Louis B. Amyot est un compatriote distingué. Diplômé de l'Assomption, il exerce sa profession de chirurgien-dentiste dans la ville de Schenectady, dans le haut New-York. Il est membre de la société et un ami de l'histoire. Dès 1936, il acceptait de se joindre à la mission Grenfell pour visiter le Labrador. En 1944, il se joignait à la même mission pour atteindre la calotte même du globe dans l'arctique sur le “*Nascopie*”. Il y retourne en 1947 sur le “*Regina Polaris*” pour y établir la première clinique dentaire dans le pays des glaces, à Chesterfield, dans la Baie d'Hudson.

Pareil apostolat, disons-le, est pour nous une véritable révélation. On a décerné au docteur Amyot le titre de “*premier dentiste des esquimaux*”, à cause des services précieux qui leur a rendus et de l'attachement qu'il leur conserve. Avec sa générosité et son dévouement, le docteur a gravé son souvenir non dans le bronze mais sur des éternels glaciers du grand nord. C'est un honneur que bien peu de ses compatriotes lui disputeront. Il nous offre ce soir le récit imagé et filmé de cette première mission dentaire chez les esquimaux. Il nous la présente sous le titre un peu mystérieux pour nous de “*Patrouille Arctique*”. Nous savons qu'il nous réserve des moments délicieux.”

Dans un film de couleurs le Dr Amyot fit refaire à son auditoire son voyage chez les Esquimaux partant de Montréal, passant par le golfe, longeant les côtes du Labrador, passant par le détroit d'Hudson jusqu'à Churchill, au Manitoba. Puis Chesterfield, l'Île de Baffin jusqu'au Port Ross, Artic Bay, Clyde, Bellot et Pangnistung.

Résumant cette captivante causerie, *L'Indépendant* écrivait : “*De son dernier voyage, qui le conduisait avec une expédition de ravitaillement jusque dans les parages du “Grand Passage” du nord-ouest dans les mers polaires directement au nord de la Province de Québec, le docteur Amyot, dont les expériences sont tout à fait uniques, a rapporté un magnifique film en couleurs, un film qui permet au spectateur de refaire jusque dans ses moindres détails intéressants, ce voyage à travers les périls et les beautés sauvages de la calotte de notre globe terrestre.*

Types d'Esquimaux, moeurs d'indigènes, flore et faune de ces régions enveloppées dans le grand silence et le grand froid, difficultés que doit surmonter la navigation sur des mers hantées par les blancs fantômes des banquises énormes, tout y passe sous l'oeil émerveillé du spectateur.

Les connaissances géographiques, hitoriques et ethniques que l'on recueille de cette conférence sont aussi considérables, et le docteur Amyot a été chaudement remercié d'en avoir fait bénéficier les membres et les amis de la Société Historique Franco-Américaine”.

Le Juge Eugène L. Jalbert *

(Adolphe Robert)

J'apprécie comme une marque de haute considération l'invitation du Comité d'Action franco-américaine de prononcer l'éloge du nouveau Juge de la Cour supérieure du Rhode-Island.

S'il en est que cette invitation intrigue, je puis l'expliquer par le mot de La Boétie à l'endroit de son ami le philosophe Montaigne.

Un jour que l'on demandait à La Boétie la raison de son amitié pour Montaigne, il rétorqua: "*Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer . . . parce que c'était lui, parce que c'était moi!*" . . .

De même, si l'on veut savoir pourquoi je suis ici, je répondrai: Parce que c'est lui parce que c'est moi

C'est la quatrième fois qu'il m'est donné d'adresser la parole dans un banquet en l'honneur d'un juge franco-américain. Mais c'est la première fois que je vois un millier de personnes réunies pour acclamer le nouveau juge.

Cela en dit plus long que tous les discours sur l'unanimité des sentiments de joie qu'a fait naître la décision de Son Excellence le gouverneur Roberts.

La politique, si souvent créatrice de rivalités et de mesquineries, semble avoir mis cette fois une sourdine à ses ambitions partisans pour s'accorder sur le choix du nouveau magistrat.

Démocrates et républicains, vous avez posé un acte par lequel vous avez placé le bien public et l'honneur de la magistrature américaine au-dessus des intérêts de parti, ce qui vous donne droit à notre admiration et offre un exemple de civisme à tout le pays.

Soyez-en félicités!

Une amitié de plus de 40 ans m'unit à Eugène Jalbert.

Nous nous sommes d'abord connus au Collège de Joliette.

Vous dirais-je ce qu'était Eugène Jalbert écolier?

Pour commencer, c'était un premier en classe. Latin, grec, anglais, français, mathématiques, il absorbait tout, digérait tout. Déjà, l'on

* Allocution au banquet offert en l'honneur du juge Eugène L. Jalbert par le Comité d'Action Franco-Américaine du Rhode-Island, Woonsocket, le 13 mai 1951. Plus de mille compatriotes honoraient le juge Jalbert à l'occasion de son élévation au banc de la cour supérieure du Rhode-Island. Le docteur Auray Fontaine, président du Club Marquette, présidait cette manifestation et M. Lauré B. Lussier était maître des cérémonies. Des allocutions étaient prononcées par le gouverneur Denis Robert, le maire Guillaume Parent, M. J. Henri Goguen et le juge Jalbert.

recherchait son avis. Il ne se gênait pas d'ailleurs pour le donner, même si on négligeait de le lui demander.

En outre d'être un premier de classe, il se distinguait dans le sport. Il est probablement le meilleur "short stop" qui ait jamais fait partie de l'équipe de baseball du Collège. Quand le club de la cité de Joliette avait à jouer contre un club de l'étranger, soit de Montréal ou d'ailleurs, l'on empruntait le "short stop" du collège pour remplacer celui de la ville, afin de s'assurer la victoire. Ce qui valait au joueur d'être exempté des vêpres.

A cette époque-là également, Eugène Jalbert se distinguait par une autre qualité. Il chantait comme un ange. Aussi, à la chapelle, dans les grandes cérémonies, lui confiait-on les plus beaux soli, ce dont j'étais un peu jaloux. Plusieurs d'entre vous se rappellent d'ailleurs avec quel brio et quelle compréhension intelligente il a interprété divers rôles dans les opéras jadis produits par Chambord Giguère.

Il était inévitable qu'un cerveau comme le sien, avec un penchant pour la dialectique, se sente attiré vers la carrière du droit.

Au sortir du collège, il suivit donc les cours de la Faculté de droit de l'Université de Boston où il conquit le grade de bachelier en loi. Admis au barreau du Rhode Island, il fit ses premières armes sous la tutelle de feu Adélard Archambault. Mais le tuteur eut vite fait d'être dépassé par l'élève. Juges, greffiers, corps de jurés étaient impressionnés par le jugement, la force et la limpidité de raisonnement, les connaissances légales de ce jeune avocat plein d'allant et de feu, qui à un esprit latin idéaliste alliait un pragmatisme puisé dans la jurisprudence anglo-américaine.

Il ne m'a pas été donné de suivre Me Jalbert au prétoire, excepté une fois où il fut le procureur de la société dont je suis le président, dans un procès intenté par un assuré du Rhode Island. C'était en Cour supérieure, à Providence. Après les préliminaires d'usage, Me Jalbert appela le demandeur dans la boîte aux témoins. Il ne l'avait pas questionné dix minutes que le pauvre témoin s'était contredit à la cadence de une fois par minute, de sorte que le juge, dans un mouvement d'impatience, renvoya la poursuite. Et le procès finit d'en par là.

Est-ce parce que c'était lui? . . .

Est-ce parce que c'était moi? . . .

Je n'entreprendrai pas d'expliquer par quel mystérieux échange, lui, épousa une fille de Manchester, alors que, moi, je prenais femme à Woonsocket.

C'est au numéro 52 de la rue Concord que s'ébaucha le roman de ses amours avec celle qui était alors considérée comme l'une des plus jolies filles de Manchester et qu'il a su conserver, avec l'aide de la Providence, comme l'une des plus jolies femmes de Woonsocket. Peut-

être voudra-t-il nous donner sa recette. De son union avec Nathalie Moreau naquirent six enfants. L'un, l'aîné, a été appelé au Ciel, deux filles à la vie religieuse dans la communauté Jésus-Marie, deux garçons aux carrières civiles, médecine et chimie. Enfin, une troisième fille semble avoir été donnée à la mutualité par son mariage avec l'assistant trésorier général et chef du bureau d'une société nationale dont les quartiers généraux sont à Manchester, ce qui établit un lien de plus entre Woonsocket et Manchester. Je tiens à faire ressortir ici que tous les enfants de la famille Jalbert ont reçu leur formation primaire et secondaire aux mains de maîtres et sous le toit de collèges et couvents franco-américains.

Les soucis de la famille, les devoirs de sa profession n'ont pas empêché Me Jalbert de se dévouer à la conservation de la culture française. J'ai fait le relevé d'une vingtaine d'associations et mouvements auxquels il a apporté l'autorité de sa parole et le prestige de son nom. Il serait fastidieux d'en faire ici l'énumération. Qu'il s'agisse des congrès de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, dont il fut l'avocat-conseil depuis 1921, des cénacles historiques, des cercles industriels, des assemblées politiques, des grands ralliements comme ceux du Congrès de la Langue française à Québec en 1937 et du Centenaire franco-américain de 1949 à Worcester, des travaux en comité, des anniversaires, des retraites fermées, le Comité Permanent de la Survivance, le Comité d'Orientation, les audiences sur des projets comme le Bill Peck ou le Bill Chamberlain, il s'est fait l'interprète judicieux de la pensée franco-américaine chaque fois qu'un problème s'est posé et son attitude n'a pas dévié d'une ligne: catholique, Américain, de sang français, il fut et reste le symbole de l'intégration de notre héritage culturel au civisme américain.

De l'orphelinat où se sont écoulées ses premières années d'enfance, voici qu'il atteint un des plus hauts rangs de la magistrature américaine: juge de la Cour supérieure du Rhode Island. Que de chemin parcouru? Et combien devons-nous nous estimer heureux de vivre dans une démocratie qui permet à l'orphelin d'hier de devenir le juge d'aujourd'hui. Il existe un dicton qui veut que "bon juge peu parle, bien écoute, longtemps réfléchit, tard juge". Il y a même cette anecdote d'un avocat verbeux, devenu juge, et sur la tombe de qui l'on avait inscrit à la place de la formule usitée — *Hic jacet* — les mots *Hic tacet*. — Il serait regrettable en vérité que la voix du nouveau juge, à cause de ses nouvelles fonctions, ne se fasse plus entendre dans nos délibérations nationales, cette voix qui au Congrès de la Langue française en 1937 s'élevait jusqu'aux sommets de l'éloquence classique:

Nous sommes venus, disait-il, pour démontrer à nos frères du Canada, que, si les circonstances de la vie ont fait de nous de loyaux citoyens américains, nous avons cependant conservé intact le patrimoine spirituel et moral que nos pères emportèrent avec eux du

Canada, et qu'aujourd'hui comme hier et comme aux premiers jours de l'émigration aux Etats-Unis, notre âme est encore profondément catholique et fièrement française. Certes il y a eu et il y a encore des fléchissements et nous avons dû enregistrer des pertes. Mais ces pertes je les compare plutôt à ces parcelles qui tombent du fer, sous le marteau du forgeron. Il faut que le forgeron détache du fer, même avec violence et brutalité, les impuretés qui seraient une cause de faiblesse, s'il veut que son oeuvre soit forte et durable.

Nous aussi nous avons été martelés et meurtris par l'indifférence des uns et l'hostilité des autres; nous avons senti parfois l'oxygène nous manquer sous l'effet d'une ambiance assimilatrice; nous avons dû subir à certains égards l'épreuve du malaxeur américain, mais Dieu merci! nous n'avons pas encore été broyés."

Ne sont-ce pas là des paroles qui méritent les honneurs de l'anthologie?

Par la rectitude de sa vie familiale et professionnelle, par la droiture de sa pensée et de ses intentions, par la fermeté de ses convictions religieuses et culturelles, le juge Eugène Jalbert mérite que vous et moi nous inscrivions ce soir aux fastes de notre histoire ce jugement qu'un passé confirme et que l'avenir garantit:

EUGENE JALBERT:

Franco-Américain modèle

et

Modèle des Franco-Américains

La Société Saint Jean-Baptiste de New-York

Banquet du Centenaire, Remise d'un tableau de bronze par la Société Historique Franco-Américaine; Hôtel Victoria, 17 novembre 1951.

L'ainée des sociétés franco-américaines, la Société Saint Jean-Baptiste de New-York célébrait son centenaire, le 17 novembre, par un banquet à l'hôtel Victoria au milieu d'une assistance distinguée. Plusieurs amis et admirateurs de cette vénérable société de bienfaisance assistaient.

Fondée le 21 mai 1850 par Gabriel Franchère qui en fut l'animateur pendant douze ans, soit jusqu'à sa mort, la Société Saint Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York venait répondre au besoin des quelques centaines de compatriotes qui habitaient alors la métropole. Après un siècle de persévérants labeurs elle atteignait la date lumineuse de son centenaire, l'an dernier. Des circonstances particulières retardèrent la célébration de cet anniversaire important.

Le banquet du centenaire avait lieu dans la salle *Rendez-vous* de l'hôtel Victoria. Il était présidé par M. Pierre H. Huot entouré des officiers et membres. Plusieurs invités d'honneur assistaient, M. l'abbé Adrien Verrette, président de la Société Historique Franco-Américaine et président du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique; le docteur Alcide Martel, président de la Société Saint Jean-Baptiste de Montréal; Monsieur Adolphe Robert, président de l'Association Canado-Américaine et président d'honneur du Comité d'Orientation franco-américaine, R. P. Wenceslas Giasson, s.s.s., aumônier de la société, M. Charles Chartier, agent général de la Province de Québec, le T. R. P. Wilfrid Dufault, a.a., provincial des RR. PP. Augustins de l'Assomption; le T. R. P. Roland Huot, s.s.s., provincial des RR. PP. du Saint-Sacrement;

M. Lucien SanSouci, éditeur du magazine "Le Phare";

M. A. Auguste Giraldi, ancien président et doyen des membres actifs, M. Paul F. Vallée, de Québec, ancien président, Pierre Triou, président du Comité Central des Sociétés Françaises de New-York, M. Emile J. Belleau, vice-président, Lucien Renaud, trésorier et Paul E. Vanasse, secrétaire, J. Edouard Grenier, président de la Ligue St. Joseph, Robert Babineau, président du Conseil Pelletier de l'Union Saint Jean-Baptiste d'Amérique, M. et Mme Delinois, directeurs de "L'Heure Française" de New-York.

En saluant l'assistance, M. Huot disait: "La réunion de ce soir marque une étape importante dans la vie de la Société Saint Jean-Baptiste de New-York. La société a atteint son centenaire. Elle a

réellement 101 ans bien sonnés, ayant été fondée au printemps de 1850. Son but était de réunir les compatriotes de New-York afin de les aider à se mieux connaître. Pendant longtemps elle fut une société de bienfaisance et de secours mutuels; secours aux membres en cas de maladie et compensation au décès. Elle se prêtait en plus à de nombreuses initiatives sociales et paroissiales. Depuis environ 35 ans, la société a surtout un caractère social. Elle constitue un centre de ralliement franco-américain dans la grande métropole. Elle s'efforce, dans tous les domaines à faire apprécier le prestige de notre rayonnement, particulièrement dans les arts. Elle se prête fidèlement à la célébration de la fête patronale chaque année. La Société est donc très heureuse en cette heure de saluer ses nombreux amis qui viennent lui souhaiter longue vie. Si notre célébration a été retardée, les officiers n'ont pas chômé et c'est leur grand bonheur de vous souhaiter, ce soir, une bienvenue reconnaissante."

Au nom de la province de Québec qu'il représente, à titre d'agent général, M. Charles Chartier disait à son tour: "depuis un siècle, la Société Saint Jean-Baptiste de New York existe et groupe des personnes de même religion et de même langue. Tous, nous devons quelque chose à la société". En lui souhaitant longue vie, il ajoutait: "pourquoi ne pourrait-elle pas mieux encourager nos artistes désireux de se faire entendre ou d'exposer leurs oeuvres à New-York? Pourquoi ne pourrait-elle pas répandre encore plus le goût de la littérature canadienne d'expression française? Elle peut et doit, en tous cas, poursuivre son oeuvre utile."

M. Pierre Driou, voulut apporter l'hommage et l'admiration des sociétés soeurs de la métropole, en exprimant le voeu d'une plus étroite collaboration entre tous les organismes d'expression française dans la ville de New-York.

Il était tout naturel, que la société mère salua sa fille avec des sentiments d'une exquise tendresse. C'est ce que fit le docteur Alcide Martel, président de la Société Saint Jean-Baptiste de Montréal. Dans son hommage il pouvait déclarer: "La société mère de toutes les St-Jean-Bapuisite fut fondée en 1834; depuis, quantité de nos associations se sont créées par toute l'Amérique du Nord. Ceux qui ont dû quitter le Canada au cours du XIX siècle ont voulu que s'établissent de fermes noyaux de vie française, afin que se gardent la fidélité aux anciens, le souvenir de la terre ancestrale, le Québec, mais surtout l'amour de la culture française. Ils n'ont pas voulu, même vivant, et respectueusement, sous un autre gouvernement, renoncer à leurs origines. Aussi, combien avons-nous été touchés de votre si cordiale invitation; à l'occasion de son centenaire il convenait bien que la mère voit l'une de ses filles; la société St-Jean-Baptiste de Montréal se devait de vous rendre visite, d'entendre vos inquiétudes, vos espoirs et de vous dire encore que jamais notre pensée ne vous oublie"

“Votre mère est heureuse de vous voir; elle voudrait encore que je sois auprès de vous, ce soir, son interprète en vous manifestant certains espoirs Votre accueil a été des plus chaleureux; au nom du Conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, lequel j’ai l’honneur de représenter, je vous remercie de tout coeur. Le succès de cette fête de votre Centenaire, au coeur même d’une immense cité, est pour nous la preuve que partout nos frères les Franco-Américains peuvent, pourvu qu’ils le veulent et qu’ils y travaillent dans la plus parfaite harmonie, continuer d’être les témoins du fait français.”

Le centenaire gravitait autour de l’illustre figure du fondateur, Gabriel Franchère. La société avait invité M. Adolphe Robert, écrivain de renom pour en tracer le portrait. Dans une étude très documentée et toujours charmante dans le style, M. Robert étalait donc cette extraordinaire carrière à la lumière de l’histoire. Le texte de cet important travail paraît dans le bulletin de la société historique.

Pour résumer les principales dates, nous empruntons du texte les faits suivants. Né à Montréal, le 3 novembre 1786, fils de Gabriel Franchère et de Félicité Marin, c’est en 1810 que le jeune Franchère se rend en canot à New-York. Il sera un grand voyageur. A l’emploi de la Compagnie de Fourrures du Pacifique, fondée par John-Jacob Astor, sur le Tonkin il se rend jusqu’à la côte du pacifique. Il racontera son voyage dans une relation publiée en 1820. Washington Irving s’inspirera de cet ouvrage pour écrire son “Astoria”. Le même commerce l’amène plus tard au Sault Sainte-Marie et à St. Louis. Enfin, il fonde son propre commerce à New-York, sous le nom de Gabriel Franchère et Cie.

Il a donc 64 ans en 1850 lorsqu’il fonde la société de bienfaisance. Il la dirige comme un père et l’entoure de son dévouement de chrétien pendant douze ans. Enfin, la maladie le force à se retirer et il se rend à Saint-Paul, Minnesota, chez son gendre, John B. Prince, maire de cette ville. Il meurt le 13 avril 1863 et on lui fait des obsèques imposantes en la cathédrale St. Paul.

A sa réunion du 31 mai 1950, la Société Historique Franco-Américaine avait inscrit à son programme le centenaire de l’oeuvre de Franchère. Elle décidait alors d’offrir à la société jubilaire un bronze mémorial. Au nom de la société historique, l’abbé Adrien Verrette avait l’honneur de présenter ce tableau. Dans son allocution il disait:

“Comme président de la Société Historique Franco-Américaine et président du Comité de la Survivance Française en Amérique, j’éprouve une immense joie et un profond réconfort à participer à cette fête centenaire.

Permettez-moi de vous transmettre d’une part les remerciements de la première, qui a voulu s’unir si intimement à l’aînée de nos sociétés, la Société Saint Jean-Baptiste de New-York, en cette heure solen-

nelle de son histoire et de l'autre, l'hommage, combien fraternel et empressé, de toute la famille française d'Amérique, à l'endroit de ce groupe de frères si méritoire dans cette immense métropole.

L'occasion nous rappelle les paroles significatives que vous adressait, il y a trente ans, l'un de vos anciens présidents, M. Hogue, lorsqu'il disait : "restons tous les vigilants gardiens de ce précieux et bel édifice que les Canadiens-français ont élevé sur le sol américain; si petit qu'il soit, il n'en a pas moins sa grandeur."

Et c'est bien cette fidélité et cette vigilance que nous voulons honorer ce soir, autour de cette manifestation, l'effort persévérant de continuité que nous offre notre plus ancien foyer de vie catholique et française aux Etats-Unis. Plusieurs autres l'ont devancé dans l'échelle du temps. Chose extraordinaire, bien que moins protégé et souvent moins encouragé, il n'en est pas moins demeuré fidèle à sa mission. Après cent années de labeurs, secoué par bien des inquiétudes, il peut encore nous recevoir à sa table, avec le même beau visage français que portaient, avec leur chef, Gabriel Franchère, les fondateurs.

C'est précisément cet aspect consolant que nous voulons glorifier en ces heures centenaires.

Sur le plan des valeurs spirituelles, je ne crois pas, qu'il y est au monde, pour des chrétiens, un exemple plus digne de la plus haute admiration, que cet attachement inviolable à un patrimoine social et culturel qui a fourni une si loyale et fervente contribution aux intérêts de l'Eglise et de la patrie.

D'ailleurs nos devanciers se sont toujours inspirés des enseignements de la foi et dans leur comportement particulier de descendants de l'esprit français, ils n'ont fait que suivre bien docilement le cours de leurs innées naturelles, confirmées par les directives de la doctrine sociale de l'Eglise. Il faut nous réjouir sincèrement d'avoir été marqués ainsi par la Providence de cet incomparable sort.

A la vérité, que reste-t-il des entreprises spirituelles de 1850 au sein de cette grande ville. Seules sont demeurées celles qui méritaient de durer; celles qui portaient des ferments indestructibles. Le souci de bienfaisance et le désir de perpétuer un patrimoine, pétri de foi et de pensée française qu'entretenaient nos devanciers étaient de ses valeurs qui ne disparaissent jamais. Elles accompagnent chaque génération et leur insufflent le dévouement. Elles inspirent tous ceux qui aspirent à la grandeur chrétienne.

Les adaptations peuvent s'imposer, des abdications même s'imposer, mais la flamme inspiratrice elle-même ne meurt pas. Elle sait que le bon serviteur la reprendra, souvent aux heures les moins rassurantes pour la transmettre à son tour.

Sans vouloir faire l'historique de ce centenaire, tel semble avoir été le grand motif de secourabilité fraternelle qui l'amima depuis les

débuts. Cet apostolat, il était bien naturel de l'exercer dans le climat qu'indiquait la Providence.

En 1860, lorsque ces mêmes fondateurs songent à une réunion générale, à New-York, des quelques modestes sociétés qui existent, ils ont déjà le souci de la solidarité. Ils sentent que l'enjeu est difficile et que seule une collaboration étroite et conjugquée peut rendre le travail commun plus facile et profitable. Ils avaient raison.

A la faveur du temps, leur modeste mais franche formule a pu être dépassée. Mais ils avaient été les précurseurs du merveilleux épanouissement dont se revêtira la franco-américanie de 1950. En suivant le fil conducteur de leurs activités, il nous reste à nous incliner avec reconnaissance devant leurs efforts et les louer ces courageux agisseurs de nous avoir légué cet esprit de persévérance, qui a enrichi et sauvé tant de nos institutions

La Société Saint Jean-Baptiste de New-York n'a jamais songé ni aspiré à un grand rayonnement. Mais elle vit encore et se porte apparemment bien. Ah, nous pouvons facilement imaginer le relief que pourraient lui donner les 100,000 compatriotes, au moins, éparpillés dans cette métropole, si seulement une sympathie raisonnée lui était accordée, non pas tant dans le ministère de bienfaisance qu'elle représente mais aussi dans le merveilleux exemple de permanence qu'elle nous enseigne dans la maintenance de notre culture.

Songons qu'elle est notre aïeule vénérée et qu'elle mérite toutes nos tendresses. Que de groupements s'enorgueilliraient d'un pareil trésor de famille pour l'entourer de respect, d'amour et d'imitation.

Espérons que la douce leçon de paisible fraternité qu'elle nous propose, en ces jours de confusion, nous inspirera le désir de nous prêter à l'embellissement de sa parure. Qui sait si la Providence ne nous la suggère pas comme une formule de pérennité!

C'est dans cet esprit que la société historique a sollicité la faveur de se joindre à cet émouvant centenaire. Aussi, en cette touchante cérémonie, que les circonstances ont retardé, elle est heureuse et honorée de pouvoir présenter ce tableau de bronze qui devrait encourager les énergies de la relève. Permettez-moi d'en proclamer le sens et le voeu qui accompagnent son geste de fraternelle admiration:

“EN CETTE ANNEE CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ SAINT JEAN-BAPTISTE DE BIENFAISANCE DE NEW-YORK, FONDÉE LE 21 MAI 1850, LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE ÉRIGE CE MEMORIAL, POUR HONORER LE PREMIER PRÉSIDENT ET PRINCIPAL ANIMATEUR DE CETTE SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE, GABRIEL FRANCHÈRE (1784-1863). GLOIRE À CE GRAND CHRÉTIEN, PATRIOTE, CITOYEN, CONFÉRENCIER, TRAITEUR, EXPLORATEUR, MUTUALISTE ET BIENFAITEUR

DE SON PEUPLE. HONNEUR A TOUS CEUX QUI AU COURS DU SIÈCLE ÉCOULÉ ONT INSPIRÉ LES BIENFAITS DE CETTE VAILLANTE SOCIÉTÉ AUPRÈS DES FRANCO-AMÉRICAINS DE LA VILLE DE NEW-YORK”.

J'ai donc l'insigne honneur de présenter ce mémorial de la reconnaissance, qui jaillit de tous les cœurs franco-américains, pour exprimer leur admiration et leur désir de continuer sincèrement dans le sillon tracé par ces nobles et tenaces devanciers.

Le conseil d'administration du centenaire comprenait MM. Pierre Huot, président, Emile J. Belleau, vice-président, Paul Vanasse, secrétaire, Lucien Renaud, trésorier et Lewis Barrett, conseiller. Dimanche, au Club Canadien, à l'hôtel Waldorf-Astoria, M. et Mme Huot recevaient à un déjeuner les officiers et les invités d'honneur.

Depuis la fondation, la liste des présidents comprend :

- 1850-1862 Gabriel Franchère
- 1862 G. Dillon et E. Welling
- 1863 E. Welling et C. Moussette
- 1864 C. Moussette et F. Moreau
- 1865 F. Moreau et G. Batchelor
- 1866 F. X. Cloutier
- 1867 F. Boucher
- 1868 E. Welling et H. Gosselin
- 1869 E. Prudhomme
- 1870 H. Gosselin et P. M. Leprohon
- 1871 P. M. Leprohon
- 1872 J. B. Ledoux
- 1873 F. Boucher
- 1874-1875 F. Moreau
- 1875-1877 J. Dufort
- 1878 L. G. B. Normandeau
- 1879-1880 P. M. Leprohon
- 1881 J. Robidoux
- 1882 T. Lussier
- 1883-1886 E. LeBel
- 1886 J. B. Ledoux
- 1887 J. F. Dalbec
- 1888 H. Gosselin
- 1889 L. Bellemare
- 1890-1893 A. Lacoste
- 1893 Adolphe Bell
- 1894 Elzéar Drolet
- 1894-1895 Joseph Sausville
- 1896 Wilfrid Collin

1897	Hormidas Labelle
1898	Edouard Dufault
1899-1900	Joseph Labelle
1901	Ovide Robillard
1902	L. A. Laurencelle
1903	Auguste Giraldi
1904-1905	J. C. Hogue
1906	J. L. P. Gravel
1907	J. C. Hogue
1908	Louis Bellemare
1909	Edouard Dupras
1910-1911	Auguste Giraldi
1912-1913	Wilfrid Collin
1914-1916	H. Stanley Renaud
1917	A. Lemay
1918-1919	Maurice Desroches
1920-1921	Joseph Sausville
1922	Armand Bélanger
1923	Auguste Giraldi
1924-1925	Joseph Bourgeois
1926-1927	Edmond J. Léger
1928-1930	Paul F. Vallée
1931-1933	Sylva C. Lachapelle
1934-1936	J. Paul Renault
1937-1938	Henri G. Renaud
1939	Edmond J. Léger
1940	J. Paul Renault
1941	Emile J. Belleau
1942-1944	Paul F. Vallée
1945-1946	Emile J. Belleau
1947-1948	Edward J. Grenier
1949-1951	Pierre H. Huot

VI

Gabriel Franchère *

par Adolphe Robert

Tous les historiens sont d'accord pour reconnaître en Gabriel Franchère un traitant du commerce des fourrures, un voyageur, un écrivain auteur d'une *Relation* et d'un historique de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ce dont on parle moins, c'est qu'il fut aussi un sociologue ayant consacré les dernières années de sa vie au bien-être de ses compatriotes émigrés aux Etats-Unis, ceux de la ville de New-York en particulier.

L'objet de cette étude est de vous le montrer, dessiné à larges traits sous ces différents aspects.

Ses origines

D'abord un mot de ses origines.

Son grand-père, Jacques Franchère, et sa grand-mère, Olive Paquin, étaient originaires de la paroisse Saint-Clément-de-la-Place, près d'Angers, France. Ils s'étaient épousés à Québec le 13 août 1748. De leur mariage était né, le 4 mars 1752, Gabriel qui épousa Félicité Marin le 14 octobre 1779. Leur fils aîné naquit à Montréal le 3 novembre 1784 et fut également baptisé sous le nom de Gabriel. Celui-ci se maria à Montréal le 24 avril 1815 à Sophie Routier, fille de Jean-Baptiste Routier et d'Henriette Regneault. Les généalogistes sont muets quand au nombre et aux noms des enfants de Gabriel Franchère et de Sophie Routier.

Son portrait

L'on ne connaît pas grand chose de la jeunesse de Gabriel Franchère. Son enfance n'eut rien de remarquable, dit-on. Qui lui donna l'instruction, jusqu'à quel point poussa-t-il ses études, ces détails demeurent inconnus. L'on sait que son père était marchand à Montréal et que Gabriel s'initia de bonne heure au commerce. Les portraits que nous avons de lui le représentant dans les derniers jours de sa carrière et lui donnent l'allure non pas d'un voyageur, mais d'un patriarche de l'Ancien Testament, au visage orné d'une longue barbe blanche qui le fait ressembler au Moïse de Michel-Ange. La dimension de sa tête porte à croire qu'il devait être un homme d'une haute stature, une sorte de colosse. Un autre portrait de lui, alors qu'il était à l'âge

* Conférence donnée le 17 novembre 1951, au banquet commémorant le centenaire de la Société St. Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York à l'hôtel Victoria.

moyen, nous montre des traits énergiques, un nez en bec d'aigle, les cheveux longs et rejetés en arrière, un regard de penseur. Il existe un troisième portrait de lui présenté à l'Institut canadien de Montréal, à l'occasion d'une visite que Franchère fit en 1853 à la Société Saint Jean-Baptiste de Montréal. Il serait curieux de savoir ce qu'il est advenu de ce portrait. Je connais également l'existence d'un quatrième portrait, lequel est la propriété de la famille Dufort, de Manchester, Mme Charles-E. Dufort était née Corinne Franchère.

Ses voyages

Au printemps de 1810, Gabriel Franchère est donc âgée de 23 ans. Il tient la comptabilité du magasin de son père. Tous les jours, il entend parler de la fameuse Compagnie du Nord-Ouest dont les trappeurs, voyageurs et forestiers passent par Montréal en faisant halte à l'établissement Franchère. Rien de surprenant alors que le goût de l'aventure se soit emparé de sa jeune imagination. Lui aussi partira donc pour une grande expédition qui lui fera accomplir l'inconcevable périple suivant: quitter Montréal le 26 juillet 1810, voyager par terre jusqu'au lac Champlain, puis en canot jusqu'à New-York avec ses compagnons. Le 10 septembre de la même année, il s'embarque à New-York sur un bateau appelé le "Tonquin" commandé par le capitaine Jonathan Thorn. De New-York l'on descend jusqu'en Amérique du Sud que l'on contourne à la pointe du Cap Horn pour tomber dans l'océan Pacifique que l'on remonte ensuite jusqu'à la Colombie britannique. Après avoir établi un poste de traite sur la rivière Columbia, l'on prit le chemin du retour jusqu'à Montréal, à pied à travers les Montagnes rocheuses et en canot par le lac la Biche, la rivière Pembina, le petit lac des Esclaves, la rivière aux Castors, la rivière Saskatchewan, avec arrêts au fort Vermillon, au fort Cumberland, puis en canot toujours par les lacs Vaseux, Bourbon, de Travers, la rivière Rouge, le Sault Sainte-Marie, le Long-Sault et enfin Montréal, où l'on arriva le 1er septembre 1814. Le voyage avait duré par conséquent, de Montréal à Montréal, quatre ans, un mois et cinq jours. C'est cette expédition qui a immortalisé Franchère, grâce à la Relation qu'il nous en a laissée dans un livre intitulé "*Relation d'un voyage à la Côte du nord-ouest de l'Amérique septentrionale, dans les années 1810, 1812, 1813 et 1814.*"

Nous reparlerons dans un instant de cet ouvrage. Pour le moment, revenons à Montréal.

De Montréal à New-York

Lorsque John Jacob Astor conçut le projet de fonder une compagnie similaire à la Compagnie du Nord-Ouest, afin d'approvisionner de fourrures les marchés de la Chine et des Indes, ses racoleurs se diri-

gèrent naturellement sur Montréal pour y engager des voyageurs. Leurs offres étaient alléchantes, on faisait miroiter aux yeux des jeunes gens des richesses fabuleuses à acquérir. Bref Astor recruta à Montréal et au Canada une équipe composée de Gabriel Franchère, Ovide Montigny, F.-Benjamin Pillet, commis, et de voyageurs: Olivier Roy Lapensée, Ignace Lapensée, Basile Lapensée, Jacques Lafantaisie, Benjamin Roussel, Michel Laframboise, Giles Leclerc, Joseph Lapierre, Joseph Nadeau, J. B. Belleau, Louis Brûlé, Antoine Belleau et P.-D. Jérémie. Cette équipe fit le trajet de Montréal à New York dans un canot d'écorce qu'elle avait fait transporter sur les bords du lac Champlain. Un beau jour d'été, raconte Washington Irving, ils descendirent gaiement la rivière Hudson, faisant pour la première fois retentir ses bords de leurs vieilles chansons françaises, et lorsqu'il passaient auprès des villages, ils poussaient le cri de guerre des Indiens de manière à faire croire aux honnêtes fermiers hollandais que c'était une troupe de Sauvages! Ils arrivèrent ainsi à New-York, par une chaude et calme soirée, chantant à gorge déployée et ramant en mesure, à la grande admiration des habitants, qui n'avaient jamais vu sur leur rivière une apparition nautique de ce genre.

L'expédition de terre

A New-York, les mois d'été se passent en préparatifs de départ.

Mais à St. Louis, Missouri, un autre départ se prépare, celui d'une caravane d'une soixantaine de personnes, dont 40 Canadiens, cette caravane étant commandée par W. P. Hunt. Elle se dirigera vers la côte du Pacifique par la route de terre, tandis que la caravane dont fait partie Gabriel Franchère fera le voyage par mer. Rappelons ici que les voyageurs par terre mirent 15 mois pour franchir la distance entre St. Louis et l'océan Pacifique. Touchant cette partie de l'expédition, l'historien Tassé en donne les détails suivants :

“Ce voyage à travers un pays désert s'était fait, au milieu de bien des dangers et des privations. Pour en donner une idée, il suffira de dire qu'un certain nombre d'hommes, épuisés de fatigue, de faim et de soif, côtoyèrent pendant vingt jours les bords de la rivière Enragée — ainsi baptisée par les Canadiens — qui coule à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Cette rivière est extrêmement agitée et impétueuse; elle est coupée par des précipices affreux, des cascades mugissantes, des rapides très-dangereux, et, sur de vastes espaces, elle est encaissée entre des montagnes et des rochers stériles. Les escarpements des rochers ont souvent une hauteur de deux à trois cents pieds, de sorte qu'il était impossible de descendre sur le rivage pour y chercher de l'eau. C'était pour les voyageurs le supplice de Tantale sous une autre forme. Pour apaiser le tourment de la soif, plusieurs avaient bu leur urine,

et pour ne pas périr d'inanition, ils avaient mangé jusqu'à leurs souliers et des peaux de castor grillées au feu, qui leur étaient distribuées en lanières sous forme de ration."

Partie à la fin d'octobre 1810, l'expédition de terre ne parvint à Astoria que le 17 janvier 1812, ayant parcouru 1170 lieues. Au nombre des membres de cette expédition l'histoire a conservé les noms de : Louis Saint-Michel, Giles Leclerc, Pierre Delauney, Pierre Détaillé (probablement Détaillis), Jean-Baptiste Dubreuil, Sardépie, Labonté, Jean-Baptiste Turcotte, André Lachapelle, François Landry, Pierre Dorion, Jean-Baptiste Prévost, Michel Carrière et Antoine Clappine. Prévost et Clappine, deux des voyageurs les plus estimés et les plus expérimentés, périrent dans les eaux de la fatale rivière Enragée. Michel Carrière s'égara dans les bois, où il mourut d'épuisement.

Sur "Le Tonquin"

Revenons à Franchère

Le 6 septembre 1810, l'expédition de mer quitte New-York à bord du navire "Le Tonquin", commandé par le Capitaine Jonathan Thorn, navire de 190 tonneaux manoeuvré par un équipage de 21 hommes.

"Pour la première fois de ma vie, dit Franchère, je me voyais voguant en pleine mer et n'ayant pour attacher mes regards, et arrêter mon attention que la frêle machine qui me portait entre l'abîme des eaux et l'immensité des cieux. Je demeurai longtemps les yeux fixés du côté de cette terre que je ne voyais plus, et que je désespérais presque de revoir jamais; je fis de sérieuses réflexions sur la nature et les conséquences de l'entreprise dans laquelle je m'étais si témérairement embarqué; et j'avoue que, si dans ce moment on me l'eût proposé, j'y aurais renoncé de tout mon coeur".

Les appréhensions de Franchère ne devaient pas tarder à se matérialiser. La chicane éclata bientôt entre le capitaine Jonathan Thorn, espèce de brute humaine, et les membres de l'équipage. On en vint même au point que l'un des passagers mit son pistolet sous le nez du capitaine, avec menace de lui flamber la cervelle. On venait d'aborder aux îles Faulkland ou Malouines. C'était le 7 décembre. On y débarqua pour faire provision d'eau douce, Franchère étant du nombre. Le 11 décembre, alors que la provision d'eau était faite mais au moment où plusieurs des passagers étaient encore dispersés dans les îles, le capitaine Thorn donna l'ordre de lever l'ancre. Au moment de réintégrer le navire, Franchère et ses compagnons s'aperçurent qu'il voguait déjà au loin sur l'océan. Ils se jetèrent dans un étroit canot, à peine long de vingt pieds et tentèrent de le rejoindre. Le vent soufflait en ten-



M. Pierre H. Huot, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, présente le conférencier, M. Adolphe Robert, au banquet du Centenaire, 18 novembre 1951, à l'hôtel Victoria de New-York.



Invités d'honneur au banquet du Centenaire.

pête. Les ombres du soir tombaient sur la mer, le *Tonquin* s'éloignait toujours . . . le désespoir s'empara des occupants du canot. Mais à bord du *Tonquin*, un passager menaça le capitaine de lui brûler la cervelle s'il ne faisait arrêter le navire pour attendre les canotiers. Devant la menace, le capitaine Thorn dut obtempérer et Franchère et ses compagnons réussirent à se hisser, malgré la haute mer, le long des flancs du *Tonquin* et à mettre pied sur le pont.

La relation note plusieurs autres incidents de même nature, entre autres la visite aux sauvages des îles Sandwich, l'arrivée à la rivière Columbia par une mer affreuse dans laquelle Basile Lapensée, Ignace Lapensée, Joseph Nadeau et John Martin faillirent perdre la vie, obligés qu'ils furent, sur les ordres du capitaine, d'aller sonder dans une chaloupe l'entrée de la rivière avec un drap de lit pour voile.

Le 5 juin 1811, le *Tonquin* quitta l'embouchure de la rivière Columbia et remonta la côte du Pacifique jusqu'à Vancouver. L'objet de ce voyage était d'en rapporter des pelleteries. Mais une bataille s'engagea à bord du navire entre l'équipage et les naturels du pays avec le résultat qu'un matelot, plutôt que de tomber entre les mains des sauvages, mit le feu aux poudres et fit sauter le navire. A Astoria, l'on apprit la nouvelle que plusieurs mois plus tard. C'était une perte irrémédiable pour l'établissement de John Jacob Astor. Pour comble de malchance, la guerre éclata entre l'Angleterre et les Etats-Unis. On ne le sut à Astoria qu'en 1813, mais ce fut le dernier coup porté à l'établissement. Les associés de M. Astor, désespérés de la tournure des événements, décidèrent de vendre tous les biens de leur association à la Compagnie du Nord-Ouest. L'acte de vente fut signé le 23 octobre. "Ce fut ainsi, dit Franchère, qu'après avoir franchi les mers et enduré toutes sortes de fatigues et de privations, je perdis, en un instant, toutes mes espérances de fortune."

Le retour

La Compagnie du Nord-Ouest voulut garder Franchère à son emploi.

"Malgré des offres très avantageuses, dit-il, des messieurs de la Compagnie et leurs instances réitérées pour me faire rester dans le pays, au moins encore une année, je demeurai ferme dans ma première résolution. Le voyage que j'allais entreprendre était long; il devait être accompagné de grandes fatigues et privations, et même de quelques dangers, mais j'étais fait aux privations et aux fatigues; j'avais affronté des périls de plus d'un genre: et quand même il n'en eût pas été ainsi, le désir de revoir mon pays, mes parents et mes amis; l'espérance de me retrouver dans quelques mois au milieu d'eux, m'aurait fait mettre de côté toutes autres considérations."

Le 4 avril 1814, Franchère repartait donc d'Astoria pour retourner à Montréal. Le voyage s'accomplit à pied à travers les Rocheuses et dans 10 canots par les lacs et les rivières. Au cours de l'hiver, Pierre Dorion, Giles Leclerc, François Landry, Jean-Baptiste Turcot, André Lachapelle et Pierre Delaunay périrent de misère. Le 25 mai, c'est Olivier Roy Lapensée et André Bélanger qui se noyèrent. Enfin, après mille péripéties l'on atteignit Montréal au mois de septembre.

De retour au pays, Franchère devint agent de la Compagnie du Sud et continua de s'occuper du commerce des fourrures. En 1834, il alla s'établir au Sault Sainte-Marie et il s'associa à la maison de commerce P. Chouteau fils, de St. Louis. Plus tard, il se fixa à New-York et y fonda l'établissement G. Franchère et cie.

La Relation

Bien qu'il en soit l'auteur, la Relation du voyage de Franchère à la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale a été revue et mise au point par Michel Bibaud, père. C'est un ouvrage in-huit de 284 pages, sorti des presses de l'Imprimerie C. B. Pasteur, de Montréal, en 1820. Cette date le classe au rang des incunables canadiens. Sa rareté fait qu'un bibliophile de Chicago était consentant de payer \$125.00 pour un exemplaire, déclarait, il n'y a pas longtemps, un libraire de Montréal. Nous sommes très heureux d'en posséder une copie originale dans la bibliothèque de l'Association Canado-Américaine, à Manchester. A un certain moment, l'ouvrage de Gabriel Franchère fut cité comme une autorité par l'un des plus célèbres politiques du temps, Thomas-H. Benton, lorsque surgit l'épineuse question des frontières de l'Oregon, laquelle souleva tant de dispute entre l'Angleterre et les Etats-Unis. En terminant au Sénat un discours qui fit alors sensation, M. Benton déclarait que l'on trouverait dans la Relation la preuve de tout ce qu'il avait avancé.

“J'ai l'avantage, disait-il, d'avoir en ma possession, un livre qui donne mieux que tous les autres, des détails très-complets, et très-authentiques sur tous les points que j'ai mentionnés, — un livre écrit dans un temps et dans les circonstances où l'auteur (lui-même sujet britannique et familier avec la Colombie), n'avait pas l'idée que les Anglais réclameraient cette rivière. C'est l'ouvrage de M. Franchère, gentilhomme, de Montréal, que j'ai le plaisir de connaître personnellement, et qui était l'un des employés de M. Astor, lorsqu'il a fondé sa colonie. Il a assisté à la fondation d'Astoria, à sa vente à la Compagnie du Nord-Ouest; il a vu la place saisie comme conquête britannique, et a continué d'y demeurer quelque temps après la capture. Il a écrit en français, son ouvrage n'a pas encore été traduit en anglais, bien qu'il le mérite, et je lis du texte français. Il donne un rapport succinct et exact de la découverte de la Colombie”.

Franchère entendit la discussion qui s'engagea au Sénat sur cette importante question, et, pour mieux faire connaître la contrée dont il venait de parler, M. Benton présenta lui-même notre compatriote à plusieurs de ses distingués collègues, pendant qu'il étaient en séance. Franchère racontait dans la suite, avec un légitime sentiment de satisfaction, que jamais il n'eut une réception plus bienveillante et plus cordiale que celle dont l'honorèrent en cette circonstance les grands hommes de l'époque, Clay, Webster, Benton et autres.

La traduction anglaise de *Relation* fut faite par J. B. Huntington. Elle parut à New-York en 1854 suivant les uns, en 1863, d'après d'autres. C'est un point qu'il faudra éclaircir. Elle est illustrée et comporte des additions démontrant l'injustice et l'inexactitude de l'écrivain américain Washington Irving, qui dans son ouvrage, "Astoria", a voulu déprécier Gabriel Franchère et ses compagnons en disant qu'ils étaient pour la plupart des habitués de buvettes, des charretiers et des barbiers en rupture de ban avec la justice. Franchère affirme au contraire que ses compagnons étaient de bonne famille et que plusieurs d'entre eux possédaient une instruction très convenable.

Franchère et Juneau

Gabriel Franchère et Salomon Juneau furent des contemporains. Ce dernier, appelé le père du Wisconsin, fut aussi le fondateur de la ville de Milwaukee. Dans une lettre adressée de New-York à un journal de Montréal, le 10 décembre 1856, Gabriel Franchère écrivait :

"Comme vous vous intéressez à tout ce qui est canadien, je prends la liberté de vous transmettre quelques articles publiés par les journaux américains à l'occasion du décès et de la sépulture de feu Salomon Juneau.

"Juneau s'achemina vers les contrées sauvages, il y a à peu près trente-huit ans, et finit par s'établir comme commerçant ou traiteur avec les Indiens qui habitaient alors le Wisconsin. Son poste de commerce était à l'entrée de la rivière Milwaukee. En 1834, sa maison était le seul établissement. Les Sauvages vendirent au gouvernement des Etats-Unis leurs terres de chasse; le Wisconsin fut immédiatement constitué en territoire, et est devenu depuis un des Etats florissants de l'Ouest.

"Milwaukee était alors la propriété de Juneau. Il commença de suite à concéder des emplacements, et à former le noyau d'une ville qui compte aujourd'hui quarante mille âmes.

"L'éducation de Juneau consistait tout simplement à savoir lire et écrire. Il n'est pas étonnant qu'il ait été le dupe d'hommes entreprenants. Petit à petit, ils ont eu l'adresse de s'emparer de la propriété de Juneau, qui, à son décès, ne laissa pas grand'chose

à sa nombreuse famille. Je dois lui rendre la justice de dire qu'il ne négligea rien pour procurer une bonne éducation à ses enfants, et qu'ils sont bien placés pour l'avenir.

“Juneau était mon ami: j'aime à reconnaître que dans toutes ses négociations d'affaires, il a toujours montré de l'intégrité et de la bonne foi, sacrifiant son patrimoine pour s'acquitter honnêtement envers ses créanciers.

“Si je vous écris aussi longtemps, je ne le fais que dans le but de rendre justice à la mémoire de l'un de nos dignes compatriotes.”

*La Société Saint-Jean-Baptiste
de Bienfaisance de New-York*

Le 21 mai 1850, les Canadiens français de New-York fondèrent la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance, avec, comme président, M. Gabriel Franchère. La première question mise à l'étude par la société fut la célébration de la fête nationale des Canadiens français, le 24 juin suivant. Les Canadiens de New-York, lisons-nous en tête de la constitution, vivement pénétrés des avantages de l'association, et voulant rouvrir à leurs compatriotes loin du pays de leur naissance une seconde patrie et une autre famille, ont fondé une Société de Bienfaisance destinée à les réunir sous des lois fraternelles. Pendant treize ans, l'âme de la Société Saint Jean-Baptiste fut Gabriel Franchère. Voici le portrait qu'en trace l'auteur de “Hier et Aujourd'hui”:

“Franchère prêche d'exemple. Il travaille double, sa vigilance n'est jamais endormie. Son service l'appelle parfois en des endroits éloignés, mais sa pensée ne quitte pas un moment ses ouailles. Il est à la fois un apôtre et un père. Du fond des forêts, il leur adresse de longues lettres sur ses expéditions. Au retour, il donne des conférences, raconte à la Société réunie en petit comité, les impressions ressenties en cours de route. Les secrétaires-archivistes inscrivent dans leurs procès-verbaux des séances écourtées, expédiées en un rien de temps, dans la hâte d'entendre le président faire une de ces causeries dont il a le secret. A peine l'assistance a-t-elle le temps de s'asseoir que la séance est levée. Ils l'entourent d'un respect filial. Une famille ne reçoit pas avec plus de joie une bonne nouvelle de son chef absent que ces Canadiens une lettre de leur président. Il faut voir avec quel empressement ils accueillent ses missives. Aussitôt l'assemblée régulière ajournée, l'un des membres présents donne lecture des dernières nouvelles reçues et le reste de la soirée se passe à commenter les paroles de Franchère.”

Durant l'administration de la société par Gabriel Franchère, celle-ci forme un comité spécial dans le but de faire un relevé des noms de

tous les Canadiens français de New-York et des environs, afin de se mettre en contact avec eux et leur offrir son appui. L'enquête, disent les procès-verbaux, se fait surtout parmi les nécessiteux, les sans-travail, les malades, les nouveaux arrivés. A tous, la société tend une main secourable et offre assistance dans la mesure de ses moyens. Elle fait des collectes à leur intention et en remet le produit à l'abbé Lafond, curé de l'église Saint-Vincent-de-Paul. En 1855, un délégué de la Nouvelle-Orléans vient étudier sur place la constitution de la société dans le but d'en fonder une semblable dans le sud. En 1861, un grand bal donné par la société produit une autre abondante recette au profit des nécessiteux. Mais la guerre de sécession fait sentir ses ravages jusque dans les rangs de la société. La tempête politique et sociale qui plane sur notre pays d'adoption a ravagé aussi notre humble association, révèlent les procès-verbaux. Elle a dispersé dans différentes directions plusieurs de ses membres les plus actifs et un grand nombre de nos compatriotes qui avaient promis de s'unir à nous. Il ne nous reste plus à espérer qu'avec le retour du calme et de la paix, nos vœux d'avenir prospère se réalisent. Pendant ce temps, Franchère se ressent de plus en plus des faiblesses de l'âge. Malade, il n'assiste plus aux séances. Il est quand même réélu président. Au mois d'août 1861, il décline le poste.

Un point d'histoire

Un biographe note que dans "tout le cours de sa vie, Franchère se fit remarquer par sa ferveur religieuse, son urbanité et une stricte probité". En dépit de cette affirmation, il s'est néanmoins élevé des doutes sur les sentiments religieux de Franchère et les circonstances qui ont entouré sa mort. Afin de fixer ce point d'histoire, nous en avons référé à Son Excellence Mgr John Gregory Murray, archevêque de St-Paul, qui a bien voulu nous fournir le renseignement suivant que nous citons textuellement et dont nous versons une reproduction photographique aux archives de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York.

Archdiocèse of Saint Paul
244 Dayton Avenue
Saint Paul, Minnesota

November 7, 1951

In response to your inquiry of November 5, 1951, concerning the place of funeral services for Gabriel Franchere, who died April 12, 1863, I beg to inform you that he was buried from the Cathedral of Saint Paul in Saint Paul, April 14, 1863, the mass being celebrated by Monseigneur Louis Eugene Caillet, rector of the Cathedral, born in Lyons, France, September 24, 1832, ordained in Saint Paul, August 12, 1857, rector of the Cathedral 1857 to 1867, pastor of the Church of Saint Mary in Saint Paul, 1867 to

1894, rector of Saint Paul Seminary September, 1894 to November 28, 1897, the day of his death.

The record is as follows as found in the book burials of the Cathedral of Saint Paul:

"A.D. 1863, die 14a Aprilis sepulturam ecclesiasticam recepit Gabriel Franchere qui obiit die 12a hujus mensis 77 annis natus"

L. Caillet.

Trusting that this information is satisfactory,

I am

Very sincerely yours,

J. G. Murray

Archbishop of Saint Paul.

Au lendemain même de l'inhumation, soit le 15 avril 1863, la Société Saint-Jean-Baptiste adopte la résolution suivante:

"Nous avons appris avec un profond chagrin le décès de M. Gabriel Franchère, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York pendant treize ans consécutifs depuis le jour de sa fondation et son premier président honoraire. La Société saint-Jean-Baptiste vient de perdre en lui un membre zélé et un administrateur modèle dont nous avons pu admirer de près les grandes qualités du cœur et de l'esprit. Outre les vertus domestiques et sociales qui le caractérisaient, le regretté défunt s'était acquis des droits à l'hommage de ses compatriotes des Etats-Unis et du Canada, à l'estime de ses concitoyens américains et au respect du monde, par ses voyages, par ses écrits, par ses causeries, par ses discours si pleins de patriotisme, d'instructions et de recherches. La Société participe en conséquence aux regrets si légitimes que sa mort ne peut manquer d'exciter parmi les personnes qu'honorent l'intelligence et le travail."

C'est donc le moment de rappeler ici le mot de Hector Fabre:

"Honorons nos grands morts: nous n'en avons pas trop."

Bibliographie: *"Dictionnaire général du Canada*, R. P. L. Le Jeune, o.m.i.; *Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest*, R. P. A.-G. Morice; *Les Canadiens de l'Ouest*, Joseph Tassé; Dr Jehin de Prume, Antonio Fitzpatrick, etc.

VII

Généalogie et Histoire *

(Abbé Adrien Verrette)

Généalogie et histoire, deux termes qui se compénètrent. Par l'un l'homme apprend ses origines et par l'autre, à l'aide du passé retiré de l'oubli, il apprend à vivre en se greffant sérieusement sur l'effort de continuité qu'est la vie. De même que l'archéologie et la paléontologie projettent des lumières très vives et souvent des certitudes nouvelles sur les faits et les hommes pour devenir des sciences auxiliaires de l'histoire très précieuses, aussi la généalogie qui retrace des générations fournit également à l'histoire de solides documents. Il est donc naturel qu'un Institut d'Histoire veuille faire la juste part à cette science de la filiation des ancêtres. Les généalogistes sont à la vérité des chercheurs très utiles, car en établissant au moyen de pièces officielles l'histoire des familles ils appuient les bases même de l'histoire.

Sans remonter à l'origine même de cet art, une tâche difficile à remplir puisqu'on trouve des généalogies même dans les Evangiles, l'on peut associer le souci généalogique en France au siècle des grandes croisades alors que l'art héraldique lui-même prenait son essor pour définir les titres de gloire et de noblesse des héros. Dans ce commerce appelé souvent à étaler la célébrité ou la notoriété des grands, il pouvait s'y glisser de la rivalité. L'apocryphe pouvait aussi facilement s'imposer car le faux même s'il est toujours fade est cependant très attrayant pour celui qui s'en recouvre. Mais l'art généalogique lui-même devait triompher de la légende et de la contre-façon parce qu'il répond à un désir trop légitime d'un chacun, noble ou artisan, de connaître l'histoire ou l'ascendance de sa famille. Au dix-septième siècle en France, André Duchesne aurait été le premier généalogiste sérieux. Jusque là, on n'avait peut-être pas été trop sévère dans ce domaine.

Au pays de Québec, la *Société Généalogique Canadienne-française*, fondée à Montréal, le 3 septembre 1943, par le R. P. Archange Godbout, o.f.m. et une trentaine de travailleurs compte aujourd'hui près de six cents membres intéressés en Amérique. C'est dire tout l'intérêt que le mouvement généalogique a provoqué depuis quelques années. La société ne prétend pas réunir tous les spécialistes en généalogie, elle reconnaît que de précieux travaux sont accomplis hors de ses cadres mais elle s'est imposé "la tâche de préserver de la destruction les documents concernant le passé des familles canadiennes-françaises et de répandre leur histoire". Elle publie trimestriellement ses "*Mémoires* et mensuellement le "*Mois Généalogique*". Jusqu'ici son travail a été poussé avec un zèle admirable et intelligent des deux côtés de la fron-

* Etude présentée le 19 mars 1949, à la réunion annuelle de l'Institut d'Histoire de l'Amérique Française, Montréal, Qué.

tière. A l'instar des autres importantes sociétés généalogiques américaines, grâce au riche trésor de ses archives, elle peut continuer indéfiniment la rescension de toutes les familles souches venues de France et d'Europe. Grâce aussi à des recherches en France comme celles de l'Institut Généalogique Drouin, toutes les familles du Canada français, qui le désirent, peuvent encore remonter le cours des siècles pour admirer davantage la vie des ancêtres.

Malgré les nombreuses erreurs et omissions dans son oeuvre, Mgr Cyprien Tanguay demeure notre grand généalogiste. Plusieurs se font une joie aujourd'hui de le corriger. Même s'il paraît lui-même satisfait de son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, un ouvrage considérable en 7 volumes, "en ayant tout fait pour le rendre exact", Mgr Tanguay ne le croyait pas "*sans faute*" et surtout, il ignorait certaines sources qui, depuis, ont été mises à jour.

Cependant, Mgr Tanguay était un ardent de nos archives. Les origines de notre race le passionnaient. Il voulut faire une oeuvre utile et nationale. Cette pensée accompagnera ses labeurs: "à mon pays arrosé des sueurs de nos pères, du sang de nos missionnaires et de nos soldats, je dédie ce livre, résultat de travaux longs et opiniâtres, mais chers à mon coeur." Après avoir jeté les bases du séminaire de Rimouski, il se livrera à la tâche géante alors de retracer la généalogie de toutes les familles du Québec depuis la fondation de la colonie jusqu'à 1750. Attaché aux Archives du Gouvernement de 1865-1900, il se rendra à Paris pour consulter les documents mêmes du régime de la colonie de la Nouvelle-France. Il laissera une oeuvre monumentale qui sera sans doute rajeunie un jour mais on ne lui enlèvera jamais l'honneur d'avoir été le grand fouilleur de nos archives et le père de notre science généalogique.

Lui-même reconnaîtra que d'autres furent attirés par l'attrait des archives entre-autres Hippolyte Lafontaine et Jacques Viger qui s'intéressèrent vivement à l'histoire de leur famille et le dernier particulièrement s'appliqua à contrôler l'histoire, la lignée et les alliances de nombre de familles. Mais son travail avait demandé à Tanguay 25 années de labeurs et il le définissait "la somme généalogique de tous les actes et registres accumulés dans les archives des paroisses et des greffes du pays depuis son origine." En publiant le septième et dernier volume en 1890, Mgr Tanguay avouait avoir inscrit plus de 1,226,230 actes et rangé toute cette documentation bien méticuleusement. Il parlera aussi des difficultés rencontrées, absence de registres ou leur vétusté qui les rend inutilisables et encore la destruction par le feu de documents irremplaçables, les changements dans les noms ou entrées imparfaites, autant de détails qui rendaient le travail très difficile. Il faut avouer que nombre de ces difficultés ont été réglées grâce à de récentes découvertes qui félicitent le travail des généalogistes.

En 1867, l'abbé François Daniel, sulpicien avait publié deux volumes de "*Nos Gloires Nationales*" ou Histoire des Principales familles du Canada, une série de biographies sur les familles Guy, de Lery, Benoist et autres familles contemporaines. Il y aurait à ajouter également l'oeuvre importante de François-Lesieur Desaulniers, qui, dès 1876, avec son opuscule "*Réunion des paroissiens de Yamachiche*" inaugurerait ses recherches publiées dans "*Vieilles Familles d'Yamachiche*", 4 volumes et "*Recherches Généalogiques*" soit plus de 110 familles de cette région.

C'est dans son *Bulletin des Recherches Historiques*, septembre 1903, que l'archiviste Pierre-Georges Roy donnait une liste des ouvrages généalogiques publiés jusqu'à date. L'un des ouvrages importants publiés vers ce temps était encore le "*Dictionnaire Généalogique des Familles de Charlesbourg*" par le chanoine David Gosselin. Pierre-Georges Roy sera lui-même l'auteur d'une soixantaine de généalogies dont plusieurs de très grande valeur. La liste à peu près complète de bibliographie généalogique sera reprise par son fils Antoine Roy qui lui succéda aux archives dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec* 1940-41. Elle est précieuse pour tous les chercheurs.

Pour tout dire, dans *Les Cahiers des Dix*, numéro 13, M. Gérard Malchelosse, lui-même un spécialiste réputé en généalogie et possesseur d'une des plus riches et importantes collections de généalogies en Amérique avait la satisfaction de résumer tout récemment dans un article "*Généalogie et Généalogistes*" des considérations très justes et utiles. Admirateur et continuateur fidèle de Benjamin Sulte dont il a résumé l'oeuvre historique et polygraphique, M. Malchelosse cite à son tour une imposante liste de noms familiers aux ardents de la généalogie. Il est également auteur de l'histoire de plusieurs familles. Il rappelle les noms de travailleurs et de précurseurs connus et appréciés, Baillargé, Têtu, Gosselin, Trudelle, Casgrain, Gill, Edmond Roy, Paquet, Magnan, Guyon, Auclair, Fr. Alcas, Gélinas, Bellemare, Milot, Panneton, Massicotte, Hamelin, Audet, Fauteux, Surveyer, Falardeau, Godbout Derome, Lefebvre, Crouinard, Masson, Charbonneau, Poirier, Charland et plusieurs autres qui ont enrichi les archives et la liste augmente. Les activités qui se déroulent dans les secteurs de la Société Généalogique chaque mois attestent l'intérêt soutenu dans ce domaine.

Chez les Franco-Américains, si la liste des généalogistes n'est pas encore trop longue, cependant ce domaine a plus d'un adepte. Au nombre des études assez récentes il faut mentionner celles du Docteur Ulysse Forget de Warren, Rhode-Island. Ajoutons les noms des abbés Georges DeJordy, Alphonse Roy et Francis Audet, Marie-Louise Bonnier dans son étude sur les familles de Woonsocket, le docteur Gabriel Nadeau, Mathias Thibault et Adolphe Robert. Plusieurs compatriotes sont encore fiers de posséder l'histoire de leur famille préparée par l'Institut Drouin ou autre compétence.

Les Franco-Américains retracent tous leurs origines au pays de Québec de sorte que ne possédant pas chez eux les registres premiers, ils doivent s'adresser aux greffes du Québec. Depuis trois, quatre et même cinq générations cependant leurs registres paroissiaux peuvent établir assez fidèlement le développement de leurs foyers en Nouvelle-Angleterre, bien que les dates d'immigration n'y soient pas nécessairement conservées.

Ne possédant pas d'archives, la tâche d'établir exactement la date d'établissement de chaque famille aux Etats-Unis sera onéreuse. Certains directoires français qui ont été préparés au début de l'immigration, des monographies paroissiales et collections de journaux aideront mais c'est toute une équipe qu'il faudra un jour pour établir à l'appui de documents cette aventure qui a projeté aux Etats-Unis le fait franco-américain.

Actuellement, c'est *l'Institut Canado-Américain* de Manchester qui possède la plus riche collection de généalogies et de monographies aux Etats-Unis. Cet Institut dont nous avons la direction avec son importante bibliothèque est le centre par excellence d'information franco-américaine en Nouvelle-Angleterre. Organisé en 1944, il est une filiale de la grande mutuelle, l'Association Canado-Américaine. Il est donc administré par la Commission des Archives de cette société à savoir l'abbé Adrien Verrette, président, le juge Emile Lemelin, le procureur d'Etat Me Ernest D'Amours, MM. Adolphe Robert, ex-officio, Arthur Milot et Gabriel Crevier. L'Institut a sous sa garde la plus riche et la plus importante bibliothèque française au pays, comprenant plusieurs milliers de pièces, des collections précieuses et rares, des volumes incunables, des imprimés, manuscrits, peintures, sculptures et autres pièces se rapportant à notre histoire. Les salles de l'Institut sont dans l'immeuble de l'Association Canado-Américaine, 52 rue Concord, Manchester, New-Hampshire, ouvertes à tous les chercheurs. L'Institut s'occupe intensément des relations culturelles des Franco-Américains et se prête aussi à de nombreuses initiatives d'action sociale, concours, manifestations, réceptions et conférences dans le but de faire mieux connaître et apprécier la valeur et le rayonnement de la vie franco-américaine aux Etats-Unis. Il publie aussi à l'occasion ses "*Cahiers de l'Institut Canado-Américain*" avec section consacrée à l'origine de nos familles et de nos institutions.

Pour des fins strictement scientifiques et historiques, les liens qui unissent les groupes français de chaque côté de la frontière sont assez évidents puisque sept ou huit générations d'ancêtres communs dorment dans les mêmes cimetières et que c'est des mêmes sources qu'il faut retirer la filiation et la génération des familles dont nous sommes issus et qui se sont installées dans les deux pays.

Au dessus de tout cela, il y a bien aussi les raisons du coeur qu'un institut d'histoire ne serait peut-être pas trop intéressé à promouvoir

et c'est précisément pour ces raisons que l'histoire se vit et s'écrit. Comme l'exprimait si bien le chanoine Groulx, notre cher maître, "aux heures de crise, combien les peuples petits ou grands sentent le besoin de se cramponner à leur meilleur passé." Il n'est donc pas facile d'abolir dans l'âme le culte des ancêtres et tout ce qu'il représente. Cette conviction, nous l'avons fortement ressentie, en septembre 1947, à Charlesbourg, près de Québec, alors qu'au nom de tous ses descendants en Amérique nous présidions le dévoilement d'un monument à la mémoire de l'ancêtre. Quelle indicible émotion de se savoir sur le modeste emplacement même que le roi de France avait accordé par son intendant à Michel Verret il y a presque trois siècles pour y fonder sa famille et son bonheur, un emplacement appartenant toujours à l'un de ses descendants! Revenir après tant de générations avec le même verbe sur les lèvres et la même foi dans l'âme pour inviter les continuateurs à demeurer fidèles aux alliances de la Foi et à l'héritage des ancêtres!

De pareilles consolations ressenties au berceau même des ancêtres en foulant le sol arrosé de leur travail, en palpant les registres qui renferment les dates des grandes décisions de leurs vies, mariage, naissances, décès, inventaires, recensement, tout cela fait bien saisir les strophes du poète Fréchette qui chanta :

Tous ces héros obscurs qui, sur ce sol naissant
Versèrent tant de fois leurs succès et leur sang
Et qu'aujourd'hui l'oubli recouvre.
Ils furent grands pourtant ces paysans hardis
Qui sur ces bords lointains défièrent jadis
L'enfant des bois dans ses repaires,
Et perçant la forêt, l'arquebuse à la main
Au progrès à venir ouvrirent le chemin . . .
Et ces hommes furent nos pères.

En plus de sa fin spécifique qui est de servir et d'appuyer l'histoire, la généalogie est donc une admirable source de fierté en enseignant aux hommes leur provenance et la qualité de leurs ancêtres. A ce seul titre elle n'en demeurerait pas moins une des influences spirituelles très précieuses dans la vie.

Il y a aussi ce phénomène exceptionnel pour nous, le fait que la race canadienne-française possède des archives très riches pour établir ses prétentions généalogiques. Très peu de groupes ethniques en Amérique peuvent aussi facilement établir leur provenance. Cependant des sociétés généalogiques aux Etats-Unis travaillent avec passion et à prix d'argent. Une technique plus éclairée, des procédés plus scientifiques au service d'une équipe de chercheurs toujours grandissante pourraient assurer à notre peuple un inventaire presque complet de ses origines. Quel trésor! quelle source de réjouissance pour les générations de la relève.

Elle est toujours pleine de sens cette recommandation de Charles de Ribbe qui demande que "chacun, si modeste qu'il soit, lorsqu'il est issu de gens de bien, devrait avoir sa généalogie; chacun doit y prendre intérêt et la transmettre à ses successeurs. La religion et la nature créent aux descendants l'obligation de garder un culte pour la mémoire de leurs ascendants, pour ceux dont ils s'honorent de porter le nom, dont ils continuent la race et auxquels ils tiennent comme les fruits aux branches, comme les branches aux racines."

VIII

Eloges des Membres Disparus

Abbé Joseph-Henri Cormier
Rochester, New-Hampshire
1872-1950

(Abbé Adrien Verrette)

Joseph Henri Cormier possédait une belle âme de prêtre. Jamais pasteur d'âmes ne fut plus dévoué à ses ouailles. Il pratiqua jusqu'à la fin la fidélité aux siens et c'est ce qui rend sa mémoire particulièrement chère à nos esprits.

Originaire de Bécancour, près de Nicolet, dans ce beau domaine rural du Québec, il naissait le 19 mars 1877, fils d'Adélard Cormier et de Marie-Agnès Lacourse. L'ancêtre Cormier était de Beauport-sur-Mer, à Saint-Malo, en France. Il vint habiter Port-Royal en Acadie (Nouvelle-Ecosse). A l'époque du grand dérangement, la famille s'établissait dans la région de Bécancour. Il était donc de bonne souche.

La famille Cormier suivant le courant migrateur s'établissait à Manchester vers 1880. Ce fut de la paroisse Sainte-Marie, que le jeune Cormier se dirigeait au collège de l'Assomption (Québec), ensuite au grand séminaire de Montréal où il fut ordonné le 10 mars 1907 par Mgr Paul Bruchési.

Après des vicariats zélés à Nashua, Manchester et Berlin, le 10 août 1917, il était nommé curé de la paroisse Sainte-Marie de Salmon-Falls, un petit village sur la frontière sud du Maine, avec une pointe touchant presque la mer. La tradition veut qu'à cet endroit, le comte de Frontenac y aurait poursuivi l'ennemi en 1690 pendant les "*Guerres Indiennes*".

L'abbé Cormier fera son bonheur au milieu de cette paisible population pendant 20 ans. Il aura la joie, en des circonstances qui demandaient du courage, de fonder une école pour ses enfants en 1926. C'est en 1937 qu'il accepte la direction de la paroisse du Très Saint Rosaire de Rochester, une jolie petite ville à l'est du New-Hampshire. Là encore, il construira une magnifique école pour loger ses enfants et instaurera l'enseignement secondaire.

Malgré une âme débordante de piété et de dévouement, l'abbé Cormier ne jouissait pas d'une santé trop robuste, ce qui ne l'empêcha pas, durant ses 43 années de ministère, de se répandre avec un zèle étonnant, faisant ainsi sans s'en douter, l'admiration de ses confrères. Il se réclamait avec raison de l'école des défenseurs de notre culture franco-américaine. Ame candide et loyale, il n'y avait pas d'entreprise

qu'il ne voulut appuyer de sa bourse ou de sa parole. N'ayant jamais prétendu aux hauteurs de l'intellectualité il suivait cependant avec un intérêt profond le mouvement de nos oeuvres.

L'on se rappelle, en 1937, comment sur son initiative, ses petits enfants participaient avec triomphe au 2^{me} congrès de la langue française à Québec, alors que sous la direction de leur maîtresses, les soeurs Saint Joseph de Saint-Hyacinthe, ils exécutaient, en présence du premier ministre du Québec, au chateau Frontenac, leur ravissante évocation, pour soulever l'admiration des congressistes. L'abbé Cormier avait aussi le don de créer des mots et des expressions au moyen d'une phonétique personnelle. On lui prête ce joli mot, saluant les propagandistes du congrès en sa paroisse, de les avoir qualifiés de "*laborateurs de notre ethnique*".

C'est que ce bon apôtre de notre vie culturelle n'avait jamais divorcé dans son coeur sa charge spirituelle de ses devoirs envers ses compatriotes. Il possédait à un vif degré le souci de la conservation de nos trésors spirituels. Il y travaillait avec amour. Il aimait à répéter à qui voulait l'entendre que nos populations peuvent encore facilement se conserver quand le prêtre associe vraiment son âme et sa propre fidélité à la vie de son peuple. Exempla trahunt, ajoutait-il encore.

Joseph-Henri-Cormier ne songea jamais au grand rayonnement de sa personne. Il était humble et il préférait admirer les autres. Mais la permanence de sa fidélité l'avait fixé dans l'affection populaire, ce qui en soi est un hommage bien enviable. Tout le diocèse de Manchester le connaissait comme un prêtre admirable et un apôtre indéfectible de nos oeuvres. Telle fut la mesure de sa carrière, une inspiration pour notre clergé de la relève.

Le 18 juillet dernier la mort le visita soudainement. Il laissait le souvenir d'une vie utile, sanctifiée et toute à l'honneur de l'Eglise et des siens. La société perd en lui un appui et un ami. Nous rendons un hommage affectueux à sa mémoire.

Docteur Benoit W. Garneau

(1896-1950)

Fall-River, Mass.

(T. R. P. Thomas-Marie Landry, o.p.)

Personne ne peut, en cinq minutes, rendre justice à la mémoire d'un homme de la valeur de feu le docteur Benoit W. Garneau de Fall-River, Mass.

Je veux bien respecter la consigne de notre secrétaire, le docteur Gabriel Nadeau, mais non sans avoir déclaré aux nombreux amis du

regretté décédé que je suis le premier à déplorer le caractère essentiellement inachevé de l'évocation que j'esquisse, à l'heure actuelle de cette belle figure de chez-nous.

Benoit W. Garneau s'éteignit à l'Hôpital Ste-Anne de Fall-River, le 27 novembre 1950. Il avait 54 ans. Il mourait en pleine maturité, encore très jeune, mais non sans avoir rempli une remarquable et féconde carrière.

Fils de médecin, dont il devait lui-même plus tard occuper les bureaux à Fall-River, il avait connu les avantages d'une formation intégrale, assez unifiée d'une part pour lui assurer un caractère très solide, assez diversifiée d'autre part pour lui garantir à jamais un esprit très ouvert. Il avait fréquenté tour à tour l'école catholique franco-américaine et l'école publique supérieure de Fall-River, le petit séminaire puis l'Université Laval de Québec, où il devait recevoir son doctorat en médecine en 1920. Ses études médicales complémentaires, il devait les poursuivre, en différentes cliniques de Boston, portant un intérêt particulier au diabète, aux maladies du coeur et enfin à l'anesthésie.

En 1924, il épouse Mlle Emma Hazard de sa ville natale. De ce mariage naîtra un fils baptisé du même nom, Benoît. Il est établi à Fall-River et déjà il se nomme le docteur Benoit W. Garneau.

Désormais nous savons tous les intérêts profonds de sa vie, intérêts auxquels il demeurera inébranlablement fidèle pendant les trente années que durera son existence d'adulte. De 1920 à 1950, Benoit W. Garneau sera l'homme de sa famille, de ses clients, de sa race, de son milieu et de son époque. Son épouse et son fils, ses malades, ses congénères les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, surtout ceux de Fall-River, recevront, en ces années décisives, je devrais dire: ces années tournantes, toute son attention, tout son dévouement, voire toute son affection. Cet homme plutôt court, de forte carrure, au teint brun, à l'oeil vif, à la démarche rapide, au verbe incisif, véhément parfois, pittoresque toujours, à l'esprit vif, d'une intelligence profonde et d'une culture très étendue, mettra toute la générosité de son coeur à servir ceux qu'il aime.

La maladie seule devait le ralentir, et enfin prématurément l'arrêter. Maladie du coeur qui fut longue, astreignante, pénible, pendant laquelle il devait donner la pleine mesure de son courage lucide et de sa foi chrétienne.

Benoit W. Garneau a beaucoup travaillé pour les Franco-Américains, tant de Fall-River que d'ailleurs. Il mérite l'hommage de leur reconnaissance émue et de leur fidèle souvenir.

En ce qui la concerne, la Société Historique Franco-Américaine se fait un pieux devoir de présenter ce soir à sa chère épouse, à son digne fils et à sa vénérée mère, ses condoléances très respectueuses en

suite du décès de celui qui fut pour elle un membre zélé et, à l'occasion, un conseiller dévoué.

Au numéro 1684, rue South Main, Fall-River, Mass., il y avait, depuis au-delà de 50 ans, un médecin du nom de Garneau: tout d'abord, le père, J. Alphonse, puis le fils, Benoit W. Les bureaux sont maintenant fermés. Il n'y a plus de docteur Garneau, il n'y aura plus de docteur Garneau à cet endroit. Sera-t-il remplacé? Et par un médecin de nom français? Ceux qui connaissent les besoins de ce quartier de notre ville, le mien, le souhaitent ardemment. La tradition fièrement établie et depuis si longtemps maintenue par les docteurs Garneau pourrait alors se prolonger. Et c'est ainsi que le docteur Benoit W. Garneau pourrait ne pas nous avoir tout à fait laissés.

Docteur Zénon A. Lavoie

(1872-1950)

Manchester, N. H.

(Wilfrid Mathieu)

Le Docteur Zénon A. Lavoie est né le 14 février 1872, dans le pittoresque village de Sainte-Angèle de Mérici, comté de Rimouski dans le bas St-Laurent, Province de Québec. Le père du Docteur Lavoie fut un des premiers colons à construire un camp de bois rond, sur ce que l'on appelait autrefois: "les terres de la couronne" et c'est là que notre regretté compatriote vit le jour.

Il n'avait que douze ans quand sa famille s'implanta à Fall-River, Mass. Il dut comme les premiers arrivés, travailler dans les filatures tout en fréquentant les écoles du soir et se livrant avec beaucoup d'assiduité à la lecture. C'est en lisant qu'il trouva son inspiration et fixa le choix définitif de sa carrière.

Avant de commencer ses études médicales il s'associa avec les professeurs dans les Séminaires et les Collèges et suivit des cours pendant leurs vacances. En même temps il étudia la musique, faisant partie d'un orchestre comme pianiste et joueur de contrebasse.

Il avait 26 ans quand il commença ses études médicales à l'Université du Maryland à Baltimore. Il obtint son doctorat en 1902 et décida de venir s'établir au New-Hampshire, se fixant d'abord à Newmarket.

Après quelques mois de pratique il ouvrit son bureau à Manchester où il exerça sa profession jusqu'à sa mort. Le Docteur eut deux enfants: une fille et un fils, le Dr Lionel D. Lavoie qui a pratiqué avec son père et qui le remplace maintenant. Le Dr Lavoie faisait partie du New Hampshire Board of Medical Examiners, du Conseil de Hills-

borough County General Hospital et de l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes de Manchester.

Le Dr Lavoie était membre de l'Association Canado-Américaine, des Artisans, du Club Joliet, et de la Société Historique.

Dans sa longue carrière il s'est penché sur la couche de nombreux malades, et son affabilité, sa générosité, sa connaissance profonde de la médecine dans l'exercice consciencieux de sa profession, lui ont fait des amis de tous ses clients qui lui conserveront un pieux souvenir.

Théodore Loranger

(1871-1950)

New-Bedford, Mass.

(Rodolphe Carrier)

C'est avec émotion que je rappelle à votre souvenir notre ami, Théodore Loranger.

Né à St. Théodore d'Acton, P. Q., le 18 septembre 1871, il est 4ième d'une famille de 12 enfants. Emigrée aux Etats-Unis vers 1880, la famille s'établit à Manville, R. I.

C'est là que le jeune Théodore fonde son foyer, épousant feu Rose-Anna Major, décédée en 1932. De cette union naquirent onze enfants, dont sept survivent.

Tentant fortune, il arrive à New-Bedford en 1902. Ouvrier menuisier de son métier, il entre au service de feu Nazaire Chainay. Sa santé toujours chancelante ne lui permet pas un travail assidu. En honnête homme qu'il était, s'apercevant qu'il ne pouvait fournir une pleine journée de travail, il en avertit son patron et se retire.

Il s'achète une petite voiture à quatre roues, y installe son coffre à outils, et de maison en maison, il sollicite de petites réparations. En 1903 il bâtit une maison à la journée. En 1904 il est à son compte; il entreprend et surveille la construction de 18 nouvelles habitations, en ce grand nord de New-Bedford qui s'ouvrait.

Quel humble commencement pour la maison Theodore Loranger et Fils, actuellement la plus puissante maison française d'entreprises en construction en Nouvelle-Angleterre.

Nous leur sommes redevables, entre autres édifices, pour la construction des églises, Ste-Anne, Holy Name, l'aile de la Maison du Sacré-Coeur, la nouvelle addition à l'hôpital St. Luke, au coût d'un million, en plus d'un contrat de 5 millions avec la New Bedford Gas & Edison Light Co.

Catholique fervent, Théodore Loranger eut une vie exemplaire. Sa charité est sans ostentation, La St. Vincent de Paul, les Boys Scouts, toutes les bonnes oeuvres peuvent compter sur lui.

Son foyer est français. La porte en est toujours ouverte, surtout au Jour de l'An, où, comme sur le Pont d'Avignon, tout le monde y passe. On l'interpelle par le nom familier de "Son Père". Même à sa mort, la vigile fut de 24 heures courant, pour que tous aient la chance de lui faire une dernière visite, lui faire leurs derniers respects.

Il fut échevin à l'hôtel-de-ville, président de la Chambre de Commerce française de New-Bedford, président honoraire du Club Politique Franco-Américain et Conseiller de la Ligue des Présidents.

C'est un sage, et comme tous les sages il parle peu, mais ses paroles comptent et ses conseils sont suivis. Tous les groupes le consultent et l'expérience prouve que ses recommandations sont justes. Il prend part à tous les mouvements pour l'avancement des nôtres.

Il disparaît le 12 août 1950, muni de tous les secours de notre religion. A ses obsèques, tout New-Bedford est présent. Plusieurs prêtres de différentes nationalités prient au sanctuaire. Dix landaus portent les tributs floraux. L'église est remplie, et des milliers au dehors ne peuvent entrer, attestant l'amour et le respect qu'on lui porte. C'est une grande perte pour les nôtres. Nous nous inclinons devant la volonté divine qui nous l'enlève.

Il fut mon ami intime, pendant plus de vingt ans. Le privilège de préparer moi-même ses restes pour le grand voyage sera un souvenir inoubliable.

Je lui dédie ces vers de James Whitcomb Riley, "AWAY", version française de Jean d'Astrée, lauréat de l'Académie française :

Dirai-je qu'il est mort! Mais non! Dieu m'est témoin
 Qu'il est vivant, qu'il est en Grand Voyage, au loin.
 Nanti d'un gai sourire, il nous fit ses adieux
 Et partit explorer un pays radieux.
 Il nous laissa rêveurs, qui murmurons tout bas:
 Qu'il doit Y faire beau, s'il s'attarde là-bas!
 Vous dont le cœur languit, car il ne bat que pour
 Sa démarche assurée et son joyeux retour,
 Voyez-le qui voyage en un milieu choisi,
 En l'Amour de Là-bas comme en l'Amour d'Ici.
 Toujours tout loyauté, lutteur aux coups fatals
 Aux lâches ennemis de son pays natal.
 Aussi doux, généreux qu'il fut brave, appliquant
 Sa tendre affection aux simples choses: quand
 Sa main se tendait vers la violette au pré
 Dont la teinte à ses yeux pouvait se comparer.
 Il caressait la fleur aussi dévotement
 Qu'en récitant l'Avé, fleuri de sentiments.
 La grive à la voix rauque était fière à son cœur
 Autant qu'un rossignol ou que l'oiseau moqueur.

Sa pitié se portait sur l'abeille, en son vol
 Par la pluie abattue, aile gluée au sol.
 Voyez-le devant vous vivant! Dieu m'est témoin
 Qu'il n'est pas mort, qu'il est en Grand Voyage, au loin.

Abbé Jean-Baptiste Messier, prêtre

(1884-1950)

Gardner, Mass.

(Joseph H. Boutin, ptre.)

Le 22 juin 1950, les paroissiens de Notre-Dame du St-Rosaire, de Gardner, Massachusetts, apprenaient la nouvelle de la mort de leur curé, l'abbé Jean-Baptiste Messier. On s'y attendait déjà depuis plusieurs mois.

Rongé par une maladie qui ne pardonne pas, le diabète, dès avant son arrivée à Gardner, il ne put donner à cette paroisse, l'effort que son talent et son grand esprit sacerdotal permettaient de prévoir. Il essayait vaillamment de lutter contre le mal qui le minait. Il lui arrivait des fois d'admettre qu'il était terrassé, mais il reprenait vite courage.

Cependant son énergie, son dévouement de prêtre, son amour de son peuple ne parvenaient pas à dompter le malaise physique. Il souffrait de se sentir incapable devant les exigences de sa tâche. Les deux dernières années furent véritablement un calvaire. Chrétiennement il acceptait la volonté divine, mais il souffrait de son impuissance, et il se sentait isolé et seul. Le ciel mit fin à ses douleurs le 22 juin 1950.

Jean-Baptiste Messier vit le jour à North Smithfield, Rhode-Island, le 24 juin 1884.

Il fréquenta l'école paroissiale Notre-Dame de Central-Falls, où sa vive intelligence et sa piété attirèrent l'attention de son digne curé de Notre-Dame, l'abbé Hormidas Beland, qui l'orienta vers le séminaire de Trois-Rivières en septembre 1900.

Dès les premiers jours il prit la tête de sa classe, et la garda jusqu'à la fin de son cours. Jean-Baptiste Messier était doué d'une belle intelligence. A plusieurs reprises, il sortit premier de tous les collègues dans les concours.

Solide de caractère, il avait ses idées sur une foule de questions, et il savait les faire valoir avec talent.

Il passa avec grand succès les examens du Diocèse de Providence. L'Ordinaire, en conséquence, l'envoya étudier l'Italien, et la théologie au Grand Séminaire de Milan, en Italie, en 1907. Par suite de malentendus malheureux on le reçut mal là-bas, et sa situation devint intena-

ble. Il dut quitter après un mois, mais avec l'inexpérience de la jeunesse, sans consulter son Evêque, celui-ci le remercia, en lui conseillant de se trouver un autre diocèse. Il fut admis au diocèse de Springfield sur la chaude recommandation du Père Triganne de Southbridge, et il fit sa théologie à Rochester, N. Y.

Ses années de Séminaire firent valoir son talent et ses dispositions vraiment ecclésiastiques. Il reçut la prêtrise en 1912.

On le trouve à Webster jusqu'à 1920. Au Précieux Sang de Holyoke jusqu'à 1926. Il passa 4 ans à St. Thomas de Springfield.

Après 18 ans d'un ministère des plus fructueux et des plus édifiants comme vicaire, il devenait curé à West Warren en 1930.

Coeur Sympathique, il compatissait avec le peuple de ce village cruellement affecté par la dépression qui sévissait alors.

Il passa successivement à l'Assomption de Millbury, puis à l'Assomption de Chicopee.

Un accident lui fit découvrir qu'il était malade sans le savoir, diabète.

Ses amis alors constatent un changement. Il devint moins joyeux, et enclin au pessimisme. Il n'était plus lui-même en certaines circonstances. C'était un grand malade, et c'est ainsi qu'il arrive à Gardner où l'obéissance l'amena.

Malgré la maladie toutefois, il ne perdit jamais la note caractéristique qui le distingua toujours, la fidélité.

Il fut fidèle à son Dieu qu'il servait toujours généreusement. La messe quotidienne lui fournissait l'aliment. Son bréviaire, prière officielle du prêtre, passait toujours en premier lieu. Ses 38 années de prêtrise furent généreusement données à Son Maître.

Les prêtres étaient ses amis. Ils les recevaient tous comme des frères avec la plus cordiale hospitalité.

Tous les problèmes de sa race captivaient son intérêt, et il en suivait toutes les phases. Ses encouragements et son appui moral et financier étaient toujours assurés à tous les mouvements qui avaient pour but l'avancement des nôtres. Ce fut un bon prêtre et un franco-américain convaincu. Il fut inhumé au cimetière Notre-Dame, de Pawtucket, Rhode Island.

R.I.P.

Abbé Georges Dumas, prêtre

(1892-1949)

Spencer, Mass.

(Joseph H. Boutin, ptre.)

La mort toujours impitoyable n'épargne personne. Tous doivent se soumettre à ses inexorables décrets. Lorsqu'elle frappe un père de famille, de puissants liens d'affection sont rompus et la perte est grande pour tous ses membres.

Si c'est un prêtre qui est enlevé de ce monde, le vide se fait dans un rayon beaucoup plus considérable. Ce prêtre à son ordination, a cessé d'appartenir à sa famille naturelle pour faire partie de la grande famille de l'Eglise, à qui il est consacré exclusivement. C'est dans un rayon assez restreint qu'un curé se doit d'exercer sa salutaire influence et son saint ministère; c'est sa paroisse.

Aussi la surprise fut grande et la consternation profonde lorsque l'on apprit, à Spencer, la mort subite de Mons. l'Abbé Georges Dumas survenue dans la nuit du 16 octobre 1949. Il était le curé de la paroisse Ste-Marie de cette ville depuis le 17 juillet 1945.

Georges Dumas vit le jour à Ware, Mass., le 11 mai 1892. Il fréquenta l'école de la paroisse franco-américaine jusqu'à l'âge de 12 ans, alors qu'il fut envoyé au collège de l'Assomption dans la Province de Québec, où il fut toujours parmi les premiers de sa classe.

Son cours terminé, incertain sur les desseins de Dieu, il passa un an dans le monde où il travailla.

En 1913, on le trouve au Grand Séminaire de Montréal où il fait sa théologie. Il fut ordonné prêtre le 22 décembre 1917 par Mgr Paul Bruchési.

Pendant près de 22 ans il fut vicaire dans différentes paroisses du diocèse de Springfield; Gardner (6 ans); Précieux-Sang, Holyoke; Millbury; Notre-Dame du Perpétuel-Secours, Holyoke; Linwood, et Indian Orchard.

En juillet, le 16, 1939, il était nommé curé de Ste-Thérèse, à East Blackstone, 2 ans. Il passait à St-Louis de West Springfield en juillet 1941, et le 17 juillet 1943, il devenait curé de Ste-Marie, Spencer, où il devait mourir.

Ses 32 années de ministère paroissial furent employées à faire le bien sans bruit, mais accomplissant sa tâche toujours fidèlement. Sa prédication, sans être éloquent, était nourrie de la doctrine la plus solide et soigneusement préparée. Les malades recevaient régulièrement sa visite et ses encouragements. A son confessionnal, ses pénitents trouvaient une oreille sympathique et une direction claire et sure,

Il était simple et sans prétentions comme la belle nature qu'il aimait tant. Il se plaisait à la pêche, et quelques fois à la chasse. Les champs et les bois le fascinaient, et il en connaissait tous les habitants.

Peu communicatif, il lui arrivait des fois, dans l'intimité de révéler son grand amour pour sa race. Il déplorait les défections de notre peuple, et s'appliquait à compenser l'indifférence de certains parents pour le français, en portant une attention spéciale aux petits qui commençaient leur école. Doué d'une forte constitution, il ne se ménageait pas. Les premiers avertissements qu'il reçut du danger qui le menaçait n'interrompirent pas ses travaux dans sa paroisse. Nous savons cependant qu'il en tint compte, mais méthodiquement et froidement, en prenant toutes les précautions voulues afin de laisser ses affaires temporels bien en ordre. Il s'était bien préparé à rencontrer son Maître et son Juge. Il fut sur la brèche jusqu'au dernier moment.

Ses restes mortels sont au cimetière de sa paroisse natale, à Ware.

Abbé Lionel Goddu

(1895-1950)

Manchaug, Mass.

(Camille-A. Blais, ptre)

Le 17 décembre dernier, décédait à l'hôpital St-Vincent, de Worcester, l'abbé Lionel Goddu, âgé de 55 ans. Il faisait partie d'une famille nombreuse, où l'on avait le vif souci de la beauté dans l'harmonie, et la conscience profonde de la suprématie de l'esprit sur la matière.

D'excellentes études primaires à l'École de la Paroisse Notre-Dame du Perpétuel Secours, à Holyoke, Mass., poussèrent ses parents à l'envoyer d'abord au Collège de St-Césaire, et plus tard à St-Laurent, où il donna des preuves non douteuses d'un amour ardent et raisonné des choses de l'esprit.

Au Séminaire de Philosophie et au Grand Séminaire de Montréal, il jeta les solides bases d'une vie d'homme-prêtre, et intellectuel, toute sa vie durant, il se livra avec suite et patience, à l'intelligence de l'histoire et de la philosophie et à la contemplation des richesses insondables de la Reine des Sciences.

Il n'était peut-être pas un littérateur. Il était surtout un penseur. Tous les grands problèmes qui inquiètent l'Église, ou qui attestent les coeurs de ses frères franco-américains, il les soupesait, les passant au crible d'une science vraie et parvenait à trouver une solution juste et encourageante. Il n'avait guère de patience pour les creux déclamateurs en religion et en "patriotisme".

Ce que nous regrettons c'est que l'abbé Goddu n'ait pas cru bon ou utile d'écrire. Il estimait peut-être les connaissances divines et humaines, trop pour elles-mêmes et pour lui-même. Ce n'est qu'en faveur d'un groupe restreint d'amis et d'intimes qu'il consentait à manifester la belle clarté et la vraie richesse de son âme cultivée. Pour les autres, la froideur et la raideur de son allure ordinaire, en déroutaient plusieurs et les éloignaient. Il était timide.

L'abbé Goddu était épris de la vie de l'esprit. Il en vivait constamment.

En ces temps de télévision, où l'on voit de moins en moins clair et de moins-en-moins loin, soyons reconnaissants à notre confrère, que sa vaste culture, que son amour brûlant et raisonné pour la pensée humaine, chrétienne et franco-américaine, nous stimule et nous aide à monter. Excelsior.

IX

Rapports des Réunions

Réunion du Bureau — 7 avril 1951

A l'hôtel Statler de Boston. Sont présents MM. l'abbé Adrien Verrette, président; Gabriel Nadeau, M.D., secrétaire; Antoine Clément, trésorier; Roland Cartier, M.D., secrétaire adjoint; Lucien SanSouci, William Arseneault et l'abbé F. X. Larivière.

Le bureau accorde son appui au concours historico-culturel de l'Alliance des Journaux franco-américains auprès des écoles secondaires ainsi qu'à celui de la Société des Artisans, dans le New-Hampshire. Il offre son encouragement aux préparatifs du congrès du Comité d'Orientation franco américaine.

La réunion du printemps est fixée au 23 mai, à l'hôtel Statler. A cette séance d'étude, le R. F. Wilfrid Garneau, f.s.c., présentera un travail et le Dr Louis Amyot, de Schenectady, New-York, donnera une causerie sur ses voyages auprès des *Esquimaux* avec film en couleurs.

Le Comité de la refonte des statuts et règlements, composé de l'abbé F. X. Larivière, Gabriel Nadeau et Antoine Clément fait rapport de son travail. Le nouveau texte est accepté à l'unanimité. Il comporte de légères modifications. L'élection des officiers est fixée à la séance du printemps. Le texte polycopié sera distribué aux membres.

Le président fait rapport sur le projet à l'étude depuis quelques années sur un manuel ou "*Précis d'Histoire franco-américaine*" à l'usage de nos écoles. Il semble toujours difficile de trouver quelqu'un de responsable qui voudrait se charger du travail. Pour des raisons particulières, la présentation du bronze centenaire à la Saint Jean-Baptiste de New-York est remise à l'automne.

Le bureau décide la publication du bulletin 1950. Trois centenaires seront ajoutés à la matière: les Augustins de l'Assomption, l'Institut des Soeurs de Ste-Anne et l'Institut du Bon Pasteur de Québec, trois familles religieuses qui exercent leur apostolat au sein de la franco-américanie.

Le secrétaire demande la frappe de 25 médailles "*Grand Prix*" et l'achat des écrins. Le bureau vote d'accorder sa médaille "*Grand Prix*" à Mlle Yvonne LeMaître, journaliste (*Lowell, Mass.*), à Philippe Armand Lajoie, journaliste (*Fall River, Mass.*), au R. F. Wilfrid Garneau, f.s.c., éducateur (*Central-Falls, R. I.*) et à la revue *Le Phare (Woonsocket, R. I.)*. M. Edouard Fecteau, journaliste (Lawrence, Mass.) recevra la médaille "*Bédard-Dubuque-Guillet*". Le bureau discute l'opportunité d'offrir cette dernière médaille aux étudiants seulement. Le président fait remarquer qu'il est assez *subtil* d'établir

entre méritants ceux qui ont droit à la grande ou à la petite médaille . . . Le bureau étudie aussi le projet d'ajouter l'encouragement des annonceurs dans le bulletin. Les revues les plus importantes s'accordent ce privilège et le bulletin de la société y recevrait une aide bien utile.

Réunion générale — 23 mai 1951

A l'hôtel Statler. Invité d'honneur, M. le consul Paul-André Beaulieu. Dans son allocution d'ouverture, le président discute le problème de l'inventaire des archives franco-américaines. Il invite à la conservation de tous nos documents. Le R. F. Wilfrid présente un travail qu'il intitule "*Le Franco-Américain n'est pas étranger aux Etats-Unis*" une nomenclature de noms qui attestent la pénétration française sur le continent. Le docteur Louis Amyot, de Schenectady, New-York, prononce une intéressante conférence: "*Patrouille Arctique*" avec film en couleurs sur les "*Esquimaux*" qu'il a visités à plusieurs reprises.

Le secrétaire et le trésorier font rapport des activités de la société, le dernier insistant sur la remise des cotisations afin d'éviter les ennuis. Un appel est aussi fait en faveur du recrutement des membres.

Le président procède à la remise de la médaille "*Grand Prix*" aux titulaires suivants: Philippe Armand Lajoie, R. F. Wilfrid Garneau, f.s.c., Le Phare et Mlle Yvonne LeMaître qui reçoit sa décoration "*in absentia*". M. Lajoie répond au nom des récipiendaires. M. Edouard Fecteau reçoit la médaille "*Bédard-Dubuque-Guillet*".

Les éloges des membres disparus sont prononcés dans l'ordre suivant: Abbés Jean-Baptiste Messier et Georges Dumais par l'abbé Joseph H. Boutin; docteur Zénon Lavoie par Wilfrid Mathieu; Théodore Loranger par Rodolphe Carrier; Abbé Lionel Goddu par l'abbé Camille Blain et l'abbé Joseph-Henri Cormier par le président.

A sa réunion du 7 octobre 1950, le bureau était saisi d'un projet de refonte des statuts et règlements de la société. Ces règlements publiés en 1906 avaient été amendés plusieurs fois depuis. Afin de leur donner une forme rajeunie et de les distribuer aux membres, la société confiait ce travail au bureau lors de sa réunion du 29 novembre 1950. Après une étude du projet le président nommait une commission de trois membres, l'abbé F. X. Larivière, Gabriel Nadeau et Antoine Clément pour la rédaction définitive du texte. A part quelques légères retouches le texte est substantiellement le même. La date des élections est désormais fixée à la réunion du printemps.

La commission présenta son rapport à l'assemblée. Après discussion, sur motion de l'abbé Larivière appuyée à l'unanimité, les membres acceptaient le rapport de la revision.

Avec l'adoption de la revise des statuts et règlements, l'élection des officiers se déroula pour la dernière fois à la séance de novembre

1951, sur motion appuyée à l'unanimité, les membres votaient de prolonger le mandat du bureau jusqu'au printemps de 1952. M. Lauré B. Lussier fut élu pour remplacer le docteur Benoit Garneau, décédé en novembre 1950.

Le bureau 1951-52 est le suivant: Abbé Adrien Verrette, président; Me Valmore Carignan, vice-président; Dr Gabriel Nadeau, secrétaire; Dr Roland Carrier, M.D., secrétaire-adjoint; Antoine Clément, trésorier; Conseillers: (1949-1952) Abbé F. X. Larivière, William Arsenault et Lauré B. Lussier; (1950-1953) Juge Emile Lemelin, Dr Fernand Hémond et Valmore Forcier; (1951-1954) R. P. Thomas-Marie Landry, o.p., Juge Edouard Lampron et Lucien SanSouci.

Nouveaux membres admis: Dr Oscar Perrault (Biddeford, Maine), Armand Verrette (Manchester, N. H.), Philippe Laronde (Manchester, N. H.), Abbé Oscar Normand (North Grosvernordale, Conn.).

Réunion du Bureau — 6 octobre 1951

A l'hôtel Vendôme. Présents: Abbé Adrien Verrette, président; Me Valmore Carignan, vice-président; Dr Gabriel Nadeau, secrétaire; Dr Roland Carrier, secrétaire adjoint; Antoine Clément, trésorier, Valmore Forcier, William Arsenault et l'abbé F. X. Larivière.

La date de la réunion annuelle avec diner-causerie fut fixée au 28 novembre à l'hôtel Vendôme. Le conférencier invité, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Comité de la Survivance française en Amérique: "*Solidarité Française*".

Le bureau vote d'accorder sa médaille "*Grand Prix*" à M. Pierre H. Huot, président de la Société St-Jean-Baptiste de New-York et à M. l'abbé Paul-Emile Gosselin. Le président de la société remettra le tableau de bronze à la société centenaire de New-York, le 17 novembre 1951, à l'hôtel Victoria. M. Adolphe Robert y prononcera l'éloge du fondateur Gabriel Franchère.

Le trésorier accuse un actif de \$1448.90.

Réunion générale — 28 novembre 1951

La réunion annuelle avec diner-causerie avait lieu à l'hôtel Vendôme, le mercredi, 28 novembre, sous la présidence de l'abbé Adrien Verrette. Une centaine de convives assistaient. Le conférencier invité était l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Comité de la Survivance française dans une causerie "*Solidarité française*". Evoquant la participation de la société au Deuxième Congrès de la langue française en 1937, il invitait les membres à se joindre aux assises de juin prochain à Québec. Le président lui remettait ensuite la médaille

“*Grand Prix*” de la société. M. le juge Eugène Jalbert remerciait le conférencier.

Le président faisait rapport de la cérémonie du centenaire de la Société St-Jean-Baptiste de New-York, le 17 novembre, à l'hôtel Victoria de cette ville, alors qu'il remettait à la société centenaire un bronze mémorial au nom de la société historique.

Nouveaux membres: Mme Wallace Wilson Robinson (Portland, Me), Me Gérard Bergevin (Manchester, N. H.) et Mlle Margaret Dunn (Millbury, Mass.).

Echos des Sociétés Historiques

La Société Historique du Nouvel Ontario avec siège social au Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ontario publia en 1951 les Documents Historiques: 21 "*Notre Histoire en Cinq Actes*" par le R. P. Alexandre Dugré et 22 "*Timmins: Métropole de l'Or*" par Rodolphe Tremblay. On peut se procurer la série complète de ces documents en s'adressant à La Société Historique du Nouvel Ontario, Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ontario.

Société Historique de Québec

Cahiers d'Histoire No 3

"*Notre héritage Historique*"

par Silvio Dumas et Marcel Trudel

La Société Généalogique Canadienne Française (Montréal)

No 3 et 4 du Volume IV (Mémoires)

Le Mois Généalogique Vol. IV 1-12

Revue d'Histoire de l'Amérique Française

Vol. V 1951-1952 livraisons de

juin, septembre, décembre, mars

L'Institut d'Histoire de l'Amérique Française

M. le chanoine Lionel Groulx, directeur

261, avenue Bloomfield

Outremont (Montréal, Qué.)

La Société Historique de Montréal tient ses réunions

mensuelles dans l'auditorium de la Bibliothèque

Municipale. A la réunion annuelle, en janvier, Mgr

Olivier Maurault, p.d., recteur de l'Université de

Montréal était réélu à la présidence.

Bulletin de l'Institut Français de Washington, Nouvelle Série, Numéro 1, décembre 1951, in-8, 138 p.

Rapport 1950-51 de La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique, in-8, 84 p.

XI

Titulaires de la Médaille "Grand Prix"

- 1934 Jean Charlemagne Bracq (Keene, N. H.)
- 1936 L'Etoile (Lowell, Mass.)
- 1936 Le Messenger (Lewiston, Maine)
- 1936 L'Indépendant (Fall-River, Mass.)
- 1937 Mgr Camille Roy, P.A. (Québec)
- 1939 S. E. le Cardinal Villeneuve, o.m.i. (Québec)
- 1939 L'Avenir National (Manchester, N. H.)
- 1944 Jean M. Garand (Springfield, Mass.)
- 1947 Ubalde Paquin, M.D. (New-Bedford, Mass.)
- 1947 Corinne Rocheleau-Rouleau (Montréal)
- 1950 Adolphe Robert Manchester, N. H.)
- 1950 Juge Eugène L. Jalbert (Woonsocket, R. I.)
- 1950 Juge Arthur L. Eno (Lowell, Mass.)
- 1950 Abbé F. X. Larivière (Marlboro, Mass.)
- 1950 Me Henri T. Ledoux (Nashua, N. H.)
- 1951 Philippe-Armand Lajoie (Fall-River, Mass.)
- 1951 Yvonne LeMaître (Lowell, Mass.)
- 1951 R. F. Wilfrid Garneau, f.s.c. (Central Falls, R. I.)
- 1951 Le Phare (Woonsocket, R. I.)
- 1951 Pierre Herménégilde Huot (New-York)
- 1951 Abbé Paul Emile Gosselin (Québec)



La Société Historique Franco-Américaine

(Fondée le 4 septembre 1899)

XII

Charte

No. 8473 That whereas Joseph Henri Guillet, Omer La Rue, **Be it Known** Alphonse Gaulin, Paul Alexandre Primeau, Hugo A. Dubuque, Auguste H. Jean, Charles Joseph A. Leclair, Joseph Arthur Favreau, Emile H. Tardivel and Jean B. D. Jacques, have associated themselves with the intention of forming a corporation under the name of "La Société Historique Franco-Américaine" for the purpose of encouraging the careful and systematical study of the history of the United States, and especially to bring forth in its true light the exact part taken by the French race in the evolution and formation of the American people; and have complied with the provisions of the statutes of this Commonwealth in such case made and provided, as appears from the certificate of the President, Vice-President, Secretary, Treasurer and Councilors of said corporation, duly approved by the Commissioner of Corporations, and recorded in this office.

Now therefore, I, WILLIAM M. OLIN, Secretary of the Commonwealth of Massachusetts, **DO HEREBY CERTIFY** that said Joseph Henri Guillet, Omer LaRue, Alphonse Gaulin, Paul Alexandre Primeau, Hugo A. Dubuque, Auguste H. Jean, Charles Joseph A. Leclair, Joseph Arthur Favreau, Emile Tardivel and Jean B. D. Jacques, their associates and successors, are legally organized and established as and are hereby made an existing corporation under the name of "La Société Historique Franco-Américaine," with the powers, rights, and privileges, and subject to the limitations, duties and restrictions which by law appertain thereto.

{ **SEAL** } **Witness** my official signature hereunto subscribed, and the seal of the Commonwealth of Massachusetts hereunto affixed this sixth day of March, in the year of our Lord one thousand nine hundred.

WM. M. OLIN,

Secretary of the Commonwealth.

XIII

Statuts - Règlement

Titre I

Nom, But, Composition

Art. 1 *Nom.* La Société Historique Franco-Américaine.
(Fondée le 4 septembre 1899)
(Incorporée le 6 mars 1900)

Art. 2 *But.* Favoriser l'étude de l'histoire des Etats-Unis et surtout la mise en lumière de la participation française à la vie américaine. Pour ce faire, la société recueille documents, archives et statistiques. Elle publie un bulletin et autorise la parution d'ouvrages sous ses auspices; elle encourage les conférences et concours sur notre histoire et souligne nos principaux anniversaires: elle prête son concours aux autres sociétés historiques.

Art. 3 *Membres.* La Société compte trois classes de membres; titulaires, correspondants et honoraires.

Art. 4 *Officiers.* La société est dirigée par un bureau composé des officiers suivants: président, vice-président, secrétaire, secrétaire-adjoint, trésorier et neuf conseillers.

Titre II

Membres

Art. 5 *Admission.* Tout candidat doit être appuyé par deux membres.

L'admission de tout membre est faite par la société siégeant en séance générale, sur présentation des noms des candidats par le président. Si le choix se fait par bulletin, il doit recueillir les deux-tiers des voix des membres présents à la séance.

Art. 6 *Privilèges.* Seuls, les membres titulaires possèdent tous les droits de sociétaire avec voix délibérative.

Les membres correspondants sont choisis pour leur désir de collaborer à l'oeuvre de la société.

Les membres honoraires sont nommés à cause des services insignes rendus.

Tout membre reçoit un diplôme suivant sa classe, signé par le président et le secrétaire.

Les membres reçoivent gratuitement le bulletin de la société.

Art. 7 *Cotisation*. Seuls les membres titulaires versent la contribution annuelle fixée par les règlements.

Une contribution de \$100 donne droit au titre de "Membre à Vie".

Art. 8 *Radiation*. A moins d'avis explicatif, tout membre qui ne s'acquitte pas de sa cotisation pendant deux années consécutives, est rayé de la société.

Pour des raisons qu'elle juge convenables, la société peut rayer un membre de ses rangs.

Pour être réintégré, un membre doit solder ses arriérages de 2 ans au moins.

Un membre peut se retirer par démission écrite.

Titre III

Officiers

Art. 9 *Election*. D'après le mode établi par les règlements, les officiers sont élus pour un terme d'un an à la première réunion semi-annuelle, sauf les neuf conseillers, dont trois élus chaque année pour un terme de trois ans. Un conseiller n'est pas rééligible pour un second mandat successif.

Les officiers honoraires sont élus à vie.

Art. 10 *Devoirs*. Les attributions des officiers sont fixées par les règlements.

Titre IV

Séances

Art. 11 *Société*. La société tient généralement deux réunions par année dont la date est fixée par le bureau.

Pour des raisons qu'il juge valides, le bureau peut convoquer des réunions spéciales.

Art. 12 *Bureau*. A la demande du président, le bureau tient généralement deux réunions par année quelque temps avant les séances de la société.

Titre V

Bureau

Art. 13 La société confie à son bureau la garde de ses effectifs et la gérance de ses affaires, sauf les cas prévus.

Titre VI

Archives

Art. 14 Les archives de la société sont sous la garde du bureau et sont déposées au nom de la société en lieu sûr.

Titre VII

Amendements

Art. 15 Tout projet d'amendement aux statuts doit être soumis au bureau pour étude aux moins trente jours avant la séance de la société.

Le Bureau soumet aux membres tout projet présenté ainsi. Dans leur avis de convocation, les membres sont avertis du projet et l'amendement mis au vote doit recueillir les deux-tiers des votes des membres présents.

Règlements

Art. 1 *Membres.* Les membres sont admis durant les séances. Les candidats signent la formule d'adhésion, appuyée par deux membres titulaires. Le secrétaire fait remise des candidatures au président, qui les propose à la réunion. Le choix peut être fait à l'unanimité. L'admission par scrutin doit recueillir les deux-tiers.

Art. 2 *Contribution.* Une contribution de \$5.00 est versée annuellement par les membres titulaires.

Art. 3 *Séances.* Le Bureau fixe la date des séances.

Le Président fixe les réunions du bureau.

Art. 4 *Elections.* A la réunion du bureau, qui précède la première séance semi-annuelle, le président choisit un comité de nomination, composé de trois membres. Ce comité fait rapport à la réunion et la société peut accepter la liste proposée, en demandant au secrétaire de déposer un bulletin au nom des membres présents. Tout membre a cependant le privilège de présenter un ou des candidats de son choix. Si le choix est soumis au scrutin, chaque candidat doit recueillir une majorité absolue des voix.

Art. 5 *Président.* Il préside toutes les réunions et représente officiellement la société. D'accord avec le secrétaire et le trésorier, il veille à la bonne gestion des intérêts de la société en exécutant ses décisions.

Art. 6 *Vice-Président*. Il remplace le président en son absence.

Art. 7 *Secrétaire*. Il a la garde du sceau, des archives, de la liste des membres, de la correspondance, rapports, la direction du bulletin et des autres publications et la garde de tous les effets de la société.

Il expédie les avis de convocation et signe les diplômes avec le président.

Art. 8 *Secrétaire-Adjoint*. Il collabore au travail du secrétaire et le remplace au besoin.

Art. 9 *Trésorier*. Il a la garde du trésor de la société, perçoit les contributions, solde les frais approuvés par le bureau et fait rapport sur demande. Il fournit un cautionnement de \$1000 dollars aux frais de la société. Il signe les chèques et place l'argent de la société dans les comptes de banque nécessaires. Il avertit les membres de leur contribution.

Art. 10 *Conseillers*. Ils aident les autres officiers à remplir les besognes confiées au bureau.

Art. 11 *Bureau*. Le quorum des réunions du bureau est de six. Il administre les affaires de la société, sauf les cas prévus. Il choisit les membres honoraires et les lauréats du "Grand-Prix" ou autre distinction accordée par la société. Au cours de l'exercice, il peut remplir les vacances dans ses cadres.

Art. 12 *Bulletin*. Pour servir d'organe d'information à ses membres, et favoriser la diffusion des travaux, la société publie un bulletin qui paraît suivant la décision du bureau.

Art. 13 *Archives*. Le secrétaire veille à la conservation des archives de la société et le bureau décide sur l'endroit où elles doivent être déposées.

Art. 14 *Grand-Prix*. La Société décerne à des personnes méritantes sa médaille "Grand-Prix", oeuvre du sculpteur Lucien Gosselin. Le bureau choisit les titulaires.

Art. 15 *Dons-Récompenses*. Le bureau peut décerner des prix, dons ou récompenses à des personnes ou oeuvres méritantes. Il décerne à l'occasion, sa médaille "Guillet-Dubuque-Bédard" pour le travail historique de l'année chez les nôtres, ou pour concours d'histoire dans nos collègues.

- Art. 16 *Ordre du jour.*
1. Prière et bienvenue
 2. Rapport du secrétaire
 3. Rapport du trésorier
 4. Correspondance
 5. Administration
 6. Admission des membres
 7. Présentation des travaux
 8. Affaires nouvelles
 9. Election des officiers *
 10. Ajournement

*Les elections des officiers ont lieu à la première séance semi-annuelle.

Art. 17 *Amendements.*

Tout amendement aux règlements peut être fait, séance tenante, par les membres, et s'il y a scrutin, tout amendement doit réunir les deux-tiers des membres présents.

Approbation.

Les présents statuts et règlements, après avoir été soumis au bureau pour étude, ont été dûment approuvés et acceptés par la société, en séance régulière le 23 mai 1951, pour prendre effet en lieu et place, immédiatement, de tout statut ou règlement ci-devant en vigueur.

Adrien Verrette, ptre.
Président

Gabriel Nadeau, M.D.,
Secrétaire

Comité de Revision
Abbé F. X. Larivière
Dr Gabriel Nadeau
Antoine Clément

Bureau 1950-1952 *

Gilbert Chinard, président d'honneur
Pierre Georges Roy, vice-président d'honneur
Antoine Dumouchel, M.D., vice-président d'honneur
Adrien Verrette, ptre, président
Valmore Carignan, vice-président
Gabriel Nadeau, M.D., secrétaire
Roland Cartier, M.D., secrétaire adjoint
Antoine Clément, trésorier

Conseillers

Abbé F. X. Larivière (Marlboro, Mass.) 1952
**Lauré B. Lussier (Manville, R. I.) 1952
William Arsenault (Cambridge, Mass.) 1952
Juge Emile Lemelin (Amherst, N. H.) 1953
Dr Fernand Hémond, M.D. (West Warwick, R. I.) 1953
Valmore Forcier (Danielson, Conn.) 1953
T. R. P. Thomas-Marie Landry, o.p. (Fall-River, Mass.) 1954
Juge Edouard Lampron (Nashua, N. H.) 1954
Lucien SanSouci (Woonsocket, R. I.) 1954

* Par suite de la refonte des Statuts et règlements de la société, la date des élections des officiers fut portée à la réunion du printemps. En conséquence, le terme des officiers élus à l'automne de 1950 fut prolongé au printemps de 1952.

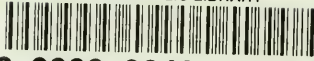
** Elu le 23 mai 1951 pour remplacer le Dr Benoit Garneau, décédé le 27 novembre 1950.

Table des Matières

Présentation	3
I Conférence: Solidarité française	5
<i>Abbé Paul-Emile Gosselin</i>	5
Allocution du président	15
II Remise de la médaille "Grand Prix"	18
(<i>Séance du 23 mai 1951</i>)	
R. F. Wilfrid Garneau, f.s.c.	18
Philippe Armand Lajoie	19
Yvonne LeMaître	21
Le Phare	22
Edouard Fecteau	24
(Médaille Guillet-Dubuc-Bédard)	
Réponse de M. Lajoie	24
(<i>Remise du 17 novembre 1951 à New York</i>)	
Pierre Herménégilde Huot	25
(<i>Séance du 28 novembre 1951</i>)	
Abbé Paul-Emile Gosselin	27
III Etudes: (<i>Séance du 23 mai 1951</i>)	29
<i>Allocution du président</i>	29
" Inventaire des archives franco-américaines "	29
Le franco-américain n'est pas un étranger aux Etats-Unis	31
<i>R. F. Wilfrid Garneau, f.s.c.</i>	
Monseigneur Mathias Loras	54
<i>Thérèse SanSouci</i>	
Patrouille Articque	65
<i>Dr Louis B. Amyot, D.D.S.</i>	
IV Le Juge Eugène L. Jalbert	66
<i>Adolphe Robert</i>	
V La Société Saint Jean-Baptiste de New-York	70
(<i>Fête du Centenaire, 17 novembre 1951</i>)	
VI Gabriel Franchère (1783-1863)	77
<i>Adolphe Robert</i>	

VII	Généalogie et Histoire	87
	<i>Abbé Adrien Verrette</i>	
VIII	Eloges des membres disparus	93
	Abbé Joseph Cormier (1872-1950)	93
	<i>(Abbé Adrien Verrette)</i>	
	Docteur Benoit W. Garneau (1896-1950)	94
	<i>(T. R. P. Thomas-Marie Landry, o.p.)</i>	
	Docteur Zénon A. Lavoie (1872-1950)	96
	<i>(Wilfrid Mathieu)</i>	
	Théodore Loranger (1871-1950)	97
	<i>(Rodolphe Carrier)</i>	
	Abbé Jean-Baptiste Messier (1884-1950)	99
	<i>(Abbé Joseph Boutin)</i>	
	Abbé Georges Dumas (1892-1949)	101
	<i>(Abbé Joseph Boutin)</i>	
	Abbé Lionel Goddu (1895-1950)	102
	<i>(Abbé Camille Blain)</i>	
IX	Rapports des réunions	104
X	Echos des Sociétés Historiques	108
XI	Titulaires de la Médaille "Grand Prix"	109
XII	Charte de la Société	110
XIII	Statuts et Règlements	111
	Bureau 1950-1952	116
	Table des Matières	117

BOSTON PUBLIC LIBRARY



3 9999 06438 087 4

